



**HAL**  
open science

## Trois rois pour un prince : les Adages au service de la pédagogie érasmienne

Lika Gordeziani

► **To cite this version:**

Lika Gordeziani. Trois rois pour un prince : les Adages au service de la pédagogie érasmienne. Littératures. Université Sorbonne Paris Cité, 2019. Français. NNT : 2019USPCC057 . tel-02917360

**HAL Id: tel-02917360**

**<https://theses.hal.science/tel-02917360>**

Submitted on 19 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse de doctorat de  
L'Université Sorbonne Paris Cité  
Préparée à l'Université Paris Diderot  
**École doctorale Langue, littérature, image : civilisation et sciences humaines,**  
**ED 131**  
Centre d'Études et de recherches Interdisciplinaires en Lettres Arts Cinéma,  
CERILAC

Trois rois pour un prince :  
les *Adages* au service de la pédagogie érasmienne

Volume A

**Par Lika GORDEZIANI**

Thèse de doctorat de Lettres

Dirigée par Jean-François COTTIER

Présentée et soutenue publiquement à Paris le 7 janvier 2019

Président du jury : Laigneau-Fontaine, Sylvie, / professeur / Université de Bourgogne  
Rapporteurs : Leroux, Virginie/ Directeur d'études / École Pratique des Hautes Études ;  
Vanautgaerden, Alexandre/ membre de l'Académie Royale de Belgique  
Examineurs : Vignes, Jean / professeur/ Université Paris Diderot ;  
De Landtsheer, Jeanine/ Chercheuse / KU Leuven.  
Directeur de thèse : Cottier, Jean-François / professeur / Université Paris Diderot





## AVANT-PROPOS

Mon premier contact avec les *Adages* d'Érasme a eu lieu pendant ma première année de Master Recherche à l'Université de Toulouse II – Le Mirail, lors du séminaire consacré à la littérature néo-latine, dirigé par Madame Anne-Hélène Klinger-Dollé. Mon intérêt d'une part pour les sentences grecques et latines, leur origine, leur interprétation et leurs usages, d'autre part pour cet ouvrage extrêmement riche, multifonctionnel et surprenant que sont les *Adages* d'Érasme, a déterminé mon choix de consacrer les deux mémoires à l'étude de la littérature gnomique de la Renaissance. Ma recherche était dirigée par Madame Anne-Hélène Klinger-Dollé, que je tiens à remercier pour m'avoir fait découvrir la littérature néo-latine et suivi avec beaucoup d'attention mon travail.

L'enquête menée pour l'élaboration de mon second mémoire, intitulé *Tradition et création dans la littérature gnomique de la Renaissance relative à l'amitié*, a montré avec quelle liberté Érasme use des expressions antiques, et de quelle créativité il fait preuve dans un recueil parémiographique. Lors de cette enquête, j'ai été frappée par la manière dont Érasme traite les figures mythologiques dans cet ouvrage. Il m'a alors semblé intéressant d'étudier les adages inspirés par la tradition mythologique et leurs usages érasmiens.

Tel était mon projet de recherche au moment de mon inscription en doctorat à l'Université Paris Diderot. Ce projet s'étant avéré trop vaste en raison de la quasi omniprésence et la très grande variété des figures mythologiques dans les *Adages*, il fallait que je me concentre sur une question plus précise. La communication de Madame Jeanine De Landtsheer, présentée lors du colloque « Lire, interpréter, transmettre les *Adages* d'Érasme », qui a eu lieu à l'Université de Paris – Ouest en 2014, a attiré mon attention sur les éléments de *speculum principis* dans les *Adages* et m'a incitée à étudier les *Adages* comme outil d'éducation politique.

Au terme de mes errances dans le labyrinthe des *Adages*, qui, si j'ose dire, n'avaient parfois rien à envier aux errances ulysséennes, j'ai le grand plaisir d'adresser mes plus vifs remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la rédaction et à l'achèvement de la présente thèse.

Je voudrais tout d'abord témoigner toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse, Monsieur Jean-François Cottier, pour ses très précieux conseils, ses remarques qui me poussaient plus loin dans mes recherches, ses encouragements dans les moments difficiles, et pour la grande confiance que j'espère de tout cœur n'avoir pas trahie. Je voudrais le remercier éga-

lement d'avoir tout fait pour rendre mes années de doctorat riches de diverses activités scientifiques, et de ne pas avoir ménagé ses efforts pour m'aider à obtenir des bourses de recherches. Récemment, sur sa recommandation, je suis allée à Innsbruck, à l'Institut d'études néo-latines Ludwig Boltzmann, dont je tiens à remercier bien vivement le Directeur, Monsieur Florian Schaffenrath, pour m'avoir accordé la possibilité de finaliser ma thèse dans d'excellentes conditions et dans une atmosphère académique extraordinaire. Je voudrais aussi exprimer ma profonde gratitude envers tous les collègues d'Innsbruck pour m'avoir gentiment éclairée sur plusieurs points.

J'adresse ma vive gratitude à Madame Jeanine De Landtsheer pour m'avoir donné des recommandations méthodologiques qui m'ont été très utiles, et pour m'avoir gentiment communiqué le PDF de son article, indispensable pour mes recherches.

Mes chaleureux remerciements vont également à Monsieur Jean Vignes et à Monsieur Raphaël Cappellen pour les précieuses indications bibliographiques.

Je n'aurais garde d'oublier la bibliothécaire du Musée de la Maison d'Érasme, Madame Sophie Cornet, qui, lors de mon séjour à Bruxelles, a eu l'amabilité de me donner l'accès aux anciennes éditions des *Adages*.

Je voudrais également témoigner ma reconnaissance à mon grand-père, Rismag Gordeziani, qui, dès ma plus tendre enfance, m'a familiarisée avec les figures homériques, qui plus tard, m'a enseigné les langues classiques et m'a donné le goût pour les sentences.

Cette étude n'aurait certainement pas pu être achevée sans l'énorme appui et les encouragements réitérés de mes parents, Iriné Tatishvili et Levan Gordeziani, lors des pénibles moments de doutes. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude. J'exprime enfin ma reconnaissance à tous mes proches, amis et collègues pour le soutien qu'ils m'ont manifesté pendant mes années de doctorat.

# ABRÉVIATIONS

## I. NOMS DES AUTEURS ET DES OUVRAGES

### Auteurs de l'Antiquité :

- Ael. Aristid. – Aelius Aristide  
*Orat.* – *Discours*
- Aelian. – Élien  
*Nat. anim.* – *De la nature des animaux*  
*Var. hist.* – *Histoires diverses*
- Anth. Lat.* – *Anthologie latine*
- Anth. Pal.* – *Anthologie palatine*
- Apul. – Apulée  
*Socr.* – *Du dieu de Socrate*
- Aristoph. – Aristophane  
*Ach.* – *Les Acharniens*  
*Conc.* – *L'Assemblée des femmes*  
*Equit.* – *Les Cavaliers*  
*Lys* – *Lysistrata*  
*Pac.* – *La Paix*  
*Plut.* – *Plutus*  
*Ran.* – *Les Grenouilles*  
*Thesm.* – *Les Thesmophories*
- Aristot. – Aristote  
*Eth. Nic.* – *L'Éthique à Nicomaque*  
*Eth. Eud.* – *L'Éthique à Eudème*  
*Hist. an.* – *L'Histoire des animaux*  
*Met.* – *La Métaphysique*  
*Poet.* – *La Poétique*  
*Pol.* – *La Politique*  
*Phys.* – *La Physique*  
*Prob.* – *Les Problèmes*  
*Rhet.* – *La Rhétorique*
- Athen. – Athénée  
*Dipnosph.* – *Le Banquet des philosophes*
- Aug. – Augustin  
*Civ.* – *La Cité de Dieu*
- Aul. Gell. – Aulu-Gelle  
*Noct. attic.* – *Les Nuits attiques*
- Aus. – Ausone  
*Ecl.* – *Églogues*  
*Techn.* – *Le Technopaegnon*
- Capel. – Martianus Capella  
*Nupt. Philol.* – *Noces de Philologie et de Mercure*
- Cic. – Cicéron  
*ad Att. Epist.* – *Lettres à Atticus*  
*Agr.* – *Discours sur la loi agraire*  
*de Fin.* – *Des termes extrêmes.*  
*Div.* – *De la Divination*  
*Epist. fam.* – *Lettres à ses familiers*  
*Off.* – *Des devoirs*  
*Nat.* – *De la Nature des dieux*  
*Phil.* – *Les Philippiques*  
*Pis.* – *Contre Pison*  
*Resp.* – *De la République*  
*Senect.* – *Caton, de la Vieillesse*
- Curt. – Quinte-Curce  
*Alex.* – *Histoire d'Alexandre*
- Diod. – Diodore de Sicile  
*Hist.* – *Bibliothèque historique*
- Diog. Laert. – Diogène Laërce  
*Vit.* – *Les Vies*
- Diogenian. – Diogénien  
*Prov.* – *Proverbes*

Don. – Donat  
*Ad Andr.* – *Commentaire sur l'Andrienne*  
*Ad Eun.* – *Commentaire sur l'Eunuque*

Enn. – Ennius  
*Ann.* – *Annales*

Eur. – Euripide  
*Andr.* – *Andromaque*  
*Hec.* – *Hécube*  
*Iph. Aul.* – *Iphigénie à Aulis*  
*Iph. Taur.* – *Iphigénie en Tauride*  
*Or.* – *Oreste*  
*Phoen.* – *Les Phéniciennes*

Fest. – Sextus Pompeius Festus (Festus le Grammairien)  
*de verb. sign.* – *La signification des mots*

Herodot. – Hérodote  
*Hist.* – *Histoires*

Hes. – Hésiode  
*Op.* – *Les Travaux et les Jours*  
*Hist. Aug.* – *Histoire Auguste*

Hom. – Homère  
*Il.* – *L'Iliade*  
*Od.* – *L'Odyssée*

Hor. – Horace  
*Carm.* – *Odes*  
*Epist.* – *Épîtres*  
*Epod.* – *Épodes*  
*Serm.* – *Satires*

*Hymn. Hom. Herm.* – *Hymne homérique à Hermès*

Isocr. – Isocrate  
*de Pac.* – *Sur la Paix*

Jul. – Julien l'Apostat  
*Epist.* – *Lettres*

Jul. Pol. – Julius Pollux  
*Voc.* – *Vocabulaire*

Just. – Justin  
*Hist.* – *Histoire universelle*

Juv. – Juvénal  
*Sat.* – *Satires*

Liv. – Tite-Live  
*Hist.* – *Histoire romaine*

Luc. – Lucain  
*Phars.* – *La Pharsale*

Lucian. – Lucien  
*Alex.* – *Hercule Alexikakos*  
*Amor.* – *Amours*  
*Conv.* – *Le Banquet ou les Lapithes*  
*D. mar.* – *Dialogues des dieux marins*  
*Encom.* – *L'Éloge de la patrie*  
*Eun.* – *L'Eunuque*  
*Herc.* – *L'Hercule Gaulois*  
*Ic.* – *L'Icaroménippe*  
*M. cond.* – *Sur ceux qui sont aux gages des Grands*  
*Patr.* – *Éloge de la patrie*  
*Philops.* – *Les Amis du mensonge*  
*Pisc.* – *Le Pêcheur*  
*Pseud.* – *Le Pseudologiste*  
*V. auct.* – *Sur les sectes à l'encan*  
*Ver. hist.* – *Histoires vraies*

Lucr. – Lucrèce  
*de Nat. Rer.* – *De la nature des choses*

Macr. – Macrobe  
*Sat.* – *Les Saturnales*

Menandr. – Ménéandre  
*Adelph.* – *Les Frères*  
*Monost.* – *Les Monostiques*

Nep. – Cornélius Népos  
*Vit. Dion.* – *Vie de Dion*

Non. – Nonius  
*Instr.* – *Instruction*

Ov. – Ovide  
*Fast.* – *Les Fastes*  
*Met.* – *Les Métamorphoses*

Paus. – Pausanias  
*Descr.* – *Description de la Grèce*

Pers. – Perse  
*Sat.* – *Satires*

Philostr. – Philostrate  
*Her.* – *Les Héroïques*  
*Icon.* – *La Galerie de tableaux*

Phot. – Photios  
*Bib.* – *Bibliothèque*

Pind. – Pindare  
*Nem.* – *Néméennes*  
*Ol.* – *Olympiques*  
*Pyth.* – *Pythiques*

Plat. – Platon  
*Conv.* – *Le Banquet*  
*Crat.* – *Cratyle*  
*Crit.* – *Criton*  
*Hipp. Min.* – *L'Hippias Mineur*  
*Leg.* – *Les Lois*  
*Prot.* – *Protagoras*  
*Resp.* – *La République*  
*Theaet.* – *Le Théétète*

Plaut. – Plaute  
*Amph.* – *Amphitryon*

*As.* – *La Comédie des ânes*  
*Bacch.* – *Les Bacchis*  
*Cas.* – *Casina*  
*Merc.* – *Le Marchand*

Plin. maj. – Pline l'Ancien  
*Nat. Hist.* – *Histoire naturelle*

Plin. min. – Pline le Jeune  
*Ep.* – *Les Lettres*

Plut. – Plutarque  
*Alex.* – *Vie d'Alexandre*  
*Aristid.* – *Vie d'Aristide*  
*Brut.* – *Vie de Brutus*  
*De Isid.* – *Isis et Osiris*  
*Lys.* – *La Vie de Lysandre*  
*Mor.* – *Les Œuvres morales*  
*Nic.* – *Vie de Nicias*  
*Pericl.* – *Vie de Périclès*  
*Pyrrh.* – *Vie de Pyrrhus*  
*Sept. sap. conv.* – *Le Banquet des Sept Sages*  
*Thes.* – *Vie de Thésée*

Polyb. – Polybe  
*Hist.* – *Histoires*

Porph. – Porphyron  
*ad Hor. Epod.* – *Commentaires sur les Épodes d'Horace*

Prop. – Properce  
*El.* – *Élégies*

Prud. – Prudence  
*Perist.* – *Le Peristephanon*

Ps.-Demosth. – Le Pseudo-Démosthène  
*Orat.* – *Discours*

Ps.-Plat. – Le Pseudo-Platon  
*Clit.* – *Clitophon*



- Ps. Plut. – Le Pseudo-Plutarque  
*De Hom. – Sur Homère*
- Publ. Syr. – Publius Syrus  
*Sent. – Sentences*
- Quint. – Quintilien  
*Inst. or. – Institution oratoire*
- Sall. – Salluste  
*Cat. – Conjuration de Catilina*
- Schol. Aristoph. – le scholiaste d'Aristophane
- Sen. – Sénèque  
*Apoc. – Apocoloquintose*  
*Benef. – Des bienfaits*  
*Clem. – De la clémence*  
*Ep. – Lettres à Lucilius*  
*Ir. – De la colère*
- Serv. – Servius  
*Comm. Aen. – Commentaires sur l'Énéide*
- Soph. – Sophocle  
*Aj. – Ajax porte-fouet*  
*Ant. – Antigone*  
*El. – Électre*
- Steph. Byz. – Étienne de Byzance  
*Ethn. – Les Éthniques*
- Stob. – Stobée  
*Flor. – Florilège*
- Strab. – Strabon  
*Geogr. – Géographie*
- Suet. – Suétone  
*Div. Aug. – Vie du Divin Auguste*  
*Tit. – Vie de Titus*  
*Vesp. – Vie de Vespasien*
- Suid. – L'encyclopédie de Suidas
- Terent. – Térence  
*Adelph. – Les Frères*  
*Andr. – L'Andrienne*  
*Eun. – L'Eunuque*  
*Heaut. – Le Bourreau de soi-même*
- Tert. – Tertulien  
*Apol. – L'Apologétique*
- Theocr. – Théocrite  
*Id. – Les Idylles*
- Theogn. – Théognis  
*El. – Élégies*
- Tib. – Tibulle  
*El. – Élégies*
- Tryph. – Tryphon  
*Trop. – Des tropes*
- Thucyd. – Thucydide  
*Hist. – Histoire de la guerre du Péloponnèse*
- Varr. – Varron  
*Ling. – De la Langue latine*
- Verg. – Virgile  
*Buc., - Les Bucoliques*  
*Aen. – L'Énéide*  
*Georg. – Les Géorgiques*
- Vulc.-Gall. – Vulcatius Gallicanus  
*Avid. – Vie d'Avidius Cassius*
- Xen. – Xénophon  
*Æcon. – L'Économique*
- Zenob. – Zénobe (Zénodote)  
*Prov. – Les Proverbes*

Bible et patristique :

*Ap.* – *L'Apocalypse*

*Bas. M.* – Basile de Césarée dit Basile le Grand

*Homil.* – *Homélie sur Les Six Jours (Hexaëmeron)*

*Ad adulesc.* – *Aux adolescents*

*Cor.* – Épître de l'apôtre Paul aux Corinthiens

*Eccl.* – *L'Ecclésiastique*

*Eph.* – *Épître aux Éphésiens*

*Ez.* – *Ézéchiel*

*Greg. Naz.* – Grégoire de Nazianze

*Serm.* – *Discours*

*Epist.* – *Lettres*

*Zeph.* – *Sophonie*

Auteurs du Moyen Âge et de la Renaissance :

*Apost.* – Michel Apostolios

*Par* – *Recueil de proverbes*

*Bocc.* – Boccace

*Cas.* – *Des cas des hommes illustres*

*Mul.* – *Des femmes illustres*

*Boeth.* – Boèce

*Cons.* – *Consolation de Philosophie*

*Eustath.* – Eustathe

*Ad Il.* – *Commentaires sur l'Iliade*

*Ad Od.* – *Commentaires sur l'Odyssée*

*Fic.* – Marsile Ficin

*Epist. lib.* – *Lettres*

*Hesych.* – Hésychios

*Lex.* – *Le Lexique*

*Machiav.* – Machiavel

*il Princ.* – *Le Prince*

*Mor.* – Thomas More

*Utop.* – *Utopie*

*Petr.* – Pétrarque

*Fam.* – *Lettres aux familiers*

*Thom. Aq.* – Thomas d'Aquin

*Sum. Theol.* – *Somme théologique*

*Valerian.* – Pierio Valeriano

*Hierogl.* – *Les Hiéroglyphes*

## II. ÉDITIONS

Allen – *Opus Epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami*, ed. P. S. Allen, H.M. Allen et H.W. Garrod, 12 vol., Oxford, 1906-1965.

ASD – *Opera omnia Desiderii Erasmi Roterodami recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, North-Holland Publishing, 1967-.

CE – *Contemporaries of Erasmus. A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*, ed. Peter G. Bietenholz, Toronto-Buffalo-Londres, Toronto University Press, 1985-1987, 3 vol.

CWE - *Adages, Collected Works of Erasmus (CWE)*, 31- 36, éd. R. A. B. Mynors et J. N. Grant, University of Toronto Press, 1982-2006.

DNP - *Der Neue Pauly, Enzyklopädie der Antike*, éd. Hubert Cancik, Helmuth Schneider, Manfred Landfester, Brigitte Egger, Jochen Derlien, Stuttgart-Weimar, J.B. Metzler, 1996-1999.

## INTRODUCTION

*Le dieu Janus jadis à deux visages,  
Noz anciens ont pourtraict, et tracé:  
Pour demonstrier que l'advis des gents saiges,  
Vise au futur, aussi bien qu'au passé.  
Tout temps doibt estre en effect compassé,  
Et du passé avoir la recordance,  
Pour au futur preveoir en providence,  
Suyvant vertu en toute qualité.  
Qui le fera verra par evidence,  
Qu'il pourra vivre en grand' tranquillité.*

(Guillaume de La Perrière, *Theatre des bons engins*, emblème n° 1)

La profonde fascination que l'Antiquité exerçait sur Érasme ne l'a jamais laissé béat d'admiration. Loin de seulement s'extasier devant les merveilles de la culture gréco-romaine, l'humaniste a plutôt cherché à la faire revivre<sup>1</sup>. D'une part, le latin était pour lui une langue vivante, dans la mesure où c'est par elle qu'il s'exprimait librement. D'autre part, il croyait à la réconciliation de la sagesse païenne avec la foi chrétienne, la philosophie antique contenant des vérités universelles tout à fait compatibles avec les valeurs chrétiennes<sup>2</sup>. Aussi, l'humaniste a-t-il voulu actualiser cette sagesse en la mettant au service de sa pédagogie évangélique<sup>3</sup>. Les Belles Lettres constituaient pour lui une propédeutique à la philosophie chrétienne, dans la mesure où la lecture des auteurs antiques aidait les jeunes chrétiens à se familiariser avec la lecture allégorique<sup>4</sup>. Ce rapport à l'Antiquité se manifeste particulièrement bien dans ses *Adages*. Cet ouvrage, dont la genèse est liée aux années du préceptorat de l'humaniste<sup>5</sup>, appartient à la lignée d'ouvrages à visée pédagogique<sup>6</sup> : à bien des égards, il représente une véritable *Antiquitas rediviva*. La parole antique y renaît sans cesse et réalise une harmonieuse rencontre de la sagesse

---

<sup>1</sup> Voir entre autres Erika Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, Toronto, Buffalo, Toronto press, 1985, préface, p. VIII.

<sup>2</sup> À ce sujet voir Jean-Claude Margolin, *Érasme par lui-même*, Paris, Éditions du Seuil, 1965, p. 22.

<sup>3</sup> Voir ci-dessous, (1.2.2).

<sup>4</sup> Benoît Beaulieu, *Visage littéraire d'Érasme*, Québec, Presses de l'université Laval, 1973, p. 7 ; Cf. Auguste Renaudet, *Études érasmienne*, (1521-1529), Paris, Droz, 1939, p. 132 (« Déjà, au temps lointain où il publiait la première collection parisienne des *Adages*, Érasme avait, contre les théologiens et leur mépris puéril de toutes les disciplines classiques, affirmé le prix de cette sagesse purement humaine, qui aide et prépare à concevoir les lois de la sagesse éternelle »). Sur la place accordée aux auteurs antiques dans la pédagogie érasmienne voir Jacques Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme, Les classiques de l'humanisme*, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1981, p. 406-435 ; E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, p. 89-102.

<sup>5</sup> Sur la genèse et l'évolution de l'ouvrage voir ci-dessous (1.2.1).

<sup>6</sup> Pour les rapports que les *Adages* ont avec les autres ouvrages pédagogiques de l'humaniste rotterdamois, tels que le *Plan d'études* (1511), la *Double abondance des mots et des choses* (1512) et les *Colloques* (1518-1533), voir ci-dessous (notamment 1.1.2 et 1.2.2).

païenne et de la foi chrétienne. En effet, lors de la consultation des *Adagiorum chiliades*, nous voyons bien que l'humaniste ne se contente pas d'expliquer le sens de telle ou telle expression proverbiale, mais il suggère pour plusieurs d'entre elles différentes interprétations et éventuellement des modifications pour que celles-ci s'adaptent à des contextes nouveaux, ce qui l'amène parfois à créer de nouveaux adages<sup>7</sup>. Nous voyons aussi que l'explication du sens de l'expression se transforme plus d'une fois en un essai moral et politique. Le fait que l'humaniste profite de l'occasion que lui fournit l'explication d'une expression antique pour développer la question du gouvernement idéal et pour introduire dans un recueil de proverbes des conseils et des avertissements à l'intention des princes<sup>8</sup> ne saurait nous étonner. D'une part, nous savons que le commentaire à la Renaissance est un genre très souple et les libres digressions sur des sujets divers y sont permises<sup>9</sup>. La question du bon et du mauvais gouvernement est un des sujets qui préoccupent particulièrement Érasme<sup>10</sup>. La méditation sur cette question est, comme le rappelle Pierre Mesnard, omniprésente dans l'œuvre érasmienne<sup>11</sup>. D'autre part, il faudrait tenir compte du fait que l'enjeu des *Adages* n'est pas uniquement d'ordre esthétique et rhétorique, mais aussi moral et philosophique. Il ne s'agit pas seulement de fournir des provisions d'expressions en tant qu'ornements de langage et des preuves aux jeunes lecteurs, mais aussi d'expliquer à ces derniers la leçon philosophique que ces expressions contiennent ; de leur dévoiler la sagesse cachée sous la métaphore, cette sagesse des Anciens qui est aussi valable pour les chrétiens<sup>12</sup>. Or, les lecteurs qu'il s'agit d'éduquer sont essentiellement des lecteurs venant des familles aisées et lettrées qui représentent l'élite<sup>13</sup>, de la noblesse qui côtoie la cour<sup>14</sup>. Et si l'humaniste rotterdamois a toujours fui la cour, fidèle en cela à l'adage « Loin de Zeus et de ses foudres »<sup>15</sup>, il n'a pas moins accepté de ré-

<sup>7</sup> Sur ces manifestations de la créativité érasmienne voir ci-dessous, (1.1.2).

<sup>8</sup> L'étude de tels cas est l'objet du chapitre 2.

<sup>9</sup> À ce sujet voir J.-C. Margolin, « Commentaire », *Éloge de la folie, Adages, Colloques, réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Laffont, 1992, p. XCVI. ; Jean Céard, « Les transformations du genre du commentaire », dans Jean Lafond et André Stegman (dir.), *L'Automne de la Renaissance, 1580-1630*, Paris, J. Vrin, 1981.

<sup>10</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus. A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 36, 104.

<sup>11</sup> « On peut affirmer que la méditation sur le gouvernement des hommes forme à travers toute l'œuvre d'Érasme une chaîne continue dont un maillon est perceptible dans chacun des grands ouvrages et que complètent ça et là mille petits écrits de circonstance » (Pierre Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1969, p. 89).

<sup>12</sup> Pour plus de détails sur cette fonction des *Adages*, voir ci-dessous, (1.2.2).

<sup>13</sup> Voir J.-C. Margolin, « Érasme, son public et sa publicité. À propos de quelques préfaces de ses traductions françaises et italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle », *L'écrivain face à son public en France et en Italie à la Renaissance*. Études réunies et présentées par Charles Adelin Fiorato et J.-C. Margolin. Actes du Colloque International de Tours (4-6 Décembre 1986). Ouvrage publié avec le concours du Centre National des Lettres, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1989, p. 16-17.

<sup>14</sup> Voir ci-dessous, (1. 2. 3). Sur le public d'Érasme voir J.-C. Margolin, « Érasme, son public et sa publicité », p. 15-37.

<sup>15</sup> *Porro a Jove atque a fulmine* (n°296).

diger un panégyrique à l'occasion du retour à Bruxelles de Philippe le Beau en 1504, en lui adressant ses félicitations mêlées d'avertissements et d'exhortations pour l'obtention du trône espagnol. Quelques années plus tard, il a assumé le poste de conseiller officiel du fils de celui-ci, Charles, qui devait devenir à son tour roi des Espagnes et plus tard l'Empereur des Romains, et il a rédigé pour lui *L'Institution du prince chrétien* (1515)<sup>16</sup>. Nombreuses d'ailleurs sont les œuvres où l'humaniste s'adresse plus ou moins directement aux princes en les exhortant ou en les critiquant. Il ne faudrait pas non plus oublier l'abondante correspondance entretenue avec les grands souverains de l'Europe tels Charles Quint, son frère Ferdinand, François I<sup>er</sup> et Henri VIII, mais aussi avec les papes, princes de l'Église, notamment Léon X et Clément VII<sup>17</sup>. Pour revenir aux *Adages*, ce recueil n'a certes pas de destinataire royal, mais l'édition où apparaissent certains longs commentaires précède de peu l'édition *princeps* de *L'Institution du prince chrétien* dédiée au jeune Charles de Habsbourg. Comme le note Jeanine De Landtsheer<sup>18</sup>, certains de ces commentaires constituent le sol nourricier de *L'Institution du prince*. C'est sur ce point que nous souhaitons nous concentrer dans la présente étude, notre enjeu étant d'observer comment la sagesse antique est utilisée dans la pédagogie d'Érasme.

Avant de préciser notre problématique, ainsi que les adages particuliers sur lesquels s'appuie concrètement notre analyse, nous nous permettons de rappeler très brièvement les principales éditions et traductions du recueil des *Adagiorum chiliades* qui constituent notre corpus. Ce sera également l'occasion de présenter un état de la question des études que la critique moderne leur a consacré.

Outre les nombreuses éditions et traductions anciennes intégrales ou partielles<sup>19</sup>, nous avons la chance aujourd'hui de disposer d'une édition critique établie par Felix Heinimann et Emanuel Kienzle, qui occupe les volumes II-VIII du second *ordo* des *Opera omnia* d'Érasme

---

<sup>16</sup> La première édition autorisée est celle parue à Bâle, chez Jean Froben en 1516. Ch. Gertraud signale également la parution de *L'Institutio principis christiani* en 1515. Il s'agit de l'édition fantôme d'Alost à Louvain (*Institutio principis christiani*, éd. Ch. Gertraud, *Ausgewählte Schriften*, vol. n° 5, Darmstadt, WBG, 2016<sup>4</sup>, p. XIV).

<sup>17</sup> Cf. Irma Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit. Dulce bellum und Querela pacis in deutscher Sprache im sechzehnten und siebzehnten Jahrhundert*, Amsterdam & Utrecht, Apa-Holland Universiteits Pers, 2006, p. 6.

<sup>18</sup> Jeanine De Landtsheer, « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: ACMRS, 2019). Nous remercions bien vivement Madame De Landtsheer pour avoir eu la gentillesse de nous fournir le PDF de cet article en cours de publication. Cf. M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 37-38. Pour l'idée que le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere* annonce *L'Institution du prince chrétien* voir aussi Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*, p. 66 ; I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 11.

<sup>19</sup> Pour plus de détails sur l'histoire éditoriale du recueil voir ci-dessous (1.2.1).

(ASD)<sup>20</sup>, qui est notre édition de référence. En ce qui concerne les traductions intégrales, à partir de 2006 nous bénéficions d'une traduction anglaise dirigée par R. A. B. Mynors et J. N. Grant, qui occupe les volumes 31-36 des *Collected works of Erasmus*<sup>21</sup>, à partir de 2011 d'une traduction française en quatre volumes dirigée par Jean-Christophe Saladin<sup>22</sup>, et à partir de 2013-2014 d'une traduction italienne dirigée par Emanuele Lelli en un volume<sup>23</sup>. Nous avons également plusieurs traductions d'adages choisis. Notons entre autres les traductions anglaises de Margaret Mann Phillips<sup>24</sup> et de William Barker<sup>25</sup>, allemandes de Theresia Payr<sup>26</sup> et de Theodor Knecht<sup>27</sup>, françaises de Jean-Claude Margolin<sup>28</sup> et de Jacques Chomarat<sup>29</sup>, espagnole de Ramón Puig<sup>30</sup>, néerlandaise de Jeanine De Landtsheer<sup>31</sup> et italienne dirigée par Davide Canfora<sup>32</sup>. Certaines éditions sont consacrées à un seul adage<sup>33</sup>.

<sup>20</sup> *Adagiorum chiliades, Opera omnia Desiderii Erasmi recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata* (ASD), II-1 - II-8, Elsevier, North-Holland, 1993-2005.

<sup>21</sup> *Adages, Collected Works of Erasmus (CWE)*, 31- 36, éd. R. A. B. Mynors et J. N. Grant, University of Toronto Press, 1982-2006.

<sup>22</sup> *Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

<sup>23</sup> *Adagi*, prima traduzione italiana completa. Testo latino a fronte, a cura di Emanuele Lelli, Milano, Bompiani, 2013/2014.

<sup>24</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964.

<sup>25</sup> *The Adages of Erasmus*, selected by William Barker, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 2001.

<sup>26</sup> *Adagiorum chiliades (Adagia selecta). Mehrere Tausend Sprichwörter und Sprichwörtliche Redensarten (Auswahl)*, übersetzt, eingeleitet und mit Anmerkungen versehen von Theresia Payr, *Ausgewählte Schriften*, vol. n° 7, Darmstadt, WBG (première édition est de 1972, la cinquième de 2016).

<sup>27</sup> *Adagia. Vom Sinn und vom Leben der Sprichwörter*, herausgegeben von Theodor Knecht mit 50 Illustrationen, Zürich, Manesse Verlag, 1984.

<sup>28</sup> Nous pensons aux traductions d'adages choisis présentes dans les anthologies érasmiennes *Guerre et paix dans la pensée d'Érasme*, introduction, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier Montaigne, 1973 et *Éloge de la folie, Adages, Colloques, réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Laffont, 1992.

<sup>29</sup> Nous pensons aux traductions faisant partie d'*Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de Jacques Chomarat, Paris, Librairie générale française, 1991.

<sup>30</sup> *Adagios del poder y de la guerra y teoría del adagio*, edición, traducción y presentación de Ramón Puig de la Bellacasa, revisión y asesoramiento filológicos de Charles Fantazzi, asesoramiento y colaboración de Alexandre Vanautgaerden, Madrid, Biblioteca Valenciana, 2000.

<sup>31</sup> *Desiderius Erasmus 5. Spreekwoorden. Adagia*. Vertaald en toegelicht door Jeanine De Landtsheer, Amsterdam, Athenaeum – Polak & Van Gennep, 2011.

<sup>32</sup> Erasmo da Rotterdam, *Adagia di guerra, pace, saggezza, follia*, a cura di Davide Canfora, Traduzioni e commento di Nunzio Bianchi, Davide Canfora, Guiseppe Carlucci, Valentina Cuomo, Maria Evelina Malgieri, Claudio Schiano, Elisa Tinelli, Palermo, Sellerio editore, 2013.

<sup>33</sup> Nous pensons à l'édition bilingue de *Dulce bellum inexpertis* avec traduction en regard par Yvonne Perry et René Dunil-Marquebreuck, Bruxelles, Berchem, 1953, à l'édition bilingue de *Herculei labores* avec la traduction, présentation et annotations de Joël Gayraud, Bruxelles, Éditions du Hazard, 2011, et à la traduction des *Silènes d'Alcibiade* avec traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, Paris, Les Belles Lettres, collection « Le corps éloquent » dirigée par Pierre Laurens, Yves Hersant, Nuccio Ordine et Florence Vuillemier, 1998.

Le recueil n'a pas cessé de susciter de l'intérêt depuis sa création, mais il faut attendre la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle pour une première étude de l'ouvrage<sup>34</sup>. Il s'agit de l'*Erasmus over Nederlandsche spreekwoorden en spreekwoordelijke uitdrukkingen van zijnen tijd* de Willem Hendrik Dominicus Suringar<sup>35</sup>. L'étude du recueil a été reprise à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle respectivement par les ouvrages de Theodor Charles Appelt<sup>36</sup> et de Margaret Mann Philips<sup>37</sup> qui nous fournissent des analyses très utiles. Le premier s'intéresse particulièrement à la portée morale, politique, sociale et culturelle des commentaires, ainsi qu'aux sources du recueil. Le second s'attache aux principales caractéristiques du recueil et à l'évolution de celui-ci à travers les éditions, et au rapport avec l'époque où il a été créé. Il existe également des études qui portent non sur l'intégralité des *Adages*, mais sur une partie. Il faudrait évoquer le commentaire de Christian Le Yondre de l'adage n° 201<sup>38</sup>. Les *Adages* constituent aujourd'hui le sujet de nombreux articles.

Les aspects qui semblent avoir suscité le plus d'intérêt sont la fortune éditoriale, la réception et l'influence du recueil. Nous pensons par exemple aux articles d'Isabelle Diu<sup>39</sup>, de Marcel A. Nauwelaerts<sup>40</sup>, de Margaret Mann Phillips<sup>41</sup>, de Jean Céard<sup>42</sup> et de Klaus Fetkenheuer<sup>43</sup>. Mais

<sup>34</sup> Marcel A. Nauwelaerts, « Les « Adages » d'Érasme, magasin de Minerve, livre de chevet, trait d'union entre correspondants », *Hommages à Marie Delcourt*, Revue d'Études latines, Bruxelles, Latomus, 1970, p. 299-306.

<sup>35</sup> W.H.D. Suringar, *Erasmus over Nederlandsche spreekwoorden en spreekwoordelijke uitdrukkingen van zijnen tijd : uit 's mans Adagia opgezameld en uit andere, meest nieuwere geschriften opgehelderd*, Utrecht, Kemink en zoon, 1873. De la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle date également le premier catalogue moderne des ouvrages de l'humaniste, la *Bibliotheca Erasmiana. Bibliographie des œuvres d'Érasme* par F. Vander Haeghen, R. Vanden Berghe et Th. J. I. Arnold à Gand, chez C. Vyt, en 1897, le premier catalogue complet ayant paru déjà en 1537, un an après la mort de l'humaniste, à Paris, chez Chrétien Wechel, publié ensemble avec l'Oraison funèbre de l'humaniste par Frederic Nausea (*Catalogue complet des Ecrits d'Érasme, à la suite de l'Oraison funèbre de ce grand homme, par Frederic Nausea*) et le tout premier catalogue, incomplet, car réalisé du vivant de l'humaniste par celui-ci même, à Bâle, chez J. Froben en 1523.

<sup>36</sup> Th. Ch. Appelt, *Studies in the contents and sources of Erasmus' Adagia*, Diss, Chicago, 1942.

<sup>37</sup> M. M. Philips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964 et *Erasmus on his Times: A Shortened Version of the 'Adages' of Erasmus*, London, Cambridge University Press, 1967, reissued in 1980.

<sup>38</sup> Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*.

<sup>39</sup> I. Diu, « Une lecture des *Adages* d'Érasme, entre bibliographie rêvée et bibliothèque idéale », [www.revue-analyses.org](http://www.revue-analyses.org), vol. 6, n°2, printemps-été 2011.

<sup>40</sup> M. A. Nauwelaerts, « Les 'Adages' d'Érasme, magasin de Minerve, livre de chevet, trait d'union entre correspondants », p. 299-306.

<sup>41</sup> M. M. Phillips, « Comment s'est-on servi des *Adages* », *Érasme*, p. 325- 336 ; « Quelques pensées sur Rabelais lecteur des 'Adages' », *Hommages à Marie Delcourt*, Bruxelles, coll. Latomus, 1970, 114, p. 333-342 ; « Érasme et Montaigne I. *Adages* et *Essais* », *Colloquia Erasmiana Turonensia*, Douzième stage international d'études humanistes, Tours, 1969, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1972, p. 479-490.

<sup>42</sup> J. Céard, « Érasme censuré : l'édition tridentine des *Adages* », *Érasme*, Actes du Colloque international (Tours, 1986), études réunies par Jacques Chomarat, Genève, Droz, 1990, p. 337- 350.

<sup>43</sup> K. Fetkenheuer, « Erasmus Dimidiatus. Über die expurgierte 'Adagia' – Edition von Paulus Manutius (1575) », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, Christoph Galle/ Tobias Sarx (Hrsg), Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, p.133-152.



les chercheurs se sont également tournés vers d'autres questions comme celle de la définition érasmienne de l'adage<sup>44</sup>, de la valeur et des fonctions de celui-ci<sup>45</sup>, des sources<sup>46</sup>, des traductions des textes grecs dans les *Adages*<sup>47</sup>, du rôle d'Érasme dans la propagation des expressions antiques<sup>48</sup>, du souci de l'humaniste de rendre l'usage du recueil pratique<sup>49</sup> et de la polémique entre Érasme et Polydore Virgile sur la primauté des *Adages*<sup>50</sup>. Certains articles s'attachent à la présence d'une doctrine ou d'un thème qui ont beaucoup d'importance pour l'humaniste<sup>51</sup>.

Récemment le recueil a également donné lieu à des journées d'études et à de nombreux colloques. Nous pensons entre autres à l'après-midi d'études, organisé le 30 janvier 2014 à l'École Normale Supérieure de Paris, à l'occasion de l'exposition « Les *Adages* d'Érasme et leurs usages » tenue en hommage à Jacques Chomarat par Jean Céard, Colette Nativel, Isabelle Pantin

<sup>44</sup> Voir J. Céard, « Le proverbe selon Érasme », *Seizième siècle*, N°1, 2005, p. 17-20. Persée [en ligne] Consulté le 21 octobre 2015 URL : [http://www.persee.fr/doc/xvi\\_1774-4466\\_2005\\_num\\_1\\_1\\_844](http://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2005_num_1_1_844) DOI : 10.3406/xvi.2005.844 ; Jean Vignes, « Parémiologie et philologie humaniste dans les épîtres liminaires des *Adages* d'Érasme (1500-1536) », *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, actes du colloque de Gand (novembre 2002), sous la direction de P. Galland-Hallyn, F. Hallyn, G. Tournoy, Genève, Droz, 2005, p. 277-296 ; Claudie Balavoine, « Les principes de la parémiographie érasmienne », *Richesse du proverbe*, dir. François Suard et Claude Buridant, vol. II, Lille, Université de Lille, p. 9-23.

<sup>45</sup> Voir C. Balavoine, « L'essence de marjolaine ou ce qui, de l'adage, retient Erasme », *Formes brèves de la γνώμη à la pointe : métamorphoses de la sententia*, dir. Jean Breuillard, *La Licorne*, n° 3, Poitiers, Presses de l'Université de Poitiers, 1979, p. 159-183 ; C. B. Beuermann, « Le renouvellement de l'esprit par l'adage », *BHR*, XLVII, 2 juin 1985, p. 344-348 ; M. M. Phillips, « Ways with 'Adages', *Essays on the Works of Erasmus*, ed., Richard L. De Molen, New Haven; Yale University Press, 1978, p. 51-60 ;

<sup>46</sup> Voir Nathalie Dauvois, « Sources païennes/ sources chrétienne dans quelques adages d'Érasme à Montaigne », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 102, 2001, p. 49-62 ; Ch. B. Magnien, « Présence de l'art poétique d'Horace dans les *Adages* d'Érasme », *Camena*, n°13, octobre 2012, p.1-20.

<sup>47</sup> Voir J. Chomarat, « Érasme traducteur des poètes grecs dans les *Adages* » dans *Miscellanea Jean-Pierre Vanden Branden : Erasmus ab Anderlaco*, Archives et bibliothèques de Belgique, numéro spécial 49, Bruxelles, Archives et bibliothèques de Belgique, 1995, p. 297-322.

<sup>48</sup> Voir Renzo Tosi, « Gli *Adagia* di Erasmo e la presenza di topoi classici nella letteratura europea » *Erasmo da Rotterdam e la cultura europea*. Milenniomedievale 79. Atti di convegni 24. Atti dell'incontro di Studi nel V centenario della laurea di Erasmo all'Università di Torino (Torino, 8-9 settembre 2006), éd. Enrico Pasini, Pietro B. Rossi, Florence, Sismel, Edizioni del Galuzzo, 2008, p. 43-59.

<sup>49</sup> Voir Alexandre Vanautgaerden, « L'index thématique des 'Adages' d'Érasme (1508-1536) » dans Jean-François Gilmont et Alexandre Vanautgaerden (dir.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, Brepols, 2010, p. 241-268.

<sup>50</sup> Voir Antonio Serrano Cueto, « Revisión de una vieja polémica : Polidoro Virgilio y Erasmo sobre la primacía de los *Adagia* », *Humanismo y pervivencia del Mundo Clásico*, III.3 (2002), p. 1613-1621.

<sup>51</sup> Voir M. M. Phillips, « La 'philosophia Christi' reflétée dans les 'Adages' d'Érasme », *Courants Religieux et Humanisme à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1959, p. 53-71- Colloquy at Strasbourg, May 3-11, 1957 ; « La sottise, la stupidité dans les *Adages* d'Érasme », *Sottise et ineptie, de la Renaissance aux Lumières. Discours du savoir et représentations romanesques*. Colloque organisé par le Centre d'Études du Roman et du Romanesque U. P. J. V. Amiens, et le Centre des Sciences de la Littérature Française Université Paris X-Nanterre (25-27 mars 2004). Études réunies et présentées par Nicole Jacques-Lefèvre et Anne-Pascale Pouey-Mounou, *Littérales* n° 34/35, Université Paris X-Nanterre, U. P. J. V. Amiens, 2004, p. 19-32.

et Pierre Petitmengin<sup>52</sup> et au colloque « Lire, interpréter, transmettre les *Adages* d'Érasme » organisé par Marie-Dominique Legrand avec la collaboration de Mathieu de La Gorce, qui a eu lieu à l'Université de Paris – Ouest, du 13 au 15 mars 2014.

De nombreuses études sur la vie et l'œuvre d'Érasme traitent des *Adages*, plus précisément des questions suivantes : la genèse, la réception et la censure de ce recueil<sup>53</sup>, son originalité<sup>54</sup>, la définition de l'adage, la sélection des expressions et l'ordre de leur présentation, la fonction de celles-ci<sup>55</sup>, l'implication de l'humaniste dans les travaux typographiques<sup>56</sup>, l'usage de certains adages pour la mise en valeur du travail de l'humaniste<sup>57</sup>, la réconciliation de la sagesse païenne avec l'enseignement chrétien<sup>58</sup>, l'actualisation de la culture antique dans les commentaires d'adages<sup>59</sup> et la présence des méditations politiques dans certains d'entre eux<sup>60</sup>.

Certes, on peut deviner que dans la littérature scientifique les *Adages*, dans l'ensemble, ne sont pas considérés comme un ouvrage politique. Cependant, dans la mesure où c'est dans ce recueil que l'humaniste exprime directement ses idées politiques pour la première fois, il nous a paru intéressant de l'étudier comme outil d'éducation politique.

De nombreux chercheurs s'intéressent à Érasme en tant que précepteur<sup>61</sup> et penseur politique<sup>62</sup>. Les aspects le plus souvent traités sont : les relations de l'humaniste avec les princes de

---

<sup>52</sup> Cet après-midi consistait en une intervention intitulée « Lire, feuilleter, utiliser les *Adages* » de Daniel Ménager, d'Emanuele Lelli et de Jean Trinquier et en une table ronde « Traduire les *Adages* » animée par Tristan Vigliano, avec Bérengère Basset, Lucie Claire, Rachel Darmon et Pierre Ferran.

<sup>53</sup> Voir entre autres Léon-Ernest Halkin, *Érasme parmi nous*, Paris, Fayard, 1988 ; J.-C. Margolin, *Érasme, précepteur de l'Europe*, Paris, Julliard, 1995.

<sup>54</sup> Voir Paul Jacopin et Jacqueline Lagrée, *Érasme, Humanisme et langage. Philosophies*, Paris, PUF, 1996 ; J.-C. Margolin, *Érasme par lui-même*.

<sup>55</sup> Voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*.

<sup>56</sup> Voir A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, THR, Genève, Droz, 2012.

<sup>57</sup> Lisa Jardine, *Erasmus, Man of Letters. The Construction of Charisma by Print*, Princeton, N. J., 1995 ; Hilmar Matthias Pabel, *Herculean labours : Erasmus and the edition of St Jerome's letters in the Renaissance*, Brill, 2007.

<sup>58</sup> J.-C. Margolin, *Érasme par lui-même*.

<sup>59</sup> Voir J. Huizinga, *Érasme*, traduit du néerlandais par V. Bruncel ; préface de Lucien Febvre, Paris, Gallimard, 1980.

<sup>60</sup> Voir A. Renaudet, *Études érasmiennes* ; James D. Tracy, *The Politics of Erasmus. A Pacifist Intellectual and His Political Milieu*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1978 ; Pierre Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1969 ; Henri Weber, *Histoire des idées et des combats d'idées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles de Ramon Lull à Thomas More*, Paris, Honoré Champion, 1997.

<sup>61</sup> Voir notamment J.-C. Margolin, *Érasme, précepteur de l'Europe*.

<sup>62</sup> Voir notamment Lester K., « Notes on the Political Theories of Erasmus », *The Journal of Modern History*, vol. 2, N°2 (Jun. 1930), p. 226-236. Published by The University of Chicago Press. Consulté le 19 février 2018. URL: <http://www.jstor.org/stable/1872312>. ; Eberhard von Koerber, *Die Staatstheorie des Erasmus von Rotterdam*, Berlin, 1967 ; James D. Tracy, *The Politics of Erasmus. A Pacifist Intellectual and His Political Milieu*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1978.

son époque<sup>63</sup>, le pacifisme érasmien<sup>64</sup>, la question du bon et du mauvais gouvernement<sup>65</sup>. Les avis divergent sur les préférences politiques d'Érasme.

Certains considèrent qu'il est plutôt partisan de la monarchie<sup>66</sup>. D'autres voient en lui un adepte du régime républicain<sup>67</sup>.

En tant que conseiller du prince, Érasme est parfois comparé à Machiavel<sup>68</sup>. Pourtant, il faudrait tenir compte du fait que leurs ouvrages ont été conçus dans des contextes différents et qu'ils n'ont pas eu le même objectif. Le *Prince* de Machiavel relève de la politique réaliste ; on ne sait pas exactement dans quel but cet ouvrage a été rédigé par l'humaniste florentin et s'il était

---

<sup>63</sup> Voir notamment J.-C. Margolin, « Érasme entre Charles-Quint et Ferdinand I<sup>er</sup>, et le modèle érasmien du prince chrétien », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, tome 99, n°1 1987, p. 275-301. Persée [en ligne]. Consulté le 12 juin 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/mefr\\_0223-5110\\_1987\\_num\\_99\\_1\\_2910](http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5110_1987_num_99_1_2910) DOI : 10.3406/mefr.1987.2910 ; L. -E., « Érasme entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint », *Érasme. Sa pensée et son comportement*, IV, p. 301-319 ; Wilhelm Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*' (1516) » dans Chantal Grell, Werner Paravicini, Jürgen Voss (Hgg.), *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, « Pariser Historische Studien », Bd. 47, Bonn, 1998, p. 392-395.

<sup>64</sup> Voir notamment Pierre Brachin, « *Vox clamantis in deserto*. Réflexions sur le pacifisme d'Érasme », *Colloquia Erasmiana Turonensia*, p. 247-275 ; *Guerre et paix dans la pensée d'Érasme*, introduction, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier Montaigne, 1973 ; J. Chomarat, « Un ennemi de la guerre : Érasme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n° 33, décembre 1974, p. 445-465. Persée [en ligne]. Consulté le 23 mars 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/bude\\_1247-6862\\_1974\\_num\\_33\\_4\\_3516](http://www.persee.fr/doc/bude_1247-6862_1974_num_33_4_3516) DOI : 10.3406/bude.1974.3516 ; L.-E. Halkin, « Érasme, la guerre et la paix », *Érasme. Sa pensée et son comportement*, London, Variorum reprints, 1988, XV, p. 13-44 ; J.-C. Margolin, « Guerre et paix », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXXIV-CXXVII ; I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 1-26 ; Wilhelm Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*' (1516) » dans Chantal Grell, Werner Paravicini, Jürgen Voss (Hgg.), *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, « Pariser Historische Studien », Bd. 47, Bonn, 1998, p. 392-395 ; *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, Paris, Classiques Garnier, 2015, introduction, p.22-25.

<sup>65</sup> Voir notamment P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 102-118 ; Fiorella De Michelis Pintacuda, « *L'Institutio principis christiani* di Erasmo da Rotterdam », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, tome 99 n° 1, 1987, p. 268. Viewed on 24.03.2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/mefr\\_0223-5110\\_1987\\_num\\_99\\_1\\_2909](http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5110_1987_num_99_1_2909) DOI : 10.3406/mefr.1987.2909 ; Wilhelm Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*' (1516) », p. 392-395 ; Jeanine De Landtsheer, « On good government : Erasmus's *Institutio principis christiani* versus Lipsius's *Politica* », *The Reception of Erasmus in the Early Modern Period*, Leiden, Brill, 2013, p. 179-208 et « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: ACMRS, 2019).

<sup>66</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 124 ; D. Ménager, « Tyrannie », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXIII.

<sup>67</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 108 ; H. Weber, *Histoire des idées et des combats d'idées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, p. 772 ; *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 81-82.

<sup>68</sup> Manuel Fernández Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, obra patrocinada por la Fundación Academia Europea de Yuste, Edición Conmemorativa del V Centenario del nacimiento de Carlos V (1500-1558), Barcelona, Espasa Libros, 2015, p. 262-263 ; *L'éducation du Prince chrétien ou L'art de gouverner*, traduit du latin par A.-M. Greminger et présenté par J.-C. Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2016, introduction, p. 14-15.

destiné à être publié. En revanche, Érasme écrit plutôt en moraliste et idéaliste. Ses conseils explicites adressés au jeune prince sont aussitôt publiés. Pourtant, selon Pierre Mesnard, Érasme ne pourrait être considéré comme théoricien politique, dans la mesure où il n'a pas laissé d'institutions précises<sup>69</sup>. Mais il a le mérite d'avoir restitué les enseignements traditionnels « dans leur urgente obligation et dans leur complexité », et d'avoir essayé « d'infuser dans l'Europe renaissante un sang nouveau »<sup>70</sup>.

Notre objectif est de déterminer les principales valeurs politiques qu'Érasme veut inculquer à ses lecteurs et les moyens par lesquels il essaie de le faire dans les *Adages*. Dans ce but nous envisageons une enquête en trois temps :

1. Une analyse préalable de l'ensemble du recueil pour voir à quel point Érasme est créatif dans sa manière de traiter l'héritage antique ;
2. Un examen des commentaires où les idées politiques sont exprimées plus ou moins directement ;
3. Une étude portant sur la manière dont les rois légendaires de l'Antiquité sont présentés et traités dans les *Adages*. Nous avons choisi trois figures bien connues de l'épopée d'Homère, source de tout savoir : Achille, héros principal de l'*Illiade*, Ulysse, personnage central de l'*Odyssee*, et Agamemnon, commandant en chef de l'armée achéenne. *A priori*, ces figures ne semblent pas avoir une place importante dans les *Adages*, si on s'en tient à leur récurrence au sein du recueil. Nous pensons toutefois qu'elles sont intéressantes, la façon dont elles sont présentées correspondant aussi bien aux convictions politiques qu'aux principes pédagogiques de l'humaniste rotterdamois.

Notre étude est composée de deux volumes (A et B). Le présent volume (A) contient une introduction, trois chapitres et une conclusion. Il est muni d'une bibliographie et des index. L'enjeu du premier chapitre, intitulé « Les *Adages*. D'un recueil d'expressions à un ouvrage infini », est de faire le point, d'une part sur la définition du terme « adage » et de ses usages érasmiens, ce qui nous amène à la question de la sélection des adages et à celle de la créativité de l'humaniste, et d'autre part sur l'évolution du recueil, ses fonctions et l'usage que l'on en a fait.

---

<sup>69</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 137. Cf. J.-C. Margolin, « Érasme entre Charles-Quint et Ferdinand I<sup>er</sup>, et le modèle érasmien du prince chrétien », p. 275.

<sup>70</sup> « Érasme se propose d'infuser dans l'Europe renaissante un sang nouveau capable de rajeunir tout l'organisme. Il faut, nous affirme-t-il, un généreux acte de foi dans l'idéal, à tous les niveaux de la vie : l'accord entre les peuples ne peut provenir que d'une foi commune, la paix de la chrétienté que des enseignements du christianisme. Ces enseignements traditionnels, le mérite d'Érasme c'est de les avoir restitués à la fois dans toute leur urgente obligation et dans leur complexité négligée. Il montre la nécessité pour les chrétiens d'être pacifiques et coordonnés dans la recherche du bien commun » P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 136.

Dans le second chapitre, intitulé « Les *Adages* au service de l'éducation politique », nous tenons en premier lieu à repérer des éléments de *speculum principis* dans les commentaires des adages n° 201, 1001, 1401 et 2601. Nous nous interrogeons sur la nature du lien qui s'établit entre l'adage et la question du bon et du mauvais prince, en observant comment l'adage introduit cette problématique. Nous nous y intéressons également à la reprise des idées présentes dans les *Adages* dans d'autres écrits d'Érasme, notamment dans *l'Institution du prince chrétien*. En second lieu, nous nous penchons sur l'aspect méthodologique en étudiant l'usage des adages et de la terminologie, ainsi que les autres moyens auxquels l'humaniste a recours pour inculquer les bonnes valeurs à ses lecteurs.

Quant au troisième chapitre, « Achille, Ulysse et Agamemnon dans la pédagogie érasmiennne », nous y analysons respectivement le rôle de chacune de ces figures dans la pédagogie princière telle qu'elle est conçue par Érasme. Plus précisément, nous tenons à y voir comment la manière dont ces figures sont traitées dans les *Adages* est liée aux convictions politiques et aux principes pédagogiques d'Érasme.

Le second volume (B) contient les textes de notre corpus, accompagnés de traductions françaises<sup>71</sup>, placées en miroir, et munies d'annotations. Pour notre étude, nous avons constitué un corpus de soixante-dix adages liés aux trois rois du cycle troyen mentionnés ci-dessus. Parmi les adages de notre corpus figurent quatre formules célèbres pourvues de longs commentaires<sup>72</sup>. D'autres sont moins connues avec des commentaires relativement courts, mais qui ont un certain intérêt pour notre problématique. Nous avons retenu aussi bien les adages qui contiennent le nom d'une des trois figures homériques<sup>73</sup> que ceux dont le lien avec celles-ci est expliqué ou établi dans le commentaire<sup>74</sup>. Toutefois, nous avons exclu les cas où la figure est simplement mentionnée sans que cela apporte quelque chose à notre analyse<sup>75</sup>.

---

<sup>71</sup> Pour ces traductions nous nous appuyons sur la récente édition dirigée par J.-C. Saladin. Cependant, à certains endroits nous nous permettons de proposer nos propres traductions (pour plus de détails voir les notes préliminaires du volume B). Dans le volume A, les adages de notre corpus sont cités d'après le volume B, les autres d'après l'édition dirigée par J.-C. Saladin.

<sup>72</sup> Il s'agit des adages *Aut regem aut fatuum nasci oportere* – « Qu'il faut naître roi ou sot » (n° 201), *Festina lente* – « Hâte-toi lentement » (n°1001), *Spartam nactus es, hanc orna* – « C'est Sparte que tu as eu en partage, c'est elle que tu dois faire fleurir » (n°1401), *Scarabeus aquilam quaerit* – « Un scarabée pourchasse un aigle » (n°2601).

<sup>73</sup> Par exemple, l'adage *Jecit Achilles duas tesseras et quatuor* – « Achille a fait deux et quatre aux dés » (n° 1746).

<sup>74</sup> Par exemple, *Cothurno versatilior* – « Plus changeant que le cothurne » (n° 94) associé à Ulysse « aux mille visages ».

<sup>75</sup> Par exemple celui de l'adage *Aderit Temessaes genius* – « L'esprit de Témessa sera là » (n° 88) à l'origine duquel est Politès, compagnon d'Ulysse et où ce dernier est mentionné uniquement à l'endroit l'humaniste explique qui est Politès.

## 1. LES ADAGES. D'UN RECUEIL D'EXPRESSIONS À UN OUVRAGE INFINI

Tout d'abord, il nous semble nécessaire de présenter les *Adages*. Nous savons que cet ouvrage a sans cesse été augmenté, peaufiné, modifié, et qu'il accompagna l'humaniste pendant trente-six années de sa vie (1500-1536). D'un humble petit recueil d'expressions antiques qu'il représentait à sa genèse, il devint une sorte d'anthologie de la littérature antique en même temps qu'une encyclopédie de l'Antiquité, avec des éléments de manuel de méthodologie. Nous savons également que l'ouvrage est très marqué par la personnalité d'Érasme.

Ce que nous nous proposons dans ce chapitre, c'est de nous interroger, à la lumière des indications et des suggestions érasmiennes ainsi que des apports de la littérature critique, sur la nature du contenu de cet ouvrage incroyablement riche, hybride et surprenant. Nous tenons aussi à retracer les principales étapes de l'histoire éditoriale de ce recueil.

## 1.1. REMARQUES SUR LE CONTENU DU RECUEIL

Penchons-nous tout d'abord sur le titre du recueil, c'est-à-dire sur la signification du mot *adagium* et sur son acception érasmienne. Comment faut-il comprendre le mot *adagium* ? Que contient exactement ce volumineux recueil à 4151 entrées ? Comme le note Jacques Chomarat<sup>76</sup>, la réponse ne va pas de soi.

### 1.1.1. *Adagium* : un terme difficile à définir

Ce terme semble être apparu au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. dans les écrits de l'homme politique et grammairien Soranus, comme l'atteste le poète de la même époque, Varron<sup>77</sup>. Toutefois, Varron remarque que ce terme est inusité et lui préfère le mot grec *παροιμία* : « On lit dans Valérius Soranus : c'est un vieil adage, ô P. Scipion. *Adagio* est tellement tombé en désuétude, que le mot grec *παροιμία*, qui l'a remplacé, est plus significatif... »<sup>78</sup>. Or, *παροιμία* n'est autre que l'équivalent grec du latin *proverbium*<sup>79</sup>. Étymologiquement, *adagio* est lié au verbe latin *aio* (« dire », « affirmer », « soutenir »), dont la forme ancienne est *\*ag-yo*. C'est à la racine *ag* que s'est ajoutée la préposition *ad*, et on a obtenu *adagio* (« ce qui sert à prouver »).<sup>80</sup> Nous avons également la forme *adagium* attestée chez Aulu-Gelle<sup>81</sup>. En tant que preuve, l'adage s'inscrit donc dans le domaine de la rhétorique. Si ce terme est très peu utilisé dans l'Antiquité, il semble acquérir une nouvelle ampleur à la Renaissance, très probablement grâce aux *Adagiorum Chiliades* d'Érasme.

---

<sup>76</sup> J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 771.

<sup>77</sup> Varr., *Ling.*, 7, 31.

<sup>78</sup> *Apud Valerium Soranum : Vetus adagio est, o Publi Scipio, quod verbum usque eo evanuit, ut Graecum pro eo positum magis sit apertum : nam idem est quod παροιμίαν vocant Graeci ...* Nous suivons l'édition M. Nisard numérisée par M. Szwajcer et disponible sur le site de Philippe Remacle ( *Macrobe (œuvres complètes), Varron (De la langue latine), Pomponius Méla (œuvres complètes) avec la traduction en français publiées sous la direction de M. Nisard*, Paris, Firmin-Didot frères, 1875, URL : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/varron/lingua7.htm>).

<sup>79</sup> Ausone semble faire le même rapprochement en employant comme synonymes les termes *adagio* et *proverbium* (Aus., *Techn.*, 4 (340), 7).

<sup>80</sup> Pour l'étymologie du terme nous nous appuyons sur les dictionnaires suivants: Alfred Ernout et Antoine Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1967<sup>4</sup>; Alois Walde et Johann Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1938<sup>3</sup>; Karl Georges, *Lateinisch-Deutsches Handwörterbuch*, Leipzig, 1861. Cf. Maurice Maloux, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse-Bordas, 1998, introduction, p. VI-IX. Selon M. Maloux, le mot *adagium* est obtenu de la contraction de *ad agendum* (« ce qui doit être fait »).

<sup>81</sup> Aul. Gell., *Noct. attic.*, 1 pr. 19.

Voyons comment Érasme conçoit le sens du mot *adagium* et relisons notamment l'avant-propos des *Adagiorum Chiliades*, dont il consacre une partie<sup>82</sup> à la définition de la *paroemia*<sup>83</sup> qu'il envisage clairement comme équivalent de l'*adagium*.

Il donne d'abord les définitions anciennes de grammairiens antiques Donat et de Diomède. Selon eux, l'adage se caractérise par la présence de deux traits. Premièrement, c'est une expression voilée, enveloppée (*involucrum aliquod*), ce qui fait de lui une forme d'allégorie ou de métaphore (*metaphorae tectorium*), deuxièmement, il a quelque chose de gnomique, de sentencieux, c'est-à-dire qu'il exprime sous forme générale une règle de vie que l'on applique aux circonstances particulières (*rebus temporibusque accomodatum*). Érasme critique ces définitions en affirmant qu'aucun de ces deux traits n'est indispensable<sup>84</sup>, et propose sa propre définition, *Paroemia est celebre dictum, scita quapiam novitate insigne*<sup>85</sup>, que nous traduisons ainsi : « la *paroemia* est une parole couramment citée se distinguant par quelque nouveauté subtile »<sup>86</sup>. Dans le chapitre suivant<sup>87</sup> des *Prolégomènes*, l'humaniste précise les caractéristiques du proverbe présents dans la définition : le proverbe, dit-il, doit être connu de tous et couramment utilisé (*hoc est vti celebratum sit vulgoque iactatum*), et il doit se distinguer d'une certaine manière du langage ordinaire (*Deinde scitum, vt aliqua ceu nota discernatur a sermone communi*)<sup>88</sup>. En ce qui concerne le premier trait, il est à noter que du fait d'être souvent cité et répété, l'adage acquiert de l'autorité, de sorte que plus il est ancien, plus il est estimé et plus il persuade<sup>89</sup>. Quant au second trait de l'adage, dans le chapitre III, intitulé « Ce qui donne au proverbe son originalité »<sup>90</sup>, il note que ce qui procure à l'adage son originalité, ce sont parfois des figures de style, qu'il s'agit

---

<sup>82</sup> Cap. I. *Quid sit paroemia*.

<sup>83</sup> Érasme, *Opera omnia Desiderii Erasmi recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata* II. I-II.VIII, Elsevier, North-Holland, 1993-2005, *Prolegomena*, p. 45-83.

<sup>84</sup> ASD II-1, p. 45-46.

<sup>85</sup> ASD II-1, p. 46.

<sup>86</sup> Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 20 : « un adage est une parole relevant de l'usage commun, caractérisée par la nouveauté subtile du tour » ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 772 : « l'adage est une expression répandue, remarquable par quelque trouvaille heureuse » ; Jean Céard, « Le proverbe selon Érasme », p. 18 : « Dans sa définition de l'adage, Érasme considère comme deux traits conjointement indispensables que l'adage soit répandu et qu'il se recommande par son tour original ».

<sup>87</sup> Cap. II., *Quid paroemiae proprium et quatenus*.

<sup>88</sup> ASD II-1, p. 46-47.

<sup>89</sup> Sur l'autorité des adages en tant que vestiges de la sagesse ancienne voir le chapitre V des *Prolégomènes* (*Commendatio proverbiorum a dignitate*), ASD II-1, p. 52-60, sur la capacité de l'adage de persuader par son autorité voir la fin du chapitre VIII (*Ad ornatum conducere paroemiam*) des *Prolégomènes* (ASD II-1, p. 64). Sur l'efficacité des adages en tant qu'arguments et sur leur autorité due à leur ancienneté voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 780.

<sup>90</sup> *Quibus ex rebus accedit novitas paroemiae*. La traduction de l'édition de Jean-Christophe Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 21).



presque toujours de la métaphore mais que l'allégorie n'est pas moins fréquente<sup>91</sup>. Le langage de l'adage est donc un langage figuré, imagé, métaphorique. D'où son effet d'étrangeté<sup>92</sup>.

Ce qui attire d'emblée notre attention d'un point de vue terminologique, c'est que bien que le mot *adagium* figure dans le titre, il est ensuite moins souvent utilisé que le mot *proverbium*, employé comme son synonyme, ainsi que par l'équivalent grec sous forme latinisée – *paroemia*. L'humaniste a recours également au mot au sens plus large – *dictum*. Comment expliquer cela, sinon par le fait que le mot *adagium*, malgré son emploi fréquent était encore relativement nouveau à l'époque et probablement moins compréhensible pour les lecteurs que les autres termes mentionnés ci-dessus ? Si ce terme rare a été néanmoins choisi pour le titre, c'est peut-être parce que l'humaniste voulait insister sur l'aspect rhétorique des éléments répertoriés dans son recueil qui est dans l'étymologie même de ce mot. Le moyen de persuasion constitue un point important. Deux des quatre principales raisons pour lesquelles il faudrait connaître les proverbes relèvent de la rhétorique : la connaissance des proverbes conduit à la capacité de persuader et rend le discours plus élégant<sup>93</sup>. L'humaniste y consacre deux chapitres des *Prolégomènes*. Dans le chapitre VII, intitulé « Les proverbes comme moyen de persuasion »<sup>94</sup>, l'humaniste note qu'Aristote<sup>95</sup> classait l'adage<sup>96</sup> dans la catégorie des preuves<sup>97</sup>. Il ajoute que Quintilien<sup>98</sup> associait les adages aux exemples et leur attribuait la même force remarquable<sup>99</sup>. Il note aussi que Quintilien mentionne les proverbes comme « s'ils servaient de plus d'une façon à être éloquent »<sup>100</sup> et qu'il les range parmi les arguments très utiles pour persuader et émouvoir<sup>101</sup>. Plus loin, pour montrer la puissance persuasive d'un adage, il donne l'exemple de Cicéron qui, dans le discours *Pour Flac-*

---

<sup>91</sup> *Nonnumquam eam figura conciliat... Metaphora paene semper adest... Allegoria non minus crebra* (ASD II, 1, p. 48).

<sup>92</sup> *Nonnumquam ipsa eloquendi novitas paroemiam efficit... Quamquam haec ipsa novitas, ut omnis alia, proficitur a figura* (ASD II-1, p. 50).

<sup>93</sup> *Conducit autem paroemiarum cognitio cum ad alia permulta tum potissimum ad quatuor : ad philosophiam, ad persuadendum, ad decus et gratiam orationis, ad intelligendos optimos quosque auctores* (ASD II-1, p. 60). Sur les deux autres raisons voir ci-dessous (1.1.2 ; 1.2.2).

<sup>94</sup> *Ad persuadendum conducere proverbialia*. La traduction est celle de l'édition dirigée par J.- C. Saladin (*Adages*, vol. I, p. 28).

<sup>95</sup> Aristot., *Rhet.*, 1, 15.

<sup>96</sup> Nous utiliserons en français le mot adage, même si Érasme le remplace par des termes qu'il considère comme équivalents de celui-ci.

<sup>97</sup> *...Aristoteles ipse satis declarat, qui non semel in Rhetorices praeceptis paroemias inter testimonia connumerat* (ASD II-1, p. 62).

<sup>98</sup> Quint., *Inst. or.*, 5,11, 21.

<sup>99</sup> *Quintilianus... paroemias exemplis adjungit ut parem cum illis vim obtinentes, quorum est vel praecipua* (ASD II-1, p. 62).

<sup>100</sup> *... proverbiorum mentionem facit tamquam non una ratione ad bene dicendum conducentium* (ASD II.1, p. 62). Traduction de l'édition dirigée par J.- C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 28).

<sup>101</sup> *...in argumentorum genere collocate* (ASD II-1, p. 62).

cus<sup>102</sup>, sut retirer la crédibilité aux témoins en recourant à l'adage *In Care periculum* – « Teste le danger sur un Carien »<sup>103</sup>. Après avoir souligné que les philosophes et les historiens ont recours aux adages, pour étayer leurs raisonnements et donner plus de crédit à leurs propos, il passe aux autorités chrétiennes et note que même saint Jérôme s'est servi d'un adage pour confirmer une sentence de l'Évangile, l'apôtre Paul n'a pas dédaigné non plus les adages et en a fait usage lorsqu'il en a eu l'occasion<sup>104</sup>.

Cette valeur rhétorique n'est pas perdue de vue dans les commentaires des adages qui contiennent assez souvent des consignes portant sur l'usage de l'adage, c'est-à-dire des indications sur les circonstances dans lesquelles il serait convenable de l'employer et sur la manière dont on pourrait le modifier, afin d'adapter à de nouveaux contextes. Il est à noter aussi que le recueil est muni de deux index alphabétique et thématique (*juxta locos*)<sup>105</sup> pour que le lecteur puisse se repérer dans ce volumineux ouvrage et trouver rapidement et aisément l'adage-preuve dont il a besoin. Les *Adages* font ainsi écho au manuel de rhétorique, *La double abondance des mots et des choses*<sup>106</sup>, où l'humaniste conseille de relever des expressions au fil des lectures en les classant selon les lieux communs<sup>107</sup>, afin de les avoir à disposition en tant que « provision » (*suppellex*)

---

<sup>102</sup> Cic., *Flac.*, 27. 65.

<sup>103</sup> ASD II-1, p. 62. La traduction est celle de l'édition dirigée par J. – C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 29). Il s'agit d'un adage répertorié dans le recueil érasmien (n° 514).

<sup>104</sup> ASD II-1, p. 63.

<sup>105</sup> L'humaniste parle de ces index dans son épître adressée aux lecteurs (*Des. Erasmus Roterodamus ad lectorem de duobus indicibus*). L'index thématique est mentionné également dans celle de 1508. Sur ce sujet, voir ci-dessous (1.2.1). Au sujet des index des *Adages* voir A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 7, 117sq. Voir aussi A. Vanautgaerden, « L'index thématique des 'Adages' d'Érasme (1508-1536) », p. 241-268.

<sup>106</sup> *De duplici copia verborum ac rerum*. La traduction est celle de Jacques Chomarat, *Œuvres choisies*, p. 233. Rappelons qu'il s'agit d'un précis scolaire écrit pour John Colet, fondateur de l'École Saint-Paul de Londres. L'ouvrage conçu en 1499, lors du premier séjour d'Érasme en Angleterre. Sur ce séjour et sur les liens de l'humaniste avec l'Angleterre voir ci-dessous (1.2.1), est publié en 1512 à Paris, chez Josse Bade, très bien accueilli et plusieurs fois réédité. Il est lié aux années parisiennes de préceptorat (1495-1499) de l'humaniste. Marqué par les *Élégances de la langue latine* (rédigées en 1444 et publiées en 1471) de Laurent Valla (sur Érasme lecteur de Valla voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 242-252), cet ouvrage a pour but de familiariser les jeunes avec la langue latine et de les rendre capables de s'exprimer librement et élégamment en leur enseignant les méthodes d'accumulation de matériaux utiles pour enrichir le discours. Sur cet ouvrage voir *De copia verborum ac rerum*, éd. Betty I. Knott, *Opera omnia Desiderii Erasmi*, I, 6, Amsterdam, New York, Oxford, Tokyo, North-Holland, 1988, introduction, p. 7-19 ; J. Chomarat, *Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de Jacques Chomarat, Paris, Librairie générale française, 1991, p. 233, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, *Les classiques de l'humanisme*, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1981, p. 736-761 ; A. Moss, *Les recueils de lieux communs. Apprendre à penser à la Renaissance*, traduit de l'anglais par Patricia Eichel-Lojkine, Monique Lojkine-Morelec, (Marie-Christine Munoz-Teullié) et Georges-Louis Tin, Genève, Droz, 2002, p. 177-199 ; G. Vallese, « Érasme et le *De duplici copia verborum ac rerum* », *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 233-239 ; Antoine Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Éditions du Seuil, 1979, p. 315-317.

<sup>107</sup> Pourtant, concernant la méthode de ranger les adages par *loci* pendant la lecture, J. Chomarat dit qu'Érasme ne semble pas l'avoir suivie lors de la constitution de son recueil, ce dont témoigne « la présence d'un ordre alphabétique mal camouflé », et ce qui s'explique par le fait que son but n'est pas de constituer « un répertoire pour

pour un discours<sup>108</sup>. Les adages sont donc au service de l'abondance (*copia*) et par conséquent au service de la *varietas* qui rend un discours agréable<sup>109</sup>.

Après cette parenthèse sur la dimension rhétorique des *Adages*, revenons aux *Prolégomènes* et à cet emploi du mot *paroemia* comme synonyme de l'*adagium*. Il faut dire que, de manière générale, ce terme *adagium* est assez difficile, sinon impossible, à définir à cause de nombreuses interactions qu'il a avec d'autres formes de la littérature gnomique. La même chose peut être dite d'autres termes relevant de ce type de littérature. Comme le rappelle Jean Lafond cité par Bernard Roukhomovsky<sup>110</sup>, les passages inévitables entre les catégories se recouvrant partiellement vouent toute tentative de définition stricte à l'échec. Nous proposons ci-dessous un petit tableau récapitulatif, afin de mettre en évidence les correspondances entre les termes désignant les diverses formes gnomiques<sup>111</sup>.

---

l'orateur ou l'écrivain », mais de faire un dictionnaire (J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 764).

<sup>108</sup> Sur ce conseil érasmien, voir A. Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, p. 315-316.

<sup>109</sup> Sur l'étymologie de la *copia* et son sens chez les auteurs antiques voir Terence Cave, *Cornucopia. Figures de l'abondance au XVI<sup>e</sup> siècle : Érasme, Rabelais, Ronsard, Montaigne*, Paris, Éditions Macula, 1997, p. 31-36. Notons que la notion de la *copia*, telle qu'elle est conçue par Érasme, est étroitement liée à celle de la *varietas*, car l'humaniste entend par le mot *copia* non l'abondance des mots prononcés dans un discours, mais l'abondance des provisions de mots dont on dispose pour un discours pour rendre celui-ci plus varié et plus agréable. Sur le sens érasmien de la *copia* voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 715-721, T. Cave, *Cornucopia. Figures de l'abondance au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 46-61. A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 120. Voir aussi A. Vanautgaerden, « L'index thématique des 'Adages' d'Érasme (1508-1536) », p. 264 ; P. Jacopin et J. Lagrée, *Érasme, Humanisme et langage*, p. 39-40.

<sup>110</sup> B. Roukhomovsky, *Lire les formes brèves*, Paris, Nathan, 2001, p. 64.

<sup>111</sup> Pour mieux montrer ces correspondances, nous avons mis dans ce tableau également certains termes qui ne nous intéresseront pas dans notre étude, et qui, par conséquent, ne seront pas traités.

Termes grecs	Termes latins	Leurs significations en français
ὁ αἶνος, ου	<i>fabula, ae</i>	« récit », « conte », « histoire », « fable », « apologue », « sentence », « proverbe », « fiction », « nouvelle ».
ὁ ἀπόλογος, ου	<i>apologus, i</i>	« récit détaillé », « récit fictif », « narration », « fable », « apologue »
τὸ ἀπόφθεγμα, ατος	<i>apophthegma, atis ; facete dictum</i>	« apophtegme », « sentence », « précepte »
ὁ ἀφορισμός, οῦ	<i>aphorismus, i</i>	« délimitation », « séparation », « définition brève », « sentence », « aphorisme »
ἡ γνώμη, ης	<i>sententia, ae</i>	« pensée », « sentence », au pluriel « maximes morales des sages », « façon de voir », « avis », phrase », « maxime »
τὸ ἐνθύμημα, ατος		« pensée », réflexion », « conseil », « avertissement », « sentence »
ὁ λόγος, ου	<i>dictum, i ; verbum, i</i>	« parole », « dire », « sentence », « maxime », « proverbe », « mot », « bon mot », « mot d'esprit », « précepte », « parole », « expression »
ἡ παραβολή, ῆς	<i>parabola, ae</i>	« comparaison », « rapprochement », « parabole », « discours allégorique », « similitude », « proverbe »
ἡ παράθεσις, εως		« action de rapprocher », « comparaison », « parallèle », fig. « citation »
ἡ παροιμία, ας	<i>proverbium, i</i>	« proverbe », « parabole », « dicton »
ἡ ῥῆσις, εως		« action de parler », « parole », « discours », « mot qu'on cite », passage d'un auteur »
ἡ χρεια, ας	<i>chria, ae</i>	« usage », « emploi », « matière dont on fait usage », fig. « matière à discussion », « sujet de développement », « lieu commun », « emploi qu'on fait d'une sentence, d'un lieu commun à un cas déterminé », « exposé avec exemple d'une pensée, d'un lieu commun »
	<i>adagium, i ; adagio, onis</i>	« adage », « sentence », « morale », « proverbe »

	<i>commemoratio, onis</i>	« action de rappeler, de mentionner »
	<i>vox, vocis</i>	« mot prononcé par quelqu'un », « parole », « propos », « dires », « sentence »

Nous voyons que les limites entre la plupart de ces définitions des termes ne sont pas étanches. Maloux propose quelques définitions dans l'introduction de son *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*<sup>112</sup>. Il nous rappelle qu'un adage est une proposition ayant pour fin une action morale, un apophtegme, une parole notable d'un personnage illustre, un proverbe, une proposition ayant une valeur morale et didactique qui se distingue de la locution proverbiale ne faisant que caractériser une personne ou une chose, et une sentence, une proposition personnelle. Par ailleurs, nous savons que γνώμη vient du verbe γινώσκω (« comprendre », « connaître », « reconnaître », « se faire une idée », « conclure », « juger ») et peut désigner la capacité de juger, ainsi que le résultat du jugement. Dans *Der neue Pauly*<sup>113</sup> nous lisons que ce mot a vite acquis une dimension éthique ; on entendait par γνώμη un jugement moral. C'est chez Sophocle, Euripide et Aristophane que γνώμη apparaît pour la première fois en tant que maxime. Dès ce moment, une γνώμη est conçue comme une phrase témoignant de la sagesse, une phrase attribuée toujours à une personne concrète. En cela, le mot ne s'éloigne pas du sens qu'il avait à l'origine, celui du jugement personnel. À partir de Théophraste, γνώμη aurait été conçue surtout comme un ornement de discours. À la γνώμη correspond en latin *sententia*. Venant du verbe *sentire* (« penser », « juger »), son sens est assez semblable à celui de γνώμη (« opinion », « avis », « jugement »). En rhétorique, par exemple pour Cicéron et Quintilien<sup>114</sup>, la *sententia* est également un ornement des discours. Dans tous les cas, la *sententia* est strictement personnelle, contrairement au *proverbium* qui est populaire et anonyme<sup>115</sup>. Mais tout n'est pas clair puisque plusieurs autres formes littéraires peuvent se rapprocher de celle de la γνώμη et se confondre en quelque sorte avec elle : par exemple, l'*apophthegma* et la *sententia* peuvent désigner tous les deux un dit mémorable attribué à une personne illustre comme un des sept Sages, Socrate, Alexandre le Grand. D'autre part, l'*aphorismus*, une courte phrase remarquable par son aspect paradoxal jouant tou-

<sup>112</sup> M. Maloux, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse-Bordas, 1998, introduction, p. VI-IX.

<sup>113</sup> DNP, t. 4, 1108-1116, t. 9 351, t. 1, 893.

<sup>114</sup> F. Delarue, « La *sententia* chez Quintilien », dans *La Licorne* 1979 n°3, p. 97-124.

<sup>115</sup> Cependant, les proverbes populaires peuvent avoir aussi une origine littéraire concrète et se confondre ainsi avec les sentences. Voir Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVI<sup>e</sup> s.*, Paris, Champion, 1925, introduction, p. XVI-XVII. Sur la confusion du proverbe avec la sentence voir aussi Paul Zumthor, « L'épiphonème proverbial », *Revue des Sciences Humaines* CLXIII, 1976, p. 321.

jours soit sur une anthithèse, soit sur une paronomase, ne se distingue pas facilement du *proverbium* ou de la *παροιμία* en grec, qui repose aussi sur le jeu de mots et utilise les mêmes figures de style. En même temps, l'*aphorismus* peut être aussi traduit par « sentence ». Quant à la parabole (*parabola*, *παραβολή*), si elle désigne une comparaison, un rapprochement, dans la Bible, elle est aussi une sorte d'équivalent du proverbe. L'équivalent hébreu du terme grec *παραβολή* est *māšāl* qui est d'abord appliqué au livre des *Proverbes* dans l'Ancien Testament. En outre, dans la Septante, Jean emploie toujours le mot *παροιμία* pour désigner la parabole. Or, la *παροιμία* désigne habituellement en grec le proverbe<sup>116</sup>. En tant que récit allégorique, *παραβολή* se rapproche également de la fable. Ainsi, les sens de ces mots se recoupent d'une certaine manière<sup>117</sup>.

L'emploi érasmien de la *paroemia* comme synonyme de l'*adagium* n'a donc rien d'étonnant. L'humaniste ne fait aucune différence entre ces deux termes, c'est seulement dans l'étude des sources, menée dans les commentaires, qu'il remarque que tel adage a pour origine une œuvre littéraire et tel autre est anonyme. En ce qui concerne la confusion avec d'autres formes gnomiques, notons que dans le chapitre IV<sup>118</sup> de l'Avant-propos, Érasme distingue la *paroemia* de *γνώμαι*, *ἀποφθέγματα*, *σκώμματα* et des *αἴνοι*, mais il lui arrive parfois de répertorier dans son recueil consacré aux adages certaines de ces autres formes, comme par exemple les apophthegmes<sup>119</sup>, ce qu'il signale néanmoins en l'occurrence.

Dans l'épître liminaire de l'édition de 1508, Érasme annonce directement qu'il avait eu envie, pour l'enrichissement et l'embellissement de son discours, d'ajouter aux adages « de belles métaphores, d'élégantes formules, de sublimes maximes, de gracieux jeux de mots, de poétiques allégories », mais qu'il y a renoncé à cause de l'ampleur de la tâche :

<sup>116</sup> F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey et Ané, 1908, t. IV, col. 2106.

<sup>117</sup> Pour la question de définitions dans la littérature gnomique voir R. Tosi, l'introduction du *Dictionnaire des sentences latines et grecques*, Trad. de l'italien (*Dizionario delle sentenze latine e greche*, Milano, RCS Rizzoli Libri S.p.A., 1991) par Rebecca Lenoir. Grenoble, Editions Jérôme Millon, 2010. Voir aussi F. R. Adrados, *Greek wisdom literature and the Middle Ages : the lost Greek models and their Arabic and Castilian translations*, Bern, Berlin, Bruxelles, P. Lang, 2009, p. 62sq. L'auteur y remarque que la *γνώμη* désigne une maxime générale, anonyme ou attribuée à un auteur, et qu'en même temps elle a un sens général, puisque quand nous parlons des recueils gnomologiques, nous pensons aux collections contenant aussi bien des maximes que des chies et des apophthegmes. Plus loin, il remarque également qu'une chie est une sorte d'apophthegme, qui, à son tour, est une sorte de au sens général du terme.

<sup>118</sup> *Quomodo paroemia differat ab iis, quae videntur illi confinia*.

<sup>119</sup> Nous pensons à l'adage *Amicus usque ad aras* – « Ami jusqu'aux autels » (n° 2110) dans le commentaire duquel l'humaniste reconnaît qu'il s'agit d'un apophthegme, et justifie sa décision de l'avoir répertorié dans ce recueil par l'allure proverbiale de celui-ci. (*Tametsi non est huius instituti quaelibet apophthegmata colligere, tamen hoc ita commode dictum et specie usque adeo proverbiali, praeterea sic a magnis celebratum autoribus, ut merito videatur in hunc ordinem cooptandum*). Si dans ce cas l'humaniste semble distinguer l'adage de l'apophthegme, nous en avons d'autres (par exemple ceux des adages n° 670 et 1669) où la différence est moins nette.

« J'avais envie, tant qu'il y a – comme on dit – de l'huile dans la lampe, d'ajouter de belles métaphores, d'élégantes formules, de sublimes maximes, de gracieux jeux de mots, de poétiques allégories, tout cet équipement qui, me semblait-il, s'apparentait au genre de l'adage et pouvait contribuer à enrichir et embellir mon discours... Mais, quand je vis l'ampleur que prenait cette partie de mon travail, épouvanté par l'étendue quasi insondable de la tâche, je reculai mes pions et, renonçant à aller plus loin, je passai le flambeau à qui voudrait prendre la relève »<sup>120</sup>.

De nombreux adages témoignent bien de ce projet d'élargissement du champ. Comme nous le verrons sur des exemples précis, Érasme ne semble pas avoir tout à fait abandonné ce projet, malgré ses hésitations apparentes<sup>121</sup>.

Dans la note au lecteur sur les deux index<sup>122</sup>, apparue dans l'édition de 1528, Érasme reconnaît avoir ajouté des expressions qui ne sont pas des proverbes, mais qui s'écartent peu de la forme proverbiale<sup>123</sup> et sont dignes d'être connues :

<sup>120</sup> *Erat animus veluti de eodem, quod aiunt, oleo adjungere metaphoras insignes, scite dicta, sententias eximias, allusiones venustiores, allegorias poeticas, quod omnis ea supellex adagiorum generi confinis esse videbatur ac pariter ad locupletandam venustandamque orationem conducere ... Sed cum viderem hanc operis partem in tantam molem assurgere, deterritus infinita prope magnitudine laboris reduxi calculum, et hoc cursu contentus alii, quicumque volet operis vices capessere, lampada tradidi* (ASD II-1, p. 22). La traduction est celle de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 1-2). Pour plus de détails sur cette épître voir ci-dessous (1.2.1).

<sup>121</sup> J. Vignes, « Parémiologie et philologie humaniste dans les épîtres liminaires des *Adages* d'Érasme (1500-1536) », p. 286.

<sup>122</sup> *Des. Erasmus Roterodamus ad lectorem de duobus indicibus.*

<sup>123</sup> *Cf. Prolegomena, cap., XIII, De figuris proverbialibus*, ASD II-1, p. 68. Cependant, le champ de collecte a de certaines limites. Dans l'épître de 1508, l'humaniste rassure son dédicataire et les lecteurs qu'il n'a pas eu l'audace de cueillir tout ce qui ressemblait à un adage : « ...je n'ai pas non plus été téméraire au point d'enlever sur-le-champ tout ce qui se rapproche en quelque façon du genre de l'adage, ne voulant pas, comme Midas faisait de l'or, convertir à l'instant en adage tout ce qui me tombait sous les yeux, ce qu'on pourrait à bon droit me reprocher » (...neque rursum ita temerarii ut quicquid quocunque pacto ad aliquam adagii speciem accederet, ilico conuerteremus, ne plane quemadmodum Midae in aurum, itidem nobis quicquid forte contigissemus protinus in adagium verti iure quis calumniari posset). Il s'agit de la lettre n° 211. Pour la version latine voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tome I, p. 445-446, pour la traduction française voir *La Correspondance d'Érasme*, traduite et annotée d'après le texte latin de l'*Opus epistolarum* de P. S. Allen, H. M. Allen et H. W. Garrod par R. Horbach, G. Schwes, G. Nachtergaele, M. Westendorp et revue par R. Verdière, Bruxelles, Presses universitaires, 1976, vol. I, p. 421. De même, dans celle de 1515, il dit : « J'ai dégradé, puis-je dire, du rang des proverbes des choses qui me paraissaient y avoir été inscrites sans l'avoir mérité par des ramasseurs qui dormaient ou qui voulaient s'enfler » (*Nonnulla velut ex adagionum ordine movimus quae praeter meritum a collectoribus vel oscitantibus vel ambitiosis ascita videbantur*). Il s'agit de la lettre n° 269. Pour la version latine voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tome I, p. 525, pour la traduction française voir *La Correspondance d'Érasme*, vol. I, p. 498.

« ...j'ai ajouté des expressions rencontrées en travaillant sur les adages qui s'écartaient peu de la forme proverbiale ou qui méritaient à d'autres égards d'être connues »<sup>124</sup>.

L'humaniste ajoute donc ces autres formes à son recueil, non parce qu'il les confond avec les adages, mais parce qu'elles lui semblent proches de ceux-ci et dignes d'être recueillis à cause de leur capacité à enrichir et à embellir un discours par leur élégance et leur subtilité.

### 1.1.2. La définition érasmienne de l'adage et l'usage de ce mot dans l'ouvrage : des principes de sélection des expressions antiques à la créativité

Arrêtons-nous à présent sur l'acception érasmienne de l'adage. Certes, Érasme propose sa définition, et il précise ses caractéristiques. Cependant, lors de la consultation du recueil, le lecteur se rend vite compte que l'humaniste utilise le terme *paroemia* très librement. D'une part, ce terme désigne des formules de types divers, par exemple, un avertissement comme *Ne cuivis dextram injeceris* – « Ne tends pas la main droite à n'importe qui » (n° 2.4) ou un groupe nominal sans verbe comme *Dodonaeum aes* – « Le bronze de Dodone » (n° 7), et même des mots isolés comme par exemple *Labyrinthus* – « Un labyrinthe » (n°1951). Il faut dire, du reste, que la définition elle-même est assez souple, puisque cette « parole couramment citée se distinguant par quelque nouveauté subtile » peut avoir des formes bien variées. En d'autres termes, il n'existe pas de modèle formel précis et strict pour un adage, ce qui donne beaucoup de liberté à l'humaniste dans le choix de citations<sup>125</sup>. D'autre part, on constate que si le critère de l'originalité de l'expression est respecté, il n'en est pas toujours de même pour celui de la célébrité, puisqu'Érasme ne s'est pas contenté de faire une sorte de synthèse de recueils parémiographiques, reprenant des formules reconnues comme célèbres, et il est allé cueillir dans la littérature gréco-latine les expressions qui sont dignes du statut d'adage, mais n'en ont pas encore, du moins, dans les écrits<sup>126</sup>.

---

<sup>124</sup> ...*quae obiter incidunt in tractando proverbio, vel a specie proverbii non abhorrentia, vel alioquin cognitu digna, adjecimus*. La traduction est celle de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 5, p. 53).

<sup>125</sup> Voir L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme », *Rursus* [revue numérique], 2016. URL: <http://rursus.revues.org/1245> DOI : 10.4000/rursus.1245, 2.2 (« Adages-titres comme démonstration de la méthode érasmienne de l'exploitation des œuvres antiques »).

<sup>126</sup> Voir entre autres J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 776 ; J. Céard, « Le proverbe selon Érasme », p. 18. Sur ce principe de sélection l'humaniste revient dans plusieurs épîtres dédicatoires. Dans celle de 1508 adressée à Mountjoy, lorsqu'il explique la méthode dont il a procédé, il dit : « En faisant la collecte, je n'ai pas été scrupuleux au point d'hésiter à inscrire uniquement ce qui se présente avec le *dit-on* ou quelque autre



marque aussi distinctive ... » (*In colligendo nec usque adeo superstitiosi fuimus ut vereremur adscribere, nisi quod τὸ φασίν aut eiusmodi manifestarium aliquod symbolum prae se ferret*). Pour cet extrait de la lettre n° 211 voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tom. I, p. 445, pour sa traduction, *La Correspondance d'Érasme*, vol. I, p. 421. Dans celle adressée aux gens d'étude (*studiosis*) dans l'édition de 1528, il justifie la parution de cette nouvelle réédition par sa volonté de profiter du fait qu'il a pu avoir un accès direct à certaines sources qu'il avait d'abord citées d'après des anthologies, où les textes étaient altérés et dépourvus d'explications et il souligne que « En effet, ce n'est pas du tout la même chose, de cueillir les proverbes dans les jardins où ils sont nés à savoir les ouvrages originaux, et de les ramasser dans les recueils, isolés de leur contexte et quelquefois même corrompus, au point qu'il arrive qu'on n'en saisisse ni le sens ni la valeur. Si donc on vient à découvrir les sources, est-ce maladresse que d'en enrichir ce qui était trop sec, d'en éclairer ce qui était obscur d'en corriger ce qui était corrompu ? » (*Non enim paululum interest utrum adagia decerpas ex ipsis autorum hortis ubi nata sunt, an ex collectaneis, nuda, interdum et depravata et aliquoties ne sensum nec usum possis deprehendere. Quod si prodeant autores, num inscitia sit ex his, quae ieiuna sunt locupletare, quae obscura explicare, quae depravata corrigere ?*). Il s'agit de la lettre n° 2022. Pour la version latine voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tom. VII, p. 439, pour sa traduction française *La Correspondance d'Érasme*, vol. VII, p. 521. De même, dans l'épître dédicatoire de 1533, adressée aux philologues (*philologis*), il note qu'il estimait que « des fleurettes et des perles de ce genre, dont les érudits ont l'habitude d'orner leurs écrits, auront plus de charme si chacun les cueille pour lui-même chez les auteurs qui ne soient pas mis à la portée de tout le monde, que s'il va les prendre dans les recueils tout préparés » : (...*quod perpenderem hoc genus flosculos ac gemmas, quibus eruditi scripta sua consueverunt insignire plusculum habere gratiae si quis eos sibi ex autoribus non omnino vulgo prostitutis decerpit quam si ex protitris huiusmodi collectaneis desumat*). C'est la lettre n° 2773. Voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tom. X, p. 166 et pour sa traduction française *La Correspondance d'Érasme*, vol. X, p. 215. Mais cette fois-ci, cela est dit comme un argument pour l'arrêt du travail sur les *Adages*, après avoir noté le caractère infini de ce type d'étude. Il semble par ailleurs inviter ainsi les lecteurs à cueillir eux-mêmes les expressions sans avoir recours à un recueil. Toutefois, il note immédiatement que l'argument de l'utilité a emporté et qu'il a remis les *Adages* sur le métier. Nous pouvons donc dire que l'humaniste met en valeur ce principe de sélection d'adage. Cela prouve en effet, qu'il a consulté les auteurs directement en version originale, ce qui est bien entendu valorisant. Il arrive toutefois que l'humaniste utilise les recueils parémiographiques de Diogénianos, Zénobe et d'Apostolios, ainsi que le dictionnaire du Suidas, le florilège de Stobée, sans le cacher (voir les adages n° 12, 193, 669, 1366, 1463, 2408, 3057, 3156), mais sans le signaler systématiquement (voir, par exemple, dans les adages n° 1507, 3126, 3127). De ces recueils il a un avis assez négatif, il les considère comme squelettiques, approximatifs, remplis d'erreurs, comme il le dit directement dans l'épître liminaire de 1515 : « Nous n'avons rien en effet en dehors d'une sèche collection de Zénobe, d'une autre de Diogénien, plus sèche encore, et celle, la plus sèche de toutes, de Plutarque, à moins que l'attribution ne soit erronée ; une autre d'Apostolios de Byzance, plus copieuse parfois ou, pour mieux dire, plus longue, mais plus grossière et plus erronée que toutes les précédentes » (*Nihil enim extat prater ieiunam congeriem Zenobii, ieiuniorem Diogeniani, et hac rursum ieiuniorem Plutarchi, si modo non fallit inscriptio, tum Apostolii Byzantii copiosiore aut ut verius dicam numerosiore aliquanto, sed omnibus his et indoctiore et mendosiore*). Voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tom. I, p. 524 et *La Correspondance d'Érasme*, vol. I, p. 496. Pour plus de détails sur cette épître voir ci-dessous (1.2.1). Voir aussi le chapitre V des *Prolégomènes*, intitulé *Commendatio proverbiorum a dignitate* (ASD II-1, p. 54, 56). Il signale également le mauvais goût d'Apostolios dans le choix de proverbes dans les commentaires des adages qu'il a trouvé chez lui (voir par exemple l'adage n° 3156). Ce sont les sources qu'il consulte principalement par défaut, dans les cas où il n'a pas accès aux sources directes (voir le commentaire de l'adage n° 2085, 2001). Dans le commentaire de l'adage *Herculei labores* – « Travaux d'Hercule » (n° 2001) l'humaniste se demande, en déplorant la mauvaise qualité de ces recueils parémiographiques, s'il doit leur être reconnaissant pour les fragments d'œuvres antiques ou les considérer comme responsables de l'oubli de ces dernières (ASD II-5, p. 30). Sur les sources parémiographiques et lexicographiques des *Adages* et pour le mépris de l'humaniste envers ce type de sources voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 87-89.

Le principe érasmien de sélection d'adages nous amène à la question de nouveaux adages. D'une part, si l'humaniste rotterdamois est persuadé que telle ou telle expression était rentrée dans l'usage courant, il ne peut connaître la forme exacte sous laquelle elle circulait, puisqu'elle n'est pas attestée comme adage ni dans les recueils parémiographiques, ni chez les lexicographes et les scholiastes, ni chez des auteurs de miscellanées, comme Athénée et Macrobe et des auteurs friands de proverbes, comme Platon, Aristote, Cicéron<sup>127</sup>. Par conséquent, c'est l'humaniste qui lui attribue ce statut d'adage<sup>128</sup>. D'autre part, l'acquisition de ce statut entraîne inévitablement un certain élargissement de sens de l'expression. Une fois devenue adage, l'expression ne garde plus le sens qu'elle avait dans un contexte bien précis, sa portée est désormais vaste et générale, elle a la valeur d'une vérité éternelle<sup>129</sup>. Prenons par exemple l'adage *Bene natis turpe male vivere* – « Il est honteux quand on est bien né de mener mauvaise vie » (n°4134)<sup>130</sup> qui a comme source *Électre* de Sophocle<sup>131</sup>. Certes, il s'agit de la traduction assez fidèle des paroles d'Électre adressées à sa sœur Chrysothémis : Ζῆν αἰσχρὸν αἰσχροῶς τοῖς καλῶς πεφυκόσι. Cependant, Électre, comme le remarque Érasme, sous-entend la vie en servitude à laquelle elle est soumise par sa mère, Clytemnestre, alors que dans l'adage le *male vivere* signifie, d'après l'explication fournie par Érasme au début de son commentaire, le fait de mener une vie de débauche<sup>132</sup>. Si le Ζῆν αἰσχροῶς dans la bouche d'Électre renvoie à son esclavage, le *male vivere*, en soi, peut être pris au sens général et désigner les mauvaises mœurs. Le choix de puiser des expressions frappantes directement dans les œuvres littéraires implique un travail de réécriture. Premièrement, il faut dire que l'extraction d'une expression de son contexte initial ne va pas sans quelques transformations dans cette expression, notamment, la suppression des éléments qui la lient à une situation particulière. Ainsi, nous voyons disparaître dans l'adage *Aliud cura* – « Préoccupe-toi d'autre chose » (n°2908) le nom Alcinoos, présent dans le vers homérique proposé comme source<sup>133</sup>. Deuxième-

<sup>127</sup> J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 772-773, 775-776 ; J. Chomarat, « Érasme traducteur des poètes grecs dans les *Adages* », p. 298.

<sup>128</sup> Sur ce sujet voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 776 ; Renzo Tosi, « Gli *Adagia* di Erasmo e la presenza di topoi classici nella letteratura europea », p. 50.

<sup>129</sup> Cf. Marc Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, Oxford, Oxford University Press, p. 26.

<sup>130</sup> Sur cet exemple voir L. Gordeziani, « Petite fabrique d'adages modernes chez Érasme : réflexions sur la créativité érasmiennne », *Acta Conventus Neo-Latini Vindobonensis. Proceedings of the Sixteenth International Congress of Neo-Latin Studies* (Vienna, 2-8. 08. 2015), ed. Astrid Steiner-Weber, Franz Römer, Leiden, Boston, Brill, 2018, p. 312-313.

<sup>131</sup> Soph., *El.*, 989.

<sup>132</sup> *Quidam arbitrantur ob hoc ipsum sibi licere turpiter vivere quod honestis majoribus orti sunt, cum contra generis claritas quasi fax addita faciat ut nobilium errata plus habeant dedecoris quam obscuro genere natorum. Hoc in eadem fabula sic expressit Electra...* (ASD II-8, p. 331).

<sup>133</sup> Ἀλκίνο', ἄλλο τί τοι μελέτω φρεσίν (Hom., *Od.*, VIII, 208). Notons toutefois que l'adage *Aliud cura* avec le sens de « préoccupe-toi d'autre chose » est emprunté à Térence (*Phorm.*, 235) qu'Érasme cite ensuite, car ce

ment, le processus de la proverbialisation détermine dans une certaine mesure le choix de mots lors de la traduction du passage. Prenons par exemple l'adage *Improbitas muscae* – « Opiniâtreté de la mouche » (n° 2795). Le mot *Improbitas* n'est pas un équivalent exact du mot θάρσος utilisé chez Homère. En effet, dans l'*Illiade*<sup>134</sup>, d'où l'adage est tiré, il s'agit non de l'opiniâtreté de la mouche, mais plutôt de sa résolution, de la hardiesse, qui n'est pas négative en soi. Au contraire, c'est dans le sens positif que ce mot est employé ici, puisqu'il s'agit du courage donné par Athéna à Ménélas pour que celui-ci puisse défendre Patrocle<sup>135</sup>. Mais ce que garde Érasme de ce passage, c'est l'image de la hardiesse de la mouche, dans le sens négatif, pour parler d'un individu fâcheux « qui revient immédiatement à la charge, même si on le repousse dédaigneusement » (*In improbum et subinde redeuntem, etiamsi turpiter repellatur*). Érasme propose donc une nouvelle traduction, en rendant en latin le θάρσος grec par le mot *Improbitas*, qui signifie plutôt l'opiniâtreté importune<sup>136</sup>. Troisièmement, force est de constater qu'à plusieurs reprises, l'humaniste met en exergue non le passage qu'il considère comme proverbial, mais une sorte de résumé de ce passage, qui par sa concision ressemble davantage à un adage. C'est le cas par exemple de l'adage *Conviva non conviva* – « Un participant qui ne participe pas » (n° 2880). Dans le commentaire, le lecteur est renvoyé au chant IV de l'*Odyssée*, où Pénélope vient d'assister au banquet de ses prétendants sans y avoir vraiment pris part, et le vers considéré comme proverbial est : Κεῖτ' ἄρ' ἄσιτος, ἄπαστος ἐδητύος ἠδὲ ποτήτος – «... se couchait sans boire ni manger » (IV., 788). Mais ce qui apparaît en entrée, c'est la petite formule *Conviva non conviva*, condensation et généralisation du vers de l'*Odyssée*, pouvant être appliquée à tous ceux qui s'assoient seulement en spectateur à un festin : *In eum, qui accumbit quidem in convivio, verum spectator...* (« Pour quelqu'un qui s'assoit à un festin, mais seulement en spectateur de ce qui est présenté... »)<sup>137</sup>.

Outre les adages dont la naissance est directement liée à la sélection des expressions proverbiales dans les chefs-d'œuvre de la littérature antique, nous en avons d'autres que l'humaniste crée en s'appuyant sur la structure d'un adage ancien. En effet, Érasme se plaît parfois à fabriquer plusieurs adages semblables à celui qu'il étudie, en changeant un ou plusieurs de ses éléments, et

---

qu'Ulysse veut dire ici à Alcinoos, c'est « de ne pas garder cette pensée ». Le roi d'Ithaque veut dire par là qu'il n'est pas un dieu déguisé en homme, ce qu'Alcinoos avait cru (*Od.*, VII, 199-210). Toujours est-il que l'adage *Aliud cura* pourrait correspondre à ce passage de l'*Odyssée*, pris hors contexte. Sur cet adage voir L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme » (1.1. « Passages homériques érigés en adages »).

<sup>134</sup> Hom., *Il.*, XVII, 570-572.

<sup>135</sup> Hom., *Il.*, XVII, 560-572.

<sup>136</sup> L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme » (1.1. « Passages homériques érigés en adages »).

<sup>137</sup> L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme » (1.2. « Adages-titres érasmiens »); L. Gordeziani, « Petite fabrique d'adages modernes chez Érasme : réflexions sur la créativité érasmiennne », p. 313.

à les proposer dans le commentaire. Un bon exemple en est sans doute le cas de l'adage *Davus sum, non Œdipus* – « Je suis Dave, pas Œdipe » (n° 236), tiré de l'*Andrienne* de Térence.<sup>138</sup> Selon Érasme, celui-ci peut s'adapter à tout le monde si l'on change le nom, Œdipe étant à chaque fois le symbole d'une personne habile à résoudre des énigmes. Bien plus, cette structure est en soi proverbiale et elle peut être construite à partir de toute personne ou de toute chose bien connue (*Quin ipsa per se figura proverbialis est potestque ad eundem modum fingi ex quavis vel persona vel re vulgo nobilitata*). L'humaniste nous donne trois exemples : « *Qui possim haec omnia meminisse ? Petrus sum, non Lucullus. Qui possim tantis sufficere laboribus ? Nicolaus sum, non Hercules. Qui potero rem tam duram persuadere ? Ricardus sum, non Cicero.* » (« Comment pourrais-je me souvenir de tout cela ? Je suis Pierre, pas Lucullus. Comment pourrais-je suffire à tant de travaux ? Je suis Nicolas, pas Hercule. Comment pourrai-je te convaincre d'une chose aussi difficile ? Je suis Richard, pas Cicéron »). C'est de manière semblable que procède Érasme dans le commentaire de l'adage *Momo satisfacere* – « Satisfaire Momus » (n° 474)<sup>139</sup> quand il donne naissance à toute une série de nouvelles formules comme par exemple *Hanc arcem ne Mars quidem ipse expugnarit* (« Cette citadelle, même Mars ne pourrait pas la prendre ») qui s'appliquerait à une citadelle très difficile à prendre, *Hujus animum ne Vertumnus quidem ipse verterit* (« Même Vertumne ne le ferait pas changer d'avis ») que l'on pourrait employer pour parler d'un homme inflexible, et *Hic vel Argum fallat* – « Celui-ci tromperait même Argus » qui pourrait être dit au sujet d'un homme très rusé. Chaque fois, nous avons une sorte d'hyperbole due à la présence d'une figure symbolique<sup>140</sup>.

Ce type de nouveaux adages sont à rapprocher des formules énumérées dans le chapitre XIV (*De figuris proverbialibus*) des *Prolégomènes*, comme *Mercurio facundior* – « plus disert que Mercure », *Atreo crudelior* – « plus cruel qu'Atrée » présentées comme adages contenant des noms de dieux et de figures fabuleuses<sup>141</sup>. Certaines d'entre elles, comme celles que nous venons d'évoquer, n'apparaissent nulle part ailleurs dans le recueil. Par conséquent, nous pouvons penser qu'Érasme les a créés simplement en guise d'exemples pour montrer comment fabriquer soi-même des adages en jouant sur les analogies en puisant dans les traits caractéristiques des choses,

<sup>138</sup> Ter., *Andr.*, 194.

<sup>139</sup> Notons par ailleurs que c'est un adage qui n'a pas une source mais plusieurs ; il est possible aussi que l'humaniste s'appuie sur la tradition mythologique de manière générale, puisqu'aucune des sources proposées dans le commentaire ne contient cette formule telle quelle (L. Gordeziani, « Petite fabrique d'adages modernes chez Érasme : réflexions sur la créativité érasmiennne », p. 313-314).

<sup>140</sup> J. Chomarar, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 778 ; L. Gordeziani, « Petite fabrique d'adages modernes chez Érasme : réflexions sur la créativité érasmiennne », p. 314-315.

<sup>141</sup> ASD II-1, p. 78.

des éléments inanimés ou animés de la nature, des personnages fabuleux, des personnages de comédie, des figures historiques, des peuples, des métiers<sup>142</sup>.

Nous avons ainsi au sein de ce dictionnaire d'expressions antiques une « fabrique de nouveaux adages »<sup>143</sup>, même si l'humaniste n'insiste pas sur cette forme de créativité, quand elle a lieu, et c'est sur les sources antiques qu'il voudrait attirer l'attention du lecteur. Les formules qu'il crée sont bien mélangées dans son recueil avec celles qui jouissent du statut d'adage depuis l'Antiquité<sup>144</sup>. Les raisons de la création de ces nouvelles formules, dont le statut d'adage n'est que potentiel,<sup>145</sup> sont, comme nous le verrons plus loin, d'ordre pragmatique.

Les *Adagiorum chiliades* est donc un recueil qui rassemble des expressions d'une grande variété puisées dans la littérature antique<sup>146</sup>, et il contient également des formules nouvelles fabriquées par Érasme. Mais c'est aussi et surtout un recueil d'expressions commentées. Chacun des adages est muni d'un commentaire plus ou moins long. Quel est le contenu de ces commentaires ? Dans le chapitre VI des *Prolégomènes*, intitulé *Ad quot res utilis paroemiarum cognitio* (« De la grande utilité de connaître les adages »)<sup>147</sup>, l'humaniste distingue quatre raisons principales pour lesquelles il est utile de connaître les adages :

« Il me reste à montrer rapidement qu'il n'y a pas moins d'utilité dans les proverbes qu'on ne leur a attribué jadis de considération. La connaissance des adages conduit en particulier à quatre choses, parmi une foule d'autres : à la philosophie, à la capacité de persuader, à la beauté et grâce du discours, à la compréhension des meilleurs auteurs »<sup>148</sup>.

---

<sup>142</sup> Pour les adages-hyperboles de ce type voir aussi la *Double abondance des mots et des choses* (*De copia*, lib. 1, cap. 46, *Quibus modis superlativum variamus*, ASD, I-6, p. 100-108).

<sup>143</sup> Voir J. Céard, « Le proverbe selon Érasme », p. 19-20 : « Les Adages sont certes un répertoire de proverbes ; mais ils sont aussi une fabrique de proverbes. Pour peu que l'idée de certaines formules repose sur un savoir antique, Érasme leur donne un tour qui leur confère l'air de proverbes, et, les mettant en circulation, il les promeut à la diffusion qui leur manquait. Par là se trouve parfaitement vérifiée sa définition, qui veut que l'adage soit une « expression répandue, remarquable par quelque spirituelle originalité ». Cf. L. Gordeziani, « Petite fabrique d'adages modernes chez Érasme : réflexions sur la créativité érasmiennne », p. 311.

<sup>144</sup> Bien entendu, il ne faudrait pas oublier le fait qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle l'originalité au sens moderne du terme n'avait pas la même valeur que maintenant.

<sup>145</sup> En effet, ils n'ont pas encore la célébrité, puisqu'ils viennent d'être créés. Sur la question de la légitimité du statut d'adage de ces nouvelles formules voir J. Huizinga, *Érasme*, p. 178 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 778 ; L. Gordeziani, « Petite fabrique d'adages modernes chez Érasme : réflexions sur la créativité érasmiennne », p. 315-316.

<sup>146</sup> Les sources où Érasme puise les expressions proverbiales sont très diverses. Sur ce sujet voir ci-dessous (1.2.1).

<sup>147</sup> Traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 26-27).

<sup>148</sup> *Reliquum est, ut paucis ostendamus non minus utilitatis inesse proverbiisquamolim adfuerit dignitatis. Conducit autem paroemiarum cognitio cum ad alia permulta tum potissimum ad quatuor : ad philosophiam, ad per-*

Ce passage qui est développé ensuite, nous indique en partie à quoi nous devons nous attendre dans les commentaires. Leur rôle serait donc tout d'abord l'explication du sens philosophique de l'adage. En effet, les adages fonctionnent comme l'*utile dulci*, dans la mesure où ils plaisent par leur élégance et édifient par la sagesse qu'ils contiennent<sup>149</sup>. L'humaniste insiste sur la valeur philosophique dans le chapitre dont nous venons de citer le début<sup>150</sup> :

« Commençons par préciser tout d'abord, afin que nul ne s'étonne si j'ai dit que les proverbes appartiennent à la science philosophique, qu'Aristote, selon Synesios, estime que les adages ne sont rien d'autre que les reliques d'une antique philosophie, disparue lors des plus terribles catastrophes de l'histoire humaine... Ce sont en effet, dirait-on, comme les étincelles d'une vieille sagesse qui fut bien plus clairvoyante dans sa quête de la vérité que les philosophes qui ont suivi... Ils signifient en effet, en termes très brefs, présentés sous une sorte de voile, exactement ce que les princes de la philosophie nous ont transmis en tant d'ouvrages »<sup>151</sup>.

Quel type de sagesse ancienne les proverbes renferment-ils ? Qu'est-ce qui est entendu précisément par la philosophie ? Dans sa *Méthode pour étudier*<sup>152</sup>, la dernière des quatre lectures à

---

*suadendum, ad decus et gratiam orationis, ad intelligendos optimos quosque auctores* (ASD II-1, p. 60). Traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 27).

<sup>149</sup> C'est pour cet aspect que le poète Fausto Andrelini loue les *Adages*. Pour cette épître voir ci-dessous (1.2.2).

<sup>150</sup> Cette idée est également évoquée dans le chapitre précédent, *Commendatio proverbiorum a dignitate* (« Éloge des proverbes pour leur mérite ») : « Et si c'est l'ancienneté qui confère de l'autorité, nul genre d'enseignement ne semble plus ancien que celui des adages. Ceux-ci, comme des symboles, enfermaient presque toute la philosophie des anciens. Que sont d'autre les oracles des vieux sages sinon des proverbes ? On les a tant tenus en estime jadis qu'on dirait qu'ils ne sont pas d'origine humaine mais céleste. « Du ciel, dit Juvénal, descend "Connais-toi toi-même". C'est pourquoi, comme s'ils étaient dignes des dieux, on les voyait gravés sur le devant des portes des temples et en tout lieu sur les colonnes et les marbres. On eût dit qu'ils méritaient qu'on s'en souvînt à jamais » (*Quodsi quem movet antiquitatis auctoritas, nullum doctrinae genus antiquius fuisse videtur quam paroemiarum. In his ceu symbolis tota ferme priscorum philosophia continebatur. Quid aliud veterum illorum sapientium oracula quam proverbia ? Quibus tantum honoris habitus est olim, ut non ab homine profecta, sed caelitus delapsa viderentur. E caelo, inquit Juvenalis, descendit Γνώθη σεαυτόν, id est Nosce teipsum. Proinde pro foribus templorum veluti digna diis inscribentur passimque columnis ac marmoribus insculpta visebantur tamquam immortalis digna memoria*) Voir ASD II-1, p. 58-60. La traduction est celle de l'édition dirigée par J. C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 26).

<sup>151</sup> *Principio, ne cui mirum videatur quod proverbia dixerim ad philosophiae scientiam pertinere, Aristoteles apud Synesium existimat nihil aliud esse paroemias quam reliquias priscae illius philosophiae maximis rerum humanarum cladibus extinctae... Subesse enim velut igniculos quosdam vetustae sapientiae, quae in peruestiganda veritate multo fuerit perspicacior quam posteriores philosophi fuerint... His enim tam breuibus dictis per inuolucrum quoddam eadem innui, quae philosophiae principes tot voluminibus tradiderunt* (ASD II-1, p. 60). La traduction est celle de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 27).

<sup>152</sup> *De ratione studii*. La traduction est celle de Jacques Chomarat, *Œuvres choisies*, p. 228.

effectuer lors de l'étude d'un ouvrage est la lecture philosophique pendant laquelle on doit adapter de manière appropriée les récits mythologiques que l'on trouve chez les poètes (*poetarum fabulas*) aux mœurs et les lire comme des *exempla*, en voyant dans l'histoire d'Oreste et de Pylade un appel à l'amitié, dans celle de Tantale, une mise en garde contre l'avarice<sup>153</sup>. Érasme est convaincu qu'il y a dans ces récits païens une vérité universelle tout à fait compatible avec la morale chrétienne<sup>154</sup>. Dans le chapitre VI des *Prolégomènes*, mentionné ci-dessus, il montre cette affinité sur l'exemple de l'adage *Amicorum communia omnia* (« Entre amis, tout est commun »)<sup>155</sup> :

« Poursuivons : si l'on analyse avec une particulière précision, très en profondeur, ce mot pythagoricien « Entre amis, tout est commun », on trouvera à tout coup que dans cette expression s'est quintessenciée l'idée de bonheur humain. Que se propose d'autre Platon dans tant d'ouvrages sinon de nous convertir à cette communauté, garantie par l'amitié ? Si l'on pouvait en persuader les mortels, sur le champ disparaîtrait de nos yeux la guerre ; la jalousie, la fourberie, en peu de temps l'armée toute entière des malheurs déserteraient nos vies, une fois pour toutes. Qu'a proposé d'autre le Christ, prince de notre religion ? Assurément il a transmis au monde l'unique précepte de charité, en nous rappelant que l'essentiel des lois et des prophètes repose sur celle-ci seulement. Mais à quoi d'autre nous exhorte la charité sinon à la communauté des biens ? C'est-à-dire que réunis par l'amitié avec le Christ – cette même amitié qui assurément le rattache au père -, imitant autant que possible cette communion absolue par laquelle le Père et lui ne font qu'un, nous ne soyons qu'un avec lui, et, comme le dit Paul, que nous devenions « un seul esprit et une seule chair » avec Dieu, et que selon la loi de l'amitié, tout de lui nous soit commun, tout de nous lui soit commun.

<sup>153</sup> *Postremo ad philosophiam veniat, et poetarum fabulas apte trahat ad mores, vel tamquam exempla, ut Pyladis et Orestis ad amicitiae commendationem, Tantalii fabulam ad avaritiae detestationem* (ASD I-2, p. 150).

<sup>154</sup> Sur la volonté de réconcilier la sagesse antique avec la morale chrétienne voir entre autres M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 85-86 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 435 ; J.-C. Margolin, *Érasme par lui-même*, p. 21 ; J. Huizinga, *Érasme*, p. 185.

<sup>155</sup> Comme sources principales de cet adage au sujet duquel l'humaniste affirme que « s'il était fixé dans le cœur des hommes autant qu'ils l'ont à la bouche, il n'y a pas de doute que la plus grande partie des malheurs de notre vie nous serait épargnée » (*Quod quidem si tam esset fixum in hominum animis, quam nulli non est in ore, profecto maxima malorum parte vita nostra levaretur*), sont proposés Euripide (*Or.*, 735 ; *Phoen.* 243 ; *Andr.*, 376), Les Térence (*Adelph.*, 803), Ménandre (*Adelph. apud Suid.* koiwá) et Cicéron (*Off.*, 1, 51), mais cet adage est aussi, et peut-être avant tout, d'inspiration platonicienne (*Plat., Leg.*, 5, 739c ; *Resp.*, 5, 462c). Érasme remarque avec regret que les chrétiens haïssent cette communauté de Platon, alors qu'elle est tellement conforme à la parole du Christ (*Sed dictum mirum quam non placeat, imo quam lapidetur a Christianis Platonis illa communitas, cum nihil unquam ab ethnico philosopho dictum sit magis ex Christi sententia*). Cette idée de la communauté des biens est également chère à Thomas More et elle fait le bonheur des Utopiens (Voir Thomas More, *L'Utopie de Thomas More*, éd. d'André Prévost, présentation, texte original, apparat critique exégèse, traduction et notes d'André Prévost, préface de Maurice Schumann, Paris, Mame, 1969, livre I, p. 434-442).

Puis, reliés les uns aux autres entre nous par les liens égaux de l'amitié, comme les membres d'une même tête, comme si un même esprit animait un seul et même corps, que nous ayons même sujet de nous plaindre et de nous réjouir. C'est ce que nous enseigne l'image du pain mystique, pétri de milliers de grains qui ne font qu'une même farine, et celle du vin, mélange de nombreuses grappes en une seule boisson. Enfin, cet adage nous exhorte, de même que la totalité de la création est en dieu et dieu à son tour est en chaque créature, à ce que l'ensemble des êtres ne fassent qu'un seul corps. On voit combien de philosophie, ou plutôt de théologie, nous a fait découvrir un si petit adage : bien plus qu'un océan ! »<sup>156</sup>.

Il s'agit donc avant tout<sup>157</sup> de la philosophie morale<sup>158</sup> des Anciens en ce qu'elle a de commun, avec la morale chrétienne. C'est la *Philosophia Christi*, « embrasement évangélique des étincelles de vérité encloses dans la sagesse de l'Antiquité païenne »<sup>159</sup>.

Un autre élément important du commentaire est l'indication des sources de l'adage pour prouver la dignité de celui-ci, lui donnant ainsi l'autorité afin d'augmenter sa capacité de persuasion<sup>160</sup>. En effet, un adage n'est pas une formule ordinaire, il est souvent cité, comme nous avons

---

<sup>156</sup> *Praeterea si quis Pythagoricum illud Κοινὰ τὰ τῶν φίλων, id est Communes res amicorum, diligentius penitusque discutiat, nimirum inueniet in tam breui dicto felicitatis humanae summam esse comprehensam. Quid enim aliud agit Plato tot voluminibus quam vt communitatem persuadeat et huius autorem amicitiam? Quae si mortalibus persuaderi queat, ilico facessant e media bellum; inuidia, fraus, breuiter vniuersum malorum agmen semel e vita demigret. Quid aliud egit princeps nostrae religionis Christus? Nimirum vnicum duntaxat praeceptum mundo tradidit charitatis admonens ab ea vna summam et legum et prophetarum pendere. Aut quid aliud hortatur charitas quam vt omnium omnia sint communia? Videlicet, vt amicitia coagmentati cum Christo glutino nimirum eodem, quo ille cum Patre cohaeret, absolutissimam illam communionem quoad licet imitantes, per quam ille et Pater idem sunt, nos item idem cum illo simus et, vt ait Paulus, vnus spiritus et vna eoro cum Deo efficiamur, iamque amicitiae iure omnia illi nobiscum, omnia nobis cum illo sint communia. Deinde paribus amicitiae vinculis alii cum aliis inter nos copulati velut eiusdem capitis membra, tanquam idem et vnum corpus eodem animemur spiritu, iisdem doleamus, iisdem gaudeamus. Id quod etiam mysticus ille panis e pluribus granis in eandem coactus farinam et vini potus e multis racemis in eundem liquorem confusus admonet. Postremo, vt cum summa rerum creaturarum sit in Deo, Deus vicissim in omnibus, omnium vniuersitas velut in vnum redigatur. Vides quantum philosophiae vel theologiae magis oceanum nobis paroemia tantilla aperuit* (ASD II-1, p. 60-62). La traduction est celle de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 27).

<sup>157</sup> Toutefois, comme nous le voyons lors de la consultation du recueil, cette lecture philosophique qui n'est autre que la lecture allégorique n'est pas omniprésente, elle n'est pas systématique. Sur l'attitude critique envers l'abus de l'allégorie voir entre autres J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 570. L'explication du sens de l'adage n'entraîne pas toujours une leçon morale à laquelle les chrétiens doivent prêter attention. Nombreux sont les adages qui sont là pour l'élégance de la figure de style et n'ont pas un sens philosophique profond (par exemple, l'adage n° 99). Nous en avons aussi pour lesquels Érasme marque un certain mépris à cause de leur mauvais goût (par exemple, l'adage n° 3156).

<sup>158</sup> Comme le rappelle J.-C. Margolin, dans le cas de Platon, ce qui attire Érasme dans la philosophie, c'est la portée morale et religieuse. Quant à la philosophie abstraite, la réflexion sur la métaphysique, sur la cosmologie, il ne la connaît pas et ne fait aucun effort pour la comprendre (J.-C. Margolin, « Platon », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXCV). Sur ce sujet voir aussi A. Renaudet, *Études érasmiennes*, p. 124-125.

<sup>159</sup> Voir A. Godin, « Philosophia Chisti », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXCIII.

<sup>160</sup> Voir notamment les chapitres V (ASD II-1, p. 52-60) et VIII (ASD II-1, p. 64) des *Prolégomènes*.



eu l'occasion de le remarquer plus haut, et notamment par de grands auteurs de l'Antiquité. C'est sur quoi insiste Érasme dans le chapitre V des *Prolégomènes*<sup>161</sup>. L'adage aura donc plus de poids si l'on précise ses sources. Il s'agit non seulement de nommer les sources, mais aussi de les citer, montrer le contexte initial de l'adage, ainsi que ses principaux usages, afin qu'il ne constitue pas d'obstacle lors de la lecture. Dans le chapitre IX des *Prolégomènes*<sup>162</sup>, Érasme revient sur ce point et note que la connaissance des adages est indispensable pour comprendre les auteurs anciens<sup>163</sup>, et que la méconnaissance des proverbes entraîne des éditions corrompues, car les proverbes ont quelque chose d'énigmatique pour ceux qui ne sont pas assez cultivés<sup>164</sup>. En effet, un adage est obscur et relève de l'énigme. Cela est dû en partie à l'étrangeté que lui vient de la figure qu'il contient<sup>165</sup>, mais aussi de la concision. La brièveté est également un des traits caractéristiques de l'adage. Certes, l'humaniste ne le souligne pas dans la définition, et ne le mentionne pas parmi les critères selon lesquels on reconnaît un adage. Cependant, il en parle dans le chapitre V des *Prolégomènes*, où il loue la dignité du proverbe<sup>166</sup>. Il dit que l'on ne devrait pas mépriser les proverbes à cause de leur brièveté, qu'il ne faudrait pas les juger pour la taille, mais pour la valeur qu'ils ont, et il les compare aux pierres précieuses<sup>167</sup>. L'adage est remarquable par la grande sagesse qu'il contient dans peu de mots, mais il en devient quelque peu obscur.

Le commentaire sert donc avant tout à éclaircir le sens de l'adage, à indiquer et à citer éventuellement ses sources pour lui donner plus de valeur, permettre de le situer dans des contextes précis et faciliter ainsi sa compréhension. Le commentaire contient également des consignes portant sur les modalités d'usage de l'expression. Plus précisément, celles-ci ont pour but

<sup>161</sup> *Commendatio proverbiorum a dignitate* (ASD II-1, p. 52-60). Cf. L'épître liminaire de l'édition de 1500. Voir ci-dessous (1.2.1.).

<sup>162</sup> *Ad intelligendos auctores conducere paroemiam*.

<sup>163</sup> *Jam ut non sit alius paroemiarum usus, certe ad intelligendos optimos quoque, hoc est vetustissimos auctores, non utiles modo sunt, verumetiam necessariae* (ASD II-1, p. 64).

<sup>164</sup> *In quibus cum pleraque sunt depravata, tum hae vel depravatissime sunt, propterea quod fere aenigmaticum quiddam habent, ut etiam a mediocriter eruditis non intelligantur* (ASD II-1, p. 64).

<sup>165</sup> Il est à noter que, si l'aspect énigmatique est étroitement lié à l'originalité caractéristique de l'adage, dans le dernier chapitre des *Prolégomènes* (XIV, *De praemollienda paroemia*), Érasme autorise cependant, et même recommande, de corriger les adages qui contiennent des métaphores trop obscures ou des allégories allant jusqu'à l'énigme : ... *ita nos oportebit ... praecastigare et velut occurrere paroemiae, si quando vel obscurior vel alioqui durior videbitur. Recipit enim hoc genus... et metaphoras quantumlibet duras ... et allegorias ad aenigma usque obscuras* (ASD II-1, p. 82).

<sup>166</sup> *Commendatio proverbiorum a dignitate*.

<sup>167</sup> *Quodsi minutula quaequam res videtur adagium, meminerimus ista non mole, sed pretio aestimari oportere. Quis enim sanus non pluris faciat gemmulas quamvis perpusillas quam saxa quaedam ingentia ?* (ASD II-1, p. 60). Il mentionne la concision des adages également dans le chapitre VI, où il note que si on a conservé les adages, c'est en partie pour leur concision : *Easque servatas esse partim ob compendium brevitatemque...* (ASD II-1, p. 60).

d'aider les lecteurs à bien manier les adages en les variant et en les adaptant adroitement aux circonstances.

Outre, ces éléments, plus ou moins attendus, nous en avons d'autres qui ne sont pas directement exigés par la nature du recueil. Il s'agit des développements où l'humaniste profite de l'occasion que lui donne l'adage étudié pour nous présenter tel ou tel auteur antique, relativement méconnu, de raconter un mythe (*fabula*) ou un apologue, un fait historique, une anecdote plaisante, ses propres souvenirs, décrire un culte, un phénomène naturel relevant des *mirabilia*, faire l'éloge de certaines personnes, critiquer plus ou moins directement d'autres, parler de lui-même et de son propre travail, d'exprimer ses opinions personnelles sur des sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur<sup>168</sup>.

La structure du commentaire est habituellement la suivante : l'humaniste commence par indiquer la version grecque de l'adage, qui est souvent la version originale<sup>169</sup>. Puis, il donne la source principale et explique le sens de l'expression, ce à quoi s'ajoutent parfois des indications sur tel ou tel mythe, fait historique, un phénomène naturel, un rite, en un rapport plus ou moins direct avec l'expression. Ensuite, il donne d'autres occurrences et emplois de l'expression, et suggère enfin les circonstances dans lesquelles le lecteur peut avoir recours à l'expression, en faisant éventuellement subir à celle-ci quelques modifications. Toutefois, cet ordre est loin d'être rigoureusement observé, tous les commentaires ne contiennent pas tous ces éléments, ou bien dans certains cas s'ajoutent des touches personnelles comme des remarques critiques d'ordre philologique, allusions satiriques à l'actualité, des souvenirs, hommages aux amis<sup>170</sup>.

---

<sup>168</sup> Sur ce sujet voir ci-dessous (1.2.1).

<sup>169</sup> Ce qui est mis en relief typographiquement n'est alors qu'une traduction latine proposée par Érasme.

<sup>170</sup> Cf. J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 765.

## 1.2. DE L'ADAGIORUM COLLECTANEA AUX ADAGIORUM CHILIADES : ÉVOLUTION, FONCTIONS ET USAGES DU RECUEIL

Comme nous le savons, ce *best-seller* de la Renaissance eut une histoire éditoriale assez riche et intéressante et il a traversé plusieurs étapes pour devenir l'ouvrage dont nous disposons aujourd'hui. Nous nous proposons ici d'en retracer les principaux jalons, les moments cruciaux, où le recueil se transforma et acquit de nouvelles fonctions, avant de réfléchir à la visée de l'ouvrage obtenu suite à cette évolution et aux usages que l'on en a fait.

### 1.2.1. L'évolution du recueil à travers les éditions

Les *Adages* naissent en juin 1500<sup>171</sup>, sous le titre d'*Adagiorum collectanea*<sup>172</sup>, dans l'officine parisienne de Jean Philippi, peu après le retour d'Érasme de son premier voyage en Angleterre<sup>173</sup>. Il s'agit du fruit de ses lectures<sup>174</sup> présenté sous forme d'un petit dictionnaire de 150 pages, en format *in-quarto*, contenant 818 expressions antiques munies de courtes explications. L'édition *princeps* est suivie de rééditions de Jean Philippi lui-même en 1505 et de Josse Bade à Paris en 1506, sans changements importants. Mais l'humaniste est insatisfait de ces éditions à cause de la faible présence du grec et de la mauvaise qualité des caractères imprimés qui n'ont ni

---

<sup>171</sup> Fausto Andrelini dans son épître préfacière mentionne le 15 juin de cette année, comme le rappelle plus tard Érasme, dans l'épître adressée aux philologues, épître liminaire de l'édition 1533 (Allen, *Ep.* n° 2773). Pour cette épître voir ci-dessous.

<sup>172</sup> L'édition critique de cette première version des *Adages* nous est proposée dans le neuvième volume du second *ordo* des *Opera omnia* d'Érasme (*Adagiorum collectanea, Opera omnia Desiderii Erasmi recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata*, II.9, éd. Felix Heinimann et M.L. van Poll – van de Lisdonk, Elsevier, 2005). Nous en avons une traduction italienne qui porte le titre *Modi di dire. Adagiorum collectanea (Modi di dire. Adagiorum collectanea, a cura di Carlo Carena, Torino, Giulio Einaudi editore, 2013)*. Elle a été étudiée notamment par Th. Ch. Appelt (*Studies in the contents and sources of Erasmus' Adagia*, p. 68-143) et M. M. Phillips (*The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 41-61). Voir aussi Wilhelm Ribhegge, *Erasmus von Rotterdam. Gestalten der Neuzeit*, Darmstadt, WBG, 2010, p. 40-43.

<sup>173</sup> Ce séjour en Angleterre, qui dura huit mois (de mai 1499 à janvier 1500), fut très important pour la formation du futur prince des humanistes, lui ayant permis, comme le rappelle L.-E. Halkin, de « préciser son programme conjugué de théologie biblique et de culture humaniste ». Il lui a donné aussi des amis inoubliables. (*Érasme parmi nous*, Paris, Fayard, 1988, p. 55). L'humaniste est resté très attaché à ce pays où il séjourna plusieurs fois. Sur le lien étroit des *Adages* avec l'Angleterre voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 152). Sur la place de l'Angleterre dans la vie d'Érasme voir L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, chapitre V « L'Angleterre, une seconde patrie », p. 55- 76 ; J.-C. Margolin, « Angleterre », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXVI-LXVIII ; M. Pollet, « Érasme en Angleterre », *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 161-174 ; Yvonne Charlier, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres » 1977, chapitre III, 2 « Érasme en Angleterre », p. 120-150.

<sup>174</sup> Voir L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 77 (« De ses lectures innombrables, il tire la matière de plusieurs livres, non en alignant les textes de ses auteurs préférés, mais en constituant des collections raisonnées et commentées de ces extraits. Ainsi, sont nés, en 1500, les *Adages*... »).

accents, ni signes diacritiques<sup>175</sup>. Il s'excuse pour cela dans l'épître dédicatoire<sup>176</sup> adressée à Guillaume de Mountjoy<sup>177</sup>, quand il présente ce volume à son ancien disciple :

« Voilà, mon cher Guillaume, qu'au lieu de la lettre que tu me demandais modestement, ton Érasme t'envoie un volume tout entier ; puisse celui-ci répondre à tes bontés pour moi, à mon zèle envers toi ; qu'il n'ait pas enfin à redouter ton jugement aigu et pertinent. Les choses en effet que le vulgaire juge les plus raffinées ne plaisent pas si aisément, je le sais à ton très sensible palais : je suis donc bien loin d'être sûr que ces pages te satisfassent, car elles n'ont pas été parfaites selon les exigences d'une critique sévère ; elles n'ont pas reçu tout entières une première façon »<sup>178</sup>.

Il explique la mauvaise qualité du livret par le fait qu'il ne l'a pas écrit lui-même, mais dicté, en raison de la fièvre dont il souffrait :

---

<sup>175</sup> N'oublions pas, du reste, que le grec était encore assez peu maîtrisé en 1500 en Europe occidentale, et à peu près totalement ignoré au Nord des Alpes. Érasme en avait reçu quelques rudiments à l'école de Deventer (1478-1485), puis à Paris (à partir de 1500) de Georges Hermonyme de Sparte, mais c'est surtout à Londres, dans la bibliothèque de Jean Colet, qu'il a eu l'occasion d'approfondir sa connaissance de cette langue qu'il a aussitôt mise en pratique en traduisant en latin l'*Hécube* et l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide (Paris, Josse Bade, Septembre 1506), ainsi que certains dialogues de Lucien, comme *Toxaris*, *Gallus*, *Pseudomantis*, *Tyrannicida* (*Luciani opuscula*, Paris, Josse Bade, November 1506). Sur le problème du grec, son apprentissage par Érasme, et le rôle de ses traductions dans cet apprentissage voir entre autres *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 5, p 2, Isabelle Diu, « L'atelier du traducteur » dans Jean-François Gilmont et Alexandre Vanautgaerden (dir.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, Brepols, 2010, p. 226sq ; Margaret Mann Phillips, « Erasmus and the Classics », *Erasmus*, London, ed. T.A. Dorey, London : Routledge and Kegan Paul, 1970, p. 6-10 ; E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, p. 21-47 ; p/ 49- 69 ; Maria Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 345-346.

<sup>176</sup> Allen, *Ep.* n° 126. Érasme s'excuse à plusieurs reprises pour la mauvaise qualité de la version parisienne des *Adages*. Au début de l'épître de l'édition de 1508, il la mentionne comme « une sorte de petit florilège de proverbes » (*proverbiorum ceu silvulam*) fait « de manière fort peu rigoureuse » (*nec id quidem admodum accurate*), dans celle de l'édition de 1515, il le considère comme un brouillon (*praecipitatio*).

<sup>177</sup> Il s'agit de William Blount Mountjoy (1478-1534), 4<sup>ème</sup> baron de Derbyshire, un des plus riches représentants de la noblesse anglaise de l'époque, et tuteur du jeune prince Henri, futur roi Henri VIII. Il fut homme de Lettres et protecteur des Lettres, ami de Jean Colet, Thomas More et Guillaume Grocyn et disciple d'Érasme lors de son séjour à Paris (1498-1499). Celui-ci l'estime beaucoup, l'appelle *inter nobiles doctissimus*, et lui dédie ses *Adages*. Sur l'amitié d'Érasme et de Mountjoy voir Y. Charlier, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, chapitre III, 1 « Érasme en France et en Artois », p. 106-107, chapitre III, 2, « Érasme en Angleterre », 120-150 ; Stanford E. Lehmborg, « William Blount », *Contemporaries of Erasmus*, vol. 1, p. 154-156.

<sup>178</sup> *En tibi mi Guilielme, pro epistola verecunde etiam flagitata volumen tuus mittit Herasmus, et quidem iustum ; utinam autem eiusmodi quod vel tuis in me meritis vel meo erga te studio respondeat ; denique quod iudicium istud tuum acre exactumque non extimescat. Neque enim ignoro delicatissimotuo palato quam vix etiam que vulgo lautissima videntur satisfaciant ; tantum abest ut hec placitura sint fidutia, quae non modo ad sevaerum unguem exacta non sunt, verum ne primam quidem manum totam dum acceperunt.* Allen, *Ep.* n° 126. La traduction française est celle de l'édition de R. Horbach, G. Schwerts, G. Nachtergaele, M. Westendorp (*La Correspondance d'Érasme*).

« Souffrant en effet d'une fièvre légère, sinon grave du moins permanente, qui m'avait surpris dès mon départ, je les ai non écrites, mais dictées, en trompant le médecin qui me menaçait d'un châtement si je touchais seulement à un livre »<sup>179</sup>.

Dans cette épître, il semble s'excuser aussi pour le sujet trivial de ce livre<sup>180</sup>. C'est un ouvrage qu'il a composé quand, empêché par la maladie, il ne pouvait s'occuper de choses plus sérieuses, mais considérait toutefois comme perdu le temps privé du « commerce des lettres » :

« Mais moi, d'accord avec Pline<sup>181</sup> qui estime perdu tout le temps qui n'est point consacré à l'étude, je n'ai pas pensé qu'il fallût permettre à la maladie de s'arroger la totalité d'une chose si précieuse ; et d'autant moins que je ne vois pas ce que la vie, privée du commerce des lettres, garde d'agréable. Laisant donc de côté des traités qui demandent plus d'étude, je me suis promené, pour une recherche d'un genre plus plaisant, parmi les jardins bigarrés des auteurs et j'ai cueilli au passage, comme des fleurettes de toute espèce, pour en faire une sorte de guirlande, les adages les plus anciens et les plus remarquables »<sup>182</sup>.

---

<sup>179</sup> *Etenim quum febricula, que nostram profectionem statim exceperat, afflictaemur, non tam gravi quam diutina, dictavimus hec, non scripsimus ; medicum interim fallentes, ne quid omnino librorum attingeremus interminantem.* Allen, *Ep.* n° 126. La traduction française est celle de l'édition de R. Horbach, G. Schwes, G. Nachtergael, M. Westendorp (*La Correspondance d'Érasme*).

<sup>180</sup> L'apparence triviale des adages est un point auquel l'humaniste revient à plusieurs reprises. Dans l'épître dédicatoire de l'édition 1508 il dit que ce n'est pas un travail qui lui convient. Il note que malgré le plaisir que lui a donné le travail sur les adages, lui permettant de « raviver la mémoire effacée » de ses « premières amours littéraires » (*Me quidem huius laboris non admodum adhuc poenitet, ut qui mihi puerilium studiorum iam obsolescentem memoriam aliqua ex parte renovavit*), sa « promenade devait cesser » (*Sed hactenus peregrinatum esse licere videbatur*), car il ne lui convenait pas de passer tout son temps dans un travail qui n'était pas le sien : « Du reste, vieillir et passer une grande partie de ma vie dans une affaire qui n'était pas la mienne, cela ne m'allait pas et n'allait pas manquer de m'attirer des critiques » (*Caeterum in alieno negotio consensescere magnamque vitae partem insumere, id neque decorum mihi neque calumnia cariturum existimabam*). Au début de l'épître de l'édition de 1515, il évoque le manque de sérieux de ce type d'ouvrage lorsqu'il justifie la parution de cette nouvelle réédition en disant qu'il ne voit pas pourquoi, si Aristote, Cicéron et Quintilien et Origène s'étaient permis de revoir, corriger et peaufiner leurs travaux, il doit s'interdire de le faire pour son ouvrage qui « n'a pas le sérieux des leurs » (*in re non perinde seria*). Enfin, dans l'épître liminaire de 1533, adressée aux philologues, il note que son âge et son esprit obligeaient qu'il se détourne de ce genre d'études et l'incitaient à entreprendre un travail plus sérieux auprès duquel il ne serait ni honteux ni inutile de mourir : *...haec aetas ac mens iam profecto non eadem ab huiusmodi litteris abhorrens magis ad ea raperetur, quibus vel immori nec indecorum sit nec inutile* (Allen, *Ep.* n° 2773, p. 166).

<sup>181</sup> Plin. *Ep.*, III, 5, 16.

<sup>182</sup> *At ego iuxta Plinium perire ratus omne id temporis quod studio non impartiat, committendum non putavi ut rem tam preciosam morbus sibi totam abriperet ; maxime quod sine litterarum commercium non video quid hec habeat vita suave. Intermissis itaque graviora operae lucubrationibus hoc delictiore studii genere per varios auctorum hortulos vagatus, adagiorum vetustissima queque maximeque insignia veluti omnigenos flosculos decerpsi et tanquam in sertum concinnavi.* Allen, *Ep.* n° 126. La traduction française est celle de l'édition de R. Horbach, G. Schwes, G. Nachtergael, M. Westendorp (*La Correspondance d'Érasme*).

Toutefois, l'adage n'est pas aussi trivial qu'il paraît être. Plus loin, Érasme tient à montrer la dignité du proverbe en signalant la capacité de celui-ci à donner du charme au discours<sup>183</sup> :

« ...j'ai estimé ... que mon travail, s'il ne valait pas de gloire à son auteur, ne serait ni sans fruit ni sans agrément pour ceux qui le liraient, ceux du moins qui, dégoûtés du parler vulgaire, s'attachent à une diction plus plaisante et raffinée.

... Pour ajouter à un écrit la grâce d'un charme délicat, ou pour l'égayer par des jeux érudits, ou pour le relever du sel de l'urbanité, ou pour l'orner par quelques bijoux empruntés, ou pour l'éclairer de pensées lumineuses, ou pour lui apporter de la variété grâce aux fleurs des allégories et des allusions, ou pour répandre sur lui les enchantements de l'antiquité, qu'y a-t-il de mieux que d'avoir une riche et nombreuse provision de proverbes, et une sorte de réserve entassée, serrée chez soi ? Tu pourras y prendre à toutes fins de quoi charmer par une métaphore fine et bien placée, de quoi mordre par une railleuse plaisanterie, de quoi plaire par une pénétrante concision, de quoi charmer par une pointe rapide, de quoi attirer par la variété ou chatouiller par une allusion amusante celui qui la reconnaît au passage, de quoi enfin réveiller par une obscurité voulue le lecteur qui commence à s'endormir. Qui ne sait que les principales ressources, les principaux agréments des discours résident dans les sentences, les métaphores, les paraboles, les comparaisons, les exemples, les rapprochements, les images et autres figures de ce genre ? Non seulement elles relèvent grandement la diction, mais elles lui ajoutent plus d'ornement et de charme qu'on ne saurait le dire, chaque fois que, reçues par l'accord de tous, elles ont passé dans la langue communément parlée. En effet, chacun écoute volontiers ce qu'il reconnaît, surtout s'il s'y ajoute la recommandation de l'antiquité, étant donné que les adages comme les vins doivent leur prix à leur âge.

Ils n'apportent pas seulement une parure au style ; ils lui donnent aussi de la vigueur, c'est pourquoi Quintilien les range d'une part parmi les figures et estime d'autre part que, parmi des arguments, un proverbe peut avoir une grande force, soit que tu

---

<sup>183</sup> Nous apprenons, du reste, dès le début de l'épître que c'est Mountjoy lui-même qui avait conseillé à son maître de mettre la main à une telle entreprise, et que l'humaniste a été également encouragé par Richard Charnock (*Ad quod quidem negotium suscipiendum partim me tum tua voluntas est adhortata, tum Richardi Charnoci antistitis extimulavit oratio* – « C'est d'une part ton conseil qui m'a incité à entreprendre ce travail, et la voix du prier Richard Charnock qui m'y a stimulé... »). Concernant l'encouragement de Charnock, prier d'Oxford, voir Y. Charlier, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, chapitre III, 2, « Érasme en Angleterre », p. 130. Dans l'épître dédicatoire de 1508 adressée à Guillaume Mountjoy, l'humaniste dit avoir remarqué chez celui-ci un goût particulier pour les adages (*quod animadvertissem te hoc genere peculiarius delectari*).

veuilles persuader, soit que tu défendes tes positions. Qu'y a-t-il en effet de plus probable que ce que tout le monde est d'accord pour le répéter ? »<sup>184</sup>.

Afin de souligner davantage la dignité des proverbes, l'humaniste énumère plusieurs grands auteurs de l'Antiquité comme Platon, Pline l'Ancien, Horace, qui, loin de les avoir dédaigné, en ont abondamment usé dans leurs œuvres<sup>185</sup>.

Une collecte d'adages est donc loin d'être méprisable et inutile<sup>186</sup>. Celle d'Érasme a en outre ce mérite d'être le premier recueil d'adages latins :

« Chez les Latins, personne avant moi, que je sache<sup>187</sup>, n'a entrepris un ouvrage de ce genre, non qu'on eût estimé qu'il n'en valût pas la peine : pourquoi serait-il méprisé

---

<sup>184</sup> ... quod augurarer hunc meum laborem, si non gloriosum auctori, at certe lectoris, iis utique qui triviali hoc sermone fastidito venustioris politionisque dictionis essent studiosi, fore nec infrugiferum nec iniucundum... Quid enim aeque conducit ad orationem vel lepida quadam festivitate venustandam, vel eruditus iocis exhilarandam, vel urbanitatis sale condiendam, vel translationum gemmulis quibusdam distiguendam, vel sententiarum luminibus illustrandam, vel allegoariarum et allusionum flosculis variegandam, vel antiquitatis illecebris aspergendam, quam huiusmodi paroemiarum divitem copiosamque suppellectilem et tanquam penum quendam extractum domique repositum habere ? unde ad omnem rationem quum velis depromas quod aut scita aptaque metaphora blandiatur, aut dicaci sale mordeat, aut acuta brevitate placeat, aut brevi acumine delectet, aut novitate aut vetustate commendetur, aut varietate alliciat, aut allusione faceta titillet agnoscentem, aut obscuritate demum ipsa lectorem oscitantem expergeficiat. Iam sententiis, metaphoris, parabolis, paradigmatis, exemplis, similibus, imaginibus atque id genus schematis sitas esse ? que quum semper vehementer honestant dictionem, tum incredibilem adferunt ornatum et gratiam, quoties iam communi consensu recepta in vulgi sermonem abierunt. Libenter enim audit quisque quod agnoscit, maxime vero si vetustatis commendatio quedam accedat, si quidem adagia non aliter quam vina ab etate precium accipiunt.

Neque ad cultum modo faciunt. Nervos quoque non minus iuvant, eoque Fabius ea non solum in iis numerat quibus exhilaretur iudex, et in figuris ; sed inter argumenta paroemiam plurimum valere putat, sive fidem facere cupias, sive adversarium proverbiali dictione repellas, sive tua munias. Quid enim probabilius quam quod nemo non dicit ? Allen, *Ep.* n° 126. La traduction française est celle de l'édition de R. Horbach, G. Schwes, G. Nachtergaele, M. Westendorp (*La Correspondance d'Érasme*).

<sup>185</sup> Cf. Le chapitre V des *Prolégomènes (Commendatio proverbiorum a dignitate)*, ASD II-1, p. 54.

<sup>186</sup> Étant donné le grand engouement pour les proverbes à cette époque, il nous semble que ce soit là une fausse excuse, visant à attirer l'attention sur l'importance des proverbes et sur le mérite de son travail, et que ce soit ainsi une sorte de *captatio benevolentiae* de la part de l'humaniste.

<sup>187</sup> Érasme omet ici le *Proverbiorum libellus* (1498) de l'historiographe d'Urbino Polydore Virgile et l'*Oratio proverbiorum* (1499) du philologue bolonais Philippe Béroalde. Ne connaissait-il pas ces ouvrages ou ne jugeait-il pas dignes d'être comparés au sien ? En ce qui concerne Polydore Virgile, comme nous l'apprennent les lettres érasmiennes, celle de 1517 (Allen, *Ep.* n° 531) adressée à Budé et celle de 1521 (Allen, *Ep.* n° 1175) adressée à Polydore Virgile lui-même, l'historiographe italien l'aurait accusé de l'avoir imité et lui aurait disputé le privilège d'être le premier à composer un recueil d'adages expliqués. Pour expliquer la parution d'un recueil abondant de 1508, il dit : « Toutefois ce qui m'a poussé à en composer un recueil plus abondant, c'est, en partie... Polydore Virgile, un érudit, qui m'est fort attaché maintenant, qui s'en allait répétant, de-ça de-là, que je suivais ses traces, que j'imitais le travail d'autrui et n'étais pas l'auteur du mien, alors que ce bout de livre, tel qu'il était, je l'avais édité un certain nombre d'années avant de connaître le nom de Polydore. Quand je rencontrai enfin le livre de Polydore, le titre signalait que je l'avais prévenu de plusieurs mois ; alors qu'il l'éditait en Italie, moi j'éditais le

mien à Paris » (*La Correspondance d'Érasme*, vol. 2, p. 599). La note n° 46 de la *Correspondance* signale que l'édition du *Proverbiorum libellus* dont parle Érasme n'était que la troisième édition. Pour la version originale, voir Allen, tom. II, p. 469. Les relations furent certes amicales entre Érasme et Polydore. Mais cette amitié fut quelque peu altérée quand Polydore dans sa préface à l'*Adagiorum liber* qui devait paraître chez Froben en 1521, préface qu'il envoya à Richard Pace en 1519, voulut ranimer la discussion qui semblait être terminée par la lettre de 1517 à Budé. Voilà ce que dit Polydore dans cette préface : « Après quelques années, j'eus comme successeur notre Érasme, ce qui me plut fort, à cause de l'exceptionnelle érudition de cet homme. Toutefois, il ne tint nul compte de mon petit essai, et chercha à s'attribuer la double gloire de l'invention et des ajouts ». Pour la traduction de ce passage voir *Correspondance*, p. 489. Érasme y répond en 1521 dans sa lettre directement adressée à Polydore (Allen, *Ep.* n°1175), lettre amicale, mais en même temps assez acerbe, dans laquelle il soutient de ne pas l'avoir connu du tout au moment de l'élaboration de son premier recueil, d'avoir eu vent des rumeurs sur son soi-disant plagiat et découvert le *Proverbiorum libellus* chez Jérôme Busleyden, collectionneur passionné de tous les livres, seulement plusieurs années plus tard la parution de l'*Adagiorum collectanea* (Allen, *Ep.* n°1175, p. 427-428). Une autre preuve contre l'idée du plagiat pour lui est la date de la parution de l'ouvrage consulté chez Busleyden (Allen, *Ep.* n°1175, p. 428), et la différence entre les adages répertoriés dans les deux recueils (Allen, *Ep.* n°1175, p. 429). En outre, Érasme fait allusion à cette discussion dans ses lettres à Wolfgang Capiton datant de 1520 (Allen, *Ep.* n° 1165) et à Richard Pace datant de 1521 (*Ep.* n° 1210) en montrant Polydore sous un jour peu favorable. Il continuera à soutenir la priorité de son édition jusqu'en 1533 (Voir la *Correspondance*, p. 489). Sur cette polémique voir Th. Ch. Appelt, *Studies in the contents and sources of Erasmus' Adagia*, p. 68-77 ; *Modi di dire. Adagiorum collectanea*, introduction, p. XXIII- XVIII et *Adagi*, prima traduzione italiana completa, introduction, p. XXXII-XXXIII ; Antonio Serrano Cueto, « Revisión de una vieja polémica : Polidoro Virgilio y Erasmo sobre la primacía de los *Adagia* », p. 1613-1621. Sur la rivalité et l'amitié d'Érasme et de Polydore Virgile voir surtout R. Ruggeri, *Un amico di Erasmo*, Urbino, Quattroventi, 1992, mais aussi *Centuriae latinae: cent et une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à J. Chomarat*, éd. Colette Nativel, Genève, Droz, 1997, t. I, p.785. En ce qui concerne l'*Oratio proverbiorum* de Béroalde, Érasme le mentionne dans sa lettre-préface de l'édition de 1533 des *Adages*, en disant que deux ans après la parution de l'*Adagiorum collectanea*, il a pu découvrir, par Jérôme Busleyden récemment revenu d'Italie, « un petit traité » où il a trouvé « soixante-dix proverbes environ, recueillis à partir de commentaires des Latins, principalement de Philippe Béroalde » et qu'en consultant la date de parution, il avait constaté que l'année était la même que celle de la parution de l'*Adagiorum collectanea*, mais que son ouvrage avait précédé de quelques mois celui de Béroalde : *Jam biennium exierat ex quo Lutetiae operis hujus gustum fueram auspicatus, cum Lovanii agens forte ex Hieronymo Buslidio, qui tum recens ex Italia venerat, nactus sum libellum adagia pollicentem. In eo comperi proverbialia fere septuaginta e Latinorum, praesertim Philippi Beroaldi commentariis collecta. Contuli annum ac diem ; annus erat idem, sed editio mea tribus mensibus praecesserat...* (*Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tom. X, p. 167-168). La version consultée par l'humaniste rotterdamois n'était probablement pas l'édition *princeps*, mais une réédition. Un peu plus loin il remarque qu'il était clair à la lecture de l'ouvrage de Béroalde que les auteurs ne se connaissaient pas et qu'ils avaient simplement eu la même idée en même temps, et que s'il importe de savoir qui a été le premier, ils l'ont été tous les deux : ... *et res ipsa satis declarabat neutrum alteri tum fuisse notum, sed ambobus eandem cogitationem incidisse in mentem. Itaque si quid refert quis primus hoc argumentum attentarit, uterque nostrum primus fuit....* Mais il ajoute que si le premier est celui qui a publié davantage, c'est bien lui qui l'a été, ayant dépassé l'ouvrage de Béroalde dès la première édition de 1500 : *Quod si auxit proverbialia qui plurae didit, ego nimirum auxi, qui prima statim editione dedi plusquam octingenta ....* Après quoi il note que s'il a jugé digne d'en parler, c'était à cause de certaines personnes qui désirent passer pour des précurseurs du genre. Il vise ici très probablement Polydore Virgile : *Haec indigna ducerem quae commemorentur, nisi viderem hoc a quibusdam agi serio, ut primi hoc exemplum induxisse videantur, ab aliis, ne quid ex meis Chiliadibus videantur sumpsisse mutuo, sed rem totam suis auspiciis suoque Marte confecisse.* On pourrait se demander pourquoi l'humaniste rotterdamois ne parle-t-il pas avant 1533 de cette découverte si elle a eu lieu seulement deux ans après la parution de l'*Adagiorum collectanea* ? Nous pouvons émettre l'hypothèse que c'est là encore une sorte de réponse à la plainte de Polydore Virgile sur le plagiat. Notons toutefois par ailleurs que Béroalde est mentionné dans sa lettre de 1520 à Polydore (Allen, *Ep.* n°1175, p. 429), évoquée ci-dessus. L'humaniste y explique l'absence de ses citations dans son recueil et sa préférence pour Politien par le fait que le premier cite uniquement les auteurs déjà assez « vulgarisés », alors que le second cite les auteurs qu'il n'a pas encore consultés. L'idée que son ouvrage a



par des gens qui estiment ne pas perdre leur temps en écrivant minutieusement sur les lettres l'une après l'autre, sur l'étymologie des mots, et sur des choses encore plus insignifiantes ?... »<sup>188</sup>

Les pages du modeste livret, *Adagiorum collectanea*, qui « n'ont pas été parfaites selon les exigences d'une critique sévère » constituent néanmoins des prémices<sup>189</sup> d'un grand projet. Celui-ci se réalisera en huit ans et ne cessera d'être élargi jusqu'à la fin de la vie de l'humaniste. En effet, profitant de la charge de précepteur pour accompagner les fils de Battista Boerio, médecin du roi Henri VII, en Italie, Érasme va jusqu'à Venise<sup>190</sup>, pour travailler dans l'atelier de l'imprimeur Alde Manuce. Celui-ci avait entrepris le projet d'imprimer la totalité de la littérature grecque ancienne, et il avait réuni autour de lui des érudits hellénistes comme Marc Musurus, Jean Lascaris (l'ambassadeur de Louis XII), Jérôme Aléandre<sup>191</sup>. Cet atelier est donc très précieux pour Érasme

---

été le premier parmi les ouvrages de ce type est présente également dans la lettre liminaire de 1515 dans le contexte des excuses pour la mauvaise qualité de l'édition *princeps* : *Quod si non multum laudis promeritus esse videor, certe veniam dabunt et parum aequi, si primus ille partus Adagiorum rudior fuit, cum primus apud Latinos argumentum hoc attentarim* (Allen, *Ep.* n° 269, p. 523).

<sup>188</sup> *Porro apud Latinos nemo quidem ante nos (quod sciam) huiusmodi negocium tentavit, non quod operae precium non putarint : cur enim istud contempserint ii qui de singulis litteris, de verborum etymologia deque rebus etiam levioribus anxie propemodum scribentes opere precium se facere existimabant ?* (Allen, *Ep.* n° 126. La traduction française est celle de l'édition de R. Horbach, G. Schwers, G. Nachtergaele, M. Westendorp (*La Correspondance d'Érasme*). Nous pourrions nous demander s'il ne s'agit pas ici de Macrobe, Aulu-Gelle, Donat et Porphyrius évoqués immédiatement après dans l'épître, et si le mépris qu'il semble manifester ici pour leurs travaux n'est pas le même faux mépris qu'il manifeste pour les proverbes. En effet, nulle part ailleurs, à notre connaissance, il ne montre une telle attitude envers ces auteurs.

<sup>189</sup> Érasme lui-même appellera cette édition « un avant-goût de son œuvre » (*operis huius gustum fueram auspiciatus*) dans l'épître liminaire de 1533 (Allen, *Ep.*, n° 2773, p. 167).

<sup>190</sup> Il y arrive après avoir passé à Turin son doctorat de théologie, permettant d'acquérir une certaine autorité dont il a besoin pour lutter contre les théologiens. Ce voyage en Italie, qui dura à peu près trois ans, est un voyage que le jeune humaniste encore relativement méconnu, convoitait depuis longtemps, l'Italie étant pour lui, « la patrie des lettres antiques, le cœur de l'Église romaine, le foyer du jeune humanisme » (L. –E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 101) et le pays où il peut parfaire ses études en grec (L. –E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 102). Dans sa lettre à son ami Servais Roger (*Ep.* n° 203), il dit être allé en Italie « pour l'amour du grec ». Il faut dire que les études en grec étaient relativement mieux développées en Italie grâce à la présence de plusieurs érudits grecs de naissance, réfugiés de Constantinople à la fin du quinzième siècle et aux manuscrits que ceux-ci avaient amenés. Sur l'enseignement du grec en Italie voir entre autres E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, Toronto, p. 4. Sur ce séjour d'Érasme voir L. –E. Halkin, *Érasme parmi nous*, chapitre VIII « L'Italie et le retour aux sources », p. 101- 113; L. –E. Halkin, « Érasme en Italie » dans *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 38-53 ; P. O. Kristeller, « Erasmus from an Italian perspective » dans *Renaissance Quarterly*, New York, 1970, t. 23, p. 1-14 ; E. Garin, « Erasmo e l'Umanesimo italiano » dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Genève, 1971, t. 33, p. 7-17 ; S. Seidel Menchi, *La cultura italiana di fronte a Erasmo* dans *Eresia e Riforma nell'Italia de Cinquecento. Miscellanea*, Florence, 1974, t. 1, p. 71-72; M. P. Gilmore, « Italian reaction to Erasmian Humanism » dans *Itinerarium Italicum* (éd. H. A. Oberman et Th. A. Brady), Leyde, 1974, p. 61-115. Voir aussi Y. Charlier, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, chapitre III, 3 « Érasme en Italie », p. 150-167.

<sup>191</sup> *Adages*, dir. J. –C. Saladin, vol. 5, p 2-3. Sur ce projet d'Alde Manuce et l'abondante production de son atelier voir entre autres L.D. Reynolds et N. G. Wilson, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et*

puisqu'il constitue une aide remarquable pour son travail sur les sources grecques. Il y a accès aux éditions récemment parues de Théocrite, Aristote, Aristophane, Thucydide, Sophocle, Hérodote, Euripide, Lucien et Homère<sup>192</sup>, mais aussi à des manuscrits pas encore imprimés de Platon, Plutarque, Athénée, Eustathe, Aelius Aristide. Il peut les consulter grâce à l'aimable permission d'Alde et de ses amis. Il peut également bénéficier de l'entourage d'érudits, capables de l'éclairer sur certains points philologiques<sup>193</sup>. Au bout de neuf mois de travail acharné et passionné de l'humaniste rotterdamois et de l'imprimeur vénitien<sup>194</sup> naît un volumineux *in-folio* qui porte le titre d'*Adagiorum chiliades tres, ac centuriae fere totidem* et qui n'a de commun avec le livret de 1500 que le fait d'être un dictionnaire d'adages<sup>195</sup>. Certes, l'*Adagiorum collectanea* est rééditée plusieurs fois après l'apparition de la grande édition aldine<sup>196</sup>, mais c'est celle-ci qui attire l'attention et qui assure à Érasme « une place éminente parmi le petit nombre des humanistes maîtres des deux langues et des deux civilisations classiques »<sup>197</sup>. Cette nouvelle édition compte 3260 adages où la part des expressions grecques a augmenté, mais il propose aussi et surtout des commentaires bien plus riches. En outre, il faut dire que c'est dans cette édition qu'apparaissent les *Prolégomènes*, où l'humaniste reprend certaines idées exprimées dans l'épître dédicatoire de l'édition de 1500 sur le mérite et la valeur rhétorique des adages, en les organisant en paragraphes distincts et en y ajoutant d'autres points nécessaires. Ainsi, ces *Prolégomènes* proposent aux lecteurs une étude sur la définition de l'adage, des réflexions sur les traits caractéristiques de celui-ci et les formes qui lui sont proches, sur sa dignité et sur l'utilité de le connaître, et des conseils prévalables concernant l'usage des expressions proverbiales. L'humaniste ajoute également deux index, alphabétique et thématique, évoqués plus haut. Enfin, à partir de cette édition, l'humaniste accorde de l'importance à la disposition des formules<sup>198</sup>, inaugurant le recueil par « le plus utile

---

*latins*. Nouvelle édition revue et augmentée traduite par C. Bertrand et mise à jour par P. Petitmengin, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991, p. 105sqq.

<sup>192</sup> Sur les éditions des auteurs grecs, et notamment d'Homère, à la Renaissance voir l'introduction du 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude.

<sup>193</sup> *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 5, p. 3.

<sup>194</sup> Sur la collaboration d'Érasme et d'Alde Manuce, voir A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 89-169 ; Y. Charlier, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, chapitre III, 3 « Érasme en Italie », p. 153-163 ; André Godin, « Manuce Alde », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CLXIII-CLXV ; M.J. C. Lowry, « Aldo Manuzio », CE, vol. 2, p. 376-380.

<sup>195</sup> Sur le contexte de la création de l'édition aldine de 1508 et sur les changements importants que le recueil subit dans cette édition voir entre autres W. Ribhegge, *Erasmus von Rotterdam. Gestalten der Neuzeit*, p. 57-61.

<sup>196</sup> Notons entre autres celle de Matthias Schürer (Strasbourg, 1509) et celle d'un imprimeur inconnu, parue chez le libraire Gilles de Gourmont (Paris, 1520).

<sup>197</sup> B. Beaulieu, *Visage littéraire d'Érasme*, p. 2.

<sup>198</sup> Pour la disposition des adages importants aux numéros clefs à partir de l'édition de 1508 voir A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 137.

et le plus fameux » adage *Amicorum communia omnia* – « Entre amis, tout est commun »<sup>199</sup>, car il lui a paru ainsi placer son recueil sous un « heureux patronage » (*omine felici*)<sup>200</sup>. Nous pourrions peut-être émettre l’hypothèse qu’un tel début est aussi un clin d’œil amical, une marque de reconnaissance envers l’imprimeur vénitien et les érudits de son cercle qui lui ont donné accès au trésor de la littérature grecque.

Voyons comment la transformation du recueil est annoncée dans l’épître dédicatoire<sup>201</sup> de cette édition, adressée à Guillaume de Mountjoy. D’abord, l’humaniste justifie cette nouvelle parution par la volonté de corriger la première version préparée en très peu de temps (*pauculis sane diebus*) de manière peu rigoureuse (*nec id quidem admodum accurate*), mais qui avait eu néanmoins un succès inattendu (*Attamen sic congestam, sic editam major opinione favor excepit*). Le premier but est donc l’amélioration de la qualité du recueil par la correction des imperfections de la première édition :

« Ainsi donc, pour réparer les coquilles qui s’étaient glissées dans la première édition et récompenser, en leur offrant un travail revu et augmenté, tous ceux qui avaient manifesté leur intérêt pour chacun de nous deux, pour aider en outre cet amour de la culture qui ne cesse de croître de jour en jour dans votre Angleterre, j’ai remis mon ouvrage sur le métier, après m’être procuré cette fois à peu près tous les outils de littérature grecque dont j’avais besoin, et j’ai constitué un recueil de plus de trois mille deux cents adages – pourquoi ne pas appliquer ici les dénombremens qu’on applique aux trésors ? – empruntés à une multitude d’auteurs »<sup>202</sup>

---

<sup>199</sup> L’adage *Amicorum communia omnia* est suivi d’une autre formule sur l’amitié *Amicitia aequalitas. Amicus alter ipse* – « L’amitié, c’est l’égalité. Un ami est un autre moi-même ». Il faut dire que l’amitié est un sujet cher à Érasme. Sur l’amitié dans la pensée d’Érasme voir Y. Charlier, *Érasme et l’amitié d’après sa correspondance* ; A. Godin, « Amitié », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXII-LXIV. Sur l’amitié dans les *Adages* voir L. Gordeziani, *Amitié et amour vertueux dans les adages et les emblèmes de la Renaissance : réception des sentences grecques et latines*, mémoire de master 1, sous la direction de Anne-Hélène Klinger-Dollé, Toulouse, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2011 et *Tradition et création dans la littérature gnomique de la Renaissance relative à l’amitié*, mémoire de master 2, sous la direction de Anne-Hélène Klinger-Dollé, Toulouse, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2012.

<sup>200</sup> *Quoniam non aliud hoc proverbio neque salubrius neque celebratius, libuit hinc adagiorum recensionem velut omine felici auspiciari* (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 42).

<sup>201</sup> Allen, *Ep.* n° 211. Cette épître remplace celle adressée à Mountjoy dans l’édition de 1500.

<sup>202</sup> *Proinde quo simul et superioris editionis alienam culpam sarcirem et cumulatione munere studiosos omnes nostrum utrique demererer, peculiariter autem Angliae tuae indies magis ac magis gliscentia studia hac parte iuavem, nactus iustam propemodum Graecanicorum librorum suppellectilem idem illud operis sub incudem revocavi, supraque Chiliadas adagiorum treis et centurias duas (cur enim haec non ceu thesauros numeremus etiam ?) e plurimis autoribus in commentarium redegi* (ASD II-1, p. 22). Pour la traduction française nous suivons l’édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 1).

Ainsi, le recueil de 1500 est non seulement revu, mais augmenté. En effet, l'enjeu de cette nouvelle version ne se limitait pas, bien entendu, à la correction des coquilles. L'humaniste parle du désir qu'il avait conçu en travaillant sur le recueil d'ajouter aux adages proprement dits des formules diverses frappantes par leur beauté et élégance, projet qu'il a réalisé malgré ses protestations, comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer plus haut<sup>203</sup>. Après avoir dit pourquoi il avait entrepris cette édition, il explique la méthode dont il a procédé. Il signale l'apparition de l'index thématique, sur lequel il ne s'attarde pas et passe à la question des critères de sélection des adages, en disant ne pas s'être contenté d'expressions avec la mention τὸ φασίμ [dit-on], mais ne pas avoir eu non plus l'audace de relever tout ce qui ressemblait à un adage. Plus loin, il note avec regret qu'il s'est senti obligé de traduire les proverbes grecs, malgré le fait qu'il fût conscient de la perte de leur charme lors de la traduction, tenant compte de la mauvaise connaissance du grec des lecteurs de son époque :

« Presque tous les proverbes grecs que nous citons, nous les avons traduits en latin ; nous sommes bien conscient, ce faisant, d'avoir rompu avec les usages des Anciens et de n'avoir ajouté aucun éclat au style. Mais nous avons tenu compte de l'époque qui est la nôtre. J'aimerais tant que la connaissance de la littérature grecque se répande partout d'une manière telle qu'on puisse à juste titre m'accuser de m'être livré à une tâche inutile. Mais, pour une raison qui m'échappe, nous hésitons à utiliser une source aussi féconde et préférons embrasser n'importe quelle ombre de savoir plutôt que ce sans quoi il ne saurait y avoir aucun savoir et dont dépend la pureté de toutes les connaissances »<sup>204</sup>.

Il reconnaît s'être accordé quelques libertés dans la traduction de la poésie grecque, libertés qu'il dit avoir signalées là où elles ont lieu, pour ne pas être accusé d'avoir agi par ignorance<sup>205</sup>. Il

---

<sup>203</sup> Pour ce passage voir ci-dessus (1.1.1).

<sup>204</sup> *Graeca quae citamus, omnia ferme Latine reddidimus, haud nescii cum praeter veterum consuetudinem id esse, tum ad orationis nitorem inutile. Sed nostri temporis habuimus rationem. Atque utinam Graecanicae literaturae peritia sic ubique propagetur, ut is labor meus tanquam super vacaneus merito contemnatur. Sed nescio quo pacto sumus ad rem tam frugiferam cunctantiores, et quamvis eruditionis umbram citius amplectimur quam id sine quo nulla constat eruditio, et a quo uno disciplinarum omnium sinceritas pendet.* (ASD II-1, p. 22). Pour la traduction française nous suivons l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 3).

<sup>205</sup> *In reliquis autem, quod ad metiri legem attinet, rarius quidem sed tamen aliquoties nobis idempermisimus quod sibi permiserunt auctores a quibus ea mutuamur... Quod ideo duximus admonendum, nequis temere tanquam inscitia factum calumniaretur.* De manière générale, pour Érasme une traduction fidèle n'est pas une traduction littérale, mais celle qui respecte le contenu et le style. Voir I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 55. Cf. E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, préface, p. VIII, p. 27. Il faut dire qu'à l'époque où écrit Érasme, la traduction libre n'est pas encore tout à fait bienvenue. C'est dans la

note aussi qu'il a apporté plus de précisions dans les références pour ne pas décevoir le lecteur bienveillant<sup>206</sup>. Et après s'être excusé d'avance pour les erreurs et les coquilles de la présente édition et après avoir fait l'éloge de son disciple et patron, il annonce qu'il va commencer l'étude des adages par la définition, suivant le principe des philosophes.

Cette édition est ainsi marquée par l'élargissement du champ de collecte et par la forte présence de la langue grecque dans le recueil, ainsi que par l'ajout des réflexions théoriques sur le genre et de l'index visant à rendre le recueil plus facile à manier.

À cause de l'apparition des sources grecques, Margaret Mann Phillips nomme cette édition des *Adages* « edition of learning ». Premièrement, elle a pour but de familiariser les lecteurs avec la langue grecque. Phillips rappelle que le public des *Adages* est constitué de *semiliterati* qui ont d'assez bonnes connaissances en latin, mais ne maîtrisent pas bien le grec<sup>207</sup>. Deuxièmement, cette édition, fournissant des traductions de textes grecs, témoigne des études d'Érasme lui-même dans cette langue, la traduction ayant été pour l'humaniste au moment de l'apprentissage de cette langue, une sorte d'exercice<sup>208</sup>.

Il faut dire que les ajouts réalisés dans cette édition donnent au recueil une nouvelle ampleur, une nouvelle portée. D'une part, la présence des citations des textes grecs (issus particulièrement de la poésie d'Homère, d'Hésiode, des dialogues de Platon et de Lucien), mais aussi latins

---

seconde moitié du siècle qu'elle s'affirmera de plus en plus. Sur les différentes tendances et les mutations dans les traductions du XVI<sup>ème</sup> siècle voir Marine Molins, « L'Antiquité comme source d'inspiration et matière à réflexion chez les traducteurs de la Renaissance. Les choix de Charles Fontaine », dans *Translatio : traduire et adapter les Anciens*, p. 78- 83 et Olivier Guerrier, « Auteur- Traducteur- Public aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles. Enjeux et mutations d'une relation triangulaire » dans *Translatio : traduire et adapter les Anciens*, Études réunies par Corinne Bonnet et Florence Bouchet, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 59-63. Cf. I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 51.

<sup>206</sup> *Nos sane quoad licuit in tam infinita rerum turba, praesertim antiquarum, deinde in tanta codicum cum inopia tum vero depravatione, denique tam angusto temporis spatio, quod otio nostro magis quam operis ratione metiri fuit necesse, sedulo dedimus operam nequid ab aequo lectore desideraretur.* Certes, en comparaison avec les commentaires de l'édition *princeps*, ceux de l'édition aldine étaient beaucoup plus précis dans les références et témoignaient de l'attention de l'humaniste accordée à cet aspect, mais il faut dire néanmoins que les indications précises n'étaient pas systématiques et qu'il arrivait assez souvent que l'humaniste se contente d'indiquer le nom d'auteur. Cela s'explique en partie par une simple omission (n'oublions pas que l'humaniste travaillait rapidement et que le gros volume de 1508 fut préparé dans quelques mois), mais aussi par le fait que même s'il a accès à un grand nombre de manuscrits dans l'atelier d'Alde, l'humaniste cite aussi beaucoup de mémoire.

<sup>207</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 74.

<sup>208</sup> De cet aspect méthodologique témoigne le fait que les traductions sont assez fidèles. Voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 76. Cf. M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 348. Mais les traductions érasmiennes ont aussi une valeur esthétique, comme le remarquent M.M. Phillips et J. Chomarat (M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 76 ; J.Chomarat, « Érasme traducteur des poètes grecs dans les *Adages* », p. 309sq).

(venant notamment de Cicéron, Horace, Virgile, Sénèque<sup>209</sup>) dans les commentaires fait que le recueil d'adages acquiert l'aspect d'une anthologie de la littérature antique<sup>210</sup>. En effet, un des nouveaux mérites que les *Adages* ont à partir de cette édition de 1508 est de faire parler directement les auteurs antiques<sup>211</sup>. D'un point de vue de la rhétorique, ces citations « des meilleurs auteurs » servent de modèles<sup>212</sup> de la belle écriture<sup>213</sup>. En outre, même si l'humaniste n'en parle pas dans son épître<sup>214</sup>, nous avons dans plusieurs commentaires de cette édition des renseignements sur les divers aspects du monde antique, bien plus, l'adage constitue, selon Margaret Mann Phillips<sup>215</sup>, une piste pour fournir ces renseignements aux lecteurs, ce qui fait des *Adages* une sorte

<sup>209</sup> La forte présence de ces auteurs ne saurait nous étonner, puisqu'il s'agit des auteurs préférés d'Érasme. Comme le rappelle M. M. Phillips, ces citations nous renseignent sur les goûts littéraires de l'humaniste (M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 78). Sur les sources antiques privilégiées par l'humaniste rotterdamois voir notamment J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 399-436 ; B. Beaulieu, *Visage littéraire d'Érasme*, p. 38-47. Sur l'attitude érasmiennne envers certains de ces auteurs voir entre autres J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 399 (pour Virgile), p. 410 (pour Hésiode) et 435 (pour Horace) ; E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, p. 49-69 (pour Lucien) ; J.-C. Margolin, « Platon », p. CXC-V-CXCVII ; Giulio Vallese, « Érasme et Cicéron (Les lettres-préfaces au « De officiis » et aux « Tusculanes ») », *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 241-246, voir aussi D. Ménager, « Cicéron », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. XCII-XCIV (pour Cicéron) ; Lisa Jardine, *Erasmus, Man of Letters. The Construction of Charisma by Print*, p. 132 (pour Sénèque). Quant à Homère, nous aurons l'occasion de revenir sur la forte présence de sa poésie dans les *Adages* dans le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude.

<sup>210</sup> Sur les *Adages* en tant qu'anthologie de la littérature antique voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 78 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 766. Cf. A. Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, p. 268 (« Tout autant qu'un recueil de proverbes, le livre d'Érasme est un recueil de sources ou de citations ») ; B. Beaulieu, *Visage littéraire d'Érasme*, p. 37 ; W. Ribhegge, *Erasmus von Rotterdam. Gestalten der Neuzeit*, p. 60.

<sup>211</sup> « ... the novelty of the *Adages* lay in providing an anthology of ancient authors in their own words, not in any sense by summary » (M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 88). Pour les auteurs cités directement ou indirectement dans les *Adagiorum chiliades*, leur classification, la manière d'Érasme de les citer, ainsi que sur le choix d'auteurs, voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 89-95, p. 393-403 ; Th. Ch. Appelt, *Studies in the contents and sources of Erasmus' Adagia*, p. 144-146.

<sup>212</sup> La variété des sources d'adages est sans doute en rapport avec la libre attitude d'Érasme envers les auteurs de l'Antiquité, à savoir le refus de l'humaniste rotterdamois de se figer dans le style d'un seul auteur à la manière des cicéroniens. Sur ce refus voir entre autres D. Ménager, « Cicéron », p. XCII-XCIV ; Peter Burke, *La Renaissance européenne*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 122-123 ; John Hale, *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, traduit de l'anglais par René Guyonnet, Collection « Tempus » Perrin, 2003, p. 159, 368, J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 443-444, 815-843 ; Terence Cave, *Cornucopia. Figures de l'abondance au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 66-67 ; A. Renaudet, *Études érasmiennes*, p. 291-294 ; L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, chapitre XIX « De l'Institution du mariage au Cicéronien », p. 320-325.

<sup>213</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 78.

<sup>214</sup> Le fait que l'humaniste ne met pas en valeur ces digressions personnelles pourrait s'expliquer par le fait l'originalité n'avait pas la même valeur qu'elle a de nos jours. Mais le fait que l'humaniste juge utile de s'excuser après une digression et de revenir à l'adage qu'il s'agissait d'étudier, comme il le fait par exemple dans les cas des adages n° 1001(ASD II-3, p. 24) et 2001(ASD II-5, p. 39), pourrait annoncer le changement d'attitude envers les digressions dans un commentaire qui se produit à la Renaissance. Sur ce changement voir J. Céard, « Les transformations du genre du commentaire », dans Jean Lafond et André Stegman (dir.), *L'Automne de la Renaissance, 1580-1630*, Paris, J. Vrin, 1981, p. 101-113.

<sup>215</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 77.

d'encyclopédie de l'Antiquité<sup>216</sup>. C'est dans cette édition qu'apparaissent les précisions de types divers que nous avons évoquées plus haut. L'humaniste y joint à l'explication de l'adage une description d'un phénomène naturel<sup>217</sup>, d'un culte antique<sup>218</sup>, raconte ou évoque un mythe<sup>219</sup>, un apologue<sup>220</sup>, une anecdote historique<sup>221</sup>. À ces renseignements encyclopédiques s'ajoutent également dans cette édition des passages relevant de l'expérience privée de l'humaniste et de ses relations avec les personnalités importantes de son époque, telles qu'Ande Manuce, Rudolph Agricola, envers lesquelles Érasme manifeste de la reconnaissance<sup>222</sup>. Enfin, c'est dans cette édition que certains commentaires se transforment en essais<sup>223</sup>, par exemple, ceux des adages *Festina lente*<sup>224</sup> et *Herculei labores*<sup>225</sup>.

La version aldine donna, bien entendu, également lieu à plusieurs rééditions, dont une devait être produite par Josse Bade en 1513, mais suite à une erreur, le manuscrit parvint à Bâle, chez l'imprimeur Jean Froben, qui, profitant de l'occasion, en produisit immédiatement une édition pirate<sup>226</sup>. Ceci attira l'attention de l'humaniste rotterdamois sur l'imprimeur bâlois qui devint son ami proche<sup>227</sup> et désormais son imprimeur attitré<sup>228</sup>. C'est dans l'imprimerie de ce nouvel ami

<sup>216</sup> M. M. Phillips (*The « Adages » of Erasmus*, p. 84-85) dit que les *Adages* ont une « apparence d'un *farrago* encyclopédique du savoir » (« The *Adages* was in appearance another encyclopedic *farrago* of knowledge »). Cf. L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 77 : « Qu'y ont-ils trouvé ? La culture antique représentée par des proverbes, par des citations ; les uns et les autres donnés intégralement, replacés dans l'histoire de la pensée, de la langue, des institutions »).

<sup>217</sup> Voir par exemple l'adage n° 414.

<sup>218</sup> Voir par exemple l'adage n° 2642.

<sup>219</sup> Voir par exemple l'adage n° 1522.

<sup>220</sup> Voir par exemple l'adage n° 730.

<sup>221</sup> Voir par exemple l'adage n° 827.

<sup>222</sup> Sur l'éloge des figures contemporaines à Érasme voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 35 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 765 ; B. Beaulieu, *Visage littéraire d'Érasme*, p. 31.

<sup>223</sup> Ari H. Wesseling, « Devices, proverbs, emblems : Hadrianus Junius' 'Emblemata' in the light of Erasmus' 'Adagia' », *Con parola brieve e con figura : emblemi e imprese fra antico e moderno*, eds. L. Bolzani & S. Volterrani, Pisa, Ed. della Normale, 2008, p. 124. Cf. M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. X-XI, 37-38, 104 ; « Erasmus and the Classics », *Erasmus*, ed. T.A. Dorey, London : Routledge and Kegan Paul, 1970, p. 5 ; J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 761-768 ; *Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de J. Chomarat, Paris, Librairie générale française, 1991, p. 323 ; Jean-Claude Margolin, « Commentaire », p. 180, 194.

<sup>224</sup> Notons cependant que l'adage *Festina lente* est déjà présent dans l'édition *princeps*, mais il n'est pas encore mis en valeur et le commentaire se limite à quelques lignes. Voir l'adage n° 1001, texte b, annotation n° 13. Pour l'étude détaillée de cet adage voir ci-dessous (2.1.2).

<sup>225</sup> Cet adage est déjà présent dans l'édition *princeps*, mais n'a pas de place particulière et le commentaire se limite à une phrase.

<sup>226</sup> Voir Allen, *Ep.* n° 269 (note concernant cette lettre, p. 521).

<sup>227</sup> Cette amitié qui est digne de celle d'Oreste et de Pylade, comme le dit l'humaniste dans l'épître liminaire de l'édition de 1533 des *Adages* (Allen, *Ep.* n° 2773), est scellée par le lien qui se tisse entre l'humaniste et la famille Froben : l'humaniste devient le parrain et précepteur du fils de Jean Froben, Jérôme Érasme Froben, qui dirige l'atelier après la mort de son père. Cette amitié commence en 1514, lors de l'arrivée de l'humaniste à Bâle. Voir A. Godin, « Froben », *Éloge de la folie, Adages*, Colloques, p. CXX-CXXIII.

que parut en 1515<sup>229</sup> une nouvelle édition augmentée des *Adages*, une autre édition qui fait date dans l'histoire éditoriale de ce recueil.

Ce qui frappe d'emblée, c'est d'une part l'ajout de nombreux nouveaux adages<sup>230</sup>, ainsi que le développement remarquable et une mise en exergue<sup>231</sup> de certains commentaires. Voyons ce que l'humaniste annonce dans son épître au lecteur bienveillant (*ad candidum lectorem*)<sup>232</sup>. Il lui promet une version corrigée, affinée et enrichie (*castigatior, elimatior, locupletior*). Il justifie cette nouvelle réédition en comparant son recueil aux petits des animaux qui, à leur naissance, sont des créatures inachevées et que leurs mères lèchent pour leur donner une forme définitive<sup>233</sup>. Il dit avoir corrigé de nombreuses erreurs typographiques et ajouté des traductions des textes grecs là, où, dans sa hâte, il avait omis de le faire<sup>234</sup>, mais aussi et surtout en disant qu'il a enrichi son recueil ayant découvert de nouvelles sources<sup>235</sup>. C'est un mérite qu'il met clairement en valeur. Après avoir déploré l'aspect inachevé de la première édition, dû notamment au manque de sources, n'ayant aucun ouvrage grec à sa disposition<sup>236</sup>, – problème auquel il a en grande partie

---

<sup>228</sup> Érasme appréciait beaucoup le travail appliqué de Froben, qui était effectivement reconnu dans l'Europe pour le bon goût, manifesté dans le choix d'auteurs édités, et la qualité de ces éditions. L'humaniste montre son estime envers lui dans l'épître dédicatoire de l'édition de 1526 des *Adages* (Allen, *Ep.* n° 1659). Sur cette première édition bâloise des *Adages*, voir entre autres L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, chapitre X « De la Double abondance à l'Éducation du prince », p. 142- 144 (+ d'autres réf. comme M. M. Phill. par ex.). Outre les *Adages*, l'humaniste édita chez l'imprimeur bâlois plusieurs de ses travaux, notamment l'*Institution du prince chrétien*, *Le Nouveau Testament* et les *Œuvres complètes de Jérôme* (1516), *Les Paraphrases aux Évangiles* (1523). Sur l'amitié et la collaboration d'Érasme et de Froben, ainsi que sur le séjour de l'humaniste à Bâle voir entre autres Y. Charlier, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, chapitre III, 4 « Érasme à Bâle », p. 168-197 ; A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 277sq. ; B. M. Otto, « Erasmus and Froben, his publisher, *Pubw*, vol. CXXX, n° 23, 5 déc., p. 2224-2228 ; Eileen Bloch, « Erasmus and the Froben Press : The Making of an Editor », *The Library Quarterly : Information, Community, Policy*, vol. 35, N°2 (Apr. 1965), p. 109-120 (Published by The University of Chicago Press). URL : <http://www.jstor.org/stable/4305550>. Consulté le 12 janvier 2018. Sur le séjour à Bâle voir aussi L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, chapitre XVI « Installation à Bâle », p. 239-254 ; chapitre XVII « Bâle. Le labeur quotidien », p. 255- 270 ; D. Ménager, « Bâle », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXXVII-LXXIX ; L.D. Reynolds et N.G. Wilson, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*. p. 108.

<sup>229</sup> Notons par ailleurs qu'Alde Manuce venait de mourir en 1515.

<sup>230</sup> J. Chomarar, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 761.

<sup>231</sup> A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 137.

<sup>232</sup> Allen, *Ep.* n° 269.

<sup>233</sup> *Etenim si in animantium genere quae quinos aut ternos aedunt catulos, ob numerosiorem foetum partum eiicere solent rudem etiamnum et informem, quem postea lambendo fingant et absolvant, cur nos in tot proverbiorum milibus exemplum naturae dubitemus sequi ?* Érasme reporte ici sur son recueil d'adages le lieu commun des humanistes sur l'enseignement, selon lequel l'homme ne naît pas tel mais le devient.

<sup>234</sup> *... primum typographorum errata, quae sane non pauca depraehensa sunt, emendavi. Ad haec complusculis locis, ubi Graecorum verborum interpretationem, alio properans omiseram, quandoquidem id a multis desyderabatur, addidi.*

<sup>235</sup> *Praeterea quae nudiora videbantur, ex non passim obviis autoribus aliquanto reddidi locupletiora. Deinde nomenclaturas autorum, quae tum aut non succurrebant aut non vacabat asscribere, passim adiunxi.*

<sup>236</sup> *Et placuit et profuit prima illa qualiscunque praecipitatio verius quam editio... et deerat Graecorum codicum supellex, sine qua de proverbiiis velle conscribere nihil est quam sine pennis, ut ait Plautus, volare.*



remédié dans l'édition préparée dans l'atelier d'Alde Manuce –, il dit avoir eu cette fois encore une nouvelle opportunité d'ajouter des sources, par l'acquisition d'une nouvelle bibliothèque grâce à la bienveillance de Guillaume Warham<sup>237</sup>. Il a donc pu fournir plus de citations de plus d'auteurs dans les commentaires d'adages dont il a aussi changé le nombre, en supprimant des formules de peu d'intérêt qui lui avait semblé « tirées par les cheveux »<sup>238</sup> et en ajoutant un nombre « raisonnable »<sup>239</sup> (*mediocrem*) d'autres adages<sup>240</sup>.

Il avertit néanmoins le lecteur qu'il ne doit pas s'y attendre à quelque chose de nouveau (*Certe novum deberi non debet*) et qu'avec cette édition il a toujours le même recueil entre les mains (*Habes igitur, optime lector, idem Adagiorum opus*). Ce qu'il met en valeur, c'est la correction des erreurs et l'enrichissement de son recueil en adages, et en sources. Cependant, cette édition est aussi marquée par un changement très important, relatif aux commentaires, que l'humaniste n'évoque pas, se contentant de dire qu'il a complété par des citations certains articles qui lui semblaient trop pauvres<sup>241</sup> : c'est le changement du ton, l'apparition du ton satirique, pas encore présent dans les travaux à visée pédagogique<sup>242</sup>. En effet, même si l'on trouvait dans l'édition de 1508 des passages autobiographiques, ces passages concernaient l'étude des Lettres, ou bien constituaient des hommages aux grandes figures contemporaines. Dans cette édition l'humaniste exprimait rarement ses opinions personnelles, ou s'il lui arrivait de le faire, il s'excusait pour cela auprès des lecteurs<sup>243</sup>. Il faut dire aussi qu'il n'y attaquait et ne critiquait personne<sup>244</sup>. En revanche, à partir de 1515, Érasme, encouragé par le succès de l'édition de 1508, et par le statut que celle-ci lui avait assuré<sup>245</sup>, prend plus de libertés dans les commentaires, en s'exprimant sur les sujets<sup>246</sup> qui lui tiennent particulièrement à cœur, notamment les pratiques

---

<sup>237</sup> *Post haec et locupletior mihi contigit bibliotheca et ocii plusculum, idque mira quadam ac prope incredibili benignitate viri vel potius herois omnium saeculorum memoria digni Gulielmi Vuarami, archiescopi Cantuariensis, totius Angliae primatis, imo totius orbis, si quis hominem suis aestimet virtutibus.* Il s'agit de William Warham (1450-1532), archevêque de Cantorbéry et chancelier de l'université d'Oxford. Érasme fait ici allusion à la pension qu'il reçut de Warham comme marque de reconnaissance pour les traductions d'*Hécube*, d'*Iphigénie* et des dialogues de Lucien dont il fut le dédicataire.

<sup>238</sup> Traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 8).

<sup>239</sup> *Ibid.*

<sup>240</sup> *Nonnulla velut ex adagiorum ordine movimus quae praeter meritum a collectoribus vel oscitantibus vel ambitiosis ascita videbantur. At rursus novorum adagiorum mediocrem numerum centuriis adjecimus, ut ex his et aliis auctoriis ad superioris magnitudinem voluminis plus quam quarta parte accesserit.*

<sup>241</sup> *Praeterea quae nudiora videbantur, ex non passim obviis auctoribus aliquanto reddidi locupletiora.*

<sup>242</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 98-99.

<sup>243</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 84.

<sup>244</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 35, 84.

<sup>245</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. X-XI ; p. 99.

<sup>246</sup> Sur l'expression des opinions personnelles dans les commentaires de l'édition de 1515 voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 84.

dépravées des chrétiens<sup>247</sup>, l'abus du pouvoir de la part des chefs d'État, et le malheur amené par la guerre<sup>248</sup>. Il n'hésite pas à faire de certains des commentaires de véritables satires de la société de son temps<sup>249</sup>, notamment de ceux qui sont à la tête du pouvoir, séculier ou religieux<sup>250</sup>. On voit ainsi apparaître des commentaires-essais tels que ceux des adages *Aut regem aut fatuum nasci oportere* – « Qu'il faut naître roi ou sot » (n° 201), *Spartam nactus es, hanc orna* – « C'est Sparte que tu as eu en partage, c'est elle que tu dois faire fleurir » (n° 1401), *Sileni Alcibiadis* – « Les Silènes d'Alcibiade (n° 2201), *Scarabeus aquilam quaerit* – « Un scarabée pourchasse un aigle » (n° 2601), *Dulce bellum inexpertis* – « La guerre paraît douce à ceux qui n'en ont pas l'expérience » (n° 3001)<sup>251</sup>, mis en exergue dans la mesure où ils inaugurent soit une chiliade, soit une centurie. Nous ne trouvons pas seulement de la satire dans ces commentaires, mais aussi des méditations sur le bon roi<sup>252</sup>. On y perçoit aussi, comme le rappelle Margaret Mann Phillips, de l'espoir d'un mécène important, espoir qui s'avèrera être vain, puisque les princes sont trop préoccupés par la guerre pour s'intéresser à l'étude des Belles Lettres<sup>253</sup>. Pour cette raison, Phillips appelle cette édition « utopian edition »<sup>254</sup>. Les *Adages* se transforment ainsi en une sorte de propagande politique<sup>255</sup>. En effet, ce recueil constitue un moyen parfaitement commode pour mener une propagande d'apparence inoffensive<sup>256</sup>. Même si l'humaniste passe cet aspect sous silence, il ne s'adresse désormais plus aux lecteurs en tant qu'érudit, mais en tant que penseur<sup>257</sup>.

<sup>247</sup> Pour le comportement de l'Église catholique et les protestations qu'il suscitait, voir entre autres J. Hale, *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, p. 115-131.

<sup>248</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 36.

<sup>249</sup> Cf. M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 96 ; I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 10. Sur les références à l'actualité dans les commentaires d'adages voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 85, 99. De manière générale, selon M. M. Phillips, les *Adages* montrent, dès l'édition de 1508, qu'il y a chez Érasme non seulement la volonté de faire renaître le passé, mais aussi de le fusionner avec le présent (*The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 85) ; Cf. J. Huizinga, *Érasme*, p. 193 (« En dépit de ce sentiment de la réalité, le monde qu'Érasme voit et représente n'est pourtant pas le XVI<sup>e</sup> siècle tout entier. Tout est recouvert par le latin comme par un voile. Entre l'esprit de l'auteur et la réalité s'est glissée la manière antique de s'exprimer. Dans le fond, son univers intellectuel est artificiel. C'est une vision amortie et limitée qu'il nous donne de la réalité du XVI<sup>e</sup> siècle ») ; Cf. M. Barral-Baron, *L'Enfer d'Érasme. L'humanisme chrétien face à l'histoire*, Travaux d'Humanisme et Renaissance, Genève, Droz, 2014.

<sup>250</sup> C'est dans cette édition aussi qu'Érasme ajoute au commentaire de l'adage *Festina lente* la critique des imprimeurs. Voir L. Jardine, *Erasmus, Man of Letters. The Construction of Charisma by Print*, p. 42. Sur cette critique voir le chapitre 2 de notre étude (2.1.2).

<sup>251</sup> Notons que les adages *Dulce bellum inexpertis*, *Sileni Alcibiadis* et *Scarabeus aquilam quaerit* figurent déjà dans l'édition aldine en tant qu'adages n° 1404, 1706 et 1913, mais ils n'occupent pas une place particulière et leurs commentaires sont beaucoup plus courts. Pour celui de *Scarabeus aquilam quaerit*, voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.4).

<sup>252</sup> Voir le 2<sup>ème</sup> chapitre.

<sup>253</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 98.

<sup>254</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 96.

<sup>255</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 35.

<sup>256</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 29.

L'apparition des méditations sur les problèmes qui se posaient à son époque et de la satire politique et sociale dans les commentaires d'adages ne signifie pas la disparition des développements autobiographiques. Selon Margaret Mann Phillips, ce sont ces développements qui rapprochent Érasme de Montaigne<sup>258</sup>.

Même si, dans les éditions suivantes, le ton devient plus acerbe et nous voyons apparaître plus souvent ses propres souvenirs, la narration des anecdotes<sup>259</sup>, c'est dans l'édition de 1515 que se fixe le caractère des *Adages*<sup>260</sup> comme recueil très marqué par la personnalité érasmienne.

La dernière édition du vivant d'Érasme paraît dans les presses frobeniennes, en 1536, quelques mois avant sa mort. Elle est dédiée à Charles de Mountjoy<sup>261</sup>, fils de Guillaume, celui-ci étant mort en 1534.

Il y eut également de nombreuses éditions posthumes, que ce soit des versions intégrales (par exemple, celle réalisée en 1540 par Jérôme Froben à Bâle<sup>262</sup> ou des *compendia* (par exemple, celle préparées par Adrien Barlande en 1527<sup>263</sup> et Jean Prael en 1530 à Cologne<sup>264</sup>, par Sébastien Gryphe à Lyon en 1544<sup>265</sup>). Certains longs commentaires-essais furent édités séparément (comme *Sileni Alcibiadis*, *Scarabeus aquilam quaerit* et *Dulce bellum inexpertis*<sup>266</sup>). Il y en eut des traduc-

---

<sup>257</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 35.

<sup>258</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 38 ; « Érasme et Montaigne I. *Adages et Essais* », *Colloquia Erasiana Turonensia*, p. 479-490.

<sup>259</sup> Nous pensons particulièrement à l'édition de 1533, où Érasme raconte des anecdotes par pur plaisir de narration. Sur ce point voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 155. Phillips appelle d'ailleurs cette édition « edition of leisure » – « édition du loisir » (p. 135).

<sup>260</sup> M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 35.

<sup>261</sup> Charles Blount de Mountjoy, protecteur des Lettres comme son père, est aussi le co-dédicataire des éditions de 1528 et de 1533. Cf. Stanford E. Lehmborg, *Contemporaries of Erasmus*, vol. 1, p. 154.

<sup>262</sup> *Omnia opera Des. Erasmi Roterodami, quaecunq[ue] ipse autor pro suis agnovit, novem tomis distincta*, édition de Beatus Rhenanus, en 9 tomes, Jérôme Froben, Bâle, 1540 (Les *Adages* y occupent le tome 2).

<sup>263</sup> *Epitome chiliadum adagiorum Erasmi Rote. ad commodiorem studiosorum usum per Hadrianum Barlandum conscripta. Locupletata est iam postremo, bona parte adagiorum passim inserta, praeter illa quae prioribus aeditionib[us] nup[er] accesserat*, Cologne, Adrien Barlande, 1527.

<sup>264</sup> *Adagiorum omnium tam graecorum quam latinorum aureum flumen, ex novissima D. Erasmi Rote. aeditione, sub certos rerum locos, velut in cohortes aut centurias secundum seriem literarum digestum brevissimisque ipsius Erasmi scholiis, qua prolixius videbatur, nuper in compendium redactum à Theodorico Cortchoevio. At nunc demum multis in locis in gratiam studiosorum auctum ac locupletatum, ut facile is advertet, qui priorem editionem cum hac contulerit. Accessit & locupletissimus index, quaecunq[ue] in hoc volumine inveniri possunt, citra negocium ullum ostendens*, Cologne, Jean Prael, 1530.

<sup>265</sup> *Adagiorum D. Erasmi Roterodami epitome. Ex novissima Chiliadum recognitione excerpta*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1544.

<sup>266</sup> Les adages *Sileni Alcibiadis* et *Scarabeus aquilam quaerit*, munis des notes de l'éditeur, furent publiés à Bâle, chez Jean Froben, en 1517 (*Sileni Alcibiadis. Per Des. Erasmus Roterodamum. Cum Scholiis Joannis Frobenij pro graecarum vocum & quorundam locorum apertiori intelligentia ad calcem adiectis*, Bâle, Jean Froben, 1517 ; *Scarabeus. Per Des. Eras. Roterodamum. Cum Scholiis in quibus graeca potissimum, quae passim inserta sunt, exponuntur*, Bâle, Jean Froben, 1517). Froben publia aussi la même année *Dulce Bellum inexpertis (Bellum per Des. Eras. Roterodamum. Bâle, Jean Froben, 1517)*. Cette édition bâloise fut suivie la même année par celle

tions en plusieurs langues<sup>267</sup>. À Bâle en 1519, paraît chez André Cratander la traduction allemande de l'adage *Dulce bellum inexpertis* d'Ulrich Varnbüler<sup>268</sup>, à Mainz, en 1520, paraît chez Peter Schöffer la traduction allemande de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, réalisée par Georg Spalatin<sup>269</sup>. L'adage *Sileni Alcibiadis* fut traduit en espagnol, en néerlandais, en allemand, en anglais<sup>270</sup>.

Gabriel Giolito di Ferrarii fit paraître à Venise en 1550<sup>271</sup> la traduction italienne d'un *compendium* des *Adages* par Lelio Carani. Même si l'ouvrage ne cessa de jouir d'un vif intérêt dans la société lettrée jusqu'à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle et continua d'être publié dans les milieux protestants de l'Europe, sa fortune éditoriale fut sérieusement altérée dans l'Europe catholique au moment de la Contre-réforme. En effet, les commentaires contenant des critiques acerbes des institutions chrétiennes ne manquèrent pas d'inquiéter les autorités. Cela valut au recueil<sup>272</sup> la mise en première classe de l'*Index librorum prohibitorum*, promulgué par le pape Paul IV en 1557, ce qui revenait à interdire la possession de tout exemplaire de cet ouvrage sans la permission de l'évêque. Ainsi, l'ouvrage disparaît dans l'Europe catholique<sup>273</sup>. Il disparaît bien entendu avant

---

de Louvain, préparée par Dirk Martens (*Bellum per Erasmus Roterodamum*), en 1520 par celle de Strasbourg, préparée par Johann II Prüb et en 1523 par une autre édition strasbourgeoise également sous le titre abrégé *Bellum* de Johann I Knobloch.

<sup>267</sup> Voir J.-C. Margolin, « Érasme, son public et sa publicité », p. 17. Voir aussi les catalogues de traductions allemandes et anglaises d'œuvres érasmiennes datant du XVI<sup>ème</sup> siècle réalisés par Christoph Galle (« Katalog deutschsprachiger Übersetzungen erasmischer Texte im 16. Jahrhundert », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p. 177-188 ; « Katalog englischsprachiger Übersetzungen erasmischer Texte im 16. Jahrhundert », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p. 189-196).

<sup>268</sup> *Dulce bellum inexpertis. Eyn gemeyn sprüchwort/ Der Krieg ist lustig dem unerfahren...*Bâle, A. Cratander, 1519. Pour plus de détails sur cette traduction, ainsi que celle plus tardive faite par Fridericus Cornelius Friedensberg (*Der Krieg ist zwar ein susses Speiß*, Fridericus Cornelius Friedensberg, 1607), voir I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 57-124.

<sup>269</sup> *Das Sprüchwort, Man muß entwer ein könig oder aber ein narr geboren warden*, Georg Spalatin, Mainz, Peter Schöffer, 1520.

<sup>270</sup> Pour les traductions de *Sileni Alcibiadis* voir l'introduction de Jean-Claude Margolin à la traduction française de cet adage de 1998 (*Les Silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, p. LXVII).

<sup>271</sup> *Proverbi di Erasmo Roterodamo*, Venise, Gabriel Giolito di Ferrarii, 1550.

<sup>272</sup> Notons que c'est alors la totalité de l'œuvre érasmiennne qui est mise à l'*Index*. L'ouvrage qui scandalisait en premier lieu l'Église, c'est le *Novum instrumentum*. Celui-ci, paru dans l'atelier de Froben en 1516, contenant l'édition du Nouveau Testament en grec, munie de la traduction latine érasmiennne, mettait la Vulgate en cause et proposait une version qui en divergeait remarquablement, et avait été un appui explicite des thèses luthériennes de Wittenberg (1517). Cependant, les ouvrages comme les *Adages* et les *Colloques*, malgré leur apparence inoffensive, n'étaient pas moins inquiétants pour les autorités chrétiennes, à cause des critiques et des allusions ironiques qu'ils contenaient, mais aussi tout simplement à cause du goût pour la littérature païenne que l'humaniste y affichait. En outre, comme le rappelle J.-C. Saladin, le pape Paul IV et l'inquisiteur Ghislieri étaient des ennemis personnels d'Érasme, ce qui donnait à cette mise à l'*Index* de l'œuvre érasmiennne, une allure de règlement de compte (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 5, p. 7).

<sup>273</sup> Toutefois, il faut dire aussi qu'en réalité, la mise à l'*Index* n'est restée qu'une menace et personne n'a été condamné à mort pour la possession d'un livre qui y figurait (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 5, p. 5). Et cela n'a pas

tout des bibliothèques des institutions d'enseignement. Quelques années plus tard, en 1571, le pape Pie IV adoucit la rigueur du premier *Index* avec sa *Moderatio indicis* et autorisa la diffusion des *Adages*, mais seulement sous forme expurguée. Les éditions des *Adages*, reparues après l'*Index* étaient donc des éditions tronquées, dénuées de tout développement satirique. Ainsi, le commentaire de l'adage *Dulce bellum inexpertis*, qui dans l'édition de Sébastien Gryphe (1550) comptait 1276 lignes, est réduit dans celle de Paul Manuce<sup>274</sup> (1575) aux 25 premières lignes<sup>275</sup> ! Après avoir été relativement oubliés au XVII<sup>ème</sup> siècle, les *Adages* réapparaissent au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, grâce à un polygraphe protestant Jean Leclerc (Johannes Clericus), qui édite à Leyde les œuvres complètes d'Érasme en onze volumes, dont le second contient les *Adages*, dont le *fac-simile* est proposé par l'éditeur allemand Olms en 1962. L'édition critique, dirigée par Felix Heinemann et Emanuel Kienzle, sur laquelle nous nous appuyons pour notre étude, se fonde sur la dernière édition autorisée, c'est-à-dire celle de Jérôme Froben, parue à Bâle en 1536<sup>276</sup>.

### 1.2.2. Fonctions et usages des *Adages*

Après avoir fait cette mise au point sur le contenu et l'évolution du recueil, arrêtons-nous sur ses fonctions et ses usages.

D'après les aspects que l'humaniste souligne dans les *Prolégomènes*, le but principal du recueil serait d'abord de faire connaître tout simplement les adages aux lecteurs, d'expliquer le sens de chacun de ces adages pour que l'on saisisse la portée philosophique, de donner les sources pour augmenter l'autorité de l'adage et, par conséquent, le rendre plus apte à persuader, montrer comment on peut le détourner, le modifier, afin de bien l'adapter à notre discours ou voire le multiplier pour créer de la *varietas*, enfin il s'agit aussi de donner leurs diverses occurrences pour que l'on voie dans quel contexte les auteurs en ont usé et dans quel sens, pour que l'obscurité de l'adage ne constitue pas un obstacle lors de la lecture.

Il est à remarquer ici qu'un lien étroit s'instaure entre la philosophie et la rhétorique, que la philosophie antique est par le libre emploi des adages destinée à être sans cesse renouvelée, réactualisée, que les adages sont certes des parcelles de l'ancienne philosophie qui valent par leur âge,

---

empêché la diffusion de l'œuvre érasmienne, dans laquelle les traductions ont joué un rôle assez important. Voir I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 25.

<sup>274</sup> Il s'agit du petit-fils d'Alde Manuce (1512-1574).

<sup>275</sup> Sur la mise à l'*Index* des *Adages* et les éditions censurées voir les *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 5, p. 4- 13 ; J. – C. Margolin, *Érasme, précepteur de l'Europe*, chap. IV, « *Adages et Colloques* au crible de la censure, tridentine et post-tridentine en Europe », p. 112-153, J.-C. Margolin, « Censure », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXXXVII- LXXXIX et A. Godin, « Index », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXXXIX- CXLI.

<sup>276</sup> ASD II-1, p. 8.

mais ils sont en même temps rendus vivants en tant qu'outils de la rhétorique ; en effet, ils ne cesseront de renaître dans la mesure où ils pourront s'adapter à plusieurs situations.

À ces fonctions s'attachent d'autres qui, sans être explicitement signalées par l'humaniste, s'ensuivent nettement de la méthode qu'il suit et répondent à ses convictions.

Premièrement, le traitement libre des adages, leur réactualisation, ainsi que la création de nouveaux adages, qui vise à enrichir la langue à la rendre vivante, correspond au rapport libre qu'Érasme admet envers les expressions antiques. Dans les *Prolégomènes*<sup>277</sup>, il affirme qu'« un proverbe est adaptable à toutes les situations » et que l'on peut les employer à loisir, « avancer ainsi le même adage sous plusieurs formes différentes »<sup>278</sup>. Dans sa *Double abondance des mots et des choses*, il va jusqu'à dire que pour enrichir notre discours, nous pouvons non seulement recueillir des figures proverbiales chez des auteurs classiques, mais les inventer nous-mêmes<sup>279</sup>. Comme le remarquent Paul Jacopin et Jacqueline Lagrée<sup>280</sup>, « il y a chez Érasme, un va-et-vient permanent entre le texte d'origine, qu'il convient de restaurer dans sa plus grande authenticité pour le comprendre, et l'oralité d'une parole, celle du commentateur et celle du lecteur invité à s'approprier la formule pour en user avec liberté et invention une fois qu'il l'aura bien comprise ». L'appropriation, comme nous l'avons déjà vu, peut se faire de plusieurs manières. Nous pouvons dire que dans ses *Adages*, Érasme fait la démonstration des principes théoriques énoncés dans ses *Prolégomènes*, concernant le traitement libre de la matière gnomique, que ce recueil représente une fois de plus une matérialisation des conseils donnés dans sa *Double abondance des mots et des choses*<sup>281</sup> et qu'il invite ainsi à l'*inventio*<sup>282</sup>.

Deuxièmement, si la connaissance des adages nous permet de mieux comprendre les auteurs, – et si, réciproquement, les citations aident à mieux comprendre les adages énigmatiques –

---

<sup>277</sup> Cap. 12 *Varius proverbiorum usus*.

<sup>278</sup> *Hoc in loco non ab re futurum arbitror, si paucis velut indicaro, quibus rationibus variari queat paroemiarum usus, ut possis idem adagium alia atque alia forma producere. Cf. De copia (ASD I-6, p. 34).*

<sup>279</sup> *Est sententiarum genus, non illud quidem petatum ab autoribus, sed a nobis ad praesentis rei commoditatem confictum (De copia, lib. 2, Cap. De sententiis, ASD I.6, p. 250). Voir à ce sujet Chomarar, Grammaire et rhétorique chez Érasme, p. 724. Sur l'invitation à la créativité voir aussi De copia, lib. 1, cap. 17, Metaphora reciproca (ASD, I-6, p. 64).*

<sup>280</sup> Jacopin et Lagrée, *Érasme, Humanisme et langage*, p. 40.

<sup>281</sup> Pour la complémentarité de *La double abondance des mots et des choses* et des *Adages* voir aussi A. Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, p. 315-316 ; M. –M. Phillips, « Ways with Adages » dans R. L. DeMolen (dir.), *Essays on the works of Erasmus*, New Haven and London Yale University Press, 1978, p. 59.

<sup>282</sup> Sur les *Adages* en tant qu'invitation à l'*inventio* voir A. Vanautgaerden, « L'index thématique des 'Adages' d'Érasme (1508-1536) », p. 264 ; P. Jacopin et J. Lagrée, *Érasme, Humanisme et langage*, p. 40 ; J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 5, p. 18).

<sup>283</sup>, les adages servent également de prétexte pour initier ses lecteurs aux œuvres de grands auteurs antiques. Présenter certains passages de la littérature antique comme proverbiales et de les résumer en formules élégantes, ce dont nous avons vu des exemples plus haut, tout en visant à donner des repères<sup>284</sup> pratiques aux lecteurs, pourrait être envisagé comme un moyen mnémotechnique dans l'initiation à cette littérature<sup>285</sup>.

Enfin, dans la mesure où l'on voit que la sagesse antique peut à plusieurs égards être réactualisée, et s'adapter aux valeurs chrétiennes, les *Adages* constituent une sorte de propagande des Belles Lettres qui sont en danger, comme le rappelle l'humaniste dans l'épître préliminaire à l'édition de 1526, adressée aux gens d'étude :

« Bien plus, une autre raison doit encore nous stimuler à traiter avec grand respect les belles lettres, c'est que de tous côtés surgissent des gens qui cherchent à les anéantir totalement avec, certes des intentions différentes, mais une nuisance pareille. Car les vieux ennemis qui, depuis longtemps déjà mènent une *guere à outrance* contre ce genre d'études, avancent de nouvelles thèses, selon lesquelles tout ce tumulte de l'univers que nous vivons, serait né des langues et des lettres plus raffinées. De son côté, le parti adverse exige que toutes les disciplines humanistes cèdent devant l'Évangile. Et plutôt au ciel que la piété évangélique se fût épanouie au point que les lanternes des disciplines humanistes s'éteignent devant sa lumière très éclatante ! En fait, je constate que les disciplines dépérissent, mais que la vigueur de la piété y succède, je ne le constate pas... Dans les intitulés, il est partout question de grâce et de paix, mais dans les mœurs, il n'est vraiment pas facile de les trouver. Comme il eût mieux valu nous appliquer de toutes nos forces à laisser de côté la rage des querelles, et nous unir entre nous par une concorde chrétienne, pour, ensuite, réconcilier à la

---

<sup>283</sup> Les citations renforcent également le statut d'adage de l'expression, même s'ils le désacralisent en même temps en le ramenant à des circonstances particulières. Voir A. Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, p. 268 (« ... l'adage, non plus assertion péremptoire et rédemptoire, non plus vérité révélée ou émission d'une voix divine, est rapportée à des occurrences particulièrement et séculières. C'est le retour au texte, et à la diversité des textes, qui relativise l'*auctoritas*. Alors que l'allégorie ou le signe biblique consacrait les *auctoritates* comme absolus de sens, les citations désacralisent l'adage en le ramenant à des origines circonstancielles. Ce qui fait l'adage, ce qui lui donne titre à figurer dans la collection, c'est l'ensemble des citations qui l'étayent, sans que l'un des deux éléments, adage ou citation, détienne une quelconque transcendance »).

<sup>284</sup> L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme » (1.2. « Adages-titres érasmiens »).

<sup>285</sup> Sur le rôle mnémotechnique des adages dans l'enseignement de la littérature antique, voir *De pueris statim ac liberaliter instituendis*, ASD I-2, p. 67, 69 et *De ratione studii*, ASD I-2, p. 118-119. Sur ce sujet voir L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme » (2.2 « Adages-titres comme démonstration de la méthode érasmiennne de l'exploitation des œuvres antiques »).

théologie, reine des sciences, ses anciennes servantes, la connaissance des langues et la servante et la science d'une littérature plus raffinée »<sup>286</sup>.

Mais ce recueil a aussi d'autres fonctions qui semblent moins directement liées aux adages. Nous avons vu qu'il ne s'agit pas uniquement d'un dictionnaire d'adages mais aussi une sorte d'encyclopédie de l'Antiquité, les commentaires fournissant des informations sur divers aspects de la culture antique. En outre, ce qui concerne la narration des récits mythologiques (*fabulae*), elle peut servir de manière agréable à l'éducation morale<sup>287</sup>. La narration d'anecdotes a sans doute pour but de divertir les lecteurs et de rendre la lecture plus plaisante. Quant aux commentaires-essais, ils contiennent des propagandes et certains d'entre eux constituent des esquisses d'ouvrages importants<sup>288</sup>.

Nous avons donc un ouvrage hybride<sup>289</sup> aux fonctions multiples. Mais lorsque nous parlons des fonctions d'un ouvrage, une question se pose inévitablement, c'est celle des lecteurs. À qui était destiné le recueil ? Compte tenu de la genèse de l'ouvrage, des fonctions dont nous avons parlé, des renseignements et des consignes qu'il donne dans les commentaires, et des dédicataires des lettres liminaires, nous pouvons dire que le recueil s'adresse avant tout aux jeunes<sup>290</sup> qui étudient les Lettres. En effet, comme nous l'avons évoqué plus haut, la genèse de cet ouvrage est liée aux années de préceptorat de l'humaniste<sup>291</sup> et à la constitution de « l'arsenal pédagogique dont il a besoin pour enseigner un latin élégant<sup>292</sup>. La première version est composée à la demande de son disciple âgé d'une vingtaine d'années, et en souvenir des leçons que celui-ci a pris de

---

<sup>286</sup> *Quin et illud nobis debet addere calcar ad sanctius tractandas bonas literas, quod hinc atque hinc exoriantur qui diverso quidem animo sed simili perniciose eas funditus extinctum tendunt. Siquidem veteres hostes qui iam olim cum hoc studiorum genere ὑσπονδον πόλεμον πολεμιζουσι, nova proferunt dogmata, totum hunc orbis tumultum ex linguis ac politoribus litteris ortum esse. Rursus altera pars postulat ut omnes humanae disciplinae cedant Evangelio. Et utinam sic efflourisset Evangelica pietas ut ad illius clarissimam lucem humanarum disciplinarum lucernae evanescerent ! Nunc disciplinas obsolescere video, pietatis vigorem succedere non video. In titulis nusquam non est obvia gratia et pax, in moribus non perinde facilis inventu. Quanto rectius erat huc totius nervis incumbere, ut posita dissidiorum rabie primum inter nos Christiana concordia iungeremur, deinde theologiae, studiorum reginae, veteres pedisequas, linguarum peritiam et elegantioris literaturae cognitionem reconciliemus* (Allen, *Ep.* n° 1659, p. 249). Pour la traduction nous nous appuyons sur *La Correspondance d'Érasme*, vol. VI, p. 306-307. Sur la réponse d'Érasme à la condamnation des Belles Lettres pour le paganisme voir entre autres J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 417-445.

<sup>287</sup> Sur l'utilité morale des mythes voir l'introduction du 3<sup>ème</sup> chapitre.

<sup>288</sup> Nous pensons par exemple à l'adage *Dulce bellum inexpertis*, qui prépare à la *Querela pacis*, et *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, qui annonce l'*Institutio principis christiani*. (L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 151). Voir l'introduction du 2<sup>ème</sup> chapitre.

<sup>289</sup> « The Adages, as we have seen, was a hybrid, not altogether the domain of an educator of youth, none of a moralist, and not at all that of a theologian » (M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 25).

<sup>290</sup> Sur les *Adages*, comme ouvrage destiné aux écoliers voir entre autres L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 77.

<sup>291</sup> Sur ces années voir notamment L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 39-53.

<sup>292</sup> L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 39.



l'humaniste. Malgré les satires qu'il contient, c'est un ouvrage essentiellement pédagogique<sup>293</sup>. On trouve parfois dans les commentaires de telles explications et précisions qu'il est clair qu'il s'adresse à ceux qui n'ont pas encore de profondes connaissances de la culture antique<sup>294</sup>. Qu'il s'agit des jeunes étudiant les lettres, on peut s'en rendre compte par les contextes qui sont suggérés pour les divers usages des adages<sup>295</sup>. Dans la lettre adressée à Polydore Virgile<sup>296</sup>, Érasme dit, en parlant des *Adages* qu'il a été au courant des rumeurs sur le plagiat dont l'accusait l'historiographe italien, que lorsque son ouvrage avait déjà été utilisé par les mains de la jeunesse studieuse (*libellus terebatur studiosae iuventutis manibus*)<sup>297</sup>. Cependant, les *Adages* ne sont pas exclusivement destinés aux jeunes, comme le montrent les lettres liminaires des éditions de 1526, 1528 et 1533, dans la mesure où elles s'adressent respectivement aux gens d'études (*studiosis*) et aux philologues (*philologis*) de manière générale. Cependant, il ne s'agit pas d'un cercle restreint d'érudits, mais plutôt d'un large public moyennement lettré, des *semiliterati*, peu familiarisés avec le grec, et s'il traduit les passages grecs, c'est précisément, parce qu'il ne veut pas être compris uniquement de quelques-uns, comme il le dit dans le préambule de la section d'« adages homériques »<sup>298</sup>. Théoriquement il s'adresse à tout jeune chrétien s'intéressant à la culture antique. En réalité, le cercle des lecteurs devait être réduit aux jeunes des familles nobles<sup>299</sup> et aisées, car la lecture de cet ouvrage suppose, d'une part, la maîtrise du latin puisqu'il est rédigé dans cette langue<sup>300</sup>, d'autre part, la capacité matérielle d'acheter l'ouvrage, le livre étant un objet de luxe. Du reste, le point de vue adopté dans l'ouvrage est celui des personnes au goût raffiné, et dans plusieurs commentaires, l'humaniste manifeste un certain mépris pour la populace (*vulgus*) qu'il considère comme grossier<sup>301</sup>.

<sup>293</sup> En cela les *Adages* s'apparentent aux *Colloques* (1518-1533), manuel de conversation qui contient des satires assez acerbes de la société et des autorités. Sur les *Colloques* en tant que miroir de la société voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 887-897 ; L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 271-304.

<sup>294</sup> Voir par exemple les précisions mythologiques dans les commentaires d'adages n° 116, 342, 502.

<sup>295</sup> Nous pensons par exemple au commentaire de l'adage n° 440.

<sup>296</sup> Allen, *Ep.* n° 1175.

<sup>297</sup> Il ne s'agit pas toutefois de la première jeunesse, étant donné que la rhétorique constitue la troisième étape du *Trivium* et que l'élève à ce stade est censé avoir des compétences de grammaires et des capacités à raisonner logiquement.

<sup>298</sup> *Quamquam autem sciremus his non adfuturam gratiam, nisi quis usurparet Graece, tamen, ne non intellegentur a nonnullis, vertimus haec quoque*. Sur cette section d'adages puisés dans la poésie homérique voir l'introduction du 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude.

<sup>299</sup> Voir J.-C. Margolin, « Érasme, son public et sa publicité », p. 17. Sur les nobles lecteurs de l'humaniste nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir dans les deux chapitres suivants.

<sup>300</sup> Certes, il s'agit d'un latin facile et clair, mais comme nous le savons bien, la maîtrise du latin n'allait pas de soi, et tout le monde n'avait pas accès à l'éducation à l'époque. Sur ce sujet voir J.-C. Margolin, « Érasme, son public et sa publicité », p. 16.

<sup>301</sup> Sur le mépris d'Érasme pour la populace, voir le 2<sup>ème</sup> chapitre (2.1.1 ; 2.1. 4).

Enfin, en ce qui concerne la réception des *Adages*, rappelons que l'ouvrage, dès la parution de la première version, a joui d'un accueil très favorable. L'édition de 1500 s'ouvre sur la lettre de remerciement<sup>302</sup> de Fausto Andrelini, à qui l'humaniste avait communiqué le manuscrit. Le poète dit qu'il a lu les *Adages* « avec un plaisir extrême » et qu'il pense que cet ouvrage pourrait « recevoir l'approbation même d'un juge mal disposé, tant ils méritent tous les suffrages en mêlant l'agréable à l'utile »<sup>303</sup>. Au début de l'épître de l'édition aldine, Érasme parle du succès inattendu que le « petit florilège » a eu, malgré le fait qu'il ait été composé de manière peu rigoureuse<sup>304</sup>. De même, dans la lettre liminaire de la première édition frobenienne, il remarque que même la première édition, qui mérite plutôt d'être considéré comme un brouillon, « avait eu du succès et s'était avérée utile »<sup>305</sup>. Le succès du recueil ne pouvait qu'augmenter à la parution des éditions suivantes, notamment des grandes éditions de 1508 et de 1515, comme l'humaniste le prévoyait<sup>306</sup>. La profusion d'éditions, que ce soit en latin ou en d'autres langues, en intégralité ou non, sous la forme originale ou bien sous forme d'abrégés et d'adaptations diverses, témoigne bien du succès flamboyant<sup>307</sup> que le recueil a eu. Le fait que les *Adages* ont été souvent utilisés dans les institutions d'enseignement ne saurait nous étonner. Dans certaines éditions abrégées, comme celle de Prael et de Gryphe évoquées plus haut, spécialement conçues pour les élèves, nous voyons que l'éditeur a introduit des rubriques thématiques et a classé les adages selon ces rubriques<sup>308</sup>, chose qu'Érasme n'avait pas voulu faire par goût pour la variété, se contentant de ce

<sup>302</sup> Allen, *Ep.* n° 127, p. 297. Pour la traduction voir la *Correspondance*, p. 272.

<sup>303</sup> *Legi ego non sine maxima voluptate que ad me misisti adagia, dulcissime Herasme. Ea sunt mea quidem sententia que vel inimico iudice probari possint ; adeo utile dulci commiscent, ut omnia certe suffragantium puncta promereantur* (Allen, *Ep.* n° 127, p. 297. Pour la traduction voir la *Correspondance*, p. 272.).

<sup>304</sup> *Olim Lutetiae proverbiorum ceu silvulam quamdam pauculis sane diebus, nec id quidem admodum accurate... congresseram... Attamen sic congestam, sic editam major opinione favor excepit...*(Allen, *Ep.* n° 211).

<sup>305</sup> *Et placuit et profuit prima illa qualisumque praecipitatio verius quam editio* (Allen, *Ep.* n° 269). Traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 6).

<sup>306</sup> Voir la lettre liminaire de l'édition de 1515 (Allen, *Ep.* n° 269): « La première édition, qu'il serait plus exact d'appeler une précipitation, a eu du succès et elle a rendu des services. La seconde a eu plus de succès encore... Je m'y suis surpassé moi-même, aussi ai-je confiance qu'elle plaira davantage encore » Traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 6). (*Et placuit et profuit prima illa qualiscunque praecipitatio verius quam editio. Multo magis placuit secunda, vel hoc argumento quo intra triennium toties opus illud formulis excusum est... In qua quoniam rursus meipsum superavi, multo magis etiam placituram confido*).

<sup>307</sup> Le succès des *Adages* s'explique en partie par le grand engouement pour les proverbes. Sur ce sujet voir entre autres L : [http://www.persee.fr/doc/xvi\\_1774-4466\\_2005\\_num\\_1\\_1\\_853](http://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2005_num_1_1_853) DOI : 10.3406/xvi.2005.853. Sur la réception du recueil voir entre autres Christoph Galle, « Erasmus-Rezeption im Reich und in England : Ein diachroner Vergleich volkssprachlicher Übersetzungen », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p. 23-37; Wilhelm E. Winterhager et Christoph Galle, « Wie breit war die Erasmus-Rezeption bis 1518/19? Zur sozialpsychologischen Wirkung des Humanismus vor der Reformation – eine Problemskizze », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, Christoph Galle/ Tobias Sarx (Hrsg), Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, p. 1-21.

<sup>308</sup> Notons également que dans ces versions abrégées, outre le fait que les commentaires-essais sont réduits à quelques lignes et redeviennent de simples explications d'expressions, disparaissent les *Prolégomènes*. Dans certaines d'entre elles (comme celle de Prael), les sources sont indiquées en marge. Notons également que dans la

point de vue de proposer un index thématique<sup>309</sup>, même si, comme le remarque Jacques Chomarat, l'œil attentif peut entrevoir au sein du recueil certains classements thématiques et des liens logiques entre les adages<sup>310</sup>. L'ordre des formules n'est donc pas toujours fortuit. Si les maîtres d'écoles n'ont pas manqué de faire leur miel des *Adages*, l'influence du recueil est allée bien au-delà de l'usage strictement scolaire. Comme le rappelle Jean-Christophe Saladin, Érasme contribuait avec ses *Adages* à l'élaboration de la langue humaniste commune<sup>311</sup>. En effet, les contemporains avaient bien suivi le conseil concernant le rapport libre aux adages<sup>312</sup>, et avaient bien compris la visée des *Adages* de stimuler la créativité dans l'expression. Il faut dire que « l'on retrouve des adages « érasmiens » à chaque page des humanistes du XVI<sup>ème</sup> siècle »<sup>313</sup>. Parmi les auteurs qui ont abondamment puisé dans le recueil érasmien, citons notamment les grands auteurs François Rabelais<sup>314</sup>, Michel de Montaigne<sup>315</sup>. Les adages furent repris<sup>316</sup> de diverses manières, dans des textes de types très divers, nourrissant aussi bien les oeuvres des poètes de la Pléiade<sup>317</sup> que les satires des auteurs protestants<sup>318</sup>.

---

traduction italienne de Giolito (indiquée plus haut), qui est également un abrégé du recueil érasmien, nous avons dans le titre le mot *Proverbi*, ce qui prouve encore une fois sans doute le fait que le terme *adage* n'était pas assez répandu et par conséquent peu compréhensible pour les jeunes lecteurs auxquels la traduction était destinée. Notons ici que, comme le rappelle J.-C. Margolin, les traductions créent un autre public que celui que visait l'humaniste quand il écrivait en latin (J.-C. Margolin, « Érasme, son public et sa publicité », p. 18).

<sup>309</sup> *Ordinis vice (si modo ullus in his ordo) substituimus indicem, in quo proverbia quae velut consimilis monetarum confiniaque videbantur, in suam quaeque tribum digessimus* (Allen, *Ep.* n° 211).

<sup>310</sup> Sur ce sujet voir l'introduction du 3<sup>ème</sup> chapitre.

<sup>311</sup> *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 5, p. 18.

<sup>312</sup> Érasme lui-même en donnait un bon exemple en utilisant abondamment les adages dans toute son œuvre. C'est sur quoi portaient les interventions de Jeannine De Landtsheer (« Les *Adages* comme sol nourricier de l'*Institutio principis Christiani* »), Catherine Haynez (« Érasme lecteur et utilisateur de ses propres *Adages* dans l'*Institutio Matrimonii Christiani* (1526) ») et de Blandine Perona (« Érasme relecteur d'Érasme, les *Adages* dans l'*Ecclesiastes* (1535) ») lors du colloque de Nanterre.

<sup>313</sup> *Les Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 5, p. 18.

<sup>314</sup> Voir entre autres W.-F. Smith, « Rabelais et Érasme », *Revue des Études rabelaisiennes*, tome VI, 1908, Paris, Honoré Champion, 1908 ; M. A. Screech, « Comment Rabelais a exploité les travaux d'Érasme. Quelques détails », *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 453-461.

<sup>315</sup> M. M. Phillips, « Érasme et Montaigne I. *Adages et Essais* », *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 479-490.

<sup>316</sup> Pour la réception des *Adages* et la reprise des formules répertoriées dans ce recueil voir Les actes du colloque « Lire, interpréter, transmettre les *Adages* d'Érasme » du 13 à 15 mars organisé par Marie-Dominique Legrand avec la collaboration de Mathieu de la Gorce à l'Université de Paris (à paraître). Nous aurons l'occasion de parler de certaines reprises de ce type dans les chapitres suivants.

<sup>317</sup> J. Vignes, « L'adage comme matériau poétique en France au XVI<sup>ème</sup> siècle », Les actes du colloque « Lire, interpréter, transmettre les *Adages* d'Érasme » (à paraître). Pour les emprunts faits aux *Adages* d'Érasme par Jean-Antoine de Baïf voir J. Vignes, *Mots dorés pour un siècle de fer. Les Mimes, enseignements et proverbes de Jean-Antoine de Baïf : texte, contexte et intertexte*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 171-179.

<sup>318</sup> Mathieu de La Gorce, « La 'mise en satire' des *Adages* chez Marnix de Sainte Aldegonde » et Natacha Salliot, « Quelle place pour les *Adages* d'Érasme dans les travaux des réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle ? », Les actes du colloque « Lire, interpréter, transmettre les *Adages* d'Érasme » (à paraître).

## 2. LES ADAGES AU SERVICE DE L'ÉDUCATION POLITIQUE

Nous avons déjà évoqué les commentaires-essais où l'humaniste se sert de l'adage pour s'exprimer sur des sujets qui le préoccupent<sup>319</sup>. Certaines idées formulées dans ces commentaires sont reprises et développées dans d'autres ouvrages de l'humaniste. Dans ce chapitre nous allons étudier quatre commentaires qui contiennent des éléments de *speculum principis* : ceux des adages *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, *Festina lente*, *Spartam nactus es, hanc orna* et *Scarabeus aquilam quaerit*. Plus précisément, l'enjeu de ce chapitre est de voir comment les adages se trouvent liés aux convictions politiques érasmiennes, comment l'explication de chacune de ces formules énigmatiques permet à l'humaniste d'introduire la question du bon gouvernement et d'énoncer des thèses importantes sur ce sujet, et comment celles-ci apparaissent et se développent dans l'*Institution du prince chrétien*<sup>320</sup>, mais aussi dans d'autres écrits. Nous ne nous attachons pas seulement aux idées politiques présentes dans les commentaires d'adages. Ce qui nous intéresse surtout, c'est la méthode appliquée par Érasme.

Rappelons tout d'abord qu'en 1515, l'année de la parution de l'édition frobenienne des *Adages*, où l'on voit être publiés pour la première fois *Aut regem aut fatuum nasci oportere* et les versions longues des commentaires des adages *Spartam nactus es, hanc orna*<sup>321</sup> et de *Scarabeus aquilam quaerit*<sup>322</sup>, Érasme est nommé conseiller officiel du duc Charles de Habsbourg, par Jean le Sauvage, chancelier du Brabant, et qu'il est chargé par celui-ci de rédiger une institution du prince à l'intention de Guillaume de Croÿ, Seigneur de Chièvres, qui est le précepteur de l'héritier du trône espagnol<sup>323</sup>. L'édition qui est enrichie de ces trois commentaires paraît donc

---

<sup>319</sup> Voir ci-dessus, (1.2.1.).

<sup>320</sup> Nous suivons l'édition bilingue de M. Turchetti (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti). Mais nous nous appuyons aussi sur celle d'O. Herding (ASD IV-1, p. 95-219).

<sup>321</sup> En 1508, Érasme s'était contenté d'expliquer le sens de cet adage et d'indiquer la source sur laquelle il s'appuyait (Cic., *ad Att. Epist.*, 4, 6, 2;1, 20, 3). C'est dans l'édition de 1515 que ce commentaire se transforme en un essai. Sur l'évolution de ce commentaire voir entre autres Jeanine De Landtsheer, « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », p. 187. Sur la raison de cette transformation de ce commentaire voir ci-dessous.

<sup>322</sup> Dans l'édition de 1508 le commentaire n'est qu'une traduction libre de la fable ésopique et il ne contient que trente-deux lignes. En 1515 ce commentaire, considérablement développé (contenant huit cent quarante-six lignes), donne un bel aperçu de l'usage érasmien de l'*exemplum*. Sur l'évolution de ce commentaire et son analyse en tant que développement d'un *exemplum* en vue de la production de la *copia* voir Franz Bierlaire, « L'exemplum chez Érasme : théorie et pratique » dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, T. 107, N°2, 1995, p. 536-537. Persée [en ligne]. Consulté le 24 juillet 2015. URL : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr\\_11239891\\_1995\\_num\\_107\\_2\\_4395](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_11239891_1995_num_107_2_4395). DOI : 10.3406/mefr.1995.4395.. Sur le court commentaire dont cet adage est muni dans la version aldine de 1508 voir ci-dessous (2.1.4.).

<sup>323</sup> Charles de Habsbourg, qui est en 1515 encore duc de Bourgogne sous le nom de Charles II, va en effet bientôt (1516) devenir roi des Espagnes sous le nom de Charles I, de Naples sous le nom de Charles IV et de Sicile sous le nom de Charles II, et quelques années plus tard (1519) Empereur des Romains sous le nom de Charles Quint.

presque au moment où l'humaniste se rapproche de la cour et s'intéresse de près à l'éducation du prince<sup>324</sup>. Cependant, n'oublions pas qu'Érasme est préoccupé par la situation politique de son époque bien avant<sup>325</sup>. La version augmentée des *Adages* de 1515 est préparée en Angleterre<sup>326</sup> et confiée en 1511 à Josse Bade, qui doit la publier en 1513, avant d'être revue en 1514 à Bâle en vue de la première édition frobenienne autorisée (1515)<sup>327</sup>. La lettre aux lecteurs sur laquelle s'ouvre cette version du recueil date de 1513, étant d'abord destinée à l'édition de Bade, bien qu'elle soit revue aussi pour Froben. Dans cette lettre, quand l'humaniste fait l'éloge de William Warham<sup>328</sup>, il se plaint de la dureté de la situation, de l'omniprésence de la guerre :

« Mais pour dire ce qui relève précisément de mon propos, cet homme, au milieu des affaires dont les remous le fatiguent de toutes parts, en ces années de fer où, par l'univers entier, tout crie et se confond dans les incendies de la guerre, à tel point que même en Italie, la mère des bonnes lettres, il n'y a plus ni de respect ni même de place pour ces lettres mêmes, lui seul considère encore les Muses désolées, il les encourage par ses récompenses, il les secourt par sa libéralité, il les attire par sa bonne

<sup>324</sup> Selon Christian Le Yondre, la première édition frobenienne autorisée sort des presses en début de l'année 1515 (Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*, p. 6), et d'après Christian Gertraud, c'est en 1515 qu'Érasme, en tant que conseiller du jeune Charles de Habsbourg, rédige l'*Institution du prince chrétien* et que celui-ci est publié chez Th. M. Alost (*Institutio principis christiani*, éd. Ch. Gertraud, *Ausgewählte Schriften*, vol. n° 5, Darmstadt, WBG, 2016<sup>4</sup>, Einleitung, p. XIV. James D. Tracy, (« Jean (I) Le Sauvage », CE, vol. 2, p. 326), indique également 1515 comme année d'obtention du titre de conseiller. Selon le tableau chronologique de l'édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, il faut attendre 1516 pour que l'humaniste obtienne ce poste par le chancelier du Brabant (*Éloge de la folie, Adages, Colloques*, 1992, p. XL). Selon l'article d'Alfred Kohler et Peter G. Bietenholz, « Emperor Charles V » (CE, vol. 1, p. 297), l'obtention de ce poste par Jean le Sauvage pour Érasme date de janvier 1516.

<sup>325</sup> Rappelons que les premiers conseils et avertissements à l'intention du prince date de 1504, dans le *Panegyrique de Philippe le Beau* (édition d'O. Herding, ASD IV-1, p. 1-93), premier écrit pacifiste, où l'humaniste n'hésite pas à dire directement à son prince : « Nous t'aimons mieux pacifique que victorieux » (*Pacificum, inquam, te malumus quam victorem*). Voir ASD IV-1, p. 72. Sur le contexte de la création du *Panegyrique de Philippe le Beau*, voir W. Ribhegge, *Erasmus von Rotterdam. Gestalten der Neuzeit*, p. 50-53. Sur cet ouvrage en tant que premier écrit pacifiste et la traduction donnée ci-dessus voir entre autres Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*, p. 49 ; Wilhelm Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*' (1516) », p. 378. Cf. *Panegyricus ad Philippum Austriae ducem*, a cura di Elisa Tinelli, Bari, Cacucci editore, 2014, p. 22-29 ; I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 7-8. Sur le *Panegyrique* en tant que *speculum principis* voir ASD IV-1, p. 6, 9-14 ; *Panegyricus ad Philippum Austriae ducem*, a cura di Elisa Tinelli, p. 31-38. Toutefois, les mises en garde bienveillantes soigneusement mêlées aux louanges sont d'un jeune courtisan et pas encore celles d'un penseur bien mûr. Cf. L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 89-90. Sur la critique de la guerre dans les commentaires d'adages voir James D. Tracy, *The Politics of Erasmus*, p. 35 ; *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 23.

<sup>326</sup> Il s'agit du troisième séjour de l'humaniste rotterdamois en Angleterre (1511-1514).

<sup>327</sup> Sur le contexte de la parution de cette version frobenienne de 1515 voir le 1<sup>er</sup> chapitre (1.2.1).

<sup>328</sup> Sur William Warham voir le 1<sup>er</sup> chapitre (1.2.1).

grâce, il les retient par sa générosité, il les réchauffe par sa bonté, il les protège de son autorité, il les orne et les illustre par sa magnificence »<sup>329</sup>.

En effet, au moment où il écrit cela, on en est déjà à la fin de la quatrième guerre d'Italie (1508-1513) et la guerre est devenue, comme le dit Pierre Mesnard, un « mal endémique »<sup>330</sup>. Quand il travaille sur cette édition, Érasme a une expérience personnelle de la guerre : lors de l'expédition de Jules II contre la République de Venise (1509), il est là avec ses disciples et il est obligé de quitter cette ville<sup>331</sup>. Même si les préoccupations politiques semblent se développer dans l'édition de 1515, nous pouvons dire en parcourant le commentaire de l'adage *Festina lente* qui apparaît dans la version aldine que le comportement des princes inquiète l'humaniste déjà en 1508. Toutefois, dans ce commentaire il y a moins d'angoisse que dans ceux de l'édition frobenienne. Lors de son troisième séjour en Angleterre (1509-1514), Érasme est profondément désenchanté par la politique belliqueuse d'Henri VIII<sup>332</sup>, en qui il voyait d'abord un prince chrétien idéal, celui-ci ayant reçu une formation humaniste<sup>333</sup>. Dans ses lettres il dit souvent combien la vie quotidienne est marquée par les menaces constantes de la guerre, combien elle en est bouleversée<sup>334</sup>. Cette déception et cette inquiétude face à l'omniprésence de la guerre est bien reflétée dans

---

<sup>329</sup> *Sed ut quod ad hoc institutum proprie pertinet dicam, hic vir in tantis negociorum fluctibus quibus unigue tunditur, tum his plane ferreis temporibus, quibus usque adeo bellorum incendia ubique terrarum feruent, perstreput, miscentur omnia, ut nec in Italia bonarum parente literarum ullus bonis literis vel honos sit vellocus, solus tamen tristes camoenas non respicit solum verumetiam praemiis excitat, liberalitate demeretur, comitate allicit, benignitate retinet, humanitate fovet, autoritate sua tuetur, splendore onat atque illustrat.* Pour le texte latin voir *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924, tom. I, ep. n° 269, p. 524. Pour la traduction française voir *La Correspondance d'Érasme*, vol. 1, ép. n° 269, p. 497.

<sup>330</sup> Voir P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 102. Sur les guerres qui marquèrent ce siècle voir entre autres Thomas F. Arnold, *Atlas des guerres de la Renaissance*, traduit de l'anglais par Sébastien Marty, revu et préfacé par Laurent Henninger, collection « Atlas des guerres » dirigée par John Keegan, Éditions Autrement, 2002.

<sup>331</sup> Voir M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 102.

<sup>332</sup> Sur les guerres menées par Henri VIII au début de son règne voir entre autres Bernard Cottret, *Henri VIII. Le pouvoir par la force*, Paris, Éditions Payot, 1999, p. 39-50.

<sup>333</sup> Sur Henri VIII en tant que prince prometteur voir entre autres B. Cottret, *Henri VIII. Le pouvoir par la force*, p. 25-33. Cf. Peter Burke, « L'homme de cour », *L'homme de la Renaissance*, sous la direction d'Eugenio Garin, Éditions du Seuil, 1992, p. 157. Érasme séduit par le jeune duc d'York dédie en 1499 à celui-ci une ode à la Bretagne et à la famille du roi Henri VII. Cette ode (ASD I-7, p. 104-114, *carm.* n° 4) est accompagnée d'une épître dans laquelle l'humaniste loue l'attachement au savoir manifesté par le duc. L'ode, précédée par l'épître dédicatoire, est imprimée pour la première fois en 1500 dans *l'Adagiorum collectanea* (Voir ASD I-7, p. 99 ; B. Cottret, *Henri VIII. Le pouvoir par la force*, p. 32). Sur les illusions et le désenchantement de l'humaniste voir entre autres James D. Tracy, *The Politics of Erasmus*, p. 33 ; D. Ménager, « Tyrannie », p. CCXXXIII.

<sup>334</sup> I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 9 : « Enttäuscht über die Kriegspolitik Heinrichs VIII., der bei seiner Thronbesteigung 1509 von den Humanisten noch als die Verkörperung des idealen christlichen Fürsten scheinbar gefeiert wurde, beschreibt Erasmus, während seines Aufenthalts in England, zwischen 1511 und 1514, in mehreren Briefen, wie das alltägliche Leben durch die ständigen Kriegsdrohungen zerrüttet werde ». Cf. Pierre Brachin, « *Vox clamantis in deserto*. Réflexions sur le pacifisme

les *Adages* de 1515. L'humaniste y insiste plus d'une fois sur l'horreur de la guerre, notamment<sup>335</sup> dans les commentaires de *Spartam nactus es, hanc orna* (n°1401), apparu dans l'édition de 1515<sup>336</sup>, et *Dulce bellum inexpertis* (n° 3001), mis en exergue et bien augmenté dans cette première édition frobenienne<sup>337</sup>. Ce dernier annonce la *Complainte de la Paix* (1517), commandée par le chancelier de Bruxelles, Jean le Sauvage, pour Philippe de Bourgogne, l'évêque d'Utrecht<sup>338</sup>. Mais auparavant, la guerre, comme un mal à éviter à tout prix, fait l'objet du dernier chapitre de l'*Institution du prince* (1516)<sup>339</sup>. Une année après la parution de la *Complainte de la Paix* est édité, sous forme anonyme, le pamphlet dialogué du pape guerrier Jules II, *Jules exclu du Ciel* (1518)<sup>340</sup>. La politique guerrière des princes de l'Europe est fustigée dans les *Colloques*<sup>341</sup>, notamment dans *Charon* (1529)<sup>342</sup>. Certes, face à la menace turque (1530), le pacifisme érasmien n'est pas absolu. Il admet dans son traité *Faut-il faire la guerre aux Turcs ?*<sup>343</sup> que l'on fasse la

---

d'Érasme », p. 249. Sur l'espoir en Henri VIII la déception causée par la politique de celui-ci voir aussi Stanford E. Lehmborg, « Henry VIII », *Contemporaries of Erasmus*, vol. 2, p. 178-179.

<sup>335</sup> I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 12 : « Die Adagien sind schließlich Sprachrohr für Erasmus' Friedensaufrufe : Viele sind dem dritten Themenkreis zuzuordnen und verurteilen den Krieg schlechthin. Die zwei längeren einschlägigen Kommentare, *Spartam nactus es, hanc orna* und *Dulce bellum inexpertis*, gehören zu den bekanntesten ».

<sup>336</sup> Érasme rédige cet essai alors qu'il est très affligé par la mort de son cher élève Alexandre Stuart, fils naturel du roi Jacques IV d'Écosse (1473-1513). Cf. I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 12; Mordechai Feingold, « Alexander Stewart », *Contemporaries of Erasmus*, vol. 3, p. 286. Comme l'humaniste le rappelle dans le commentaire, Alexandre fut tué en même temps que son père dans la guerre contre les Anglais.

<sup>337</sup> Le commentaire de l'adage *Dulce bellum inexpertis*, qui dans l'édition de 1508 ne compte que cinq lignes, est en 1515 un essai de mille lignes (le plus long des commentaires) et inaugure la quatrième chiliade. Voir *Adagios del poder y de la guerra y teoría del adagio*, edición, traducción y presentación de Ramón Puig de la Bellacasa, revisión y asesoramiento filológicos de Charles Fantazzi, asesoramiento y colaboración de Alexandre Vanautgaerden, Madrid, Biblioteca Valenciana, 2000, p. 165 ; Irma Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 26. On considère que le sol nourricier de cet essai, qui constitue le premier grand traité érasmien sur la guerre (Irma Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 26), est la lettre, destinée à être publiée, adressée en 1514 à Antoine de Berghes (Allen, *Ep.* 288), abbé de Saint Bertin et frère du mécène d'Érasme (I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 9). Ce commentaire est à partir de 1517 édité et traduit séparément (I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 27-31, p. 57- 214).

<sup>338</sup> Édition d'O. Herding (ASD IV-2, p. 1- 100). Selon Élise Constantinescu-Bagdât (*Querela pacis*, Paris, Les presses universitaires de France, 1924, p. 36 *apud* ASD IV-2, p. 3-4), l'ouvrage aurait été dédié à Philippe de Bourgogne, parce que celui-ci aurait été capable d'intervenir en faveur de la paix.

<sup>339</sup> Voir ci-dessous (2.1.1.).

<sup>340</sup> Édition de Werner Welzig (*Dialogus, Iulius exclusus e coelis. Julius vor der verschlossenen Himmelstür, ein Dialog*, trad. Christian Gertraud, éd. Werner Welzig, *Ausgewählte Schriften*, vol. n° 5, Darmstadt, WBG, 2016<sup>4</sup>, p. 6-109).

<sup>341</sup> Édition de L. E. Halkin, F. Bierlaire, R. Hoven (ASD I-3).

<sup>342</sup> ASD I-3, p. 575- 584. Ce colloque d'inspiration lucianesque, sur lequel s'ouvre l'édition de 1529, circule déjà depuis 1523. Sur les détails de l'histoire éditoriale de ce colloque voir F. Bierlaire, *Érasme et ses « Colloques » : le livre d'une vie*, Droz, 1977, p. 97.

<sup>343</sup> *Utilissima consultatio de bello Turcis inferendo*. Édition de G. Weiler (ASD V-3, p. 1-82). Sur ce dernier ouvrage consacré à la question de la guerre voir entre autres A. G. Weiler, « La *Consultatio de Bello Turcis infe-*

guerre aux Turcs, mais il l'admet seulement dans le cas où le monde chrétien serait en danger<sup>344</sup>, et ce traité plaide non pour la guerre, comme le titre semble le suggérer, mais pour la paix<sup>345</sup>. Pleinement conscient du fait que l'avenir du monde dépend de quelques personnages insatiables de haut rang<sup>346</sup>, l'humaniste s'adresse souvent aux souverains de l'époque. Les lettres les plus importantes sont sans doute les quatre épîtres dédicatoires précédant ses *Paraphrases aux Évangiles* (1522-1523)<sup>347</sup>. Nous pensons en particulier à celle de la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Matthieu* (1522)<sup>348</sup> dédiée à Charles Quint, qui est un appel à la clémence et une mise en garde contre les suites catastrophiques de toute guerre<sup>349</sup>, et à celle de la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Marc* (1523)<sup>350</sup>, dédiée à François I<sup>er</sup>, qui est « une longue et pressante exhortation à la paix »<sup>351</sup>. On ne doit pas oublier non plus la préface de la *Paraphrase aux Actes des apôtres* (1524)<sup>352</sup>, dédiée à Clément VII, qui invite le nouveau pape à intervenir en faveur de la paix entre les souverains chrétiens.

---

*rendo* : une œuvre de piété politique », *Érasme*, p. 99-108 ; Michael J. Heath, « Erasmus and the war against the turcs », *conventus neo-latini turonensis*. Troisième Congrès International d'Études Néo-latines, Tours, Université François-Rabelais (6-10 septembre 1976) édités par Jean-Claude Margolin, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1980, p. 991-999. Voir aussi I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 22-24.

<sup>344</sup> J. D. Tracy, *Erasmus of the Low Countries*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California press, 1996, p. 194.

<sup>345</sup> I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 24. Cf. Rudolf Liechtenhahn, « Die politische Hoffnung des Erasmus und ihr Zusammenbruch », *Gedenkschrift zum 400. Todestage des Erasmus von Rotterdam*, herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel, Basel, 1936 (apud I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 5). Sur cette question voir aussi ci-dessous, p. 379

<sup>346</sup> Cf. P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 90.

<sup>347</sup> Comme le remarque Jean-Claude Margolin (J.-C. Margolin, « Érasme entre Charles-Quint et Ferdinand I<sup>er</sup>, et le modèle érasmien du prince chrétien », p. 282 : « Érasme avait eu l'idée fort habile, et en parfaite harmonie avec son dessein politico-religieux, d'adresser les quatre paraphrases des Évangiles aux quatre « grands » de l'Europe des années 20 ». Il dédia la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Matthieu* à Charles Quint, la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Jean* à Ferdinand de Habsbourg, la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Luc* à Henri VIII et la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Marc* à François I. Pour les épîtres dédicatoires de ces quatre *Paraphrases* voir respectivement les lettres n° 1255, 1333, 1381 et 1400 de l'édition d'Allen. Comme l'humaniste le dit dans sa lettre à François I (*Ep.* n°1400), il espère unir ainsi par l'esprit évangélique les cœurs des ces quatre personnalités importantes (*Atque utinam quam congruenter nomina vestra iungit codex Evangelicus, tam concorditer pectora vestra conglutinet spiritus Evangelicus*). Sur cet espoir plus tard déçu voir I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 16-18. Sur les préfaces aux *Paraphrases* voir aussi Pierre Brachin, « *Vox clamantis in deserto*. Réflexions sur le pacifisme d'Érasme », p. 252 ; J. Chomarat, « Un ennemi de la guerre : Érasme », p. 447.

<sup>348</sup> Allen, *Ep.* n° 1255.

<sup>349</sup> Sur cette lettre liminaire voir I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 16-17 et Jean-François Cottier, « Érasme et l'Antiquité : de l'usage des adages dans sa paraphrase sur Matthieu », *Phasis* n° 18, Tbilissi, Logos, 2015, p. 53sq.

<sup>350</sup> Allen, *Ep.* n° 1400.

<sup>351</sup> Voir J. Chomarat, « Un ennemi de la guerre : Érasme », p. 447.

<sup>352</sup> Allen, *Ep.* n° 1414.



Les *Adages* nourrissent donc non seulement l'*Institution du prince*, mais aussi de nombreux autres écrits de l'humaniste. Ce recueil semble poser de premiers jalons importants de la pensée politique érasmiennne, plus précisément en ce qui concerne la critique de la guerre et de la soif excessive des conquêtes.

## 2.1. DE L'ADAGE A LA POLITIQUE

Après avoir brièvement rappelé le contexte dans lequel s'inscrit la parution des quatre commentaires-essais mentionnés ci-dessus, venons-en à l'analyse de chacun d'eux<sup>353</sup>.

### 2.1.1. *Aut regem aut fatuum nasci oportere* : de l'étude d'un adage paradoxal à la question de l'éducation du prince

Cet adage est entièrement consacré à la question du gouvernement royal. Il est emprunté à Sénèque<sup>354</sup>, qui l'utilise dans le contexte de sa critique de l'empereur Claude<sup>355</sup>.

Après avoir fourni la source principale de l'adage et le contexte initial, l'humaniste s'interroge sur la singulière association que propose la formule. Il note que si l'adage associe la sottise au roi, ce ne peut être sans raison, car un adage, représentant la sagesse populaire, n'est

---

<sup>353</sup> Pour une version courte de ce sous-chapitre voir « The *Adagia* as an *Institutio Principis* », *Erasmus studies* 38 (2018), Brill, p. 219-234.

<sup>354</sup> Sen., *Apoc.*, 1, 1 ; 11, 2 ; 4, 1. Sénèque avait des raisons personnelles d'en vouloir à Claude, qui l'avait envoyé en exil en Corse à la suite d'intrigues de cour. Mais ses raisons profondes sont politiques. Conseiller du nouveau prince Néron, dont il était le précepteur, il s'agit pour lui de souligner la rupture entre le nouveau règne et le précédent. Sénèque réprouvait la façon dont l'empereur défunt avait gouverné et souhaitait un retour à l'exemple donné par Auguste, le fondateur de la dynastie, d'un partage du pouvoir entre le Prince et le Sénat. Il faisait confiance à son élève pour s'engager dans cette direction et ouvrir un nouvel âge d'or. En ce qui concerne les assassinats dont parle Sénèque dans l'extrait où il a recours à l'adage, leurs circonstances demeurent obscures, comme le rappelle la note de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 201, note n° 2), et des personnages cités, seuls trois sont identifiés : Crassus le père, Magnus le Fils et Scribonia la mère. Magnus (Cn. Pompeius Magnus) est le gendre de Claude dont il avait épousé la fille Antonia. Il est le descendant de Pompeia, sœur du consul et général Pompée. Il a pour père Crassus et pour mère Scribonia). *La Citrouillification du divin Claude* est un ouvrage que l'humaniste découvre à son retour sur le continent en 1514, lorsqu'à Bâle il est en train de revoir son recueil pour sa publication dans l'atelier de Jean Froben. Et c'est probablement ici qu'il ajoute l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere* et rédige son commentaire. C'est en ce moment (1514) qu'il semble rédiger également le dialogue *Iulius exclusus e coelis*, fortement influencé par cet ouvrage de Sénèque. Sur ce sujet voir Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*, p. 6.

<sup>355</sup> *Anneus Seneca vir amoenissimi, ut Tacitus ait, ingenii, quod quidem ex eo liquet libello ludicro, quem scripsit in Claudium Caesarem, (nam is nuper in Germania repertus in lucem emersit) hujusmodi refert adagium in eo, de quo modo diximus opusculo : Aut regem aut fatuum nasci oportet. Sed praestat illud ipsius verbis ascribere : Ego, inquit, scio me liberum factum ex quo suum diem obiit ille, qui verum proverbium fecerat Aut regem aut fatuum nasci oportere. Rursum in eodem libello : Occidit in una domo Crassum, Magnum, Scriboniam, Bassionam, Assarios, nobiles tamen, Crassum uero tam fatuum, ut etiam regnare posset. Iterum alio in loco obscurius quidem, sed tamen eodem allusit carmine : Abrupit stolidae regalia tempora vitae (« Sénèque était, comme le dit Tacite, un homme d'un esprit très agréable ; on le voit bien dans l'opuscule divertissant qu'il écrivit contre l'empereur Claude et qui, récemment découvert en Allemagne, vient de paraître au grand jour. Dans ce petit ouvrage, Sénèque mentionne un adage de ce genre : Il faut naître roi ou fou. Mais il vaut mieux citer ses propres mots : Quant à moi, dit-il, je sais que j'ai gagné ma liberté le jour où s'est éteint celui qui a prouvé la véracité du proverbe « Il faut naître roi ou fou ». Et toujours dans le même livret : Il tua, dans la même maison, Crassus, le Grand, Scribonia, Bassionia, les Assarii, malgré leur noblesse ; or Crassus était si fou qu'il eût pu régner. À un autre endroit, même si l'allusion est moins claire, Sénèque dit la même chose dans ce vers : [Clotho] Rompit le cours royal de cette vie stupide »). Pour la version originale voir ASD II-1, p. 303-304. Pour la traduction, nous nous appuyons sur celle de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 201).*

jamais sans fondement<sup>356</sup>. Certes, la sottise<sup>357</sup> doit être étrangère à un roi, puisqu'il appartient à celui-ci de surpasser les autres en sagesse<sup>358</sup>. Pourtant, on constate que la plupart des rois anciens ont été stupides<sup>359</sup>. Cette constatation est suivie d'une longue liste de rois fous, qui comprend aussi bien des figures mythologiques que des personnages historiques<sup>360</sup>. Après quoi l'humaniste revient à l'idée que le roi ne doit pas être sot et note que la sottise d'un roi est fatale pour son royaume : « un prince, s'il est sot, il l'est pour le monde entier, en revanche, s'il est sage, il l'est pour le grand bien de tous »<sup>361</sup>. Cette thèse est de nouveau suivie par l'observation d'une triste réalité : les princes convoitent tout sauf ce qui leur est digne de convoiter, et la populace admire tout chez eux sauf ce qu'ils devraient admirer, à savoir la beauté<sup>362</sup>, la hauteur, la force physique, la capacité de bien chanter et de maîtriser les instruments de musique, de bien jouer aux jeux<sup>363</sup>.

Ensuite, l'humaniste développe l'idée de la nécessité de la sagesse chez le roi. Il dit, en se référant à Platon<sup>364</sup>, que pour que l'État soit heureux il faut qu'il soit confié aux philosophes ou à un roi qui s'adonne à la philosophie<sup>365</sup>, et il explique en quoi consiste la sagesse<sup>366</sup> d'un roi : il s'agit d'être différent de la multitude<sup>367</sup>, c'est-à-dire mépriser ce que le commun du peuple convoite, à savoir richesses, pouvoir, vaine gloire, ne pas être guidé par l'ambition, ne pas se laisser

<sup>356</sup> Voir l'adage n° 201, texte a.

<sup>357</sup> Pour le sens de *fatuum* voir l'adage n° 201, annotation n°1.

<sup>358</sup> ... *quae res huic proverbio dederit occasionem, quod duo tam dissimilia nempe regem et fatuum ita conjugit, ut utrunque alteri simillimum videri velit, praesertim cum haec sit peculiaris regum laus solaque vere regia, sapientia, prudentia, vigilantia caeteros antecellere* (adage n°201, texte a).

<sup>359</sup> *Consentaneum est igitur priscos illos reges maxima ex parte insigni stultitia praeditos fuisse...* (adage n°201, texte a).

<sup>360</sup> ASD II-1, p. 304-306. Pour le début de ce passage voir le volume B, p. 45-51.

<sup>361</sup> *princeps aut magno orbis totius malo stultus est aut magno omnium bono sapit* (adage n°201, texte b).

<sup>362</sup> Sur la vanité de la beauté extérieure des princes voir également le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam querit* (adage n°2601, texte c).

<sup>363</sup> Voir l'adage n°201, texte b.

<sup>364</sup> Plat., *Resp.*, 5, 473cd.

<sup>365</sup> *Neque enim temere divinus ille Plato scripsit non aliter felices fore respublicas, nisi si aut philosophis committeretur imperium aut quibus imperium contigisset, philosophiam sequerentur* (adage n° 201, texte c). Comme le précise Fiorella De Michelis Pintacuda, la philosophie doit être comprise ici avant tout comme *Philosophia Christi* (« *L'Instiutio principis christiani* di Erasmo da Rotterdam », p. 268). Cf. Wilhelm Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*' (1516) », p. 387. Sur la *Philosophia Christi* dans les *Adages* voir M. M. Phillips, « La 'philosophia Christi' reflétée dans les 'Adages' d'Érasme », *Courants Religieux et Humanisme à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1959, p. 53-71- Colloquy at Strasbourg, May 3-11, 1957. Notons que le souverain-philosophe maîtrisant parfaitement ses passions est le roi idéal également pour l'humaniste écossais George Buchanan (Nathalie Dufrière-Catellani, « Tyran et tyrannicide dans l'œuvre de George Buchanan », *Le tyran et sa postérité dans la littérature latine*, p. 353).

<sup>366</sup> Selon Mario Turchetti, la sagesse est ici à la fois bon sens, intelligence, érudition, raison, prudence, clairvoyance, elle correspond à la science politique (la *Formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 80-81).

<sup>367</sup> ... *deque rebus longe secus sentire quam hominum multitudo sentit.*

dominer par les désirs, ne pas craindre la mort, être juste et honnête<sup>368</sup>. Et il ne suffit pas de reconnaître les principes, il faut les suivre réellement. Peu importe en effet que le prince admette que la guerre soit un grand malheur, s'il s'y laisse pousser par l'ambition, qu'il admette que la corruption amène à la ruine, s'il se laisse guider par l'avarice. Cela ne servirait à rien qu'il sache que les véritables devoirs du prince qui reçoit les impôts de son peuple consistent à veiller aux intérêts de tous, à présider aux procès, à empêcher les méfaits, à surveiller les ministres et corriger les lois inutiles, si les plaisirs ne lui laissent pas le temps de remplir ces devoirs. À quoi servirait-il de comprendre qu'il doit être prêt à sacrifier sa vie à son état, si le moment venu il est pris par la peur de mourir<sup>369</sup>?

Il faut donc être affranchi des erreurs communes et savoir ce qui est vraiment honnête et glorieux. Voilà la sagesse dont le prince doit se distinguer des autres autant qu'il se distingue par sa dignité, sa richesse, sa splendeur et sa puissance<sup>370</sup>.

Le roi qui est proposé comme modèle est Salomon, ce roi sage par excellence, qui, lorsqu'il pouvait choisir ce qu'il voulait, ne choisit rien d'autre que la sagesse<sup>371</sup>.

---

<sup>368</sup> Voir l'adage n°201, texte c.

<sup>369</sup> *Siquidem liceat fortassis invenire, qui perspiciat bellum sine gravi rerum humanarum pernicie suscipi non posse nec esse tanti veterem aliquem et obsoletum ditionis titulum; verum impellit ambitio, ut misceat armis. Et est fortassis qui videat hinc maximam reipublicae pestem nasci, quod ad gerendos magistratus asciscuntur non qui prudentia, rerum usu, vitae integritate, plurimum prodesse reipublicae possint, sed qui maxima pecuniae summa licitentur; verum huc pertrahit avaritia, ut neglecto publico malo fisci negotium agat. Et non deest qui intelligat principis esse munus, sicut ab omnibus accipit vectigal, ita omnium consulere rebus, praesidere in judiciis, excludere maleficia, magistratus observare, corrigere leges inutiles. Verum ab hoc studio revocant voluptates, per quas non est otium curis principe dignis vacare. Est qui sentiat se plurimum prodesse posse rebus mortalium, verum id quidem non sine vitae discrimine. Hic deseret rempublicam quisquis existimabit infelicissimum esse mori.* Voir l'adage n°201, texte c.

<sup>370</sup> *Proinde primum omnium principis animus omnibus erroribus liberandus est, ut perspiciat quid vere honestum, quid vere gloriosum, quid vere magnificum. Deinde instillandum turpitudinis odium et amor honesti, quo videlicet perspiciat quid principem deceat, et nihil appetat, nisi quod sit bono ac salutari principe dignum, ut honestum ubi sit, videat et hoc uno metiatur omnia nec unquam ab hoc aberret scopo. Atque hanc vocant sapientiam, qua necesse est, ut princeps tanto caeteros antecellat mortales, quanto dignitate, opibus, ornatu potentiaque antecedit* (Voir la fin du texte c de l'adage n°201).

<sup>371</sup> *Atque vltimam saltem Christiani principes omnes sapientissimum illum regem imitentur, cui cum daretur optio, quicquid vellet ab eo qui nihil non praestare poterat, nihil aliud optavit quam sapientiam et eam sapientiam, qua populum sibi commissum recte gubernaret* (ASD II-1, p. 308). Ce choix du roi Salomon est également évoqué dans l'épître dédicatoire de l'*Institution du Prince* (ASD IV-1, p. 133) : *Haec nimirum est illa principibus expendenda sapientia, quam vnam caeteris rebus contemptis optavit cordatissimus adolescens Solomon, quamque iugiter regio throno voluit assistere.* L'humaniste y revient dans le premier chapitre de cet ouvrage (ASD IV-1, p. 170) : *Laudatur ab omnibus Solomon, qui, cum integrum esset optare quicquid vellet, protinus accepturus, quicquid petisset, non optavit opum vim, non totius orbis imperium, non exitium inimicorum, non insignem famae gloriam, non voluptates, sed sapientiam neque quamvis sapientiam, sed eam, qua posset regnum sibi creditum cum laude administrare. E diverso damnatur ab omnibus Mida, cui nihil auro fuerit antiquius. At cur aliud in historiis, aliud in vita iudicium? Optamus principi felicitatem, optamus victoriam, optamus laudem, optamus longaeuitatem, optamus opulentiam. Si vere diligimus principem, quin illud potius optamus, quod vnum sibi op-*

Puis, l'humaniste souligne la responsabilité du roi envers son peuple. Pour ce faire, il a recours à des métaphores plus ou moins topiques : le prince est pour son peuple ce que l'œil est pour le corps, le soleil pour le ciel, l'âme pour l'homme<sup>372</sup>. L'idée de la responsabilité royale amène à une comparaison très importante et récurrente chez Érasme : le bon roi est l'image vivante de Dieu. Plus il est proche de ce modèle, plus il a de magnificence. Cela veut dire que, comme Dieu, le roi doit tout voir et tout comprendre, il ne doit être corrompu par aucune passion, s'il est tout-puissant il doit aussi être le meilleur, il doit faire du bien à tous, même à ceux qui ne le méritent pas. Il doit punir rarement et malgré lui. C'est pour nous qu'il doit diriger ce monde, non pour lui-même, ayant pour récompense l'idée d'avoir fait du bien<sup>373</sup>. Si le bon roi est l'image de Dieu, le mauvais est celle de l'esprit malin et semble remplir son rôle<sup>374</sup>.

---

*tauit Solomon?* Érasme rappelle la prière de Salomon également à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, dans la lettre dédicatoire précédant la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Jean* (1523) en lui recommandant d'y penser tous les jours : *Abunde multum precatus fuerit, si quotidie recenseat, et ex animo recenseat, illam sapientissimi iuvenis precatationem : 'Domine, da mihi sapientiam et intelligentiam, ut ingrediar et egrediar coram populo tuo'. Aut huic simillimam, quam idem, ni fallor, recitat in libro cui titulus Sapientia : 'Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te. Scit enim illa et intelligit omnia, et deducet me in operibus meis sobrie, et custodiet me in sua potentia, et erunt accepta opera mea, et disponam populum tuum iuste, et ero dignus sedium patris mei. Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris Spiritum sanctum tuum de altissimis ; et sic correctae fuerint semitae eorum qui sunt in terris, et quae tibi placent, didicerint homines ?* (Allen, *Ep.* n° 1333, p. 170). En tant que roi exemplaire, Salomon apparaît également dans le *Panegyrique de Philippe le Beau* (1504) dans le contexte de l'invitation à la paix (ASD IV-1, p. 79).

<sup>372</sup> *Nimirum quod oculus in corpore, id verus princeps in republica. Quod sol in coelo, id princeps in populo. Sol oculus mundi, princeps oculus multitudinis. Quod animus in homine, id princeps in civitate* (adage n° 201, texte d). Pour l'analogie de ces couples, voir *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 84-94.

<sup>373</sup> *Dei moderantis universa salutaris princeps vivam imaginem refert. Atque eo magnificentior est princeps, quo propius ad archetypi sui formam accessit. Deus nihil non perspicit, nihil non sentit, nullis corrumpitur affectibus. Ita potentissimus est, ut idem sit optimus. Omnibus bene facit etiam indignis. Non punit nisi raro, idque coactus. Nobis administrat hunc mundum, non sibi. Hoc illi praemii loco est, si profuit* (adage n° 201, texte d). Dans les *Adages*, cette comparaison apparaît également dans le commentaire de l'expression *Herculei labores*, où l'accent est sur l'aspect gratuit des bienfaits des princes : *Priusmodum principes qui publicum agunt negotium hoc animo praeditos esse oportet ut... communem modo spectent utilitatem nec magistratum, perinde quasi cautionatio sit, sibi gerant, non aliis, nec legum veluti laqueis insidiari velint iis unde perspexerint emolumentum aliquod auferri posse, sed gratis de bonis bene mereantur, cum monstris, hoc est cum vitiis, assiduum bellum gerant, sola recti conscientia tamquam abunde magno recte factorum praemio contenti. Quodsi meritis tuis fama maligne responderit, si clanculum obsibilaverit livor, si Larnae belua vel trecentis capitibus undique venenum afflaverit, tum illud demum animi vere sublimis et invicti fuerit documentum, nihilo segnius ad immortalem eniti laudem ac vel maximis incommodatibus suis aliorum consulere commodis et hunc pulcherrimum maximumque virtutis fructum ducere, si quam plurimis quam maxime prodesse liceat atque hac parte, quod mortali fas est, immortale numen imitari. Ad quod cum nulla gratia, nullum officium a nobis redire queat, tamen nativa genuinaque bonitate, solis in morem, omnibus, gratis et ingratis, dignis juxta atque indignis, suam impertit munificentiam, hunc unum spectans fructum, si quam plurimos sui participes efficiat. Verum ut ad Deum nullum emolumentum benefactorum reflere potest, ita nec ingratitudinis molestia potest attingere* (ASD II-5, p. 26). Dans *l'Institution du prince chrétien* cette comparaison est confrontée à la réalité et nous amène à la remise en cause de la monarchie absolue en tant que régime politique idéal. Sur ce sujet voir ci-dessous. Pour la comparaison du

Après avoir montré la nécessité absolue de la sagesse chez un roi, en soulignant la responsabilité que ce dernier a envers son peuple, et expliqué en quoi consiste cette sagesse, Érasme attire l'attention sur le problème qui se pose inévitablement dans le cas de la monarchie où le pouvoir se transmet de manière héréditaire. Il regrette qu'il ne soit pas possible de choisir le chef d'État à la manière dont on choisit le pilote de navire ou un conducteur de char<sup>375</sup>, et comme solution possible à ce problème il propose de donner une bonne éducation à celui qui est destiné à régner en lui choisissant un bon précepteur<sup>376</sup>. En effet, « s'il n'est pas permis de choisir celui qui est digne du pouvoir, il faut s'efforcer de rendre digne du pouvoir celui, quel qu'il soit que le sort nous a donné »<sup>377</sup>. Le précepteur doit être choisi avec d'autant plus de soin que nous sommes incapables de choisir le chef d'État<sup>378</sup>.

Ce précepteur doit fortifier d'avance le cœur de son disciple contre les nombreux troubles politiques, mais aussi contre la complaisance de la Fortune et le si venimeux « bravo » des flatteurs, qui arrive surtout lorsque le prince déraisonne complètement<sup>379</sup>. Il est important que cette éducation commence quand l'héritier du trône est encore tout jeune, afin qu'il sache bien gouverner. Avant de devenir prince, il doit être conscient de son statut<sup>380</sup>. Voilà quelques exemples de principes qui devraient être pleinement assimilés et appliqués lors de l'exercice du pouvoir. Pour plus de clarté, nous avons décidé de les numéroter :

1. Un prince, s'il se comporte en tyran n'est pas un prince digne de ce nom, mais il en est radicalement différent. Un prince digne de ce nom est très proche de Dieu alors qu'un tyran est un monstre<sup>381</sup>.

---

bon roi avec Dieu chez Érasme voir *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 83-88. Voir aussi P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 96-97.

<sup>374</sup> *qui pestilens est princeps, is cacodaemonis simulachrum ac vicem reddere videtur* (adage n° 201, texte d).

<sup>375</sup> Voir l'adage n° 201, texte e.

<sup>376</sup> Voir l'adage n° 201, texte f.

<sup>377</sup> *si non licet idoneum imperio deligere, enitendum est, ut idoneum imperio faciamus eum, quemcunque fortuna nobis dedit* (Voir l'adage n°201, texte f).

<sup>378</sup> *Statim, inquam, asciscendus formator, in quo deligendo conveniet et hoc esse diligentiores, quod principem deligere non licet, instituere licet (ibid.).*

<sup>379</sup> *... hoc pectus erit praemuniendum non solum adversus tantas rerum tempestates, quae solent in civitatibus exoriri, verumetiam adversus fortunae indulgentiam, quam arrogantia et stultitia fere solet comitari, adversus delicias, quibus vel optima natura corrumpi possit, multo maxime vero adversus adulatorum pestiferas assentationes et illud venenatissimum euge, quod illi tum potissimum occidunt, cum princeps insanit maxime (ibid.).*

<sup>380</sup> *Hic mihi jam tum infantulo adhibendus erat artifex quispiam egregius. Non enim recte fingitur princeps, nisi cumse nondum intelligit esse principem (ibid.).*

<sup>381</sup> *...ostendat discrimen veri principis ac tyranni, subjiciat oculis, quam Deo propinqua res salutaris rex, quam tetra belua quamque abominanda tyrannus (ibid.).*

2. Un prince qui gouverne pour lui-même n'est pas un prince, mais un voleur, un pirate, même pire, dans la mesure où il est plus puissant et peut donc apporter plus de dommage aux affaires humaines. En revanche, s'il se comporte en homme bon et sage, il peut être utile à des milliers de personnes, voire au monde entier<sup>382</sup>.

3. Un prince ne doit pas abuser de son pouvoir. Le fait qu'il détienne le pouvoir signifie qu'il doit administrer son royaume, non le dominer. Ses sujets ne sont pas des esclaves mais des hommes libres<sup>383</sup>.

4. On ne naît pas prince, on le devient. Pour être prince, la naissance, c'est-à-dire la noblesse de la lignée et les divers attributs, ne suffisent pas<sup>384</sup>. Ce qui fait le prince, c'est un esprit éminent en sagesse et soucieux du bien commun<sup>385</sup>.

5. Un prince ne doit pas écouter les flatteurs. Il ne faut pas qu'un prince se juge à l'aune des applaudissements et des louanges des flatteurs dont il est entouré<sup>386</sup>.

6. Un prince doit savoir maîtriser ses passions. Il ne doit pas agir sous l'impulsion de la haine, de l'amour, de la colère, et ne doit pas se laisser guider par une passion ou un instinct<sup>387</sup>.

7. Le seul but d'un prince est de savoir discerner ce qui est honnête et ce qui est utile pour son peuple. Dans la désignation de ses ministres, dans l'établissement des lois et dans l'exercice de toute fonction, un prince ne doit tendre qu'à un seul but, à savoir être honnête et utile à son peuple<sup>388</sup>.

---

<sup>382</sup> *Admoneat eum, qui sibi gerit imperium non reipublicae, praedonem esse non principem, nihil interesse inter piratas et principes piratarum animo praeditos, nisi quod hi, quo sunt potentiores, hoc majorem adferunt perniciem rebus humanis. Inculcet quam multis hominum milibus, imo quam universo mundo prodesse queat, si is unum sapientem ac bonum praestiterit virum (ibid.).*

<sup>383</sup> *imperium nihil aliud esse quam reipublicae administrationem, non dominium. Imperium quidem appellari, sed meminerit se imperaturum et liberis (ibid.).*

<sup>384</sup> *Ad hoc ut princeps sit aliquis, non satis esse natum fuisse, non satis esse vetustas imagines, non sceptrum, non diadema (ibid.).*

<sup>385</sup> *Ad hoc ut princeps sit aliquis, non satis esse natum fuisse, non satis esse vetustas imagines, non sceptrum, non diadema. Animus sapientia praecellens, animus pro publica incolumitate semper sollicitus et nihil spectans, nisi commune bonum, principem facit (ibid.).*

<sup>386</sup> *Praemoneat, ne sese vel applausibus stultae plebeculae vel adulatorum laudibus metiatur (ibid.).*

<sup>387</sup> *Ne quid agat impulsu odii, amoris, irae, aut ullius affectus instinctu (ibid.).*

<sup>388</sup> *In creandis magistratibus, in condendis legibus, in caeteris muniis unicum tantum spectet scopum, nempe honestum et publicam utilitatem (ibid.).*

8. Quand on est prince, on n'est pas seulement responsable de ses propres actes, mais aussi de ceux de ses ministres. Non seulement un prince ne doit faire du tort à personne, mais il doit aussi se porter garant de l'intégrité de ses ministres<sup>389</sup>.

9. La gloire d'un prince ne consiste pas à étendre le territoire de son royaume mais à faire fleurir celui qu'il a obtenu. Un prince ne doit pas penser qu'il sera d'autant plus glorieux qu'il s'efforcera d'agrandir son royaume en persécutant ses voisins, mais il doit savoir que la véritable gloire consiste à rendre plus florissant le royaume qu'il a obtenu<sup>390</sup>.

10. Un prince doit être prompt à récompenser et lent à punir. Il doit être porté à récompenser les hommes de bien et à pardonner facilement. En effet, un prince ne doit recourir à la punition que lorsqu'il n'a pas d'autres moyens pour éviter un grand malheur à l'État. Il doit donc agir à la manière d'un médecin bienveillant qui se décide à amputer ou à cautériser un membre incurable<sup>391</sup>.

11. Un prince doit éviter la guerre par tous les moyens. Il doit comprendre que la guerre est une chose à éviter autant qu'il le peut, puisqu'elle fait naître de nombreux maux<sup>392</sup>.

Dans le paragraphe suivant on apprend comment les personnes de l'entourage, soucieux de se procurer une belle fortune, travaillent à corrompre ce dernier en le flattant sans cesse, en le tentant à passer sa jeunesse dans le faste et la volupté<sup>393</sup>, et en l'habituant à l'idée qu'il peut faire tout ce qui lui passera par la tête<sup>394</sup>.

---

<sup>389</sup> *Non satis esse, si ipse nemini faciat injuriam, officialium quoque suorum integritatem praestandam esse principi (ibid.).*

<sup>390</sup> *Non esse sitam in hoc principis laudem, si ditionis terminos proferat, si finitimos submoveat armis, verum si quam forte nactus est ditionem justitia, frugalitate caeterisque pacis artibus efficiat florentiorem (ibid.).*

<sup>391</sup> *Doceat, ut ad benemerendum de bonis sit propensissimus, ad ignoscendum facilis, ad puniendum non aliter accedat quam amicus medicus membrum deploratum amputaturus aut inustus, ut omnia studiose vitet, unde perspiciat reipublicae magnum malum fore (ibid.).*

<sup>392</sup> *Super omnia vero bellum modis omnibus declinet, quod aliis e rebus alia atque alia mala nascuntur, at bellum universum malorum agmen semel effundit (ibid.).*

<sup>393</sup> Érasme pense ici probablement à la cour de Philippe le Beau, connue pour ses fréquentes fêtes. Voir entre autres M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 57.

<sup>394</sup> *Ibid.*



Puis, l'humaniste reprend l'idée que le manque de sagesse peut s'avérer fatal pour l'État, en notant que la jeunesse et l'inexpérience ne sont pas des excuses pour un prince. « Mais le prince ne doit pas être jeune d'esprit, même s'il est jeune en âge »<sup>395</sup>. Le prince ne doit pas apprendre par des expériences, car le peuple qu'il gouverne peut payer cher chacune des fautes<sup>396</sup>. L'État ne doit pas être traité à la manière d'une cithare dont on abîme les cordes jusqu'à ce que l'on ait appris à maîtriser l'art<sup>397</sup>. Compte tenu de l'éducation que reçoivent les princes, nous ne devons plus nous étonner, dit l'humaniste, que les choses ne se passent pas comme il faudrait, et que les rois, au lieu de faire prospérer les royaumes qu'ils gouvernent, détruisent ce que le peuple a construit<sup>398</sup>. L'humaniste confronte ainsi la volonté de paix et de construction qui est chez le peuple à la folle ardeur guerrière des princes, qui mène à la destruction.

Dans le dernier paragraphe du commentaire<sup>399</sup> Érasme revient à l'expression et à son interprétation. Ce dont il vient de parler, à savoir la triste réalité concernant le comportement de la majorité des rois suite à une mauvaise éducation, pourrait, selon lui, éclairer l'étrange association que contient l'adage. L'humaniste émet également l'hypothèse que l'association des rois aux sots pourrait être expliquée par le fait que pour les Romains même le terme de roi était odieux ; il signifiait « barbarie », « tyrannie »<sup>400</sup>, « ennemi de la liberté »<sup>401</sup>. Il est à remarquer que dans ce paragraphe final, l'humaniste introduit une autre idée, non encore évoquée dans le commentaire : les rois et les fous sont pareillement heureux<sup>402</sup>. Ce bonheur est dû à l'impunité : « En effet, tout est permis aux fous du fait de leur faiblesse d'esprit<sup>403</sup> et tout est objet d'éloge pour les rois du

<sup>395</sup> *At principem non oportet juvenem, etiam si juvenis fuerit (ibid.).*

<sup>396</sup> *Nimum constabit reipublicae principis sui prudentia, si gerendo bello discet bellum rem esse modis omnibus fugiendam ; si non prius intelligat magistratus integris viris esse committendos, quam improborum temeritate rempublicam labefactam conspexerit (ibid.).*

<sup>397</sup> *Nec est committendum ut, sicuti qui cithara discunt canere prius quam artem assequantur, citharas aliquot obterunt ac perdunt, quemadmodum scripsit Xenophon, ita princeps reipublicae pernicie discat rempublicam administrare (ibid.).*

<sup>398</sup> *Non mirum igitur si quando videmus evenire, ut praepostere res geratur... An non videmus egregia oppida a populo condi, a principibus subverti ? Rempublicam civium industria ditescere, principum rapacitate spoliari ? Bonas leges ferri a plebeis magistratibus, a principibus violari, populum studere paci, principes excitare bellum? (la fin du texte f de l'adage n°201).*

<sup>399</sup> Voir l'adage n°201, texte g.

<sup>400</sup> Ce passage montre bien que l'humaniste entend par le mot « tyrannie » ce que nous entendons maintenant, c'est-à-dire la forme dépravée de la monarchie et non une institution politique.

<sup>401</sup> Voir l'adage n°201, texte g, annotation n° 37.

<sup>402</sup> L'idée de la folie qui rend la vie heureuse, nous la trouvons dans l'*Éloge de la Folie*. Sur les différentes folies dont il s'agit dans l'*Éloge de la Folie* voir Jean-Claude Margolin, « Folie », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXVII. Sur la folie de la Croix dans l'*Éloge de la folie*, voir M. A. Screech, *L'extase et l'éloge de la folie*, traduit de l'anglais par J. Chambert, Paris, coll. « Bibliothèque de Théologie », Desclée, 1991.

<sup>403</sup> Le mot *fatuus* designant également le bouffon (adage n°201, annotation n° 1), le Fou de la cour, nous pouvons nous demander si l'humaniste n'a pas à l'esprit également la liberté de parler que l'on donnait aux Fous qui étaient chargés de divertir les rois.

fait de leur puissance »<sup>404</sup>. On peut dire aussi qu'il leur est accordé par la Fortune : « Nous pouvons aussi penser que le proverbe fait allusion à l'égle félicité des rois et des fous. En effet, la Fortune fournit en abondance aux rois tout ce qu'ils veulent et les fous ne sont sûrement pas moins heureux croyant dans leur philautie<sup>405</sup> que rien de bon ne peut leur manquer ». Même si Érasme n'y insiste pas, c'est précisément en introduisant cette idée qu'il nous donne la clé de l'adage : on doit naître roi ou sot pour être heureux. Bien entendu, l'adage est à prendre ironiquement. C'est une constatation ironique d'une triste réalité.

Il peut paraître étrange qu'Érasme n'explique le sens qu'à la fin du commentaire, alors que d'habitude l'explication du sens se trouve tout au début. Est-ce parce que l'humaniste a besoin de ce long développement sur la sottise des rois, pour bien prouver la légitimité du lien qu'établit le proverbe entre un roi et un fou, lien dont il souligne l'aspect paradoxal au début du commentaire ? Il nous semble plutôt que si l'humaniste adopte cette structure, c'est surtout pour qu'il ait plus de liberté pour parler du prince tel qu'il doit être en réalité et de l'éducation qu'il doit recevoir. En effet, ce qui lui importe le plus ici, ce n'est sans doute pas d'expliquer le sens de l'adage ; celui-ci sert avant tout de tremplin pour insister sur l'idée que la sottise chez un roi est fatale pour l'État, que par conséquent la sagesse est absolument nécessaire et cruciale chez lui, et qu'à défaut de pouvoir choisir celui qui doit gouverner, il faudrait prendre soin de lui choisir un bon précepteur.

Ainsi, avant d'arriver aux diverses explications possibles du sens de l'adage, Érasme joue sur la conjonction de coordination *aut*, et profite de l'occasion que lui fournit la recherche de la nature du lien entre un roi et un sot, qui aurait pu avoir donné l'origine à l'adage, pour attirer l'attention, à l'aide d'un système d'antithèses<sup>406</sup>, sur le danger que représente un prince sot pour l'État, sur la grande responsabilité que le prince a envers son peuple, sur l'importance de l'éducation du chef que nous ne pouvons pas choisir ; et il se sert aussi de l'adage pour énoncer les principes qu'un bon chef d'État doit suivre dans l'exercice du pouvoir. Il est à noter que

---

<sup>404</sup> Voir J. Céard, « La sottise, la stupidité dans les *Adages*, *Sottise et ineptie*, p. 23.

<sup>405</sup> Cf. l'adage Φύλαντοι – « *Philaiūtoi* [= amis d'eux-mêmes] (n° 292). Le lien entre la folie et l'amour de soi (*philautia*) apparaît également dans l'*Éloge de la Folie*, par exemple dans ce passage : *Denique quid in omni vitæ munere vel tecum vel apud alios acturus es cum decoro (est enim non artis modo, verumetiam omnis actionis caput, decere quod agas) nisi adsit dextra haec Philautia, quae mihi merito germanae est vice? Adeo strennue meas vbique partes agit* (ASD IV-3, p. 96) – « Et finalement, dans chacun de tes actes, qu'il concerne toi ou les autres, que pourras-tu faire à propos (ce principe de l'à-propos est une règle capitale en matière d'art, mais aussi d'action en général), s'il te manque le concours de Philautie l'Amour-Propre, une vraie sœur pour moi, tant elle met de zèle à jouer partout le même rôle que moi » (Érasme, *Éloge de la Folie*, Nouvelle traduction du latin et présentation de Claude Barousse, Arles, Actes Sud, coll. Babel, 1994, p. 49).

<sup>406</sup> Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*, p. 62.

l'humaniste ne nous apparaît pas ici uniquement comme théoricien, mais comme pamphlétaire<sup>407</sup>. En effet, le commentaire comporte une satire virulente de l'entourage<sup>408</sup> du prince et du peuple. Nous pourrions dire que c'est à la sottise de l'entourage, travaillant à corrompre le prince, et à celle du peuple, acceptant le caractère arbitraire de l'accès au pouvoir de son prince et appréciant celui-ci selon de mauvais critères<sup>409</sup>, que l'humaniste s'en prend davantage<sup>410</sup> qu'au tyran. Ce dernier est considéré plutôt comme le résultat qui s'ensuit inévitablement de cette attitude de la cour et du peuple. Certes, le tyran est responsable de ses actes, mais son entourage et le peuple partagent cette responsabilité, dans la mesure où ils contribuent d'une manière ou d'une autre à l'établissement d'un prince comme tyran.

La plupart des idées énoncées dans ce commentaire sont reprises dans l'*Institution du prince chrétien*. Le principe que le souverain doit être honnête et se porter également garant de l'intégrité de son entourage est reprise dans le III<sup>ème</sup> chapitre intitulé « L'art de la paix » (*Artes pacis*)<sup>411</sup>, l'idée que la guerre, en tant que source de nombreux maux, est à éviter par tous les moyens est le point de départ du XI<sup>ème</sup> et dernier chapitre intitulé « Entreprendre la guerre ? » (*De bello suscipiendo*)<sup>412</sup>. Mais les reprises sont plus nombreuses dans le premier chapitre, intitulé « Naissance et éducation du prince » (*Nativitas et educatio principis*)<sup>413</sup>. C'est le chapitre le plus long, le plus général et très important, dans la mesure où il traite de la grande responsabilité du précepteur de l'héritier du trône, des principes qui doivent être inculqués le plus tôt possible au futur chef d'État, et de la différence entre un roi digne de ce nom et un mauvais roi, c'est-à-dire

---

<sup>407</sup> Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*, p. 54-61.

<sup>408</sup> De manière générale, la critique de la cour est un lieu commun des écrivains de la Renaissance. Sur ce sujet voir Peter Burke, « L'homme de cour », p. 173sq.

<sup>409</sup> Cf. « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: ACMRS, 2, 2019), p. 182.

<sup>410</sup> Sur l'entourage corrompant le prince et empoisonnant son esprit voir aussi le commentaire de l'adage *Sileni Alcibiadis* (ASD II-5, p. 172).

<sup>411</sup> *Neque satis est, si princeps suos vnius mores integros et incorruptos praestet reipublicae. Non minus adnendum, vt quoad licet vniuersam suam familiam proceres amicos ministros magistros sui similes habeat. Hi membra sunt principis et horum sceleribus confiatum odium in ipsum redundat principem* (ASD IV-1, p. 186). Cette dernière phrase n'est pas présente dans le commentaire de l'adage.

<sup>412</sup> *Cum nusquam oporteat principem praecipiti esse consilio, turn haud alibi contantior erit aut circumspetior quam in suscipiendo bello, quod aliis ex rebus alia nascantur incommoda, ex bello semel omnium bonarum rerum naufragium oriatur, omnium malarum rerum pelagus exundet; deinde quod non aliud malum haeret tenacius. Bellum e bello seritur, e minimo maximum, ex vnico geminum, ex ludicro serium et cruentum nascitur, et alibi nata belli pestis in proximos etiam, imo in procul etiam dissitos propagatur. Bonus princeps nunquam omnino bellum suscipiet, nisi cum tentatis omnibus nulla ratione vitari potuit* (ASD IV-1, p. 213-214). Sur ce sujet voir Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme*, p. 51.

<sup>413</sup> Cf. Jeanine De Landtsheer, « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », p. 184.

un tyran<sup>414</sup>. Nous tenons ici à attirer l'attention sur deux de ces nombreuses reprises, celles qui nous semblent particulièrement intéressantes. Notons d'abord que l'*Institution du prince chrétien* s'ouvre sur la question du choix du souverain :

« Dans les pays où l'usage est de se donner un prince par la voie des suffrages, il ne faut en aucune manière avoir à l'esprit son noble lignage, son apparence, sa haute taille, - ce que, lisons-nous, certains peuples barbares ont autrefois très souvent et très sottement pris en considération. Mais il faut avoir en vue les dispositions calmes et sereines de son âme, son tempérament pondéré, nullement impétueux ni emporté au point qu'il y ait un risque que, la liberté sans frein venant s'ajouter à sa haute fortune, il ne verse brutalement dans la tyrannie et qu'il ne supporte ni mentor ni conseiller. À l'inverse, il ne faut pas qu'il ait un tempérament si flegmatique qu'il se laisse mener n'importe où au gré du premier venu. Il faut tenir compte de son expérience et de son âge : qu'il ne soit pas chargé d'ans au point de risquer d'être déjà atteint de démence sénile, ni dans une si verte jeunesse qu'il se laisse entraîner par ses passions. Il faut peut-être accorder quelque considération à l'État de santé du prince, pour ne pas devoir aussitôt recourir à un successeur, ce qui peut nuire à l'État.

Lorsqu'on navigue, on ne confie pas le gouvernail à celui qui surpasse tous les autres par sa naissance, sa richesse ou sa beauté, mais à celui qui l'emporte par son habileté à diriger le navire, par sa vigilance et par la confiance qu'il inspire. De même, il faut de préférence confier le royaume à celui qui dépasse les autres par les dons royaux que sont, bien sûr, la sagesse, la justice, la modération, la prévoyance et le dévouement au bien public. Les portraits des aïeux, l'or et les pierres précieuses ne sont pas plus importants pour administrer l'État qu'ils ne seraient utiles au capitaine pour gouverner son bâtiment.

Le seul objectif auquel doit tendre le prince pour l'administration de son État est aussi le seul que doit avoir en vue le peuple dans l'élection de ce dernier : le bien public, en faisant certes abstraction de tout intérêt privé. Parce qu'il n'est pas possible de remplacer le prince que l'on vient de choisir, il est d'autant plus nécessaire de le choisir avec

---

<sup>414</sup> Les chapitres suivants sont plus concrets portant respectivement sur les flatteurs (*De adulatione vitanda principum*), les devoirs pendant la période de la paix (*Artes pacis*), les redevances et les impôts (*De vectigalibus et exactionibus*), de la bienveillance du prince (*De beneficentia principis*), la création et l'amélioration des lois (*De legibus condendis aut emendandis*), les fonctions des magistrats (*De magistratibus et officiis*), les pactes (*De foederibus*), la politique du mariage (*De principum affinitatibus*). Dans l'avant-dernier chapitre il revient aux devoirs pendant la période de la paix (*De principum occupationibus in pace*), et le dernier chapitre est consacré au fardeau que constitue la guerre pour l'état (*De bello suscipiendo*).

la plus grande attention, de peur qu'un seul instant d'irréflexion ne nous fasse souffrir pendant longtemps.

Mais dans les pays où l'on naît prince, il n'y a pas d'élection. C'était autrefois la coutume d'un certain nombre de peuples barbares, comme l'atteste Aristote, de nos jours, elle est acceptée presque partout. En ce cas, le principal espoir d'avoir un bon prince réside dans sa formation irréprochable, à laquelle il convient vraiment de consacrer le plus grand soin, afin de compenser par la bonne éducation ce qui a été soustrait au droit de choisir. Ainsi, dès le berceau, comme on dit, l'esprit du futur prince, encore vide et fruste, devra immédiatement être nourri de préceptes salutaires. D'emblée, les semences du bien devront être jetées sur le terrain vierge de son esprit enfantin, pour que petit à petit elles se multiplient et mûrissent à travers l'âge et l'expérience, et que, plantées une seule fois, elles prennent racine pour toute sa vie. En effet, rien ne reste plus profondément et fermement enraciné que ce qui a été semé durant les premières années de la vie. Ce dont nous nous imprégnons durant cette période compte certes beaucoup pour tous les humains, mais est de la plus haute importance pour un prince. Là où il n'est pas possible d'élire le futur prince, il faudra choisir avec le même soin celui qui le formera »<sup>415</sup>.

---

<sup>415</sup> *Ubi receptum est suffragiis ascisci principem, illic non perinde spectandae sunt majorum imagines, sive species corporis, aut proceritas quod a barbaris nonnullis olim ineptissime factitatum legimus atque indoles animi mansueta placidaque, sedatum ac minime praeceps ingenium nec ita concitatum, ut periculum sit, ne accedente fortunae licentia erumpat in tyrannidem et admonentem aut consulentem non ferat, nec rursus ita lentum, ut cujuslibet arbitrio quovis duci sese patiat. Spectandus et rerum usus et aetas nec ita gravis, ut jam obnoxia sit delirationi, nec ita virens, ut affectibus abripiatur. Fortassis et valetudinis habenda nonnulla ratio, ne subinde novus princeps sit adhibendus idque non citra reipublicae dispendium.*

*In navigatione non ei committitur clavus, qui natalibus aut opibus aut forma caeteris antecellit, sed qui peritia gubernandi, qui vigilantia, qui fide superat. Ita regnum ei potissimum est committendum, qui regis dotibus anteit reliquos, nempe sapientia justitia animi moderatione providentia studio commodi publici.*

*Imagines aurum gemmae nihilo plus habent momenti ad civitatis administrationem quam eadem nauclero conductura sint ad navim gubernandam.*

*Quod unum oportet spectare principem in administrando, id unum oportet spectare populum in principe deligendo, nimirum publicam commoditatem procul ablegatis privatis affectibus. Quo minus integrum est mutare quem delegeris, hoc circumspicius est deligendus, ne diutissime nos cruciet unius horae temeritas.*

*Caeterum ubi nascitur princeps, non eligitur, quod et olim apud Barbaras aliquot nationes fieri solitum, testatur Aristoteles et nostris temporibus ubique fere receptum est, ibi praecipua boni principis spes a recta pendet institutione, quam hoc diligentiore etiam adhiberi conveniet, ut quod suffragiorum juri detractum est, id educandi studio pensetur. Proinde statim et ab ipsis (ut aiunt) incunabulis vacuum adhuc et rude futuri principis pectus salutaribus opinionibus erit occupandum ac protinus in puerilis animi novale jacienda honesti semina, quae paulatim aetate et usu rerum suppullulent ac maturescant et semel infixae in omnem usque vitam inhereant. Nihil enim ita penitus insidit et inhaerescit, ut quod primum illis inseritur annis, in quibus quid imbibamus, cum in omnibus permultum refert, tum vero in principe plurimum.*

*Ubi potestas non est deligendi principem, ibi pari diligentia deligendus erit is, qui futurum instituat principem. La formation du prince chrétien, trad. dir. M. Turchetti, ch. I, §1.1- 1.5, p. 148- 153). Pour le texte latin voir aussi ASD IV-1, p. 136-137.*

Quand il parle de l'usage de désigner le chef d'État « par la voie des suffrages » (*suffragiis*), Érasme pense très probablement avant tout au cas d'Athènes et de Rome. Il préfère néanmoins s'abstenir de préciser les cités où une telle pratique avait lieu, puisque, compte tenu de son attitude envers la foule<sup>416</sup>, il ne pourrait pas être partisan du suffrage universel. Il aurait certainement privilégié l'élection du chef d'État par un collège électoral. Toutefois, à notre avis, l'humaniste ne pouvait considérer comme idéale la manière dont étaient élus à son époque l'empereur, les doges ou le pape, puisque souvent dans l'élection de ceux-ci ce n'étaient pas leurs réels mérites qui comptaient, mais les intérêts privés des électeurs. Quant aux critères de l'élection du souverain, la manière dont ils sont formulés dans ce passage nous fait penser qu'ils correspondent plutôt aux idéaux érasmiens qu'à un système électoral existant en réalité. Pour plus de clarté, récapitulons ces critères :

1. bon naturel<sup>417</sup>;
2. esprit pondéré et tranquille qui n'a pas de penchant pour le despotisme<sup>418</sup> ;
3. caractère pas trop mou pour qu'il ne se laisse pas mener par n'importe qui<sup>419</sup>,
4. expérience<sup>420</sup>;
5. bon âge – ni trop avancé pour qu'il n'y ait pas de risque de délire de sa part, ni trop jeune, pour qu'il ne soit pas entraîné par les passions<sup>421</sup> ;
6. bonne santé, pour qu'on ne soit pas obligé de choisir immédiatement un nouveau prince ce qui pourrait nuire à l'État<sup>422</sup>.

Auparavant, Érasme note que dans les cités où l'on choisit le souverain, on ne fait pas attention à la noblesse de sa famille ou à sa beauté physique<sup>423</sup>. Puis, l'humaniste reprend

---

<sup>416</sup> Sur ce sujet voir ci-dessous (2.1.4.)

<sup>417</sup> *indoles animi*.

<sup>418</sup> *... sedatum ac minime praeceps ingenium nec ita concitatum, ut periculum sit, ne accedente fortunae licentia erumpat in tyrannidem...*

<sup>419</sup> *... nec rursus ita lentum, ut cujuslibet arbitrio quovis duci sese patiatur.*

<sup>420</sup> *Spectandus et rerum usus*. L'humaniste ne précise pas de quelle sorte d'expérience il s'agit, mais il s'agit sans doute de l'expérience en gouvernement.

<sup>421</sup> *... et aetas nec ita gravis, ut jam obnoxia sit delirationi, nec ita virens, ut affectibus abripiatur.*

<sup>422</sup> *Fortassis et valetudinis habenda nonnulla ratio, ne subinde novus princeps sit adhibendus idque non citra reipublicae dispendium.*

<sup>423</sup> *Ubi receptum est suffragiis ascisci principem, illic non perinde spectandae sunt majorum imagines, sive species corporis, aut proceritas....* C'est ce que faisaient, dit-il « certains peuples barbares...très souvent et très sotté-

l'exemple (donné dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*) du pilote de navire<sup>424</sup>, qui est choisi pour son expérience (*peritia*), sa prudence (*vigilantia*) et sa fiabilité (*fide*), et non parce qu'il est noble par sa naissance, riche ou beau<sup>425</sup>. Nous lisons que la naissance, l'or et les pierres précieuses n'ont pas d'importance pour le bon gouvernement, pas plus que pour la bonne navigation et que la seule chose à laquelle un prince doit faire attention en gouvernant, tout comme le peuple lorsqu'il choisit le souverain, c'est le bien public<sup>426</sup>. L'humaniste insiste sur le fait qu'on doit être scrupuleux lorsqu'il s'agit de choisir le souverain, puisqu'on ne pourra pas le changer souvent et qu'une heure d'inattention peut entraîner des tourments qui durent longtemps<sup>427</sup>. Ensuite, il passe au cas où le statut du prince se transmet de manière héréditaire. Dès le début, il manifeste du mépris envers ce type de monarchie en notant que selon Aristote ce régime était adopté par des peuples barbares<sup>428</sup>. Après avoir constaté qu'à son époque c'est précisément ce type de monarchie qui s'est presque partout répandu, il arrive à la solution proposée dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere* : l'impossibilité de choisir le prince doit être compensée par le choix d'un bon précepteur pour ce dernier :

---

ment... » (...*quod a barbaris nonnullis olim ineptissime factitatum legimus...*). Traduction de Mario Turchetti, *Formation du prince chrétien*, Paris, Classiques Garnier, 2015. Les barbares en question pourraient être les Éthiopiens (Hérodote., *Hist.*, 3. 20 ; Aristot., *Pol.*, 4, 4, 1290 b 4-5). Voir la *Formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, p. 148, note n° 21.

<sup>424</sup> Cette comparaison est un lieu commun. Nous la retrouvons entre autres chez Platon (*Resp.*, 6, 488a-489d. Voir la *Formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, p. 150, note n° 22.

<sup>425</sup> *In navigatione non ei committitur clavus, qui natalibus aut opibus aut forma caeteris antecellit...*

<sup>426</sup> *Quod unum oportet spectare principem in administrando, id unum oportet spectare populum in principe deligendo, nimirum publicam commoditatem...* Il s'agit d'un lieu commun des humanistes du Nord. Sur ce sujet, voir Quentin Skinner, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009, p. 312-321 et N. Dufrière-Catellani, « Tyran et tyrannicide dans l'œuvre de George Buchanan », p. 353. Pour la notion du bien public chez Érasme voir aussi P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 140. Mesnard y remarque que l'idée du bien public, adaptée au contexte politique, va l'emporter sur celle de la raison d'État : « La notion du bien commun replacée par Érasme dans le champ des spéculations politiques, va désormais chez les réalistes doubler la raison d'État que Machiavel leur avait léguée pour principe ». L'idée de la primauté du bien public est aussi cruciale dans l'*Utopie* de Thomas More, parue une année après le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*. Celui-ci note que la cité des Utopiens est non seulement la meilleure république, mais aussi la seule qui mérite vraiment ce nom, puisque c'est là, où rien n'est privé que l'on s'occupe des affaires publiques (*L'Utopie de Thomas More*, éd. d'André Prévost, présentation, texte original, appareil critique exégèse, traduction et notes d'André Prévost, préface de Maurice Schumann, Paris, Mame, 1969, livre 1, p. 621-622). Cependant, il nous semble que la notion du bien public ne s'oppose pas radicalement à celle de la raison d'État, à moins que l'on ne pense à l'identification de la raison d'État à la volonté des souverains.

<sup>427</sup> *Quo minus integrum est mutare quem delegeris, hoc circumspectius est deligendus, ne diutissime nos cruciet unius horae temeritas.*

<sup>428</sup> *Caeterum ubi nascitur princeps, non eligitur, quod et olim apud Barbaras aliquot nationes fieri solitum, testatur Aristoteles...* Voir Aristote (*Pol.*, III, 1285b). Par cette référence à Aristote, Érasme semble souligner que le régime ancré dans la plupart des pays d'Europe est un régime convenant aux peuples barbares. Cf. Wilhelm Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani* (1516) », p. 283.

« En ce cas, le principal espoir d’avoir un bon prince réside dans sa formation irréprochable, à laquelle il convient vraiment de consacrer le plus grand soin, afin de compenser par la bonne éducation ce qui a été soustrait au droit de choisir... Là où il n’est pas possible d’élire le futur prince, il faudra choisir avec le même soin celui qui le formera »<sup>429</sup>.

Notons cependant que, contrairement au commentaire de l’adage n° 201, où l’accent est mis sur l’aspect problématique de la transmission héréditaire du pouvoir, dans ce chapitre introductif de *l’Institution*, l’humaniste souligne l’importance du choix du précepteur, et sa préférence pour l’élection du chef d’État<sup>430</sup> n’est pas exprimée<sup>431</sup>.

En outre, il est à noter que l’humaniste semble n’avoir rien contre le régime politique dans lequel le pouvoir est concentré dans les mains d’une seule personne. Plus loin, dans le même chapitre de *l’Institution*, il note que la monarchie est la forme la plus saine (*saluberrimam*) de gouvernement, puisque le roi représente Dieu sur terre, toutes les choses étant dans ses mains. Cependant, il précise tout de suite que le roi est l’image de Dieu seulement s’il est supérieur aux autres par sa sagesse et sa bonté et s’il n’aspire à rien d’autre que d’être utile à l’État. Si le prince pouvait avoir ces vertus au suprême degré, la monarchie pure et simple serait alors souhaitable. Mais comme il ne connaît pas un roi qui ait atteint ce niveau, comme c’est plutôt un objet de rêve, l’humaniste pense que dans le cas d’un homme médiocre en tant que souverain il serait préférable d’avoir un mélange de monarchie, de démocratie et d’aristocratie pour que la monarchie ne se transforme pas en une tyrannie, pour qu’il y ait un équilibre de pouvoirs :

« Les formes d’État sont nombreuses ; toutefois, de l’avis presque unanime des philosophes, la monarchie est la plus saine, assurément conforme à l’exemple de Dieu, de manière à ce que tout ce qui est essentiel se trouve entre les mains d’un seul. Cela est vrai à condition que ce monarque, suivant le modèle divin, l’emporte sur tous en sagesse et en bonté, et que, n’ayant besoin de rien pour lui-même, il se consacre entiè-

---

<sup>429</sup> ...*ibi praecipua boni principis spes a recta pendet institutione, quam hoc diligentiore etiam adhiberi conveniet, ut quod suffragiorum juri detractum est, id educandi studio pensetur... Ubi potestas non est deligendi principem, ibi pari diligentia deligendus erit is, qui futurum instituat principem.* Nous suivons l’édition bilingue de Mario Turchetti (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, chapitre 1, § 1, 4-1, 5, p. 151-153).

<sup>430</sup> Pour la préférence d’Érasme pour l’élection du chef d’État voir Jeanine De Landtsheer, « On good government : Erasmus’s *Institutio principis christiani* versus Lipsius’s *Politica* », p. 189.

<sup>431</sup> Cf. *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 81.



rement à la chose publique. S'il en était autrement, on aurait nécessairement la pire forme d'État, puisqu'elle s'opposerait à celle qui est la meilleure. Avec un prince comblé de toutes les vertus, il faudrait opter pour une monarchie pure et simple. Mais cela arrivera-t-il jamais ? Je l'ignore. Si l'on a affaire à un prince de qualité moyenne – les choses humaines étant ce qu'elles sont –, il vaudrait mieux que la monarchie soit tempérée et atténuée en étant mêlée d'aristocratie et de démocratie, de peur qu'un jour elle ne finisse brutalement en tyrannie ; ce serait même une grande chose, préférable et souhaitable. Comme les éléments s'équilibrent les uns les autres, ainsi l'État se maintient fermement avec un tel gouvernement. En fait, si le prince veut le bien de l'État, il comprendra que son pouvoir n'en sera pas entravé mais renforcé ; dans le cas contraire, il importe d'autant plus d'avoir les moyens de briser et de réprimer la violence d'un seul homme »<sup>432</sup>.

À notre avis, quand Érasme dit que la monarchie est la meilleure forme de gouvernement, il fait preuve de précaution : il s'adresse en effet à un futur monarque. En réalité, il est sans doute persuadé que le pouvoir du chef d'État doit être tempéré<sup>433</sup>. Comme le rappelle Mario Turchetti<sup>434</sup>, l'humaniste avait de nombreuses références pour la monarchie mixte, c'est-à-dire limitée, en tant que meilleure solution pour bien organiser le royaume, tant dans l'Antiquité qu'au Moyen Âge, notamment Polybe<sup>435</sup> et Thomas d'Aquin<sup>436</sup>.

D'une part, cette mise en relief de l'impossibilité de choisir le chef d'État permet d'insister sur la grande importance de l'éducation que reçoit celui qui est destiné à gouverner. Il n'est donc pas étonnant que cette idée soit le point de départ de l'*Institution du prince chrétien*, qu'elle lui serve d'introduction et de justification. D'autre part, la constatation concernant le caractère arbi-

---

<sup>432</sup> *Cum multae sint formae rerum publicarum philosophorum omnium ferme consensus est, saluberrimam esse monarchiam nimirum ad exemplar Dei ut rerum summa penes unum sit, verum ita, si is ad imaginem item dei, sapientia bonitateque caeteris omnibus antecellat et nullius indigens nihil aliud studeat quam prodesse reipublicae. Quod si secus fuerit pessimus reipublicae status sit oportet, ut qui pugnet cum eo, qui est optimus.*

*Si princeps contingat omnibus absolutus virtutibus, optanda sit pura ac simplex monarchia ; verum quando id haud scio an umquam contingat, quin potius magnum et exoptandum, si detur mediocris, ut nunc sunt res hominum, praestiterit monarchiam aristocratiae et democratiae admixtam temperari diluique, ne quando in tyrannidem erumpat, sed quemadmodum elementa vicissim sese librant, ita simili moderamine consistat respublica.*

Nous suivons l'édition bilingue de M. Turchetti (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, ch. I, §1. 67, p. 230-235). Pour le texte latin voir aussi ASD IV-1, p.162-163.

<sup>433</sup> Pour l'idée qu'Érasme pense que la monarchie doit être tempérée voir P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 126 ; L –E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 157 ; Daniel Ménager, « Politique », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXCIX et « Tyrannie », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXIII.

<sup>434</sup> Voir *Formation du prince chrétien*, p. 234, note n° 144.

<sup>435</sup> Polyb., *Hist.*, 6.3, 5.

<sup>436</sup> Thom. Aq., *Sum. Theol.*, 1, 2, *Quaestio* 105, art. 1, § *Respondeo*.

traire de l'acquisition du pouvoir, qui expliquait la sottise des rois, se développe ici en une certaine mise en cause de l'efficacité de la monarchie absolue, et offre l'occasion de suggérer un régime politique mixte.

### 2.1.2. *Festina lente* : d'un adage prônant la tempérance à la revendication de la protection des Belles Lettres

La formule énigmatique *Festina lente*, qui nous met en garde contre une lenteur ou une hâte excessive, pourrait, selon Érasme, provenir du  $\sigma\pi\epsilon\upsilon\delta\epsilon\ \tau\alpha\chi\acute{\epsilon}\omega\varsigma$  (« hâte-toi rapidement ») que l'on trouve dans les *Cavaliers*<sup>437</sup> d'Aristophane, et avoir été obtenue par une substitution de l'anadiplose par une antithèse<sup>438</sup>.

Il s'agit d'un adage particulièrement important pour l'humaniste. Pour sa force et sa concision il est en effet considéré comme le plus digne d'être gravé partout. Ce sont avant tout les princes qui doivent l'avoir sous les yeux. L'adage est particulièrement utile pour eux puisque leur insouciance ou témérité cause plus de dommage que celle d'une personne ordinaire. Or, ce sont précisément les princes qui sont les plus enclins à ces défauts<sup>439</sup>. La faveur de la fortune, la complète liberté et les encouragements des flatteurs mènent les princes à la négligence. La vigueur, les succès remportés grâce à la faveur de la fortune, la colère, l'ambition et les mauvais conseils les rendent trop impulsifs. L'humaniste note que de ces deux défauts il préfère encore l'indolence, ce qui signifie qu'il considère la fougue comme plus dangereuse<sup>440</sup>. L'adage *Festina lente* serait donc une invitation élégante et percutante à la prudence, qui, prise au sens général, est la première parmi les quatre vertus cardinales, puisqu'elle englobe l'ensemble de ces vertus<sup>441</sup>.

Après avoir constaté avec regret qu'on pourrait trouver un nombre infini d'exemples de rois paresseux ou trop vifs, alors que très peu nombreux sont les rois qui ont suivi ce proverbe<sup>442</sup>, l'humaniste parle de trois représentants de cette minorité : Fabius Maximus, le *Cunctator*, qui fut dictateur lors de la seconde guerre à punique<sup>443</sup>, et les empereurs Octave Auguste et Titus Vespasien qu'il respecte et considère comme les plus éminents parmi tous les empereurs romains, et dit

---

<sup>437</sup> Aristoph., *Equit.*, 495.

<sup>438</sup> ASD II-3, p.7.

<sup>439</sup> Voir l'adage n° 1001, texte a.

<sup>440</sup> *Quanquam si quidem in alterutram partem peccandum sit, non paulo prastiterit regem impendio lentum esse quam plus aequo praecipitem (ibid.).*

<sup>441</sup> Sur l'importance de cette vertu à la Renaissance voir notamment *La Vertu de prudence entre Moyen Âge et âge classique*, sous la direction d'Evelyne Berriot-Salvadore, Catherine Pascal, François Roudaut et Trung Tran, Paris, Classiques Garnier, 2012. Sur la prudence en tant que la première parmi les vertus cardinales voir Pierre Caye, « La question de la prudence à la Renaissance », *La Vertu de prudence*, p. 259.

<sup>442</sup> Voir l'adage n° 1001, texte b.

<sup>443</sup> *Ibid.*

qu'il n'est pas étonnant que ceux-ci aient été charmés par ce proverbe<sup>444</sup>. L'humaniste précise, en s'appuyant sur Aulu-Gelle, Macrobe et Suétone, que l'adage constituait une sorte de devise pour Octave Auguste et rappelle que Titus, quant à lui, l'avait fait graver au revers des pièces de monnaie à son effigie un dessin qui représentait un dauphin enroulé autour de l'axe central. Cette monnaie, il dit l'avoir vue chez Alde Manuce. L'utilisation de ce symbole par Alde comme marque de son officine donne à Érasme l'occasion de faire l'éloge de ce grand érudit et de sa production, mais aussi de critiquer les mauvais imprimeurs irresponsables qui ne cessent de publier des livres de très mauvaise qualité et qui nuisent sensiblement à l'étude des Belles Lettres.

Ce qui nous semble intéressant dans ce long développement qui nous éloigne quelque peu de l'adage, c'est le lien établi entre la politique et les Belles Lettres<sup>445</sup>. Quand l'humaniste passe de la monnaie de l'empereur Titus à la marque d'Alde Manuce, il n'hésite pas à dire qu'il considère le travail de ce dernier comme supérieur aux actes des princes, dans la mesure où un imprimeur entreprend quelque chose de sacré et immortel, alors que les exploits princiers sont profanes et sont effectués dans des espaces étroitement limités<sup>446</sup>. Ce qui attire avant tout notre attention, c'est que quand il déplore la prolifération des éditions de mauvaise qualité, il prévoit l'établissement d'un régime tyrannique, semblable à celui qui existe chez les Turcs :

« Pendant ce temps, on néglige les disciplines libérales avec leurs auteurs ; et l'autorité des magistrats, des conciles, des universités, des juristes et des théologiens tombe en ruine. En effet, si cette situation perdure, nous devons nous attendre à ce que tous les pouvoirs soient concentrés entre quelques mains et que, par conséquent, nous voyions s'instaurer chez nous une sorte de tyrannie barbare, pareille à celle qui

---

<sup>444</sup> *Ibid.*

<sup>445</sup> Un lien semblable est établi également dans le commentaire de l'adage *Herculei labores* quand après avoir désigné par travaux d'Hercule le gouvernement d'un bon prince désintéressé qui, à l'image de Dieu, fait du bien à son peuple sans espérer une récompense (ASD II-5, p. 26), il nomme herculéens les travaux d'un homme de Lettres, qui s'attache à restaurer les œuvres des auteurs antiques (ASD II-5, p. 27), et ceux qu'il a réalisés lui-même lors de l'élaboration de son recueil d'adages (ASD II-5, p. 28). Si dans le commentaire de l'adage *Festina lente*, c'est l'imprimeur vénitien qui apparaît comme prince de la République des Lettres, dans celui de l'adage *Herculei labores*, c'est l'humaniste rotterdamois. Sur l'adage *Herculei labores* comme un adage personnel d'Érasme, lui permettant de s'ériger comme Hercule des Lettres voir Lisa Jardine, *Erasmus, Man of Letters. The Construction of Charisma by Print*, p. 43-44 ; A. Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 147 ; Hilmar Matthias Pabel, *Herculean labours : Erasmus and the edition of St Jerome's letters in the Renaissance*, p. 2-6.

<sup>446</sup> *Adde iis, quod, quantum libet exaggeres eorum laudem, qui republicas sua virtute vel tuentur, vel etiam augent, in re certe prophana, tum angustis circumscripta spatiis versantur. At qui litteras collapsas vindicat, nam id pene difficilius quam genuisse, primum rem sacram molitur et immortalem, tum non unius alicujus provinciae, sed omnium ubique gentium, omnium seculorum negotium agit* (adage n° 1001, texte c, §2).

existe chez les Turcs<sup>447</sup>. Tout sera soumis aux lubies d'un seul homme ou de quelques-uns ; il ne restera aucune trace du pouvoir civil, et tout sera assujéti à la dictature militaire. Toutes les disciplines honorables seront délaissées et une seule loi sera en vigueur : « Ainsi le veut ὁ κοσμοκράτωρ »<sup>448</sup>.

Par quoi ce commentaire semble faire écho à celui de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, dans la mesure où de l'ignorance du peuple découle un gouvernement dépravé. Érasme profite de l'occasion pour montrer également combien meilleur est le régime où les pouvoirs sont équilibrés<sup>449</sup>, annonçant d'une certaine manière ce que nous venons de voir dans le passage de l'*Institution du prince* sur la monarchie tempérée. Plus loin, quand il se demande comment on pourrait remédier à cette situation fâcheuse, il suggère que les princes devraient s'intéresser aux Belles Lettres, punissant les imprimeurs négligents et récompensant les hommes de Lettres diligents. Ainsi, le commentaire d'une expression antique se développe en un appel au mécénat<sup>450</sup>. Après ces digressions, Érasme reprend l'étude de l'adage relevant ses différentes occurrences chez des auteurs antiques<sup>451</sup>, et tout à la fin du commentaire il revient à l'idée que l'adage a été

---

<sup>447</sup> Cf. la traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 2, p. 11) : « Si les choses continuent comme elles ont commencé, tous les pouvoirs seront finalement concentrés entre quelques mains ; nous verrons chez nous la même sorte de tyrannie barbare qui existe chez les Turcs ».

<sup>448</sup> *Negligentur interim honestae disciplinae cum suis auctoribus, collabitur auctoritas senatum, conciliorum, scholarum, jureconsultorum ac theologorum. Quod si res pergat, qua coepit, futurum est, ut, summa reorum ad paucos redacta, barbarica quaedam tyranniis sit apud nos, qualis est apud Turcas. Unius aut paucorum libidini parebunt omnia nec erunt politiae civilis ulla vestigia, sed militari violentia gubernabuntur universa. Jacebunt omnes honestae disciplinae, lex una vigebit : sic vult ὁ κοσμοκράτωρ* (adage n° 1001, texte c, §3).

<sup>449</sup> *Quanto melius consuleretur rebus humanis, si quemadmodum in elementis mundi alia ab aliis sic temperantur, ut aeterno foedere consistant omnia, sic in republica sua cuique legitima maneret auctoritas : populo tribueretur, quod aequum est, senatui ac magistratui tantum concenderetur, quantum eruditio, leges et aequitas pateretur, episcopis ac sacerdotibus suis maneret honos, nec monarchis negaretur, quod debetur. Horum omnium concors discordia et eodem tendens varietas longe fidelius servaret reipublicae statum quam nunc, dum quisque ad se rapere conatur omnia. Ne familia quidem potest consistere, nisi maritus functionis partem cedat uxori, nisi discrimen sit inter liberos et servos, et nisi servi quoque non pro jumentis habeantur, sed pro hominibus ; postremo nisi discrimen sit inter servum et servum, ut qui liberaliter serviunt, habeantur indulgentius ac praemium officiorum expectent libertatem. Voir l'adage n° 1001, texte c, §3.*

<sup>450</sup> Dans ce passage ajouté au commentaire de l'adage *Festina lente* dans l'édition parue en 1515, nous pouvons donc encore percevoir l'espoir d'un mécénat, même si l'humaniste est déjà déçu par le comportement d'Henri VIII.

Sur les protecteurs et les espoirs de soutien déçus d'Érasme voir entre autres Daniel Ménager, « Protecteurs », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCVIII-CCX. Cf. C.S. Knighton, « William Wharham », *Contemporaries of Erasmus. A biographical register of the Renaissance and reformation*, (eds.) Peter G. Bietenholz, Thomas B. Deutscher, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1987, vol. 3, p. 429 ; Stanford, E. Lehmborg, « William Blount », *Contemporaries of Erasmus*, vol. 1, p. 155. Sur les désillusions de l'humaniste dans les rapports amicaux, voir aussi Y. Charlier, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, chap. VI, « Les désillusions », p. 340, mais aussi le chapitre III, 1 « Érasme en France et en Artois », p. 107.

<sup>451</sup> ASD II-3, p. 24-28.

rendu célèbre par le slogan d'Auguste et la monnaie de Titus avant de devenir la devise d'Alde<sup>452</sup>.

Érasme se réfère donc à l'élégante formule antithétique, ainsi qu'à l'image symbolique du dauphin et de l'ancre pour inviter ses lecteurs à la tempérance, en particulier les princes qui en ont le plus besoin. L'idée que les princes ne doivent pas être passionnés, également présente dans le commentaire *Aut regem aut fatuum nasci oportere*<sup>453</sup> comme un des principes que le précepteur doit graver dans l'esprit du futur roi, est formulée catégoriquement dans le premier chapitre de *l'institution du prince*. S'appuyant sur Platon<sup>454</sup>, l'humaniste y déclare que ceux qui sont fougues et passionnés ne sont pas convenables pour le gouvernement de l'État :

« Chez un prince, Platon demande un caractère doux et calme. S'il reconnaît que les gens impulsifs et emportés sont capables d'apprendre, il affirme en revanche qu'ils sont incapables d'administrer l'État »<sup>455</sup>.

Nous voyons également que dans les *Adages*, l'expression *Festina lente* ne sert pas uniquement à insister sur le prix de la tempérance chez un chef d'État, mais aussi à mettre en relief le lien entre le niveau des études des Belles Lettres et la situation politique.

### 2.1.3. *Spartam nactus es, hanc orna* : adage utilisé en tant que *motto* pacifiste contre l'idéologie expansionniste

Comme *Festina lente*, l'adage *Spartam nactus es, hanc orna*, dont l'humaniste signale plusieurs occurrences sans préciser quelle est la source principale<sup>456</sup>, s'adresse avant tout aux princes : selon Érasme, il doit être gravé partout dans les palais princiers<sup>457</sup>. En effet, comme on le lit au début du commentaire, l'adage invite à bien remplir la fonction qui nous est assignée

---

<sup>452</sup> *In summa, quicumque vel socordia peccant, vel immoderato impetu, iis illud Octavii Caesaris σπεῦδε βραδέως, simul symbolum illud olim Titi Vespasiani, nunc Aldinum, oportebit in memoriam reuocare, vt delphini atque ancorae meminerint* (ASD II-3, p. 28).

<sup>453</sup> De manière générale, il s'agit d'un motif récurrent, un lieu commun.

<sup>454</sup> Plat. *Resp.*, 538b-539d.

<sup>455</sup> *In principe lene ac mansuetum ingenium requirit Plato. Nam acres et concitatos ut ad disciplinas quidem idoneos fatetur, ita ad rempublicam administrandam accomodos negat*. Nous suivons l'édition bilingue de M. Turchetti (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, ch. I, §1. 84, p. 258-259). Pour le texte latin voir aussi ASD IV-1, p. 169.

<sup>456</sup> ASD II-3, p. 397-398.

<sup>457</sup> *Hanc igitur sententiam passim in principum aulis insculpi oportuit* (adage n°1401, texte a).

(sens dans lequel l'emploie Cicéron)<sup>458</sup> et de se contenter de ce que l'on possède (sens dans lequel l'emploie Plutarque)<sup>459</sup>. Or, il est difficile de trouver un prince qui soit conscient de l'importance de son rôle et qui sache se contenter de son royaume<sup>460</sup>.

Après avoir fait cette constatation générale, l'humaniste précise en quoi consiste le devoir de celui qui est en tête du pouvoir : celui-ci doit pourvoir par tous les moyens au bien-être de son état, préserver la liberté publique, entretenir la paix, repousser les actions criminelles en causant le moins de mal possible à ses sujets, avoir à cœur de disposer de magistrats intègres et irréprochables<sup>461</sup>. Et il donne quelques exemples de loisirs et d'occupations qui font oublier ce devoir aux princes (jeux de dés, danse, débauche<sup>462</sup>, musique, chasse, commerce)<sup>463</sup>.

Puis, il passe à l'avarice des souverains, à leur soif inextinguible de conquêtes<sup>464</sup> et souligne que rien n'est plus beau chez un monarque que de savoir bien s'occuper de son territoire qui lui a été attribué par le sort au lieu de s'attaquer aux terres voisines<sup>465</sup>. Il signale que cette soif mène à la ruine, puisque chaque nation a ses particularités et vouloir dominer une terre étrangère, c'est prétendre à quelque chose d'absurde ; c'est une illusion vaine, et la poursuivre serait d'aller à la perte<sup>466</sup>. Érasme donne plusieurs exemples précis de souverains qui, n'ayant pas respecté cet adage, sont morts prématurément : commençant par les conquérants de l'époque antique comme Xerxès, Cyrus, Alexandre le Grand, poursuivant par les personnages fougueux du passé relativement récent comme Charles le Téméraire, Charles VIII de France, Philippe Le Beau, Louis XII, Jacques IV d'Écosse et enfin, son disciple Alexandre Stuart, fils de Jacques d'Écosse, dont il fait l'éloge avant de regretter la mort<sup>467</sup>.

Au lieu de se lancer dans cette entreprise insensée qui ne peut apporter que du malheur, le roi doit prendre soin du royaume qui lui est échu et résoudre les problèmes qui s'y posent<sup>468</sup>. S'il

---

<sup>458</sup> Voir ASD II-3, p. 397.

<sup>459</sup> Comme le note Érasme, c'est le sens dans lequel l'expression est utilisée par Plutarque et par Euripide, cité chez Plutarque. Voir ASD II-3, p. 398. Très probablement, ce sont les paroles qu'Agamemnon adresse à Ménélas dans le *Téléphe* d'Euripide qui ont donné naissance à l'adage. Sur ce fragment du *Téléphe* voir le 3ème chapitre (notamment 3.3.3).

<sup>460</sup> Voir l'adage n°1401, texte a.

<sup>461</sup> *Ibid.* Nous retrouvons ici les principes que le précepteur doit inculquer au jeune prince, énoncés dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*.

<sup>462</sup> Érasme pense ici probablement à Philippe le Beau qui était connu pour ses débauches. Sur le libertinage de Philippe le Beau voir entre autres M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 49.

<sup>463</sup> *Ibid.*

<sup>464</sup> *Ibid.*

<sup>465</sup> Voir l'adage n°1401, texte b, §1.

<sup>466</sup> Voir l'adage n°1401, texte c.

<sup>467</sup> ASD II-3, p. 400- 404.

<sup>468</sup> Voir l'adage n° 1401, texte b, §2.

tient absolument à étendre son pouvoir, qu'il soit bon voisin et qu'il montre sa grandeur par des bienfaits<sup>469</sup>.

Comme nous le voyons ci-dessus, l'adage *Spartam nactus es, hanc orna* sert à l'humaniste à rappeler que le devoir du prince consiste à bien s'occuper du territoire qu'il possède et non à chercher sans cesse à en conquérir d'autres. Il lui permet aussi d'insister sur la vanité de l'ambition du prince qui prétend s'emparer d'une terre étrangère et sur le danger que ce prince court en se laissant guider par cette ambition<sup>470</sup>.

Ce message est sans doute celui qui apparaît le plus souvent dans l'*Institution du prince chrétien*. L'adage lui-même est mentionné une seule fois, dans le chapitre X intitulé « Des occupations des princes en temps de paix »<sup>471</sup> à la suite des paroles de Théopompe<sup>472</sup> qui d'après Plutarque<sup>473</sup> avait préféré laisser à ses enfants un royaume meilleur et plus solide, plutôt qu'un royaume plus grand<sup>474</sup>. Mais le message apparaît à plusieurs reprises. Outre le chapitre X, on le trouve dans les chapitres I, IV et VIII<sup>475</sup>. Compte tenu du contexte historique, le fait que ce rappel apparaît de manière récurrente n'est pas étonnant. Les frontières des pays sont en mouvement. L'Europe est accablée par d'incessantes guerres de revendications<sup>476</sup>. Comme le note Pierre Mesnard<sup>477</sup>, l'humaniste « a en face de lui, comme principaux responsables des affaires humaines, des monarques avides et passionnés ». Mais si dans le commentaire de l'adage, l'humaniste critique les conquêtes, c'est tout séjour de longue durée à l'étranger qu'il déconseille dans le chapitre III, intitulé « L'art de la paix »<sup>478</sup>, de l'*Institution* :

---

<sup>469</sup> Voir l'adage n° 1401, texte d.

<sup>470</sup> Sur la sotte ambition des princes voir le 3<sup>ème</sup> chapitre (3.3.3).

<sup>471</sup> *De principis occupationibus in pace* (ASD IV-1, p. 212).

<sup>472</sup> Roi Eurypontide de Sparte (720-675 av. J.-C.).

<sup>473</sup> Plut., *Mor.*, 779E. V. les mêmes paroles dans le recueil érasmien des *Apophthegmes* (*Ap.* I, Théopompe 98).

<sup>474</sup> *Non ab re tantopere laudata est illa Theopompi vox, qui negavit sua referre quam ingens relinqueret liberis suis imperium, modo melius ac stabilius.*

<sup>475</sup> L'idée que la véritable gloire pour un souverain chrétien ne consiste pas à étendre par des guerres les frontières de l'état, mais de faire prospérer ce dernier dans la paix, est également formulée quelques années plus tôt, dans le *Panegyrique de Philippe le Beau* : *Optimus est eius reipublicae status, non quae mauortiis studiis fines imperii profert, sed quae ad coelestis ciuitatis imaginem quam proxime accedit. Ea vera non alia magis re quam ocio pace concordiaque foelix est. Ergo Christianum principis, quem oportet ab hoc exemplari nusquam oculos dimouere, praecipua gloria sit id summa vi summaque ope tueri ornare amplificare, quod Christus etiam principum princeps nobis optimum ac dulcissimum reliquit, nempe pacem* (ASD IV-1, p. 76). Cf. ASD IV-1, p. 72 : *Denique super haec omnia, ut donemus bellicam gloriam illustriorem esse, certe pacis optabilior est... Pacificum, inquam, te malumus quam victorem.*

<sup>476</sup> Sur les frontières en mouvement et les guerres de revendications voir *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 20-22. Sur la situation politique en Europe au moment de la rédaction de l'*Institution du prince chrétien* voir aussi J. D. Tracy, *The Politics of Erasmus*, p. 23-47.

<sup>477</sup> *L'essor de la philosophie politique*, p. 138.

<sup>478</sup> *Artes pacis.*

« Rien ne détournera autant le cœur du peuple de son prince que le plaisir que prendrait celui-ci à demeurer loin de son pays, parce que le peuple se verrait négligé par celui dont il voudrait être le principal souci. En outre, comme ce qu'on lui fait payer est dépensé ailleurs, il l'estime perdu pour lui, et se dit que l'impôt, au lieu d'être versé au prince, est un butin mis à la disposition des étrangers. Raison pour laquelle il n'y a rien de plus fâcheux ou de plus funeste pour la patrie et de plus dangereux pour le prince que de voyager dans les pays lointains, surtout si c'est pour longtemps »<sup>479</sup>.

L'éloignement du prince de son royaume n'est pas seulement nuisible pour le peuple, qui se trouve comme négligé, mais aussi pour le prince lui-même, car il rend le peuple méfiant à son égard<sup>480</sup>. Au début de ce même chapitre Érasme attire l'attention sur le fait qu'il est nécessaire pour le prince de bien connaître la terre et les gens qu'il gouverne. S'il doit se garder des voyages lointains, il lui appartient en revanche d'effectuer de fréquents voyages à l'intérieur de son royaume et de s'appliquer avant tout à prendre connaissance de la position, de l'origine, de la nature, des institutions, des coutumes, des lois, des annales et des privilèges des régions et des villes<sup>481</sup>. Ce passage semble développer ce que l'on lit dans le commentaire de l'adage, à savoir l'idée que les rois devraient bien s'occuper du royaume qu'ils possèdent et ne pas aller au-delà de ses limites<sup>482</sup>.

---

<sup>479</sup> *Nihil aequae multitudinis animum alienat a principe, quam si foris agere gaudeat, quod negligi videatur ab eo, cui praecipue vellet esse curae. Tum quod exigitur, quoniam alibi consumitur, perire sibi putat nec principi dari vectigal interpretatur, sed alienis praedam objici. Proinde neque patriae quidquam molestius aut perniciosius neque principi periculosius quam longinquaere peregrinationes, praesertim si diutinae sint.* Nous suivons l'édition bilingue de M. Turchetti (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, ch. III, §3.8, p. 308- 309). Pour le texte latin voir aussi ASD IV-1, p. 184-185.

<sup>480</sup> De manière générale, Érasme a une attitude mitigée à l'égard des voyages. Il voyage beaucoup comme presque tout le monde à la Renaissance. Le voyage tient une place importante dans sa pensée et il en parle dans plusieurs de ses ouvrages, notamment dans le *Panégyrique de Philippe le Beau* (1504). Cependant, on pourrait être tenté d'entendre l'humaniste à travers ces paroles de Glycon (dans les *Colloques*) : « Je trouve plus prudent de faire le tour du monde sur l'atlas et de puiser dans les livres d'histoire plus de connaissances que si j'avais, comme Ulysse, roulé ma bosse à travers toutes les terres et les mers du monde » - *Habet quidem loci mutatio voluptatis nonnihil, longinquaere vera peregrinationes, ut prudentiam addunt fortassis, ita plurimum habent periculorum. Mihi videor tutius totum orbem obire in tabula geographica, Neque paulo plus videre in historis, quam si viginti totos annos ad Ulyssis exemplum per omnes terras mariaque volitarem* (ASD I-3, p. 380). Daniel Ménager, « Voyages », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXVIII-CCXL. Érasme, malgré ses multiples voyages dans l'Europe, ferait-il partie des partisans d'une vie sédentaire ? Ou est-ce que c'est uniquement envers les voyages de princes qu'il est critique ?

<sup>481</sup> *Studeat igitur in primis regionum ac ciuitatum situm originem ingenium instituta consuetudines leges annales ac privilegia cognoscere* (ASD IV-1, p. 182-183).

<sup>482</sup> Voir l'adage n°1401, texte b, § 2.



Dans la mesure où l'adage *Spartam nactus es, hanc orna*, tout à fait conforme au pacifisme érasmien, permet de souligner la vanité d'un empire universel<sup>483</sup> et les dangers dans lesquels se jette celui qui y prétend, il s'oppose directement au rêve<sup>484</sup> du jeune dédicataire de l'*Institution du prince chrétien*. Il faudrait dire que Charles Quint est resté plutôt sourd à cet appel, en répondant à la mise en garde<sup>485</sup> contre la vanité de la prétention de monarchie universelle par sa devise *Plus ultra*<sup>486</sup>, inscrite sur un bandeau enroulé autour des colonnes d'Hercule, représentant les limites du monde dans l'Antiquité<sup>487</sup>.

C'est sans doute à cette devise qu'Érasme fait allusion dans sa lettre dédicatoire précédant à la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Marc*, adressée à François Ier en 1523, quand il déplore l'ambition débridée des princes de son époque, en évoquant le dépassement des limites fixées jadis par Hercule<sup>488</sup>. En rejetant prudemment la faute sur les conseillers malavisés, l'humaniste souligne dans cette lettre l'aspect funeste et absurde de la politique expansionniste<sup>489</sup>.

En 1526, lors du conflit entre Charles Quint et François I<sup>er</sup>, Érasme manifestera plus ouvertement son attitude négative envers la politique guerrière de ces deux souverains européens dans son colloque intitulé *Ichtyophagie*, bien que la critique y soit présentée sous forme d'un éloge. Le boucher et le marchand de salaisons, personnages de ce colloque, espèrent voir se rétablir la paix

<sup>483</sup> Ce message apparaît plus tard chez George Buchanan, qui dit dans son *Genethliacon Iacobi Sexti Regis Scotorum* (v. 64-70) que la magnanimité du roi idéal ne se mesure pas à son pouvoir ni à une politique impérialiste, comme le rappelle Nathalie Dufrêne-Catellani (« Tyran et tyrannicide dans l'œuvre de George Buchanan », p. 353).

<sup>484</sup> Sur le rêve de l'empire chrétien universel voir entre autres José Luis Abellán, « La idea carolina de imperio : su influencia en la historia de España », *Autour de Charles Quint et son empire*, Université de Picardie, 2004, p. 31-41 ; M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 119-120, 184-185.

<sup>485</sup> Cette mise en garde, qui vise à garder Charles aux Pays-Bas et le détourner de tout héritage nouveau, est réitérée en 1517, dans la *Complainte de la Paix*, où il s'agit déjà de retenir le roi « sur la pente fatale de la lutte traditionnelle contre la France » (P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 134).

<sup>486</sup> Sur cette devise, suggérée par Luigi Marliani en 1516, voir H. Walter, « Die Säulen des Herkules – Biographie eines Symbols », *Wolfenbütteler Forschungen. Die Allegorese des antiken Mythos*, Band 75, Wiesbaden, 1957, p. 183-184 et Markus Neuwirth, « Plus Ultra – Ursprung und Wirkung der Imprese Kaiser Karls V », (Hg.) Stefan Bidner, Thomas Feuerstein, *Plus ultra, Jenseits der Moderne ?/ Beyond Modernity ?* Frankfurt am Main, Verlag Revolver, 2005. Voir aussi Léon-Ernest Halkin, « Érasme entre François Ier et Charles Quint », p. 303.

<sup>487</sup> Cf. l'adage *Ad herculis columnas* – « Aux colonnes d'Hercule » (n° 2424). Le commentaire ne contient aucune allusion à la devise de Charles Quint.

<sup>488</sup> *Alexander Magnus, ubi ventum esset ad Oceanum, desideravit alterum orbem ; videlicet, illius ambition mundus hic erat angustus. Hercules ultra Gades non est progressus. Nunc ambitioni nostrae nullae sunt Gades, nullus Oceanus* (Allen, *Ep.* n° 1400, p. 359).

<sup>489</sup> *Proinde qui dilatandi imperii studium iniecerunt monarcharum animis, quid aliud quam perennem bellorum fontem repererunt ?* (Allen, *Ep.* n° 1400, p. 354) *O consultor inconsulte ! quid suggeris quousque possint proferri ditionis limites, potius quam in mentem revocas quam angustis terminis olim ditio quae nunc est circumscribatur ? Quin admones quibus modis quod adest queat administrari recte potius quam proferri ? Proferendi milites nullus est finis. Ac vero verius est quod scripsit Senecan Multi imperatores fines alii abstulerunt, sibi nemo constituit. Caeterum in bene administrando vera principum laus est.* (Allen, *Ep.* n° 1400, p. 359).

entre les plus puissants souverains de la terre, et s'étonnent de ce que la guerre n'ait pas encore pris fin, étant donné qu'il n'y a pas d'homme plus doux que le roi François, et que l'empereur Charles a appris par ses précepteurs à être bon et clément. Le boucher impute cette triste guerre à Até, en quoi nous devons sans doute voir une allusion ironique au passage<sup>490</sup> où Agamemnon rejette toute la responsabilité dans le conflit avec Achille sur cette divinité<sup>491</sup>. Nous pouvons nous demander, si l'étonnement et l'espoir du boucher et du marchand de salaisons, porte-paroles de l'humaniste, sont sincères ou s'il s'agit simplement d'un moyen d'envelopper la critique. En effet, si la « fausse aurore »<sup>492</sup> des années 1515-1519 pouvait remplir Érasme d'optimisme grâce à l'arrivée de nouveaux souverains prometteurs<sup>493</sup>, le conflit qui éclate en 1521 entre son disciple, désormais en tête du Saint-Empire romain germanique, et le jeune roi de France, François I<sup>er</sup>, avait dû montrer à l'humaniste la véritable nature de ces princes<sup>494</sup>. Derrière cette conversation du boucher et du marchand de poissons se cache donc très probablement une amère déception de l'humaniste pacifiste. Ironiques sont aussi sans doute les paroles du marchand lorsqu'il approuve l'idée de l'empire universel de Charles Quint<sup>495</sup>. Érasme s'en prend à cette idée d'empire universel également dans le colloque *L'accouchée*, où Eutrapelus, décrivant le tumulte qui agite l'Europe, dit que « Charles entreprend de mettre en place une nouvelle sorte de monarchie, celle qui s'étend sur la terre entière » (*Carolus molitur novam totius orbis monarchiam*)<sup>496</sup>. Érasme est

---

<sup>490</sup> Hom., *Il.*, XIX, 90-137.

<sup>491</sup> Salsamentarius : *Vtinam idem facerent omnes monarchae. Nihil addubito, quin res Christiana nunc in arctum coacta felicissime sit proferenda, si gentes barbarae senserint se vocari non ad seruitutem humanam, sed ad libertatem Euangelican, nec ad rapinam expeti, sed ad felicitatis et sanctimoniae consortium. Vbi coaluerint et in nobis mores vere Christianos compererint, vltro plus offerent, quam ab eis vlla vis queat extorquere.* Lanio : *Id breui futurum auguror, si pestilens Ate, quae duos potentissimos orbis monarchas funesto bello commisit, abierit ἐξ κόρακαç.* Salsamentarius : *Atque ego demiror iam dudum non esse factum, quum Francisco nihil fingi possit humanius, et Carolo Caesari arbitrator a praeceptoribus instillatum, vt quo per fortunam plus accesserit imperii finibus, hoc ipse plus addat dementiae benignitatieque. Ad haec habere solet et aetas ea peculiare facilitatis ac mansuetudinis dotem* (ASD I-3, p. 505-506).

<sup>492</sup> Pour cette expression appliquée aux années 1515-1519 voir P. Brachin, « *Vox clamantis in deserto*. Réflexions sur le pacifisme d'Érasme », p. 251.

<sup>493</sup> I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 15.

<sup>494</sup> « Der Krieg zwischen Kaiser Karl V. und Franz I. (1521-1526) zeigte Erasmus die wahre Natur der Fürsten : Er hatte ihre christliche Friedliebendheit überschätzt und mußte erfahren, daß sie weniger auf ihn hörten, als er gehofft hatte. Dabei mußte er mit ansehen, wie sich die Kirche innerhalb von wenigen Jahren spaltete. Die *christianitas* wurde von den Christen selbst, schonungsloser als je zuvor, zerrissen » (I. Eltink, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit*, p. 15-16).

<sup>495</sup> *Quam magnificam quamque plausibilem gloriam haec humanitas per uniuersum orbem pararet Carolo. Quae natio se non lubens tam humano tamque clementi principi submitteret?* ASD I-3, p. 507.

<sup>496</sup> Eutrapelus : *An putas Deo tantum esse ocii, vt etiam parturientibus obstetricetur?* Fabulla : *Quid agat ille potius, Eutrapele, quam vt propagatione seruet, quod condidit?* Eutrapelus : *Quid agat ? o bona ? Imo ni Deus esset, non arbitrator suffecturum tot negociis. Exulat Christiernus, Danorum rex, pius Evangelii fautor ; Franciscus, Galliarum rex, hospes<sup>496</sup> est Hispaniarum, nescio quam ex ipsius animi sententia, vir certe dignus meliore fortuna. Carolus molitur novam totius orbis monarchiam, Ferdinandus rerum suarum satagit in Germania, bulimia*

attaqué pour ce passage au nom de Charles Quint par le théologien espagnol Luis Carvajal<sup>497</sup> et il est obligé pour l'édition suivante (1529) d'atténuer quelque peu la partie concernant l'empereur. Dans cette édition on lit donc que Charles entreprend d'étendre les limites de la monarchie (*Carolus molitur monarchiae proferre pomoeria*)<sup>498</sup>.

Si Érasme voit d'un si mauvais œil l'idée de l'empire universel<sup>499</sup>, c'est parce que non seulement elle est vaine et va à l'encontre de la nature<sup>500</sup>, mais elle divise et affaiblit le monde chrétien au lieu de l'unir, le fortifier et le défendre contre la menace turque, ce à quoi elle prétend viser. En effet les souverains chrétiens, au lieu de s'allier, se jettent dans une lutte sans merci pour la domination du monde<sup>501</sup>.

Dans le commentaire de l'adage n° 1401 paru en 1515, Érasme s'en prend à l'ambition d'une terre étrangère (*peregrinae ditionis*), ayant à l'esprit les guerres d'Italie de manière générale, tandis que dans les *Colloques* de 1526, il s'agit de l'ambition de la domination de la terre entière (*totius orbis*), et l'humaniste s'oppose concrètement à la politique de Charles Quint.

---

*pecuniarum vrget aulas omnes, periculosos motus concitant agricolae nee tot stragibus ab instituto deterrentur, populus meditatatur anarchiam, periculosis factionibus collabitur Ecclesiae domus, hinc atque hinc distrahitur illa Iesu tunica inconsutilis. Vineam Domini non ab vno iam apro vastatur, simulque periclitatur sacerdotum cum decimis autoritas, theologorum dignitas, monachorum maiestas ; nutat confessio, vacillant vota, labascunt leges pontificiae, vocatur in discrimen eucharistia, expectatur Antichristus, totus orbis parturit nescio quid magni mali. Interim superant et imminent Turcae, nihil non populaturi si successerit. quod agunt, et tu rogas : Quid agat potius? Imo tempus, arbitror, vt suo quoque regno prospiciat in tempore* (ASD I-3, p. 454).

<sup>497</sup> Sur Carvajal et ses relations tendues avec Érasme voir William B. Jones & Thomas B. Deutscher, CE, vol. 1, p. 275-276.

<sup>498</sup> ASD I-3, p. 454 ; Marcel Bataillon, *Érasme et l'Espagne*, Paris, Librairie Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 1937 ; J. D. Tracy, *Erasmus of the Low Countries*, p. 194.

<sup>499</sup> Cf. « Érasme entre Charles-Quint et Ferdinand I<sup>er</sup>, et le modèle érasmien du prince chrétien », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, tome 99, n°1 1987, p. 281.

<sup>500</sup> Voir l'adage n°1401, texte c.

<sup>501</sup> Cf. J. D. Tracy, *Erasmus of the Low Countries*, Berkeley, p. 194 : « To be sure, he recognized that Christendom must defend itself, and he now endorsed the kind of appeal for a crusade of which in earlier years he had been highly dubious. Yet, he seems to have seen the struggle in southeastern Europe more as a battle for world domination than as a defense of Christendom » ; J. D. Tracy, *Erasmus of the Low Countries*, p. 196 : « The correspondence of Charles V and Ferdinand is replete with references to 'le bien de toute la chrétienté', but it is not always clear the brothers are capable of distinguishing between 'the good of all Christendom' and the interests of 'our house of Austria'. Just this identification between the two was of course problematic for Christian foes of the dynasty and also for Erasmus... In other words, absent an agreement among all Christian princes a crusade would be unlikely to damage the Ottoman Empire and would carry the risk of imposing a tyrannical *monarchia* on the lawful, pluriform order of the *respublica Christiana* ».

#### 2.1.4. *Scarabeus aquilam quaerit* : satire de tyrans ou conseil bienveillant à un prince ?

L'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, ayant pour origine une fable ésopique<sup>502</sup>, est tiré de *Lysistrata* d'Aristophane<sup>503</sup>.

Avant d'en venir aux motifs du conflit entre le scarabée et l'aigle, qui donna lieu à la formule, l'humaniste nous présente les protagonistes du conflit, et examine les mœurs de chacun des deux. Or, l'aigle est nommé roi des oiseaux par les poètes à cause de la ressemblance de ses mœurs avec celles de la majorité des monarques<sup>504</sup>, et faire son portrait permet à Érasme de critiquer les tyrans<sup>505</sup>. En effet, l'humaniste précise qu'il ne parle pas des rois dignes de ce nom, bien différents de cet oiseau cruel et rapace. Il interrompt brusquement la description de la nature de l'aigle, imaginant l'étonnement du lecteur, qui devrait se demander comment on peut comparer un aigle avec un roi dont le titre de gloire est la clémence<sup>506</sup>. Cette astuce rhétorique permet à l'humaniste d'expliquer comment un roi devrait être. Se référant allusivement à l'image du « roi des abeilles »<sup>507</sup>, qui est le seul dans la ruche à ne pas avoir de dard, il souligne le fait que le souverain ne doit pas utiliser sa toute-puissance pour nuire à qui que ce soit<sup>508</sup>. Bien au contraire, il doit être entièrement dévoué au bien-être de son peuple<sup>509</sup> et être proche du souverain-philosophe dont parle Platon<sup>510</sup>. Ce court paragraphe établissant un portrait du roi tel qu'il doit être est suivi de la constatation d'une réalité amère : la plupart des rois, bien loin de servir leurs peuples, les

<sup>502</sup> Fable intitulée *Ἄετος καὶ Κάνθαρος* (Fable n° 4 dans l'édition d'Émile Chambry).

<sup>503</sup> Aristoph., *Lys.*, 694-695. Cette fable ésopique apparaît aussi dans *La Paix* (*Pax.*, 129-134) d'Aristophane ; l'extrait concerné est proposé à la fin du commentaire. Comme le remarque l'humaniste lui-même, l'adage latin n'est pas une traduction littérale du grec. Chez Aristophane le verbe qui est employé n'est pas *διώκω* (« poursuivre »), mais *ματεύομαι* (« faire accoucher », « aider à enfanter »). Il s'agit d'un jeu de mots, comme l'explique la note de l'édition dirigée par Jean-Christophe Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 282, note n° 2). En effet, dans la fable le scarabée fait tomber les œufs de l'aigle hors de son nid, il « aide » l'aigle à « mettre bas », dans la mesure où il met ses œufs à bas du nid. Mais ce jeu de mots n'est compréhensible dans le contexte de la chute des œufs. D'où le choix du verbe latin *quaero* (« pourchasser »), moins précis et plus clair, qui résume la fable.

<sup>504</sup> Voir l'adage n°2601, texte a.

<sup>505</sup> Certes, Érasme ne vise pas un prince en particulier, et l'aigle est du reste le symbole du pouvoir royal en général, il se retrouve dans les armoiries de nombreux pays, mais n'oublions pas que pour Érasme et ses contemporains l'aigle renvoie principalement au symbole du Saint-Empire romain germanique. (James D. Tracy, *The Politics of Erasmus*, p. 37). Plus précisément, selon Tracy, Érasme fait allusion à l'empereur Maximilien Ier (*Ibid.*). Cf. Inge Friedhuber, « Emperor Maximilian I », CE, vol. 2, p. 414.

<sup>506</sup> *Sed hic protinus tacite mihi dicis, optime lector, quid haec imago ad regem, cujus propria laus est clementia.*

<sup>507</sup> Sur l'usage de ce trait physiologique du « roi des abeilles » qui est en réalité le faux bourdon voir l'adage n°2601, texte b, annotation n° 26. De manière générale, comme on peut le constater, notamment à la lecture du commentaire de l'adage n° 2601, Érasme a volontiers recours à un *exemplum* animalier (Cf. Franz Bierlaire, « L'exemplum chez Érasme : théorie et pratique », p. 533, 537.

<sup>508</sup> *Cumque plurimum possit, nulli tamen velle nocere ac solum aculeo carere* (adage n°2601, texte b).

<sup>509</sup> *... seseque totum in populi sui commoditates impendere* (*ibid.*).

<sup>510</sup> *Equidem exemplar laudo non inscite depictum a philosophis, et haud scio an ejusmodi principes administrant rempublicam in urbe Platonica* (*ibid.*).

dévorent. Ce sont des démovores<sup>511</sup>. Érasme emprunte ce terme à Homère chez qui Achille, furieux contre Agamemnon, appelle celui-ci δημοβόρος βασιλεύς. Il ajoute qu'Hésiode emploie le terme δωροφάγους [= dévoreurs-de-présents], mais qu'en réalité, παμφάγους [= qui-dévorent-tout] aurait été le plus approprié<sup>512</sup>. Puis, après avoir brièvement rappelé la différence faite par Aristote entre un roi et un tyran – le roi agit pour le bien public, alors que le tyran ne recherche que son propre profit<sup>513</sup> – l'humaniste développe l'idée de la rapacité des souverains dont la seule préoccupation est de piller le peuple<sup>514</sup> par tous les moyens possibles<sup>515</sup>. Auparavant, il critique également leur orgueil sans limites : alors que les personnages éminents de Rome évitaient le titre du roi en le jugeant démesuré<sup>516</sup>, certains s'en contentent à peine et se font nommer par des surnoms qui leur conviennent le moins. L'humaniste s'en prend à l'apparente magnificence<sup>517</sup> qui cache de pires vices<sup>518</sup>.

À partir d'ici Érasme procède à une comparaison plus détaillée de l'aigle et du tyran, et tout en signalant les similitudes existant entre le roi des oiseaux et le roi des hommes, l'humaniste montre que ce dernier est pire. Ci-dessous nous énumérons les points communs en question :

#### 1. L'apparence et la voix<sup>519</sup>

Le tyran a l'aspect farouche et avide de l'aigle, et ses menaces redoutables sont comparables aux cris déplaisants du roi des oiseaux. Érasme s'attarde quelque peu sur le pouvoir étonnant de ce cri aquilin des mauvais princes, et remarque combien tous s'y assujettissent immédiatement, de sorte qu'il suffit d'un seul cri pour que plus rien ne compte, « ni lois divines, ni devoirs humains, ni

---

<sup>511</sup> L'idée du roi démovore apparaît aussi dans le commentaire de l'adage *Quae uncis sunt unguibus, ne nutrias* – « Ne nourris pas ceux qui ont des ongles crochues » (n°2.17), où l'humaniste interprète la formule de Tryphon (Tryph., *Trop.*, 4) qu'il associe à ce que dit Eschyle dans les *Grenouilles* d'Aristophane (Aristoph., *Ran.*, 1431) comme un avertissement qu'il ne faudrait pas nourrir les rois démovores (*Quae sunt unguibus uncis ne nutrias. Rapacitatem fugito, interprete Tryphone. Equidem arbitror conuenire cum illo Aeschyli dicto, quod suo reddemus loco, catulum leonis non esse alendum in republica, hoc est non admittendos δημοβόρους, ut ait Homerus, βασιλέας, id est reges populi deuoratores aut factiosos et praepotentes, qui opes ciuium ad paucos contrahunt, id quod nunc solenne est*). Voir ASD II-1, p. 104.

<sup>512</sup> Voir l'adage n° 2601, texte c.

<sup>513</sup> *Et cum Aristoteles evidentissima nota distinxit regem et tyrannum, quod hic suum ac privatam commodum spectat, ille populi rebus consulit (Ibid.)*.

<sup>514</sup> Selon James D. Tracy (*The Politics of Erasmus*, p. 37), Érasme fait allusion à la politique fiscale menée par l'empereur Maximilien Ier dans les Pays-Bas.

<sup>515</sup> Voir l'adage n°2601, texte c.

<sup>516</sup> *Ibid.*

<sup>517</sup> Sur la méfiance de l'humaniste à l'égard de l'apparente magnificence voir J. D. Tracy, *The Politics of Erasmus*, p. 36.

<sup>518</sup> Voir l'adage n°2601, texte c. Cf. le passage du commentaire de l'adage *Sileni Alcibiadis* où il s'agit des Silènes à l'envers (ASD II-5, p. 168sq). Sur ce sujet voir entre autres *Les Silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, p. XLVsq.

<sup>519</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, §1.

justice, ni humanité»<sup>520</sup>. Érasme note ici avec étonnement que c'est le cri désagréable qui l'emporte sur tous les chants mélodieux d'autres oiseaux<sup>521</sup>.

## 2. Un comportement indigne<sup>522</sup>

Les aigles, contrairement à tous les autres animaux, ont pour habitude d'abandonner leurs propres petits. Pourtant, il existe une espèce d'aigle, qui, bien qu'étant aussi vorace et carnassière, n'a pas cette habitude et qui est appelée « noble » (γνήσιον). Tandis que les mauvais princes, même les plus nobles de naissance, sont à ce point indignes qu'ils n'hésitent pas à flatter la foule pour obtenir ce qu'ils veulent.

## 3. La voracité<sup>523</sup>

L'humaniste tient à souligner le fait que la voracité humaine surpasse celle des aigles, puisqu'elle est non seulement illimitée, mais elle augmente là où celle des aigles prend fin. En effet, comme l'humaniste le dit aussi dans le commentaire de l'adage *Aquilae senecta* – « Vieillesse de l'aigle » (n° 856), bien que le roi des oiseaux vive longtemps, quand il atteint l'extrême vieillesse, il ne peut plus que sucer du sang, mais ne peut plus se nourrir de la chair de ses proies. En revanche, en ce qui concerne la voracité des aigles romains<sup>524</sup>, non seulement elle n'a aucune limite, mais elle s'accroît avec l'âge.

## 4. L'extrême hostilité envers les autres<sup>525</sup>

L'hostilité de l'aigle envers les autres espèces d'oiseaux est tellement grande que les plumes d'aigle mélangées à celles d'autres oiseaux les dévorent. Selon l'humaniste, il devrait être de même avec les ossements et le sang des tyrans et ceux des gens du peuple. Mais là aussi, les ty-

---

<sup>520</sup> Nous retrouvons ici la critique de l'entourage du prince qui est prêt à obéir à n'importe quel caprice du roi. Voir ci-dessus (2.1.1).

<sup>521</sup> *Cumque tam multae sint aves non ineloquentes, tam multae canorae tamque variae sint voces ac modulatus, qui vel saxa possint flectere, plus tamen omnibus valet insuavis ille et minime musicus unius aquilae stridor.* Ce passage est à rapprocher de celui qui suit la liste des ennemis des aigles et des tyrans, où l'humaniste revient à la question du choix du roi des oiseaux, qu'il compare au roi des animaux quadrupèdes et au souverain dieu de l'Olympe. Il constate que c'est selon le critère de la puissance et de la cruauté qu'ont été élus le roi des aigles, le lion et Jupiter. Par quoi il semble une fois de plus mettre en cause les valeurs auxquelles le peuple attache de l'importance, en l'occurrence la puissance. Pour ce passage voir ASD II-6, p. 410-412. Sur les fausses valeurs voir ci-dessus, (2.1.1).

<sup>522</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, § 2.

<sup>523</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, § 3.

<sup>524</sup> Il s'agit très probablement d'une allusion au pape Jules II. En 1510, lors de l'expédition contre le roi Louis XII de France, dans le cadre de la quatrième guerre d'Italie (1508-1513), Jules II était déjà assez âgé.

<sup>525</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, § 4.

rans sont pires, car si les aigles évitent de chasser dans le voisinage, les tyrans n'épargnent personne. Bien au contraire : plus on est proche du tyran, plus on est en danger<sup>526</sup>.

#### 5. Le caractère inné de la rapacité et le fait qu'elle est accrue par l'éducation<sup>527</sup>

L'humaniste note que dans le cas du jeune tyran s'ajoutent bien d'autres aiguillons : l'encouragement des flatteurs, les mauvais exemples, le luxe et les débauches.

#### 6. Les armes<sup>528</sup>

Les tyrans sont mieux outillés que les aigles. Si ces derniers n'ont que deux yeux, un bec et quelques serres, les princes tyranniques en ont plusieurs, de sorte qu'il est impossible de leur échapper<sup>529</sup>.

#### 7. La ruse<sup>530</sup>

Les tyrans sont plus rusés que les aigles. Certes, ces derniers font preuve d'astuce pendant la chasse : quand ils se déplacent sur le sol, ils replient leurs serres pour ne pas les user, ils n'attaquent que les animaux auxquels ils se croient supérieurs en force, ils s'approchent doucement de la proie pour ne pas l'effrayer et la faire fuir, ils ne chassent pas quand ils sont fatigués, et ils ne dévorent la proie qu'une fois l'avoir emportée dans leur nid. Mais les stratagèmes dont les mauvais princes usent pour piller le peuple sont bien plus variés que ceux des aigles. L'humaniste précise qu'il pense aux lois établies uniquement dans leur propre intérêt (*quaestuosis legibus*), amendes (*mulctis*), faux titres (*fucatis titulis*), guerres simulées (*simulatis bellis*), délations (*delationibus*), alliances (*affinitatibus*).

#### 8. Les ennemis<sup>531</sup>

Les aigles, tout comme les tyrans, ne s'attaquent qu'à des ennemis qu'ils jugent dignes d'eux. Un des ennemis<sup>532</sup> de l'aigle est le cygne, l'oiseau de nature poétique, et les tyrans s'en prennent aux poètes, « race libre et loquace », qui n'hésite pas à révéler les sinistres secrets royaux. L'humaniste note que l'aigle, malgré sa nature belliqueuse, est vaincu par le cygne ; et le poète aussi, même s'il doit le payer très cher, a le dernier mot, car ses écrits restent. Plus loin, on ap-

---

<sup>526</sup> Sur la violence qui s'exerce à l'intérieur d'une même famille régnante voir entre autres John Law, « Le prince de la Renaissance », *L'homme de la Renaissance*, p. 23-24.

<sup>527</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, § 5.

<sup>528</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, § 6.

<sup>529</sup> Sur l'aspect monstrueux du tyran voir ci-dessous (2.2.3).

<sup>530</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, §7.

<sup>531</sup> Voir l'adage n° 2601, texte d, § 8 et 9.

<sup>532</sup> Pour les ennemis communs aux aigles et aux tyrans voir l'adage n° 2601, texte d, §9.

prend que l'aigle s'en prend aux grues, parce qu'elles sont adeptes de la démocratie, qui déplaît fortement aux monarques<sup>533</sup>. Les grues se jouent également de l'aigle, étant plus rusées que lui<sup>534</sup>. Un peu plus loin, on apprend que l'aigle s'en prend au trochile, c'est-à-dire au roitelet, pour la simple raison que le petit oiseau est nommé ainsi et qu'il le croit, par conséquent, désireux de lui disputer le trône<sup>535</sup>. L'humaniste souligne aussi que cet ennemi tout faible qu'il est, arrive à tromper l'aigle par la ruse<sup>536</sup>. Ensuite, l'hostilité de l'aigle envers le cybindis<sup>537</sup>, un oiseau nocturne, est rapprochée à celle que les mauvais princes ont envers ceux qui s'écartent de l'opinion générale, qui « voient trop clair au milieu des ténèbres ».

Dans ce paragraphe nous voyons apparaître quelques traits importants du tyran : sa haine pour la liberté de parole, pour l'intelligence et pour une opinion différente de celle de la majorité, sa crainte permanente que quelqu'un ne lui dispute son trône, et que le peuple ne prenne le pouvoir.

## 9. La solitude<sup>538</sup>

Suite à la présentation des principaux ennemis, Érasme note que les aigles, comme les tyrans, n'aiment aucun être vivant, et ne sont aimés d'aucun<sup>539</sup>.

Enfin, après avoir revu les vices que les aigles et les tyrans ont en commun, il note que ces derniers ont un vice en plus : la luxure<sup>540</sup>.

---

<sup>533</sup> *Nec cum gruibus satis convenit (opinor ob id, quod illis impendio placeat democratia, vehementer invisa monar-chis.* Sur l'hostilité des aigles envers les grues voir l'adage n° 2601, texte d, §9, annotation n° 80.

<sup>534</sup> *a quibus tamen ingenio superantur.* Voir l'adage n° 2601, texte d, §8.

<sup>535</sup> *Sed peculiaris quaedam cum trochilo, nam id est avi nomen, simultas intercedit, non ob aliud, ut autumat ma-gnus ille deambulator, nisi quod huic quoque regis ac βουλιφόρου nomen tribuitur, idque potissimum apud La-tinos. Proinde ceu regni affectatorem extremo persequitur odio.*

<sup>536</sup> Plus d'une fois, dans ce commentaire l'humaniste souligne que les êtres faibles peuvent triompher par leur intel-ligence de ceux qui sont plus forts qu'eux.

<sup>537</sup> Selon Pierre Mesnard, cet oiseau nocturne symbolise ici le penseur politique (P. Mesnard, *L'essor de la philoso-ophie politique*, p. 126). Notons que l'idée que le tyran déteste ceux qui s'écartent de l'opinion commune, tout comme l'aigle hait le cybindis, oiseau nocturne qui voit bien dans l'obscurité, est développée dans un passage du chapitre I de *l'Institution du prince chrétien*, où l'humaniste dit que le tyran déteste ceux qui se distinguent des autres par leur intelligence, il les considère comme suspects (*Tyranno suspecti sunt et invisi quicumque civium virtute prudentia aut autoritate pollent...*) et aime les stupides auxquels il impose plus facilement sa tyrannie (*Tyrannus aut stupidis delectatur, quibus imponat...*), alors que le roi les aime beaucoup, et il en fait ses aides, ses amis, ses conseillers (*At hos rex ut adjutores et amicos potissimum amplectitur...Contra regi sapientissimus quisque gratissimus est, cujus consilio possit juvari...*). Pour ce passage voir ASD IV-1, p. 155.

<sup>538</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, § 10.

<sup>539</sup> Cette idée est reprise plusieurs fois dans le chapitre I de *l'Institution du prince* (ASD IV-1, p. 144, 152, 162). Il insiste notamment (p. 162) sur le fait que la tyrannie n'est pas seulement dangereuse pour l'État mais aussi pour le tyran lui-même. Celui qui est craint par tout le monde doit craindre lui-même tout le monde et toute dictature dure très peu, le tyran court à sa perte. Voir ci-dessous (2.2.3).

<sup>540</sup> Voir l'adage n°2601, texte d, §11.



La leçon qu'Érasme tire de la fable ésopique à la fin du commentaire<sup>541</sup>, qui est sans doute également le sens de l'adage, attire notre attention dans la mesure où elle est quelque peu contradictoire avec ce qu'il dit auparavant : il y trace un portrait peu flatteur des scarabées, après avoir longuement démontré leurs qualités<sup>542</sup>. En effet, si plus haut dans le commentaire, cet animal était présenté comme éternellement jeune, propre, courageux, endurant, intelligent, imposant, noble, ici il représente un être noir, puant et vil, qui, incapable de se rendre utile, cause de l'embarras à de grands hommes :

« L'apologue nous rappelle qu'aucun ennemi ne doit être tenu pour méprisable, même s'il est de condition très basse. Il y a, en effet, de ces pauvres petits hommes qui bien qu'étant de la plus basse condition ne manquent pas pour autant de malignité ; comme le scarabée ils sont noirs, puants, vils, mais ayant un esprit malin et opiniâtre, et tandis qu'ils sont absolument incapables d'être utile à qui que ce soit, ils causent, voire même souvent, de l'embarras à de grands hommes. Leur noirceur vous épouvante, leurs cris vous importunent, leur puanteur vous accable, ils vous voltigent autour, ils sont à vos trousses, ils vous tendent des pièges, de sorte que parfois il vaut bien mieux être en conflit avec les personnes puissantes, que d'irriter ces scarabées, puisque même dans le cas de victoire on doit être rempli de honte, que l'on ne peut pas s'en débarrasser et que l'on ne peut lutter avec eux sans en ressortir plus ou moins souillé »<sup>543</sup>.

Présente dès l'édition de 1508, cette conclusion a ensuite été laissée dans les éditions suivantes, malgré le développement du commentaire, qui aurait pu faire évoluer le sens de l'adage. Érasme a manifestement voulu garder la morale de la fable ésopique. Ce qui est intéressant ici, c'est qu'en insistant ainsi sur le portrait négatif du scarabée, l'humaniste semble changer de pers-

---

<sup>541</sup> Voir l'adage n°2601, texte e, §6.

<sup>542</sup> Voir l'adage n°2601, texte e, §2.

<sup>543</sup> *Admonet autem apologus non esse cuiquam contemnendum hostem quamvis infima fortuna. Sunt enim homunculi quidam, infimae quidam sortis, sed tamen malitiosi, non minus atri quam scarabei neque minus putidi neque minus abjecti, qui tamen pertinaci quadam ingenii malitia, cum nulli omnino mortalium prodesse possint, magnis etiam saepenumero viris facessant negotium. Territant nigrore, obstrepunt stridore, obturbant foetore, circumvolitant, haerent, insidiantur, ut non paulo satius sit cum magnis aliquando viris simultatem suscipere quam hos lacessere scarabeos, quos pudeat etiam vicisse quosque nec excutere possis neque conflictari cum illis queas, nisi discedas contaminatiori* (adage n°2601, texte e, §6).

pective. Il est du côté de l'aigle. La satire des tyrans se transforme en une mise en garde bienveillante des princes<sup>544</sup>.

Cette mise en garde se retrouve au chapitre I de l'*Institution*<sup>545</sup>, où la fable du scarabée et de l'aigle<sup>546</sup> figure parmi les premières lectures salutaires et ludiques du jeune prince, et montre à celui-ci que le roi, bien qu'il soit très puissant, ne doit provoquer ni négliger aucun ennemi, si humble soit-il, car souvent, ceux qui ne peuvent nuire par la force, le font par l'intelligence :

« Quand le prince aura bien ri de l'aigle, roi des oiseaux, presque complètement anéanti par un scarabée, le plus vil des insectes, que le précepteur ajoute ceci : un prince même le plus puissant, doit se garder de provoquer ou de sous-estimer un ennemi, aussi humble soit-il. Car très souvent ceux qui ne peuvent pas nuire par la force le font avec leur intelligence »<sup>547</sup>.

Il n'y a bien entendu rien d'étonnant en ce que dans l'*Institution du prince* Érasme adopte la perspective du prince. Quant au commentaire de l'adage, il faut dire que même si l'on pourrait être tenté de dire que, contrairement à l'aigle, le scarabée est un personnage positif, la lecture attentive de la partie concernant cet animal nous montre que ce n'est pas tout à fait ainsi. Parmi les nombreuses qualités nommées dans le paragraphe où le scarabée est comparé à un Silène, certaines, comme l'« impétuosité pour se lancer à l'attaque » (*ad invadendum impetus*) et la « puissance héroïque » (*heroica mentis vis*) ne sont pas de vraies qualités aux yeux d'Érasme<sup>548</sup>. Du reste, le ton dans l'ensemble de ce long paragraphe est assez ironique. En outre, lorsqu'il nous raconte la fable, l'humaniste présente le scarabée comme un être orgueilleux et rancunier<sup>549</sup>, dont la soif de vengeance, qui a également pour but de s'emparer du trône de l'aigle<sup>550</sup>, est insatiable<sup>551</sup>. Il est dit que dans sa rancune le scarabée « fit preuve d'un caractère tout à fait royal » (*omnino*

---

<sup>544</sup> Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 312, note n° 1.

<sup>545</sup> *Cap. I*, ASD IV-1, p. 142.

<sup>546</sup> Dans l'*Institution* il s'agit de la fable et non de l'adage.

<sup>547</sup> *Ubi satis riserit aquilam avium reginam a scarabaeo vilissimo insecto pene funditus exstinctam, illud addat ad hujus exemplum, ne potentissimo quidem principi quantumvis humilem hostem aut provocandum, aut negligendum. Nam saepenumero ingenio nocere, qui viribus non possint.* Nous suivons l'édition bilingue de M. Turchetti (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, ch. I, §1.15, p. 166- 167). Pour le texte latin voir aussi ASD IV-1, p. 142.

<sup>548</sup> Voir le 3<sup>ème</sup> chapitre (3.1.3).

<sup>549</sup> Voir l'adage n°2601, texte e, §3.

<sup>550</sup> Voir l'adage n°2601, texte e, §4.

<sup>551</sup> Voir l'adage n°2601, texte e, §5.

*regium quiddam exhibuit scarabeus*). Le ton est ici aussi bien entendu ironique, et l'adjectif *regium* est en l'occurrence sans doute synonyme de *tyrannicum*.

Comment comprendre cette vision noire du scarabée, développée dans le commentaire de l'adage 2601 et résumée en « plus vil des insectes » (*vilissimo insecto*) dans l'*Institution du prince* ? Elle peut sans doute être expliquée par l'attitude négative de l'humaniste rotterdamois envers les révoltes populaires<sup>552</sup>. Comme nous le rappelle Pierre Mesnard, selon Érasme, « le peuple n'est bon qu'à susciter troubles et tumultes »<sup>553</sup> ; il est assez pessimiste au sujet des capacités politiques du peuple<sup>554</sup> jusqu'à préférer encore la tyrannie à l'anarchie<sup>555</sup>.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que même si le ton du commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* est avant tout celui de la satire, l'expression est également utilisée pour rappeler aux lecteurs comment un roi devrait être. Enfin, le commentaire se clôt sur un conseil bienveillant envers les princes. Il contient donc également des éléments de *speculum principis*.

Comme nous pouvons le constater, chacun de ces quatre adages permet à Érasme de formuler une ou plusieurs thèses importantes concernant le gouvernement : *Aut regem aut fatuum nasci oportere* sert de prétexte pour insister sur la nécessité de la sagesse chez un prince ; *Festina lente* dit à celui-ci qu'il faut être ni trop paresseux, ni trop impétueux, mais aussi qu'il doit s'intéresser à l'étude des Belles Lettres ; *Spartam nactus, hanc orna* lui rappelle que son devoir est de penser au bien-être de son peuple et lui recommande de rester dans son royaume pour bien s'en occuper au lieu de faire la guerre ailleurs ; enfin, dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* l'humaniste lui rappelle qu'un roi doit être bon et clément, que la rapacité et la cruauté sont les caractéristiques d'un tyran, et qu'il doit se garder de provoquer la colère du peuple. Nous avons pu voir comment l'humaniste reprend et développe ces idées évoquées dans les commen-

---

<sup>552</sup> Cf. D. Ménager, « Politique », p. CXCIX.

<sup>553</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 127. Cf. D. Ménager, « Politique », p. CXCIX.

<sup>554</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 127.

<sup>555</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 127. La fable de l'aigle et du scarabée comme un avertissement des rois que même de plus humbles ennemis ne doivent pas être méprisés, apparaît aussi dans les *Emblèmes* d'Alciat. La gravure représente bien entendu les deux protagonistes de l'apologue, le *motto*, qui est *A minimis quoque timendum* - « Ceux qui sont les plus faibles sont aussi à craindre » (M3v, p. 182), est la morale de la fable racontée dans l'épigramme, où le juriste milanais note que le scarabée est inférieur en force mais supérieur en stratégie, ce qui est assez proche de ce que dit l'Érasme dans son *Institution du prince*. Nous nous appuyons sur l'édition lyonnaise de 1551 réalisée par Macé Bonhomme pour Guillaume Rouille, disponible sur Glasgow University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <https://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/emblem.php?id=A51a168>. Sur la crainte de l'anarchie chez l'humaniste de Rotterdam voir aussi l'adage *Multitudo imperatorum Cariam perdidit* (n° 1607), mais aussi les paroles d'Eutrapelus (*periculosos motus concitant agricolae ne tot stragibus ab instituto deterrentur, populus meditatatur anarchiam*) dans le passage cité ci-dessus (2.1.3).

taires d'adages, dans l'*Institution du prince chrétien* adressée au futur empereur Charles Quint. Parmi celles-ci nous retrouvons de grands lieux communs, comme la nécessité pour le prince de veiller au bien commun et la centralité des vertus<sup>556</sup>. Pourtant, malgré la prudence que manifeste généralement l'humaniste, nous trouvons également des thèses relativement audacieuses, comme celle de la vanité de la gloire acquise à la guerre, de la primauté de l'état, qui fait que c'est le prince qui sert l'état et non l'inverse<sup>557</sup>, de la priorité de la monarchie élective sur la monarchie héréditaire<sup>558</sup>, la remise en cause de la monarchie absolue<sup>559</sup> et la suggestion d'un régime mixte, ce qui préfigure la monarchie constitutionnelle, l'idée de la responsabilité du peuple sur le gouvernement, qui semble annoncer le *Discours de la servitude volontaire*, ainsi que le *Contrat Social*<sup>560</sup> mais dans un sens pessimiste : le peuple par ses fausses valeurs contribue à l'établissement du prince en tant que tyran et endure son gouvernement despotique. Enfin, nous pourrions nous demander à la lecture du commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, si nous n'avons pas ici des idées monarchomaques. Certes, la thèse de la primauté de l'état devient, comme nous le rappelle Mario Turchetti « un cri de guerre lors des révoltes et des révolutions à venir, tendant à revendiquer les droits des peuples<sup>561</sup> », « les monarchomaques lui devront leur impulsion<sup>562</sup> », et « comme Sénèque, il est d'avis que tyran mérite d'être pendu avec les voleurs et les pirates<sup>563</sup> ». Il faut dire cependant, qu'il n'y a aucune invitation directe à la révolte et au tyrannicide<sup>564</sup> dans l'œuvre érasmienne, même lorsque son ton est acerbe. Comme le dit Pierre Mesnard, le climat dans l'œuvre érasmienne est serein<sup>565</sup>, « sa tâche de moraliste et d'écrivain sacré est de donner

<sup>556</sup> Quentin Skinner, *Les fondements de la pensée politique moderne*, p. 321-338.

<sup>557</sup> En effet, comme le rappelle Mario Turchetti, l'idée de la priorité de l'État et de l'obligation du prince à le servir, est aussi quelque chose qui n'allait pas du tout de soi à l'époque (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p.107-110).

<sup>558</sup> Sur la monarchie élective en tant que régime politique idéal pour Érasme voir L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 157 ; Auguste Renaudet, *Érasme et l'Italie*, Genève, 1954, p. 9 *apud* ASD IV-1, p. 124. Cf. P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 125 ; D. Ménager, « Politique », p. CXCIX et « Tyrannie », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXIII. Selon Margaret Mann Phillips, Érasme, tout comme Thomas More, est plutôt adepte du régime républicain (*The « Adages » of Erasmus*, p. 108). Sur ce sujet voir aussi *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 81-82. Cf. H. Weber, *Histoire des idées et des combats d'idées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, p. 772. Sur la question de l'élection du roi voir Mario Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 236-237.

<sup>559</sup> Pour l'idée qu'Érasme admettait la monarchie mais sous une forme limitée voir par exemple Lester K. Born, « Notes on the Political Theories of Erasmus », p. 229.

<sup>560</sup> Cf. Lester K. Born, « Notes on the Political Theories of Erasmus », p. 227.

<sup>561</sup> Voir *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, introduction, p. 109.

<sup>562</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 137.

<sup>563</sup> Voir P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 125.

<sup>564</sup> Voir D. Ménager, « Tyrannie », p. CCXXXIII. Cf. P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 125. Pour plus de détails sur l'attitude d'Érasme envers le tyrannicide voir également le 3<sup>ème</sup> chapitre (3.1.3).

<sup>565</sup> « Mais tandis que Machiavel recouvre de formules amères un monde en décomposition, c'est au sein d'une grande effervescence constructive que le sage Érasme édifie une vue sereine de l'homme et du gouvernement » P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 86.

aux rois conseils et admonitions pour les détourner du mal »<sup>566</sup>. De manière générale, la lecture des écrits érasmiens nous permet de dire que l'humaniste est plutôt un moraliste et un théoricien qu'un conseiller pragmatique<sup>567</sup>. Et c'est probablement une des raisons pour lesquelles il a refusé en 1517 d'accompagner le jeune roi Charles en Espagne<sup>568</sup> : il ne voulait sans doute pas être impliqué dans le monde de la politique.

En ce qui concerne l'argumentation menée dans ces commentaires-essais, nous pouvons dire que le lien établi entre ces quatre expressions antiques et la politique est loin d'être tout à fait arbitraire. Les adages ne sont pas uniquement des tremplins. Bien entendu, ils ne sont pas, en soi, exclusivement liés à la question de l'éducation du prince, et c'est Érasme qui crée ce lien. Toutefois, la signification de chacune de ces expressions s'adapte bien aux convictions érasmiennes.

---

<sup>566</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 125

<sup>567</sup> Cf. Daniel Ménager, « Politique », p. CXCVIII.

<sup>568</sup> Sur les raisons de ce refus voir entre autres André Godin, « Charles Quint », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXXXIX-XC et Alfred Kohler et Peter G. Bietenholz, « Emperor Charles », p. 297. Sur le choix de l'humaniste rotterdamois de se tenir loin de la cour voir entre autres L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 158 ; « Érasme entre François Ier et Charles Quint », p. 311, 319.

## 2.2. MÉTHODES ÉRASMIENNES DE L'ÉDUCATION POLITIQUE

Après nous être davantage concentrée sur le contenu et le cheminement argumentatif des commentaires, penchons-nous à présent sur les aspects méthodologiques.

### 2.2.1. Exploitation de l'autorité, de la vertu mnémotechnique et de la concision des adages

Comme nous pouvons nous en rendre compte à la lecture des *Prolégomènes*<sup>569</sup>, Érasme est persuadé de l'efficacité de l'adage en tant qu'outil rhétorique. Dans ces commentaires-essais, nous pouvons dire qu'il exploite précisément ce pouvoir persuasif des adages. Ceux-ci sont utilisés comme des preuves<sup>570</sup>. Le fait qu'ils sont suivis par des personnes importantes et vénérées de l'Antiquité leur donne bien entendu du crédit. C'est une des raisons pour lesquelles Érasme s'attache à fournir les sources. C'est sans doute également pour donner plus de valeur à l'expression *Festina lente* que l'humaniste insiste sur son usage par les empereurs illustres – Auguste et Titus Vespasien. À l'autorité s'ajoute la forme concise, élégante et frappante.

Grâce à la concision, ainsi qu'à la subtilité de l'expression, les adages peuvent servir d'aide-mémoires. Dans ses traités pédagogiques *La méthode pour étudier* (1511) et *Il faut donner très tôt aux enfants une éducation libérale* (1529), Érasme souligne le rôle mnémotechnique que peuvent jouer les proverbes et d'autres formes gnomiques brèves dans l'enseignement<sup>571</sup>.

La brièveté acquiert une valeur particulière dans le cadre de l'éducation des princes, dans la mesure où elle permet aux princes d'apprendre, en peu de mots, ce qu'il n'ont pas le temps de lire dans des ouvrages philosophiques. En 1531, quand Érasme adresse les *Apophthegmes* au jeune duc de Clèves, il écrit dans son épître dédicatoire que les apophthegmes, ainsi que les proverbes, les sentences, les dits et les faits remarquables sont particulièrement bien appropriés pour les princes, qui, étant occupés par des affaires d'État n'ont pas le loisir de se consacrer à la lecture des livres<sup>572</sup>. Les formes gnomiques brèves feraient donc office de résumés d'ouvrages philoso-

---

<sup>569</sup> Voir avant tout le chapitre VII (*Cap. VII, Ad persuadendum conducere proverbialia*, ASD II-1, p. 62-64).

<sup>570</sup> Sur l'adage en tant que preuve voir le 1<sup>er</sup> chapitre (1.2.1).

<sup>571</sup> Voir le 1<sup>er</sup> chapitre (1.2.2). C'est sans doute à cause de leur valeur rhétorique et mnémotechnique qu'Érasme parsème l'*Institution du prince* de diverses formules gnomiques. Nous y trouvons entre autres l'adage *aut regem aut fatuum nasci oportuit* et la fable du scarabée et de l'aigle dans le premier chapitre (ASD IV-1, p. 168) et l'adage *Spartam sortitus es, hanc orna* dans le dixième chapitre (ASD IV-1, p. 212).

<sup>572</sup> *Optimum apophthegmatum genus est, quod paucis verbis sensum non vulgarem significat potius quam exprimit... Universum autem hoc genus quod proverbialia, sententias, insigniter dicta factaque complectitur, accomodatissimum est principibus viris, quibus ob reipublicae negotia non vacat magnam vitae partem libris impendere...* (ASD IV-4, p. 44). Cf. ASD IV-4, p. 37 et 39.

phiques. L'usage de cette méthode dans l'éducation princière est également conseillé dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, quand, après avoir énuméré les principes qui doivent être inculqués dans l'esprit du jeune héritier du trône, l'humaniste note que « ces principes, et d'autres de ce type, doivent être fixés dans l'esprit de l'enfant par des apophtegmes de sages et des exemples de princes estimés »<sup>573</sup>.

Nous pouvons supposer que les adages, dont nous venons d'étudier les commentaires, servent aussi bien de figures rhétoriques que d'outils mnémotechniques et d'abrégés de philosophie politique.

### 2.2.2. Choix terminologiques

Pour mettre en valeur certains principes importants, Érasme joue également sur le vocabulaire. Penchons-nous d'abord sur l'usage du terme *tyrannus*. Il est à noter que le sens dans lequel Érasme emploie le plus souvent ce terme diffère de la signification initiale du mot grec dont il est l'équivalent. Ainsi que nous le rappelle Mario Turchetti dans son ouvrage *Tyran et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, le mot τύραννος, à son apparition en grec au VII<sup>ème</sup> siècle av. J.- C, n'a pas encore une valeur péjorative<sup>574</sup>. Si les Grecs, qui possèdent pour désigner le détenteur du pouvoir centralisé les mots μόναρχος (« qui commande seul », « souverain »), βασιλεύς (« roi », « chef souverain ») et ἄναξ (« maître », « chef », « roi », « seigneur »)<sup>575</sup>, empruntent ce mot à un dialecte de l'Anatolie, c'est pour insister sur la puissance et la magnificence suprêmes, et ils appliquent ce nouveau mot aussi bien aux rois qu'aux dieux<sup>576</sup>. Lorsque le mot τύραννος apparaît dans le titre de la tragédie sophocléenne (*Οιδίπους τύραννος*), ou lorsqu'il désigne les dieux, par exemple Zeus et Apollon, il n'a pas de connotation négative. Nous savons bien qu'au nombre des tyrans de l'époque archaïque figurent les monarques tels que Pittacos de Mytilène (VII<sup>ème</sup> – VI<sup>ème</sup> siècles av. J.- C.) et Pisistrate d'Athènes (VI<sup>ème</sup> siècle av. J.- C.) connus pour leur modération et leur bienveillance. Même si certains tyrans, comme Gygès de Lydie (VII<sup>ème</sup> siècle av. J.- C.), usurpent le pouvoir, et d'autres comme Phalaris d'Acragas (VI<sup>ème</sup> siècle av. J.- C.) usent de la violence, ni l'usurpation, ni l'usage de la violence n'est le caractère distinctif de la tyrannie. Ce

---

<sup>573</sup> *Haec atque hujusmodi decreta sunt animo puerili sapientum apophthegmatis et laudatorum principum exemplis infigenda* (voir l'adage n° 201, texte f).

<sup>574</sup> Mario Turchetti, *Tyran et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 33-35.

<sup>575</sup> Pour les définitions de ces trois termes nous nous référons au dictionnaire *Le Grand Bailly*. Pour les significations des termes βασιλεύς et ἄναξ voir aussi le 3<sup>ème</sup> chapitre (3.2.2).

<sup>576</sup> Mario Turchetti, *Tyran et tyrannicide*, p. 33-35.

qui détermine la tyrannie, c'est le pouvoir arbitraire et illimité<sup>577</sup>. Le tyran est au-dessus des lois, et il a la toute-puissance<sup>578</sup>. Pour ces aspects la tyrannie sera stigmatisée à partir de l'époque classique. Aristote, quand il distingue le tyran du roi dans sa *Politique*<sup>579</sup>, insiste sur le côté arbitraire du pouvoir exercé par le tyran, et il précise aussi que, contrairement au roi, le tyran pense à son propre profit, et non à celui de ses sujets :

« ... la tyrannie par excellence correspond à la royauté absolue (παμβασιλεία). Est nécessairement une tyrannie de ce genre la monarchie dans laquelle un homme gouverne sans rendre de comptes à tous ceux qui lui ressemblent ni à ceux qui sont meilleurs que lui, en servant ses propres intérêts et non ceux des gouvernés »<sup>580</sup>.

Dans l'*Éthique à Nicomaque*, le philosophe présente la tyrannie comme l'aberration de la royauté (Παρέκβασις δὲ βασιλείας μὲν τυραννίς)<sup>581</sup>. Partant précisément de cette définition aristotélicienne, Érasme considère comme tyran tout souverain qui gouverne mal, quel que soit son statut. Comme le remarque Pierre Mesnard dans son ouvrage *L'essor de la philosophie politique au XVI<sup>ème</sup> siècle*, la conception juridique du tyran est remplacée par une conception morale<sup>582</sup>. Quand Érasme critique le tyran, il attire en effet à plusieurs reprises l'attention sur son pouvoir arbitraire et illimité. Dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, en critiquant l'éducation reçue par les princes, il note avec amertume que l'on montre très tôt au futur roi que tout lui est permis, que c'est au prince que tout appartient, qu'il est supérieur aux lois et, qu'en somme, encore enfant, il n'apprend à jouer à rien d'autre qu'à la tyrannie<sup>583</sup>. Quand, dans le commentaire de l'adage *Festina lente*, il craint l'établissement d'une tyrannie, il insiste sur le fait que tous les pouvoirs seraient dans ce cas concentrés entre quelques mains, que tout serait soumis aux lubies d'un seul homme ou de quelques-uns, que le pouvoir civil n'existerait plus et qu'une

---

<sup>577</sup> Mario Turchetti, *Tyran et tyrannicide*, p. 34-37. Cf. P. Oliva, « The Early tyranny », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 8, 1982, p. 367.

<sup>578</sup> Mario Turchetti, *Tyran et tyrannicide*, p. 36-37.

<sup>579</sup> Aristot., *Pol.*, IV, 10 1295a 19-22.

<sup>580</sup> ... ἤπερ μάλιστ' εἶναι δοκεῖ τυραννίς, ἀντίστροφος οὖσα τῇ παμβασιλείᾳ. τοιαύτην δ' ἀναγκαῖον εἶναι τυραννίδα τὴν μοναρχίαν ἣτις ἀνυπεύθυνος ἄρχει τῶν ὁμοίων καὶ βελτιόνων πάντων πρὸς τὸ σφέτερον αὐτῆς συμφέρον, ἀλλὰ μὴ πρὸς τὸ τῶν ἀρχομένων. Nous suivons la traduction de Mario Turchetti (*Tyran et tyrannicide*, p. 37).

<sup>581</sup> Aristot., *Eth. Nic.*, VIII, X, 1160a. Cf. *Pol.*, V, 1310b (αἱ δὲ πρὸ τούτων ἐκ τε τῶν βασιλείων παρεκβαινόντων τὰ πάτρια καὶ δεσποτικωτέρας ἀρχῆς ὀρεγομένων).

<sup>582</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 120.

<sup>583</sup> ... *admonetur licere quicquid libet. Audit omnes omnium possessiones est principis, principem esse superiorem legibus, in pectore principis omnem legum et consiliorum mundum reconditum. Audit sacras majestates, serenitates, divinitates, terrestre numen et hujusmodi magnificos titulos. In summa, dum adhuc puer est, nihil aliud discit ludere quam tyrannidem* (adage n° 201, texte f).



seule loi serait en vigueur : « Ainsi le veut ὁ κοσμοκράτωρ »<sup>584</sup>. La suprématie de l'ordre du tyran, représenté par le cri d'aigle, est également déplorée dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*<sup>585</sup>. Quant à l'idée que le tyran diffère du roi en ce qu'il gouverne pour lui-même au lieu de servir son peuple, elle est évoquée dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere* dans le paragraphe où le tyran, image de l'esprit malin s'oppose au roi, image de Dieu<sup>586</sup>, et elle est étoffée dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, à l'endroit où il s'en prend à la rapacité des tyrans, qui s'engraissent au détriment de leur peuple<sup>587</sup>. En mettant en relief dans les commentaires des adages, ce qui caractérise la tyrannie depuis l'époque archaïque, et en développant la distinction établie par Aristote entre le tyran et le roi, Érasme inculque dans l'esprit du lecteur l'idée que la concentration du pouvoir dans les mains d'une seule personne, et la suprématie absolue de la volonté de cette personne sur les lois sont des signes d'un régime politique malsain qui mène à la ruine, et que le chef d'État doit faire passer l'intérêt de ses sujets avant le sien<sup>588</sup>.

<sup>584</sup> *Quod si res pergat, qua coepit, futurum est, ut, summa rerum ad paucos redacta, barbarica quaedam tyraniis sit apud nos, qualis est apud Turcas. Unius aut paucorum libidini parebunt omnia nec erunt politiae civilis ulla vestigia, sed militari violentia gubernabuntur universa. Jacebunt omnes honestae disciplinae, lex una vigebit : sic vult ὁ κοσμοκράτωρ* (adage n° 1001, §3).

<sup>585</sup> *Ad hunc, inquam, aquilae stridorem ilico pavitat omne vulgus, contrahit sese senatus, observit nobilitas, obsecundant judices, silent theologi, assentantur jureconsulti, cedunt leges, cedunt instituta : nihil valet nec fas nec pietas nec aequitas nec humanitas* (adage n° 2601, texte d, §1).

<sup>586</sup> *Denique Dei moderantis universa salutaris princeps vivam imaginem refert. Atque eo magnificentior est princeps, quo proprius ad archetypi sui formam accessit. Deus nihil non perspicit, nihil non sentit, nullis corrumpitur affectibus. Ita potentissimus est, ut idem sit optimus. Omnibus bene facit etiam indignis. Non punit nisi raro, idque coactus. Nobis administrat hunc mundum, non sibi. Hoc illi praemii loco est, si profuit ; contra qui pestilens est princeps, is cacodaemonis simulachrum ac vicem reddere videtur. Aut non sapit aut si sapit, in publicam perniciem sapit. Quod habet potentiae, in reipublicae pestem abutitur. Et cum plurimum noceat omnibus, plus tamen vult nocere quam possit.*

*Nihil est bono rege praeclarius, nihil melius, nihil Deo proprius ; rursum nihil malo principe foedius, nihil pejus, nihil cacodaemoni similis. Numen quoddam est princeps salutaris, at nulla belua nocentior tyranno. Tyrannus est autem quisquis sibi gerit imperium, quocumque nomine pingatur aut sculpatur* (adage n° 201, texte d).

<sup>587</sup> *Et cum Aristoteles evidentissima nota distinxerit regem et tyrannum, quod hic suum ac privatum commodum spectat, ille populi rebus consulit, tamen quibusdam regis appellatio, quae priscis illis ac tantis principibus Romanis immodica visa est et ob invidiam refugienda, vix etiam satis est, nisi longam splendidissimorum mendaciorum addas coronidem : ut divi cognominentur, qui vix sunt homines ; invicti, qui numquam non victi discesserunt e proelio ; augusti, quibus angusta sunt omnia ; serenissimi, qui belli tempestatibus et insanis rerum motibus orbem concutiunt ; illustrissimi, qui profundissima omnium bonarum rerum ignorantia caligant ; catholici, qui quovis spectant potius quam ad Christum. Atque his divi, inclytis, triumphatoribus si quid est otii ab alea, a poculis, a venatu, a scortis, id omne jam vere regis cogitationibus dicant. Nec est ullum aliud studium, nisi ut leges, edicta, bella, paces, foedera, consilia, judicia, sacra prophanaque eo conferant, ut omnes omnium fortunas in suum converrant fiscum, hoc est in dolium pertusum congerant, et aquilarum in morem innoxiarum avium visceribus se suosque saginent pullos* (adage n° 2601, texte c).

<sup>588</sup> Érasme s'en prend à l'absolutisme royal également dans le commentaire de l'adage *Civitas non civitas* (n° 4106). Cette formule antithétique est le résumé érasmien des paroles de Hémon s'opposant au pouvoir arbitraire de Créon (Soph., *Ant.*, 737).

Certes, selon la classification aristotélicienne, sur laquelle s'appuie l'humaniste, le tyran s'oppose au roi. Érasme, en paraphrasant le philosophe grec, emploie en latin le mot *rex* (*Et cum Aristoteles evidentissima nota distinxit regem et tyrannum*). Cependant, cela ne veut pas dire que le terme *rex* désigne toujours un bon souverain. À plusieurs reprises, l'humaniste souligne la valeur péjorative de ce terme, en se référant à la réalité romaine. Quand il essaie d'expliquer l'association des rois aux fous, il rappelle aux lecteurs que cet adage était né chez les Romains, pour qui le mot *rex* était aussi odieux que les mots *barbarum* et *tyrannicum*, s'opposant à la liberté publique à laquelle ils tenaient avant tout<sup>589</sup>. De même, quand il s'en prend à la vanité des souverains de son époque, Érasme dit que ce titre de roi que les grands personnages romains évitaient, le considérant comme démesuré et craignant d'attirer de l'hostilité, certains maintenant s'en satisfont à peine, y ajoutant toute une liste d'éclatantes épithètes illusives<sup>590</sup>.

En parlant d'un bon souverain, Érasme semble privilégier le terme *princeps*. Certes, celui-ci se rapporte au statut, dénué en soi de connotations éthiques, de la personne la plus importante de l'État, du chef. À plusieurs reprises, il désigne même les monarques critiqués. Pourtant, dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, Érasme insiste sur le fait que c'est un titre que l'on devrait mériter par un bon gouvernement. Ce mot désigne donc aussi bien le souverain tel qu'il est en réalité que tel qu'idéalement il devrait être. Bien plus, on peut conclure, d'après ce que nous lisons dans les commentaires érasmiens, que ceux qui ont le statut de *princeps* mais se conduisent en tyrans, sont des faux *principes*. Le choix du mot *princeps*, pourrait être expliqué par la volonté d'Érasme de tenir compte de la réalité politique du XVI<sup>ème</sup> siècle, d'utiliser un terme plus général et plus neutre qui s'adapte à toute personne exerçant le plein pouvoir sur un territoire. Son usage pourrait être aussi une précaution de la part de l'humaniste, dans la mesure où il lui permet de critiquer les mauvais souverains sans en viser un en particulier. Le fait qu'Érasme préfère appeler un souverain idéal *princeps* plutôt que *rex* pourrait être aussi dû à l'influence de la mauvaise connotation que le mot *rex* acquit à Rome à partir de l'époque républicaine<sup>591</sup>. Ce qui attire notre attention, c'est que quand Érasme veut mentionner dans un sens positif ou neutre un chef d'État et l'État, il a recours respectivement au terme *princeps* et à la notion *res publica*, alors qu'il parle de toute évidence des monarchies. Nous pensons notamment au passage du commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, où il déplore le fait que l'État soit confié à celui qui doit son titre de *princeps* uniquement à sa noble naissance :

---

<sup>589</sup> *Porro proverbium apud Romanos natum videtur, apud quos regis cognomen erat invisum ceu barbarum ac tyrannicum et pugnans cum publica libertate, quam illi vel in primis tum sectabantur* (adage n° 201, texte g).

<sup>590</sup> Voir l'adage n° 2601, texte c.

<sup>591</sup> Voir Cic., *Resp.*, 2, 53 ; 2, 50 ; *Off.*, 3, 83 ; *Epist. fam.*, 12, 11 ; *Agr.*, 2, 14.

*Et haud scio an nonnulla hujus mali pars nobis ipsi sit imputanda. Clavum navis non committimus nisi ejus rei perito, quod quatuor vectorum aut paucarum mercium sit periculum; et **republicam, in qua tot hominum milia periclitantur, cuivis committimus**. Ut auriga fiat aliquis, discit artem, exercet, meditatur ; at ut princeps sit aliquis, satis esse putamus natum esse. Atqui recte gerere principatum, ut est munus omnium longe pulcherrimum, ita est omnium etiam multo difficillimum. Deligis, cui navim committas ; non deligis, cui tot urbes, tot hominum capita credas ? Sed esto, receptius est quam convelli possit. **Nascuntur principes, et cuicumque sors faverit, sive probus sit ille sive improbus, sive stultus sive sapiens, sive sanus sive motae mentis, modo figuram habeat hominis, ei summa rerum credenda est**<sup>592</sup>.*

En soi, la notion *res publica* dans les écrits érasmiens pourrait bien entendu renvoyer à la *respublica christiana*<sup>593</sup>, mais ces termes ensemble font penser à la république romaine. Il nous semble probable qu'en tant qu'humaniste conscient des risques d'une monarchie absolue, Érasme ait voulu ainsi mettre en avant l'intérêt public et instiller dans l'esprit du lecteur l'idée de la responsabilité politique du peuple.

### 2.2.3. Élaboration de l'opinion publique

En effet, même si, inquiet de l'abus du pouvoir absolu, Érasme s'adresse sans doute aux puissants souverains, il vise non seulement ceux qui gouvernent, mais aussi, et surtout, ceux qui sont gouvernés. Comme nous l'avons vu ci-dessus, quand l'humaniste critique les tyrans dans les commentaires des adages *Aut regem aut fatuum nasci oportere* et *Scarabeus aquilam quaerit*, il met l'accent sur le rôle de la mauvaise éducation que l'on donne au prince, des flatteries, de l'obéissance servile dont on l'entoure, et il s'en prend à la stupidité du peuple qui exige tout de son souverain sauf ce qu'il devrait exiger. Ainsi, non seulement on admet que le pouvoir soit confié à celui qui ne l'a pas mérité par ses compétences, et l'a simplement hérité de ses ancêtres, on fait tout ensuite pour corrompre et abêtir le souverain que le destin nous a donné. Le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam querit* n'est pas seulement la satire de l'aigle-tyran mais aussi celle du scarabée-foule. Malgré le fait que l'indignation du scarabée contre l'aigle soit juste, il n'est pas un personnage sympathique. Il garde sa colère sournoisement n'osant attaquer l'aigle direc-

<sup>592</sup> Adage n°201, texte e. Pour l'usage de la notion *respublica* dans le contexte de la monarchie voir également l'adage *civitas non civitas* mentionné ci-dessus (note n° 588).

<sup>593</sup> Cf. Eberhard von Koerber, *Die Staatstheorie des Erasmus von Rotterdam*, p. 21-23.

tement, mais sa vengeance est terrible. De même, le peuple supporte longtemps et patiemment la cruauté du tyran. Pourtant, quand sa colère éclate, il devient cruel et tyrannique à son tour. Le prince doit se garder de provoquer la colère du peuple. Celui-ci, doit s'opposer aussitôt à l'abus du pouvoir de la part de son prince, afin d'éviter la révolution. C'est ainsi que nous devrions probablement interpréter le long commentaire-essai accompagnant l'adage d'inspiration ésopique. En commentant l'adage *Festina lente*, Érasme attire l'attention sur le fait que l'établissement d'un régime tyrannique est favorisé par l'ignorance du peuple. Quant au commentaire de l'adage *Spartam nactus es, hanc orna*, quand Érasme y rappelle ce que c'est que la véritable gloire pour un souverain, il n'attaque probablement pas uniquement la politique expansionniste des princes, mais aussi l'idéologie, profondément ancrée de la société, de la gloire acquise par les armes.

En outre, ce qui attire notre attention, c'est la manière dont la figure du tyran est représentée dans les *Adages*. Afin de mettre en relief l'idée que le tyran est dangereux pour l'État, Érasme le présente comme un être redoutable. Les princes tyranniques sont rapprochés des animaux de proie. Bien entendu, nous pensons avant tout aux parallèles avec l'aigle, mais les tyrans sont également comparés aux loups<sup>594</sup> et aux lions<sup>595</sup>. Comme le signale Pierre Mesnard<sup>596</sup>, Érasme suit la tradition biblique, où les loups et les lions désignent les princes tyranniques<sup>597</sup>. Si le tyran est rapproché des bêtes sauvages, il est lui-même décrit comme une sorte de monstre. À l'endroit où Érasme procède à une comparaison détaillée des aigles et des tyrans, il dit que les aigles humains ont de très nombreuses oreilles, autant d'yeux, de serres, de becs, et de ventres. À ces parties il associe ceux qui sont au service du tyran. Les oreilles et les yeux désignent les espions, les serres renvoient aux ministres, les becs aux préfets, les insatiables ventres aux juges et aux avocats<sup>598</sup>. Si

<sup>594</sup> ... *in aquilas ubique gentium eadem lex est quae in lupos et tyrannos, ut praemium sit, qui communem omnium hostem occiderit. Ergo nec amat ullum nec amatur ab ullo animante aquila, non magis profecto quam mali principes, qui magno reipublicae malo sibi gerunt imperium* (adage n° 2601, texte d, §10).

<sup>595</sup> *Nec alio iudicio leoni mandatum est regnum inter quadrupedes, quo non alia belua vel immanior vel putidior. Canes cum ad multa sunt vsui, turn ad hoc praecipue, quod pro rebus hominum excubias agunt. Boues agriculturalantur. Equi et elephantum belligerantur. Muli et asini gestandis oneribus sunt vtilis. Parasitatur simia. Draco vel hoc vtilis nomine, quod vsum marathri monstravit ad oculorum aciem acuendam. Leo nihil nisi tyrannus, hostis ac deuorator omnium nee nisi viribus ac metu tutus planeque regium animal quemadmodum et Aquila* (ASD II-6, p. 411). Cf. l'adage *Leonis catulum ne alas* (n° 1277), qui recommande de ne pas soutenir un pouvoir susceptible de l'emporter sur les lois, et rappelle que si on admet l'établissement d'une tyrannie, on doit la supporter : *Admonet aenigma non esse fovendam potentiam, quae leges possit opprimere ; quod si forte talis quispiam extiterit, non esse e rep. decertare cum illo, quem nequeas nisi magno reip. malo devincere. Tyrannus aut ferendus est, aut non recipiendus* (ASD II-3, p. 294).

<sup>596</sup> P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique*, p. 120-121.

<sup>597</sup> Zeph. 3.3; Ez., 22.27.

<sup>598</sup> *Quamquam avium regi bini dumtaxat sunt oculi, rostrum unicum, unguis pauci, venter item unicus. At nostris aquilis, papae, quam multae sunt Corycaeorum aures, quot exploratorum oculi, quot officialium unguis, quot praefectorum rostra, quot iudicum et advocatorum ventres fame prorsus inexplebili, ut neque satis esse quicquam nec tutum ab his esse possit, ne ea quidem, quae in intimis penetralibus aut abditissimis etiam scriniis sunt*

l'humaniste insiste sur l'aspect repoussant du tyran, c'est sans doute parce qu'en réalité la tyrannie n'est pas toujours facile à percevoir. En effet, le commentaire du célèbre adage *Sileni Alcibiadis*<sup>599</sup> avertit le lecteur qu'il ne doit pas se laisser tromper par les signes extérieurs de la majesté, car le souverain aux titres imposants et à l'allure divine risque d'être un Silène inversé : si l'on regardait à l'intérieur, on verrait un tyran qui est pour son peuple une véritable Ἰλιάδα κακῶν, comme dit le proverbe grec<sup>600</sup>.

Ce monstre, quoique tout puissant, n'est pas dénué de faiblesses. D'une part, c'est un être qui manque de bon sens. Comme nous pouvons le conclure à la lecture du commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, le tyran, qui est dangereux non seulement pour son peuple mais pour la terre entière, est un chef d'État qui manque de sagesse. En opposant le bon roi-philosophe au tyran insensé, nuisible à ses sujets et à lui-même, Érasme est sans doute sous l'influence de la pensée platonicienne<sup>601</sup>. En associant le mal à la déraison, l'humaniste s'appuie probablement sur l'assertion selon laquelle nul n'est méchant volontairement<sup>602</sup>. En effet, le tyran est nuisible non seulement aux autres mais aussi à lui-même. Les exemples donnés dans le com-

---

*abstrusa*. (adage n° 2601, texte d, §6). Voir aussi l'adage *Multae regum aures atque oculi* (adage n° 102, ASD II-1, p. 216). C'est un des cas où le mot *rex* est synonyme du *tyrannus*. Dans le commentaire, Érasme précise en effet qu'il s'agit d'un roi tyrannique qu'il qualifie de *portentum*: *Allegoria inde ducta est, quod regibus quamplures ubique sunt exploratores atque ob id oculi regum dicuntur, complures auscultatores, quibus velut auribus utuntur. Neque desunt manus et pedes quamplurimi, fortassis ne ventres quidem. Vide cujusmodi portentum sit tyrannus et quam formidandum, tot oculis iisque emissitiis, tot auribus iisque tam asininis ac longis, tot manibus, tot pedibus, tot ventribus, ne reliqua parum honesta commemorem, instructum. Cf. Midas auriculas asini* (adage n° 267, ASD II-1, p. 376-378): *Porro adagium recte dicitur vel in stolidos et crassis auribus pinguique iudicio homines vel in tyrannos; quibus cum aures sint asininarum instar longae, procul etiam audiunt velut auscultatoribus dimissis, qui audita referant*. L'adage *Longae regum manus* – « Les rois ont le bras long » (adage n° 103, ASD II-1, p. 216 - 218) va dans le même sens.

<sup>599</sup> *Cum sceptrum vides, cum insignia, cum satellitium, cum titulos audis serenissimum, clementissimum, inclytum, nonne principem adoras terrenum quoddam numen et quiddam homine majus intueri te putas? Sed aperi Silenum praeposterum, tyrannum invenies, interdum civium hostem, publicae concordiae osorem, discordiarum serendarum artificem, bonorum oppressorem, legum pestem, urbium eversorem, ecclesiae compilatorem, latronem, sacrilegum, incestum, aleatorem, breviter, ut est in Graecorum proverbiiis, Ἰλιάδα κακῶν<sup>599</sup> (Sileni Alcibiadis, n°2201, ASD II- 5, p. 168).*

<sup>600</sup> Voir l'adage *Ilias malorum* (adage n° 226, ASD II-1, p. 338). L'idée du tyran-monstre apparaît également dans le chapitre I de l'*Institution du prince* : *Ex aduerso subiiciat oculis immanem quandam ac tetram beluam e dracone Iupo leone vipera vrso similibusque conflata portends, vndique sexcentis armata oculis, vndique dentata, vndique metuendam adunds vnguibus, ventreinsatiabili, humanis saginata visceribus, humanosanguine temulentam, quae peruigil omnium fortunis vitaeque immineat, infensam omnibus, sed praecipue bonis, fatale quoddamtotius orbis malum, quamexecrentur etoderint vniuersi, qui bene velint reipublicae, quae nee ferri possit ob immanitatem nee tolli sine magna orbis ruina obpraesidiis et opibus armata malieiam. Et hanc esse tyranni imaginem aut si quid hac quoque fingi possit odiosius* (ASD IV-1, p. 154).

<sup>601</sup> Sur l'idée platonicienne que le tyran est un être insensé voir Giovanni Giorgini, « Plato and the Ailing Soul of the Tyrant », *Le philosophe, le roi, le tyran*, Silvia Gastaldi, Jean-François Pradeau (eds.), Sankt Augustin, Academia Verlag, 2009, p. 113- 127.

<sup>602</sup> Plat., *Protag.* 345e (σοφῶν ἀνδρῶν ἡγεῖται οὐδένα ἀνθρώπων ἐκόντα ἐξαμαρτάνειν οὐδὲ αἰσχροῦ τε καὶ κακὰ ἐκόντα ἐργάζεσθαι, ἀλλ' εὖ ἴσασιν ὅτι πάντες οἱ τὰ αἰσχροῦ καὶ τὰ κακὰ ποιοῦντες ἄκοντες ποιοῦσιν).

mentaire de l'adage *Spartam nactus es, hanc orna* montrent que les mauvais princes, qui, au lieu de s'occuper du royaume qu'ils possèdent, vont faire la guerre ailleurs, meurent prématurément. Dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, l'humaniste insiste sur le fait qu'en suivant le principe *Oderint, dum metuant* (« Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent ! »)<sup>603</sup> pour maintenir son pouvoir, le tyran se met finalement lui-même en péril, dans la mesure où il est haï de tous<sup>604</sup>, et l'on récompense celui qui l'aura tué<sup>605</sup>. D'autre part, malgré sa puissance, le tyran est de nature craintive. Il a peur que l'on ne s'empare de son pouvoir. En effet, nous lisons dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* que le tyran peut redouter des êtres beaucoup plus faibles que lui, mais plus ingénieux. Comme nous l'avons noté plus haut<sup>606</sup>, à travers l'hostilité de l'aigle envers le cygne, la grue, le roitelet et l'épervier nocturne, Érasme dénonce la haine des tyrans pour la liberté de parole, pour l'intelligence et pour une opinion différente de celle de la majorité, et tourne en dérision leur crainte permanente d'être détrôné.

En montrant ainsi les faiblesses du tyran et en avançant l'idée que le pouvoir de ce dernier s'appuie sur la sottise du peuple et sur sa peur de s'exprimer librement<sup>607</sup>, Érasme semble vouloir ébranler le mythe de la toute-puissance du tyran. De manière générale, nous pourrions dire que l'humaniste tente de désacraliser le pouvoir royal en le soulevant au jugement.

Conscient du fait que la sottise du chef d'État vient de celle du peuple, c'est celui-ci qu'Érasme essaie d'éduquer avant tout. À l'aide des *Adages*, l'humaniste voudrait faire comprendre à ses lecteurs que le prince est l'image de Dieu seulement s'il excelle en sagesse et se montre bienveillant envers ses sujets, sinon il est au contraire l'image de Diable, une sorte de monstre odieux et redoutable, mais que ce monstre, tout en paraissant tout-puissant et invincible, est un être fragile, sot et craintif, et son pouvoir n'est assuré que par la bêtise et la lâcheté du peuple. L'humaniste voudrait accoutumer ses lecteurs à l'idée que celui qui gouverne n'est pas un maître et ceux qui sont gouvernés ne sont pas des esclaves, que le chef d'État doit être au contraire au service de son peuple, que le comportement du chef d'État dépend de celui du peuple, et que, par conséquent, celui-ci est responsable de la situation politique dans laquelle il vit.

<sup>603</sup> Voir l'adage n° 1862 (ASD II-4, p. 252).

<sup>604</sup> L'idée que le tyran est haï de tous est également développée dans le premier chapitre de l'*Institution du prince* (ASD IV-1, p. 162) : *Proinde regnum, quod virtute administratur ac benevolentia, non solum quietius est ac jucundius, verum etiam diuturnius ac stabilius. Id quod ex veterum annalibus facile poteris cognoscere. Nulla tyrannis tam munita fuit, quae diu constiterit. At quoties reipublicae status in tyrannidem degeneravit, toties in exitium properasse compertum est. Multos timeat oportet, qui timetur ab omnibus. Et tutus esse non potest, quem maxima pars hominum cupiat extinctum. Cf. ASD IV-1, p. 150-151.*

<sup>605</sup> L'adage n° 2601, texte d, §10.

<sup>606</sup> Voir ci-dessus (2.1.4).

<sup>607</sup> Sur cette peur qui mène à l'obéissance servile voir également l'adage n° 2601, texte d, §1.

En guise de conclusion, nous pourrions dire que si les *Adages* n'ont pas la forme de traité de politique, cet ouvrage contient néanmoins des éléments de *speculum principis*. Si, formellement parlant, le recueil ne vise pas l'éducation du prince, les réflexions sur ce sujet y occupent une place assez importante. En outre, les *Adages* ne sont certes pas créés pour un prince, mais ils s'adressent à l'élite, et le dédicataire du recueil est proche du roi. Dans une certaine mesure, les *Adages* sont peut-être plus efficaces qu'un traité de politique : malgré les digressions, l'accent est mis sur les expressions. Ainsi, les leçons, associées à celles-ci, sont retenues de manière plaisante et sûre. Enfin, le fait que le recueil ne soit pas officiellement dédié à un prince donne à l'humaniste la possibilité de s'exprimer plus librement et de ne pas être contraint à parler en courtisan. Nous avons vu aussi que l'humaniste essaie, dans les *Adages*, d'élever la conscience politique de la société, convaincu du fait que la qualité du gouvernement dépend du niveau du développement de la conscience politique de ceux qui sont gouvernés.

### 3. ACHILLE, ULYSSE ET AGAMEMNON DANS LA PÉDAGOGIE ÉRASMIENNE

En parcourant les *Adages*, nous pouvons aisément nous rendre compte du fait que parmi les sources antiques dans lesquelles Érasme puise les expressions, Homère occupe une place de choix<sup>608</sup>. Ce qui attire avant tout l'attention du lecteur, c'est la présence, au sein de la troisième chiliade, d'une séquence de plus de deux cents « adages homériques »<sup>609</sup> annoncée par un préambule intitulé « Quelques vers homériques proverbiaux »<sup>610</sup>. Érasme, en s'appuyant sur Macrobe<sup>611</sup>, y rappelle aux lecteurs qu'Homère était tellement respecté dans l'Antiquité que presque chacun de ses vers pouvait être employé en guise de proverbe<sup>612</sup>. Aussi, a-t-il pensé qu'il serait utile de sélectionner quelques-uns de ces vers « qui présentent une forme proverbiale telle qu'à n'en pas douter ils ont été clairement du nombre de ceux que l'Antiquité a employés sous forme d'adages »<sup>613</sup>.

Concrètement, il s'agit de deux cent soixante-treize<sup>614</sup> adages empruntés à Homère, dont cent trente-neuf sont tirés de l'*Iliade*, cent vingt-neuf de l'*Odyssée* et cinq pour lesquels l'humaniste se contente de dire qu'il s'agit d'un vers homérique, sans préciser le poème ni le chant où l'on peut le trouver. Pour quarante-neuf adages l'humaniste indique une ou plusieurs

---

<sup>608</sup> Notons que si c'est à partir de la grande édition aldine qu'apparaissent de nombreuses citations, en grec et en latin, de divers extraits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, Homère est présent dans le recueil dès l'édition *princeps*, mais l'humaniste s'y réfère uniquement par l'intermédiaire d'autres auteurs comme Macrobe, Aulu-Gelle et Platon dans la traduction de Marsile Ficin, et se contente de le mentionner en tant que source. Cf. Maria Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 347. Cependant l'*Adagiorum collectanea* est un des premiers livres au Nord des Alpes à contenir les mots grecs en caractères grecs (E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, p. 14).

<sup>609</sup> Cette séquence va de l'adage n° 2701 jusqu'à l'adage n° 2900, puis elle continue à partir de l'adage n° 2902 jusqu'à l'adage n° 2975.

<sup>610</sup> *Homerici aliquot versus proverbiales*. Notons que cette séquence d'« adages homériques » avec le même préambule, adressé aux « lecteurs studieux », précédé d'un éloge de proverbes, *In laudem proverbiorum*, a également eu droit en 1529 à une édition séparée sous le titre *Proverbia quaedam Homerica (Proverbia quaedam Homerica D. Erasmi Roterodami labore exquisitissimo à Graeco in linguam Latinam versa, ingenij ac eruditionis plenissima*, Anvers, Mertin de Keyser, 1529). L'ordre des adages est le même. Mais il est à noter que les citations des vers homériques sont proposées uniquement en latin. Les commentaires sont abrégés et réduits dans la plupart des cas aux indications de sources. Il s'agit de divers auteurs qui utilisent les vers homériques comme des proverbes. Sur cette édition voir Nicolas van der Blom, « *Erasmiana I. Proverbia Homerica Erasmi* », *Hermeneus* 40 (1968-1969), p. 217-222. Voir aussi Philip Ford, *De Troie à Ithaque. Réception des épopées homériques à la Renaissance*, Travaux d'Humanisme et Renaissance N° CDXXXVI, Genève, Droz, 2007, p. 298-299.

<sup>611</sup> *Sat.*, 5, 16, 6.

<sup>612</sup> *Tantum honoris antiquitas habebat Homero, quemadmodum testatur Macrobius, ut singuli paene versus illius proverbii vice celebrarentur* (ASD II-6, p. 481).

<sup>613</sup> *Nunc itaque mihi videor facturum operae pretium, si ex Homericae poesis corpore quosdam seligam versiculos, qui proverbii speciem ita prae se ferant, ut dubitandum non sit, quin hi certe ex illorum numero fuerint, quos antiquitas adagionum instar usurpaverit* (ASD II-6, p. 482). Traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 363).

<sup>614</sup> Nous avons deux adages portant le n° 2762 (le 2762 et le 2762a).



sources où le vers proverbial homérique est utilisé. Il s'agit d'auteurs et d'ouvrages variés<sup>615</sup>. Le plus souvent apparaissent les œuvres de Virgile, de Cicéron et de Pindare. Les adages tirés de l'*Illiade* et ceux tirés de l'*Odyssée* sont mélangés, et il arrive aussi, dans le cas des vers formulaires, qu'un adage soit emprunté aux deux poèmes<sup>616</sup>. Cependant, nous pouvons constater que de l'adage n° 2701 à l'adage n°2847, c'est l'*Illiade* qui constitue la source principale et à partir de l'adage n° 2848 l'humaniste puise essentiellement dans l'*Odyssée*. De plus, l'ordre des chants n'est pas respecté, même s'il arrive parfois que des adages issus du même chant se suivent et que l'on puisse discerner dans l'ensemble un cheminement du chant I vers le chant XXIV. L'effet de mélange de chants est également produit par le fait que l'humaniste fait référence à plusieurs chants pour un vers proverbial, même s'il y a un certain fil conducteur : entre ces références la première est plus importante et constitue une sorte de point d'appui, et quand, dans le commentaire d'un vers, Érasme dit que celui-ci vient du même chant que le précédent, il renvoie à cette référence. La volonté de mélanger les poèmes et les chants ne saurait nous étonner, puisqu'Érasme se souciait de la *varietas*<sup>617</sup>. Toutefois, la présence des deux séquences, l'une s'appuyant essentiellement sur l'*Illiade* et l'autre sur l'*Odyssée*, ainsi que des regroupements d'adages du même chant et un certain respect de l'ordre du poème, nous donnent l'impression que l'humaniste a relu les poèmes d'un bout à l'autre, en relevant les vers d'allure proverbiale, et

<sup>615</sup> Il s'agit de trente sources. vingt-six d'entre elles sont antiques : *Les Lapithes*, *L'Icaroménippe*, *l'Eunuque* et *l'Hercule gaulois* de Lucien ; *Moyens de connaître les progrès*, *Comment distinguer le flatteur de l'ami*, *De la vertu et du vice* et le *Dialogue sur l'amour* de Plutarque ; *Les Vies* de Diogène Laërce ; *Les Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, *De la Divination*, *Pour Muréna*, *Contre Verrès*, *Les Lettres à ses familiers*, *Les Verrines* de Cicéron ; *Les Satires*, les *Épîtres* et les *Odes* d'Horace ; *Le Marchand* et *Le Petit Carthaginois* de Plaute ; *L'Énéide* et les *Géorgiques* de Virgile, *La Politique* d'Aristote ; *L'Iphigénie en Aulide* d'Euripide ; *Le Banquet*, *la République* et *l'Hippias mineur* de Platon ; *Les Remèdes de l'amour* d'Ovide ; *Sur la couronne* de Démosthène ; *Les Lettres* de Pline Le Jeune ; *L'Histoire naturelle* de Pline l'Ancien ; *Le Banquet des philosophes* ; *Les Pythiques* et les *Olympiques* de Pindare ; *l'Épitaphe de Bion* de Théocrite ; *Les Travaux et les Jours* d'Hésiode ; *Le Florilège* de Stobée ; *La matière médicale* de Dioscoride ; *L'Assemblée des femmes* d'Aristophane ; *Les Eclogues* d'Ausone ; *L'Histoire romaine* de Tite-Live ; *Phomion* et *Les Frères* de Térence ; *Sur la paix* d'Isocrate et *Les Lettres* de Sénèque. Nous avons également 4 sources chrétiennes : *Évangile de Mathieu*, *l'Épître de Jacques*, *l'Exode* et les *Psaumes*.

<sup>616</sup> Cela arrive dans 6 cas. Cependant, l'accent est toujours sur l'un des deux poèmes. Dans les cas où c'est l'*Illiade* qui est indiquée en premier, il arrive à l'humaniste de se contenter de dire que le passage se trouve également ailleurs, sans préciser qu'il s'agit de l'*Odyssée*.

<sup>617</sup> Certes, de manière générale, on ne peut pas dire que l'ordre des formules est toujours fortuit dans le recueil. Il arrive à Érasme de jouer sur les associations d'adages semblables ou complètement différents, par exemple quand il passe de l'adage *Deus ex improviso apparet* – « Un dieu apparaissant à l'improviste » (n° 68) à *Homo homini deus* – « L'homme est un dieu pour l'homme » (n° 69) et de celui-ci à *Homo homini lupus* – « L'homme est un loup pour l'homme » (n° 70). Nous avons parfois aussi de petites séquences d'adages ayant en commun soit la thématique (voir par exemple le groupe d'adages relevant des *ἀδύνατα* dans la première chiliade) soit la source (voir les adages venant de Sophocle dans la quatrième chiliade et la longue séquence homérique que nous nous proposons d'étudier de près ici). Mais de manière générale, l'humaniste évite de regrouper de nombreux adages d'une façon ou d'une autre, pour éviter que le lecteur s'ennuie. Sur ce sujet voir J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, p. 762-764.

que c'est ensuite qu'il les a entremêlés pour éviter d'ennuyer ses lecteurs. Aussi bien dans le cas de l'*Illiade* que dans celui de l'*Odyssée*, tous les chants sont représentés. Toutefois, certains sont mieux représentés que d'autres. Dans le cas de l'*Illiade*, ce sont les chants XVII (dix-sept références), XIII (quatorze références), VI (onze références) et IX (dix références) et dans celui de l'*Odyssée* les chants V (dix-sept références), IV (quatorze références) et II (onze références). En revanche, les chants VII et XIX de l'*Illiade* et les chants IX, X et XIII de l'*Odyssée* sont les moins représentés, l'humaniste y ayant recours qu'une seule fois. Si nous parlons de références, c'est parce qu'aux citations s'ajoutent des renvois plus ou moins précis. En ce qui concerne les citations, l'humaniste en donne parfois plusieurs pour un adage. Dans certains cas, ce sont des passages qui contiennent tous la même expression, mais sous différentes formes, et le but est alors de montrer plusieurs versions de l'adage étudié. Dans d'autres, ce sont les vers qui précèdent ou suivent le vers proverbial en question et c'est pour mieux faire comprendre le sens dans lequel ce vers a été employé. En effet, l'humaniste tient à donner le cadre initial du vers proverbial. Pourtant, il ne le fait pas systématiquement, et pas toujours de manière détaillée. Il lui arrive de l'omettre complètement<sup>618</sup> ou de se contenter d'indiquer le nom des personnages concernés<sup>619</sup>. Les contextes sont, comme nous le verrons plus loin, assez variés, quoiqu'il y en ait qui reviennent plus souvent que d'autres<sup>620</sup>. Il est à noter qu'il y a parfois un écart plus ou moins grand entre le cadre initial dans lequel s'inscrit le vers homérique choisi et celui dans lequel l'humaniste propose aux lecteurs de l'utiliser. Cet écart est dans certains cas déjà présent dans la source où le vers est utilisé, mais dans d'autres cas il apparaît dans la lecture érasmienne. L'écart est dû en grande partie à la généralisation de la portée du vers. Ne se réduisant néanmoins pas uniquement au processus de la proverbialisation, il relève de l'interprétation de celui qui l'utilise<sup>621</sup>. En effet, ce que cette séquence a de remarquable, outre son ampleur et son préambule, qui la mettent en relief et lui donnent un effet d'un petit recueil enchâssé, c'est sans doute le principe de présentation d'adages qui y est adopté<sup>622</sup>. Comme nous l'avons vu<sup>623</sup>, la nécessité de traduire les textes grecs, mais surtout le parti pris de l'humaniste de retenir aussi bien les adages reconnus comme tels que les vers d'allure proverbiale, voire un groupe de vers dont la présentation en tant qu'adage est problématique, sinon impossible, font que les formules mises en exergue en tant qu'adages sont ici soit des réécritures (comme *Improbitas muscae*) et des synthèses élégantes

<sup>618</sup> Voir par exemple l'adage n° 2707, 2708.

<sup>619</sup> Voir par exemple l'adage n° 2705.

<sup>620</sup> Pour les contextes particulièrement récurrents voir ci-dessous.

<sup>621</sup> Voir par exemple les adages n° 957, 2892, n° 3207.

<sup>622</sup> Cf. Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, p. 59. Selon Wolfe, la spécificité de cette séquence consiste en l'écart qui est entre le contexte initial du vers à l'allure proverbiale et l'usage qu'Érasme en propose.

<sup>623</sup> Voir le 1<sup>er</sup> chapitre de notre étude (1.1.2).

(comme *Conviva non conviva*) des vers homériques considérés comme proverbiaux, soit des préceptes tirés de ceux-ci (comme *Cum amico non certandum aemulatione* – « Il ne faut pas rivaliser avec un ami » (n° 2924)). Celles-ci fonctionnent donc plutôt comme des titres<sup>624</sup>, elles sont plus des repères<sup>625</sup>, que de véritables adages, bien que certaines d’entre elles en aient la forme. Cette impression est renforcée par le fait que l’on constate dans cette séquence la présence, à la place échue aux adages, de simples indications de circonstances (comme *In spem frustratam* – « Dans le cas d’un espoir déçu » (n° 2707)), de comportement (comme *Non probantis* - « De qui refuse de donner son approbation » (n° 2701)) et de types de personnes (comme *In formidolosum* – « À l’intention d’un peureux » (n° 2742)) auxquelles s’appliquent ces vers, indications semblables aux notes marginales. Il semblerait que ce soit précisément la trace du travail préalable accompli par l’humaniste et son atelier de *famuli*<sup>626</sup>, et que ces notes aient été conservées pour fournir des points d’appui aux lecteurs<sup>627</sup>. Nous savons que l’humaniste tenait à ce que l’usage de son recueil soit pratique. Comme le note Alexandre Vanautgaerden dans son ouvrage *Érasme typographe*, le prince des humanistes s’intéressait à la mise en page, et il a été responsable des index alphabétique et *juxta locos*<sup>628</sup>. Ces adages-titres, tout en palliant le problème que pose l’introduction des extraits de poèmes dans un recueil d’adage, répondent donc, sans doute, tout comme les index, au souci de faciliter le travail au lecteur<sup>629</sup>. Ces adages-titres constituent également, en tant qu’éléments de commentaires, des clés de lecture, dans la mesure où ils suggèrent comment tel ou tel vers pourrait être compris et utilisé<sup>630</sup> et ils pourraient être considérés comme traces de cette lecture philosophique que nous avons évoquée plus haut en parlant de la sagesse contenue dans les adages<sup>631</sup>. Mais ce qui est le plus important pour nous ici, c’est que cette séquence, en attirant l’attention du lecteur sur Homère et en proposant un aussi grand nombre de ses vers en tant qu’adages, associés à des circonstances où l’on peut en user, est sans doute en

<sup>624</sup> Voir L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d’expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d’Érasme » (1.2. « Les adages-titres érasmiens »).

<sup>625</sup> Pour les *tituli* en tant que repères, comme têtes de rubriques, voir Francis Goyet, *Le sublime du « lieu commun ». L’invention rhétorique dans l’Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1996.

<sup>626</sup> Sur les *famuli* qui aidaient Érasme dans son travail, voir Franz Bierlaire, *La Familia d’Érasme*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1968.

<sup>627</sup> Sur ce sujet voir L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d’expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d’Érasme » (2.1. « Adages-titres comme repères »).

<sup>628</sup> Alexandre Vanautgaerden, *Érasme typographe*, p. 7, 117sq. Pour l’implication d’Érasme dans la mise en page voir aussi A. Vanautgaerden, « Le philologue et ses imprimeurs ou Érasme et les ‘anciennes technologies’ » dans Perrine Galland-Hallyn, Fernand Hallyn, Gilbert Tournoy (dir.), *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, actes du colloque de Gand (novembre 2002), Genève, Droz, 2005, p. 253-276 et « L’index thématique des ‘Adages’ d’Érasme (1508-1536) », p. 241-268.

<sup>629</sup> A. Vanautgaerden, « Le philologue et ses imprimeurs ou Érasme et les ‘anciennes technologies’ », p. 404.

<sup>630</sup> Voir L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d’expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d’Érasme » (2.1. « Adages-titres comme repères »).

<sup>631</sup> Voir 1<sup>er</sup> chapitre de notre étude (1.1.2).

premier lieu une forme d'initiation à la poésie homérique et une certaine vulgarisation de celle-ci encore peu connue, car peu accessible<sup>632</sup>. En effet, comme nous avons déjà eu l'occasion de le noter plus haut, Érasme était tout à fait persuadé de l'efficacité mnémotechnique des adages dans l'enseignement de la littérature antique<sup>633</sup>. En ce qui concerne la place accordée à Homère dans les *Adages*, notons qu'outre ces « résumés parémiologiques » de l'*Iliade* et de l'*Odyssee* que l'on trouve au sein de la troisième chiliade, nous avons de nombreux autres adages empruntés au grand poète grec dispersés dans l'ensemble du recueil. Nombreux sont les cas également où Érasme cite, mentionne ou évoque de manière allusive un passage homérique dans le commentaire même si l'adage n'en est pas directement issu<sup>634</sup>.

Le fait qu'Homère soit une source privilégiée dans un recueil de citations du début du XVI<sup>ème</sup> siècle ne saurait nous étonner, puisque c'est le moment où l'on commence à découvrir le vrai Homère, à le lire en grec, à l'apprécier.

Sans nous attarder longtemps sur l'état des études homériques à la Renaissance, qui est l'objet de plusieurs ouvrages et recueils d'articles<sup>635</sup>, nous souhaitons simplement rappeler que si à l'époque médiévale on connaissait les récits du cycle troyen par l'*Ilias Latina*<sup>636</sup> et les traductions latines des écrits de Dictys de Crète et de Darès le Phrygien<sup>637</sup>, et si en 1353 Pétrarque, ad-

---

<sup>632</sup> Pour l'idée que grâce à cette section l'humaniste familiarise ses lecteurs avec la poésie homérique, voir Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, University of Toronto Press, 2015, p. 58. Sur le problème du grec voir ci-dessous ; Voir aussi Maria Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 351, 353 et M. Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, , p. 28.

<sup>633</sup> Cf. L. Gordeziani, « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme » (2.2. « Adages-titres comme démonstration de la méthode érasmienne de l'exploitation des œuvres antiques »).

<sup>634</sup> Comme le précise Jessica Wolfe, plus de quatre cents adages sont issus des vers homériques (Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, University of Toronto Press, 2015, p. 59).

<sup>635</sup> Voir notamment Ph. Ford, *De Troie à Ithaque. Réception des épopées homériques à la Renaissance ; Homère à la Renaissance : mythe et transfigurations* (Actes de Colloque, Rome 2008 sous la direction de Luisa Capodiecì et Philip Ford), Paris, Somogyi, Rome : Académie de France, 2011 ; *Homère en Europe à la Renaissance. Traductions et réécritures*, mis en ligne dans la revue électronique *Corpus Eve* le 31 décembre 2015 ; Patrick Morant, *Lire Homère à la Renaissance. Philologie humaniste et tradition grecque*, Genève, Droz, 2017.

<sup>636</sup> Il s'agit d'une adaptation condensée en 1070 hexamètres de l'*Iliade* en latin, qui aurait été réalisée par le sénateur romain Publius Baebius Italicus (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.). Le titre d'origine étant perdu, le poème a reçu de divers titres, mais depuis l'édition réalisée par Emil Baehrens (*Poetae Latini Minores*, vol. 3, Leipzig, 1881), la version *Ilias Latina* prédomine. Pendant l'Antiquité tardive et le Moyen Âge, quand la connaissance du grec était devenue rare, ce résumé latin de l'*Iliade* permettait d'accéder à la matière homérique. Voir l'ouvrage de Giuseppe Broccia, *Prolegomeni all' « Omero Latino »* (« Pubbl. della Facoltà di Lettere e Filosofia », 62), Università di Macerata, 1992 et les compte-rendus d'Antonio Grillone et de Eleanor Dickey des éditions de l'*Ilias Latina* par Marco Scaffai et par George A. Kennedy (Antonio Grillone, « Scorrendo l'ultima edizione di Bebio Italo », compte rendu de l'édition du texte par Marco Scaffai, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1992, n° 70, p. 135-153 ; Eleanor Dickey, compte rendu de l'édition du texte par George A. Kennedy, *Bryn Mawr Classical Library*, 1999).

<sup>637</sup> Dictys de Crète, aurait selon la légende été un compagnon d'Idoménée et il aurait rédigé un journal. Le texte latin en 6 livres, qui nous est parvenu, porte le titre *Ephemeris belli Troiani* (l'*Éphéméride de la guerre de*

mirant le manuscrit d'Homère, regrette de ne pas pouvoir le lire<sup>638</sup>, au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, la République des Lettres dispose déjà d'un certain nombre d'éditions et de traductions de l'œuvre homérique, et en 1508, résidant chez Alde, Érasme, a sans doute la possibilité de les consulter<sup>639</sup>. Rappelons brièvement les principaux jalons de la redécouverte d'Homère en ce début de la Renaissance.

La première traduction d'Homère est celle réalisée en latin par l'érudit calabrais Léonce Pilate, premier professeur de grec en Europe occidentale. Il s'agit d'une traduction en prose de l'intégralité des deux poèmes, commencée sur la demande de Pétrarque (1358-1359) lors du séjour de Pilate à Padoue par les cinq premiers chants de l'*Illiade*, et poursuivie à Florence (1360) sur les instances de Boccace qui fit obtenir à son hôte une chaire de grec. La traduction dans son intégralité, probablement achevée vers 1363<sup>640</sup>, parvient à Pétrarque par Boccace vers 1568. Mais seuls certains chants seront publiés (le livre I des deux poèmes et un fragment du livre VI et le livre VII de l'*Odyssee*). Comme le signale Élisabeth Pellegrin, la traduction faite à Florence pour Boccace nous est parvenue grâce aux manuscrits en latin seul, dérivant de l'autographe gréco-

---

*Troie*). Il date du IV<sup>ème</sup> siècle ap. J. – C. et il est réalisé par un certain Quintus Septimius. Celui-ci prétend avoir traduit le journal de Dictys découvert suite à un tremblement de terre en Crète au I<sup>er</sup> siècle ap. J. – C. L'existence d'un original a été effectivement confirmée par la découverte d'un fragment en Égypte, sur le site d'Oxyrhynque. En ce qui concerne Darès le Phrygien, c'est le prêtre troyen d'Héphaïstos dont le nom est mentionné dans le chant V de l'*Illiade* (Hom., *Il.*, 9-10). Cet autre témoin de la guerre de Troie serait, selon Photios (Phot., *Bib.*, 190), Eustathe (Eustath., *Ad Od.*, XI) et Élien (Aelian., *Var. hist.*, XI, 2), l'auteur d'un récit (Sidy Diop, « L'image troyenne et sa fonction narrative chez Darès de Phrygie et Dictys de Crète », *Reconstruire Troie. Permanence et renaissances d'une cité emblématique*, éd. Michel Fartzoff, Murielle Faudot, Évelyne Gény et Marie-Rose Guelfucci, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 128). Le texte latin présenté comme la version latine de ce récit, qui est non seulement une traduction mais une sorte de résumé de celui-ci (Sidy Diop, « L'image troyenne et sa fonction narrative chez Darès de Phrygie et Dictys de Crète », p. 127), attribué à Cornelius Nepos, est intitulé *De excidio Trojae historiae* (*Histoire de la destruction de Troie*). Il est généralement daté du IV<sup>ème</sup> siècle. En réalité, aussi bien dans le cas de Dictys que dans celui de Darès, il s'agit bien entendu d'une mystification. Les versions originales de ces deux récits auraient été créées dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J. – C., sous le règne des empereurs julio-claudiens attachés à la légende des origines troyennes de Rome (Sidy Diop, « L'image troyenne et sa fonction narrative chez Darès de Phrygie et Dictys de Crète », p. 128). Comme le rappelle Sidy Diop, à une époque où personne ne doutait de l'historicité de la guerre de Troie et où l'on ne dénonçait que les éléments merveilleux de l'épopée, un auteur grec pouvait facilement faire croire que son texte remontait à l'antiquité homérique (Sidy Diop, « L'image troyenne et sa fonction narrative chez Darès de Phrygie et Dictys de Crète », p. 125). Les traductions latines des écrits de Dictys et de Darès sont généralement éditées ensemble et sont considérées pendant le Moyen Âge comme sources principales sur la guerre de Troie. Sur ces sources voir aussi entre autres Valentina Proserpi, *Omero sconfitto : Ricerca sul mito di Troia dall'antichità al Rinascimento*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2013 et « Il paradosso del mentitore : ambigue fortune di Ditti e Darete », *Homère à la Renaissance*, p. 41-57.

<sup>638</sup> *Homerus tuus apud me mutus imo vero ego apud illum surdus sum. Gaudeo tamen vel aspectu solo et saepe illum amplexus ac suspirans dico : O magne vir ! Quam cupide te audirem !* (Petr. *Fam.* XVIII, 2).

<sup>639</sup> Cf. M. Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, p. 23 : « By the sixteenth century, Homer had become a much less shadowy figure in Europe ; direct knowledge of Homeric texts ensured a renewed focus on the poet recognized as Virgil's literary ancestor ».

<sup>640</sup> Ida Maïer, *Ange Politien : la formation d'un poète humaniste*, Genève, Droz, 1966, p. 85, note n° 8 ; Teresa Chevolet, *L'idée de fable : théories de la fiction poétique à la Renaissance*, Genève, Droz, 2007, p. 221.

latin aujourd'hui perdu<sup>641</sup>. Quant à la traduction des chants I à V réalisée pour Pétraque, elle n'est connue que par les variantes notées par l'humaniste en marge de son manuscrit<sup>642</sup>. Boccace apprécie la maîtrise de la langue homérique dont Pilate fait preuve. Cependant, il lui reproche une certaine obscurité qui s'ensuit de la traduction littérale. Malgré cette obscurité et les imperfections dues à la connaissance insuffisante de la langue latine pour lesquelles la traduction de Pilate fut âprement critiquée par les humanistes, par exemple par Coluccio Salutati, qui la qualifia de *horrida et inculta* (« rébarbative et négligée »), plusieurs traductions humanistiques s'en servirent comme de base<sup>643</sup>. Vers la fin des années 1430, apparaît la traduction d'une partie du chant IX de l'*Illiade* fournie par Leonardo Bruni. Ce dernier exige une traduction fidèle mais non littérale. Dans l'ensemble, la traduction de Bruni se conforme à cette exigence. Mais cette conformité n'exclut pas des écarts par rapport au texte grec. Les infidélités à l'original sont annoncées dans la préface, où Bruni déclare que la traduction en prose ne doit pas retenir les épithètes, caractéristiques du style poétique. Pourtant, Bruni ne se contente pas de ce type d'altération ; il passe sous silence des vers ou des parties de vers, conformément à la pratique de la traduction humaniste, où des passages considérés comme non essentiels pour la compréhension de la trame du récit étaient souvent gommés. En revanche, les descriptions du caractère et du sentiment des personnages sont souvent surtraduites<sup>644</sup>. Environ dix ans plus tard, voit le jour la traduction assez raffinée de l'*Illiade*, préparée par l'auteur des *Elegantiae*, sur l'ordre du pape Nicolas V. Dans le chant IX, la version de Valla suit celle de Bruni, et plusieurs erreurs commises par ce dernier sont reprises<sup>645</sup>. Les dix premiers chants seraient achevés vers 1441 et très appréciés par le roi Alphonse de Naples, qui exige que la traduction soit poursuivie. Pourtant, en 1443, alors qu'il a atteint le chant XVI, Valla abandonne la tâche, qu'il trouve plus difficile que la traduction de Démosthène<sup>646</sup>.

<sup>641</sup> Il s'agit des manuscrits Florence Conv. soppr. A3 2646 et Paris lat. 7880 envoyé à Pétrarque.

<sup>642</sup> Il s'agit de ms. Paris lat. 7880<sup>1</sup>.

<sup>643</sup> Pour le contexte de la création de cette première traduction d'Homère, sa qualité, ses imperfections et les critiques rencontrées, l'influence qu'elle exerça et une liste de traductions qui suivirent celle de Pilate voir Élisabeth Pellegrin, « Léonce Pilate et les premières traductions latines d'Homère », *Scriptorium*, Tome 21, n°2, 1967, p. 321, 323, 324. Pour plus de détails sur la traduction de Léonce Pilate voir Agostino Pertusi, *Leonzio Pilato tra Petrarca e Boccaccio*, Florence, Istituto Per la Collaborazione Culturale Venezia - Roma, 1964.

<sup>644</sup> Christian Förstel, compte-rendu sur *Die Orationes Homeri des Leonardo Bruni Aretino, kritische edition der lateinischen und kastilianischen Übersetzung mit Prolegomena und Kommentar*, Leyde, New York, Cologne, Brill, 1993 de Peter Thiermann, Bibliothèque de l'École des chartes, année 1995, 153-1, p. 196-198, disponible sur Persée [en ligne], consulté le 24 mai 2018, URL : [https://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1995\\_num\\_153\\_1\\_450768\\_t1\\_0196\\_0000\\_001](https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1995_num_153_1_450768_t1_0196_0000_001)

<sup>645</sup> Christian Förstel, compte-rendu sur *Die Orationes Homeri des Leonardo Bruni Aretino, kritische edition der lateinischen und kastilianischen Übersetzung mit Prolegomena und Kommentar*, p. 197.

<sup>646</sup> Voir Nigel G. Wilson, *De Byzance à l'Italie. L'enseignement du grec à la Renaissance*, traduit de l'anglais par Henri-Dominique Saffrey, Paris, Les Belles Lettres, coll. « L'Âne d'or », 2015, chapitre 9 (Extrait disponible en ligne, sur le blog des Belles Lettres. URL : <https://lesbelleslettresblog.com/2015/07/16/lorenzo-valla-traducteur->

Cette traduction fut complétée par Francesco Aretino (qui prend le relais en 1464), et imprimée en 1574 à Brescia chez Heinrich von Köln et Stazio Gallo<sup>647</sup>. On doit également à ce dernier une traduction intégrale en prose de l' *Odyssée* (1458- 1460)<sup>648</sup>. Par ailleurs, Maria Cytowska signale aussi, une autre traduction de l' *Odyssée* réalisée par Raffaello de Volterra (Brescia, 1497)<sup>649</sup>. Pour revenir à l' *Iliade*, Philip Ford<sup>650</sup> signale une traduction intégrale réalisée par Valla (Brescia, Heinrich von Köln et Stazio Gallo, 1470). La traduction en prose de Valla, comme d'autres essais de traduction en prose du milieu du XV<sup>ème</sup> siècle des poèmes d'Homère, ne rendait pas suffisamment le ton épique d'Homère<sup>651</sup>. En revanche, en 1452, Carlo Marsuppini propose la première traduction en vers de l' *Iliade* (chants I et IX), où il tient à mettre en valeur la stylistique<sup>652</sup>. En 1470, Ange Politien prend le relais de Marsuppini, mort en 1453, et, alors qu'il est encore un adolescent de quinze ans, se risque à la périlleuse entreprise de traduire Homère en hexamètres virgiliens<sup>653</sup>. Politien traduit alors (1470-1475) pour Laurent de Médicis les chants II-V<sup>654</sup>, et suscite beaucoup d'admiration par l'élégance de ses vers. Marsile Ficin l'appelle l' *homericus adulescens* et se demande même si la traduction du jeune helléniste n'est pas supérieure à l'original<sup>655</sup>. Toutefois, si la traduction de Politien est harmonieuse et sonore, elle n'est pas très fidèle à l'esprit et à la lettre de l'épopée homérique<sup>656</sup>. Comme le note Teresa Chevrolet<sup>657</sup>, c'est au travail philolo-

---

[des-grecs/](#); Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, University of Toronto Press, 2015, p. 65.

<sup>647</sup> Voir Maria Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 343 et Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, University of Toronto Press, 2015, p. 65.

<sup>648</sup> Sur Francesco Aretino (Francesco Griffolini) voir l'encyclopédie Treccani. URL : [http://www.treccani.it/enciclopedia/francesco-griffolini\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/francesco-griffolini_(Dizionario-Biografico)/).

<sup>649</sup> Maria Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 343.

<sup>650</sup> *De Troie à Ithaque. Réception des épopées homériques à la Renaissance*, p. 1.

<sup>651</sup> Sur les essais de traduction d'Homère en prose voir Ida Maïer, *Ange Politien : la formation d'un poète humaniste*, p. 85. Sur les traductions du grec dans la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle voir entre autres Ida Maïer, *Ange Politien : la formation d'un poète humaniste*, p. 83sq.

<sup>652</sup> Pour la traduction du chant I (Città del Capo, South African Public Library, Mss. 3.c.12 ; Firenze, Biblioteca Medicea Laurenziana, Strozzii, 100 ; *ibid.*, Biblioteca Nazionale, Mss II. IX.148 ; Torino, Biblioteca Reale, Varia, 14 ; Dresda, Sachische Landesbibliothek Mss, Dc158) et IX, v. 308-421 (Città del Capo, South African Public Library, Mss. 3.c.12 ; Firenze, Biblioteca Medicea Laurenziana, Strozzii, 100 ; *ibid.*, Biblioteca Nazionale, Mss II. IX.148 ; Dresda, Sachische Landesbibliothek Mss, Dc158 ; Firenze, Biblioteca nazionale, Magl. I, 40 e Palat. Capponi, 145 ; *ibid.*, Biblioteca Riccardiana, Mss. 666 e 3022 ; Roma, Biblioteca dell'Acc. nazionale dei Lincei e Corsiniana, Rossi, 230) réalisée par Carlo Marsuppini voir Paolo Viti, « Marsuppini, Carlo », *Dizionario Biografico degli Italiani*, volume 71 (2008), l'encyclopédie Treccani. URL : [http://www.treccani.it/enciclopedia/carlo-marsuppini\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/carlo-marsuppini_(Dizionario-Biografico)/).

<sup>653</sup> Ida Maïer, *Ange Politien : la formation d'un poète humaniste*, p. 86.

<sup>654</sup> Pour les chants II et III voir Vaticano lat. 3298 et les chants IV et V Vaticano lat. 3617.

<sup>655</sup> Fic., *Epist. lib.* I.

<sup>656</sup> Sur la traduction du jeune Politien voir Ida Maïer, *Ange Politien : la formation d'un poète humaniste*, p. 86sq, Silvia d'Amico, « Lire les classiques à la Renaissance entre l'Italie et la France : quelques notes sur Homère », *Corpus Eve* [en ligne], *Homère en Europe à la Renaissance. Traductions et réécritures*, « le rêve humaniste », § 8 et note n° 23, URL : <http://journals.openedition.org/eve/1248#ftn23>, DOI : 10.4000/eve.1248, Alice Levine Rubinstein, « Imitation and Style in Angelo Poliziano's *Iliad* Translation », *Renaissance Quarterly*, Vol. 36,

gique de Politien que l'on doit le fait qu'Homère devient dans la seconde moitié du XV<sup>ème</sup> siècle un « véritable auteur, dont les écrits sont lus, connus et étudiés ». Outre la traduction mentionnée ci-dessus, on doit aussi en effet à Politien les commentaires des deux premiers chants de l'*Odyssée* (1489-1490) et les *Miscellanea* (1489), où l'on trouve l'interprétation des textes classiques, correction d'erreurs commises dans l'édition des textes et éléments de l'histoire des manuscrits. De manière générale, comme le rappelle Cytowska, « on pourrait retrouver dans les papiers de presque tout humaniste ayant appris le grec, ne serait-ce que de petits échantillons de traductions de l'épopée d'Homère »<sup>658</sup>.

En ce qui concerne les éditions d'Homère en langue originale, elles apparaissent durant les années 1480. L'édition *princeps* des deux poèmes est réalisée par Démétrios Chalcondyle à Florence en 1488-1489 chez deux Grecs installés en Italie (Florence, chez B. et N. Nerlio, 1488-1489). Celle-ci est suivie en 1504 par les éditions aldines à Venise (Venise, Alde Manuce, 1504). Le petit format favorise sa circulation et ces éditions ont un succès durable. La réédition de 1517 de ces versions aldines devient canonique<sup>659</sup>.

Il est à noter toutefois qu'il est souvent difficile de distinguer dans les textes et dans l'iconographie de la Renaissance ce qui est proprement homérique de ce qui vient d'autres traditions, car celles-ci ne disparaissent pas<sup>660</sup>. Quoi qu'il en soit, l'enthousiasme pour l'aède va *crescendo*. Il nourrit l'imaginaire des poètes, peintres et des sculpteurs<sup>661</sup>, et, comme le rappelle Ida Maïer, il est considéré comme un poète omniscient, père de tout savoir :

« Que vers le milieu du XV<sup>ème</sup> siècle on eût d'Homère une connaissance encore très imparfaite et que les premiers hellénistes aient songé à conseiller ce qui apparaissait comme une véritable lacune dans la culture de l'époque, cela ressort clairement des efforts tentés en faveur de la diffusion des poèmes homériques. Mais il ne faut pas

---

No1 (Spring 1983), p. 48-70. Published by the university of Chicago Press on behalf of the Renaissance Society of America. URL : <http://www.jstor.org/stable/2860829>, et T. Chevrolet, *L'idée de fable : théories de la fiction poétique à la Renaissance*, Genève, Droz, 2007, p. 222.

<sup>657</sup> T. Chevrolet, *L'idée de fable : théories de la fiction poétique à la Renaissance*, p. 222.

<sup>658</sup> Maria Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 342.

<sup>659</sup> Voir Silvia d'Amico, « Lire les classiques à la Renaissance entre l'Italie et la France : quelques notes sur Homère », p. 3.

<sup>660</sup> *Homère à la Renaissance*, introduction, p. 15.

<sup>661</sup> Cf. *Homère à la Renaissance*, introduction, p. 13. Par les éditions aldines à Venise (Venise, Alde Manuce, 1504). Le petit format favorise sa circulation et ces éditions ont un succès durable. La réédition de 1517 de ces versions aldines devient canonique. Voir Silvia d'Amico, « Lire les classiques à la Renaissance entre l'Italie et la France : quelques notes sur Homère », p. 3.

<sup>661</sup> *Homère à la Renaissance*, introduction, p. 15.



oublier que cet attachement se manifeste aussi parce qu'Homère devient, pour les érudits de la deuxième moitié du XV<sup>ème</sup> siècle, ce que Virgile avait été pour le Moyen Âge : le poème omniscient, le père de tout savoir... Homère va donc représenter le type le plus accompli de l'*homo sapiens* ; cela correspond d'ailleurs au portrait transmis par ceux des auteurs anciens qui, dans leurs apologies, l'ont présenté comme le chancre divin, l'être supérieur béni de dieux, doué d'un savoir infini »<sup>662</sup>.

L'idée qu'Homère est la source de tout savoir<sup>663</sup> devient à la Renaissance une sorte de lieu commun<sup>664</sup>. C'est l'aspect philosophique qui nous intéresse particulièrement dans notre étude. Comme le rappelle Maria Cytowska<sup>665</sup>, la lecture allégorique de la poésie d'Homère était tout à fait naturelle pour les humanistes, habitués à l'explication allégorique de l'*Écriture sainte* et, à l'application de cette méthode à la lecture de Virgile. Aussi, le lecteur du XVI<sup>ème</sup> siècle disposait des ouvrages lui indiquant comment comprendre le poète. Outre les commentaires d'Eustathe de Thessalonique, recommandés par Érasme<sup>666</sup>, circulant principalement sous forme manuscrite<sup>667</sup>, on pouvait consulter au début du siècle les éditions de *De natura deorum* de Cornutus, un manuel scolaire de l'allégorie stoïcienne, et *De allegoria apud Homerum* d'Héraclite du Pont, parus en un volume chez Alde Manuce en 1505. On pourrait rattacher les *Adages* d'Érasme à cette tradition de lecture allégorique d'Homère, dans la mesure où ce recueil rend accessible la sagesse homérique sous forme de proverbes, et on pourrait dire aussi qu'il donne naissance à une nouvelle tradition allégorique. D'une part, les interprétations qu'il propose de divers passages de l'épopée

---

<sup>662</sup> Ida Maïer, *Ange Politien : la formation d'un poète humaniste*, p. 91. Cf. *Homère à la Renaissance*, introduction, p. 15. Cf. Ph. Ford, *De Troie à Ithaque. Réception des épopées homériques à la Renaissance*, p. 1.

<sup>663</sup> Quint. *Inst.or.*, X, 1, 46., (*Quem ad modum ex Oceano dicit ipse [sc : Homerus] omnium fontiumque cursus initium capere, omnibus eloquentiae partibus exemplum et ortum dedit*); Macrob., *In somn. Scip.*, II, 9, 11 (*Homerus, divinarum omnium inventionum fons et origo*). Cf. Ps. – Plut., *De Homero*, §1. Sur Homère comme source de tout savoir voir Corinne Jouanno, *Ulysse. Odyssée d'un personnage d'Homère à Joyce*, Paris, Ellipses, 2013, p. 205. Cf. Félix Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 204-227.

<sup>664</sup> Cf. *Homère à la Renaissance*, introduction, p. 15. Cf. L'adage *Auctor omnium et fons* – « Créateur et source de toute chose », (n° 2823), *De ratione studii*, ASD I-2, p. 122 (... *quam unde potius petas quam ab Homero fabulam omnium parente ?*), *De conscribendis epistulis*, ASD I-2, p. 336-337 (*Homeri non poeseos modo, sed omnium philosophiae parentis*). Cf. Anthony F. D'Elia, *Pagan Virtue in a Christian World. Sigismondo Malatesta and the Italian Renaissance*, Cambridge, Massachusetts, London, England, Harvard University Press, 2016, p. 79.

<sup>665</sup> M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, *Eos*, LXIII, 1975, p. 343-344.

<sup>666</sup> Voir le *De ratione studii*, ASD I-2, p. 138-139 : *Postremo ad philosophiam veniat, et poetarum fabulas apte trahat ad mores, vel tanquam exempla, vt Pyladis et Orestis ad amicitiae commendationem, Tantali fabulam ad auaritia detestationem. In his non mediocriter adiuuabit docentem Eustathius, Homed interpretes. Cf. De copia, lib. II, cap. De exemplo fabuloso* (ASD I-6, p. 237).

<sup>667</sup> Ces commentaires furent imprimés pour la première fois qu'aux cours des années 1542-1550 (M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère », p. 343).

homérique vont servir de modèles à tous les humanistes européens<sup>668</sup>. D'autre part, les *Adages* donneraient un bon exemple de l'exploitation d'Homère pour sa sagesse gnomique<sup>669</sup>, ce qui, comme le remarque Phillip Ford dans son ouvrage intitulé *De Troie à Ithaque*<sup>670</sup>, deviendra à la Renaissance une véritable tendance qui s'accroît davantage dans la seconde moitié du siècle quand paraissent les recueils comme la *Chilias Homericorum locorum* de Jean Hartung<sup>671</sup> et les *Homeri epitheta omnia ex Iliade et Odyssea, una cum interpretatione textus Eustathij in eadem difficiliora*<sup>672</sup> de Nicolas Prou des Carneaux dit Nicolaus Prustus. Notons également l'usage rhétorique. Jessica Wolfe, dans son ouvrage *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, signale qu'il y a une tendance en Italie du XVI<sup>ème</sup> siècle à considérer l'*Iliade* et l'*Odyssee* comme manuels de rhétorique, dans la mesure où ils fournissent de nombreux procédés rhétoriques (ex. exhortation, blâme, prière)<sup>673</sup>. Wolfe rappelle que dans la lettre dédicatoire de la traduction des chants I et IX de l'*Iliade*, adressée au pape Nicolas V, Carlo Marsuppini paraphrase la description d'Homère par Quintilien qualifiant l'aède de « maître de la rhétorique du doux et de l'amer », et que Léonardo Bruni traduit trois discours<sup>674</sup> de la scène de l'ambassade du chant IX de l'*Iliade* (ceux d'Ulysse, d'Achille et de Phénix) et les propose comme modèles de

<sup>668</sup> Voir M. Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, p. 23 : « In this context, Erasmus's readings of Homer establish a pattern of interpretation on which all European humanists would draw, providing a basis for determining the specificity of Homeric exegesis in France ».

<sup>669</sup> Cf. Marc Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, p. 26 : « Insofar himself was devoted to making Homeric allegorical wisdom accessible as proverbial or gnomic knowledge through the diffusion (and fragmentation) of Homeric and Virgilian epic into commonplaces- even when passages were not necessarily received as such – he was shaping the allegorical tradition. Consciously or unconsciously and beyond the dispersive fragmentation of Homer into sayings, Erasmus' s own goal in both the *Adagia* and the *De copia* was to focus on passages from Homer that already had a classical sheen and whose truth Erasmus felt it important for future scholars and their pupils to assimilate. Indeed, by disassembling the Homeric and Virgilian text into a series of proverbs and commonplaces, not only was it possible for the humanist to take liberties with the text, but the fragments themselves, removed from their original context, were freed to take on a life of their own, in both Erasmus and the works of others who consulted Erasmus' work ».

<sup>670</sup> Ph. Ford, *De Troie à Ithaque. Réception des épopées homériques à la Renaissance*, p. 61.

<sup>671</sup> *Chilias Homericorum locorum, qui a diversis, Pindari, Hesiodi, Aristophanis, Aeschlyli, Euripidis, Sophoclis, Theocriti, Dionysii, Arati, Lycophronis, Apollonii, Callimachi, & c ; interpretibus, vel sine autoris nomine, vel mutilati usurpantur : Quorum ignoratio, non modò in enarrando. sed etiam in vertendo multos in errorem induxit : nunc vero ijdem diligenter ex ipso Homero annotati & concinnati, per Ioannem Hartungum in Academia Friburgensi Graecum professorem*, Bâle, Jean Oporin, 1568.

<sup>672</sup> *Homeri epitheta omnia ex Iliade et Odyssea, una cum interpretatione textus Eustathij in eadem difficiliora*, Lyon, Guichard Jullieron, 1594. Nous avons également l'édition de Thomas Soubbron qui date de la même année.

<sup>673</sup> Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, University of Toronto Press, 2015, p. 64.

<sup>674</sup> La traduction est d'ailleurs intitulée *Orationes Homeri*.

trois types de discours : judiciaire, délibératif et épideictique<sup>675</sup>. Selon Wolfe, la forte présence d'Homère dans les *Adages*<sup>676</sup> témoigne de l'influence de cette tendance<sup>677</sup>.

Avant d'étudier plus précisément comment la poésie homérique est exploitée dans les *Adages*, rappelons brièvement qu'Érasme est dès sa jeunesse fasciné par Homère<sup>678</sup>. Comme le rappelle Maria Cytowska<sup>679</sup>, les épopées homériques font partie de ses premières lectures lors de l'apprentissage du grec, suivant ainsi la recommandation de Quintilien<sup>680</sup>. À son retour de son premier séjour en Angleterre en 1500, Érasme a la possibilité à Paris de lire Homère en grec grâce à l'antiquaire Augustine Vincent, son hôte, qui lui prête l'édition florentine de 1488<sup>681</sup>. Malgré les difficultés qu'il rencontre, il prend beaucoup de plaisir à la lecture et, comme Pétrarque, il déclare à son ami dans sa lettre de septembre 1500<sup>682</sup>, être submergé par le charme de la poésie homérique et se sentir rafraîchi et nourri par elle, même là où il a de la peine à saisir le sens<sup>683</sup>. Il est vraisemblable qu'il se soit essayé pour la première fois à ce moment-là à la traduction du prince des poètes. Ses traductions apparaîtront dans ses écrits à partir de 1503<sup>684</sup>. Comme

---

<sup>675</sup> Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 64.

<sup>676</sup> Jessica Wolfe appelle même le recueil une « *Iliade latine* » (*Homer and the question of strife*, « *The Adages as a Latin Iliad* », p. 57).

<sup>677</sup> « Erasmus's decision to include so many Homeric proverbs in his *Adages* that address the legitimacy or effectiveness of contentious speech reflects the influence of fifteenth-century Italian scholarship on Homer. Fifteenth-century Italian readers of Homer view the *Iliad* and *Odyssey* as rhetorical manuals that exhibit a wide spectrum of rhetorical modes ranging from exhortation and blame to the soft and conciliatory modes of supplication and prayer » (J. Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 64).

<sup>678</sup> Voir entre autres Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 64.

<sup>679</sup> M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère », p. 346.

<sup>680</sup> Quint., *Inst. or.*, I, 6, 5 ; X, 1, 85. Les citations de vers homériques (sans traduction) semblent apparaître pour la première fois chez Érasme dans la lettre de 1498/99 ou 1500/1 adressée à son ami Adolphe de Veere alors que celui-ci était encore un jeune garçon (Allen, *Ep.* n° 93). Cf. Maria Cytowska « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère », p. 351, note n°34). Il s'agit des citations des vers suivants : *Il.*, IX, 442, 3 ; *Od.*, I, 301-302 ; III, 300 ; II, 10 et XII, 152. Cette lettre, intitulée *Epistola exhortatoria ad capessendam virtutem ad generosissimum puerum Adolphum, principem Veriensem* est la première pièce des *Lucubrationes*, parues en 1503 à Anvers chez Thierry Martens.

<sup>681</sup> Comme le note M. Cytowska (« Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, p. 348-349), c'est sur cette édition florentine qu'Érasme s'appuiera, considérant celles d'Alde comme trop corrompues, mais il consulte également les traductions de Valla et de Politien, ce dont témoignent les diverses comparaisons et corrections d'erreurs que l'on trouve dans les commentaires d'adages. Il connaît également la traduction de l'*Odyssee* par Volaterranus. Pour la comparaison de la traduction érasmiennne avec celles de ses prédécesseurs italiens, voir M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, p. 348-350.

<sup>682</sup> Allen, *Ep.* 131. Sur l'amitié d'Érasme avec Augustine Vincent voir entre autres Franz Bierlaire, « Augustinus Vincentius Caminadus », *Contemporaries of Erasmus*, vol.1, p. 250-251.

<sup>683</sup> *Ego quidem ita hujus auctoris ardeo amore, ut, cum intelligere nequeam, aspectu tamen recreer ac pascor.* C'est le moment où Érasme décide d'approfondir ses connaissances de grec pour pouvoir mieux avancer dans les études théologiques. Sur cet extrait de la lettre de septembre 1500 voir E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, p. 13 ; N. van der Blom, « Erasmus' Homerocenton », p. 77-79.

<sup>684</sup> Comme le signale Cytowska, les traductions des citations de l'*Iliade* et de l'*Odyssee* qui se trouvent dans les traductions érasmiennes des *Dialogues* de Lucien, publiées en 1506, témoignent déjà d'une parfaite maîtrise du

le rappelle Jessica Wolfe<sup>685</sup>, en 1503 ou en 1504 Érasme entreprend de traduire l'*Odyssée*, mais ce projet n'est pas achevé. Comme Macrobe, Érasme est convaincu que chacun des vers homériques pourrait être utilisé en guise de proverbe. Les citations et allusions à Homère abondent dans toute l'œuvre érasmienne. La fascination qu'exerce ce dernier sur Érasme est témoignée également par le *Homerocenton*, composé à Bruxelles en 1504 en l'honneur de Philippe le Beau<sup>686</sup>. Non seulement Érasme est fasciné par la poésie homérique, mais il la considère comme un outil très utile à plusieurs égards. De manière générale, on distingue trois niveaux dans la lecture érasmienne des auteurs classiques : le premier où il est sensible au charme (*lepos*) de l'écriture, le second où il considère le texte comme instructif et enrichissant du point de vue du vocabulaire et de la rhétorique, et le troisième où il considère l'étude des auteurs antiques comme une propédeutique à l'étude des Saintes Écritures<sup>687</sup>. L'humaniste assigne à Homère une place assez importante dans l'éducation. Du point de vue rhétorique, l'épopée homérique, en tant que source de citations et de comparaisons, est, selon Érasme, nécessaire à la *varietas*<sup>688</sup>. Homère est nommé parmi les poètes utiles à la formation du style<sup>689</sup>. Il fournit notamment des modèles de la *copia* aussi bien que de la *brevitas*<sup>690</sup>.

Du point de vue de la morale, Homère est un des auteurs<sup>691</sup> que l'on doit lire à un enfant dès l'âge tendre, car en écoutant ses récits plaisants l'enfant assimile de sages préceptes<sup>692</sup>. Les poèmes homériques l'habitueront à la lecture allégorique, qui lui sera utile lors de l'étude des Saintes Écritures. Érasme applique à l'épopée homérique la méthode à laquelle on avait recours dans l'étude de la Bible. Il note que si la lecture de la Bible n'a aucun intérêt, à moins que l'on n'aille au-delà du sens littéral, la lecture d'Homère ou de Virgile n'est pas inutile, si l'on se rap-

---

grec, et ce sont ces traductions qu'il utilisera ensuite dans ses *Adages* de 1508 (M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, p. 347).

<sup>685</sup> Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 59.

<sup>686</sup> N. van der Blom, « Erasmus' Homerocenton », p. 77-79.

<sup>687</sup> E. Rummel, *Erasmus as a translator of the classics*, p. 15-16.

<sup>688</sup> Dans son *Ciceronianus*, il recommande la lecture d'Homère comme modèle de la *varietas* (*Nec alio nomine magis commendatur Homerus et Horatius, quam quod rerum ac figurarum admirabili varietate, non sinunt oboriri taedium lectionis*. Voir ASD I-2, p. 703.

<sup>689</sup> *De ratione studii*, ASD I-2, p. 149.

<sup>690</sup> *Homerus, teste Fabio, utraque iuxta re mirabilis est, tum copia, tum brevitate* (*De copia*, lib. 1, ASD I, 6, p. 28). Sur Homère en tant qu'auteur recommandé par Érasme dans l'entraînement en rhétorique voir M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère, p. 352.

<sup>691</sup> Pour la liste d'auteurs recommandés par Érasme voir le *De ratione studii*, ASD I-2, p. 120-124.

<sup>692</sup> *Quid poetarum fabulis amoenius? quae sic oluptatis illecebra blandiuntur puerorum auribus, ut adultis quoque non modo ad linguae cognitionem, verum etiam tum ad iudicandum, tum ad dictionis copiaro non parum adferant vtilitatis. Quid libentius audiat puer quam apologos Aesopicos, qui tamen per risum iocumque tradunt seria praecepta philosophiae, qui fructus est et in caeteris veterum poetarum fabulis. Audit puer sodos Vlyssis arte Circes versos in sues alias que formas animantium. Ridetur narratio, et tamen interim discit puer, quod in morali philosophia praecipuum est, eos qui non gubernantur recta ratione, sed affectuum arbitrio rapiuntur, non homines esse, sed beluas* (*De pueris instituendis*, ASD I-2, p. 66).

pelle que leurs poèmes ne sont d'un bout à l'autre que des allégories<sup>693</sup>. De manière générale, il applique cette méthode à toute la poésie antique, et il reprend l'idée de quatre catégories d'allégorie (historique, théologique, physique et morale)<sup>694</sup>. La lecture allégorique des récits mythologiques rencontrés chez les poètes (*poetarum fabulas*) constitue le dernier niveau de lecture lors de l'étude d'une œuvre antique<sup>695</sup>. Pour revenir à Homère, Érasme le considère donc, à la manière de ses contemporains, comme un maître de rhétorique et de morale<sup>696</sup>.

Aussi, il nous a semblé intéressant de voir comment les figures homériques<sup>697</sup> apparaissent exactement dans les *Adages*, ouvrage destiné avant tout à la jeunesse. D'après ce que nous lisons dans les passages du *Manuel du soldat chrétien*, du chapitre « De l'exemple fabuleux »<sup>698</sup> de *La double abondance des mots et des choses* et de *La méthode pour étudier* indiqués ci-dessus au sujet de la manière dont on devrait lire les *fabulae* lues chez Homère et les poètes en général, mais aussi dans le chapitre « Comment varier le superlatif »<sup>699</sup> de *La double abondance des mots et des choses* et dans le chapitre « Des personnages fabuleux »<sup>700</sup> des *Prolégomènes des Adages*<sup>701</sup>, où chacune des figures fabuleuses est proposée comme un exemple d'un vice ou d'une vertu, et

<sup>693</sup> *Sed uti divina scriptura non multum habet fructus, si in littera persistas haereasque, ita non parum utilis est Homericæ Vergilianæque poesis, si memineras eam totam esse allegoricam. Id quod nemo negabit, qui modo veterum eruditionem vel summis labiis degustarit (Enchiridion militis christiani, éd. Hajo Holborn, *Ausgewählte Werke*, C.H. Beck, 1964, p. 31-32).* Sur ce passage comme une déclaration caractéristique concernant la lecture érasmienne d'Homère voir M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère », p. 346.

<sup>694</sup> ... *deinde quid sibi voluerint interpretabimur. Veluti si quis persuadere velit non esse sectandum id a quo natura quis abhorreat, dicet hoc veteres illos ac sapientes scriptores et perpexisse prudenter et aptissimo figmento significasse, prodita Gigantum fabula, quorum temerarii conatus infeliciter cesserint... Quamquam autem non ubique perinde obvia est allegoriae ratio, tamen illud extra controversiam est apud antiquitatis peritos, in omnibus veterum poetarum figmentis subesse allegoriam : vel historicam, velut in pugna Herculis cum Acheloo bicorni ; vel theologicam, ut in Proteo se vertente in omnes formas, aut Pallade e Iovis cerebro nata ; vel physicam, ut in fabula Phaetontis ; vel moralem, velut in his quos Circe poculo et virga sua verterat in bruta animalia ; nonnumquam unum atque alterum allegoriae genus permixtum. In quibusdam haud magni negotii est allegoriae sensum deprehendere (De copia, cap. De exemplo fabuloso, lib. II, ASD I-1, 6, p. 235-236).*

<sup>695</sup> *Postremo loco ad philosophiam veniat, et poetarum fabulas ad mores trahat, vel tanquam exempla vel per allegorias, vt Pyladis et Orestis ad amicitiae commendationem, Tantali fabulam ad auaritiae detestationem (ASD I-2, p. 150).*

<sup>696</sup> M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère », *Eos*, LXIII, 1975, p. 352 et « Homer bei Erasmus », *Philologus*, 1974, 1, p. 145-157. Cf. M. Cytowska, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère », *Eos*, LXIII, 1975, p. 346 : « Érasme vit, lui aussi, en Homère une source de citations et de comparaisons nécessaires à l'ornement du style et, appliquant lui aussi l'interprétation allégorique, il voyait dans les deux épopées une lecture moralisatrice et instructive ». Cytowska insiste surtout sur l'influence de Politien, notant que c'est avec les yeux de cet humaniste italien qu'Érasme voyait Homère et que c'est grâce à lui peut-être qu'il découvrit le commentateur Eustathe (*ibid.*).

<sup>697</sup> Notons toutefois que pour Érasme ces figures ne sont pas exclusivement homériques, Homère n'étant pas la première source malgré son importance.

<sup>698</sup> *De exemplo fabuloso.*

<sup>699</sup> *Quibus modis superlativum variamus.*

<sup>700</sup> *A personis fabulosis.*

<sup>701</sup> Voir *De copia*, lib. I, cap. 46, ASD, I-6, p. 104-106 et *Prolegomena cap. XIII (De figuris proverbialibus)*, ASD II-1, p. 78-80. Voir ci-dessus p. 320.

sert à construire une hyperbole, nous pourrions penser que les figures que l'on trouve chez Homère doivent être présentées dans ce recueil de proverbes comme des *exempla* ou des *monita*<sup>702</sup>. Nous avons déjà eu l'occasion de noter que même si les *Adages* ne s'adressent à aucun prince en particulier, le recueil s'adresse à l'élite et dans le second chapitre de notre étude nous avons vu que certains commentaires-essais contiennent de nombreux conseils et avertissements à l'intention des princes. Nous avons voulu voir de près comment sont présentés Achille, Ulysse et Agamemnon, trois princes qui ont une grande responsabilité dans les poèmes d'Homère, correspond au système érasmien de l'éducation princière, et plus généralement aux convictions politiques et culturelles de l'humaniste.

---

<sup>702</sup> Cf. M. Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, p. 27 : « In his *De copia*, however, Erasmus condenses Homeric wisdom even further to certain commonplaces that would become standard for French humanists ».

### 3.1. ACHILLE : UN HEROS DECHU

Certes, Achille est loin d'être omniprésent dans les *Adages* : il n'est mentionné que cinquante-six fois dans l'ensemble du volumineux recueil contenant plus de quatre mille formules. Mais nous ne pouvons pas dire pour autant qu'il n'a pas d'importance aux yeux d'Érasme. Il apparaît dans les commentaires d'adages particulièrement importants pour l'humaniste, tels *Aut regem aut fatuum nasci oportere*<sup>703</sup> et *Festina lente*<sup>704</sup>, adages dont les commentaires contiennent, comme nous l'avons vu ci-dessus, des éléments de l'*Institution du prince chrétien*. Il figure dans une scène récurrente à valeur philosophique<sup>705</sup>. Enfin, il est intéressant de voir comment ce personnage qui est le héros guerrier par excellence est perçu par un humaniste pacifiste comme Érasme. Dans un premier temps, nous nous attacherons au portrait d'Achille qui se dégage des adages et des commentaires. Dans un second temps, nous réfléchirons aux éléments qui montrent plus ou moins directement l'attitude de l'humaniste envers le héros. Enfin, nous verrons comment cette attitude s'inscrit dans la pensée érasmiennne.

Dans un recueil parémiographique le portrait d'un tel personnage dépend, bien entendu, en grande partie des sources utilisées et des contextes dans lesquels se situe l'adage étudié, et la citation qui lui est associée où l'on rencontre ce personnage. Une petite mise au point s'impose donc concernant le choix d'auteurs et d'ouvrages, ainsi que les contextes dans lesquels s'inscrivent les adages et les citations liés à Achille. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'Éacide apparaît cinquante-six fois au total, cinquante-trois fois dans les commentaires et trois fois dans la formule elle-même. Celles-ci sont : *Jecit Achilles duas tesseras et quatuor*<sup>706</sup>, *Aeacidinae minae*<sup>707</sup> et *Non filius Achillis*<sup>708</sup>. De ces cas nous n'avons retenu que ceux (vingt-trois adages) qui présentent un certain intérêt pour notre étude et éliminé ceux où le héros est simplement mentionné sans que son caractère apparaisse nettement, comme par exemple l'adage *Non filius Achillis*<sup>709</sup>. En ce qui concerne les sources des adages que nous avons sélectionnés pour notre enquête, Homère domine avec dix-sept références à l'*Iliade*. Dans sept cas l'adage est directement issu du poème d'Homère. De ces adages quatre<sup>710</sup> appartiennent à la séquence homérique. Dans d'autres cas Homère est une des sources dont la citation est d'une manière ou d'une autre liée à l'adage. Par-

---

<sup>703</sup> Adage n° 201, p. 46.

<sup>704</sup> Adage n° 1001, p. 99.

<sup>705</sup> Pour cette scène voir ci-dessous (3.1.3).

<sup>706</sup> Voir l'adage n° 1746.

<sup>707</sup> Voir l'adage n° 3991.

<sup>708</sup> « Tu n'es pas le fils d'Achille » (l'adage n° 3346, ASD II-7, p. 207).

<sup>709</sup> C'est un adage qui se dit de l'imitation servile d'un flatteur. Il ne s'agit pas de l'Éacide. Achille est ici simplement un nom.

<sup>710</sup> Voir les adages n° 2744, n°2746, n°2801 et n°2847.

fois, Érasme se réfère à Homère en s'appuyant sur d'autres auteurs<sup>711</sup>. Les références à l'*Iliade* viennent notamment des chants I et IX<sup>712</sup>. Le fait que l'humaniste ait le plus souvent recours aux chants où il s'agit du conflit d'Achille avec Agamemnon (I) et de l'ambassade envoyée par Agamemnon pour regagner le cœur d'Achille (IX), témoigne de l'intérêt particulier que l'on avait à l'époque pour le conflit et la discorde dans la poésie homérique et de la tendance à lire l'*Iliade* comme un manuel de rhétorique, dont parle Jessica Wolfe dans son ouvrage *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*<sup>713</sup>. Certes, le plus souvent Érasme s'appuie sur Homère quand il parle d'Achille, mais l'aède ne constitue pas pour autant la source exclusive<sup>714</sup>. Dans trois cas<sup>715</sup> la source n'est pas indiquée du tout. Les contextes où apparaît le héros sont le plus souvent ceux de la querelle avec Agamemnon et de la fureur d'Achille suite à cette querelle, de l'ambassade envoyée par Agamemnon pour regagner les faveurs d'Achille, et de la victoire de ce dernier sur Hector<sup>716</sup>. Dans six<sup>717</sup> cas nous n'avons pas d'indication de contexte précis.

<sup>711</sup> Voir les adages n° 198, n°1138, n°2964, n° 2995 et n°3991. Pour le premier de ces cinq, *Piscis repositus*, Érasme s'appuie sur Plutarque. Dans le cas du second, *Deum sequere*, l'auteur intermédiaire est également Plutarque. Mais cette fois, celui-ci ne cite pas Homère, mais Ménandre qui devrait, selon Érasme, faire allusion à Homère. Dans le cas de l'adage *Verisimiliter mentiens*, l'auteur intermédiaire est Platon. En ce qui concerne l'adage *Fortis in alium fortiozem incidit*, l'humaniste le trouve chez Zénodote et Suidas, mais suppose qu'il vient d'Homère. Enfin, l'adage *Aeacidinae minae* est une expression tirée de la *Comédie des ânes* de Plaute qui renvoie au début de l'*Iliade*.

<sup>712</sup> Nous rencontrons également les chants XVI, XVIII, XX, XXII et XXIV.

<sup>713</sup> Sur l'intérêt pour le thème du conflit et de la discorde voir notamment p. 57sq. Pour l'*Iliade* en tant que manuel de rhétorique voir notamment p. 64. Pour l'intérêt pour le thème du conflit voir ci-dessous (3.1.3).

<sup>714</sup> Voir les adages n° 1177 emprunté à l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide, n° 1721 à Platon le Comique cité chez Plutarque et n° 1746 à Euripide cité par Suidas et au scholiaste des *Grenouilles* d'Aristophane. Voir aussi l'adage n° 641, où l'humaniste s'appuie sur Aulu-Gelle quand il dit que l'on appelait Achille les chefs dotés d'un courage insigne.

<sup>715</sup> Voir les adages n° 641, 1461 et 3669.

<sup>716</sup> Pour la confrontation avec Agamemnon et la fureur d'Achille voir les adages n° 68, 1001, 1138, 1697, 2585 et 3991, pour l'ambassade d'Agamemnon voir les adages n° 1450, 2012, 2585, 2744, 2746 et n° 2964, et pour la victoire d'Achille sur Hector voir les adages n° 1018, 2847 et 2995. Les autres contextes rencontrés sont : l'arrivée de Priam pour obtenir le cadavre d'Hector (n° 198), les regrets d'Achille quand il vient d'apprendre la mort de Patrocle (n° 631), la compétition avec un char à Aulis (n° 1177), l'éducation d'Achille par le centaure Chiron (n°1721) et les prières d'Achille au moment où Patrocle s'apprête à combattre avec les armes empruntées (n° 2801).

<sup>717</sup> Il s'agit des adages n° 641, 1461, 3669, 1746, 2012 et 2964. Dans les quatre premiers cas Achille est considéré comme un symbole. Dans les commentaires des adages *Alter Hercules* (n° 641) et *Roscius* (n° 3669) on appelle Achille un argument incontestable. Dans le commentaire de l'adage *Primum Aegina optimos pueros alit* n° 1461) il est l'un des héros qui ont fait la gloire d'Égine. Enfin, dans l'adage *Jecit Achilles duas tesseras et quatuor* (n° 1746) Achille est le symbole d'une victoire assurée par la fortune. Toutefois, on ne peut pas dire que dans tous les cas où l'Éacide est présenté comme un symbole nous n'avons pas d'indication de source ou de contexte. Dans l'adage *Alter Hercules*, mentionné ci-dessus, Érasme se réfère à Aulu-Gelle pour dire qu'Achille était le surnom des chefs qui se distinguaient par leur courage, et dans le commentaire de l'adage *Aeacidinae minae* (n° 3991), où il s'agit de la fureur exemplaire d'Achille, l'humaniste juge utile d'indiquer que l'expression trouvée chez Plaute est inspirée de la fatale colère du héros sur laquelle s'ouvre l'*Iliade*. Toutefois, pour la der-



### 3.1.1. Un héros excessif

Après avoir brièvement parcouru les sources des adages et des parties de commentaires qui concernent Achille, ainsi que les contextes dans lesquels le héros apparaît, voyons comment ce dernier y est présenté. Une partie des adages et des commentaires donnent une image positive du grand héros homérique lui prêtant les qualités qui lui sont traditionnellement attachées : désir de gloire, rapidité, courage et force extrême lui assurant la victoire<sup>718</sup>. Dans le commentaire de l'adage *Prior occupat* – « C'est le premier qui a la priorité » (n° 2847) on le voit aspirant à la gloire<sup>719</sup>. Dans le commentaire de l'adage *Primum Aegina optimos pueros alit* – « Autrefois, Égine a nourri les meilleurs des enfants » (n° 1461), Achille est l'un de ces *optimi pueri* auxquels l'Égine doit son ancienne renommée<sup>720</sup>. L'expression *Lydius currus* – « Un char lydien » (n° 1177) se rapporte aux épithètes et aux formules qu'applique systématiquement Homère à Achille<sup>721</sup>, puisque l'on y voit Achille rivalisant avec un char et dépassant celui-ci<sup>722</sup>. À la fin du commentaire de l'expression *Alter Hercules* – « Un second Hercule » (n° 641), Achille est le surnom des chefs qui se distinguent par leur courage<sup>723</sup>. L'adage *Fortis in alium fortiozem incidit* – « Un costaud devient la proie de quelqu'un de plus costaud que lui » (n° 2975) Achille est celui qui s'avère plus fort qu'Hector, lui-même excellent guerrier<sup>724</sup>. Dans l'adage *Jecit Achilles duas tesseras et quatuor* – « Achille a fait deux et quatre < aux dés > » (n° 1746) le héros est le symbole de la victoire<sup>725</sup>. Qui plus est, selon les commentaires des adages *Alter Hercules* (n° 641) et *Roscius* (n° 3669), on nomme Achille également un argument irréfutable et incontestable (n° 641)<sup>726</sup> ou un homme invincible en discussion (n° 3669)<sup>727</sup>. Et la dernière remarque du commen-

---

nière remarque du même commentaire, il ne précise ni la source ni le contexte. Dans les cas des adages n°2012 et 2964 le contexte n'est pas précisé, car il l'est ailleurs. Voir l'adage n° 2931 (ASD II-6, p. 561-562).

<sup>718</sup> Pour l'image que l'on avait d'Achille dans l'Antiquité voir entre autres *Mythes. Mythologie. Histoire et dictionnaire* par Félix Guirand et Joël Schmidt, Larousse, 1996, p. 591 et Susanne Gödde, « Achilles », DNP, *Supplemente 5, Mythenrezeption, Die antike Mythologie in Literatur, Musik und Kunst von den Anfängen bis zur Gegenwart*, éd. Maria Moog-Grünwald, Weimar, Stuttgart, J.B. Metzler, 2008, p. 1-14.

<sup>719</sup> *Dictum de Achille, qui reliquis Achivis innuit, ne quis jaculum mitteret in Hectorem, quo sibi gloriam totam servaret.*

<sup>720</sup> *Exortum adagium ob Achillem, Patroclum, Ajacem, Neoptolemum, quod hi virtute praececellerint, cum essent Aeginetae.*

<sup>721</sup> λαιψηρός (« rapide », « agile »), πόδας ὠκύς, πόδας ταχύς, ποδώκης, ποδάρκης (« aux pieds rapides »).

<sup>722</sup> *Achilles apud Euripidem in Iphigenia Aulidensi pedestri cursu certat cum quadriga et vincit.*

<sup>723</sup> *Sic et Achilles appellabantur insigni fortitudine duces.*

<sup>724</sup> *Sententia potest videri ducta ex Iliados χ ubi Hector incidit in Achillem* : Πρόσθε μὲν ἐσθλὸς ἔφηνγε, δίωκε δὲ μιν μέγ' ἄμεινων, *id est* / *Fugit qui prius acer erat, cui jam acrior instat.*

<sup>725</sup> *...conjectare licet dictum fuisse de iis, qui in omni re vincerent... apparet in faustis acclamationibus hujus esse usum proverbii.*

<sup>726</sup> *Denique rationem aut argumentum Achilleum vocant, quod sit insuperabile et insolubile.*

taire de l'adage *Aecidinae minae* (n° 3991) dit que l'on appelle « achilléen » tout ce qui est « vaincu et invincible »<sup>728</sup>.

Outre ces qualités, nous en avons d'autres qui sont moins étroitement liées à la personnalité héroïque d'Achille. Les paroles prononcées dans le chant IX de l'*Illiade*, au moment du renvoi de l'ambassade d'Agamemnon, paroles condensées en l'adage-précepte érasmien *Non statim discernendum* – « Il ne faut pas prendre des décisions sur-le-champ » (n° 2746), présentent Achille comme un homme prudent et sage qui préfère réfléchir avant d'agir<sup>729</sup>. Dans certains commentaires l'Éacide apparaît comme sincère, honnête, loyal et soucieux de ses amis. À la fin des commentaires des expressions *Duplices viros* – « Hommes doubles » (n° 2012) et *Verisimiliter mentiens* – « Mentant avec aplomb » (n° 2964), la sincérité d'Achille s'oppose à la fourberie d'Ulysse<sup>730</sup>. Dans le commentaire de l'adage n° 2012 on lit les mots d'Achille adressés à Ulysse dans le chant IX<sup>731</sup> :

Χρὴ μὲν δὴ τὸν μῦθον ἀπηλεγέως ἀποειπεῖν  
Ὡσπερ δὴ φρονέω τε καὶ ὡς τετελέσθαι οἴω.  
Ἐχθρὸς γάρ μοι κεῖνος ὁμῶς Αἶδαο πύλησιν,  
Ὅς γ' ἕτερον μὲν κεύθη ἐνὶ φρεσίν, ἄλλο δὲ εἶπη,

« Il convient de dire franchement ce que l'on pense.  
Et les portes de l'Hadès me font autant horreur  
Que l'homme qui dissimule une idée en son cœur  
Et en fait entendre une autre ».

---

<sup>727</sup> *Eodem igitur tropo quo vehementer in consiliis callidum Daedalum vocamus, in laboribus patientem Herculem, in disputando invictum Achillem, in iudicando Aristarchum, patronum in causis agendis egregie dextrum Roscium licebit appellare.*

<sup>728</sup> *Quicquid etiam invictum et insuperabile volumus intelligi Achilleum dicimus.*

<sup>729</sup> *Qui significabit interponendam moram, priusquam decernatur, et rem in posterum diem rejiciendam, accommodabit illud ex eodem libro, quod Phoenici cum legatis ad reconciliandam gratiam misso ab Agamemnone respondit Achilles... Hinc apparet sumptum celebre Graecis proverbium Ἐν νυκτὶ βουλή, id est In nocte consilium. Cette prudence s'oppose à l'impétuosité qui est d'habitude prêtée à Achille, impétuosité si dangereuse aux yeux d'Érasme. Sur ce sujet voir ci-dessous.*

<sup>730</sup> *Notatur et apud Platonem, quod Homerus Ulysssem induxerit mendacem, Achillem contra veracem.*

<sup>731</sup> Pour ces paroles d'Achille voir aussi l'adage *Abhorrentis ac detestantis* – « Pour ceux qui repoussent et détestent quelque chose » (n° 2931). Cf. la traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 426) : « Repousser et détester ».

Les paroles Οὐ γὰρ πωποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ μὲν ἵππους (« Jamais en effet ils ne m'ont enlevé mes chevaux ni mes bœufs »), dont la traduction latine, *Numquam enim meos boves abegerunt nec equos*, est érigée en adage (n° 1697), présentent Achille comme un homme honnête et juste. En effet, par ces paroles, qu'il prononce lorsqu'il est en querelle avec Agamemnon, l'Éacide souligne qu'il n'a pas de raison pour combattre les Troyens, car ils ne lui ont fait aucun mal. Le commentaire de l'expression *Dictum ac fatum* – « Aussitôt dit, aussitôt fait » (n° 2585) nous apprend que Phénix a enseigné à Achille de tenir sa parole<sup>732</sup>. Dans le commentaire de l'adage *Alia dantur, alia negantur* – « Certaines choses nous sont accordées, d'autres nous sont refusées » (n° 2801) nous voyons Achille soucieux du destin de son ami. Au moment où Patrocle lui emprunte les armes, il prie Zeus que son compagnon se batte glorieusement et qu'il revienne en vie<sup>733</sup>. Dans les commentaires de la célèbre formule *Festina lente* et de l'adage-précepte *Deum sequere* (n°1138), qui est la traduction du grec Ἔπου θεῶ (« Suis le dieu ») attribué aux Sept Sages, le grand héros fait preuve de piété, obéissant à Athéna, intervenue pour l'empêcher de tuer Agamemnon<sup>734</sup>.

Outre les qualités plus ou moins attendues, nous rencontrons des défauts. Achille est certes rapide, mais il l'est à l'excès, ce qui le rend impulsif. Lorsqu'il commente la formule *Festina lente*, l'Achille d'Homère est l'exemple d'un des deux défauts à éviter : la trop grande hâte, l'impétuosité<sup>735</sup>. La modération que prône cet adage fait défaut chez Achille. À cause de son fol emportement, il figure dans la liste des rois insensés, proposée pour illustrer l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*<sup>736</sup>. Et non seulement il est impulsif, mais il s'enflamme à l'excès, au point que sa fureur donne lieu à un adage *Aeacidinae minae* « Les menaces de l'Éacide » (n° 3991) que l'humaniste relève dans la *Comédie des ânes* de Plaute<sup>737</sup>. La force achilléenne tourne à la cruauté et à la violence. Dans le commentaire de l'adage *Pedibus trahere* – « Tirer par les pieds » (n° 1018) on trouve le passage du chant XXII de l'*Iliade*<sup>738</sup>, où l'on voit le héros victo-

<sup>732</sup> *Ita Phoenix docuerat Achillem juxta Homerum* : Μύθων τε ῥητῆρ ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων.

<sup>733</sup> *Dictus est autem de Achille, qui in votis, quae facit pro Patroclo suis armis inituro praelium, duo quaedam rogatur, alterum ut cum laude pugnaret, alterum ut peracta pugna referret arma, incolumis et ipse.*

<sup>734</sup> Cf. l'adage *Capillis trahere* – « Tirer par les cheveux » (n° 3884) : *Opinor allusum ad Palladem Homericam, quae Achillem capillis revocavit a pugna.* Sur Achille obéissant à Pallas voir ci-dessous (3.1.3).

<sup>735</sup> *rursum Achilli parum moderatos impetus, hoc est τὸ σπεύδειν, attribuit.*

<sup>736</sup> *Tum autem quam inepte stomachatur Achilles orbatu suis amoribus* (adage n° 201, p. 46).

<sup>737</sup> *probabilius est poetam sentire de Achille, Aeaci nepote, quem Homerus ubique facit stomachabundum ac minabundum, velut in primo statim Iliados libro, ubi sic incandescit in Agamemnonem ut manum admoveat capulo, a conviciis ad pugnas venturus, nisi Pallas eum capillis revocasset. Quin et ipsumopus ab Achillis ira habet exordium*: Μῆνιν ἄειδε θεά.

<sup>738</sup> Hom., *Il.*, XXII, 396-398.

rieux traiter cruellement le cadavre d'Hector<sup>739</sup>. Le commentaire de l'expression *Chironium vulnus* – « Une blessure chironienne » (n°1721), nous rappelle que Chiron est considéré comme le maître d'Achille, et explique par là le reproche que Platon le Comique adresse à Damon, d'avoir formé Périclès à la tyrannie<sup>740</sup>. Plus loin, il est précisé que si Platon appelle le maître de musique de Périclès Chiron, c'est parce que ce dernier, en enseignant au futur héros l'art de jouer de la lyre, lui transmet aussi et surtout la violence des centaures<sup>741</sup>. Le zèle de la gloire apparaît comme un appétit excessif de la gloire. En effet, on lit dans le commentaire de l'adage *prior occupat*, qu'Achille défend aux autres Achéens d'attaquer Hector, afin de garder toute la gloire pour lui-même<sup>742</sup>. Quant à l'engagement à tenir sa parole, il tourne à l'opiniâtreté. En effet, sous l'adage-titre *Inexorabilis* – « Inflexible » (n° 2744) on lit les mots que Diomède dit à propos d'Achille, qui vient de renvoyer l'ambassade d'Agamemnon : Ἀλλ' ἦτοι κείνον μὲν ἐάσομεν ἢ κεν ἦσιν/ Ἦ κε μὲν, *id est/ Quin magis ipsius hunc animo ingenioque sinamus, /Sive venire velit sive hic remanere*. Et il est suggéré que ces vers soient appliqués « à un homme difficile à fléchir et opiniâtre, qu'il faut abandonner à son penchant naturel »<sup>743</sup>. Malgré sa soif de gloire, Achille est capable, à cause de la querelle qu'il a eu avec Agamemnon, de refuser d'aider les autres Achéens. Cependant, lorsque son inactivité lui fait perdre son cher compagnon Patrocle, il regrette son comportement et dit de lui-même qu'il est un fardeau de la terre (ἄχθος ἀρούρης). Cette expression est traduite par *Telluris onus* (n° 631) et érigée en adage qui se dit « d'un homme complètement inutile » (*De homine vehementer inutili*).

L'image que le lecteur des *Adages* retient d'Achille est donc plutôt négative. Il a certes deux vertus cardinales : la vaillance (*fortitudo*) et le sens de la justice (*justitia*), mais la vaillance est chez le héros liée à la l'avidité de la gloire, à la violence et à la cruauté, et il défend la juste cause avec trop d'impétuosité et de fureur. En d'autres termes, c'est un homme passionné, excessif. Il manque donc de *temperantia* et de *prudencia*, deux vertus extrêmement importantes à la Renaissance<sup>744</sup>.

<sup>739</sup> Ἀμφοτέρων μετόπισθε ποδῶν τέτηνηε τένοντε/ Ἐς σφυρὸν ἐκ πτέρνης, βοέους δ' ἐξήπτεν ἰμάντας, / Ἐκ δίφροιο δ' ἔδησε κάρη δ' ἔλκεσθαι ἔασεν.

<sup>740</sup> *Ab hoc Chirone Centauro fertur educates Achilles. Unde Plato comicus Damonem, qui sub obtentu tradendae musices putabatur Periclem instituisse ad tyrannidem, taxat his versibus* : Πρῶτον μὲν οὖν μοι λέξον, ἀντιβολῶ σὺ γάρ, / Ὡς φασιν, ὁ Χείρων ἐξέθρεψας Περικλέα, *id est/ Primum quidem illud obsecro dicas mihi* : / Tu quippe Chiron educasse diceris Periclem.

<sup>741</sup> *Per tropum siquidem appellat Damonem Chironem, quod id fuerit Pericli, quod Chiron fuit Achilli, quem docuit quidem fidibus canere, sed ad Centauricam ferociam eduxit.*

<sup>742</sup> *qui reliquis Achivis innuit, ne quis jaculum mitteret in Hectorem, quo sibi gloriam totam servaret.*

<sup>743</sup> *In exoratu difficilem ac prae fractum suoque relinquendum ingenio.*

<sup>744</sup> Voir Pierre Caye, « La question de la prudence à la Renaissance », p. 259- 277.

### 3.1.2. Figure antipathique et exemple dangereux

Si Achille apparaît comme une figure antipathique, c'est sans doute à cause de ce manque de *temperantia* et de *prudencia*, qui fait que ses qualités mêmes deviennent des défauts. À cela s'ajoutent les remarques et appréciations personnelles de l'humaniste. En effet, il faut dire que si Érasme s'arrête sur ce personnage, c'est pour le critiquer, à moins que l'explication du sens de l'expression elle-même ne l'amène d'une manière ou d'une autre à relever chez le héros un trait positif, comme par exemple dans le cas de l'adage *Non statim discernendum* ou *Deum sequere*, que nous avons vus plus haut. Dans le commentaire de l'adage *Festina lente*, Achille est proposé comme exemple d'un prince ayant un des défauts à éviter. Dans celui d'*Aut regem aut fatuum nasci oportere*, il y a recours en tant qu'à un prince ayant donné lieu à l'adage. Il y attire l'attention également sur le comportement puéril du héros, qui n'hésite pas à pleurer auprès de sa mère<sup>745</sup>. Il faut noter que dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, Érasme s'oppose d'une certaine manière à Homère, s'étonnant que l'aède ait présenté Achille comme le seul exemple parfait d'un prince accompli<sup>746</sup>. Toutefois, si dans l'épopée homérique Achille est considéré comme hors-pair (ἄριστος, ἀριστεύς, ὑπέρτερος, φέριστος, φέρτατος, φέρτερος), il s'agit plus de la bravoure au combat que de sa capacité de gouverner ; le héros est valorisé avant tout en tant que guerrier. En expliquant le sens de l'adage *Piscis repositus* – « Un poisson de réserve » (n° 198), l'humaniste déconseille d'imiter l'Éacide qui choque tour à tour l'ambassade d'Agamemnon et les hérauts de Priam en les accueillant dans un camp dénué de vivres<sup>747</sup>. Sur ce point, Érasme semble s'appuyer sur Plutarque, qui insiste sur le fait qu'Achille est obligé de cuisiner lorsqu'il reçoit les ambassadeurs, puisqu'il n'a rien mis de côté. En effet, chez Homère, dans aucun de ces épisodes, les hôtes ne sont choqués de l'accueil du héros<sup>748</sup>. Enfin, il est à noter que les vices d'Achille, notamment le fol emportement<sup>749</sup> et la cruauté, sont ceux qui sont particulièrement blâmés dans les commentaires-essais que nous avons étudiés dans le second chapitre de notre étude. Ce sont les vices qui font d'un prince un tyran. Dans le commentaire de l'adage *Chironium vulnus*, en citant Platon le Comique, qui compare Damon à Chiron, il

---

<sup>745</sup> Érasme ne tient pas compte ici du fait que dans l'épopée homérique les larmes n'enlèvent rien à la dignité du héros. Sur la figure du héros en larmes voir Hélène Monsacré, *Les larmes d'Achille. Le héros, la femme et la souffrance dans la poésie d'Homère*, préface de P. Vidal-Naquet, Paris, Albin Michel, 1984, p. 193.

<sup>746</sup> *At hunc unum nobis poeta velut absolutum egregii principis exemplar proposuit.*

<sup>747</sup> *Et prudentis est e cibis semper aliquid habere sepositum, quo subitum excipiat hospitem, nec Achillem Homericum imitari, ad quem cum accedunt oratores aut Priamus domum inanem ac famelicam offendunt.*

<sup>748</sup> Voir l'adage n° 198, annotation n° 1.

<sup>749</sup> Achille comme symbole de passion et d'ardeur apparaît également dans *La double abondance des mots et des choses*, où (*De copia*, lib. I, cap. XLVI, *Quibus modis superlativum variamus*), nous rencontrons la formule superlative *Achille animosior* (« Plus passionné qu'Achille »). Voir ASD I-6, p. 104.

suggère qu’Achille est une sorte de tyran<sup>750</sup>. À cause de ces défauts Achille est un exemple dangereux pour un prince, même si cela n’est pas directement dit<sup>751</sup>. En revanche, dans l’*Institution du prince*, Érasme range ce grand héros homérique parmi ceux qu’il appelle « furieuses canailles » (*furiosos latrones*)<sup>752</sup>. Il y avertit le prince qu’il ne devrait pas se laisser impressionner par la renommée des personnalités comme Achille, Xerxès, Cyrus, Darius, Jules César, qu’il croquera lors de la lecture des historiens<sup>753</sup>. Il n’était pas rare en effet à cette époque que les princes lisent ou se fassent lire les historiens antiques. Or, ces lectures engendraient une imitation des personnages légendaires ou historiques qu’ils y rencontraient<sup>754</sup>. Et cette imitation ne se réduisait sans doute pas au style vestimentaire, aux coiffures, aux prénoms et aux cérémonies.

### 3.1.3. Le pacifisme érasmien contre l’exaltation guerrière, le conflit intérieur et le tyrannicide

Achille, avec ses excès, sert donc d’une certaine manière d’illustration pour stigmatiser certaines caractéristiques d’un mauvais prince. Mais cette figure permet aussi d’attaquer certaines valeurs qui s’opposent au pacifisme érasmien. Toutefois, comme nous le verrons, ces attaques ne sont pas directes et restent très subtiles.

D’une part, nous avons une certaine dévalorisation des vertus guerrières. Nous avons déjà vu plus haut comment les principales qualités héroïques d’Achille paraissaient sous un mauvais jour. Il est à noter que nous avons quelque chose de semblable dans le cas de son rival Hector, le

<sup>750</sup> *Ab hoc Chirone Centauro fertur educates Achilles. Unde Plato comicus Damonem, qui sub obtentu tradendae musices putabatur Periclem instituisse ad tyrannidem... Per tropum siquidem appellat Damonem Chironem, quod id fuerit Pericli, quod Chiron fuit Achilli, quem docuit quidem fidibus canere, sed ad Centauricam ferociam eduxit.*

<sup>751</sup> C’est un portrait relativement peu flatteur qu’Érasme tire de l’épopée homérique également dans *La double abondance des mots et des choses* (lib. II, cap. personae descriptio) : *Quod si personam tractamus ab alio occupatam, ab iis qui priores finxerint aut descripserint decorum petendum est: veluti si tractes Achillem, 'acrem', 'inexorabilem', 'simplicem', 'infensum regibus', 'infensum mendacibus', 'pedibus velocem' inducas oportet. Nam huiusmodi primus finxit Homerus* (ASD I-6, p 210).

<sup>752</sup> Cf. Sen., *Benef.*, II, 18, 6 : *...eodem loco latronem pone, piratam, regem animum latronis ac piratae habentem.* Voir l’ASD IV-1, p. 181. Cf. l’adage n°201, texte f. Sur ce sujet voir P. Mesnard, *L’essor de la philosophie politique*, p. 98. Une telle vision de la figure d’Achille est loin d’être un lieu commun à la Renaissance. Pour Machiavel (*Macchiav.*, *il Princ.*, cap., XVIII), Achille est au contraire un des princes modèles, puisqu’il a appris par Chiron d’agir selon les circonstances et en bête et en homme. Voir Susanne Götter, « Achilleus », p. 6.

<sup>753</sup> *Herodotus, Xenophon vterque gentilis fuit et plaerumque pessimum proponunt principis exemplar, etiam si in hoc ipsum scripserunt historiam, vt aut delectarent narratione aut egregii ducis imaginem effingerent. Salustius, Liuius multa quidem praeclare, addo erudite omnia, sed non omnia probant quae narrant et quaedam probant haud quaquam probanda principi Christiano. Cum Achillem audis, cum Xersem Cyrum Darium Iulium, ne quid te rapiat magni nominis praestigium. Magnos ac furiosos latrones audis. Sic enim illos aliquoties vocat Seneca* (ASD IV-1, p. 180). En tant que mauvais exemple, nommé parmi Alexandre le Grand, Xerxès et les héros des romans de chevalerie, Achille apparaît également dans la préface à l’édition de Quinte-Curce (Strasbourg, Matthias Schürer, 1518), adressée au duc Ernest de Bavière. Voir J. Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 82.

<sup>754</sup> Thomas F. Arnold, *Atlas des guerres de la Renaissance*, chap. III, « Nouveaux Césars », p. 103-105.

personnage sans doute le plus sympathique de l'épopée homérique. Certes, c'est le *Columen familiae* (« Soutien de famille »)<sup>755</sup>, mais il est trop confiant en ses forces et il finit par être vaincu<sup>756</sup>, s'il a le courage et maîtrise l'art de la guerre, il manque d'esprit, comme le lui rappelle Polydamas<sup>757</sup>. Du reste, s'il est vaillant et excellent guerrier, certains adages le représentent néanmoins en train de demander de l'aide<sup>758</sup>. Curieusement rien n'est dit sur sa honte et son sens de responsabilité qu'il a envers les Troyens<sup>759</sup>. Pour en revenir à Achille, notons aussi que s'il est victorieux dans les *Adages*, il l'est grâce à la faveur de la Fortune. C'est ce que souligne du moins le commentaire de l'adage *Jecit Achilles duas tesseras et quatuor*, où on lit : « ...il est permis de conjecturer qu'il était employé au sujet de ceux qui sortaient vainqueurs de toutes les épreuves, précisément parce que leur lancer de dés avait été heureux »<sup>760</sup>. L'idée que le hasard joue un rôle important dans la guerre est récurrente chez Érasme<sup>761</sup> et nous la trouvons à plusieurs reprises dans les commentaires d'adages<sup>762</sup>. D'autre part, dans certains cas, la force guerrière est considérée sur le plan intellectuel. Dans les commentaires des adages *Alter Hercules* et *Roscius*, la vigueur est transposée dans le domaine de la rhétorique, puisque nous y lisons que l'on appelle Achille un argument incontestable et un homme invincible en discussion. Dans le commentaire de l'adage *Aeacidinae minae*, la force du héros est tout simplement généralisée, et on apprend

<sup>755</sup> Voir l'adage n° 242 (ASD II-1, p. 356-357).

<sup>756</sup> Voir l'adage *Fortis in alium fortiozem incidit* (n° 2995) : *Dici solitum, ubi quis nimium fretus suis viribus, aliquando nanciscitur, a quo vincatur... Sententia potest videri ducta ex Iliados χ ubi Hector incidit in Achillem.*

<sup>757</sup> Voir l'adage *Non omnia possumus omnes* – « Tout le monde ne peut pas tout » (n° 1294), ASD II-3, p. 309-311 : Ἄλλ' οὐπως ἅμα πάντα δυνήσεται αὐτὸς ἐλέσθαι. / Ἄλλω μὲν γὰρ ἔδωκε θεὸς πολεμῆια ἔργα, / Ἄλλω δ' ὀρχηστὺν, ἑτέρω κίθαριν καὶ αἰοιδὴν, / Ἄλλω δ' ἐν στήθεσσι τιθεὶ νόον εὐρύσοπα Ζεὺς/Ἐσθλόν, τοῦ δέ τε πολλοὶ ἐπαυρίσκοντ' ἄνθρωποι, *id est Haudquaquam poteris sortirier omnia solus. / Nanque aliis diui bello pollere dederunt, / Huic saltandi artem, voce huic citharaque canendi, / Rursum alii inseuit sagax in pectore magnus/ luppiter ingenium, at multis est vtilis ille.*

<sup>758</sup> Voir par exemple l'adage *Frater viro adsit* – « Que son frère lui vienne en aide » (n° 692), ASD II-2, p. 220-222 : *Est autem is locus in Iliados φ. Rursum Iliados χ similiter Hector iam impar Achilli Deiphobum frarrem inuocat, vti ferat suppetias. Pallas enim illi apparuerat Deiphobi specie ac deceptus Hector frustra inlclamat...*

<sup>759</sup> Sur Hector en tant que personnage exemplaire voir entre autres l'article « Hector » dans Félix Guirand et Joël Schmidt, *Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996, p. 705.

<sup>760</sup> ...conjectare licet dictum fuisse de iis, qui in omni re vincerent, propterea quod is tesserarum jactus felix esset.

<sup>761</sup> Cf. J. Chomarat, « Un ennemi de la guerre : Érasme », p. 450, 457.

<sup>762</sup> Pour l'idée que le hasard domine sur le champ de Mars voir notamment *Fors domina campi* – « Au Champ de Mars, le hasard est maître » (n° 3919). ASD II-8, p. 236. Pour l'inconstance de Mars et ses changements de camps voir en particulier les adages *Cothurno versatior* – « Plus changeant que le cothurne » (n° 94), ASD II-1, p. 202-204., *Duabus sedere sellis* – « Être assis sur deux chaises » (n° 602), ASD II-2, p. 128-129. Érasme y attire l'attention du lecteur sur l'épithète ἀλλοπρόσαλλος (« qui-va-de-l'un-à-l'autre ») qu'Homère applique au dieu de la guerre (Voir J. Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 105-107). Voir aussi *Mars communis* – « Mars partagé » (n° 3649), ASD II-8, p. 95-96. Il est à remarquer qu'à la fin du commentaire de l'adage *Mars communis* Érasme rajoute qu'Homère avait appelé Arès Ἐνυάλιος et que l'épiclèse vient du nom Ἐνυώ, qui, lit-on, est considérée comme la fortune de la guerre (*belli fortunam*). Nous avons donc ici une certaine fusion du dieu de la guerre et de la divinité de la fortune. Sur Enyo en tant qu'une divinité étroitement associée à Mars voir l'article « Enyo » dans Félix Guirand et Joël Schmidt, *Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996, p. 681.

que tout ce qui est « invaincu et invincible » est nommé « achilléen ». Nous observons la même tendance concernant Mars. Rappelons que si, en tant qu'équivalent du dieu olympien Arès, Mars est surtout connu dans la mythologie, et représenté dans la littérature et dans les Beaux-Arts, comme le dieu violent et agressif de la guerre, la figure de la force aveugle et brutale, et si les épithètes homériques de ce dieu sont entre autres βροτολοιγός (« fléau des hommes »), όβριμος (« meurtrier ») et μαιφόνος (« souillé de sang »), il est aussi vénéré chez les Sabins et les Osques. Et celui-ci n'était pas le dieu de la force guerrière destructive, mais de l'épanouissement et de la prospérité<sup>763</sup>. Mars, ne présente donc pas uniquement les aspects négatifs, puisqu'il peut être conçu comme la figure « du réveil de la force et de la vigueur tant dans la nature que dans le cœur des guerriers »<sup>764</sup>. Cette complexité de Mars apparaît également dans les *Adages*, où il incarne non seulement la violence, mais la force en tant qu'énergie et courage. En effet, outre les cas où Mars est le dieu brutal qui prend part à la guerre de Troie<sup>765</sup>, le symbole de la guerre et de la violence<sup>766</sup> ou le nom désignant la guerre elle-même<sup>767</sup>, nous avons aussi des cas, où il s'agit de Mars en tant que force positive. Regardons par exemple l'adage *Nostro Marte* – « Par notre propre Mars » (n° 519)<sup>768</sup> qui revient dans les commentaires des adages *Herculei labores, Sine canibus et retibus* – « Sans chiens et sans filets » (n° 3778)<sup>769</sup> et *Meis auspiciis* – « Sous mes propres auspices » (n° 3931)<sup>770</sup>. Mars est pris ici au sens large de force et d'énergie plutôt positive. Dans le commentaire de l'adage n° 519 nous lisons qu'il convient d'user de l'expression quand on « mène à bien une action sans aucune aide extérieure, grâce à sa propre réflexion et à sa propre énergie »<sup>771</sup>. La force guerrière de Mars est ainsi transposée dans le domaine mental, intellectuel. L'humaniste ne propose pas ici les contextes dans lesquels il serait permis d'utiliser l'adage, mais il en donne ailleurs, quand il l'emploie dans le commentaire de l'adage *Herculei labores* pour parler de son immense travail sur le recueil des *Adages*.

<sup>763</sup> « Importé de Thrace, son culte ne fut pas très répandu en Grèce. On comprend que les Grecs, dont l'esprit était porté aux subtilités de la raison et aux finesses de l'intelligence, aient manifesté quelque répugnance à l'égard d'un dieu qui, au fond, tant par son origine que par son caractère et ses attributions, leur était quelque peu étranger. En revanche, les Romains le tinrent en haute estime et le confondirent avec leur dieu Mars » (« Arès » dans *Mythes. Mythologie. Histoire et dictionnaire* par Félix Guirand et Joël Schmidt, Larousse, 1996, p. 755).

<sup>764</sup> « Mars » dans le *Mythes. Mythologie. Histoire et dictionnaire* par Félix Guirand et Joël Schmidt, Larousse, 1996.

<sup>765</sup> Voir par exemple les adages n° 94, 474, 602, 3649.

<sup>766</sup> Voir par exemple l'adage *Mars rex* – « Mars est roi ! » (n° 3004) dont la source est Suidas (Suid., A 3853) qui s'applique à un prince qui gouverne l'État par la force, non par le droit : *Suidas interpretatur congruere in principem qui vi, non legibus, rempublicam tractat* (ASD II-7, p. 45-46).

<sup>767</sup> Voir entre autres les adages n° 1525, 1947, 2843, 3001, 3004, 3366.

<sup>768</sup> ASD II-2, p. 43-44.

<sup>769</sup> ASD II-8, p. 166. La formulation y est légèrement différente. Nous avons ici *proprio Marte*. Pourtant, le sens de l'expression ne change pas.

<sup>770</sup> ASD II-8, p. 240.

<sup>771</sup> *nullis auxiliis adjuti nostrop te ingenio propriisque viribus rem peragimus*. Traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 418).



Cette dévalorisation des vertus guerrières, leur généralisation et transposition dans le domaine intellectuel nous semble témoigner de l'attitude négative qu'Érasme a envers l'idéologie médiévale de l'honneur et celle de la gloire antique<sup>772</sup>. En montrant la figure d'Achille sous un mauvais jour, Érasme s'en prend donc à l'image du héros guerrier, il met en cause les valeurs de l'aristocratie médiévale et renaissante qui subsistent jusqu'au début du XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>773</sup>. En effet, comme nous l'avons vu dans le second chapitre, la vraie gloire pour un souverain chrétien, selon Érasme, c'est de parvenir à faire prospérer l'État dans la paix<sup>774</sup>. Le courage qu'Achille manifeste au combat n'a plus de valeur non plus aux yeux d'Érasme, puisque, comme le rappelle Jacques Chomarat, pour l'humaniste le véritable courage n'est pas celui d'un guerrier, mais de celui qui, au contraire, refuse la guerre, en maîtrisant ses passions<sup>775</sup>.

Plus tard, le célèbre peintre Peter Paul Rubens s'opposera également à ces valeurs en représentant un Achille plus pacifique. Son Achille apprend en effet par Chiron, qui est ici une sorte de Phénix homérique, les arts de la paix comme la musique et la médecine<sup>776</sup>. Si nous revenons au XVI<sup>ème</sup> siècle, notons que l'attitude critique envers cette idéologie de la gloire est partagée par le grand ami anglais d'Érasme, Thomas More. Ses Utopiens ont en horreur la guerre comme une chose brutale, et font très peu de cas de la gloire acquise par les armes<sup>777</sup> :

« La guerre, cette réalité littéralement bestiale à laquelle, cependant, aucune espèce de bête ne recourt plus fréquemment que l'homme, est, chez les Utopiens, un objet extrême d'abomination et, à l'inverse de ce qui se passe chez presque toutes les nations, chez rien n'est moins glorieux que la gloire des armes »<sup>778</sup>.

<sup>772</sup> Sur l'attitude négative d'Érasme envers cette idéologie voir entre autres *L'éducation du Prince chrétien ou L'art de gouverner*, traduit du latin par A.-M. Greminger et présenté par J.-C. Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2016, introduction, p. 12. Cf. J. Chomarat, « Un ennemi de la guerre : Érasme », p. 454 ; James D. Tracy, *The Politics of Erasmus*, p. 37. Le mépris de l'humaniste à l'égard de la gloire se manifeste également en autres dans le commentaire de l'adage *Omnium rerum vicissitudo est* – « Tout change » (n° 663), ASD II-2, p. 188-190, où la gloire est mentionnée en tant qu'un bien éphémère : *Atque his vicibus fortunae ab aliis ad alios transferuntur imperia, opes, gloria, voluptas, eruditio, denique quicquid est aut commodorum aut incommodorum*.

<sup>773</sup> « Certes, Achille, dans la tradition médiévale et renaissante, véhicule des valeurs aristocratiques auxquelles le premier XVII<sup>e</sup> siècle ne fut pas indifférent. Il est le héros guerrier par excellence » (Colette Nativel, « Peter Paul Rubens, 'L'Homère de la peinture' ? », *Homère à la Renaissance*, p. 407).

<sup>774</sup> Cf. D. Ménager, « Politique », p. CXCIX.

<sup>775</sup> « Le vrai courage à ses yeux n'est pas celui du guerrier, il consiste plutôt à refuser la guerre, de même la vraie gloire pour un monarque est d'être pacifique, car si le mépris du danger se rencontre même chez les gladiateurs ou les pires criminels, il faut être un sage pour gouverner son âme et maîtriser ses passions, condition nécessaire d'une politique de paix (J. Chomarat, « Un ennemi de la guerre : Érasme », p. 454).

<sup>776</sup> Colette Nativel, « Peter Paul Rubens, 'L'Homère de la peinture' ? », p. 407.

<sup>777</sup> *Mor., Utop., lib.1, De re militari*.

<sup>778</sup> *Bellum, utpote rem plane belluinam, nec ulli tamen belluarum formae in tam assiduo, atque homini est, usu, summopere abominantur, contraque morem gentium fere omnium nihil aeque ducunt inglorium, atque petitam e*

Quelques années plus tôt (vers 1505), dans sa réplique au *Tyrannicide* de Lucien, il considère le fait d'être excité par la gloire comme une des caractéristiques du tyran<sup>779</sup>.

De manière générale, comme le rappelle Jean-Claude Margolin, « le pacifisme d'Érasme n'est pas isolé de son époque et tous les humanistes entonnent le même air ». Toutefois, celui du Rotterdamois « constitue incontestablement un ferment des plus salutaires »<sup>780</sup>.

En outre, insister sur la scène de la querelle d'Achille et d'Agamemnon, dont le résultat a été fatal aux Achéens, est, très probablement, un moyen pour l'humaniste de mettre en garde les princes chrétiens contre les conflits intérieurs<sup>781</sup> qui étant exécrables en soi, puisqu'ils s'opposent à la nature humaine et à l'enseignement du Christ<sup>782</sup>, sont d'autant plus dangereux qu'ils se passent à l'époque où la menace de l'invasion turque est imminente. En revenant à plusieurs reprises sur l'acte qu'Achille est sur le point de commettre au chant I de l'*Illiade*, et en insistant sur l'intervention salutaire de Pallas, Érasme semble blâmer également le tyrannicide. Il semblerait que la position d'Érasme envers cet acte ait quelque peu évolué depuis la parution de sa réplique au *Tyrannicide* de Lucien en 1505, où il ne s'indigne pas de l'existence de la loi préconisant la récompense du tyrannicide, mais plutôt de la requête illégitime du personnage, de sa prétention de se définir comme un tyrannicide et de « s'emparer du titre le plus beau aux yeux des dieux »<sup>783</sup>. Bien entendu, il faut tenir compte du fait que s'il admet, voire approuve, cet acte sanglant dans le cas d'un tyran fictif de l'Antiquité païenne, cela ne veut pas dire qu'il est prêt à le recommander dans le cas des souverains chrétiens de son époque. En ce qui concerne l'attitude négative qu'Érasme semble afficher dans les *Adages*, elle est, à notre avis, en lien avec la crainte des révolutions et du désordre qu'elles amènent, crainte qui s'accroît sans doute chez l'humaniste avec la montée de l'absolutisme. Certes, cette mise en garde contre le tyrannicide ne peut être considérée comme une réponse aux traités monarchomaques, étant donné que le mouvement monarchomaque prend son essor dans la seconde moitié du siècle. Nous pourrions néanmoins penser que

---

*bello gloriam*. Pour le texte latin voir *De optimo Reipublicae statu deque nova insula Utopia, libri II, auctore Thoma Moro equite, Angliae cancellario*, Glasgow, Robert and Andrew Foulis, 1750, p. 205. Pour la traduction voir l'édition d'André Prévost, présentation, texte original, appareil critique exégèse, traduction et notes d'André Prévost, préface de Maurice Schumann, Paris, Mame, 1969, livre II, « L'art de la guerre », p. 566.

<sup>779</sup> *Declamatio Thomae Mori Lucianicae Respondens apud* Mario Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, p. 342.

<sup>780</sup> Jean-Claude Margolin, « Guerre et paix », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXXVI-CXXVII.

<sup>781</sup> Pour la lecture du premier chant de l'*Illiade* comme un paradigme du conflit intérieur et de la discorde voir Jessica Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 3-5, voir aussi p. 58, 60.

<sup>782</sup> J. Chomarat, « Un ennemi de la guerre : Érasme », p. 448.

<sup>783</sup> *pulcherrimam tyrannicidae titulum deis erripere (Declamatio D. Erasmi non illa quidem versa sed quae superiori declamationi e Luciano versae respondeat apud* M. Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, p. 342).

l'humaniste prévoyait déjà des réactions radicales de la part du peuple. Cette attitude peut aussi bien sûr être expliquée par le fait qu'Érasme en tant qu'humaniste et chrétien, ne pouvait exhorter au meurtre en général.

Érasme se sert donc d'Achille essentiellement pour dénoncer plus ou moins directement des comportements tyranniques, pour s'opposer subtilement à l'éthique de la gloire acquise dans la guerre, pour mettre en garde les princes chrétiens contre les conflits intérieurs lors d'un danger venant de l'extérieur, et pour réprover subtilement le tyrannicide. Toutefois, il relève chez le héros des traits qu'un prince devrait imiter. Il utilise, par exemple, les paroles prononcées lors du renvoi de l'ambassade pour forger un précepte (*Non statim decernendum*) exhortant à la réflexion, comme une sorte d'appel à la prudence, qui, comme nous l'avons vu dans le second chapitre, est la qualité primordiale chez un roi. Mais le plus important, à notre avis, est l'obéissance d'Achille à Athéna. Si cette scène apparaît plusieurs fois (dans les commentaires des adages n° 68, 1001 et 1138), si elle est chère à l'humaniste, c'est sans doute parce qu'elle symbolise la répression de la passion par la sagesse<sup>784</sup>, dont il parle notamment dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, et qui est, de manière générale, un grand lieu commun des institutions du prince<sup>785</sup>. Cependant, il est à noter qu'Érasme ne donne pas l'interprétation allégorique chaque fois qu'il évoque cette scène. Dans le commentaire de l'adage *Deus ex improviso apparens* – « Un dieu apparaissant à l'improviste » (n°68), Pallas, intervenant au moment où Achille est sur le point de tuer Agamemnon, fonctionne comme une figure de déesse que l'on faisait descendre à l'aide de quelques machines lors d'une représentation théâtrale quand la situation était trop embrouillée<sup>786</sup>. Ici, Érasme ne donne pas l'interprétation allégorique de la scène. L'accent est sur le rôle important de Pallas, qui apparaît au bon moment pour retenir le « fou-

---

<sup>784</sup> Cf. *De copia*, lib. II, cap. *De exemplo fabuloso* : *Si proponat viri sapientis esse munus vt animi motus ratione iudicioque eohereat, allegabit quod est apud Homerum prima libro Iliadis de Achille, iam manum admouente capulo, et Pallade a tergo reuoeante* (voir ASD I-6, p. 235).

<sup>785</sup> Cette allégorie de la sagesse retenant la passion donne également lieu à un emblème de la *Morosophie* de Guillaume de La Perrière. Sur la gravure de l'emblème n° 90 (N6v) on voit deux hommes couronnés et armés face à face, et au milieu, Pallas qui tient la main droite d'un des deux personnages, qui devrait être Achille, pour l'empêcher d'utiliser son épée. L'épigramme dit : *Pectus in Atride dum ferrum strinxit/ Continuit subitam docta Minerva manum : / Cur hoc ? Nempe decet fortem qui caetera vincit, Affectus proprios perdomuisse virum*. Voici la version française du quatrain : Pallas arrête Achillés, qu'il ne tue Agamenon des Grecz le puissant Roy : / Comme le sage à vaincre s'esvertue/ Ses folz desirs, pour fuyr désarroy. Nous nous appuyons sur l'édition lyonnaise réalisée par Macé Bonhomme en 1553, disponible sur Glasgow University Emlen Website, French Project, Glasgow University Library, cote SM689, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/emblem.php?id=FLPb090>.

<sup>786</sup> Θεὸς ἀπὸ μηχανῆς ἐπιφανείς, *id est Deus ex improviso apparens*. *In eos dicitur, quibus in rebus perplexis praeter spem exoritur aliquis, qui salutem adferat negotiique difficultatem expediat. Sumptum est a consuetudine traegediarum, in quarum plerisque machinis quibusdam deus aliquis ostendebatur, idque non in scena ipsa, sed e sublimi, qui repente commutatis rebus fabulae finem imponeret... Hujus rei exemplum videtur ab Homero ductum, qui quemadmodum Iliados primo Palladem inducit, ut ferocientem Achillem compesceret...*

gueux Achille ». Dans le commentaire de l'adage *Festina lente*, l'humaniste suppose qu'on peut considérer que l'impétueux héros respecte l'adage quand il obéit à Athéna qui lui recommande de ne pas tuer Agamemnon et de s'en tenir aux insultes<sup>787</sup>. L'obéissance à Athéna est présente ici comme la manifestation d'une certaine *temperantia*. Toutefois, l'humaniste s'arrête là pour ce qui de la valeur symbolique de la scène. C'est quand il étudie l'expression *Deum sequere*, qu'il indique que l'obéissance d'Achille à Pallas signifie l'obéissance à la raison, mais ici encore il l'indique de manière indirecte. Il rapporte d'abord le précepte attribué aux Sept Sages Ἔπου θεῶ, qui, selon Plutarque, recommandait d'obéir à la voix de la raison<sup>788</sup>. Puis, il émet l'hypothèse que ce précepte pourrait être issu du premier chant de l'*Iliade*, où Achille se soumet à la volonté de Pallas<sup>789</sup>.

Ainsi donc, le fait qu'Achille soit à plusieurs égards une figure antipathique aux yeux d'Érasme, et que celui-ci y ait recours quand il critique les comportements tyranniques chez un prince et s'en prend délicatement à l'exaltation guerrière, aux conflits intérieurs et au tyrannicide n'empêche nullement que l'humaniste relève des éléments positifs dans le comportement du héros.

---

<sup>787</sup> *rursum Achilli parum moderatos impetus, hoc est τὸ σπεύδειν, attribuit, nisi si cui tum σπεύδειν βραδέως videtur, cum in consilio districto gladio regem impetiturus a Pallade coercetur admonitus, ut intra convicia duntaxat indignetur.*

<sup>788</sup> *Plutarchus... refert hoc adagium, quod et inter septem Graeciae sapientum oracula celebrator : Ἔπου θεῶ, id est Sequere deum. Putat hunc esse sensum : obtempera rationi ; quasi cuique debeat oraculum esse, quicquid in pectore dictaverit ratio.*

<sup>789</sup> *Sumptum videtur ex Homericæ Iliadis libro primo ubi Achilles Palladi obtemperans.*

### 3.2. ULYSSE : UN MODÈLE POUR UN PRINCE ?

Ulysse est mentionné un peu plus souvent qu'Achille, même si sa présence demeure faible par rapport à l'ensemble du recueil. Il apparaît dans trois formules, *Ulysseum commentum* – « Une invention ulysséenne » (n°1779), *Ulyssis remigium* – « L'équipage d'Ulysse » (n° 1962)<sup>790</sup> et *Ulysses pannos exuit* – « Ulysse se débarasse de ses haillons » (n° 3347)<sup>791</sup>, et dans quatre-vingt-neuf commentaires. S'il est relativement absent des grands commentaires-essais, il figure dans plusieurs scènes à valeur symbolique pour l'humaniste. En outre, en tant que chef prudent et avisé, qui, une fois la guerre terminée, n'a d'autre désir que de revoir sa patrie et d'y vivre paisiblement, il ne pouvait laisser Érasme indifférent. Comme dans le cas d'Achille, notre enquête consiste en trois étapes. Nous verrons comment Ulysse est présenté dans les *Adages*. Ensuite, nous nous interrogerons sur l'attitude d'Érasme envers ce personnage important de l'épopée homérique. Enfin, nous réfléchirons au rôle que ce dernier pourrait exercer dans la pédagogie érasmiennne.

Ici aussi, il nous semble bien entendu judicieux de parcourir préalablement les sources des adages et des commentaires concernant le roi d'Ithaque et les contextes dans lesquels celui-ci apparaît. Notons d'emblée que, comme dans le cas d'Achille, nous n'avons pas retenu tous les cas où Ulysse est nommé, mais seulement ceux qui ont un intérêt particulier pour notre analyse. Il s'agit de l'adage *Ulysseum commentum* et de vingt-huit autres adages où Ulysse est mentionné dans les commentaires. Jetons d'abord un coup d'œil sur les sources. Dans la plupart des cas, Érasme s'appuie sur Homère. La source principale est l'*Odyssee* (avec vingt-quatre références)<sup>792</sup>, mais nous trouvons également plus d'une fois l'*Iliade* (avec dix références). De ces trente-quatre cas où l'humaniste se réfère à Homère, dix<sup>793</sup> relèvent de la séquence consacrée à l'aède. Outre ces dix adages, nous en avons encore huit<sup>794</sup> qui sont issus de la poésie homérique. Toutefois, dans certains cas, Érasme exprime un certain doute en proposant Homère comme une source probable<sup>795</sup> ou comme une des sources possibles<sup>796</sup>. Dans les autres cas, les poèmes d'Homère sont cités en guise d'exemples, parce que l'on y trouve une expression qui correspond

---

<sup>790</sup> ASD II-4, p. 316.

<sup>791</sup> ASD II-7, p. 208.

<sup>792</sup> Notons que dans les cas des adages n°93 et 94 nous avons aussi bien des références précises (*Od.* I, 1) que des allusions (aux épisodes de la rencontre avec le cyclope et du retour d'Ulysse vêtu en mendiant).

<sup>793</sup> Voir les adages n° 2702, n° 2703, n°2717, n° 2892, n° 2896, n° 2924, n° 2929, n° 2951, n° 2964, n° 2969.

<sup>794</sup> Il s'agit des adages n° 244, n° 490, n° 804, n° 1332, n° 1779, n° 2051, n° 2060, n° 3207 et n° 4082. Les adages n° 1332 et n° 4082 se rapportent à la même expression – *Apologus Alcinoi*.

<sup>795</sup> Voir les adages n° 244, n° 490 et n° 2060.

<sup>796</sup> Voir l'adage n° 804.

d'une manière ou d'une autre à l'adage étudié. Il arrive aussi qu'en citant Homère l'humaniste mentionne également une source intermédiaire<sup>797</sup>.

Les chants auxquels sont empruntés les expressions proverbiales liées à Ulysse sont très variés (chants I, V, VI, VIII, IX, XII, XIV, XVI, XVIII, XIX, XXII de l'*Odyssée* et les chants II, III, VIII, IX, X de l'*Illiade*). Même si les chants I, V, IX et XII reviennent un peu plus souvent que les autres, nous pouvons dire qu'aucun chant ne se distingue particulièrement par la fréquence d'apparition. En effet, l'humaniste insiste à plusieurs reprises<sup>798</sup> sur l'épithète d'Ulysse, *πολύτροπος*, que l'on trouve au tout premier vers du poème (I), ce qui ne saurait nous étonner, car la « polytropie » est caractéristique au roi d'Ithaque<sup>799</sup>. L'attention du lecteur est également attirée sur l'épisode dans lequel Poséidon se déchaîne sur le héros (V)<sup>800</sup>, ce qui signale sans doute une volonté d'accentuer l'endurance d'Ulysse, qualité importante rattachée à ce héros<sup>801</sup>. Un autre moment de l'*Odyssée* qui semble intéresser particulièrement Érasme, c'est le séjour d'Ulysse chez les Phéaciens (VI à XIII)<sup>802</sup>, probablement parce qu'il confronte la civilisation à l'ignorance<sup>803</sup>. Nous avons également un cas où la source n'est pas indiquée du tout quand il s'agit d'Ulysse, mais où l'on devine assez facilement que l'humaniste s'appuie sur Homère. C'est celui du commentaire de l'adage *Canes timidi vehementius latrant* – « Les chiens craintifs aboient plus fort » (n° 2700), où il est dit qu'Ajax était peu éloquent et Ulysse peu belliqueux. C'est un renvoi implicite à l'*Illiade*. Érasme ne précise pas la source, car il ne le juge pas utile. Certes, la poésie homérique est la source dominante, mais elle n'est pas la source exclusive. Trois fois, Érasme s'appuie sur un autre auteur pour parler du roi d'Ithaque. Il s'agit des adages *Perdidisti vinum infusa aqua* – « Tu as gâté le vin en y mêlant de l'eau » (n° 1196)<sup>804</sup>, *Optimum aliena*

<sup>797</sup> Voir les adages n° 93, n° 804, n° 957, n° 1332, n° 1779, n° 1866, n° 2012, n° 2051, n° 2060, n° 2702, n° 2703, n° 2951, n° 2964, n° 3207 et n°4082. Ces autres sources sont l'*Hécube* d'Euripide (n° 93), les œuvres morales de Plutarque (n° 957, n° 1779), la *République*, l'*Hippias mineur*, le *Protagoras* de Platon (n° 1332, n° 2012, n° 2051, n° 2964), la *Rhétorique* d'Aristote (n°4082), l'*Institution oratoire* de Quintilien (n° 2060), *Du dieu de Socrate* d'Apulée (n° 2051), l'*Icaroménipe* et *Hercule gaulois* de Lucien (n° 2702 et n° 2951), les *Vies* de Diogène Laërce (n° 2703), les ouvrages lexicographiques et parémiographiques de Suidas, de Zénobe, de Diogénien et d'Apostolios (n° 804, n° 957, n° 1779, n° 1866, n° 2702, n°4082), les commentaires d'Eustathe (n° 804), Grégoire de Trébizonde (n°4082). Parfois, la source est nommée directement, mais ce n'est pas toujours le cas. Comme nous l'avons déjà remarqué plus haut, l'humaniste évite de mentionner la source quand il s'agit d'un recueil parémiographique. Par exemple, dans le cas de l'adage *Ceram auribus obdis*, selon ce qui est indiqué dans le commentaire, la source est l'*Odyssée* d'Homère, mais en réalité Érasme s'appuie sur Apostolios, qui s'appuie très probablement sur Philostrate. Sur ce sujet voir l'adage n° 3207, annotations n° 2 et 3.

<sup>798</sup> Voir les adages n° 93, 94 et 1779.

<sup>799</sup> Sur cette qualité voir ci-dessous (3.2.3).

<sup>800</sup> Voir les adages n° 490, n° 1866, n° 2892 et n° 2896.

<sup>801</sup> Sur cette qualité voir ci-dessous (3.2.3).

<sup>802</sup> Voir les adages n° 957, 1332, n° 2060, n° 2924 et n° 4082.

<sup>803</sup> Sur ce sujet voir ci-dessous (3.2.3).

<sup>804</sup> Cependant, il mentionne Homère quand il présente le cyclope comme ivrogne et barbare.

*insania frui* – « Le mieux, c'est de profiter de la folie d'autrui » (n° 1239) et *Scarabeus aquilam quaerit*. Dans le premier cas, la source est *Le Cyclope* d'Aristias cité d'après les *Satyres* de Chaméléon<sup>805</sup>, dans le second – *Ajax porte-fouet* de Sophocle<sup>806</sup>, dans le troisième – *Les Métamorphoses* d'Ovide<sup>807</sup>.

Venons-en aux contextes, dans lesquels apparaît Ulysse. Ceux-ci sont très variés. Si nous parcourons notre corpus en respectant l'ordre des adages, nous voyons le roi d'Ithaque d'abord à Troie s'appêtant à sacrifier Polyxène<sup>808</sup>, désireux de revoir sa terre natale alors qu'il est retenu par la nymphe Calypso<sup>809</sup> sur l'île d'Ogygie<sup>810</sup>, puis dans l'ancre de Polyphème, en train de tromper le Cyclope en s'inventant le nom « Personne »<sup>811</sup>, puis encore sur l'île d'Ogygie, cette fois-ci s'appêtant à partir en construisant son navire<sup>812</sup>, puis à Troie ramenant le Palladion en compagnie de Diomède et tentant de tuer perfidement ce dernier afin de garder toute la gloire pour lui<sup>813</sup>, ensuite sur les bords de sa terre natale, au moment où les Phéaciens l'y déposent endormi<sup>814</sup>, l'adage suivant nous ramène dans l'ancre du cyclope, au moment où celui-ci reproche à Ulysse de gâcher le vin en y mélangeant de l'eau<sup>815</sup>, puis nous sommes ramenés encore en arrière, au moment où Athéna invite Ulysse à assister au spectacle qu'offre Ajax dans sa folie<sup>816</sup>. Ensuite, nous voyons le roi d'Ithaque chez les Phéaciens, en train de raconter des histoires incroyables à leur roi Alcinoos au sujet des créatures qu'il a dû confronter lors de son long voyage de retour<sup>817</sup>, après quoi nous sommes ramenés à Troie, où Ulysse arrête Thersite<sup>818</sup> et les autres soldats achéens en tumulte<sup>819</sup>. Par la suite, nous voyons le héros ithaquien en train de se préparer une couche à partir de feuilles d'arbres, une fois avoir quitté l'île d'Ogygie<sup>820</sup>. L'adage suivant nous

---

<sup>805</sup> Voir l'adage n° 1196, annotation n° 2.

<sup>806</sup> Soph., *Aj.*, 79.

<sup>807</sup> Ov., *Met.*, XIII, 1-20.

<sup>808</sup> Voir la fin du commentaire de l'adage n° 93.

<sup>809</sup> Certes, la nymphe n'est pas mentionnée, mais grâce à la citation et à l'indication du chant, le lecteur averti devine assez facilement qu'il s'agit du séjour d'Ulysse auprès de cette nymphe.

<sup>810</sup> Voir l'adage n° 116.

<sup>811</sup> Voir l'adage n° 244.

<sup>812</sup> Voir l'adage n° 490.

<sup>813</sup> Voir l'adage n° 804.

<sup>814</sup> Voir l'adage n° 957.

<sup>815</sup> Voir l'adage n° 1196.

<sup>816</sup> Voir l'adage n° 1239.

<sup>817</sup> Voir l'adage n° 1332.

<sup>818</sup> Pour le platonicien Maxime de Tyr (II<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C.), Thersite est une figure emblématique de la populace effrénée (Félix Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 386.

<sup>819</sup> Voir l'adage n° 1607.

<sup>820</sup> Voir l'adage n° 1866.

ramène à Troie, au moment où Achille s'adresse à l'ambassade d'Agamemnon<sup>821</sup> et au moment où Diomède demande d'être accompagné d'Ulysse pour épier les Troyens<sup>822</sup>, dans le commentaire de l'adage suivant Ulysse est sur l'île de Schérie, en face de Nausicaa, vêtu d'habits éclatants après s'être présenté tout nu<sup>823</sup>, puis il apparaît à Ithaque, au moment où il est devant son fils Télémaque qui ne le reconnaît pas et le confond avec un dieu<sup>824</sup>. Dans les commentaires des deux adages suivants l'action se déroule une fois de plus à Troie : il s'agit des scènes où Diomède rappelle au combat Ulysse qui prend la fuite<sup>825</sup> et où Anténor parle d'Ulysse à Hélène, après avoir reçu le roi d'Ithaque chez lui<sup>826</sup>. Nous retournons ensuite au moment où il quitte l'île de Calypso et ouvre les voiles, joyeux d'avoir le souffle propice<sup>827</sup>. L'adage suivant nous montre le courage d'Ulysse qui ne se laisse pas abattre par la tempête déchaînée par Poséidon<sup>828</sup>. Puis, nous retrouvons notre héros chez les Phéaciens, au moment où il refuse de se battre avec Laodamas, le fils de son hôte<sup>829</sup>, le voilà ensuite chez son porcher Eumée lui parlant du pouvoir du vin sur l'homme<sup>830</sup>, et au seuil de son palais, s'appêtant à lutter contre le mendiant Irus, lui-même vêtu en mendiant<sup>831</sup>, dans son palais, racontant des mensonges à sa femme Pénélope avant de dévoiler son identité<sup>832</sup>, toujours dans son palais, s'abstenant d'insulter les prétendants morts<sup>833</sup>. Puis, nous voilà ramenés en arrière une fois de plus, au moment où Ulysse se protège contre les Sirènes<sup>834</sup>, et enfin le dernier adage lié à Ulysse nous renvoie aux récits fabuleux faits au roi Alcinoos<sup>835</sup>. Toutefois, malgré la variété des scènes, nous constatons l'absence totale de certains épisodes rattachés à Ulysse, comme par exemple celui d'Éole, tandis que certains autres reviennent plusieurs fois, comme celui des Phéaciens<sup>836</sup>. Dans quatre cas<sup>837</sup>, le contexte n'est pas indiqué du tout,

---

<sup>821</sup> Voir l'adage n° 2012.

<sup>822</sup> Voir l'adage n° 2051.

<sup>823</sup> Voir l'adage n° 2060.

<sup>824</sup> Voir l'adage n° 2702.

<sup>825</sup> Voir l'adage n° 2703.

<sup>826</sup> Voir l'adage n° 2717.

<sup>827</sup> Voir l'adage n° 2892.

<sup>828</sup> Voir l'adage n° 2896.

<sup>829</sup> Voir l'adage n° 2924.

<sup>830</sup> Voir l'adage n° 2929.

<sup>831</sup> Voir l'adage n° 2951.

<sup>832</sup> Voir l'adage n° 2964. Cet adage renvoie aussi à l'épisode de l'ambassade d'Agamemnon que l'on avait rencontré dans le commentaire de l'adage n° 2012.

<sup>833</sup> Voir l'adage n° 2969.

<sup>834</sup> Voir l'adage n° 3207.

<sup>835</sup> Voir l'adage n° 4082.

<sup>836</sup> Il est vrai que certains adages du recueil renvoient à d'autres épisodes de l'*Odyssée*, comme *Evitata Charybdi in Scyllam incidi* – « En échappant à Charybde, je suis tombé dans Scylla » (n° 404) et *Lotum gustavit* – « Il a goûté au lotus » (n° 1662). Mais dans les commentaires de ces adages Érasme ne s'intéresse pas au personnage d'Ulysse, mais plutôt à d'autres éléments. Nous les avons donc éliminés de notre corpus d'étude.

<sup>837</sup> Il s'agit des adages n° 93, 94, 1779 et 2700.



puisque l'adage se rapporte au caractère d'Ulysse, et non à un comportement particulier du héros dans un contexte précis.

### 3.2.1. Le héros dans toute son humanité

Il est temps à présent de nous pencher sur le portrait d'Ulysse, tel qu'il se dégage de ces adages et commentaires, portrait qui semble être plutôt positif, mais qui n'est pas sans tache.

Voyons d'abord quels sont les éléments favorables. Nous pouvons dire qu'ils ne sont pas inattendus. Un des éléments les plus importants à être mis en valeur est la sagesse pratique du héros. Les commentaires des adages *Polypi mentem obtine* – « Aie l'esprit d'un poulpe » (n° 93) et *Cothurno versatilior* – « Plus changeant que le cothurne » (n° 94) insistent sur la capacité d'Ulysse à s'adapter à plusieurs situations différentes<sup>838</sup>. L'adage *Nullus sum* – « Je suis anéanti » (n° 244) serait issu de la ruse à laquelle Ulysse a recours dans l'ancre de Polyphème, de la ruse qui lui permet de s'en échapper<sup>839</sup>. L'intelligence d'Ulysse s'oppose ici à la stupidité du cyclope. L'adage *ceram auribus obdis* – « Tu bouches les oreilles avec de la cire » (n° 3207) renvoie à une autre manifestation de l'ingéniosité d'Ulysse, à l'épisode de la cire utilisée contre les Sirènes<sup>840</sup>. Cependant, il est à noter que le commentaire de cet adage est quelque peu déroutant. Non seulement, il contient une inexactitude, disant qu'Ulysse s'était lui-même bouché les oreilles<sup>841</sup>, mais il affirme que l'adage s'applique à ceux qui refusent d'entendre ce qui est juste comme ce qui est injuste<sup>842</sup>. La ruse d'Ulysse acquiert ainsi un aspect négatif, étant présentée comme une sorte de précaution excessive. Or, cela va à l'encontre de ce que nous lisons dans l'épisode des Sirènes, puisqu'Ulysse est précisément le seul à ne pas avoir les oreilles bouchées, curieux d'écouter le

---

<sup>838</sup> Πολύποδος νόον ἴσχε, *id est Polypi mentem obtine. Quo jubemur pro tempore alios atque alios mores, alium atque alium vultum sumere. Quod in Ulysse videtur Homerus laudare, qui eum πολύτροπον appellat, id est moribus versatilibus... Quemadmodum fecit Ulysses apud Polyphemum multa simulans, apud procos mendicium agens* (adage n° 93). *Homerus Ulyssesem πολύτροπον dixit, quod quamvis personam apte gereret, ducis, mendici, patris familias* (adage n° 94).

<sup>839</sup> *Sumptum videri potest ab Homero, apud quem Odysseae libro nono Ulysses fingit sibi nomen Οὔτις, id est Nullus... Atque hujus nominis commento deceptus est Cyclops. Érasme précise par ailleurs que par ce nom Οὔτις Ulysse voulait dire qu'il était perdu (Sumptum videri potest ab Homero, apud quem Odysseae libro nono Ulysses fingit sibi nomen Οὔτις, id est Nullus, innuens se propemodum perisse. Atque hujus nominis commento deceptus est Cyclops). C'est ce sens qu'il donne à l'adage Nullus sum (Proverbiales sunt et illae apud comicos hyperbolae : nullus sum et occidi, perii, quibus desperationem et ingens malum significamus). Il a peut-être également à l'esprit le passage où Ulysse arrive chez les Phéaciens ξείνος ὄδ', οὐ οἶδ' ὅς τις (Od., VIII, 28) – « étranger dont on ne sait qui il est ». Nous nous appuyons sur la traduction d'Évelyne Scheid-Tissinier (*Les usages du don chez Homère, Vocabulaire et pratiques*, Presses universitaires de Nancy, 1994, p. 171). Pour les jeux sur l'identité d'Ulysse voir É. Scheid-Tissinier, *Les usages du don chez Homère*, p. 175, note n° 120.*

<sup>840</sup> *Natum ab Ulyssis cera, qua suas ac sociorum aures obturat apud Homerum adversus Sirenarum cantilenas.*

<sup>841</sup> Voir l'adage n° 3207, annotation n° 5.

<sup>842</sup> Cette interprétation est empruntée au commentaire d'Apostolios. Voir l'adage n° 3207, annotation n° 2.

chant fatal, se faisant simplement attacher au mât de son navire pour ne pas y succomber. Cela va également à l'encontre du commentaire qu'en fait Eustathe, selon lequel le chant des Sirènes signifie tantôt le plaisir, tantôt la poésie, tantôt l'étude, la cire – la philosophie dont l'acquisition laborieuse permet de faire face aux tentations, et Ulysse agit en sage, qui tout en les connaissant ne s'y attarde pas<sup>843</sup>. De manière générale, la lecture érasmienne ne correspond ici à aucune des interprétations répandues de l'épisode<sup>844</sup>. Néanmoins, nous pouvons émettre l'hypothèse que cette interprétation se fonde sur celle selon laquelle le chant des Sirènes désigne la poésie, et qu'Érasme égratigne ainsi de manière allusive ceux qui considèrent comme dangereuse la lecture des poètes païens, en refusant d'en prendre ce qui pourrait être salutaire pour les chrétiens. L'intelligence d'Ulysse est indirectement évoquée dans le commentaire de l'adage *Pauper sed ingeniosus* – « Pauvre mais ingénieux » (n° 2951). Certes, le commentaire indique que l'adage s'applique à un homme aux vêtements modestes mais de stature remarquable, et renvoie à l'épisode du chant XVIII de l'*Odyssee*, où Ulysse, vêtu en mendiant, s'apprête à lutter contre Irus. Or, dans cet épisode il est question non des capacités intellectuelles mais de la force physique<sup>845</sup>. Mais Érasme cite ensuite l'*Hercule gaulois* de Lucien, où ce vers homérique est appliqué à un vieillard intelligent et éloquent<sup>846</sup>, d'où certainement l'adage latin : *Pauper, sed ingeniosus*. Il est évident que l'humaniste voudrait insister sur les capacités intellectuelles. L'éloquence d'Ulysse<sup>847</sup> est implicitement évoquée dans le commentaire de l'adage *Canes timidi vehementius latrant* – « Les chiens craintifs aboient plus fort » (n° 2700), quand l'ithaquien est en quelque sorte comparé à Ajax<sup>848</sup>. Toutefois, l'éloquence est dans ce cas montrée sous un mauvais jour et présente le roi d'Ithaque comme quelqu'un de craintif, puisque suivant l'adage ce sont les craintifs qui sont diserts, tandis que les courageux sont avarés en paroles. Enfin, l'adage *Ulysseum commentum* – « Une invention ulysseenne » (n° 1779) fait de ce héros le symbole de l'astuce, de l'habileté et de la subtilité<sup>849</sup>. Même si l'humaniste cite à ce propos également Virgile, qui appelle

<sup>843</sup> Sur les diverses significations attribuées à cet épisode voir entre autres Félix Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 380-386.

<sup>844</sup> David H. Brumble, *Classical Myths and Legends in the Middle Ages and Renaissance. A Dictionary of Allegorical Meanings*, Greenwood Press, 1998, « Sirens », p. 312-315.

<sup>845</sup> *In hominem tenui cultu, sed egregio tamen corpore, quadrabit illud ex Odysseae* Σ : Οἷν ἐν ῥακέων ὁ γέρων ἐπιγουνίδα φαίνει, *id est* /*Quos profert senior pannis e vilibus armos. Dictum est de Ulysse certaturo cum Iro.*

<sup>846</sup> *Lucianus in Hercule Gallico, torquet ad senem ingenio facundiaque praecellentem.* Il s'agit ici d'une sorte de simplification de ce qui est dit dans l'*Hercule* (Lucian., *Herc.*, 8). Plus précisément, le vieillard dit chez Lucien qu'il ne se plaindrait pas de ce que la force, la vitesse, la beauté, l'amour l'abandonnent, pourvu qu'il ait l'éloquence et que l'on puisse dire de lui Οἷν ἐν ῥακέων ὁ γέρων ἐπιγουνίδα φαίνει.

<sup>847</sup> C'est une des qualités principales d'Ulysse. Voir entre autres Eckhard Lobsien, « Odysseus », *DNP Supplemente* 5, p. 485.

<sup>848</sup> *Nec Ajaci promptum fuit dicere nec Ulyssi bellare.*

<sup>849</sup> Ὀδύσσειος μηχανή, *id est* /*Ulyssem inventum, callidum, astutum et vafrum dicebatur. Ulyssem Homerus ubique versutum facit ac dissimulantem simulantemque. Unde eum statim initio Odysseae πολύτροπον appellat.*

Ulysse *Scelerumque inventor* (« Ulysse auteur de scéleratesses »), nous pouvons dire que le mot *commentum* est à prendre au sens positif d'une invention ingénieuse. Comme nous le lisons dans ce commentaire, la ruse est liée à l'habileté ; à la capacité d'invention s'ajoute un certain savoir-faire, dont le héros fait preuve par exemple dans le chant V de l'*Odyssee*, lorsqu'il construit le navire pour quitter l'île de Calypso. Cette capacité est mise en relief dans le commentaire de l'adage *Ad amussim* – « Au cordeau » (n°490), mais il faut dire que ce qui y intéresse Érasme, c'est surtout la diligence et le soin que le héros met dans la fabrication de ce navire, étant donné que l'adage se dit d'une chose faite « avec une diligence extrême, avec le soin le plus précis »<sup>850</sup>.

Outre cette ingéniosité et habileté, le héros d'Ithaque semble avoir les quatre vertus cardinales. Dans le commentaire de l'adage *Duobus pariter euntibus* – « En faisant équipe à deux » (n° 2051) il incarne la prudence. L'humaniste cite le chant X de l'*Iliade*, où Diomède, sur le point d'aller épier les Troyens, souhaite être accompagné. S'appuyant sur Apulée<sup>851</sup>, il signale que ce passage contient une allégorie<sup>852</sup>. Une autre scène allégorique est celle où Athéna invite Ulysse à assister à la folie d'Ajax. Ce sont les paroles que prononce à ce moment-là la déesse qui auraient, selon Érasme, donné lieu au proverbe, attesté chez plusieurs auteurs, qui recommande de profiter des erreurs d'autrui – *Optimum aliena insania frui* (n° 1239)<sup>853</sup>. Dans la mesure où Athéna est la déesse de la sagesse, cette scène nous indique que la voix de la sagesse dit à Ulysse d'apprendre sur les erreurs d'autrui. C'est par prudence aussi qu'Ulysse évite de parler lorsqu'il se trouve chez le troyen Anténor. Il est étrange qu'Érasme ne le précise pas quand il cite les paroles de ce dernier, *Ἀλλ' ὅτε δὴ ῥ' ὄπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος ἴει* (« Mais quand sa voix énorme sort de sa poitrine »), qu'il propose comme adage s'appliquant à celui qui « révèle enfin ce qu'il avait longtemps dissimulé »<sup>854</sup>. Le héros ithaquien fait également preuve d'une certaine tempérance. L'adage *Perdidisti vinum infusa aqua* – « Tu as gâté le vin en y mêlant de l'eau » (n°1196) vient, comme nous l'apprend le début du commentaire, du reproche qu'adresse le cyclope Polyphème à

<sup>850</sup> *pro eo, quod est : exquisita diligentia atque exactissima cura.*

<sup>851</sup> Apul., *Socr.*, 18.

<sup>852</sup> *Apuleius in libello De daemonio Socratis, autumat allegoriam non infrugiferam huic Homérico subesse figmento, videlicet periculosus in rebus adhibenda duo, consilium et opem. Ulysses, quoniam prudentissimus fingitur, consilii symbolum habet. Diomedes utpote juvenis viribus antecellens auxilii sustinet imaginem.* Cette scène allégorique est reprise plus tard par André Alciat, dans l'emblème dont le *motto* est : *Unum nihil, duos plurimum posse* – « Tout seul on ne peut rien, à deux on peut beaucoup » (C8v, p. 48). L'interprétation que lui donne le juriste milanais est la même. Toutefois, concernant Ulysse, il s'agit dans son épigramme de la finesse d'esprit (*acumine mentis*) et non de la prudence. Nous nous appuyons sur l'édition lyonnaise de 1551 réalisée par Macé Bonhomme pour Guillaume Rouille, disponible sur Glasgow University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <https://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/emblem.php?id=A51a041>.

<sup>853</sup> Il ne s'agit pas d'un véritable proverbe mais d'un adage érasmien, forgé à partir de plusieurs citations. Voir l'adage n° 1239, annotation n° 10.

<sup>854</sup> *In eum, qui quod diu dissimulavit tandem irritatus eloquitur.*

Ulysse dans une tragédie d'Aristias<sup>855</sup>. Après avoir expliqué que les Grecs avaient appris à délayer le vin dans de l'eau pour atténuer son effet, Érasme revient sur le personnage du cyclope et dit que si ce dernier avait blâmé Ulysse d'avoir adouci le vin, c'est parce qu'il était ivrogne et barbare, alors que les sages pensent que le vin ainsi tempéré est plus sain<sup>856</sup>. Les paroles qu'adresse Ulysse à son fils, lorsque celui-ci le prend pour une divinité, Οὐ τοι ἐγὼ θεός εἰμι, τί μ' ἀθανάτοισι εἴσκεῖς ; (« Mais je ne suis point un dieu, pourquoi me compares-tu aux immortels ? »), sont présentées par l'humaniste comme un adage nous servant de remède contre le poison de la flatterie et de louanges trop pompeuses pour notre mérite ; d'où l'indication qui précède ce vers proverbial : *Refutantis laudem immodicam* – « De qui refuse une louange immodérée » (n° 2702). Les commentaires des adages *Phormionis thori* « lits de Phormion » (n° 1866) et *Non abjicit animum* – « Son esprit ne se laisse pas abattre » (n° 2896) montrent en quelque sorte la force d'âme d'Ulysse. Nous le voyons dormir sur une couche faite à partir des feuilles et de branches<sup>857</sup>. Nous le voyons se ressaisir malgré sa fatigue, lorsqu'il est ballotté par la tempête<sup>858</sup>. Ulysse se montre aussi juste et loyal. Il refuse de lutter contre son hôte Laodamas, demandant indigné : Τίς ἄν φιλέοντι μάχοιτο ; (« Qui donc se battrait avec un hôte bienveillant ? »). De ce refus Érasme tire l'adage *Cum amico non certandum aemulatione* – « Il ne faut pas rivaliser avec un ami » (n° 2924). Il ordonne à Euryclée de renfermer sa joie lorsqu'elle aperçoit les cadavres des prétendants, disant qu'il est illicite de triompher des abattus<sup>859</sup>. Ce refus donne lieu à un autre adage-précepte érasmien : *Mortuis non conviciandum* – « Ne pas outrager les morts » (n° 2969).

Si Ulysse a toutes ces bonnes qualités, il a aussi des défauts. Nous avons vu dans le commentaire de l'adage *Canes timidi vehementius latrant* que s'il est éloquent, c'est un piètre combattant. À cause de son caractère peu belliqueux, il est considéré comme un ennemi indigne par Ajax, comme le note Érasme dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, en s'appuyant sur Ovide<sup>860</sup>. Cependant, comme nous le rappelle Félix Buffière, par sa vaillance

<sup>855</sup> *Verba sunt Polyphemi ex tragoedia Aristii, cui titulus Cyclops, teste Chamaeleonte in Satyris. Sic enim increpat Ulyssem vinum aqua temperantem.*

<sup>856</sup> *Cyclops enim ut barbarus ac temulentus (talem inducit etiam Homerus) sic existimat vinum aqua corrumpi, cum e diverso sapientum judicio reddatur melius ac salubrius.*

<sup>857</sup> Στιβάδες Φορμίωνος, id est Thori Phormionis. De stratis sordidis ac frugalibus minimeque delicatis, qualia sunt cubilia militaria et quale sibi apud Homerum parat Ulysses ex arborum congestis frondibus ac ramis humi substratis.

<sup>858</sup> *De eo, qui ne in afflictissimis quidem rebus spem aut consilium abjicit... sed de recipiendo se utcumque cogitat, apposite dicitur, quod inibi dictum est de Ulysse : Ἀλλ' οὐδ' ὧς σχεδίης ἐπελήθετο τειρόμενός περ, id est/ At neque sic licet afflictus oblivia cepit Navigii.*

<sup>859</sup> Οὐκ ὁσὶ κταμέννοισιν ἐπ' ἀνδράσι εὐχετάσθαι.

<sup>860</sup> Voir l'adage n°2601, p. 225. Il est à noter cependant que l'accent dans ce passage n'est pas sur la lâcheté d'Ulysse au combat, mais sur la honte qu'éprouve Ajax pour avoir comme ennemi si peu belliqueux. Cet

Ulysse égale chez Homère les plus grands héros<sup>861</sup>. Érasme semble ici s'appuyer sur l'épisode où Ulysse prend la fuite, l'épisode auquel il renvoie dans le commentaire de l'adage *Caventis clancularias insidias* – « De qui se méfie des pièges cachés » (n° 2703) : « Ces mots se trouvent chez Homère, dans le chant VIII. C'est Diomède qui rappelle ainsi au combat Ulysse qui est en fuite »<sup>862</sup>. Cependant, Diomède ne considère pas Ulysse comme un lâche. Il lui reproche simplement d'agir comme s'il était un lâche<sup>863</sup>. Et il faut dire en outre que si Ulysse fuit, c'est après les autres Achéens. C'est le moment<sup>864</sup> où la balance d'or de Zeus penche en faveur des Troyens, et où les Grecs sont en proie à une grande terreur<sup>865</sup>.

Dans le commentaire de l'adage *Lepus dormiens* – « Un lièvre endormi » (n° 957), Érasme, en se référant à Plutarque, dit que c'est probablement d'un sommeil de lièvre, c'est-à-dire d'un sommeil qui n'en est pas véritablement un, dont dormait Ulysse lorsque les Phéaciens le débarquaient sur sa terre natale<sup>866</sup>. Toutefois, nous lisons chez Homère dans l'épisode en question<sup>867</sup> qu'Ulysse est alors envahi d'un sommeil bien profond et paisible. L'humaniste semble vouloir tourner en dérision la prudence ulysseenne, puisqu'il compare le héros de la guerre de Troie à un lièvre craintif<sup>868</sup>. Le commentaire de l'adage *Ceram auribus obdis*, évoqué ci-dessus, nous montre également un Ulysse excessivement prudent, puisque le recours à la cire pour se protéger du chant des Sirènes est interprété comme une sorte de renfermement en soi, puisque l'adage s'adresse, d'après ce que nous lisons dans le commentaire, à ceux qui, de peur d'entendre quelque chose d'injuste, refusent aussi d'entendre ce qui est juste<sup>869</sup>.

Dans le commentaire de l'adage *Non possum non dicere* – « Je ne peux pas me taire » (n° 2929), le héros parle au contraire en homme imprudent, il parle de l'effet du vin, qui fait bavarder

---

exemple sert à insister sur l'aspect ridicule du conflit entre le noble aigle et le vilain scarabée (*Apud poetas pudet Ajacem Ulyssis adversarii tam imbellis, et aquila cogitur cum scarabeo conflictari ?*).

<sup>861</sup> F. Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 369.

<sup>862</sup> *Sunt autem apud Homerum Iliados Θ verba Diomedis Ulysssem fugientem revocantis ad pugnam*. Pour le vers sur lequel s'appuie essentiellement Érasme dans ce commentaire voir Hom., *Il.*, VIII, 95.

<sup>863</sup> πῆ φεύγεις μετὰ νότα βαλὼν κακὸς ὧς ἐν ὀμίλῳ ; (Hom., *Il.*, VIII, 94).

<sup>864</sup> Hom., *Il.*, VIII, 70-79.

<sup>865</sup> Voir F. Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 370.

<sup>866</sup> Λαγῶς καθεύδων, *id est Lepus dormiens. Quadrat in eum, qui, quod non facit, id facere sese adsimulat, aut quod facit, id se facere dissimulat. Qualem quidam arbitratur fuisse Ulyssis somnum, cum a Phaeacibus in Ithacam insulam exponeretur auctore Plutarcho. Nam leporem patentibus genis dormire cum alii permulti tradunt auctores... Neque perperam, opinor, dictetur et in timidos.*

<sup>867</sup> Hom., *Od.*, XIII, 79-80 et 119-120.

<sup>868</sup> Il faut dire que des comparaisons qui pourraient compromettre sa dignité héroïque apparaissent déjà dans l'*Odyssée*. Comme le signale Corinne Jouanno (*Ulysse*, p. 46), Ulysse y est comparé à une chauve-souris (*Od.* XII, 433), à une truie (*Od.*, XVIII, 26-29), à une chienne (*Od.*, XX, 14-16).

<sup>869</sup> Κηρὸν τοῖς ὠσὶν ἐπαλείφεις, *id est Ceram auribus oblinis. In eos qui recusant audire vel aequa vel iniqua. Natum ab Ulyssis cera, qua suas ac sociorum aures obturat apud Homerum adversus Sirenarum cantilenas.*

sur ce qu'il vaudrait mieux taire<sup>870</sup>. Il s'agit du moment où Ulysse, une fois de retour sur sa terre natale, se retrouve sous la pluie dans une nuit sombre et va chez son porcher Eumée en lui cachant son identité<sup>871</sup>. Dans la citation précédente issue du même endroit, Ulysse dit qu'il risque de se vanter un peu trop, puisqu'il est excité par le vin<sup>872</sup>. Toutefois, dans la mesure où Ulysse ne dévoile pas son identité, on ne peut véritablement parler ici ni d'imprudence, ni du manque de modestie de la part du héros. En revanche, l'adage *Fortuna reddit insolentes* – « La chance nous rend arrogant » (n° 2892) concerne bien Ulysse en personne, puisque l'expression semble être inspirée de l'endroit où le héros, joyeux de pouvoir quitter l'île de Calypso, confie les voiles aux vents propices<sup>873</sup>. Le commentaire dit que l'adage s'adresse « à celui qui, dès que Fortune l'aura favorisé, prend des airs et se comporte avec un peu trop d'assurance »<sup>874</sup>. Pourtant, il faut dire que même si la joie du héros est prématurée, dans la mesure où elle sera vite déçue par Neptune, qui va lui envoyer une violente tempête, il n'y a rien d'insolent dans le comportement d'Ulysse dans ce passage de l'*Odyssée*. Cette scène semble être confondue avec celle où Ulysse révèle sa véritable identité au cyclope, après s'être échappé de son antre<sup>875</sup>, et où il défie Poséidon en disant que l'œil de Polyphème ne pourra être guéri ni même par le « Seigneur qui ébranle le sol »<sup>876</sup>, ce qui lui coûtera cher, attirant la colère de Poséidon. Comme le note Félix Buffière, cette faute est à peu près la seule qu'Ulysse commet tout au long de l'*Odyssée*, cette faute<sup>877</sup>, nécessaire d'ailleurs pour justifier ses épreuves, montre que le sage Ulysse n'est pas infaillible<sup>878</sup>.

Dans le commentaire de l'adage *Diomedea necessitas* – « L'impératif diomédique » (n° 804), le désir de garder toute la gloire pour lui-même le pousse à commettre un crime<sup>879</sup>. Si dans le commentaire de l'adage *Cum amico non certandum aemulatione* nous avons un Ulysse loyal qui respecte l'hôte, ici nous avons un Ulysse perfide, capable de tuer son compagnon pour être le seul à remporter la gloire. L'aspect perfide d'Ulysse est plus ou moins directement signalé dans

<sup>870</sup> Καί τι ἔπος προέηκεν, ὃ πέρ τ' ἄρρητον ἄμεινον.

<sup>871</sup> Hom., *Od.*, XIV, 464-466.

<sup>872</sup> Εὐξάμενός τι ἔπος ἐρέω, οἶνος γάρ ἀνώγει Ἥλιος.

<sup>873</sup> Γηθόσυνος δ' οὐρῶ πέτασ' ἰστία δῖος Ὀδυσσεύς.

<sup>874</sup> *In eum, qui, posteaquam fortuna secundior affulsit, animos item effert et paulo confidentius gerit sese.*

<sup>875</sup> Hom., *Od.*, IX, 500-505.

<sup>876</sup> Hom., *Od.*, IX, 525.

<sup>877</sup> Ulysse reconnaît d'ailleurs lui-même avoir commis une faute en disant qu'il aurait fallu jouir en silence des biens envoyés par les dieux (Hom., *Od.*, XVIII, 138sq). Voir F. Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 371.

<sup>878</sup> F. Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 371.

<sup>879</sup> *...cum Diomedes et Ulysses communi opera sublato Palladio redirent noctu, Ulysses, quo facti gloriam in se unum transferret, destinabat occidere Diomedem praecedentem ac Palladium secum portantem.*

les commentaires des adages *Polypi mentem obtine, Cothurno versatiliior et Ulysseum commentum*, évoqués ci-dessus<sup>880</sup>.

C'est aussi un hypocrite et un menteur effronté. Dans le commentaire de l'adage *Duplices viros*, déjà mentionné ci-dessus<sup>881</sup>, après avoir proposé deux citations de l'*Odyssée*, où il s'agit respectivement de l'hypocrisie des prétendants envers Télémaque<sup>882</sup> et de la fausse gentillesse de Pénélope envers les prétendants<sup>883</sup>, Érasme cite l'*Hippias mineur* de Platon, où l'hypocrisie d'Ulysse se trouve en quelque sorte confrontée avec la sincérité d'Achille. C'est cette impression du moins que le lecteur a en lisant les paroles d'Achille prononcées dans le chant IX<sup>884</sup> de l'*Iliade*, lues à travers le prisme de l'*Hippias* de Platon, dans le contexte de l'explication de l'adage *Duplices viros*. Dans le cas de l'adage *Verisimiliter mentiens*, également évoqué ci-dessus<sup>885</sup>, le commentaire est plus explicite : « Cela est dit à propos d'Ulysse. Et on lit aussi chez Platon qu'Homère avait présenté Ulysse comme menteur et Achille au contraire comme sincère »<sup>886</sup>. Toutefois, il est à noter qu'il n'y a pas d'opposition brusque entre ces deux personnages à cet endroit du chant IX de l'*Iliade*. Certes, Achille s'adresse à Ulysse l'appelant « fertile en ruses » (πολυμήχαν' Ὀδυσσεῦ), mais il ne s'en prend pas à un mensonge concret de l'Ithaquien, il dit simplement qu'il va parler ouvertement, car il déteste l'hypocrisie. Érasme semble donc ici être influencé par le point de vue du sophiste d'Élis<sup>887</sup>. Avant de citer Platon, l'humaniste propose, pour illustrer l'adage *Verisimiliter mentiens* s'adressant « à celui qui dit un mensonge comme une vérité »<sup>888</sup>, un vers du chant XIX<sup>889</sup> de l'*Odyssée* : Ἴσκε ψεύδεα πολλὰ λέγων ἐτύμοισι ὅμοια (« Il racontait de nombreuses histoires fabuleuses parfaitement semblables aux vraies »). Il s'agit des mensonges racontés par Ulysse à Pénélope, lorsque, par prudence, il lui cache sa véritable identité et se présente à elle comme le frère d'Idoménée. Ulysse est présenté comme un menteur également dans les commentaires de l'adage *Apologus Alcinoi* – « Fable

---

<sup>880</sup> Voir ci-dessous (3.2.3).

<sup>881</sup> Voir ci-dessus (3.1.1).

<sup>882</sup> Hom., *Od.*, XVIII, 168 et Hom., *Od.*, XVII, 66.

<sup>883</sup> Hom., *Od.*, XVIII, 282-283.

<sup>884</sup> Hom. *Il.*, IX, 309-310 et 312-313.

<sup>885</sup> Voir ci-dessus (3.1.1).

<sup>886</sup> *Dictum de Ulysse. Notatur et apud Platonem, quod Homerus Ulyssem induxerit mendacem, Achillem contra veracem.*

<sup>887</sup> Comme nous le rappelle Félix Buffière, le point de vue d'Hippias est celui d'un moraliste, qui considère la volonté, et préfère donc la franchise et la droiture d'Achille à la fourberie d'Ulysse. Ce point de vue est confronté chez Platon à celui de Socrate, qui juge ces deux personnages homériques selon l'intelligence. Pour Socrate, Ulysse est supérieur à Achille, dans la mesure où il est capable de faire la différence entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste, et capable, par conséquent de faire un choix. Or la vertu, selon le Socrate de Platon, consiste précisément dans ce choix lucide. Sur l'Ulysse vu par Hippias voir Félix Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 365-367.

<sup>888</sup> *In eum, qui falsum perinde quasi verum sit narret.*

<sup>889</sup> Hom., *Od.*, XIX, 203.

d'Alcinoos », qui apparaît deux fois dans le recueil<sup>890</sup>. Le commentaire de l'adage n° 1332 indique que *Apologus Alcinoi* se dit « de longues affabulations de vieilles femmes » (*longis et anilibus fabulamentis*) et qu'il est emprunté à l'*Odyssée*, où « Ulysse, au banquet d'Alcinoos, roi des Phéaciens, raconte des histoires fabuleuses et ridicules, ainsi que des contes pleins de prodiges au sujet des Lotophages, des Lestrygons, de Circé, des Cyclopes et maints autres miracles du même genre, s'appuyant, évidemment, sur l'ignorance et l'inculture des Phéaciens »<sup>891</sup>. Mais si Ulysse apparaît ici comme quelqu'un qui profite de l'ignorance d'autrui pour raconter comme vraies des « histoires fabuleuses et ridicules », le lecteur averti sait qu'il le fait pour reconstruire son identité qu'il avait perdue lors de ses errances<sup>892</sup>. Certes, Ulysse est présenté comme menteur, mais nous voyons que ses mensonges n'ont pas un but méchant. Étant donné qu'à la Renaissance Ulysse est considéré comme patron des explorateurs<sup>893</sup>, nous pourrions émettre l'hypothèse qu'en insistant sur l'aspect incroyable et ridicule des récits qu'Ulysse fait aux Phéaciens, Érasme raille subtilement les récits de voyages et l'intérêt pour le prodigieux de la société de son époque<sup>894</sup>.

Enfin, notons qu'Ulysse est mentionné à la fin du commentaire de l'adage *Polypi mentem obtine*, que nous venons de voir plus haut, dans le contexte de l'immolation de Polyxène. Érasme propose comme expression semblable à l'adage celle qu'emploie Hécube, quand elle recommande à sa fille d'essayer par tous les moyens de persuader Ulysse de ne pas la tuer. Ce dernier apparaît donc comme une sorte de bourreau inflexible<sup>895</sup>, même si le lecteur sait qu'Ulysse ne fait qu'obéir à l'ombre d'Achille qui réclame ce sacrifice nuptial. Pourtant, l'humaniste ne développe pas ce point. Ce qui l'intéresse, c'est l'expression elle-même<sup>896</sup>.

Nous pouvons donc dire qu'Ulysse a certes le mérite d'avoir l'esprit agile, et les quatre vertus cardinales, mais qu'il n'est pas exempt de défauts. Nous voyons le grand héros dans toute son humanité.

---

<sup>890</sup> Voir les adages n° 1332 et n° 4082.

<sup>891</sup> *Sumptum ex Homeri Odyssea, ubi Ulysses in convivio Alcinoi Phaeacum regis prodigiosas ac deridiculas fabulas et portentuosas mendacia commemorat de Lotophagis, Lestrygonibus, Circe, Cyclopidus atque id genus aliis plurimis miraculis, fretus videlicet Phaeacum inscitia barbarieque*. Pour plus de détails sur l'image des Phéaciens voir ci-dessous (3.2.3).

<sup>892</sup> É. Scheid-Tissinier, *Les usages du don chez Homère*, p. 32-38.

<sup>893</sup> Voir ci-dessous (3.2.3).

<sup>894</sup> Sur l'intérêt pour le prodigieux à la Renaissance voir Jean Céard, *La nature et les prodiges : l'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1996.

<sup>895</sup> C'est une des facettes du roi d'Ithaque tel que l'on voit chez les auteurs antiques. Voir Eckhard Lobsien, « Odysseus », DNP, *Supplément 5*, p. 485.

<sup>896</sup> *In voce mutanda principatum obtinet luscinia. Unde et apud Euripidem Hecuba Polyxenam imitari lusciniam iubet seseque in omnem vocem vertere, si quo modo queat Ulyssi persuadere, ne perimatur*.



### 3.2.2. Figure plutôt sympathique mais non exemplaire

Tout comme Achille, Ulysse se présente aussi bien sous un jour positif que sous un jour négatif. Cependant, il est clair que ce personnage est plutôt sympathique aux yeux d'Érasme. Si nous ne pouvons pas dire que l'humaniste manifeste directement sa sympathie envers lui, celle-ci transparaît en quelque sorte dans le choix des sources, des citations, des expressions. L'Ulysse que nous rencontrons dans les *Adages* est celui d'Homère, notamment de l'*Odyssee*, et presque jamais celui des tragédies grecques, ainsi que de leurs adaptations latines, où la perfidie et la cruauté sont mises en relief<sup>897</sup>. Les qualités qu'Homère attribue à ce héros, notamment la sagesse, sont particulièrement appréciées par l'humaniste, comme nous avons pu le voir dans le second chapitre de notre étude<sup>898</sup>. À ces qualités s'ajoutent le fait qu'il est attaché à sa patrie et qu'il empêche l'anarchie. C'est du désir d'Ulysse de retrouver sa terre natale que naît l'adage *Patriae fumus igni alieno luculentior* – « La fumée de la patrie brille plus qu'un feu étranger » (n° 116). Or, l'idée que le prince doit être attaché à sa patrie et en prendre bien soin est un point important qu'Érasme développe longuement dans le commentaire de l'adage *Spartam nactus es, hanc orna*<sup>899</sup>, et qui tient une place importante dans la pédagogie princière érasmienne. Dans le commentaire de l'adage *Multitudo imperatorum cariam perdidit* – « La multitude de généraux a ruiné la Carie » (n° 1607), en guise d'expression allant dans le même sens que l'adage, Érasme propose le vers Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω (« Le gouvernement de plusieurs n'est pas bon, qu'il n'y ait un seul chef »), en précisant qu'il s'agit des paroles d'Ulysse arrêtant le tumulte des soldats<sup>900</sup>. Voilà encore un élément qu'Érasme approuve chez l'homme « aux mille tours », puisqu'il est contre l'anarchie et lui préfère encore la tyrannie<sup>901</sup>. Il le rappelle dans le commentaire de cet adage, avant de citer les paroles d'Ulysse :

« Ce sénateur<sup>902</sup> rappelle que rien n'est plus dangereux que la liberté de la foule, quand on n'obéit à personne, mais chacun agit selon son bon plaisir. Les Grecs l'appellent ἀναρχία, mal presque pire que la tyrannie ; car il ne peut y avoir de mal

---

<sup>897</sup> Sur l'Ulysse des Tragiques voir Corinne Jouanno, *Ulysse*, p. 94-113.

<sup>898</sup> Voir les points 2.1.1 et 2.1.2.

<sup>899</sup> Voir le 2<sup>ème</sup> chapitre (2.1.3).

<sup>900</sup> *Nam his verbis Ulysses milites tumultuantes, in quibus erat et Thersites, compescit.*

<sup>901</sup> Voir le 2<sup>ème</sup> chapitre (2.1.4).

<sup>902</sup> Il s'agit du sénateur Πολλοὶ στρατηγοὶ Καρίαν ἀπώλεσαν – « Le grand nombre de chefs a perdu la Carie », trouvé chez les parémiographes et lexicographes grecs, dont la traduction latine, *Multitudo imperatorum cariam perdidit*, est érigée en adage.

pire que la tyrannie. Or, la πολυαρχία est un mal égal à celui qu'on appelle ἀναρχία »<sup>903</sup>.

Enfin, Ulysse n'excelle non par sa force mais par son ingéniosité, par sa capacité à s'adapter à des circonstances diverses. C'est un piètre soldat ; il préfère l'éloquence au champ de Mars<sup>904</sup>. C'est un héros dont l'arme est l'intelligence<sup>905</sup>, un héros qui agit sous la protection de la déesse de la sagesse<sup>906</sup>. Comme le rappelle Corinne Jouanno, Ulysse s'oppose à la morale héroïque traditionnelle<sup>907</sup>. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait pu plaire à l'humaniste pacifiste par excellence.

Si Ulysse, comme tout homme, a certaines faiblesses, c'est sans doute précisément son humanité qui le rend sympathique aux yeux d'Érasme. Il ne possède pas de pouvoirs extraordinaires, surhumains. Si c'est un héros, c'est grâce à ses capacités, à ses vertus tout à fait humaines, comme l'agilité de l'esprit, habileté, la diligence, l'endurance, la prudence. Peut-on dire pour autant qu'Érasme, comme certains auteurs antiques<sup>908</sup> érige Ulysse en modèle de roi ? À aucun endroit, celui-ci n'est présenté comme un *exemplum* pour un prince chrétien. Marc Bizer pense néanmoins qu'Ulysse, en sa qualité d'homme sage, pourrait être considéré comme un modèle érasmien de souverain. Bizer s'appuie sur l'épître dédicatoire de l'*Institution du prince* :

« ... it is understood that Odysseus is the proper model for the king Charles V. Indeed, Erasmus elaborates indirectly on this point in his prefatory remark to the king when he stresses that the ruler have wisdom. Erasmus defines philosophy not as a discourse on the origins of things, but rather as instruction that forms the future leader : 'that which frees the mind from the false opinions of the multitude and from false desires and demonstrates the principles of right government by reference to the examples set by the eternal powers'. Philosophy itself is symbolized by the *moly* :

---

<sup>903</sup> *Admonet senarius nihil esse perniciosius licentia multitudinis, dum nulli paretur, sed pro sua quisque libidine rem gerit. Hanc Graeci vocant ἀναρχίαν, malum pene tyrannide pejus, qua nihil potest esse pejus. Par autem malum est πολυαρχία cum eo, quod dicitur ἀναρχία.*

<sup>904</sup> Sur l'amour d'Ulysse pour la paix voir Félix Guirand et Joël Schmidt, *Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996, « Ulysse », p. 863-865.

<sup>905</sup> Notons que c'est la confrontation d'Ulysse avec le cyclope Polyphème, qui est prise comme symbole de la victoire de l'intelligence sur la force dans l'emblème *Vim superat ratio* de Nikolaus Reusner (Arthur Henkel, Albrecht Schöne, *Emblemata, Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. Und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart- Weimar, Metzler, 1967-1976, col. 1693).

<sup>906</sup> Comme nous le rappelle le dictionnaire de Félix Guirand et de Joël Schmidt, « *L'Odyssée* est une épopée, non plus guerrière et héroïque comme *l'Iliade*, mais humaine » (*Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996, « Odyssée », p. 783).

<sup>907</sup> C. Jouanno, p. 99-100.

<sup>908</sup> C. Jouanno, *Ulysse*, p. 207-212.

‘Something of the sort must have been, I think, in Homer’s mind, when Mercury arms Ulysses against Circe’s witchcraft with the herb called *moly*. Implicitly, then, Odysseus is seen as a prototypical ruler whose wisdom is instilled in him through the magic plant by the gods ; since Erasmus himself declares that the prince’s counselor makes him who he is, one can liken the Dutch humanist to a pedagogical god using Homer as the *moly* to inculcate wisdom in his royal pupil »<sup>909</sup>.

Toujours est-il que d’une part ces associations restent implicites dans la lettre préliminaire, et que d’autre part, Ulysse apparaît dans les *Adages* non en tant que chef<sup>910</sup>, mais plutôt en tant qu’un individu<sup>911</sup>. Ce que l’on pourrait dire, c’est qu’il s’agit d’un homme qu’il faudrait sans doute imiter, étant donné qu’il a plusieurs bonnes qualités. François Hartog parle d’Ulysse comme d’un « idéal d’humanité »<sup>912</sup>. Mais sur ce point non plus, nous n’avons pas d’exhortation directe.

---

<sup>909</sup> M. Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, p. 29. L’analyse de Bizer porte sur le passage suivant : *Proinde Plato non alia in re diligentior est quam in instituendis reipublicae suae custodibus, quos non opibus non gemmis non cultu non imaginibus non satellitio, sed sola sapientia caeteros vult antecellere negans vnquam beatas fore respublicas, nisi aut philosophi gubernaculis admoueanur aut ii, quibus forte contigit administratio, philosophiam amplectantur; philosophiam, inquam, non istam, quae de principis de prima materia de motu aut infinito disputat, sed quae falsis vulgi opinionibus ac viciosis affectibus animum liberans ad aeterni numinis exemplar recte gubernandi rationem commonstrat. Tale quiddam sensit, opinor, et Homerus, cum Mercurius Vlysses aduersus Circes veneficia, moly herba praemunit* (ASD IV-1, p. 133-134). Dans l’édition bilingue de Turchetti (*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, p. 134).

<sup>910</sup> Certes, à la fin du commentaire de l’adage *Cothurno versatilior*, apparaît le mot *dux* à propos d’Ulysse : ... *quam ob causam Homerus Ulysses πολύτροπον dixit, quod quamvis personam apte gereret, ducis, mendici, patris familias* (« c’est pour cette raison qu’Homère appelle Ulysse πολύτροπον, car il pouvait parfaitement exercer n’importe quel rôle : du chef, du mendiant, du père de famille »). Toutefois, ce point n’est pas développé.

<sup>911</sup> Il faut dire d’ailleurs que chez Homère, Ulysse, même s’il est chef de son peuple, et même si l’aède lui attribue les épithètes βουληφόρος (*Il.*, I, 144) et ποιμήν (*Od.* XVIII, 70 ; *Od.*, XX, 106), n’apparaît pas en tant que roi-chef d’État. Cela reflète probablement la réalité mycénienne. En effet, comme l’attestent les tablettes découvertes dans les fouilles de palais mycéniens, seule la personne ayant le statut de ἄναξ (*wa-na-ka*), est le souverain. Quant au βασιλεύς (*qa-si-re-u*), ce n’était qu’un noble, un fonctionnaire, un superviseur d’un district dans un état mycénien. Homère semble en tenir compte inconsciemment, quand il établit une certaine différence hiérarchique entre les chefs grecs, en mentionnant trois titres différents : βασιλεύς (utilisé pour de nombreux autres chefs), ἄναξ (utilisé pour ceux dont l’existence du royaume est attesté archéologiquement, par exemple pour le roi de Sparte, de Pylos et Crète), ἄναξ ἀνδρῶν (utilisé exclusivement pour le roi de Mycènes). Voir Lewan Gordesiani, *Zur mykenischen Gesellschaftsordnung*, Tbilissi, Logos, 2002<sup>2</sup>, p. 10-11, 17-19. Cf. Françoise Ruzé, « *Basileis*, tyrans et magistrats », Métis, *Anthropologie des mondes grecs anciens*, vol. 4, n° 2, 1989. Sur le statut des ἄνακτες et des βασιλεῖς homériques voir aussi Georges C. Vlachos, *Les sociétés politiques homériques*, Paris, P.U.F., 1974, p. 87-160. Ulysse est donc célébré non en roi d’Ithaque, mais en héros qui fait partie du camp d’Agamemnon, et combat à ses côtés. Selon Homère, Achille a le même statut qu’Ulysse. Cependant, comme nous l’avons vu, Érasme le met au rang des rois dans le commentaire de l’adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*. Cela s’explique sans doute par le fait qu’Achille inquiète l’humaniste en tant que modèle d’Alexandre le Grand, c’est-à-dire en tant que modèle pour les souverains guerriers et conquérants.

<sup>912</sup> François Hartog, *Mémoire d’Ulysse*, Paris, Gallimard, 1996, p. 44. C’est ainsi également que Félix Buffière intitule le chapitre VIII portant sur Ulysse dans *Les Mythes d’Homère et la pensée grecque*.

### 3.2.3. La problématique ambiguïté de la sagesse ulysseenne

Ulysse est une figure qu'Érasme peut à plusieurs égards utiliser comme exemple dans sa pédagogie. En tant que roi qui est parti en guerre contre son gré et qui, une fois la guerre terminée, n'a d'autre désir que de rentrer chez lui et de revoir « s'élever la fumée de la terre natale »<sup>913</sup>, Ulysse pourrait très bien servir d'exemple dans la pédagogie d'Érasme. Il peut donc nous sembler étrange qu'Érasme n'insiste pas davantage sur ce point, alors que plusieurs adages lui en offrent l'occasion. Il peut sembler étrange qu'il ne mentionne pas la nymphe Calypso et le refus de l'immortalité de la part d'Ulysse, ne serait-ce que dans le commentaire de l'adage *Patriae fumus igni alieno luculentior*. Si l'humaniste ne développe pas l'idée de l'attachement à sa patrie ici, c'est probablement parce que le désir de retour relève chez Ulysse de l'ordre du privé. C'est son épouse et son fils qu'il voudrait revoir avant tout. En outre, si Ulysse désire ardemment rentrer chez lui, le lecteur averti sait qu'il ne manque pas néanmoins de curiosité, et celle-ci lui coûte assez cher, par exemple chez les cyclopes. Il est vrai qu'Érasme ne mentionne nulle part ce trait de caractère du héros, mais on pourrait émettre l'hypothèse que ses errances et les souffrances qui leur sont liées constituent une sorte d'avertissement indirect pour ceux qui, mus par la curiosité, sont prêts à partir voyager loin de chez eux<sup>914</sup>.

Par ailleurs, nous pouvons dire qu'Ulysse apparaît en tant qu'incarnation d'une société bien ordonnée, d'une culture confrontée au chaos, à la barbarie et à l'ignorance. Dans le commentaire de l'adage *Multitudo imperatorum cariam perdidit*, Ulysse s'oppose au chaos du tumulte des soldats. Dans celui de l'adage *Perdidisti vinum infusa aqua*, le fait qu'il adoucit le vin avant de le boire, signifie qu'il fait partie du monde cultivé, alors que le cyclope, qui le lui reproche, représente le monde barbare, sauvage<sup>915</sup>. La figure du cyclope n'est pas sans intérêt par rapport à notre problématique, puisque en tant que pasteur, il peut être pris comme symbole de roi<sup>916</sup>. En effet, dans certains livres d'emblèmes Polyphème est représenté comme souverain négligent<sup>917</sup> et im-

---

<sup>913</sup> Voir l'adage n° 116.

<sup>914</sup> N'oublions pas qu'Ulysse est aussi à la Renaissance la figure du voyageur désireux d'acquérir l'*experimentia rerum*. Sur ce sujet voir Piero Boitani, « L'Ulysse d'Homère et de Dante à la Renaissance », *Homère à la Renaissance*, p. 143 (« À la Renaissance, l'*Odyssée* d'Homère devient une occasion d'exotisme, une image d'aventure... L'Ulysse de Dante est l'emblème du découvreur, de l'homme qui fait l'Occident moderne »). Sur Ulysse en tant que patron des explorateurs voir Corinne Jouanno, *Ulysse*, p. 373sq. Sur l'Ulysse de Dante voir Corinne Jouanno, *Ulysse*, p. 366-370. Sur l'attitude érasmiennne envers les voyages voir le 2<sup>ème</sup> chapitre (2.1.3).

<sup>915</sup> Sur Polyphème en tant que représentant d'une société primitive voir Georges C. Vlachos, *Les sociétés politiques homériques*, p. 48-49.

<sup>916</sup> Sur l'image du roi-pasteur ci-dessous (3.3.3).

<sup>917</sup> Voir l'emblème *Principum negligentia* (O4v, p. 216) de Johannes Sambucus (édition de 1564 réalisée par Christophe Plantin à Anvers, disponible sur Glasgow University Emblem Website, French Project, Glasgow University Library, cote SM947, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/emblem.php?id=FSAb158>).

prudent<sup>918</sup>. Dans sa version italienne de l'*Odyssée*<sup>919</sup>, Ludovico Dolce interprète l'épisode de Polyphème comme une lutte contre le tyran<sup>920</sup>. Enfin, le commentaire de l'adage *Apologus Alcinoi* (n° 1332), le savoir d'Ulysse s'oppose à l'ignorance des Phéaciens. En effet, c'est à cause de l'ignorance et l'inculture (*inscitia barbarieque*) de ce peuple qu'Ulysse s'est permis de raconter ces « histoires fabuleuses et ridicules » (*prodigiosas ac deridiculas fabulas*). Notons d'ailleurs que les Phéaciens apparaissent presque toujours sous un jour peu flatteur dans le recueil. Dans le commentaire de l'adage *A piscibus abstineto* – « Abstiens-toi du poisson » (n° 2.36), ils sont mentionnés comme goinfres (*helluones*)<sup>921</sup>. Dans celui de l'adage *Apologus Alcinoi* (n° 1332), que nous venons de voir, ils sont présentés comme ignorants et incultes. Dans le commentaire de l'adage *Rex aut asinus* – « Un roi ou un âne » (n° 2441), l'humaniste cite un passage du chant VIII de l'*Odyssée*<sup>922</sup>, où les Phéaciens sont mentionnés comme une race très orgueilleuse (*Φαίηκες... / ὑπὸ πῖπῆς*). Quant au roi des Phéaciens, il est nommé parmi les rois stupides dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*. Les Phéaciens sont rapprochés des prétendants de Pénélope<sup>923</sup>. Certes, nous avons des exceptions concernant Alcinoos. Dans le commentaire de l'adage *Nemo cogendus officii causa* – « Personne ne doit être retenu par gentillesse » (n° 2911), ce dernier respecte la volonté d'Ulysse et ne le retient pas contre son gré chez lui. Il est à noter toutefois que l'humaniste utilise le mot *tyrannus* pour Alcinoos (*Dicitur ad Ulysses ab Alcinoo Phaeacum tyranno*), mot qui chez lui désigne le mauvais roi<sup>924</sup>. Une autre fois, dans le commentaire de l'expression *Sacer piscis* – « Poisson sacré » (n° 3564) il évoque la « force vénérable » d'Alcinoos. Cependant, l'image des Phéaciens reste essentiellement négative. Au premier abord, cela pourrait sembler quelque peu surprenant, dans la mesure où l'humaniste s'appuie essentiellement sur Homère, chez qui les Phéaciens sont plutôt sympathiques, offrant l'hospitalité à Ulysse, lui permettant en quelque sorte de se réintégrer dans une société humaine<sup>925</sup> de se recréer une identité<sup>926</sup>, et le débarquant sur sa terre natale, malgré le fait qu'ils sa-

<sup>918</sup> Voir l'emblème *Pestis regni rex sine prudentia* (n° 71) de Florentius Schoonhovius (A. Henkel et Albrecht Schöne, *Emblemata, Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. Und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart-Weimar, Metzler, 1967-1976, col. 1694).

<sup>919</sup> Ludovico Dolce, *L'Ulisse*, Venise, Gabriel Giolito, 1572.

<sup>920</sup> Silvia D'Amico, « Lire les Classiques à la Renaissance entre l'Italie et la France : quelques notes sur Homère », p. 6.

<sup>921</sup> *...deinde quod non ad necessitatem, sed ad luxum superuacaneamque gulae voluptatem pertineat piscium esus. Hinc esse quod Homerus fecerit non Graecos solum, cum circa Hellespontum militarent, a piscibus abstinentes, verumetiam Phaeacas ipsos alioqui helluones* (ASD II-1, p. 112).

<sup>922</sup> Hom., *Od.*, VIII, 189-192.

<sup>923</sup> *Quanquam et Odyssea suos habet procos et Alcinoos, crassos et stupidos.*

<sup>924</sup> ASD II-6, p. 556.

<sup>925</sup> Il faut dire toutefois que le peuple des Phéaciens est un peuple mi-humain et mi-divin, un peuple mythique de la race des Géants, et vivent aux marges du monde des humains. Voir la note suivante.

vent qu'ils vont être punis pour cela<sup>927</sup>. Du point de vue de l'organisation sociale et politique, la cité des Phéaciens est décrite<sup>928</sup> comme une sorte d'utopie<sup>929</sup>. Mais ce peuple vit dans la jouissance et dans l'opulence, sans avoir à travailler<sup>930</sup>, d'où sans doute le mépris de l'humaniste. C'est ce que l'on peut conclure des commentaires de certains adages. Nous pensons en particulier à celui d'*Ulyssis remigium* – « L'équipage d'Ulysse » (n° 1962), mais aussi à ceux de *Sybaritica mensa* – « Une table de Sybarite » (n° 1165) et de *Locupletum reditus* – « Les profits des riches » (n° 2906). Dans le premier, s'appuyant sur Horace<sup>931</sup>, Érasme rapproche les Phéaciens des compagnons d'Ulysse, et il en parle comme des gens aimant excessivement la volupté et négligeant la vertu<sup>932</sup>. Ensuite, il cite deux vers du chant VIII de l'*Odyssée*<sup>933</sup>, qui montrent les principales préoccupations des Phéaciens : Αἰεὶ δ' ἡμῖν δαΐς τε φίλη κίθαρίς τε χοροὶ τε/ Εἴματα τ' ἔξημοιβὰ λοετρά τε θερμὰ καὶ εὐναί (« Mais pour nous rien ne vaut festins, cithare, danse/ Bains chauds, lits de repos et habits bariolés »). Il nous semble que dans l'appréciation des Phéaciens Érasme s'appuie essentiellement sur ce passage, et qu'il est influencé par la lecture horatienne. Les commentaires des deux autres adages mentionnés ci-dessus vont dans le même sens. L'expression « table d'Alcinoos » (Ἀλκινόου τράπεζαν) est citée en tant qu'expression semblable à l'adage *Sybaritica mensa*, à la fin du commentaire de celui-ci. En effet, cette expression, empruntée à Grégoire de Nazianze<sup>934</sup>, désigne « une table au luxe débordant » (*mensam luxu redundantem*)<sup>935</sup>. Dans le commentaire de l'adage *Locupletum reditus*, Alcinoos est donné comme exemple d'un

<sup>926</sup> Voir É. Scheid-Tissinier, *Les usages du don chez Homère*, p. 171 (« La nature 'double' de la Phéacie qui contient certains des éléments caractéristiques du monde des hommes, tels que la ville entourée de murs, la communauté des Phéaciens constituée en δῆμος, et d'autres qui l'apparentent à l'univers des récits, à commencer par le fait qu'on ne peut déterminer le lieu de son emplacement, fait de cette île une contrée à part, une étape qui permet à Ulysse de réintégrer ensuite définitivement le monde tout à fait humain de son île d'Ithaque. C'est donc d'abord 'sa propre humanité' que retrouve Ulysse en abordant chez les Phéaciens, mais à la fin de son séjour, il aura également récupéré à la fois son identité et son statut de roi. Il quitte l'île, honoré comme le héros dont les exploits sont connus de tous... »). Voir aussi Évelyne Scheid-Tissinier, *Les usages du don chez Homère*, p. 173 et 175-176. Cf. Ch. P. Segal, « The Pheacians and the Symbolism of Odysseus' Return », *Arion*, 1, 4, 1962, p. 17-68 ; P. Vidal-Naquet, « Valeurs religieuses et mythiques de la terre et du sacrifice dans l'*Odyssée* », *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, M. I. Finley (éd.), Paris – La Haye, 1973, p. 269-292, repris dans *Le chasseur noir*, Paris, 1981, p. 39-68 ; Cl. Mossé, « Ithaque ou la naissance de la cité », *AION*, 1980, p. 7-20 ; F. Hartog, « Des lieux et des hommes ». Postface à la réédition de l'*Odyssée*, traduction de Ph., Jacottet, Paris, La Découverte, 1982, p. 424-425.

<sup>927</sup> Rappelons que Poséidon pétrifie leurs vaisseaux sur le chemin du retour (Hom., *Od.*, XIII, 159-187).

<sup>928</sup> Voir les chants VI, VII, VIII et XIII de l'*Odyssée*.

<sup>929</sup> Georges C. Vlachos, *Les sociétés politiques homériques*, p. 51-69.

<sup>930</sup> Voir Hom., *Od.*, VIII, 248sq.

<sup>931</sup> Hor., *Epist.*, I, 2, 28-29 et I, 15, 24.

<sup>932</sup> *Non dissimili figura dixit sponso Penelopes et Alcinoos voluptarios et virtutis negligentes. Item alia loco Phaeacem appellat nitidum et bene curata cute : Vt possim pinguis Phaeaxque reuerti* (ASD II, 4, p. 316).

<sup>933</sup> Hom., *Od.*, VIII, 248sq.

<sup>934</sup> Greg. Naz., *Epist.*, 5, 2.

<sup>935</sup> ASD II-3, p. 180.

homme riche qui ne cesse d'avoir du profit, sous-entendu sans qu'il fasse quelque chose pour cela<sup>936</sup>. La lecture de l'épisode du séjour chez les Phéaciens que propose Érasme est donc celle d'un moraliste.

Le troisième et dernier point sur lequel nous voudrions nous arrêter ici, c'est la sagesse ulyséenne. Si c'est la principale qualité du héros, c'est aussi celle qui en fait un modèle ambigu. Rappelons de quelle nature est cette sagesse. D'une part, il s'agit d'une sagesse pratique. Ulysse est appelé chez Homère ποικιλομήτης, ἀγχινοος, πολυμήχανος, κεδνός, δαίφρων, επίφρων, ἐχέφρων, πολύφρων, πολυμήτις et πολύτροπος. Précisons les significations de ces termes. L'épithète ποικιλομήτης se rapporte à l'intelligence rusée, et elle est traduite par « fertile en expédients », « artificieux »<sup>937</sup>. L'épithète ἀγχινοος souligne la vivacité de l'esprit<sup>938</sup>. Quant à πολυμήχανος, elle met en avant l'intelligence technique, son savoir-faire et son habileté. Elle est traduite par « au génie inventif », « industriel », mais elle se rapporte également à la ruse, pouvant être traduite par « fertile en expédients »<sup>939</sup>. L'épithète κεδνός désigne la diligence et la prudence<sup>940</sup>. Les adjectifs δαίφρων, επίφρων, ἐχέφρων, πολύφρων sont synonymes et soulignent la prudence<sup>941</sup>. En ce qui concerne l'épithète πολυμήτις, selon Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant<sup>942</sup>, la μῆτις désigne la « vigilance », la « prudence avisée », un ensemble de δόλος (« ruse »), de κέρδη (« tours ») et de καιρός (« l'habileté à saisir l'occasion »), qui permet au plus faible de vaincre le plus fort. La μῆτις, c'est aussi la capacité de « prévoir, par-delà le présent immédiat, une tranche plus ou moins épaisse du futur ». Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant rappellent également l'aspect multiple, bigarré et ondoyant de la μῆτις, cette puissance de tromperie qui agit par dissimulation de la réalité. Mais celle qui nous intéresse particulièrement ici parmi toutes ces épithètes, c'est πολύτροπος, car c'est celle qui est mentionnée plusieurs fois par Érasme. Il s'agit d'un mot ambigu dont la signification prête à discussion<sup>943</sup>. Longtemps, il a été compris comme la faculté d'adaptation. C'est exactement sur cette acception de l'épithète que se fonde le jugement d'Hippias<sup>944</sup>. Pour ce dernier ce mot n'a

---

<sup>936</sup> *In locupletes, quibus alius ex alio succedit reditus, accomodabitur illud ex eodem libro de pomariis Alcinoi dictum* L'humaniste s'appuie sur le chant VII de l'*Odyssée* (Hom., *Od.*, VII, 118-121).

<sup>937</sup> *Le Grand Bailly, Dictionnaire grec-français d'Anatole Bailly*, rédigé avec le concours d'E. Egger. Édition revue par L. Séchan et P. Chantraine, Paris, Hachette, 2000, p. 1582.

<sup>938</sup> *Le Grand Bailly*, p. 18.

<sup>939</sup> *Le Grand Bailly*, p. 1595.

<sup>940</sup> *Le Grand Bailly*, p. 1073.

<sup>941</sup> *Le Grand Bailly*, p. 426, 786, 873, 1602.

<sup>942</sup> Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant, *Les ruses de l'intelligence*, Paris, Flammarion, 1974, chap. « Le renard et le poulpe », p. 32.

<sup>943</sup> Voir l'article de Franco Ferrari, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo » dans *La mythologie et l'Odyssée*, hommage à Gabriel Germain, textes réunis par André Hurst et Françoise Létoublon, Genève, Droz, 2002 (Recherches et rencontres, vol. 17), p. 27-44.

<sup>944</sup> Voir ci-dessus (3.2.1).

pas un sens positif, puisqu'il renvoie à la fourberie d'Ulysse<sup>945</sup>. En revanche, le philosophe cynique Antisthène réhabilite le personnage « aux mille tours » en affirmant que ce ne sont pas ses idées qui varient, mais l'expression de ses idées, pour s'adapter aux auditeurs, ce qui est une preuve de sagesse<sup>946</sup>. Quoi qu'il en soit, selon cette première acception, l'épithète désigne l'agilité de l'esprit du personnage, son ingéniosité et sa capacité de s'adapter aux circonstances diverses<sup>947</sup>. Cette acception de l'épithète πολύτροπος fait d'Ulysse une sorte de poulpe<sup>948</sup>, qui prend la couleur de la roche à laquelle il s'accroche. C'est cette interprétation qu'adopte<sup>949</sup> Érasme dans les commentaires des adages *Polypi mentem obtine*, *Cothurno versatilior* et *Ulysseum commentum*. Dans le commentaire du premier, il associe l'adage grec Πολύποδος νόον ἴσχε, trouvé chez les parémiographes<sup>950</sup>, et l'épithète πολύτροπος qu'Homère attribue à Ulysse, épithète qu'il traduit en latin par *moribus versatilibus* qui, compte tenu du contexte, pourrait être traduit par « aux principes changeants ». En établissant le lien entre la capacité d'adaptation d'un poulpe et l'agilité d'esprit<sup>951</sup>, l'humaniste s'appuie sur un fragment d'une élégie de Théognis, qu'il a trouvé cité chez Plutarque<sup>952</sup>: Πολύποδος νόον ἴσχε πολυπλόκου, ὃς ποτὶ πετρῆ / Τῆ προσομιλίζει, τοῖος ἰδεῖν ἐφάνη (« Aie l'esprit de l'astucieux poulpe, / qui reproduit immédiatement la couleur de la roche à laquelle il s'accroche »). Il est vrai que, dans la mesure où elle est mentionnée dans le contexte de l'illustration de l'adage qui nous invite à imiter le poulpe, l'épithète est prise au sens positif. À cela s'ajoute le fait que plus loin dans le même commentaire nous lisons que l'apôtre Paul aussi « se glorifie avec une certaine ostentation sacrée d'avoir eu recours à cette pieuse ruse et de 's'être fait tout à tous' afin de les gagner tous pour le Christ ». Il s'agit donc ici d'une vertu, plus précisément d'une vertu rhétorique<sup>953</sup>. Cependant, Érasme semble marquer une certaine réserve en rappelant que c'est Ho-

<sup>945</sup> Voir Félix Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 367.

<sup>946</sup> Voir F. Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, p. 368.

<sup>947</sup> Pour cette acception de l'épithète voir *Hymn. Hom. Herm.*, 13e439, Thucyd., *Hist.*, III, 83, Plat., *Hipp. Min.*, 364e3. Voir Franco Ferrari, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo », p. 28.

<sup>948</sup> Ulysse est d'ailleurs comparé à un poulpe au chant V de *l'Odyssée* (Hom., *Od.*, V, 432sq), au moment où il aborde la Schérie. Voir Franco Ferrari, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo », p. 28. Toutefois, il est à remarquer que dans ce passage il ne s'agit pas de l'agilité d'esprit d'Ulysse.

<sup>949</sup> C'est aussi l'interprétation répandue à la Renaissance (Françoise Graziani, « Ulyxes peregrinus : variations sur le voyage de l'âme » dans *Homère à la Renaissance*, p. 152). Cependant, dans le commentaire de l'adage *Polypi mentem obtine*, l'humaniste semble exprimer un certain doute au sujet de la signification de l'épithète (*Polypi mentem obtine. Quo jubemur pro tempore alios atque alios mores, alium atque alium vultum sumere. Quod in Ulysse videtur Homerus laudare, qui eum πολύτροπον appellat, id est moribus versatilibus*).

<sup>950</sup> Zenob., *Prov.*, 1, 24 ; Diogenian., *Prov.*, 1, 23 ; Apost., *Par.*, 2, 39.

<sup>951</sup> L'épithète πολύτροπος semble être perçue comme synonyme de πολυμήτις et de πολυμήχανος dans le sens de « capable de s'adapter à des situations diverses » dans l'article Eckhard Lobsien (« Odysseus », DNP, *Supplemente* 5, p. 485.

<sup>952</sup> Plut., *Brut.*, 40, 8.

<sup>953</sup> J. Wolfe, *Homer and the question of strife*, p. 74-75, mais aussi p. 76, 77 du même ouvrage.



mère qui loue cette qualité chez Ulysse<sup>954</sup>, et en parlant de l'apôtre Paul il emploie tout de même le mot « ruse » (*vafricie*). L'impression que cette qualité a un aspect négatif pour l'humaniste est accrue à la lecture des commentaires des adages *Cothurno versatilior* et *Ulysseum commentum*. Dans le premier nous lisons que l'adage « se dit d'un homme peu fiable et dont la parole fluctue ou qui appartiendrait à un parti douteux et ambigu »<sup>955</sup> et que c'est parce qu'il était tel qu'Homère avait appelé πολύτροπος<sup>956</sup>. Certes, il n'y a rien de négatif en soi dans la capacité d'Ulysse à exercer tantôt le rôle du chef, tantôt celui du mendiant, tantôt celui du père de famille. Mais c'est qu'il est présenté en tant qu'exemple d'un homme peu fiable, à la parole fluctuante, aux intentions peu claires, au sujet duquel on peut employer l'adage *Cothurno versatilior*. Cette mauvaise connotation de l'épithète est présente également au début du commentaire de l'adage *Ulysseum commentum*. Certes, d'emblée il n'y a rien de mauvais dans des inventions habiles, astucieuses et subtiles dans lesquelles excellait Ulysse et pour lesquelles le héros est surnommé πολύτροπος<sup>957</sup>. Mais dans les adjectifs *callidus*, *astutus*, *vafer* il y a l'idée de la ruse, de la fourberie. En outre, cette épithète homérique est associée à celle de Virgile, *Scelerumque inventor*<sup>958</sup>. On pourrait penser que la position d'Érasme envers cette qualité d'Ulysse est quelque peu mitigée. D'une part, dans la mesure où celle-ci implique de l'agilité de l'esprit au sens large, elle ne pourrait que plaire à l'humaniste qui a en horreur tout dogmatisme. Ajoutons que si Ulysse change d'aspect pour s'adapter aux circonstances, c'est grâce à Athéna, qui, elle-même, est polymorphe<sup>959</sup>. Or, dans le commentaire de l'adage *Sui dissimilis* – « Différent de lui-même » (n° 2932)<sup>960</sup> le changement de formes de la déesse de la sagesse est rapprochée de l'usage du langage allégorique dans les Saintes Écritures<sup>961</sup>. Ce qui devait plaire à l'humaniste, dans cette multiplicité de formes de la sagesse, c'est très probablement l'idée que la sagesse n'a pas de forme fixe, ce qui est conforme à son esprit critique.

<sup>954</sup> *Quod in Ulysse videtur Homerus laudare, qui eum πολύτροπον appellat, id est moribus versatilibus.*

<sup>955</sup> *dictum est in hominem parum constantem, lubricaque fide, quive incertae et ancipitis esset factionis.*

<sup>956</sup> *...quam ob causam Homerus Ulyssem πολύτροπον dixit, quod quamvis personam apte gereret, ducis, mendici, patris familias.*

<sup>957</sup> *Ὀδύσσειος μηχανή, id est Ulyssem inventum, callidum, astutum et vafrum dicebatur. Ulyssem Homerus ubique versutum facit ac dissimulantem simulantemque. Unde eum statim initio Odysseae πολύτροπον appellat.*

<sup>958</sup> *Unde eum statim initio Odysseae πολύτροπον appellat. Vergilius item : Scelerumque inventor Ulysses.*

<sup>959</sup> Sur la réticence d'Homère à présenter une vérité formelle de la déesse voir François Dingremont, « Une cicatrice insignifiante. Le scepticisme de Pénélope », *Phantasia : apparaît, apparence, apparition*, Paris-Athènes, Éditions de l'EHESS et Daedalus, coll. Métis, 2004, chapitre « L'insignifiante », version électronique disponible sur OpenEdition Books, URL : <http://books.openedition.org/editionsehess/2180>, ISBN électronique : 9782713226007 DOI : 10.4000/books.editionsehess.2175.

<sup>960</sup> ASD II-6, p. 562.

<sup>961</sup> *In sui dissimilem quadrabit illud ex Odysseae N, quod de Pallade dixit Vlysses :/ Σὲ γὰρ αὐτὴν πάντα εἴσκεις, id est Nunc alio, nunc rursum alio fts obuia vuftu./ Idem mire quadrabit in sapientiam, quae variis inuolucris obtegatur apud priscos et alia atque alia specie proponitur, praesertim in diuinis literis, quae tota ferme constat allegoriis.*

D'autre part, l'aspect fourbe, voire perfide de cette qualité le gêne nettement, et de ce point de vue, il semble adhérer à l'opinion d'Hippias de Platon.

Quelques mots à présent sur la deuxième interprétation de l'épithète πολύτροπος. En effet, si celle-ci a été depuis l'Antiquité prise comme un synonyme de πολυμήτις, dans le sens de « l'ingénieux », cette interprétation est plus tard remise en cause par certains chercheurs comme Rudolf Pfeiffer et Franco Ferrari. Selon Pfeiffer<sup>962</sup>, l'épithète renvoie plutôt aux errances du héros et elle est en lien étroit avec ce qui suit immédiatement au tout début de l'*Odyssée* :

... ὅς μάλα πολλὰ

πλάγχθη, ἐπεὶ Τροίης ἱερὸν πτολίεθρον ἔπερσε  
πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω,  
πολλὰ δ' ὃ γ' ἐν πόντῳ πάθεν ἄλγεα ὄν κατὰ θυμόν,  
ἀρνύμενος ἥν τε ψυχὴν καὶ νόστον ἐταίρων

« ... qui longtemps erra sur la terre après avoir détruit la ville sacrée de Troie, qui parcourut de populeuses cités, s'instruisit de leurs mœurs, et fut, sur les mers, en proie aux plus vives souffrances pour sauver ses jours et ramener ses compagnons dans leur patrie »<sup>963</sup>.

Ferrari, qui partage cette opinion et la développe<sup>964</sup>, traduit l'épithète par « dai molti percorsi »<sup>965</sup> et s'appuie sur le fait que celle-ci n'apparaît que deux fois dans l'ensemble de la poésie homérique, au premier vers du premier chant et au vers 330 du chant X de l'*Odyssée*<sup>966</sup>, et dans le contexte des pérégrinations du héros<sup>967</sup>. Au premier vers du poème l'épithète est en rapport avec ses errances et aux vers 327- 332 du chant V, Circé reconnaît en Ulysse ce héros qui a beaucoup erré :

οὐδὲ γὰρ οὐδέ τις ἄλλος ἀνὴρ τάδε φάρμακ' ἀνέτλη,  
ὅς κε πῆη καὶ πρῶτον ἀμείψεται ἔρκος ὀδόντων·  
σοὶ δέ τις ἐν στήθεσσι ἀκήλητος νόος ἐστίν.  
ἦ σύ γ' Ὀδυσσεύς ἐσσι πολύτροπος, ὃν τέ μοι αἰεὶ

<sup>962</sup> Rudolf Pfeiffer, *History of Classical Scholarship 1300-1850*, Oxford, Clarendon Press, 1976, p. 44.

<sup>963</sup> Nous suivons la traduction numérisée d'Eugène Barreste, illustrée par M.M. Théod. Devilly et A. Titeux (Paris, Lavigne, Libraire-éditeur, 1842), disponible sur le site de Philippe Remacle, URL : <http://remacle.org/bloodwolf/poetes/homere/odyssee/livre1.htm>.

<sup>964</sup> Franco Ferrari, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo », p. 28sqq.

<sup>965</sup> F. Ferrari, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo », p. 28, 36.

<sup>966</sup> F. Ferrari, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo », p. 27-28.

<sup>967</sup> F. Ferrari, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo », p. 28, 35-37.

φάσκειν ἐλεύσεσθαι χρυσόρραπις Ἀργιφόντης,  
ἐκ Τροίης ἀνιόντα θοῆ σὺν νηϊ̇ μελαίνῃ.

« Cependant nul homme jusqu'à ce jour n'a pu résister aux effets de ce breuvage, soit qu'il l'ait pris, soit même qu'il l'ait approché de ses lèvres (tu portes dans ta poitrine un cœur indomptable ?). Serais-tu cet ingénieux Ulysse qui devait venir dans cette île à son retour d'Ilion, comme me l'avait annoncé Mercure, le dieu au sceptre d'or »<sup>968</sup>.

Cette deuxième interprétation semble être également adoptée par Anatole Bailly. En effet, dans son dictionnaire<sup>969</sup>, comme deux premières significations de l'épithète il propose « qui se tourne en beaucoup de sens », « qui erre ça et là, qui parcourt mille lieux divers », et ce n'est qu'au sens figuré qu'il la traduit par « souple », « habile », « industrieux ». Pour Emily Wilson, l'épithète renvoie à la complexité du personnage<sup>970</sup>.

Revenons à la sagesse ulysséenne. Comme nous l'avons déjà pu constater plus haut, celle-ci n'est pas seulement d'ordre pratique. Si chez Homère l'intelligence du héros est avant tout un pouvoir d'autoconservation, chez les philosophes cyniques et stoïciens Ulysse devient l'idéal de vertu<sup>971</sup>. L'Ulysse πολύτλας (« le très patient ») correspond effectivement assez bien aux principes moraux d'Antisthène, à savoir la force d'âme du héros qui lui permet de rester indifférent à la douleur, à la faim, aux insultes<sup>972</sup>. Selon le philosophe cynique, c'est lorsqu'Ulysse aborde tout nu et misérable la terre des Phéaciens qu'il se présente en véritable Ulysse, puisqu'il a alors « pour toute fortune sa force d'âme et sa vertu pour seule parure »<sup>973</sup>. Le roi d'Ithaque déguisé en mendiant est l'image du mendiant philosophe qui pratique le dénuement vertueux<sup>974</sup>. Comme modèle d'endurance, Ulysse correspond également aux principes du sage stoïcien, qui

---

<sup>968</sup> Nous suivons la traduction numérisée de Eugène Barreste disponible sur le site de Philippe Remacle, URL : <http://remacle.org/bloodwolf/poetes/homere/odyssee/livre10.htm>.

<sup>969</sup> *Le Grand Bailly*, p. 2000, πολύτροπος.

<sup>970</sup> "Tell me about a complicated man..." (Homer, *The Odyssey*, tr. Emily Wilson, Norton, 2017, p.105).

<sup>971</sup> Sur le statut que les philosophes grecs accordent à la sagesse ulysséenne décrite chez Homère voir François Dingremont, « Une cicatrice insignifiante. Le scepticisme de Pénélope », *Phantasia : apparaître, apparence, apparition*, Paris-Athènes, Éditions de l'EHESS et Daedalus, coll. Métis, 2004, chapitre « La sagesse d'Ulysse », version électronique disponible sur OpenEdition Books, URL : <http://books.openedition.org/editionsehess/2180>, ISBN électronique : 9782713226007 DOI : 10.4000/books.editionsehess.2175. Sur Ulysse en tant qu'idéal de vertu pour les philosophes voir aussi Félix Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 372. Cf. C. Jouanno, *Ulysse*, p. 199-205.

<sup>972</sup> Félix Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, chap. VIII, « Un idéal d'humanité : Ulysse », p. 373.

<sup>973</sup> *Ibid.*

<sup>974</sup> François Dingremont, « Une cicatrice insignifiante. Le scepticisme de Pénélope », chapitre « La sagesse d'Ulysse ».

l'utilisaient pour illustrer leur thèse, selon laquelle la vertu seule suffit au bonheur<sup>975</sup>. Pour eux, par sa vie de labeur, le héros d'Ithaque était l'égal d'Hercule<sup>976</sup>. Comme le note François Dingremont, la sagesse que les stoïciens accordent à Ulysse est différente de la *μητις* de l'Ulysse homérique, dans la mesure où « la sagesse des stoïciens est de l'ordre de la foi, de la croyance, de la certitude absolue », tandis que la *μητις* « part d'un constat d'incertitude face au monde »<sup>977</sup>. Les philosophes qui érigent Ulysse en modèle de vertu mettent en avant l'endurance du héros<sup>978</sup>. En effet, la sagesse pratique, notamment celle désignée par les épithètes *πολυμήτις* et *πολύτροπος* n'est pas sans poser des problèmes d'ordre éthique, ayant recours « à un savoir-faire rusé, utilisant détours et esquives »<sup>979</sup>. Cette image d'Ulysse endurent transparaît aussi, comme on l'a vu plus haut, dans les commentaires des adages *Non abjicit animum, Phormionis thori*. Mais nous ne pouvons pas dire qu'Érasme y insiste particulièrement. En revanche, ce qu'il semble mettre en avant, c'est l'image d'Ulysse déguisé en mendiant. Si dans le commentaire de l'adage *Cothurno versatilior*, le mendiant n'est qu'un de plusieurs rôles qu'Ulysse est capable d'exercer, celui de l'adage *Pauper sed ingeniosus* insiste sur le contraste entre l'apparence et la réalité. Or, c'est là un des sujets les plus importants pour l'humaniste qu'il développe notamment dans le long commentaire de l'adage *Sileni Alcibiadis* (n°2201)<sup>980</sup>.

La *μητις* d'Ulysse, en tant que prudence, revêt une nouvelle importance à la Renaissance. Le personnage devient le symbole de cette qualité<sup>981</sup>. Cependant, il ne s'agit plus de cette prudence pratique consistant dans la force de dissimulation<sup>982</sup>, mais de la prudence en tant que « mère des vertus »<sup>983</sup>. Le philosophe et chancelier de la République florentine du XIII<sup>ème</sup> siècle, Brunetto Latini, qui attribue la place centrale à cette vertu dans sa somme *Livre du Trésor* (*Livres dou trésor*), en s'appuyant sur les sources antiques, notamment sur l'*Éthique à Nico-*

<sup>975</sup> F. Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, p. 375.

<sup>976</sup> F. Buffière, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, p. 218.

<sup>977</sup> François Dingremont, « Une cicatrice insignifiante. Le scepticisme de Pénélope », chapitre « La sagesse d'Ulysse » : « En effet, la sagesse des stoïciens est de l'ordre de la foi, de la croyance, de la certitude absolue ; elle est envisagée dans un rapport sympathique au réel, connaissance sensible et rationnelle sont réconciliées. La condition du bonheur stoïcien repose sur la fermeté et la constance d'une telle croyance. La sagesse/ *mêtis*, quant à elle, part d'un constat d'incertitude face au monde – ce qui permet précisément de développer un sens du *kairos*, de l'occasion alimenté par un sentiment d'hostilité, de défiance face aux choses extérieures ».

<sup>978</sup> Cf. C. Jouanno, *Ulysse*, p. 218.

<sup>979</sup> François Dingremont, « Une cicatrice insignifiante. Le scepticisme de Pénélope », chapitre « La déception de Polyphème ».

<sup>980</sup> ASD II-5, p. 159-190. Ce sujet apparaît également dans d'autres œuvres, notamment dans l'*Éloge de la Folie*.

<sup>981</sup> Cf. Piero Boitani, *L'Ulysse d'Homère et de Dante à la Renaissance*, p. 143.

<sup>982</sup> Françoise Graziani, « Ulyxès peregrinus : *variations sur le voyage de l'âme* » dans *Homère à la Renaissance*, p. 151.

<sup>983</sup> Sur la prudence en tant que « mère de toutes les vertus » voir Armand Strubel, « Brunetto Latini : la prudence, mère de toutes les vertus », p. 13-31.

maque<sup>984</sup> d'Aristote, rattache la prudence à l'honnêteté, dans la mesure où celle-ci permet de distinguer le bon du mauvais<sup>985</sup>. Brunetto Latini insiste sur la dimension sociale et politique de la prudence. Celle-ci, en lien avec l'éloquence, favorise la paix et l'harmonie<sup>986</sup>.

C'est cette prudence honnête qui est considérée comme cruciale également chez un chef d'État dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*. De manière générale, la prudence en tant que vertu est omniprésente dans la littérature morale de la Renaissance<sup>987</sup>, elle tient une place centrale dans les traités du bon gouvernement, tels l'*Epistre Othea* (1401), le *Livre des trois vertus* (1405) et le *Livre de Prudence* (1406) de Christine de Pizan, les *Lunettes des Princes* (1493) de Jean Meschinot, le *Doctrinal du temps présent* (1466) de Pierre Michault, le *Temple d'Honneur* (1467) de Jean Molinet et le *Temple d'Honneur et de Vertu* (1503) de Jean Lemaire<sup>988</sup>. La prééminence de la prudence est marquée dans l'*Epistre Othea*<sup>989</sup> ne serait-ce que par le fait que c'est la déesse de la prudence, Othéa, qui s'adresse au jeune chevalier Hector<sup>990</sup>. Il est à noter néanmoins que l'humaniste n'insiste pas sur la prudence d'Ulysse. Certes, il est présenté comme une incarnation de cette qualité dans le commentaire de l'adage *Duobus pariter euntibus*. Mais Érasme ne s'arrête pas là-dessus. Et étant donné le contexte du passage homérique considéré comme allégorique, la prudence ulysseenne serait plutôt la prudence pratique que la « mère de toutes les vertus » exigée chez un prince.

---

<sup>984</sup> Aristot., *Eth. Nic.*, VI, 5, 1140a.

<sup>985</sup> Voir Armand Strubel, « Brunetto Latini : la prudence, mère de toutes les vertus », p. 29, 30, mais aussi la p. 18.

<sup>986</sup> Sur le lien entre l'éloquence et la prudence dans le contexte social et politique voir Armand Strubel, « Brunetto Latini : la prudence, mère de toutes les vertus », p. 27 : « Comme pour Cicéron chez qui il puise les éléments de sa rhétorique (surtout dans le *De Inventione*), le langage est pour lui le pivot de l'action politique ; la science du bien dire est une science civile, et le fonctionnement de la cité dépend de la manière dont les citoyens font usage de la parole. Il ne s'agit pas seulement de former ceux qui ont l'intention de prendre et d'exercer le pouvoir, mais de favoriser la paix et l'harmonie, car une parole irréfléchie est source de discorde, et il importe d'en apprendre la manipulation prudente et conciliatrice, qui offre une possibilité d'action dans la sphère politique sans recours à la violence ».

<sup>987</sup> Pierre Caye, « La question de la prudence à la Renaissance », p. 259.

<sup>988</sup> Philippe Maupeu, « Les aventures de Prudence, personnage allégorique, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle », *La Vertu de prudence*, p. 52. Sur l'importance et la complexité de cette vertu au Moyen Âge et à la Renaissance, voir *La Vertu de prudence*.

<sup>989</sup> Sur la présentation et le contenu de cet ouvrage de Christine de Pizan voir entre autres l'introduction (notamment à partir de la p. 13) de Gabrielle Parussa dans son édition critique (Christine de Pizan, *Epistre Othea*, édition critique par Gabrielle Parussa, Genève, Droz, 1999) et Françoise Autrand, *Christine de Pizan*, Paris, Fayard, 2009, p. 116-119, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge : Petite anthologie commentée de succès littéraires* par Frédéric Duval, Genève, Droz, 2007, p. 165-172.

<sup>990</sup> Il s'agit du Hector de l'*Iliade*, dont Louis d'Orléans se disait être successeur. Le personnage plutôt insignifiant et absent chez Érasme, Hector est très populaire jusqu'à la Renaissance en tant qu'incarnation de la prouesse et idéal du chevalier courtois. À ce sujet voir Sandrine Legrand, « Hector au Moyen Âge- Définition et évolution d'un personnage épique et romanesque », *Perspectives médiévales*. Revue d'épistémologie des langues et littérature du Moyen Âge [en ligne], 38, 2017, mis en ligne le 1 janvier 2017, consulté le 15 novembre. URL : <https://peme.revues.org/12962#quotation> DOI : 10.4000/peme.12962. Cf. Noëlle-Christine Rebichon, « L'Hector homérique et les Neuf Preux à la Renaissance », *Homère à la Renaissance*, p. 59-73.

Si cette figure d'homme sage, ce symbole de prudence et cet « idéal d'humanité » n'est nulle part érigé en modèle pour un prince chrétien, ou plutôt en modèle tout court, c'est sans doute à cause de l'ambivalence de son intelligence, où la limite entre la sagesse et la sournoiserie n'est pas étanche<sup>991</sup>, à cause du fait que du point de vue éthique ce personnage semble donc quelque peu problématique à Érasme<sup>992</sup>.

---

<sup>991</sup> Sur l'ambivalence de l'intelligence d'Ulysse voir par Eckhard Lobsien, « Odysseus », DNP, *Supplemente 5*, p. 485.

<sup>992</sup> Cette attitude quelque peu mitigée envers le roi d'Ithaque ne va pas de soi à la Renaissance, où il apparaît comme un personnage nettement positif et convenable pour les *Specula principis* (Voir Eckhard Lobsien, « Odysseus », DNP, *Supplemente 5*, p. 489 ; D. H. Brumble, *Classical Myths and Legends in the Middle Ages and Renaissance.*, « Ulysses », p. 331-333. Cf. M. Bizer, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, p. 30 : « There remains another fundamental manner in which Erasmus contributes to Homeric reception in the sixteenth century. Odysseus had traditionally always been seen as an ambiguous figure, both as a wise man and a trickster, and Erasmus had transmitted the latter negative view of him with the adage *commentum Ulysseum*. At the same time however, we have seen that there are key passages in Erasmus's writings where Odysseus is clearly being presented as a model of the ruler. In a period when Odysseus tends to be seen in a negative light, Erasmus's positive portrayal is significant and surely reinforced that of his friend Guillaume Budé, whose conception was exceptionally and almost completely affirmative ».

### 3.3. AGAMEMNON : *EXEMPLUM* ET *MONITUM* EN UN SEUL ROI

À en juger d'après le nombre d'adages et de commentaires où il apparaît, Agamemnon occupe dans le recueil une place encore plus insignifiante qu'Achille et Ulysse : il n'est mentionné que quarante et une fois au total (trois fois dans la formule elle-même et trente-huit fois dans le commentaire). Et encore, parmi ces quarante-et-une occurrences, nous avons des cas où l'Atride est simplement mentionné, sans qu'il s'agisse vraiment de lui. Cependant, on ne peut pas dire qu'il a peu d'importance aux yeux d'Érasme. Agamemnon figure dans les commentaires-essais des quatre adages particulièrement importants, que nous avons étudiés dans le second chapitre de notre étude. En outre, comme nous le verrons, plusieurs adages concernant le roi de Mycènes sont exploités pour aborder des principes importants. D'une part, cette figure homérique devait probablement attirer l'attention par les contradictions qu'elle suscite. En effet, il faut dire que déjà dans l'Antiquité, à partir de l'épopée homérique, Agamemnon est une figure assez contradictoire. Si c'est un roi puissant qui assume le commandement de l'armée achéenne durant la guerre de Troie, et qui par la victoire dans cette guerre défend l'honneur des Grecs, c'est aussi un individu imprudent, irascible, cruel et ambitieux, qui prend habituellement de mauvaises décisions, et qui, par conséquent, peut être même dangereux pour son peuple<sup>993</sup>. Il est donc à la fois un bon roi pour les Achéens et un tyran au sens péjoratif du terme. D'autre part, cette figure devait intéresser l'humaniste par son statut. C'est le seul parmi les rois achéens à être appelé ἄναξ ἀνδρῶν (« seigneur des hommes »)<sup>994</sup> et considéré en tant que chef responsable devant son peuple. De plus, il est à la tête d'une coalition de rois, créée en vue de l'expédition contre Troie, et il exerce le rôle de commandant en chef de l'armée panhellénique. Or, l'idée de s'unir contre l'ennemi barbare est une question d'actualité en Europe occidentale à l'époque d'Érasme.

Une fois de plus, nous procéderons en trois temps. Après un bref parcours préalable de sources et des contextes, nous verrons d'abord comment les contradictions relatives à Agamemnon sont reflétées dans les *Adages*, puis nous nous interrogerons sur l'attitude érasmiennne envers

---

<sup>993</sup> L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », Actes, *Phasis* n°18 (Actes du colloque international *Topical issues of ancient culture and its heritage*, Tbilissi, 23-27 septembre 2014), Tbilissi, Logos, 2015, p. 95.

<sup>994</sup> Ce titre est traduit de plusieurs manières. Eugène Lasserre (*Iliade*, introduction, traduction et notes par Eugène Lasserre, Paris, Garnier Frères, 1965) le traduit par « roi de guerriers ». Paul Mazon (*Iliade*, Tome I, Chants I-VI. Texte établi et traduit par Paul Mazon, avec la contribution Pierre Chantraine, Paul Collart, René Lagumier, Paris, Les Belles Lettres, 2009) le rend plus librement par « protecteur de son peuple ». Níkos Kazantzákis et Ioannis Th. Kakridis (*Ιλιάδα Ομήρου*, Μετάφραση Ν. Καζαντζακη, Ι.Θ. Κακριδής, Αθήνα, Βιβλιοπωλείο της « ΕΣΤΙΑΣ », 1985) proposent ρηγάρχης, par quoi ils tiennent compte de la différence hiérarchique qu'il y a entre Agamemnon et les autres chefs achéens. Leur traduction est proche du *rex regum* de Sénèque (Sen., *Ag.*, 39). Nous optons pour une traduction plus littérale « seigneur des hommes », qui rappelle en quelque sorte l'épithète de Zeus, πατήρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε (« père des hommes et des dieux »).

ce grand roi, et nous réfléchissons enfin au rôle que celui-ci aurait pu jouer dans la pédagogie d'Érasme. Ne prenant en considération que les adages et commentaires où Agamemnon est directement concerné, notre étude s'appuiera sur vingt et un cas. Il s'agit des adages, *Agamemnonis hostia* – « Victime d'Agamemnon » (n° 1463), *Pro beneficentia Agamemnonem ulți sunt Achivi* – « Pour récompenser ses bienfaits, les Achéens se vengèrent d'Agamemnon » (n° 1507) et *Agamemnonii putei* – « Les puits d'Agamemnon » (n° 1560) et de leurs commentaires, ainsi que de dix-huit autres commentaires où le roi apparaît.

Homère constitue toujours la principale source. Nous trouvons dans les adages et commentaires concernant Agamemnon quinze citations directes et 4 renvois allusifs<sup>995</sup> à l'*Illiade*. Érasme se reporte aux chants I, II, III, IX, X et XIX. Le chant I, notamment le passage où il s'agit du conflit avec Achille, est nettement le plus sollicité<sup>996</sup>, ce qui reflète, comme nous l'avons vu plus haut, le grand intérêt que suscitait à l'époque le début du poème<sup>997</sup>. Ici aussi, nous avons des cas où l'adage est directement issu de la poésie homérique, et d'autres où la citation d'Homère ou l'allusion à celui-ci est un exemple entre autres, proposé en guise d'illustration. Parmi les adages empruntés à Homère, six appartiennent à la séquence consacrée à l'aède. Ici aussi, nous avons des cas où Érasme a recours à une autre source qui renvoie à Homère. C'est le cas par exemple du vers Ἀλλ' οὐκ Ἀτρεΐδῃ Ἀγαμέμνονι ἦνδανε θυμῷ (« Mais Agamemnon l'Atride ne fut pas de cet avis »), répertorié sous le titre *Non probantis* – « De qui refuse de donner son approbation » (n° 2701) qui, en tant qu'adage, est vraisemblablement emprunté à Lucien qui le cite dans son *Banquet ou les Lapithes*<sup>998</sup>. Dans le commentaire de l'adage *Boni ad bonorum convivia ultro accedunt* – « Entre eux, les gens de bien s'invitent au repas même sans cérémonie » (n° 935), lorsqu'il cite le vers Ἀυτόματος δέ οἱ ἦλθε βοῆν ἀγαθὸς Μενέλαος (« Vint chez lui Ménélas, au puissant cri de guerre, sans qu'on l'eût invité »), l'humaniste propose l'interprétation qu'en donne Platon dans le *Banquet*, ou plutôt, pour plus de précision, il cite le passage où le philosophe fait allusion au vers homérique en question en le modifiant, et il imagine comment celui-ci aurait compris ce vers. Mais il signale qu'il n'est pas d'accord avec son interprétation. Il indique aussi que ce passage est cité également par Athénée, dans le *Banquet des philosophes*<sup>999</sup>. Dans le commentaire de l'adage *Quid Achivos a turre judicatis ?* – « Qu'allez-vous juger les Achéens du haut de la tour ? » (n° 2193), Érasme utilise deux sources intermédiaires. Il donne d'abord la version grecque de l'adage (Τί τοὺς Ἀχαιοὺς ἀπὸ τοῦ πύργου κρίνετε ;), attesté chez Apostolios,

<sup>995</sup> Voir les adages n° 201 (p. 47-48), n° 1001 et n° 2925.

<sup>996</sup> Voir les adages n° 201 (p. 47-48), n° 528, n° 1001, n° 1636, n° 2053, n° 2601 et n° 2701.

<sup>997</sup> Voir ci-dessus (introduction du point 3.1, cf. 3.1.3).

<sup>998</sup> Lucian., *Conv.*, 12.

<sup>999</sup> Ce qu'il ne signale pas pourtant, c'est que la remarque critique qu'il fait au sujet de l'interprétation de Platon, est précisément celle d'Athénée. Voir l'adage n° 935, annotations n° 12 et 13.



qu'il retraduit en latin de manière différente (*Cur judicatis Danaidas de moenibus* ?). Comme souvent, il ne mentionne pas cette source. Puis, il cite le passage du *Panegyrique de Thémistocle* d'Aelius Aristide, où l'on trouve cet adage sous une forme légèrement différente (Τί ταῦτα τοῦ Ἀχαιοῦ ἀπὸ τοῦ πύργου κρίνομεν ;) et signale qu'il s'agit d'un emprunt à Homère. Après quoi, il cite le passage du chant III de l'*Iliade*, auquel Aelius Aristide fait allusion<sup>1000</sup>. Cependant, même s'il ne le dit pas, l'adage, celui qu'il traduit et met en exergue, est bien emprunté à Apostolios. Dans le commentaire de l'adage *Imperator bonus, et idem robustus miles* – « Bon chef autant que soldat vigoureux » (n° 2975), il cite Homère en passant par Plutarque. En s'appuyant sur *La Fortune d'Alexandre*, il rapporte qu'Alexandre le Grand, lorsqu'on lui demanda lequel des vers homériques était, selon lui, le plus estimable, choisit Ἀμφοτέρων, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής. De manière générale, comme dans le cas des deux autres figures du cycle troyen, Homère ne constitue pas la source exclusive. Dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, lorsqu'il mentionne les diverses manifestations de la folie d'Agamemnon, il évoque le sacrifice d'Iphigénie, avant de parler de la spoliation d'Achille, dont il s'agit au début de l'*Iliade*. Étant donné qu'il n'est pas question du sacrifice de la fille d'Agamemnon chez Homère, Érasme s'appuie nécessairement sur d'autres sources. Il s'agit sans doute de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide, puisque c'est dans cette pièce qu'Agamemnon a seulement une fille<sup>1001</sup>. Dans certains cas, Homère est complètement absent. Ainsi, l'adage *Bos ad praesepe* – « Un bœuf à la mangeoire » (n° 1039) est emprunté à la *Cassandra* de Philostrate. Toutefois, il faut dire que cette partie de la *Galerie*, qui décrit le meurtre d'Agamemnon et de Cassandra par Égisthe et Clytemnestre lors du festin offert par ces derniers, s'appuie sur les paroles prononcées par l'ombre d'Agamemnon dans le chant XI (Νέκυια) de l'*Odyssée*<sup>1002</sup>, et l'expression même Βοῦς ἐπὶ φάτνῃ est empruntée à Homère<sup>1003</sup>. La fin de ce texte de Philostrate dit : « il [=Agamemnon] se souviendra, en effet, de cette scène dans les enfers, et la racontera à Ulysse au milieu des âmes rassemblées »<sup>1004</sup>. Dans le commentaire de l'adage *Spartam nactus es, hanc orna*, on apprend que l'une des sources de l'adage est un fragment du *Téléphe* d'Euripide. Même s'il ne le signale pas,

<sup>1000</sup> Ὅς τις ὄδ' ἐστὶν Ἀχαιοὺς ἀνὴρ ἤψ τε μέγας τε ;/ Ἦτοι μὲν κεφαλῇ καὶ μείζονες ἄλλοι ἕασι,/ Καλὸν δ' οὕτω ἐγὼν οὐ πῶ ἴδον ὀφθαλμοῖσιν./ Οὐδ' οὕτω γεραρόν, βασιλεῖ γὰρ ἀνδρὶ ἔοικεν.

<sup>1001</sup> Voir l'adage n° 201, p. 47, annotation n° 40.

<sup>1002</sup> Hom., *Od.*, XI, 404-435.

<sup>1003</sup> Hom., *Od.*, XI, 411.

<sup>1004</sup> ...μεμνήσεται γὰρ αὐτῶν καὶ ἐν Αἴδου πρὸς Ὀδυσσεῖα ἐν τῇ ἀγορᾷ τῶν ψυχῶν. Nous nous appuyons sur l'édition bilingue disponible sur le site de Philippe Remacle. La traduction est celle de A. Bougot (Philostrate l'Ancien, *Une galerie antique de soixante-quatre tableaux*, introduction, traduction et commentaire par A. Bougot, Paris, Librairie Renouard, 1881), numérisée sur le site de Philippe Remacle. URL : <http://www.remacle.org/bloodwolf/erudits/philostrate/tableaux2.htm#X>.

l'humaniste a probablement trouvé ce fragment dans le *Florilège* de Stobée<sup>1005</sup>. Nous avons d'autres cas d'usage de sources de ce type. Comme nous l'avons noté plus haut, c'est chez Apostolios qu'il trouve l'adage qu'il traduit par *Quid Achivos a turre judicatis* ? Ce sont également des recueils parémiographiques et lexicographiques qui lui fournissent les trois expressions où le nom du roi de Mycènes est mentionné<sup>1006</sup>, ainsi que l'adage Ὅσον μέλει τῆ χελώνη μυιῶν, traduit par *Quam curat testudo muscam* – « On s'en soucie comme la tortue de la mouche » (n° 1800)<sup>1007</sup>. L'usage du recueil de Zénobe et du dictionnaire de Suidas est indiqué.

En ce qui concerne les contextes dans lesquels apparaît l'Atride, outre le conflit avec Achille, le plus récurrent<sup>1008</sup>, nous rencontrons divers autres épisodes, aussi bien les moments marquants comme le sacrifice d'Iphigénie<sup>1009</sup> et l'assassinat du roi à son retour<sup>1010</sup>, que ceux, beaucoup moins connus, de la construction des puits pour éviter le manque d'eau, et du sacrifice pendant lequel le bœuf échappe à Agamemnon<sup>1011</sup>. Dans certains cas, le contexte n'est pas précisé. Dans le cas de l'extrait du *Téléphe* d'Euripide, cela s'explique par le fait que le contexte immédiat dans lequel s'inscrivent les deux vers cités par l'humaniste, est tout simplement inconnu, car il ne reste de cette pièce que des fragments épars. C'est le contenu de ce petit fragment (Σπάρτην ἔλαχε, κείνην κόσμει/ Τὰς δὲ Μυκίνας ἡμεῖς ἰδίᾳ) qui permet à Érasme de supposer qu'il s'agit des paroles d'Agamemnon adressées à son frère Ménélas, pour l'inviter à se contenter de qu'il possède<sup>1012</sup>. Mais parfois l'absence de certaines précisions concernant le contexte est due à la volonté d'Érasme de concentrer l'attention du lecteur sur un élément. Dans le cas de l'adage *Bos ad praesepe*, par exemple, il passe sous silence le fait qu'il s'agit du festin fatal pour Agamemnon, pendant lequel il est assassiné. Il ne voudrait pas présenter le roi comme victime de la perfidie de sa femme et de son cousin, mais comme un homme débauché, comme celui qui, en tant que vétéran, se permet de vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse. De même, dans le commentaire de l'adage *Non decet principem solidam dormire noctem* – « Il ne sied pas à un prince de dormir toute la nuit » (n° 1695), lorsqu'il cite les paroles que le Songe, sous l'apparence de

<sup>1005</sup> Voir l'adage n° 1401, p. 130, annotation n° 20.

<sup>1006</sup> La source des adages n° 1463 et 1560 est Zénobe. Les sources de l'adage n° 1507 sont Zénobe, Diogénien et Apostolios.

<sup>1007</sup> La source de cet adage est Suidas.

<sup>1008</sup> Voir les adages n° 201 (p. 47-48), n° 528, 1001, 1636, 2053, 2601, 2701, ainsi que l'adage n° 2734, qui est issu des paroles d'Achille dans le chant IX se reportant à l'injustice dont fait preuve Agamemnon, c'est-à-dire à la cause du conflit, et l'adage n° 2925 dont le commentaire nous rappelle qu'Agamemnon rejette sur Até la faute qu'il a commise envers Achille.

<sup>1009</sup> Voir les adages n° 201 (p. 47) et n° 1463.

<sup>1010</sup> Voir l'adage n° 1507.

<sup>1011</sup> Voir les adages n° 1560 et n° 1463. La seule source pour ces deux épisodes semble être le recueil de Zénobe.

<sup>1012</sup> *Videntur esse verba Agamemnonis ad Menelaum. Quod confine est illi Platonico : Τὸ παρὸν εὖ τίθεσθαι, id est Quod praesens est, bene dispone (sive boni consule).*

Nestor, adresse à Agamemnon dans son sommeil, il ne précise pas que c'est le Songe pernicieux qui parle, chargé par Zeus de tromper le chef des Achéens. Ce qui compte pour Érasme, c'est le message lui-même, à savoir le rappel fait à Agamemnon, qu'en sa qualité de βουλευφόρος ἀνήρ<sup>1013</sup>, il ne devrait pas dormir tranquillement la nuit<sup>1014</sup>.

### 3.3.1. Dévoreur ou pasteur de son peuple ?

Après ces observations préalables, penchons-nous sur le portrait d'Agamemnon, tel qu'il se dégage des *Adages*. En parcourant le recueil, nous nous rendons très vite compte du fait que les diverses contradictions suscitées par cette figure homérique sont bien loin d'être atténuées ou gommées. En effet, nous constatons que la plupart des qualités que l'on trouve dans les adages et des commentaires compensent parfaitement les défauts qui y sont stigmatisés, de sorte qu'Agamemnon apparaît aussi bien comme un bon roi que comme un mauvais. Voyons quelles sont exactement les contradictions que l'on peut relever dans les *Adages* au sujet du roi de Mycènes.

Agamemnon figure parmi les rois insensés mentionnés dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*. En s'appuyant sur Homère et les auteurs tragiques, l'humaniste nous y rappelle, que c'est un roi chez qui l'ambition l'emporte sur le bon sens, puisqu'il obtient le titre de commandant en chef au prix du cruel sacrifice de sa fille unique<sup>1015</sup>, et aveuglé par sa passion puérile pour une jeune fille, au point de spolier Achille de son amie, quitte à mettre toute l'armée en danger<sup>1016</sup>. En effet, Agamemnon, tel qu'il est présenté au chant I de l'*Iliade* se montre imprudent, étourdi. Comme le note Achille, il « ne sait regarder en même temps devant et derrière » (Οὐδέ τι οἶδε νοῆσαι ἅμα πρόσω καὶ ὀπίσω). D'après l'explication que donne Érasme pour cette expression (νοῆσαι ἅμα πρόσω καὶ ὀπίσω), qu'il érige en adage sous forme latine abrégée<sup>1017</sup>, Agamemnon serait donc incapable d'examiner soigneusement la situation actuelle, et de comparer le passé avec le présent et le futur ; il serait donc taxé d'irréflexion :

« Πρόσω καὶ ὀπίσω, c'est-à-dire « Devant et derrière ». Recueillie comme proverbe signifiant un examen scrupuleux de la situation actuelle, ainsi que la comparaison du

---

<sup>1013</sup> Pour ce terme voir l'adage n° 1695, annotation n° 4.

<sup>1014</sup> Voir l'adage n° 1695, annotation n° 9.

<sup>1015</sup> *Siquidem Agamemnonem suum Homerus et hunc imitati tragici ambitiosum potius quam cordatum faciunt. Quid autem stultius quam unice filiae crudelissima caede imperatoris mercari titulum?*

<sup>1016</sup> *Quid ineptius quam pro barbara puellula tam juveniliter digladiari, ut, quod suos amores retinere non posset, Achillem sua spoliaret amicula, nec id sane sine summo totius exercitus discrimine.*

<sup>1017</sup> Il s'agit de l'adage *A fronte atque a tergo* (n° 2053).

passé avec le présent et le futur, cette expression vient du chant 1 de l'*Illiade*, où Achille dénonce l'irréflexion d'Agamemnon... »<sup>1018</sup>.

Si d'une part, Agamemnon se laisse plutôt guider par l'ambition et par les passions que par la raison, s'il fait preuve d'irréflexion, d'autre part, il est taxé de nonchalance. Comme nous le rappelle le commentaire de l'adage *Festina lente*, le chef de l'armée achéenne est un piètre combattant auquel on n'attribue aucun acte remarquable. La mollesse d'âme d'Agamemnon y est présentée comme exemple de la lenteur et de l'indolence excessive chez un roi : « Homère semble avoir imputé à Agamemnon une certaine mollesse d'âme répréhensible, c'est-à-dire τὸ βραδέως, de sorte qu'on ne lui attribue aucun acte remarquable ou audacieux, sauf quand il s'irrite parce qu'on lui a enlevé Chryseïs et quand il dépouille Achille de sa Briséis »<sup>1019</sup>. À cela s'ajoutent l'oisiveté et le goût pour la débauche. L'expression Βοῦς ἐπὶ φάτῃ, traduite par *Bos ad praesepe*, qui, comme l'explique Érasme, s'applique aux vétérans et à tous ceux qui « en raison de leur âge,

---

<sup>1018</sup> Πρόσω καὶ ὀπίσω, *id est A fronte atque a tergo. Proverbii vice receptum pro eo quod est diligenter inspicere et praeterita cum praesentibus ac futuris conferre. Sumptum est autem ex Iliados libro primo, ubi Achilles Agamemnonis incogitantiam accusans...* Notons toutefois que le sens de cette expression que l'on trouve à plusieurs endroits de l'*Illiade*, est quelque peu ambigu en soi. Certes, dans ce cas, il semble clair qu'il s'agit d'une sorte de sagesse qui consiste en une certaine clairvoyance et en une capacité de se servir de l'expérience faite dans le passé pour bien agir dans le présent et pour bien prévoir le futur (Cf. *Homers Ilias. Gesamtkommentar*, éd. Joachim Latacz, t. I, Fasc. 2, Munich, Leipzig, K : G. Saur, 2002<sup>2</sup>, 125). C'est sûrement dans ce sens également que l'expression est employée au chant III (109-110), où la prudence du vieillard est opposée à l'étourderie des jeunes. En revanche, au chant XVIII (250) quand il s'agit de Polydamas, nous pouvons nous demander, s'il ne s'agit pas du don de prophétie. Certes, Polydamas n'est pas connu comme prophète, mais comme conseiller avisé d'Hector (Wilhelm Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, B.G. Teubner, 1884, « Polydamas », t. 3, col. 2638), mais le participe πεπνυμένος (« inspiré ») pourrait nous faire penser que ses conseils lui viennent d'une divinité : τοῖσι δὲ Πουλυδάμας πεπνυμένος ἦρχ' ἀγορεύειν/ Πανθοίδης· ὃ γὰρ οἶος ὄρα πρόσσω καὶ ὀπίσω (249-250). Toutefois, d'après le *Lexicon Homericum* d'Ebeling (*Lexicon Homericum*, éd. H. Ebeling, Leipzig, B. G. Teubner, Londres, Williams & Nordgate, Paris, F. Klincksieck, 1880, vol. II, p. 192), ce participe renvoie à la prudence. En effet, le même participe est employé également pour Ulysse (Hom., *Od.*, VIII, 388; Hom., *Od.*, XIX, 350). Quoi qu'il en soit, il est intéressant que la même formule, ὃ γὰρ οἶος ὄρα πρόσσω καὶ ὀπίσω, soit appliquée au devin d'Ithaque Halithersès (Hom., *Od.*, XXIV, 452). Il est intéressant aussi qu'une expression semblable, également répertoriée par Érasme et traduite par *A fronte simul et occipitio* (adage n° 2779, ASD II-6, p. 508) soit employée au chant I (70) pour le devin Calchas : ... τοῖσι δ' ἀνέστη/ Κάλχας Θεστορίδης οἰωνοπόλων ὄχ' ἄριστος, / ὃς ἦδη τὰ τ'έόντα τὰ τ'έσόμενα πρό τ'έόντα... (« ... et parmi eux se leva Calchas, / fils de Thestor, de loin le meilleur des augures : / il savait le présent, l'avenir et le passé »). Nous nous appuyons ici sur la traduction d'Eugène Lasserre (*Illiade*, introduction, traduction et notes par Eugène Lasserre, Paris, Garnier Frères, 1965). Cette capacité de voir le passé et le futur est ainsi tantôt associée à la lucidité et tantôt au don de prophétie. Cependant, Érasme passe sous silence cette deuxième signification. Il voudrait sans doute insister sur la lucidité, en tant que capacité humaine. Nous trouvons cette expression employée dans ce sens également dans le commentaire de l'adage n° 2975. Voir ci-dessous (3.3.2 ; 3.3.3). Sur l'importance de cette capacité de se servir du passé pour prévoir le futur voir ci-dessous (3.3.3).

<sup>1019</sup> *Homerus Agamemnoni vitiosam quandam animi molliciem, hoc est τὸ βραδέως, affinxisse videtur, ut ejus nullum egregium facinus adferatur aut animosum, nisi cum ob ereptam Chryseidem stomachatur et Achillem sua spoliat Bryseide.*

se permettent de vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse »<sup>1020</sup>, ou bien à « ceux qui n'exercent aucune affaire honorable, et s'adonnent à une honteuse oisiveté et sont esclaves de leur ventre »<sup>1021</sup>, se rapporte à Agamemnon. Dans *Cassandra* de Philostrate on lit en effet que ce dernier est étendu « entre jeunes garçons et jeunes filles, un bœuf à la mangeoire » (ἐν μειρακίοις καὶ γυναιίοις, βοῦς ἐπὶ φάτνῃ), et Érasme précise qu'il s'agit d'Agamemnon « menant une vie de plaisir »<sup>1022</sup>. Certes, Philostrate dit que l'expression s'emploie « quand le festin succède aux fatigues »<sup>1023</sup>. Notons cependant que dans le chant XI de l'*Odyssee*, auquel cette expression semble être empruntée, celle-ci se rapporte non à la vie voluptueuse menée par le roi, mais à la manière dont ce dernier a été assassiné. En effet, Agamemnon dit à Ulysse qu'il n'est pas mort pendant une tempête, qu'il n'a pas été tué par des ennemis, mais qu'il a été abattu pendant un somptueux festin par Égisthe et par sa propre épouse, comme un bœuf dans une étable<sup>1024</sup>. Revenons aux traits négatifs du chef des Achéens. Ce goût pour une vie volupté, dont il s'agit dans le commentaire de l'adage *Bos ad praesepe*, lui est reproché par Achille au chant I. Le vers cité dans le commentaire de l'adage n° 1636, qui est un extrait du discours d'Achille, accuse l'Atride de trois vices, et le premier est l'ivrognerie : Agamemnon y est traité de « sac à vin » (Οἰνοβαρές). Mais ce sur quoi Érasme attire l'attention dans ce commentaire, c'est la lâcheté qu'Achille blâme chez le roi en lui reprochant son « cœur de cerf » (κραδίην δ' ἐλάφοιο). Il s'agit d'une illustration de l'adage *Cervinus vir* – « Un homme au cœur de cerf » :

« Ἐλάφειος ἀνὴρ, c'est-à-dire « Un homme au cœur de cerf ». Voilà comment on appelait autrefois un homme craintif et plus confiant dans la fuite que dans ses forces. Le cerf est en effet un animal très agile à la course et qui, lorsqu'on le chasse, cherche son salut dans ses pattes. De là vient que chez Homère, dans le premier chant de l'*Illiade*, Achille, en sa qualité d'homme courageux invective en ces termes Agamemnon, faisant de lui un lâche, un homme inapte à la guerre:

Οἰνοβαρές, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ' ἐλάφοιο.

<sup>1020</sup> *in emeritos dici consuevit, quique jam ob aetatem otio vitaeque molliori indulgent.*

<sup>1021</sup> *Congruit et in eos, qui nullis honestis negotiis exercentur, sed turpi otio atque abdomini serviunt.*

<sup>1022</sup> *De Agamemnone loquitur voluptariam agente vitam.*

<sup>1023</sup> τουτὶ γὰρ τὸ μετὰ τοὺς πόνους τε καὶ τὸ ἐν δεῖπνῳ.

<sup>1024</sup> οὗτ' ἐμέ γ' ἐν νήεσσι Ποσειδάων ἐδάμασσαν/ ὄρσας ἀργαλέων ἀνέμων ἀμέγαρτον ἀυτήην,/ οὔτε μ' ἀνάρσιοι ἄνδρες ἐδηλήσαντ' ἐπὶ χέρσου, / ἀλλά μοι Αἴγισθος τεύξας θανάτον τε μόρον τε / ἔκτα σὺν οὐλομένη ἀλόχῳ, οἰκόνδε καλέσσας, / δειπνίσσας, ὡς τίς τε κατέκτανε βοῦν ἐπὶ φάτνῃ (Hom., *Od.* XI, 406-411). Nous nous appuyons sur l'édition disponible sur *Perseus Digital Library*. URL : <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus%3Atext%3A1999.01.0135%3Abook%3D11%3Acard%3D404>.

Il lui reproche son ivrognerie, sa façon éhontée de s'accaparer le butin des autres, et son cœur de cerf pour sa timidité au combat »<sup>1025</sup>.

Agamemnon apparaîtrait comme craintif également dans l'extrait du chant X de l'*Iliade* (Οὐδέ μοι ἦτορ / Ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτῃμαι, κραδίη δέ μοι ἔξω/ Στηθέων ἐκθρώσκει τρομέει δ' ὑποφαίδιμα γυῖα – « Et mon esprit n'est point tranquille, mais agité il vacille / Et mon cœur bondit hors de ma poitrine, et mon corps tremble tout entier »), proposé sous le titre *In formidolosum* – « À l'intention d'un peureux » (n° 2742). Un autre vice attribué au roi dans le vers cité dans le commentaire de l'adage n° 1636, c'est l'impudence. Achille use de l'expression « œil de chien » (κυνὸς ὄμματ')<sup>1026</sup> pour critiquer sa façon éhontée dont Agamemnon s'accapare le butin des autres. Le commentaire du vers Πατρώθεν ἐκ γενεῆς ὀνομάζων ἄνδρα ἕκαστον (« En appelant chacun par le nom de son père et de celui de sa famille »), issu du même chant, montre le roi dans une situation indigne, compromettante. En effet, ce vers est proposé sous le titre *Blandius alloqui* – « Adresser des paroles trop doucereuses » (n° 2743) et il est précédé du commentaire suivant :

« À celui qui s'adresse avec trop de douceur et de déférence à quelqu'un, en l'appelant en plus par des noms de famille et des prénoms, comme Quintus ou Publius, bien évidemment pour rentrer dans ses bonnes grâces, s'appliquera avec justesse ce qui dans le même chant est dit à propos d'Agamemnon ordonnant à Ménélas de cajoler les troupes des Grecs »<sup>1027</sup>.

Ces phrases nous rappellent ce passage du commentaire-essai de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* :

---

<sup>1025</sup> Ἐλάφειος ἀνὴρ, *id est Cervinus vir, olim dicebatur formidolosus et fugae fidens magis quam viribus... Unde apud Homerum Iliados primo Achilles, ut vir fortis, Agamemnoni, velut imbelli et ignavo, convicium facit... Objicit illi... cor cervinum, quod ad congressum timidus esset* (adage n° 1636).

<sup>1026</sup> L'expression « œil de chien » apparaît à plusieurs reprises dans les *Adages*. Voir *Faciem perfricare, frontis perfrictae* – « Essuyer la face ; un front essuyé » (n° 747, ASD II-2, p. 269-270), *Atticus aspectus* – « Regard attique » (n° 842, ASD II-2, p. 360-362) et *Pudor in oculis* – « La honte est dans les yeux » (n° 1070, ASD II-3, p. 88-90). Le contexte est toujours le même, c'est-à-dire les reproches d'Achille à Agamemnon. Érasme s'appuie sur deux passages du chant I. Dans le cas des adages n° 747 et n° 1636 (*Cervinus vir*) il s'appuie sur le vers 225 et dans les cas des adages n° 842 et 1070 sur le vers 159. Au vers 225 nous avons κυνὸς ὄμματ', au vers 159 nous avons κυνώπην.

<sup>1027</sup> *In eum, qui blandius et honorificentius compellat aliquem, gentilitiis etiam praenominebus additis, Quinte puta aut Publi, videlicet quo gratiam aliquam ineat apud illum, recte torquebitur illud, quod eodem in libro dictum ab Agamemnone jubente Menelaum blandiri copiiis Graecorum...*

« Mais parmi les princes combien nombreux, par Jupiter, sont ceux qui, tout en étant γνησιώτεροι et je dirais presque plus aquilins que les aigles, sont certes semblables à des dieux par leur sceptre et par les statues de leurs ancêtres, mais se permettent néanmoins quelquefois de flatter même les pauvres petits hommes de la populace, agissant en parasites, si je puis dire, pourvu que la proie ne leur échappe pas »<sup>1028</sup>.

Agamemnon serait donc un de ces princes qui, pour obtenir ce qu'ils désirent, n'hésitent pas, malgré la noblesse de leur lignée, à cajoler la foule. Il faut dire toutefois que chez Homère, il s'agit moins de la flatterie que de l'encouragement des soldats achéens, il s'agit d'émoustiller leur fierté pour qu'ils reprennent le combat<sup>1029</sup>. Le vers Ἐν δ' ἰῆ τιμῆ ἡμὲν κακὸς ἠδὲ καὶ ἐσθλός (« Un honneur égal pour un homme lâche et un homme d'une grande bravoure ») cité sous le titre *Nullus delectus* – « Aucune distinction » (n° 2734) présente le chef des Achéens comme ingrat et injuste. Il s'agit d'un extrait de la réponse d'Achille à l'ambassade d'Agamemnon. Le héros dit être offensé parce que sa valeur n'a pas été prise en considération par Agamemnon. Érasme propose que ce vers soit employé chaque fois qu'aucune distinction ne sera faite « entre un érudit et un imposteur, entre un homme digne et un bon à rien, entre quelqu'un d'honnête et quelqu'un de malhonnête »<sup>1030</sup>. À ces vices s'ajoute le refus d'assumer la responsabilité. Érasme évoque le passage où Agamemnon rejette sur Até sa responsabilité dans le conflit avec Achille<sup>1031</sup> sous le titre *Rejicientis culpam* – « De qui rejette la faute < sur les autres > » (n° 2925)<sup>1032</sup>, après avoir cité les paroles de l'ombre d'Élpenor qui accuse les dieux et la force du vin de l'avoir tué<sup>1033</sup>.

Enfin, les commentaires des adages *Haec potior, Non probantis* et *Scarabeus aquilam quaerit* soulignent l'abus du pouvoir de la part du commandant en chef de l'armée achéenne. Dans celui de l'adage *Haec potior* – « C'est elle qui fait la loi » (n° 528), les paroles d'Agamemnon prononcées au chant I (Εἰ δέ κε μὴ δώησιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι – « C'est

---

<sup>1028</sup> *At horum aliquot quanto per Jovem γνησιώτεροι ac prope dixerim plus quam aquilini, qui cum deis proximi sint ob sceptrum ac maiorum imagines, tamen aliquoties plebeis etiam homunculis blandiri quoque sustinent ac prope dixerim parasitos agere, modo praedae spes sit non aspernandae.*

<sup>1029</sup> Hom., *Il.*, X, 66-71.

<sup>1030</sup> *Quo licebit uti, si quando significabimus nihil esse discriminis inter eruditum et impostorem, inter benemerentem et malemerentem, inter probum et improbum.*

<sup>1031</sup> *Sic alibi Agamemnon dissidii causam in Aten retorquet.*

<sup>1032</sup> Toutefois, comme le signale J. Wolfe (*Homer and the question of strife*, p. 79), dans la *Complainte de la Paix* l'invocation de l'Até est perçue comme un pas vers la réconciliation : *Postremo, quemadmodum apud Homerum dissidii causas, quod inter Agamemnonem et Achillem intercesserat, in Aten deam reiticiunt qui vocant ad concordiam, ita quae excusari non possunt, aliquando fads imputentur aut malo cuiquam, si libet, genio et in haec odium ab ipsis hominibus transferatur* (ASD IV-2, p. 92).

<sup>1033</sup> Ἄσέ με δαίμονος αἴσα κακῆ καὶ ἀθέσφατος οἴνος.

moi qui la prendrai de force, si jamais ils se refusent à me la remettre »)<sup>1034</sup>, sont citées en guise d'exemple de la manifestation de la loi du plus fort. En effet, parce qu'il est le plus puissant, il fait prévaloir sa volonté sur celle de la majorité. C'est en effet ainsi qu'Érasme explique l'adage<sup>1035</sup>. Le vers proverbial Ἀλλ' οὐκ Ἀτρείδη Ἀγαμέμνονι ἦνδανε θυμῷ et son commentaire présentent Agamemnon comme un roi qui s'oppose à l'avis commun. En effet, le vers est précédé de l'indication *Non probantis* – « De qui refuse de donner son approbation »<sup>1036</sup> et il est suivi de ce commentaire :

« Nous l'emploierons correctement quand nous admettrons qu'il est juste de faire telle chose mais que son contraire plaît à ceux dont le désir l'emporte sur l'esprit de justice, ou bien quand quelqu'un qui a un comportement tyrannique suit non ce que dicte la justice, mais ce qui plaît à son cœur, ou bien quand l'avis d'une seule personne s'oppose à celui de tous les autres »<sup>1037</sup>.

Nous retrouvons ici la confrontation de la volonté générale à la volonté d'une personne qui l'emporte par sa puissance, mais avec cette précision que le bon sens est du côté de la majorité. L'esprit de justice de l'armée entière se heurte à la fantaisie de l'Atride. Le comportement de ce dernier est celui d'un tyran. Dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, les paroles prononcées par Agamemnon contre Achille sont données comme exemple de terribles menaces<sup>1038</sup> et de la redoutable rancune des rois<sup>1039</sup>. Qui plus est, Agamemnon est présenté dans ce commentaire-essai comme un roi auquel on reproche d'être un δημοβόρος βασιλεύς (roi-dévoreur-de-son-peuple) : « Mieux : si l'on examinait les princes des époques récentes, je crains que l'on ne trouve partout que ceux à qui conviendrait bien ce très ignominieux reproche que, chez Homère<sup>1040</sup>, Achille lance à Agamemnon, l'appelant δημοβόρος βασιλεύς »<sup>1041</sup>.

---

<sup>1034</sup> « C'est moi qui la prendrai de force, si jamais ils se refusent à me la remettre ».

<sup>1035</sup> *Quibus ex verbis conijcere licet, ita vulgo dici solere, si quando significaretur consilium aliquod esse praestantius et conducibilius, etiamsi pluribus secus videretur. Aut ubi qui numero pauciores essent, facultate praeponderarent.*

<sup>1036</sup> Voir l'adage n° 2701.

<sup>1037</sup> *Recte utemur, ubi rem quidem fatebimur honestam factu, verum diversa placere iis, quorum libido plus valet quam aequitatis ratio. Sive cum quis tyrannico more sequitur non quod dictet aequitas, sed quod animo collubium sit. Sive cum unus aliquis a caeteris omnibus dissentit.*

<sup>1038</sup> Εἰ δέ κε μὴ δώωσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι / Ἦ τεὸν ἢ Αἴαντος ἰὼν γέρας, ἢ Ὀδυσῆος / Ἄξω ἐλῶν · ὁ δέ κεν κεχρώσεται, ὄν κεν ἴκωμαι (Hom., *Il.*, I, 137-139).

<sup>1039</sup> Εὔπερ γὰρ τε χόλον γε καὶ αὐτῆμαρ καταπέψη, / Ἀλλὰ γε καὶ μετόπισθεν ἔχει κότον, ὄφρα τελέσση, / Ἐν στήθεσσιν ἐοῖσι (Hom., *Il.*, I, 81-83).

<sup>1040</sup> Hom., *Il.*, I, 231. Ce reproche est adressé par Achille à Agamemnon lors du conflit sur lequel s'ouvre l'*Illiade*.



D'après ce que nous avons vu, le portrait d'Agamemnon est donc assez noir : c'est un roi aveuglé par l'ambition et des passions puériles, cruel, peu lucide, mou, oisif, débauché, lâche, impudent, indigne, injuste et irresponsable, et il abuse de son pouvoir, de sorte que l'on lui reproche d'être un roi dévoreur de son peuple.

Mais certains adages et commentaires atténuent cette noirceur. Qui plus est, ils offrent en quelque sorte un portrait radicalement différent du chef des Achéens. En effet, outre la beauté physique, la noblesse et la majesté de celui-ci admirées par Priam du haut des remparts<sup>1042</sup>, nous rencontrons plusieurs qualités importantes qui font d'Agamemnon un bon roi. Les paroles issues du *Téléphe*, Σπάρτην ἔλαχε, κείνην κόσμει/ Τὰς δὲ Μυκῆνας ἡμεῖς ἰδίᾳ, dont la première partie, traduite en latin, est érigée en adage, sont proches de l'aphorisme platonicien, Τὸ παρὸν εὖ τίθεσθαι, qui conseille d'être satisfait de ce que l'on possède. Par conséquent, Agamemnon, qui apparaissait ailleurs comme une personne extrêmement ambitieuse, semble ici, au contraire, prôner la modération<sup>1043</sup>. À la fin du commentaire de l'adage *Agamemnonis hostia*, le sacrifice d'Iphigénie est présenté comme un sacrifice involontaire de la part d'Agamemnon, ce qui atténue en quelque sorte la cruauté de celui-ci<sup>1044</sup>. Le commentaire accompagnant l'adage *Boni ad bonorum convivia ultro accedunt* fait de l'Atride un bon combattant, contrairement à son frère<sup>1045</sup>. Certes, il s'agit de l'interprétation attribuée à Platon, avec laquelle l'humaniste n'est pas tout à fait d'accord. Cependant, ce sur quoi il n'est pas d'accord, ce n'est pas l'appréciation d'Agamemnon, mais sur le fait que Ménélas est mésestimé dans l'*Iliade*<sup>1046</sup>. De même, l'adage *Imperator bonus, et idem robustus miles*, qui se rapporte à Agamemnon, présente celui-ci comme bon chef et valeureux guerrier. Si le commentaire de l'adage n° 2743 montrait un Agamemnon qui n'hésite pas à flatter la foule, dans celui de l'adage n° 1800 le roi fait preuve d'une certaine dignité quand il fait peu de cas des invectives d'un Thersite<sup>1047</sup>. Enfin, les commentaires des adages *Agamemnonii putei*, *Pro beneficentia Agamemnonem uli sunt Achivi*, *In formidolosum et*

---

<sup>1041</sup> Porro si quis recentiorum temporum principes expendat, vereor, ne non ita passim reperiat, in quem non quadret foedissimum illud convitium, quod apud Homerum Achilles torquet in Agamemnonem, δημοβόρος βασιλεύς. Agamemnon apparaît comme roi dévoreur également dans le *Panegyrique de Philippe le Beau* (ASD IV-1, p. 64): Nihil autem minus conuenire in principem, quam quod in Agamemnonem dicit Achilles : δημοβόρος βασιλεύς, qui gregem suum non solum deglubat, verum et laniet.

<sup>1042</sup> Voir l'adage n° 2193.

<sup>1043</sup> L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », p. 94-95.

<sup>1044</sup> Mihi videtur et huc posse referri, quod Agamemnon in Aulide filiam Iphigeniam sacrificavit, sed admodum inuitus.

<sup>1045</sup> Sentire videtur Plato Homerum fecisse Menelaum deteriolem ad praestantioris accessisse convivium, quod Agamemnon bello valuerit, Menelaus fuerit imbellis.

<sup>1046</sup> Tametsi non hanc opinor Homeri mentem fuisse, cum virtutis addat elogium...

<sup>1047</sup> Τῷ δὲ Ἀγαμέμνονι τῆς Θερσίτου παρηρησίας ἦττον ἐμελεν ἢ χελώνη μυιῶν, τὸ τῆς παροιμίας, id est Agamemnon autem minoris faciebat Thersitae maledicentiam, quam testudo muscas, quemadmodum proverbio dicitur. Il s'agit du commentaire de l'adage *Quam curat testudo muscam*.

*Non decet principem solidam dormire noctem* présentent Agamemnon en tant qu'un roi soucieux de son peuple. Le commentaire de l'expression *Agamemnonii putei* nous apprend « qu'Agamemnon avait fait creuser des puits autour d'Aulis et aussi partout en Grèce, afin qu'on n'eût pas à souffrir du manque d'eau en été »<sup>1048</sup>. L'adage même *Pro beneficentia Agamemnonemulti sunt Achivi* présente le roi comme victime de l'ingratitude de son peuple, qui pour le récompenser de ses bienfaits se vengea de lui. Le commentaire précise qu' « Agamemnon, après avoir dépensé tant d'énergie dans la lutte contre Troie pour défendre l'honneur de la Grèce, fut à son retour à la maison enroulé dans un tissu inextricable et assassiné par Clytemnestre, aidée de son amant Égisthe »<sup>1049</sup>. Si la citation proposée sous le titre *In formidolosum* nous montre un Agamemnon tout tremblant d'effroi, à la fin du commentaire nous lisons que le roi craint pour son peuple<sup>1050</sup>. Quant au commentaire de l'adage *Non decet principem solidam dormire noctem*, il rappelle au lecteur qu'Agamemnon est la seule personne à être éveillée lorsque les autres dorment, et dans la citation de l'extrait du X, qui y est proposée, le roi est appelé « pasteur de son peuple » (ποιμένα λαῶν) :

Ἄλλοι μὲν παρὰ νηυσὶν ἀριστῆες Παναχαιῶν  
 Εὔδον παννύχιοι μαλακῶ δεδμμένοι ὕπνω ·  
 Ἄλλ' οὐκ Ἀτρείδην Ἀγαμέμνονα, ποιμένα λαῶν,  
 Ὕπνος ἔχε γλυκερὸς πολλὰ φρεσὶν ὀρμαίνοντα

« Les autres chefs des Danaéens toute la nuit  
 Dormaient, leurs corps livrés au sommeil paisible.  
 Mais l'Atride Agamemnon, pasteur de son peuple,  
 roulant mille pensées en son esprit, n'était pas gagné par le doux sommeil ».

Nous voyons ainsi qu'Agamemnon est dans les *Adages* à la fois insensé et sage, mou et va-leureux, indigne et digne, prince démovore et pasteur de son peuple.

<sup>1048</sup> *Aiunt enim Agamemnonem et circa Aulidem et passim in omni Graecia puteos effodisse, ne per aestum aquarum inopia laborari posset.*

<sup>1049</sup> *Agamemnon enim tot exhaustis laboribus in expugnanda Troia pro dignitate Graeciae domum reversus veste inexplicabili involutus interfectus est a Clytaemnestra, auxiliante Aegistho adultero.*

<sup>1050</sup> *Dicuntur autem haec ab Agamemnone populo metuente.*

### 3.3.2. Modèle et contre-modèle

Il est vrai que ces contradictions en soi ne sauraient nous surprendre. Il ne faudrait pas oublier que le fait que nous ayons affaire à un recueil d'expressions favorise la pluralité d'opinions et de points de vue. En effet, le but d'Érasme n'est pas de dresser un portrait cohérent des personnages dont il parle. Ce qui est important avant tout, c'est d'expliquer le plus clairement les diverses variantes et acceptions de l'adage étudié, d'en indiquer les sources et les contextes pour faciliter la compréhension, de suggérer d'autres interprétations possibles et de donner des consignes concernant l'usage de l'expression. Lors de son travail de parémiographe, l'humaniste parle donc de tel ou tel personnage quand l'occasion se présente, c'est-à-dire quand un adage leur est associé. Qu'ils apparaissent de manière positive ou négative dépend de l'adage lui-même, de son contexte et de l'œuvre d'où il est tiré<sup>1051</sup>. La complexité de la figure d'Agamemnon vient donc inévitablement de la diversité des adages, des contextes et des sources. Du reste, il faut dire que l'*Illiade*, qui constitue la source principale, offre elle-même une image assez contradictoire de ce personnage<sup>1052</sup>. Toutefois, le commentaire offre la possibilité à l'humaniste d'exprimer sa propre attitude envers l'expression étudiée, son opinion personnelle sur la figure concernée. Le choix même de tel ou tel adage n'est pas sans importance, puisqu'il peut dénoter un intérêt particulier envers un motif mythologique, un personnage, ou certains de ses traits de caractère. Ainsi, en proposant un vers d'allure proverbiale comme adage et le mettant ainsi en valeur, il peut attirer l'attention de ses lecteurs sur une qualité ou un vice de la figure qui y est traitée. À cela s'ajoutent dans certains cas les titres dont nous avons parlé plus haut et des remarques de l'humaniste qui constituent des clés de lecture. Ce qui nous intéresse, c'est la position d'Érasme, nous voudrions essayer de démêler à travers le choix d'adages et les remarques personnelles quelle est son atti-

---

<sup>1051</sup> Cf. L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », p. 95.

<sup>1052</sup> Certes, nous pouvons en rendre compte en parcourant les citations proposées par Érasme dans les *Adages*, Agamemnon est chez Homère à la fois taxé de lâcheté (*Il.*, I, 225) et apprécié en tant que bon guerrier (*Il.*, III, 179), mentionné comme pasteur de son peuple (*Il.*, X, 3) et accusé d'être dévoreur de son peuple (*Il.*, I, 231). Sur la complexité de la figure d'Agamemnon chez Homère voir Walter Donlan, « Homer's Agamemnon », *The Classical World*, Vol. 65, N° 4, Déc. 1971, p. 109-115. De manière générale, il faut dire qu'Agamemnon est malgré tout une figure relativement pâle dans l'épopée homérique. S'il est appelé puissant (κρατερός, κρείων), supérieur (ἀρείων, ἄριστος, φέρτερος, ἔξοχος, ἐκπρεπής), vénérable (γεραρός, αἰδοῖος) et glorieux (κλυτός, κύδιστος), c'est surtout par égard à son statut et non par respect de ses réelles vertus (Cf. Samuel Eliot Bassett, « The *Amaritia* of Achilles », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 65 (1934), p. 48-51, 53, 58). Une telle image d'Agamemnon est très probablement due à la décadence de l'empire mycénien. Elle semble en effet refléter la volonté de pâlir la figure du roi de Mycènes (Cf. L. Gordeziani, *Zur mykenischen Gesellschaftsordnung*, p. 12-13). C'est aussi peut-être pour cette raison qu'Homère évite de mentionner le sacrifice d'Iphigénie et attribue le meurtre du roi à Égisthe et non à Clytemnestre. C'est qu'il ne veut pas faire du roi de Mycènes une figure bouleversante. Toutefois, en ce qui concerne le sacrifice d'Iphigénie, il faudrait tenir compte aussi de la spécificité du genre, il ne faudrait pas oublier qu'il s'agit de l'épopée et non de la tragédie. Rappelons en outre que le sacrifice de jeunes filles étant plus ou moins d'usage à l'époque où se déroule l'action, le sacrifice de la fille d'Agamemnon n'a donc pas le même aspect éminemment affreux qu'il aura plus tard.

tude envers cette figure complexe. En effet, nulle part, l'humaniste n'énonce clairement son avis sur le roi de Mycènes. On pourrait dire d'emblée, qu'Agamemnon n'aurait pu être sympathique aux yeux de l'humaniste, pour qui un bon roi doit être sage, équilibré, qui ne doit pas être esclave d'indignes désirs, ne doit pas être cupide ni trop ambitieux, et doit presque toujours éviter la guerre comme le plus grand malheur<sup>1053</sup>. D'une part, Érasme exprime effectivement une certaine antipathie envers l'Atride. Il est vrai que les défauts attribués à celui-ci, comme le manque de réflexion, le goût pour la débauche et l'abus du pouvoir sont loin d'être insignifiants pour lui, et il ne manque pas d'y insister. Plusieurs adages et commentaires, comme nous avons pu le constater, le montrent sous un mauvais jour, et s'il est mentionné dans les commentaires-essais traitant de la question du bon gouvernement, il apparaît presque toujours en tant que mauvais exemple. Le plus frappant est peut-être le cas du commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*. Si Agamemnon y est nommé le premier parmi les rois chantés par Homère, et s'il est en tête de cette longue liste de souverains insensés, c'est sans doute avant tout parce que ses actes sont d'une extrême sottise et absurdité aux yeux d'Érasme : « Quoi de plus insensé en effet que d'acheter un titre de commandant en chef par le très cruel sacrifice de sa fille unique ? Quoi de plus absurde que de se combattre comme un jeune homme pour une gamine barbare et d'être incapable de maîtriser ses désirs au point de spolier Achille de sa petite amie, non sans mettre toute l'armée en danger »<sup>1054</sup>. Il est à noter que l'humaniste manifeste son antipathie même là où l'adage et son contexte le présentent de manière positive. Nous pensons au commentaire de l'adage *Imperator bonus, et idem robustus miles*. Après avoir noté qu'en privilégiant le vers Ἀμφοτερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής, Alexandre avait témoigné de l'estime envers Agamemnon, l'humaniste remarque que personnellement il pense que la force physique n'est pas importante chez un prince, et que la prudence et la réflexion valent beaucoup mieux<sup>1055</sup>. Ensuite, en s'appuyant sur Plutarque<sup>1056</sup>, il rapporte les paroles du stratège Timothée adressées aux orateurs athéniens qui voulaient choisir comme général Charès en raison de sa jeunesse et de sa force : « Pas du tout, je prendrais un tel homme pour porter les lits de camp et les couvertures pour

<sup>1053</sup> L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », p. 97.

<sup>1054</sup> *Quid autem stultius quam unice filiae crudelissima caede imperatoris mercari titulum? Quid ineptius quam pro barbara puellula tam juveniliter digladiari, ut, quod suos amores retinere non posset, Achillem sua spoliaret amicula, nec id sane sine summo totius exercitus discrimine.*

<sup>1055</sup> *Quamquam nostra quidem sententia non magnum habet momentum in principe corporis robur, plurimum autem consilium et prudentia.*

<sup>1056</sup> Voir l'adage n° 2975, annotation n° 6.

l'armée, mais pour chef je voudrais quelqu'un qui voie aussi bien devant lui que derrière lui, quelqu'un qu'aucune émotion n'empêche de délibérer ce qui est utile de faire »<sup>1057</sup>.

Cependant, nous rencontrons également des remarques qui nous font penser qu'Érasme est quelque peu discret dans la critique d'Agamemnon. Il est à noter que là, où le chef des Achéens est blâmé, Érasme semble souvent insister sur la source, sur le fait que les reproches viennent d'Achille. Quand il parle de la bêtise du roi, il passe sous silence le fait qu'Homère l'appelle deux fois « sot » (νήπιος)<sup>1058</sup>, et que Diomède s'en prend à lui comme à un « insensé » (ἀφραδέοντι)<sup>1059</sup>. De plus, quand l'humaniste dit qu'Homère attribuait à Agamemnon une certaine mollesse d'âme<sup>1060</sup>, il emploie le verbe *adfingo*, dont le sens premier est « attribuer à tort », « imputer », ce qui rend la critique quelque peu subjective. De même, l'adverbe *velut* (« comme », « comme si ») devant les adjectifs au datif *imbelli* (« inapte à la guerre ») et *ignavo* (« lâche ») dans la phrase qui introduit la citation du vers Οἰνοβαρές, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ' ἐλάφοιο dans le commentaire de l'adage *Cervnus vir*, laisse penser que l'humaniste marque une certaine distance par rapport à l'accusation d'Achille<sup>1061</sup>. De plus, juste après avoir cité ce vers et précisé ce qu'Achille reproche exactement à Agamemnon, il parle du cerf comme d'un animal prudent :

« Aristote, au neuvième livre de l'*Histoire des animaux*, nous raconte qu'il y a une forme de prudence innée chez le cerf, de sorte que ce qu'il ne peut protéger par ses forces, il arrive à le faire par la ruse : la biche met bas à proximité des sentiers dans le but évident d'être plus à l'abri des bêtes féroces grâce à la présence des hommes. Puis, après avoir mis bas, il mange aussitôt le placenta de peur qu'il ne soit décou-

---

<sup>1057</sup> *Haudquaquam, inquit, nam istiusmodi quidem optarim, qui culcitrans et stragulas sit exercitui deportaturus ; at ducem velim, qui a fronte pariter atque a tergo sit oculatus et quem a perpendendo quid utile factu sit, nulla impedit animi perturbatio.*

<sup>1058</sup> Il est appelé ainsi pour avoir cru au songe qui lui fut envoyé par Zeus (*Il.*, II, 38) et pour avoir cru apaiser le courroux de Minerve avec quelques hécatombes (*Od.*, III, 146). En ce qui concerne le vers 38 du chant de l'*Iliade*, il est intéressant qu'il est cité par Érasme sous le titre *In spem frustratam* – « Dans le cas d'un espoir déçu » (n° 270), mais le commentaire ne dit pas qu'il s'agit d'Agamemnon. Nous pourrions nous demander si cette omission est due au fait que l'humaniste ne juge tout simplement pas utile de le préciser ou à la volonté d'éviter de mentionner le chef des Achéens dans un contexte compromettant. La même question pourrait être posée dans le cas de la citation suivante, proposée sous le titre *Inanis conatus* – « Essai avorté » (n° 2708). Il s'agit du vers 121 du chant II, extrait du discours d'Agamemnon adressé aux Achéens, dans lequel le roi déplore la vanité de l'expédition achéenne. Là non plus, Érasme n'indique ni le contexte dans lequel s'inscrit le vers, ni le nom du personnage auquel les paroles appartiennent. Pour les deux adages voir ASD II-6, p. 486.

<sup>1059</sup> *Il.*, IX, 32. Diomède reproche à l'Atride de l'avoir accusé de lâcheté.

<sup>1060</sup> Voir l'adage n° 1001, p. 99.

<sup>1061</sup> *Unde apud Homerum Iliados primo Achilles, ut vir fortis, Agamemnoni, velut imbelli et ignavo, convicium facit ad hunc modum.*

vert ; ensuite, conduisant le faon vers le gîte, elle le lui montre et l'habitue à l'endroit où il doit se réfugier si quelque péril le menace : c'est, dit-il une roche escarpée »<sup>1062</sup>.

Le caractère craintif du cerf est donc en vu du côté positif de la prudence. Qui plus est, dans certains cas, l'humaniste semble exprimer une certaine compassion envers le roi de Mycènes. Lorsqu'au commentaire fourni par Zénodote à l'adage *Agamemnonis hostia* il ajoute son hypothèse personnelle, selon laquelle l'adage pourrait avoir pour origine le sacrifice d'Iphigénie, il note que le roi l'a sacrifiée « bien malgré lui »<sup>1063</sup>. Mais la sympathie envers Agamemnon est avant tout manifestée dans le commentaire de l'adage *Pro beneficentia Agamemnonem uli sunt Achivii*, où il insiste sur les bienfaits du roi, et souligne la perfidie d'Égisthe et de Clytemnestre<sup>1064</sup>. N'oublions pas qu'au Moyen Âge et à la Renaissance, Agamemnon est considéré comme une figure plutôt positive. Pour Boèce<sup>1065</sup>, le roi des Achéens est, comme Hercule et Ulysse, un exemple de l'homme que la Fortune ne peut ébranler<sup>1066</sup>. Pour Boccace<sup>1067</sup>, Clytemnestre est un exemple de femme qui porte malheur aux hommes célèbres et vertueux, et il interprète le meurtre d'Agamemnon comme la victoire de la perfidie sur la vertu<sup>1068</sup>. Étant donné qu'Érasme insiste sur les mérites d'Agamemnon et sur l'aspect injuste de son meurtre, qu'il évoque l'adultère et mentionne le tissu inextricable, nous pourrions nous demander s'il ne subit

---

<sup>1062</sup> *Aristoteles libro De natura animantium nono tradit cervo nativam quamdam inesse prudentiam, ut quod viribus tueri non potest, id efficiat ingenio ; parere enim juxta semitas, quo videlicet tutior sit a beluis propter hominum frequentiam. Deinde postea quam peperit, involucrum statit exedit, ne deprehendatur ; praeterea hinnulum ducens in stabula monstrat ac consuefacit, quo debeat refugere, si quod immineat periculum; id ait saxum esse abruptum.*

<sup>1063</sup> *Mihi videtur et huc posse referri, quod Agamemnon in Aulide filiam Iphigeniam sacrificavit, sed admodum invitus.*

<sup>1064</sup> *Agamemnon enim tot exhaustis laboribus in expugnanda Troia pro dignitate Graeciae domum reversus veste inexplicabili involutus interfectus est a Clytaemnestra, auxiliante Aegistho adultero.*

<sup>1065</sup> Boeth., *Cons.*, IV,7.

<sup>1066</sup> D. H. Brumble, *Classical Myths and Legends in the Middle Ages and Renaissance*, « Agamemnon », p. 15-16.

<sup>1067</sup> Bocc., *Mul.*, XXXVI, *Cas.*, I, 15-16, I, 18.

<sup>1068</sup> Béatrice Baldarelli, « Agamemnon und Klytaimnestra », DNP, *Supplemente 5*, p. 28. Cf. Deanna Shemek, « Doing and undoing : Boccaccio's feminism (*De mulieribus claris*) », *Boccaccio, A Critical Guide to the Complete Works*, éd. Victoria Kirkham, Michael Sherberg and Janet Levarie Smarr, Chicago and London, The University of Chicago Press, 2013, Chapter sixteen, p. 202 : « Chief among the offenses for which Boccaccio condemns women are ambition and the failure to remain chaste. His treatment of Clytemnestra is typical. Though he refers to multiple sources and versions of her story, Boccaccio omits many details from the wretched cycle of revenge killings leading up to the murder of Clytemnestra's husband, Agamemnon ; most glaringly Boccaccio says nothing of the king's blood sacrifice of their daughter, Iphigenia, instead portraying the queen of Mycenae as a reckless, power-hungry adulteress who deserved to be murdered at the hands of her son, Orestes ».

pas ici l'influence de Boccace qu'il respectait beaucoup<sup>1069</sup>, s'il ne s'appuie pas sur les *Femmes illustres*<sup>1070</sup> et sur les *Cas des hommes illustres*<sup>1071</sup>.

<sup>1069</sup> L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », p. 98.

<sup>1070</sup> *Clitemestra Tyndari, regis Oebalie, filia fuit ex Leda et Castoris atque Pollucis et Helene soror, virgoque nupsit Agamenoni, Micenarum regi. Clue etsi genere satis et coniugio clara esset, nephario tamen ausu clarior facta est. Nam imperante Agamenone viro Grecorum copiis apud Troiam, cum ex eo iam plures filios peperisset, ocio-si atque desidis iuvenis Egysti, olim Thiestis ex Pelopia filii, qui ob sacerdotium abstinebat ab armis, in concupiscentiam incidit; et — ut placet aliquibus — Nauplii senis, Palamedis olim patris, suasionibus, eius in amplexus et concubitum venit. Ex quo scelere secutum est ut, seu timore ob patratum facinus redeuntis Agamenonis, seu amasii suasionem et regni cupidinem, seu indignationis concepte ob Cassandram, que ab Agamenone deducebatur Micenas, animosa mulier armato animo et fraudibus temerario ausu surrexit in virum eumque victorem Ylii redeuntem et maris tempestatibus fessum, ficta oris letitia, suscepit in regiam; et — ut quibusdam placet — cenantem et vino iam forte madentem percuti iussit ab adultero ex insidiis prodeunte. Alii autem dicunt, cum recubaret, vestimentis victoria quesitis implicitus, quasi grecanicis festum clarius esset futurum, placide adultera coniunx illi suasit ut patrias indueret vestes et quas ipsa in hoc ante confecerat; easque exitu capiti[s] carentes audax porrexit eidem; et cum iam brachia manicis iniecisset vir querereturque circumvolutus unde posset emictere caput, semiligatus adultero percussori, ab eadem suadente, concessus est et sic, eo neminem vidente, percussus est. Quo facto regnum occupavit omne et cum adultero Egysto per septennium imperavit (cap. XXXVI, De Clitemestra Micenarum regina).*

<sup>1071</sup> *Grande quippe argumentum instantis Fortune, si inspicere velint qua mavis causa elati, Priamus est; et vix, si hystorias evolvas omnes, comperies simile. Sane, ut eiusdem latius circumvolutiones monstremus, Agamenonem, inclitum Grecorum imperatorem, qui sibi ex casu Priami sublimem et prefulgidum triumphum presagierat, ceteris regibus derelictis, deducamus in medium. Is quidem a Tantalo quem Iovis filium, eius quem deum creditur decepta vetustas, per Pelopem et Phylistenem duxit originem; et Atreo Thiesteque patris mortuis, Micenarum rex factus, Clitemestre, Iovis — ut placet aliquibus — ex Leda filie, seu — ut verius puto — Tyndari regis Oebalie, coniugio et prole ausit regiam claritatem. Ceterum, cum apud Cretam Atrei thesauros cum fratre divideret, certior factus Helenam fratris coniugem a Paride raptam, Grecos omnes laboribus et inpendio convenire conatus est. Cumque frustra repetita foret Helena, et in Troianos Greci omnes coniurassent unanimes, ipsum tanquam militaris discipline precipuum et iubar totius Grecie singulare, imminentis belli ducem prefecere. Equidem si considerentur reges, si populi, si classis magnitudo et temporis longitudo ducatus, forsitan sit difficile reperire quenquam unquam vel usquam prefecturam adeo illustrem gessisse. Hanc tam claram, etsi paululum depositio eius et Palamedis suffectio turbaverit, Palamede sublato, in ampliorem fulgorem Fortuna restituit reassumptum; nec non et superatus arte seu viribus hostis, et asyatica preda ditatus, exercitus eum fere ad inextinguibilem evexere gloriam. Sed rerum exitus expectandus est. Ylione quippe deleta et victoria Paridis iniuria expiata et Ulixi et Aiace questione sopita, cum reges et populos apud Tenedum coegisset, in naves triumphum spectabilem ducturus, datis vento velis, classem eduxit in altum. Et ecce repente turbati nubibus et murmure celum, impetuosorum ventorum rabies exoriri, mare inflatum horrido turbine circumvolvi ceptum est. Hinc disiuncta classis, turbati remiges, ablata cum malis vela, et semoti ab officiis naute; nec mora illidi naves invicem, undis concuti vel assummi, scopulis infringi, atque quo magis poterat ventorum impetus vehi cepere; quam ob rem in incertum cursum tenuere plurime. Quid multa? Inter nauticum clamorem, preces deorum in cassum, turbatis omnibus et luce perditam, disgregate non quo ceperant abire; plures Nauplii dolo, mortis indigne filii dolore tracti, in Capharei scopulos periere; non nullas absorbere lybice Sirtes; quedam inter sparsas Egei mari Cycladas devolute sunt; alie summum ad eurum sumpsere equor, et quo tendebant omnes pace devenere. Sic, ex superstitionibus tempestatis, Menelaus una cum Helena in Egyptum apud Polibum regem transvectus est. Menesteus, Athenarum rex, nausea fatigatus, cum Melos appulisset, clausit diem. Diomedes in oras Yllirici constitit, sub Gargano monte compulsus. Ulixes, per altiora deVectus, quorsum appulerit non satis certum est, esto ad Calipsonis insulas dicat Homerus. Agamenon — ut de reliquis sileam — fere solus ad exitium suum Micenas pervenit, anxius, ex victore victus, et deiectus ex triumphante, ubi festos quos speraverat dies miser vertit in lacrimas. Nam, cum regnum pene omne ab Egysto, Thiestis olim filio, occupatum comperisset et genialem thorum adulterio turpi pollutum, satis advertit se, dum alienas ruinas expeteret et rubores expiare fraternos, in suos misere incidisse, longeque sibi in patria plus superesse belli quam detulisset ad Frigios. O inter natorum funera, reinas Troie fumosque, fe-*

Contrairement à ce que l'on peut s'attendre connaissant les principes érasmiens concernant le bon gouvernement, on constate que l'humaniste n'affiche pas une attitude nettement négative envers le chef des Achéens. Si certains de ses commentaires font penser qu'il considère cette figure homérique comme un mauvais exemple<sup>1072</sup>, d'autres trahissent une sorte de respect et une certaine compassion<sup>1073</sup>. Son attitude semble donc mitigée, voire peut-être légèrement bienveillante. Une telle attitude est peut-être due au fait qu'Agamemnon, s'il est bon guerrier, n'excelle pas pour autant par sa bravoure ou sa chevalerie, mais plutôt par sa majesté et sa dignité<sup>1074</sup>, et que c'est un roi qui prend soin de son peuple. Mais il est tout à fait possible que ce ne soit pas ici l'attitude personnelle d'Érasme, mais celle de l'humaniste proche de la cour des Habsbourg, et que la discrétion dans la critique du roi puisse être due à la prudence. Dans la mesure où il a certaines qualités, et notamment le sens de la responsabilité envers les Achéens, mais aussi des défauts non sans importance qui le font ressembler à un tyran démovore, il est à la fois un modèle et un contre-modèle, un *exemplum* et un *monitum*.

### 3.3.3. Du roi au tyran

Une telle mise en relief des contradictions existant autour de cette figure laisse penser qu'Érasme désire souligner le risque pour un puissant roi de devenir un tyran. L'humaniste semble se servir du chef des Achéens pour rappeler indirectement aux princes de son époque certaines valeurs importantes, les devoirs et responsabilités du roi et les vices et comportement à éviter, et les mettre en garde contre certaines tentations.

Si le vers favori d'Alexandre le Grand, c'est-à-dire Ἀμφοτέρων, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής, qui loue Agamemnon en tant que bon roi et vigoureux soldat, est traduit et proposé en tant qu'adage, c'est très probablement pour remettre en cause la vigueur physique en

---

*lix Priamus si fessa laboribus vita te ad hunc usque protulisset terminum, ut vidisse potuisses – quod Hectoris virtus, quod regum Asye nequivere vires – in vindictam tue desolationis procellosum mare, rabidos ventos, scopulos et proximorum manus arma sumpsisse! Quid tandem? Dum, incertus sui, Agamenon ficto vultu iubet parari convivia, Clitemestra, seu instigante dolore eo quod Cassandram sibi superinduxisset Agamenon, seu timore pene adulterii perpetrati, seu amore suadentis adulteri, in mortem eius conspirans dolos excogitat. Illique in cena, ut placet aliquibus, et – ut aliis – e lecto surgenti nudoque vestimentum exhibuit in quo capitis nullus erat introitus; quem dum quereret, reliqua induta parte, impeditus nec videns, in manibus expectantis Egysti concessus et hortante Clitemestra occisus, et ab occisore regia omnis regnumque occupatum est. Sic qui in terris Martem, in undis Neptunum virtute superasse sua videbatur, ab infausta coniuge et Egysto sacerdote superatus est; et qui in remotis alios vicerat, in propria victus est domo; qui regibus imperaverat, coniugis nequitiam evitasse non potuit; et cui cesserat Troia, Egystus non cessit adulter: tantum fraus scelestumque facinus virtuti prevaluit (Lib. I, Cap. XV, De Agamenone Micenarum rege).*

<sup>1072</sup> Notamment les commentaires des adages n° 201 (p. 46-47) et n° 1001 (p. 99).

<sup>1073</sup> Notamment le commentaire de l'adage n° 1507.

<sup>1074</sup> Cf. Félix Guirand et Joël Schmidt, *Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996. « Agamemnon ».



tant que critère de jugement d'un roi et rappeler que la prudence et la réflexion valent beaucoup mieux. En effet, comme nous l'avons noté plus haut, Érasme marque tout de suite une distance par rapport au choix d'Alexandre, et il lui oppose les mots de Timothée. Par ailleurs, il n'est peut-être pas anodin que le mot βασιλεύς soit traduit par *Imperator* et non par *rex*, puisqu'en insistant ainsi sur le contexte de la guerre, l'humaniste semble vouloir rappeler qu'un roi ne doit pas être uniquement un bon chef d'armée et un bon combattant, et que ces capacités militaires ne suffisent pas pour être un bon roi<sup>1075</sup>. Ces rappels s'adressent non seulement aux princes eux-mêmes, mais aussi à ceux qui ne savent pas choisir et apprécier leur chef selon des critères justes. La réponse de Timothée aux orateurs athéniens, qui veulent choisir Charès pour sa force<sup>1076</sup>, n'est pas sans rappeler ce que dit l'humaniste dans le commentaire de l'adage n° 201, quand il critique « la populace stupide qui admire tout chez un prince, sauf ce qu'il faudrait exiger d'eux »<sup>1077</sup>. Il est bien plus important, dit Timothée, que le chef « voie aussi bien devant lui que derrière lui »<sup>1078</sup> et qu'il ne se laisse pas influencer par ses passions lorsqu'il doit examiner une situation et prendre des décisions<sup>1079</sup>. Quand le Timothée de Plutarque exige chez un chef la capacité de « voir devant et derrière », il fait sans doute allusion au vers homérique Οὐδέ τι οἶδε νοῆσαι ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω où Achille critique Agamemnon. Ici, Érasme ne juge pas utile d'expliquer le sens de cette expression, il se contente rappeler celle-ci en rapportant les paroles du stratège d'après Plutarque. L'explication est fournie, comme nous l'avons vu, dans le commentaire spécialement consacré à cette expression qui porte le titre *A fronte atque a tergo*. Nous y lisons qu'il s'agit d' « un examen scrupuleux de la situation actuelle »<sup>1080</sup> et de « la comparaison du passé avec le présent et le futur »<sup>1081</sup>. Agamemnon, qui est accusé par Achille de ne savoir regarder à la fois devant et derrière est, comme le dit Érasme, taxé d'irréflexion<sup>1082</sup>. Cette image en tant que symbole de la lucidité, de la sagesse est une sorte de lieu commun à la Renaissance. La capacité de « voir devant et derrière » est plus précisément liée à la prudence. On lit par exemple dans le *Panégyrique du chevalier sans reproche* (1527) de Jean Bouchet : « le chief de guerre... doibt estre prudent, penser au

<sup>1075</sup> Cf. L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », p. 98.

<sup>1076</sup> *Istius modi quidem optarim, qui culcitrans et stragulas sit exercitui deportaturus.*

<sup>1077</sup> *Robustus est et tolerans laborum : isto titulo calones ac lixae commendantur* (adage n° 201, texte b). C'est peut-être aussi de cette cécité que l'humaniste se moque indirectement dans le commentaire de l'adage n° 2193 quand, il cite les paroles de Priam admirant la beauté d'Agamemnon. Toutefois, il faut dire que l'accent dans le commentaire de l'adage *Quid Achivos a turre iudicatis ?* est plutôt sur la critique de ceux qui, installés en lieu sûr, jugent, en spectateurs, ceux qui se trouvent en danger.

<sup>1078</sup> *at ducem velim, qui a fronte pariter atque a tergo sit oculus.*

<sup>1079</sup> *et quem a perpendendo quid utile factu sit, nulla impediatur animi perturbatio.*

<sup>1080</sup> *quod est diligenter inspicere.*

<sup>1081</sup> *praeterita cum praesentibus ac futuris conferre.*

<sup>1082</sup> *Achilles Agamemnonis incogitantiam accusans.*

temps passé, present et advenir »<sup>1083</sup>. De même, dans *Les triumphes de la noble et amoureuse dame* (1530) du même auteur, Prudence dit qu'il faut « recorder le temps passe, ordonner le present et pourvoir à l'avenir »<sup>1084</sup>. En effet, la connaissance et la mémoire du passé (*memoria*) fait partie de la vertu de prudence<sup>1085</sup>. Comme le note Érasme à la fin du commentaire de l'adage *A fronte atque a tergo*, cette prudence des rois, consistant à se souvenir du passé, à l'évaluer et à prévoir le futur était représentée par la figure de Janus à deux visages<sup>1086</sup>. Et c'est pour cette raison, dit l'humaniste, que l'on adjoignait à cette divinité deux compagnes, Antévorta (« Prévission ») et Postvorta (« Réflexion »), religieusement vénérées par les Romains<sup>1087</sup>.

Nous retrouvons cette image de *Janus bifrons* comme symbole de la prudence dans la littérature emblématique. Chez André Alciat, la tête à deux visages de Janus, capable de voir aussi bien ce qui est devant que ce qui est derrière, est le symbole de la circonspection<sup>1088</sup>. Plus intéressant pour notre étude est peut-être l'emblème sur lequel s'ouvre le *Theatre des bons engins* (1539) de Guillaume de La Perrière<sup>1089</sup>. La gravure nous montre un homme couronné qui dans une main tient une sorte de miroir<sup>1090</sup> en forme de soleil, et dans l'autre une grande clé. Ayant deux visages, son regard est à la fois dirigé vers le miroir-soleil et la clé. L'épigramme nous dit :

<sup>1083</sup> Jean Bouchet, *Panegyrique du chevalier sans reproche*, Poitiers, Louis De La Trimouille, 1527, f.8r° *apud* N. Dauvois, « Prudence et politique chez les grands rhétoriciens : Janus Bifrons », *La Vertu de prudence*, p. 63.

<sup>1084</sup> Jean Bouchet, *Les triumphes de la noble et amoureuse dame*, Poitiers, J. et E. de Marnef, 1530, f.5r° *apud* Mireille Huchon, « La prudence de *La Nef des folz* : Bouchet et Rabelais », *La Vertu de prudence*, p. 230.

<sup>1085</sup> N. Dauvois, « Prudence et politique chez les grands rhétoriciens : Janus Bifrons », p. 55-71.

<sup>1086</sup> *Antiquitas Janum bifrontem fingens regum prudentiam indicabat, quorum est et praeterita meminisse perpendicularere et futura prospicere.*

<sup>1087</sup> *Quamobrem et divinitati duas comites addebant, Antevortam et Postvortam, quas olim religiose colebant Romani.* Toutefois, il faut dire que, contrairement à ce que dit Érasme, cette interprétation de la tête au double visage de Janus était étrangère à l'Antiquité. Comme le rappellent Arthur Henkel et Albrecht Schöne, il s'agit d'un héritage du Moyen Âge scolastique (A. Henkel et Albrecht Schöne, *Emblemata, Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. Und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart- Weimar, Metzler, 1967-1976, col. 1818) fondé sans doute sur le mythe selon lequel Saturne offre à Janus la « double science », celle du passé et celle du futur (Sur le mythe de Janus et les diverses attributions de cette divinité voir Félix Guirand et Joël Schmidt, *Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996, « Janus », p. 733). Quand Macrobe, sur qui Érasme s'appuie, associe la tête à deux visages à la sagesse, il ne parle pas de la sagesse royale en général, mais concrètement de la sagesse du roi légendaire Janus.

<sup>1088</sup> Pour cet emblème d'Alciat, intitulé *Prudentes* (B4v, p. 24) nous nous appuyons sur la version numérisée de l'édition lyonnaise de Macé Bonhomme, parue en 1551, disponible sur Glasgow University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <https://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/emblem.php?id=A51a018>.

<sup>1089</sup> Pour cet emblème (A6v), nous nous appuyons sur la version numérisée de l'édition parisienne de Denis Janot, parue en 1544, disponible sur Glasgow University Emblem Website, French Project, French Emblems at Glasgow, Glasgow University Library, cote SM686, <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FLPa&o=>).

<sup>1090</sup> Selon Arthur Henkel et Albrecht Schöne, l'objet en forme de soleil est un sceptre (A. Henkel et Albrecht Schöne, *Emblemata, Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. Und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart- Weimar, Metzler, 1967-1976, col. 1819), mais tenant compte du contenu de l'épigramme, il nous semble qu'il s'agit plutôt d'un miroir.

Le dieu Janus jadis à deux visages,  
 Noz anciens ont pourtraict, et tracé :  
 Pour demonstrier que l'advis des gents saiges,  
 Vise au futur, aussi bien qu'au passé.  
 Tout temps doibt estre en effect compassé,  
 Et du passé avoir la recordance  
 Pour au futur preveoir en providence,  
 Suyvant vertu en toute qualité.  
 Qui le fera verra par evidence,  
 Qu'il pourra vivre en grand'tranquilité.

Nous retrouvons l'idée que la pensée d'un homme sage doit être portée aussi bien vers le futur que vers le passé, et que la mémoire du passé doit nous servir à prévoir le futur. La lecture de l'épigramme permet de mieux comprendre la signification de l'image quelque peu énigmatique représentée sur la gravure : le passé (le miroir-soleil) nous éclaire et nous indique comment il faut agir, nous fournit des solutions (la grande clé)<sup>1091</sup> aux futures épreuves. Mais nous avons sur la gravure encore un détail qui mériterait notre attention : la couronne sur la tête de l'homme. Certes, l'épigramme ne précise pas à qui s'adresse l'emblème, mais la présence de cet attribut suggère qu'il s'agit d'un message indirect aux princes<sup>1092</sup>.

Si la critique d'Agamemnon par Achille au vers Οὐδέ τι οἶδε νοῆσαι ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω et son éloge par Hélène au vers Ἀμφοτέρων, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής permettent à Érasme de souligner l'importance de la prudence chez un prince et de préciser en quoi cette prudence consiste exactement, les paroles adressées par le roi de Mycènes à son frère dans le *Téléphe* d'Euripide, Σπάρτην ἔλαχε, κείνην κόσμει, /Τὰς δὲ Μυκίνας ἡμεῖς ἰδίᾳ, sont utilisées pour prôner la modération. Certes, nous ignorons quel est le contexte exact dans lequel

<sup>1091</sup> Il est intéressant que la clé est un des attributs de Janus (Ov. *Fast.* I, 99 et 125). Voir Wilhelm Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, B.G. Teubner, 1884, « Janus », t. II, col. 42. Toutefois, dans l'Antiquité il s'agissait d'une clé du portier.

<sup>1092</sup> Comme le signalent Arthur Henkel et Abrecht Schöne, La Perrière reprend l'emblème *Respice, et prospice* (n° 108) du *Choice of Emblems* de Geoffrey Whitney (A. Henkel et Albrecht Schöne, *Emblemata, Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. Und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart-Weimar, Metzler, 1967-1976, col. 1819). Chez Whitney, la figure au double visage n'a pas de couronne, mais tient les insignes royaux (l'orbe et le sceptre). Nous nous appuyons sur la version numérisée de l'édition réalisée à Leyde par Christophe Plantin, fournie par Anna Chiamonte, Greg Dyke, Nancy Earle, Gillian Elton et Mark Feltham sur le site Memorial University of Newfoundland, Whitney's *Choice of Emblems* with Sources in Alciato, URL : <http://www.mun.ca/alciato/whit/w108.html>.

s'inscrivent ces mots. Cependant, les fragments qui nous sont conservés laissent penser qu'il devait y avoir eu entre Agamemnon et Ménélas une dispute sur la nécessité d'une seconde expédition contre Troie<sup>1093</sup>. En effet, dans le fragment précédent<sup>1094</sup> à celui proposé par Érasme, nous lisons : ἴθ' ὅποι χρήσεις · οὐκ ἀπολοῦμαι / τῆς σῆς Ἑλένης οὐνεκα (« Va où tu désires ! Je ne périrai pas/ pour ton Hélène ! »). Il est clair qu'Agamemnon s'oppose ici à l'expédition. Cependant, Érasme ne mentionne pas ce fragment, qu'il aurait pourtant pu utiliser dans le cadre de la critique des expéditions militaires. Nous pouvons nous demander si cela est dû au fait qu'il ne connaissait pas ce fragment, qui nous est parvenu grâce aux commentaires sur les *Nuées* d'Aristophane<sup>1095</sup> ou à la volonté de mettre en valeur la portée philosophique du fragment Σπάρτην ἔλαχε, κείνην κόσμει, / Τὰς δὲ Μυκῆνας ἡμεῖς ἰδίᾳ, c'est-à-dire l'invitation à se contenter de ce que l'on possède. Certes, comme le rappelle Érasme lui-même, le vers Σπάρτην ἔλαχε, κείνην κόσμει était déjà utilisé comme proverbe dans l'Antiquité<sup>1096</sup>, mais l'humaniste lui donne une nouvelle dimension en disant qu'il devrait être gravé partout dans les cours princières<sup>1097</sup>, et en l'utilisant comme piste pour son essai pacifiste rappelant aux princes que leur devoir est de s'occuper de leurs royaumes et que les conquêtes sont absurdes et funestes<sup>1098</sup>. Cet adage est en effet d'autant plus d'actualité qu'au moment où il apparaît dans les *Adages* l'Europe est déchirée par les guerres menées par les princes assoiffés de conquêtes. Et de telles paroles, prononcées par Agamemnon, qui, si l'on peut dire, était le premier empereur européen, pourraient indirectement s'adresser au jeune Charles de Habsbourg qui nourrit déjà sans doute le rêve de l'empire chrétien, choisissant un an plus tard pour devise *Plus ultra*.

L'adage *Non decet principem solidam dormire noctem*, qui s'appuie sur les passages de l'*Illiade*, où l'on voit Agamemnon être le seul à être éveillé lorsque les autres Achéens dorment, sert à l'humaniste à rappeler aux princes leur responsabilité envers le peuple. Le début du chant X<sup>1099</sup> de l'*Illiade* est sans doute d'autant plus important pour Érasme qu'Agamemnon y est appelé pasteur des troupes ποιμένα λαῶν. En traduisant cette expression par *pastorem plebis* (« pasteur

<sup>1093</sup> Euripides, *Fragments. Oedipus- Chrysippus. Other Fragments*, edited and translated by Christopher Collard and Martin Cropp, Cambridge, Massachusetts, London, Harvard University Press, « The Loeb Classical Library », 2008, introduction, p. 188. Rappelons que selon le mythe de Téléphe, les Grecs auraient d'abord débarqué par erreur en Mysie, où ils auraient été repoussés par Téléphe.

<sup>1094</sup> Il s'agit du fragment n° 722 dans l'édition Christopher Collard et Martin Cropp.

<sup>1095</sup> Schol. Aristoph., *Neph.*, 891 (Euripides, *Fragments*, introduction, p. 208).

<sup>1096</sup> Cic., *ad Att. Epist.*, 4, 6, 2; Plut., *Mor.*, 472e, 602b.

<sup>1097</sup> *Hanc igitur sententiam passim in principum aulis insculpi oportuit* : Σπάρταν ἔλαχε, ταύταν κόσμει (texte ICA de notre corpus).

<sup>1098</sup> Voir notamment l'adage n° 1401, texte c.

<sup>1099</sup> Hom., *Il.*, X, 1-4.

du peuple »)<sup>1100</sup> il coupe l'expression du contexte militaire. De même, il traduit l'expression βουληφόρον ἄνδρα dans le vers, dont il érige en adage la version latine, par *principem*<sup>1101</sup>. Ainsi, nous retrouvons l'image biblique du roi-pasteur<sup>1102</sup>. L'adage et les passages de l'*Iliade*, cités dans son commentaire, rappellent à un prince qu'il est responsable de son peuple, dont il est le pasteur.

L'adage *Bos ad praesepe* qui, comme le dit Érasme, désigne la vie de plaisir d'Agamemnon, dénonce très probablement les débauches aux cours princières que l'humaniste évoque dans le commentaire de l'adage n° 201<sup>1103</sup>. En effet, l'omission de l'occurrence de l'expression Βοῦς ἐπὶ φάτνη dans la Νέκυνια a sans doute la même raison que l'omission du contexte dans lequel celle-ci s'inscrit dans la *Galerie* : la volonté de mettre le doigt sur l'excès de la vie voluptueuse du roi.

Dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, si Agamemnon est le premier exemple de roi insensé, c'est en premièrement parce qu'il est trop ambitieux : il sacrifie sa fille unique à son titre de commandant en chef. Il est intéressant que la sottise et l'ambition sont étroitement liées. C'est que pour l'humaniste, une ambition excessive de la part du roi est une sorte de folie<sup>1104</sup>. Cette idée est développée dans le commentaire de l'adage *Spartam nactus es, hanc orna*, où l'humaniste souligne l'aspect absurde des conquêtes et de la prétention de tout dominer<sup>1105</sup>. Enfin, les citations proposées dans les commentaires d'adages *Haec potior, Non probantis* et *Scarabeus aquilam quaerit*, où Agamemnon abuse de sa puissance lors du conflit avec Achille, servent à attaquer les princes, qui montrent leur pouvoir par leur cruauté et sont des tyrans dévorés au lieu d'être de bons pasteurs. Ces adages et commentaires témoignent sans doute l'inquiétude de l'humaniste face à la montée de l'affirmation progressive d'une monarchie absolue<sup>1106</sup>.

---

<sup>1100</sup> Voir l'adage n° 1695, annotation n° 14.

<sup>1101</sup> Voir l'adage n° 1695, annotation n° 4.

<sup>1102</sup> L'idée du roi-berger est un lieu commun à la Renaissance. V. Jean-Louis Roch, « Le roi, le peuple et l'âge d'or : la figure de Bon Temps entre le théâtre, la fête et la politique (1450-1550) », *Médiévales* n°22-23, 1992, p. 201-202 (« Le discours politique qui accompagne la genèse de l'État moderne, de la fin du XIV<sup>ème</sup> au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, est un discours à fond pastoral, qui fait du roi un berger protégeant le « pauvre peuple » fondement de la société, des loups qui le tondent et l'écorchent »). Cette idée apparaît, selon Roch, chez Jean Gerson (universitaire, théologien, prédicateur, homme politique des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, chancelier de l'Université de Paris), et relève des transferts de modèles de l'Église à l'État dont parle Jacques Verger dans *État et Église dans la genèse de l'État moderne*, édition J. -P. Genet et B. Vincent, Madrid, 1986 (« Le roi, le peuple et l'âge d'or », p. 202, note n° 56).

<sup>1103</sup> Voir l'adage n° 201, texte f.

<sup>1104</sup> L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », p. 97.

<sup>1105</sup> Voir l'adage n° 1401, texte c.

<sup>1106</sup> Sur ce sujet Q. Skinner, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009, p. p. 53sqq.

Sur l'exemple de la figure d'Agamemnon, Érasme semble donc vouloir souligner le fait que la limite entre la royauté et la tyrannie est peu étanche, qu'un roi doit se garder de se laisser tenter et entraîner soit par une vie oisive soit par de folles ambitions, et que la puissance, la fortune, les succès militaires ne doivent pas faire oublier au roi ses devoirs et ses responsabilités envers son peuple, dont il doit être le pasteur et non le maître.

Ces exemples montrent bien, nous semble-t-il, le refus du dogmatisme chez Érasme. Nous voyons qu'aucune de ces trois figures n'est ni absolument condamnée, ni présentée comme un exemple à suivre en tout point. Le lecteur ne devrait ni admirer aveuglément les grandes personnalités qu'il y rencontre, impressionné par leurs qualités héroïques et leur renommée, ni les rejeter complètement, mais les examiner attentivement et savoir discerner ce qui en eux est à imiter et ce qui est à fuir.



## CONCLUSION

Le premier chapitre de notre étude dont l'enjeu était de faire le point sur l'emploi érasmien du terme « adage » et de récapituler les principaux jalons de l'histoire éditoriale du recueil, ainsi que les fonctions et les usages de ce dernier, nous a permis de rappeler l'originalité et la polyvalence des *Adages* et nous a amenée à l'étude des manifestations de la créativité érasmienne.

Dans cet ouvrage, qui en 1508 cesse d'être un modeste dictionnaire de sentences, comportant des éléments d'anthologie, d'encyclopédie, de manuel de rhétorique, de l'éloge des figures importantes ou de la critique de la société de son époque, souvenirs et avis de l'humaniste rotterdamois, on voit sans cesse renaître la parole et la sagesse des Anciens. Les diverses interprétations d'une expression, les consignes portant sur ses multiples usages, mais avant tout les longs commentaires qui constituent des essais de morale et de politique, procurent bien entendu une nouvelle dimension, une nouvelle vie à la pensée antique et font de ce recueil d'adages un ouvrage fortement marqué par la personnalité d'Érasme. Quant au principe érasmien de sélection d'adages, la volonté de ne pas se contenter de reprendre la matière réunie par les parémiographes et les lexicographes, le refus de s'en tenir aux formules dont l'usage proverbial est attesté donne naissance à une « fabrique de nouveaux adages ».

L'enquête menée dans le deuxième chapitre, consacré aux quatre commentaires-essais des adages *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, *Festina lente*, *Spartam nactus es, hanc orna* et *Scarabeus aquilam quaerit*, nous a amenée aux conclusions suivantes :

Érasme remet en cause les critères selon lesquels on apprécie à son époque ceux qui sont en tête du pouvoir (ancienneté du lignage, richesse, beauté, force physique, don artistique, capacité de bien jouer aux dés), et souligne la nécessité de la sagesse, seule qualité qui doit être prise en compte. La sagesse requise chez la personne qui gouverne consiste avant tout à mépriser ce que la populace convoite (richesse, pouvoir, vaine gloire), à ne pas se laisser dominer par les passions et par l'ambition, être juste, honnête, clément, et à essayer d'éviter la guerre par tous les moyens possibles. L'humaniste s'en prend particulièrement à l'idéologie selon laquelle un bon roi est un valeureux combattant qui par des exploits éclatants réussit à étendre les limites du royaume. Il est d'avis que le véritable titre de gloire pour un roi est de s'occuper convenablement du territoire qui lui est échu et de s'efforcer de le faire prospérer par sa sagesse. Enfin, un bon roi est, selon l'humaniste, celui qui, conscient de son énorme responsabilité envers ses sujets, se dévoue entièrement au bien-être de ceux-ci.



Érasme s'intéresse non seulement à la figure du souverain, mais aussi au système politique. Il remet en cause la transmission héréditaire du pouvoir, dans la mesure où les sujets ne peuvent pas choisir selon ses vertus la personne qui les gouverne. Étant donné que ce système est trop ancré dans la tradition pour être changé, l'humaniste recommande que l'on accorde une attention particulière à l'éducation de celui qui est destiné à gouverner. Le choix du précepteur, qui inculquera les véritables valeurs au futur souverain, doit en effet compenser l'absence du choix de ce dernier. En outre, l'humaniste manifeste à plusieurs reprises une attitude négative envers l'absolutisme royal, considérant comme dangereuse la concentration du pouvoir dans les mains d'une seule personne. Pour que le roi ne devienne pas un tyran, qui abuse de son pouvoir et asservit ses sujets au lieu de les servir, il faudrait, selon Érasme, que la monarchie soit tempérée.

En ce qui concerne la tyrannie, d'après ce que nous lisons dans les *Adages*, elle est due non seulement au caractère du souverain, mais aussi et surtout au comportement de l'entourage et de la société. Le tyran est un être faible et insensé dont la toute-puissance se nourrit de la peur, de la servilité et de la sottise de ses sujets.

Du point de vue méthodologique, le cheminement argumentatif des commentaires-essais montre que les adages se trouvent étroitement associés aux convictions érasmiennes. Par l'autorité que les sources leur confèrent ils servent à consolider les idées de l'humaniste, par leur concision et leur forme frappante ils servent d'outils mnémotechniques et de *compendia* de la philosophie politique. En ce qui concerne les commentaires, parmi les méthodes auxquelles Érasme y a recours pour inculquer les valeurs qu'il considère comme véritables à ses lecteurs, ce qui attire l'attention, c'est l'usage de certaines notions. Conscient de la force des mots, il exprime ses idées non seulement par des déclarations et des préceptes, mais aussi par l'emploi d'une terminologie spécifique. C'est pourquoi, il profite du fait que le concept de l'État ne soit pas encore strictement définie<sup>1107</sup>, et montre ses convictions politiques par la manière dont il utilise les notions *res publica* et *princeps*.

Enfin, à la suite de l'étude du rôle des trois rois légendaires dans la pédagogie érasmiennne, effectuée dans le troisième chapitre, on pourrait en conclure qu'Érasme voit en Achille un prince trop impétueux, en Ulysse un homme ingénieux et en Agamemnon un roi qui est à la fois un tyran dévorant et un bon pasteur de son peuple. On pourrait dire qu'à travers la figure d'Achille l'humaniste s'en prend essentiellement à l'exaltation guerrière chez les princes, à l'idéologie de la gloire acquise au combat et aux conflits intérieurs, qu'à travers Ulysse il loue surtout l'agilité de

---

<sup>1107</sup> Eberhard von Koerber, *Die Staatstheorie des Erasmus von Rotterdam*, p.26.

l'esprit, la capacité de s'adapter à des situations, et que la figure d'Agamemnon lui permet de rappeler aux rois leurs responsabilités et de les mettre en garde contre les diverses tentations.

L'étude des adages et des commentaires liés à ces figures montre également que l'humaniste rotterdamois évite les modèles univoques, les *exempla* rigides, et fuit le dogmatisme. Il souligne, au lieu d'atténuer, les contradictions existant au sujet d'Agamemnon. Même dans le cas d'Achille qu'il considère comme exemple dangereux, il ne passe pas sous silence ce qui est positif dans ce héros, comme par exemple son obéissance à Athéna lors de son conflit avec Agamemnon. Ulysse, qui, par son caractère pacifique et sa sagesse, semble pouvoir servir de modèle, et qui, du reste, est considéré comme une figure exemplaire à la Renaissance, ne l'est pas dans les *Adages*. Ce héros y apparaît dans toute son humanité, et les adages et les commentaires montrent aussi l'aspect perfide, amoral de sa μῆτις. Certes, la complexité de ces figures est principalement due à la nature de l'ouvrage : il s'agit d'un recueil d'expressions, et la manière dont telle ou telle figure y est présentée dépend de l'expression elle-même, du contexte dans lequel cette dernière s'inscrit, de la source d'où elle est tirée. Cependant, le choix des formules proverbiales, des citations, des sources, ainsi que les commentaires, donnent la possibilité à l'humaniste d'attirer l'attention de ses lecteurs sur un élément précis, sur un épisode, sur un trait de caractère. Nous avons pu constater, en effet, que certaines sources dominent, certains épisodes sont récurrents, certains traits de caractère sont soulignés à plusieurs reprises. Si Érasme utilise ces figures pour faire passer des messages importants aux princes de son époque, il exploite les multiples facettes de chacune d'elles. Ce ne sont pas Achille, Ulysse et Agamemnon qui servent d'*exempla* mais leurs comportements dans des contextes bien précis. Et la leçon que les lecteurs doivent en tirer n'est pas toujours explicite. Si quelques répliques de ces personnages donnent lieu à des préceptes, ce procédé n'est pas systématiquement appliqué. En évitant de proposer des modèles ou des contre-modèles absolus, l'humaniste voudrait très probablement montrer à ses lecteurs qu'ils ne devraient pas admirer aveuglément, ni condamner tout à fait les grandes personnalités qu'ils rencontrent lors de leurs lectures. En les invitant à examiner leurs comportements dans une situation déterminée, et à discerner ce qui est à imiter et ce qui est à éviter, il les habitue sans doute à considérer avec un regard critique<sup>1108</sup> ce qu'ils lisent chez les auteurs classiques. Dans cette attitude se manifeste, encore une fois, le rapport souple de l'auteur des *Adages* envers l'Antiquité<sup>1109</sup>.

---

<sup>1108</sup> Il est intéressant que c'est précisément par la lecture des *Adages* que les calvinistes cherchaient en Italie à éveiller l'esprit critique des maîtres d'école envers les autorités ecclésiastiques (J. Tracy, *Erasmus of the Low Countries*, p. 185).

<sup>1109</sup> Comme le rappelle J. Huizinga, le refus du dogmatisme chez Érasme ne vient pas, de manière générale, seulement de sa prudence, mais il relève de l'esprit critique de l'humaniste : « Érasme était un maître de la restriction mentale. Même lorsque son point de vue était arrêté, il savait éviter les décisions catégoriques. Mais il ne le faisait pas seulement par prudence. Sa réserve n'est pas basée uniquement sur la crainte. Elle tient à sa nature es-

En outre, un tel traitement de ces figures confirme l'idée qu'aucun roi n'est exempt de vices et que la monarchie doit être modérée.

En résumé, nous pouvons dire que notre recherche nous a amenée à la constatation suivante : dans cet ouvrage hybride, créatif et personnel que constituent les *Adages*, Érasme s'appuie librement sur les expressions proverbiales et, de manière générale, sur la littérature de l'Antiquité, pour exprimer son avis sur la question du bon gouvernement, qui le préoccupe particulièrement. Il lui semble judicieux que le chef d'État soit choisi selon ses mérites et que son pouvoir soit modéré. Un bon système politique est celui où le gouvernement est une « chose publique » (*res publica*). Pour obtenir un tel système, il faut éduquer le futur souverain, ainsi que ses sujets, ce que l'humaniste est effectivement en train de faire.

Ici, une question se pose inévitablement : quel effet les idées politiques d'Érasme ont-elles eu sur les puissants souverains et la société de l'Europe.

En ce qui concerne Charles Quint, selon Léon-Ernest Halkin, il n'avait porté que peu d'intérêt à l'*Institution du prince* et n'avait probablement même pas lu cet ouvrage<sup>1110</sup>. Pourtant, comme le notent Alfred Kohler et Peter G. Bietenholz dans l'article « Emperor Charles V », il est difficile de dire si l'*Institution du prince* a eu ou non une influence sur Charles de Habsbourg<sup>1111</sup>.

Certains aspects laissent penser que l'enseignement érasmien a porté ses fruits : Charles Quint était dévoué aux affaires de l'État<sup>1112</sup>, il voyageait dans ses royaumes pour les connaître<sup>1113</sup>, son gouvernement n'était pas arbitraire, dans la mesure où il respectait l'avis des membres du Conseil royal<sup>1114</sup>. Il a manifesté de la clémence envers les *comuneros*, se contentant d'exécuter leurs chefs<sup>1115</sup>. Quant à son caractère, certains rapportent qu'il était un homme modéré, d'autres le décrivent comme impatient et colérique<sup>1116</sup>.

---

sentielle. Dans tous les problèmes de l'esprit humaniste, il discernait une éternelle ambiguïté » (J. Huizinga, *Érasme*, p. 213). Émile Callot y voit « la marque de l'Humanisme parfait » (Émile Callot, « Érasme ou le parfait humaniste », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1 (3), p. 103).

<sup>1110</sup> Léon Ernest Halkin, *Érasme parmi nous*, p. 156. Cf. J.-C. Margolin, « Érasme entre Charles-Quint et Ferdinand I<sup>er</sup>, et le modèle érasmien du prince chrétien », p. 278 et Wilhelm Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*' (1516) », p. 384.

<sup>1111</sup> « It is difficult to say whether the *Institutio* should be credited with influence upon Charles' concept of the rights and duties of a ruler » (CE, vol. 1, p. 297).

<sup>1112</sup> M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 166, 168.

<sup>1113</sup> M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 288.

<sup>1114</sup> *Ibid.*

<sup>1115</sup> Sur l'amnistie partielle des *comuneros* voir M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 284.

<sup>1116</sup> Sur les avis divergents concernant le caractère de Charles Quint voir Claire Sicard, « Picrochole au miroir de Charles Quint », *Le Verger – bouquet 1* [revue en ligne du site Cornucopia], janvier 2012, p. 5-7. Consulté le 30

Pour ce qui est de l'attitude envers la guerre, comme le note Manuel Fernández Álvarez<sup>1117</sup>, même si par sa vocation Charles Quint était un guerrier, en tant qu'homme d'État, il comprenait que la paix était nécessaire. Le long discours préparé par le chancelier Mercurino Gattinara, prononcé devant les Cortes réunis à Valladolid en 1523, présente Charles Quint en tant qu'empereur aimant la paix. La guerre menée contre la France y est justifiée en tant qu'une guerre défensive<sup>1118</sup>. Cette guerre dure néanmoins plusieurs années (1521-1526) et inquiète l'humaniste rotterdamois qui en 1522 termine sa lettre-préface de la *Paraphrase à l'Évangile de Saint Matthieu* dédiée à l'empereur par une mise en garde : une guerre, même si elle est juste, entraîne d'innombrables maux, et que le malheur tombe avant tout sur la tête des innocents<sup>1119</sup>. En outre, il faut dire que si Charles Quint souhaite voir s'établir la paix entre les pays chrétiens, ce n'est pas uniquement parce qu'il désire que l'ordre et le calme soient maintenus dans ses royaumes, mais aussi pour mieux combattre les ottomans<sup>1120</sup>. Or, en cela, il s'oppose aux principes érasmiens. En effet, comme nous le savons, Érasme était contre la croisade. Il manifeste son attitude négative envers une guerre au nom du Christ<sup>1121</sup> dès 1516, dans le dernier chapitre de l'*Institution du prince*<sup>1122</sup>, avant de rédiger sur ce sujet un traité<sup>1123</sup>. Selon l'humaniste, les chrétiens doivent d'abord se comporter comme tels avant d'attaquer les Turcs, ils doivent soumettre ces derniers par la piété et par l'exemple<sup>1124</sup>.

Ce en quoi Charles Quint va nettement à l'encontre de la philosophie politique d'Érasme, c'est sûrement l'idée de l'empire universel. Certes, la formation de l'*imperium mundi* visait avant tout l'établissement de la paix entre les souverains chrétiens. Aussi, n'était-elle pas toujours nécessairement liée à des conquêtes de territoires<sup>1125</sup>. Charles Quint avait souvent recours à des

<sup>1117</sup> M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 184.

<sup>1118</sup> M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 286sq.

<sup>1119</sup> *Illud interim semper meminerit tua clementia, nullum bellum neque tam iustis de causis suscipi neque tam moderate geri, quod non ingens et scelerum et calamitatum agmen secum trahat : tum maximam malorum partem ad innocios et indignos recidere* (Allen, *Ep.* n° 1255, p. 7).

<sup>1120</sup> M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 288, cf. p. 120.

<sup>1121</sup> Sur l'attitude négative d'Érasme contre la croisade voir entre autres *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, p. 53sq ; J.-C. Margolin, « Turcs », *Éloge de la Folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXII ; W. Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*? (1516) », p. 394.

<sup>1122</sup> ASD IV-1, p. 218.

<sup>1123</sup> Voir l'introduction du 2<sup>ème</sup> chapitre.

<sup>1124</sup> *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, p. 57.

<sup>1125</sup> M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 120.

moyens diplomatiques, notamment à des mariages dynastiques<sup>1126</sup>. Mais pour Érasme l'idée de créer un empire supranational était inacceptable en soi<sup>1127</sup>.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant que l'on retrouve les principaux soucis de l'humaniste exprimés dans l'*Institutio* dans les instructions que l'empereur donne en 1543 à son fils Philippe II<sup>1128</sup>. Il est intéressant aussi que l'empereur ait fait traduire l'*Institution du prince* à l'usage de son fils<sup>1129</sup> et que dans la bibliothèque que Philippe II constitue, en suivant l'exemple de son père, on retrouve les *Adages*<sup>1130</sup>.

Quant au frère de Charles Quint, Ferdinand, qui fut le dédicataire de la seconde édition de l'*Institution*, s'il a invité l'humaniste à la cour en lui proposant un fonds pour faire de Vienne un centre d'études des trois langues anciennes<sup>1131</sup>, s'il était entouré de conseillers qui admiraient Érasme<sup>1132</sup>, il n'a pas mis les idées de ce dernier en pratique<sup>1133</sup>. Il a déçu l'humaniste notamment par son attitude stricte envers les protestants<sup>1134</sup>.

François I<sup>er</sup>, qui, comme nous le savons bien, était un grand protecteur des Lettres, a, lui aussi, sur le conseil de Guillaume Budé, invité l'humaniste rotterdamois, en tant que savant, à contribuer à la fondation du Collège Royal (futur Collège de France)<sup>1135</sup>. Au début de son règne, François I<sup>er</sup> remplit l'humaniste d'optimisme en n'abusant pas de sa brillante victoire de Marignan et en recherchant la paix avec son adversaire<sup>1136</sup>. Mais, en quelques années, le bellicisme du roi de France, qui, comme Charles Quint, aspirait à être *dominus mundi*<sup>1137</sup>, transforma cet optimisme en frustration. Le roi, dont les pensées étaient tournées vers l'Italie, n'a probablement pas

---

<sup>1126</sup> M. F. Álvarez, *Carlos V. El César y el hombre*, p. 221-223.

<sup>1127</sup> ASD IV, 1, p. 124 ; D. Ménager, « Politique », p. CXCIX.

<sup>1128</sup> Cf. A. Kohler et P. G. Bietenholz, « Emperor Charles V », p. 297: « It is, however, worth comparing Charles's own instructions to his son Philip, which were drawn up in the course of the 1540s when the future king repeatedly acted as his father's regent in Spain, and when his sage was similar to that of Charles himself at the time the *Institutio* was written. It can be stated that Erasmus' principal concerns in the *Institutio* are reflected in Charles' instructions ». Sur ces instructions voir Iván Clouas, « L'image de Charles Quint dans la formation de Philippe II », [Comunicación] Congreso internacional « Carlos V y la quiebra del humanismo político en Europa (1530-1558) » Madrid, 3-6 de julio de 2000, Madrid, Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 2001 (volumen 1), p. 380-382.

<sup>1129</sup> I. Clouas, « L'image de Charles Quint dans la formation de Philippe II », p. 377.

<sup>1130</sup> I. Clouas, « L'image de Charles Quint dans la formation de Philippe II », p. 378.

<sup>1131</sup> A. Kohler et P. G. Bietenholz, « Emperor Ferdinand I », CE, volume 2, p. 19. Cette invitation fut également déclinée par Érasme

<sup>1132</sup> A. Kohler et P. G. Bietenholz, « Emperor Ferdinand I », p. 20.

<sup>1133</sup> *Ibid.*

<sup>1134</sup> A. Kohler et P. G. Bietenholz, « Emperor Ferdinand I », p. 19.

<sup>1135</sup> Daniel Ménager, « François I<sup>er</sup> », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXIX ; L.-E. Halkin, « Érasme entre François Ier et Charles Quint », p. 312-313. Cette invitation, comme celle de Ferdinand, a été vaine, même si elle n'a pas été directement déclinée (L.-E. Halkin, « Érasme entre François Ier et Charles Quint », p. 312-313).

<sup>1136</sup> D. Ménager, « François I<sup>er</sup> », p. CXX.

<sup>1137</sup> L.-E. Halkin, « Érasme entre François Ier et Charles Quint », p. 304.

répondu à la lettre-préface de la *Paraphrase de l'Évangile de Saint Marc*<sup>1138</sup>. En outre, ce qui ne devait certainement pas plaire à l'humaniste en François I<sup>er</sup>, c'est l'absolutisme de son pouvoir<sup>1139</sup> et ses cruelles mesures de répression contre le luthéranisme<sup>1140</sup>.

En ce qui concerne Henri VIII, quand Érasme le rencontre pour la première fois en 1499, il n'a que neuf ans. Second fils d'Henri VII, il n'est, à ce moment-là, pas encore destiné à devenir roi. Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, le jeune duc d'York fascine l'humaniste par son érudition, et à son avènement au trône en 1509, Henri VIII semble être le prince chrétien idéal. Plein d'espoir, Érasme retourne en Angleterre, croyant avoir trouvé un mécène. Certes, il est traité avec grand respect par le couple royal. La reine Catherine d'Aragon demande probablement qu'il soit son précepteur. Mais l'espoir du mécénat sera vite déçu, puisque le jeune roi s'engage dans la guerre contre la France et ne s'intéresse plus aux Belles Lettres<sup>1141</sup>.

De manière générale, nous pouvons dire que si les grands souverains européens respectaient Érasme comme érudit, ils ne mettaient pas en œuvre ses principes moraux théoriques, écoutant plus volontiers leurs conseillers pragmatiques, et le décevaient par leur bellicisme et leur intolérance<sup>1142</sup>.

Certes, Érasme n'a pas formé de courant de pensée politique, ni engendré des institutions précises<sup>1143</sup>, mais ses idées ont, comme nous le savons, influencé certains auteurs comme François Rabelais<sup>1144</sup>, Thomas Elyot<sup>1145</sup> et Juan de Valdés<sup>1146</sup>. Notre étude nous a montré que certaines idées de l'humaniste rotterdamois ont été reprises chez les auteurs d'emblèmes comme André Alciat et Guillaume de La Perrière. À notre avis, il serait intéressant de se pencher sur le développement de

---

<sup>1138</sup> L.-E. Halkin, « Érasme entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint », p. 315.

<sup>1139</sup> Sur le renforcement du pouvoir royal sous le règne de François I<sup>er</sup> voir Jean Jacquart, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Fayard, 1981. Voir aussi Gordon Griffith, « Francis I », CE volume 2, p. 52.

<sup>1140</sup> G. Griffith, « Francis I », p. 52.

<sup>1141</sup> Pour plus de détails sur les relations entre Érasme et Henri VIII voir Stanford E. Lehmborg, « Henry VIII king of England », CE, vol. 2, p. 178-181.

<sup>1142</sup> Cf. L.-E. Halkin, « Érasme entre François I<sup>er</sup> et Charles Quint », p. 319 ; J.-C. Margolin, « Henri VIII », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXXVIII.

<sup>1143</sup> Cf. Pierre Mesnard, *L'essor de la philosophie*, p. 137.

<sup>1144</sup> Voir entre autres J.-C. Margolin, « Rabelais, fils spirituel d'Érasme ? », *Académie des sciences, arts et belles lettres de Touraine*, 1994, p. 27-53.

<sup>1145</sup> W. Ribhegge, « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani* (1516) », p. 398.

<sup>1146</sup> Auguste Renaudet, « Érasme et Juan de Valdés, d'après une publication récente », *Bulletin Hispanique*, tome 29, n°3, 1927, p. 293-298. Persée [en ligne]. Consulté le 2 octobre 2018. URL : [https://www.persee.fr/doc/hispa\\_0007-4640\\_1927\\_num\\_29\\_3\\_2280](https://www.persee.fr/doc/hispa_0007-4640_1927_num_29_3_2280) DOI : <https://doi.org/10.3406/hispa.1927.2280>.

la question de la responsabilité du peuple dans le *Discours de la Servitude* d'Étienne de La Boétie.

On pourrait étudier de manière systématique l'impact de l'éducation politique érasmienne sur les quatre grands souverains mentionnés ci-dessus, ainsi que sur les autres princes et hommes politiques de cette époque, avec lesquels Érasme entretenait une correspondance, de voir comment se manifeste exactement cet impact dans les discours, lettres et divers documents de ces personnalités, et comment il détermine leurs décisions. Il serait également intéressant d'analyser l'évolution de la terminologie dans le cadre d'une enquête sur le rôle de l'humaniste rotterdamois dans l'histoire de la pensée politique.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Sources primaires

#### A. Érasme

##### a. Adages

##### Éditions et traductions anciennes (XVI<sup>ème</sup> siècle)

Paris, Jean Philippi, 1500 = *Desyderii Herasmi Roterdami veterum maximeque insignium paroemiarum id est adagiorum collectanea : opus quum novum tum ad omne vel scripture vel sermonis genus venustandum insigniendumque mirum in modum conducibile*, Paris, Jean Philippe, 1500 (Paris, Bibliothèque Mazarine, cote Inc 1483).

Venise, Alde Manuce, 1508 = *Erasmi Roterodami adagiorum chiliades tres, ac centuriae fere totidem*, Venise, Alde Manuce, 1508 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E7).

Bâle, Jean Froben, 1515 = *Prouerbiorum Erasmi Roterodami Chiliades, sic ab autore nuper auctas, ut operi supra priores euulgationes plus quam quarta pars accesserit*, Bâle, Jean Froben, 1515 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E602).

Bâle, Jean Froben, 1517 = *Scarabeus. Per Des. Eras. Roterodamum. Cum Scholiis in quibus graeca potissimum, quae passim inserta sunt, exponuntur*, Bâle, Jean Froben, 1517 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E1.165).

Bâle, Jean Froben, 1517 = *Sileni Alcibiadis. Per Des. Erasmus Roterodamum. Cum Scholiis Joannis Frobenij pro graecarum vocum & quorundam locorum apertiori intelligentia ad calcem adiectis*, Bâle, Jean Froben, 1517 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E1.165).

Bâle, Jean Froben, 1526 = *Adagiorum opus D. Erasmi Roterodami per eundem exquisitissima cura recognitum & locupletatum, correctis ubique citationum numeris, ac restitutis indicibus. Hac supremam manum putato, & securus emito*, Bâle, Jean Froben, 1526 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E1235 (2)).

Cologne, Adrien Barlande, 1527 = *Epitome chiliadum adagiorum Erasmi Rote. ad commodiorem studiosorum usum per Hadrianum Barlandum conscripta. Locupletata est iam postremo, bona parte adagiorum passim inserta, praeter illa quae prioribus aeditionib. nup. accesserat*, Cologne, Adrien Barlande, 1527 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E119).

Bâle, Jean Froben, 1528 = *Adagiorum opus Des. Erasmi Roterodami per eundem exquisitiorè quàm antehac unquam cura recognitum, nec parum copioso locupletatum auctaio*, Bâle, Jean Froben, 1528 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E105).



Anvers, Mertin de Keyser, 1529 = *Proverbia quaedam Homerica D. Erasmi Roterodami labore exquisitissimo è Graeco in linguam Latinam versa, ingenij ac eruditionis plenissima*, Anvers, Mertin de Keyser, 1529 (Google Livres [https://books.google.be/books?id=6VNbAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](https://books.google.be/books?id=6VNbAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false)).

Cologne, Jean Prael, 1530 = *Adagiorum omnium tam graecorum quam latinorum aureum flumen, ex novissima D. Erasmi Rote. aeditione, sub certos rerum locos, velut in cohortes aut centurias secundum seriem literarum digestum brevissimisque ipsius Erasmi scholiis, qua prolixius videbatur, nuper in compendium redactum à Theodorico Cortchoevio. At nunc demum multis in locis in gratiam studiosorum auctum ac locupletatum, ut facile is advertet, qui priorem editionem cum hac contulerit. Accessit & locupletissimus index, quaecunque in hoc volumine inveniri possunt, citra negocium ullum ostendens*, Cologne, Jean Prael, 1530 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E443).

Bâle, Thomas Volssius, 1530 = *Adagiorum opus Des. Erasmi Roterodami, iuxta Locos secum congruentes & pugnantes, summa diligentia redactum*, Bâle, Thomas Volssius, 1530 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E661).

Bâle, Jean Froben, 1533 = *Adagiorum opus Des. Erasmi Roterodami per eundem exquisitiore quàm antehac unquam cura recognitum, cui praeter multa in medio vel utiliter addita vel vigilantem emendata, accesserunt fermè quinque Centuriae*, Bâle, Jean Froben, 1533 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E 885).

Bâle, Jean Froben, 1536 = *Adagiorum chiliades Des. Erasmi Roterodami toties renasci*, Bâle, Jean Froben, 1536 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E 282).

Lyon, Sébastien Gryphe, 1544 = *Adagiorum D. Erasmi Roterodami epitome. Ex novissima Chiliadum recognitione excerpta*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1544 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E762).

Venise, Gabriel Giolito di Ferrarii, 1550 = *Proverbi di Erasmo Roterodamo tradotti per Lelio Carani*, Venise, Gabriel Giolito di Ferrarii, 1550 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E615).

Paris, Henri Estienne, 1558 = *Adagiorum chiliades quatuor cum sesquicenturia, Des. Erasmi Roterodami. Haec editio multos Graecorum Latinoumque authorum locos emendatiores quam in aliis sint editionibus, indicem item longè locupletatiorem habet. Henrici Stephani animadversions in Erasmicas quorundam adagiorum expositiones*, Paris, Henri Estienne, 1558 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E103).

Paris, Henri Estienne, 1571 = *Adagiorum Des. Erasmi Roterodami Chiliades quatuor cum sesquicenturia : magna cum diligentia, maturoque iudicio emendatae, & secundum Concilij Triden-*

*tini decretum expurgatæ: vt ex epistola, quae pagina quinta est, fusiùs patebit. Quibus adiectæ sunt Henrici Stephani Animaduersiones suis quæque locis sparsim digestæ. His iam primum accesserunt: Appendix ad Chiliades Erasmi. Hadriani Iunij centuriæ octo cum dimidia. Ioan. Alexandri Brassicani prouerbiorum σύμμικρα, cum appendice Symbolorum Pythagoræ ex Iamblico. Io. Vlpij Adagiorum epitome. Gilberti Cognati Adagiorum συλλογή. Specimen adagior. per Iunium, Cantherum, & Giselinum. Melchioris Neipij Adagia. Item adagia quaedam collecta ex Caelio Rhodigino. Polydoro Virgilio. Petro Godofredo. Carolo Bouillo. M. Anto. Mureto. Io. Hartungo. Adria. Turnebo. Gulielmo Gentio Nouiomago. Haec autem omnia, vt facilius lectori occurrant, in vnum redegimus indicem locupletissimum, Paris, Henri Estienne, 1571 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E908).*

Florence, Paul Manuce, 1575 = *Adagia quaecumque ad hunc diem exierunt, Paulli Manutii studio, atque industria, doctissimorum Theologorum consilio, atque ope, ab omnibus mendis vindicata, quae pium et veritatis catholicae studiosum lectorem poterant offendere: sublatis etiam falsis interpretationibus, & non nullis, quae nihil ad propositam rem pertinebant, longis inani-busque digressionibus. Quem laborem, a Sacrosancti Concilii Tridentini Patribus Manutio mandatum. Gregorius XIII, motu proprio ita comprobavit ut omnes Adagiorum libros, una excepta editione Manutiana, prohibeat, atque condemnet. Cum plurimis, ac locupletissimis Indicibus Graecis, & Latinis, quorum non nulli nusquam antehac impressi fuerunt, Florence, Paul Manuce, 1575 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E568).*

### **Éditions et traductions modernes (XX-XXI<sup>èmes</sup> siècles)**

*Adages, Collected Works of Erasmus (CWE), 31- 36, éd. R. A. B. Mynors et J. N. Grant, University of Toronto Press, 1982-2006.*

*Adages, sous la direction de Jean-Christophe Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2011 (édition de référence pour les traductions).*

*Adagi, prima traduzione italiana completa. Testo latino a fronte, a cura di Emanuele Lelli, Milano, Bompiani, 2013/2014.*

*Adagia. Vom Sinn und vom Leben der Sprichwörter, herausgegeben von Theodor Knecht mit 50 Illustrationen, Zürich, Manesse Verlag, 1984.*

*Adagiorum chiliades (Adagia selecta). Mehrere Tausend Sprichwörter und Sprichwörtliche Redensarten (Auswahl), übersetzt, eingeleitet und mit Anmerkungen versehen von Theresia Payr, Ausgewählte Schriften, vol. n° 7, Darmstadt, WBG, 2016<sup>5</sup>.*

*Adagiorum chiliades, Opera omnia Desiderii Erasmi recognita et adnotatione critica instructa notisque illustrata (ASD), II-1 - II-8, Elsevier, North-Holland, 1993-2005 (édition de référence).*

*Adagiorum collectanea, ASD II-9, éd. Felix Heinimann et M.L. van Poll – van de Lisdonk, Elsevier, 2005.*

*Adagios del poder y de la guerra y teoría del adagio*, edición, traducción y presentación de Ramón Puig de la Bellacasa, revisión y asesoramiento filológicos de Charles Fantazzi, asesoramiento y colaboración de Alexandre Vanautgaerden, Madrid, Biblioteca Valenciana, 2000.

*Les Silènes d'Alcibiade*, traduction, introduction et notes de Jean-Claude Margolin, Collection « Le corps éloquent » dirigée par Pierre Laurens, Yves Hersant, Nuccio Ordine et Florence Vuillemier, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

*Modi di dire. Adagiorum collectanea*, a cura di Carlo Carena, Torino, Giulio Einaudi editore, 2013.

*Spreekwoorden. Adagia (Desiderius Erasmus 5)*. Vertaald en toegelicht door Jeanine De Landtsheer, Amsterdam, Athenaeum – Polak & Van Genneep, 2011.

*The Adages of Erasmus*, selected by William Barker, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 2001.

## **b. Autres ouvrages érasmiens**

*Apophthegmatum libri I-IV*, éd. Tineke L. ter Meer, ASD IV-4, Leiden, Boston, Brill, 2010.

*Apophthegmatum opus cum primis frugiferum, vigilanter ab ipso recognitum autore, è Graeco codice correctis aliquot locis in quibus interpres Diogenis Laertij sefellat, locupletatum insuper quum varijs per totum accessionibus, tum duobus libris in fine adiectis, per Des. Erasmus Roterodamum*, Bâle, Jean Froben, 1532 (Bruxelles, Bibliothèque du Musée de la Maison d'Érasme, cote E1138b).

*Carmina*, éd. Harry Vredeveld, ASD I- 7, Amsterdam, London, New York, Tokyo, North-Holland, 1995.

*Colloquia*, éd. L.-E. Halkin, F. Bierlaire, R. Hoven, ASD I-3, Amsterdam, North-Holland, 1972.

*De copia verborum ac rerum*, éd. Betty I. Knott, ASD I-6, Amsterdam, New York, Oxford, Tokyo, North-Holland, 1988.

*De pueris statim ac liberaliter instituendis*, éd. Jean-Claude Margolin, ASD I-2, Amsterdam, North-Holland, 1971.

*De ratione studii*, éd. Jean-Claude Margolin, ASD I-2, Amsterdam, North-Holland, 1971.

*Enchiridion militis christiani*, éd. Hajo Holborn, *Ausgewählte Werke*, München, C. H. Beck, 1964.

*Dialogus, Iulius exclusus e coelis. Julius vor der verschlossenen Himmelstür, ein Dialog*, trad. Christian Gertraud, éd. Werner Welzig, *Ausgewählte Schriften*, vol. n° 5, Darmstadt, WBG, 2016<sup>4</sup>.

*Institutio principis christiani*, éd. O. Herding, ASD IV-1, Amsterdam, North-Holland publishing company, 1974.

*Institutio principis christiani*, trad. Ch. Gertraud, éd. Werner Welzig, *Ausgewählte Schriften*, vol. n° 5, Darmstadt, WBG, 2016<sup>4</sup>.

*L'éducation du Prince chrétien ou L'art de gouverner*, traduit du latin par A.-M. Gre-minger et présenté par J.-C. Saladin, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

*La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, Paris, Classiques Garnier, 2015.

*Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen et H. M. Allen, Oxford, Clarendon Press, 1924.

*La Correspondance d'Érasme*, traduite et annotée d'après le texte latin de l'*Opus episto-larum* de P. S. Allen, H. M. Allen et H. W. Garrod par R. Horbach, G. Schwers, G. Nachtergaele, M. Westendorp et revue par R. Verdière, Bruxelles, Presses universitaires, 1976.

*Panegyricus ad Philippum Austriae ducem*, ed. O. Herding, ASD IV- 1, Amsterdam, North-Holland publishing company, 1974.

*Panegyricus ad Philippum Austriae ducem*, a cura di Elisa Tinelli, Bari, Cacucci editore, 2014.

*Parabolaesive similia*, éd. J.-C. Margolin, ASD I-5, Amsterdam, Oxford, North-Holland publish-ing company, 1975.

*Utilissima consultatione de bello Turcis inferendo*, éd. G. Weiler, ASD V-3, Amsterdam, New York, Tokyo, North-Holland, 1986.

### **c. Anthologies érasmiennes**

*Éloge de la folie, Adages, Colloques, réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Mar-golin et Daniel Ménager, Paris, Laffont, 1992.

*Guerre et paix dans la pensée d'Érasme*, introduction, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier Montaigne, 1973.

*Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de Jacques Chomarat, Paris, Librairie générale française, 1991.

## **B. Autres auteurs**

ALCIAT André, *Emblemata D. Andreae Alciati, denuo ab ipso Autore recognita, ac quae desiderabantur, imaginibus locupletata. Accesserunt nova aliquot ab Autore Emblemata suis quoque eiconibus insignita*, Lyon, Macé Bonhomme pour Guillaume Rouille, 1551 (Numérisation à partir de l'exemplaire de Glasgow University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/books.php?id=A51a>).

ANEAU Barthélemy, *Picta poesis. Ut pictura poesis erit*, Lyon, Macé Bonhomme, 1552 (Numérisation à partir de l'exemplaire de Glasgow University Emblem Website, French Project, French Emblems at Glasgow, Glasgow University Library, cote SM96, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FAa>).

ARISTOTE, *Politique*, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1960.

BOCCACE, *De casibus virorum illustrium*, éd. Pier Giorgio Ricci et Vittorio Zaccaria, *Tutte le opere*, vol. 9, Milan, Mondadori, 1983.

- *De mulieribus claris*, éd. Vittorio Zaccaria, *Tutte le opere*, vol.10, Milan, Mondadori, 1967.

- *Genealogia deorum gentilium*, éd. Vittorio Zaccaria, *Tutte le opere*, vols. 7-8, Milan, Mondadori, 1998.

BOETHIUS, *De consolatione philosophiae, Opuscula theologica*, éd. Claudio Moreschini, München und Leipzig, K. G. Saur Verlag, Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana, 2000.

CHRISTINE DE PIZAN, *Epistre Othea*, édition critique par Gabriella Parussa, Genève, Droz, 1999.

Ésope, *Fables*, texte établi et traduit par Émile Chambry, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1960<sup>2</sup>.

EURIPIDES, *Fragments. Oedipus-Chrysippus. Other Fragments*, edited and translated by Christopher Collard and Martin Cropp, Cambridge, Massachusetts, London, Harvard University Press, « The Loeb Classical Library », 2008.

HARTUNG Jean, *Chilias Homericorum locorum, qui a diversis, Pindari, Hesiodi, Aristophanis, Aeschyli, Euripidis, Sophoclis, Theocriti, Dionysii, Arati, Lycophronis, Apollonii, Callimachi, & c ; interpretibus, vel sine autoris nomine, vel mutilati usurpantur : Quorum ignoratio, non modò in enarrando. sed etiam in vertendo multos in errorem induxit : nunc verò ijdem diligenter ex ipso Homero annotati & concinnati, per Ioannem Hartungum in Academia Friburgensi Graecum professorem*, Bâle, Jean Oporin, 1568 (Bibliothèque nationale de France, cote Z- 12912).

HOMÈRE, *Iliade*, texte établi et traduit par Paul Mazon avec la collaboration de Pierre Chantraine, Paul Collart et René Langumier, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

- *Iliade*, introduction, traduction et notes par Eugène Lasserre, Paris, Garnier Frères, 1965.

- *L'Odyssee*, texte établi et traduit par Victor Bérard, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

- *OMHPOY IΛΙΑΣ*, Florence, Démétrios Chalcondyle chez Bernardo Nerlio, 1488 (Universitäts – und Landesbibliothek Tirol. Abteilung für Sondersammlungen, 108E5).

- *ΟΔΥΣΣΕΙΑ. Βατραχομυομαχία. ὕμνοι .λβ. Ulyssea. Batrachomyomachia. Hymni XXXII*, Venise, Alde Manuce, 1504 (Bibliothèque nationale de France, cote RES-Yb-502).

- *OMHPOY IΛΙΑΣ. Homeri Ilias*, Venise, Alde Manuce, 1504 (Bibliothèque nationale de France, cote RES-Yb- 501).

LA PERRIÈRE Guillaume de, *La Morosophie de Guillaume de la Perriere Tolosain, Contenant Cent Emblemes moraux, illustrez de Cent Tetrastiques Latins, reduitz en autant de Quatrains François*, Lyon, Macé Bonhomme, 1553 (Numérisation à partir de l'exemplaire de Glasgow University Emblem Website, French Project, French Emblems at Glasgow, Glasgow University Library, cote SM689, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FLPb>).

- *Le Théâtre des bons engins, auquel sont contenuz cent Emblemes moraulx. Composé par Guillaume de La Perriere Tolosain : Et nouvellement par iceluy limé, reveu, & corrigé*, Paris, Denis Janot, 1544 (Numérisation à partir de l'exemplaire de Glasgow University Emblem Website, French Project, French Emblems at Glasgow, Glasgow University Library, cote SM686, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FLPa&o=>).

MACHIAVEL, *De principatibus* (= *Le Prince*), introduction, traduction, postface, commentaires et notes de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini ; texte italien établi par Giorgio Inglese.

MORE Thomas, *L'Utopie de Thomas More*, éd. d'André Prévost, présentation, texte original, apparat critique exégèse, traduction et notes d'André Prévost, préface de Maurice Schumann, Paris, Mame, 1969.

PLATON, *La République*, texte établi et traduit par Émile Chambry, Paris, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1967.

SAMBUCUS Johannes, *Emblemata, cum aliquot nummis antiqui operis, Ioannis Sambuci Tirnaviensis Pannonii*, Anvers, Christophe Plantin, 1564 (Numérisation à partir de l'exemplaire de Glasgow University Emblem Website, French Project, French Emblems at Glasgow, Glasgow University Library, cote SM947, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FSAb>).

SÉNÈQUE, *L'Apocoloquintose du divin Claude*, texte établi et traduit par René Waltz, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1934.

ZÉNOBE, *Ζηνοβίου επιτομή των Ταρραίου και Διδύμου παροιμιών*, précédé d'une épître en latin de Benedetto Ricardini à Giorgio Dato, Florence, P. de Zunta, 1497 (Gallica, numérisation à partir de l'exemplaire de la bibliothèque nationale de France, cote RES. Z-929, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k713908.r=ZenobiusZenobius%20Zenobius?rk=42918;4#>).

## II. Littérature critique

ABELLÁN José Luis, « La idea carolina de imperio : su influencia en la historia de España », *Autour de Charles Quint et son empire*, p. 31-41.

ADRADOS Francisco Rodríguez, *Greek wisdom literature and the Middle Ages : the lost Greek models and their Arabic and Castilian translations*, Bern, Berlin, Bruxelles, P. Lang, 2009.

APPELT TH. CH., *Studies in the contents and sources of Erasmus' Adagia*, Diss, Chicago, 1942.

AUER Alfred, *Vorbil-Abbild. Zur selbstdarstellung des Renaissancefürsten*, Innsbruck, Kunsthistorisches Museum Sammlungen Schloss Ambras, 1988.

*Autour de Charles Quint et son empire*, Université de Picardie, 2004.

BALAVOINE, Claudie « L'essence de marjolaine ou ce qui, de l'adage, retient Erasme », in BREUILLARD Jean (dir.), *Formes brèves de la γνώμη à la pointe : métamor-*

*phoses de la sententia*, *La Licorne*, n° 3, Poitiers, Presses de l' Université de Poitiers, 1979, p. 159-183.

- « Les principes de la parémiographie érasmiennne », *Richesse du proverbe*, dir. François Suard et Claude Buridant, vol. II, Lille, Université de Lille, p. 9-23.

BALDARELLI Béatrice, « Agamemnon und Klytaimnestra », DNP, *Supplemente 5, Mythenrezeption, Die antike Mythologie in Literatur, Musik und Kunst von den Anfängen bis zur Gegenwart*, éd. Maria Moog-Grünwald, Weimar, Stuttgart, J.B. Metzler, 2008, p. 27- 32.

BARRAL –BARON M., *L'Enfer d'Érasme. L'humanisme chrétien face à l'histoire*, Travaux d'Humanisme et Renaissance, Genève, Droz, 2014.

BASSETT Samuel Eliot, « The *Amartia* of Achilles », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 65 (1934), p. 47-69. Published by the Johns Hopkins University Press on behalf of the Classical Association of the Atlantic States. URL : <http://www.jstor.org/stable/283021> Consulté le 10 juin 2018.

BEAULIEU Benoît, *Visage littéraire d'Érasme*, Québec, Presses de l'université Laval, 1973.

BERRENS Dominik, *Soziale Insekten in der Antike. Ein Beitrag zu Naturkonzepten in der griechisch-römischen Kultur*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, Serie « Hypomnemata » n°205, 2018.

BEUERMAN C. B., « Le renouvellement de l'esprit par l'adage », *BHR*, XLVII, 2 juin 1985, p. 344-348.

BIERLAIRE Franz, « Augustinus Vincentius Caminadus », CE, volume 1, p. 250-251.

- *Érasme et ses « Colloques » : le livre d'une vie*, Droz, 1977.

- « L'exemplum chez Érasme : théorie et pratique » dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, T. 107, N°2, 1995, p. 525-549. Persée [en ligne]. Consulté le 24 juillet 2015. URL : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr\\_11239891\\_1995\\_num\\_107\\_2\\_4395](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_11239891_1995_num_107_2_4395). DOI : 10.3406/mefr.1995.4395.

- *La Familia d'Érasme*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1968.

BIZER Marc, *Homer and the Politics of Authority in Renaissance France*, Oxford, Oxford University Press, 2011.



BLOCH Eileen, « Erasmus and the Froben Press : The Making of an Editor », *The Library Quarterly : Information, Community, Policy*, vol. 35, N°2 (Apr. 1965), p. 109-120 (Published by The University of Chicago Press). URL : <http://www.jstor.org/stable/4305550>. Consulté le 12 janvier 2018.

BLOM van der N., « Erasmus' Homerocenton », *Herm* 40 (1968-1969), n°2, décembre, p. 77-79.

BOITANI Piero, « L'Ulysse d'Homère et de Dante à la Renaissance », *Homère à la Renaissance*, p. 129-146.

BORN Lester K., « Notes on the Political Theories of Erasmus », *The Journal of Modern History*, vol. 2, N°2 (Jun. 1930), p. 226-236. Published by The University of Chicago Press. Consulté le 19 février 2018. URL : <http://www.jstor.org/stable/1872312>.

BRACHIN Pierre, « *Vox clamantis in deserto*. Réflexions sur le pacifisme d'Érasme », *Colloquia Erasmiana Turonensia*, Douzième stage international d'études humanistes, Tours 1969, vol. I, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1972, p. 247-275.

BUFFIÈRE Félix, *Les Mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

BURKE Peter, « L'homme de cour », *L'homme de la Renaissance*, p. 147-178.

- *La Renaissance européenne*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

CALLOT Émile, « Érasme ou le parfait humaniste », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 1 (3), p. 97-120.

CATELLANI- DUFRÊNE Nathalie, « Tyran et tyrannicide dans l'œuvre de George Buchanan », *Le tyran et sa postérité dans la littérature latine*, p. 349-366.

CAVE Terence, *Cornucopia. Figures de l'abondance au XVI<sup>e</sup> siècle : Érasme, Rabelais, Ronsard, Montaigne*, Paris, Éditions Macula, 1997.

CAYE Pierre, « La question de la prudence à la Renaissance », *La Vertu de prudence*, p. 259-277.

CÉARD Jean, « Érasme censuré : l'édition tridentine des *Adages* », *Érasme*, p. 337- 350.

- « Folie et démonologie au XVI<sup>e</sup> siècle », *Folie et déraison à la Renaissance*, p. 129-147.
- *La nature et les prodiges : l'insolite au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1996.

- « La sottise, la stupidité dans les *Adages* d'Érasme », *Sottise et ineptie*, p. 19-32.

- « Le proverbe selon Érasme », *Seizième siècle*, N°1, 2005, p. 17-20. Persée [en ligne] Consulté le 21 octobre 2015 URL : [http://www.persee.fr/doc/xvi\\_1774-4466\\_2005\\_num\\_1\\_1\\_844](http://www.persee.fr/doc/xvi_1774-4466_2005_num_1_1_844) DOI : 10.3406/xvi.2005.844.

- « Les transformations du genre du commentaire », dans Jean Lafond et André Stegman (dir.), *L'Automne de la Renaissance, 1580-1630*, Paris, J. Vrin, 1981, p. 101-113.

CHAMBERS D. S., « Pope Julius II », CE, vol. 2, p. 250-252.

CHARLIER Yvonne, *Érasme et l'amitié d'après sa correspondance*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres », 1977.

CHEVROLET Teresa, *L'idée de fable : théories de la fiction poétique à la Renaissance*, Genève, Droz, 2007.

CHOMARAT Jacques, « Érasme traducteur des poètes grecs dans les *Adages* » dans *Miscellanea Jean-Pierre Vanden Branden : Erasmus ab Anderlaco*, Archives et bibliothèques de Belgique, numéro spécial 49, Bruxelles, Archives et bibliothèques de Belgique, 1995, p. 297-322.

- *Grammaire et rhétorique chez Érasme, Les classiques de l'humanisme*, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1981.

- « Un ennemi de la guerre : Érasme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n° 33, décembre 1974, p. 445-465. Persée [en ligne]. Consulté le 23 mars 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/bude\\_1247-6862\\_1974\\_num\\_33\\_4\\_3516](http://www.persee.fr/doc/bude_1247-6862_1974_num_33_4_3516) DOI : 10.3406/bude.1974.3516.

CLOULAS Iván, « L'image de Charles Quint dans la formation de Philippe II », [Comunicación] Congreso internacional « Carlos V y la quiebra del humanismo político en Europa (1530-1558) » Madrid, 3-6 de julio de 2000, Madrid, Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 2001 (volumen 1), p. 377-384. Disponible en ligne sur Biblos - e Archivo . URL : <http://hdl.handle.net/10486/1184>.

*Colloquia Erasiana Turonensia*, Douzième stage international d'études humanistes, Tours 1969, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1972.

COMPAGNON Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Éditions du Seuil, 1979.

COTTIER Jean-François, « Érasme et l'Antiquité : de l'usage des adages dans sa paraphrase sur Matthieu », *Phasis* n° 18, Tbilissi, Logos, 2015, p. 48-65.

COTTRET Bernard, *Henri VIII. Le pouvoir par la force*, Paris, Éditions Payot, 1999.

CUMONT Frantz, « L' 'Aphrodite à la tortue' de Doura –Europos », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 27, fascicule 1, 1924, p. 31-44. Persée [en ligne] Consulté le 29 mars 2017. URL : [http://www.persee.fr/doc/piot\\_1148-6023\\_1924\\_num\\_27\\_1\\_1843](http://www.persee.fr/doc/piot_1148-6023_1924_num_27_1_1843).

CYTOWSKA Maria, « Érasme de Rotterdam, traducteur d'Homère », *Eos*, LXIII, 1975, p. 341-353.

D'AMICO Silvia, « Lire les classiques à la Renaissance entre l'Italie et la France : quelques notes sur Homère », *Corpus Eve* [en ligne], *Homère en Europe à la Renaissance. Traductions et réécritures*, p. 1-17 mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 5 août 2017. URL : <http://eve.revues.org/1248> . DOI : 10.4000/eve.1248.

DAUVOIS Nathalie, « Prudence et politique chez les grands rhétoriciens : Janus Bifrons », *La Vertu de prudence*, p. 55-71.

- « Sources païennes/ sources chrétienne dans quelques adages d'Érasme à Montaigne », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 102, 2001, p. 49-62.

D'ELIA Anthony F., *Pagan Virtue in a Christian World. Sigismondo Malatesta and the Italian Renaissance*, Cambridge, Massachusetts, London, England, Harvard University Press, 2016.

DE GREVE Marcel, « Le discours rabelaisien, ou la raison en folie », *Folie et déraison à la Renaissance*, 1976, p. 149-159.

DE LANDTSHEER Jeanine, « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: AC-MRS, 2019).

- « On good government : Erasmus's *Institutio principis christiani* versus Lipsius's *Politica* », *The Reception of Erasmus in the Early Modern Period*, p. 179- 208.

DE MICHELIS PINTACUDA Fiorella, « L'*Institutio principis christiani* di Erasmo da Rotterdam », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, tome 99 n° 1, 1987, 261-273. Persée [en ligne]. Consulté le 24 mars 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/mefr\\_0223-5110\\_1987\\_num\\_99\\_1\\_2909](http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5110_1987_num_99_1_2909) DOI : 10.3406/mefr.1987.2909.

DELARUE F., « La *sententia* chez Quintilien », dans *La Licorne* 1979, n°3, p. 97-124.

DINGREMONT François, « Une cicatrice insignifiante. Le scepticisme de Pénélope », *Phantasia : apparaître, apparence, apparition*, Paris-Athènes, Éditions de l'EHESS et Daedalus, coll. Métis, 2004, p. 5-28. Version électronique disponible sur OpenEdition Books, URL : <http://books.openedition.org/editionsehess/2180>, ISBN électronique : 9782713226007 DOI : 10.4000/books.editionsehess.2175.

DIOP Sidy, « L'image troyenne et sa fonction narrative chez Darès de Phrygie et Dictys de Crète », *Reconstruire Troie. Permanence et renaissances d'une cité emblématique*, Besançon, Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 2009, p. 121-143.

DIU Isabelle, « L'atelier du traducteur » dans Jean-François Gilmont et Alexandre Vanautgaerden (dir.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, Brepols, 2010, p. 223-239.

- « Une lecture des *Adages* d'Érasme, entre bibliographie rêvée et bibliothèque idéale », [www.revue-analyses.org](http://www.revue-analyses.org), vol. 6, n°2, printemps-été 2011.

DONLAN Walter, « Homer's Agamemnon », *The Classical World*, Vol. 65, N° 4, Déc. 1971, p. 109-115 (published by the Johns Hopkins University Press on behalf of the Classical Association of the Atlantic States). URL : <http://www.jstor.org/stable/4347609>. Consulté le 5 juin 2017.

ELTINK Irma, *Erasmus-Rezeption zwischen Politikum und Herzensangelegenheit. Dulce bellum und Querela pacis in deutscher Sprache im sechzehnten und siebzehnten Jahrhundert*, Amsterdam & Utrecht, Apa-Holland Universiteits Pers, 2006.

*Érasme*, Actes du Colloque international (Tours, 1986), études réunies par Jacques Chomarat, Genève, Droz, 1990.

*Erasmus*, ed. by T. A. Dorey, University of New Mexico Press Albuquerque, 1970.

*Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, Christoph Galle/ Tobias Sarx (Hrsg), Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012.

FERNÁNDEZ ÁLVAREZ Manuel, *Carlos V. El César y el hombre*, obra patrocinada por la Fundación Academia Europea de Yuste, Edición Conmemorativa del V Centenario del nacimiento de Carlos V (1500-1558), Barcelona, Espasa Libros, 2015.

FERRARI Franco, « Nel segno di Circe : la politropia di Odisseo » dans *La mythologie et l'Odyssée*, hommage à Gabriel Germain, textes réunis par André Hurst et Françoise Létoublon, Genève, Droz, 2002 (Recherches et rencontres, vol. 17), p. 27-44.

FETKENHEUER Klaus, « Erasmus Dimidiatus. Über die expurgierte 'Adagia' –Edition von Paulus Manutius (1575) », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p.133-152.

*Folie et déraison à la Renaissance*. Colloque international tenu en novembre 1973 sous les auspices de la Fédération Internationale des Instituts et Sociétés pour l'Étude de la Renaissance, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1976.

FORD Philip, *De Troie à Ithaque. Réception des épopées homériques à la Renaissance*, Travaux d'Humanisme et Renaissance N° CDXXXVI, Genève, Droz, 2007.

FRIEDHUBER Inge, « Emperor Maximilian I », CE, volume 2, p. 410-414.

GALLE Christoph, « Erasmus-Rezeption im Reich und in England : Ein diachroner Vergleich volksprachlicher Übersetzungen », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p. 23-37.

- « Katalog deutschsprachiger Übersetzungen erasmischer Texte im 16. Jahrhundert », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p. 177-188.

- « Katalog englischsprachiger Übersetzungen erasmischer Texte im 16. Jahrhundert », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p. 189-196.

GIORGINI Giovanni, « Plato and the Ailing Soul of the Tyrant », *Le philosophe, le roi, le tyran*, Silvia Gastaldi, Jean-François Pradeau (eds.), Sankt Augustin, Academia Verlag, 2009, p. 113-127.

GÖDDE Susanne, « Achilleus », DNP, *Supplemente 5, Mythenrezeption, Die antike Mythologie in Literatur, Musik und Kunst von den Anfängen bis zur Gegenwart*, éd. Maria Moog-Grünwald, Weimar, Stuttgart, J.B. Metzler, 2008, p. 1-14.

GODIN André, « Amitié », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXII-LXIV.

- « Charles Quint », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXXXIX-XC.

- « Froben », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXX – CXXIII.

- « Index », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXXXIX- CXLI.

- « Manuce Alde », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CLXIII- CLXV.

GORDESIANI Lewan, *Zur mykenischen Gesellschaftsordnung*, Tbilissi, Logos, 2002<sup>2</sup>.

GORDEZIANI Lika, *Amitié et amour vertueux dans les adages et les emblèmes de la Renaissance : réception des sentences grecques et latines*, mémoire de master 1, sous la direction de Anne-Hélène Klinger-Dollé, Toulouse, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2011.

- « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », Actes, *Phasis* n°18 (Actes du colloque international *Topical issues of ancient culture and its heritage*, Tbilissi, 23-27 septembre 2014), Tbilissi, Logos, 2015, p. 90-99.

- « Sélection, réécriture et interprétation d'expressions antiques dans les *Adagiorum chiliades* d'Érasme », *Rursus* [revue numérique], 2016. URL : <http://rursus.revues.org/1245>  
DOI : 10.4000/rursus.1245.

- « Petite fabrique d'adages modernes chez Érasme : réflexions sur la créativité érasmiennne », *Acta Conventus Neo-Latini Vindobonensis. Proceedings of the Sixteenth International Congress of Neo-Latin Studies* (Vienna, 2-8. 08. 2015), ed. Astrid Steiner-Weber, Franz Römer, Leiden, Boston, Brill, 2018, p. 311-319.

- « The *Adagia* as an *Institutio Principis* », *Erasmus studies* 38 (2018), Brill, p. 219-234.

- *Tradition et création dans la littérature gnomique de la Renaissance relative à l'amitié*, mémoire de master 2, sous la direction de Anne-Hélène Klinger-Dollé, Toulouse, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2012.

GOYET Francis, *Le sublime du "lieu commun". L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1996.

GRAZIANI Françoise, « Ulyxès peregrinus : variations sur le voyage de l'âme » dans *Homère à la Renaissance*, p. 147-160.

GRIFFITH Gordon, « Francis I », CE volume 2, p. 50-52.

HALE John, *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, traduit de l'anglais par René Guyonnet, Collection « Tempus » Perrin, 2003.

HALKIN Léon –Ernest, « Érasme entre François Ier et Charles Quint », *Érasme. Sa pensée et son comportement*, IV, p. 301-319.

- « Érasme, la guerre et la paix », *Érasme. Sa pensée et son comportement*, XV, p. 13-44.

- « Érasme en Italie », *Colloquia Erasmiiana Turonensia*, p. 37-53.

- *Érasme parmi nous*, Paris, Fayard, 1988.

- *Érasme. Sa pensée et son comportement*, London, Variorum reprints, 1988.

HARTOG François, *Mémoire d'Ulysse*, Paris, Gallimard, 1996.

HEATH Michael J., « Erasmus and the war against the Turks », *conventus neo-latini turonensis*. Troisième Congrès International d'Études Néo-latines, Tours, Université François-Rabelais (6-10 septembre 1976) édités par Jean-Claude Margolin, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1980, p. 991- 999.

*Homère à la Renaissance : mythe et transfigurations* (Actes de Colloque, Rome 2008 sous la direction de Luisa Capodiecchi et Philip Ford), Paris, Somogyi, Rome : Académie de France, 2011.

HUCHON Mireille, « La prudence de *La Nef des folz* : Bouchet et Rabelais », *La Vertu de prudence*, p. 223- 239.

HUIZINGA Jean, *Érasme*, traduit du néerlandais par V. Bruncel ; préface de Lucien Febvre, Paris, Gallimard, 1980.

JACOPIN Pierre et LAGRÉE Jacqueline, *Érasme, Humanisme et langage. Philosophies*, Paris, PUF, 1996.

JACQUART Jean, *François I<sup>er</sup>*, Paris, Fayard, 1981.

JARDINE Lisa, *Erasmus, Man of Letters. The Construction of Charisma by Print*, Princeton, N. J., 1995.

JOUANNO Corinne, *Ulysse. Odyssée d'un personnage d'Homère à Joyce*, Paris, Ellipses, 2013.

KOHLER Alfred et BIETENHOLZ Peter G., « Emperor Charles », CE, volume 1, p. 297-299.

-« Emperor Ferdinand I », CE, volume 2, p. 17-20.

KOERBER Eberhard von, *Die Staatstheorie des Erasmus von Rotterdam*, Berlin, 1967.

*L'écrivain face à son public en France et en Italie à la Renaissance*. Études réunies et présentées par Charles Adelin Fiorato et Jean-Claude Margolin. Actes du Colloque International de Tours (4-6 Décembre 1986). Ouvrage publié avec le concours du Centre National des Lettres, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1989.

*L'homme de la Renaissance*, sous la direction d'Eugenio Garin, Éditions du Seuil, 1992.

*La Vertu de prudence entre Moyen Âge et âge classique*, sous la direction d'Evelyne Berriot-Salvadore, Catherine pascal, François Roudaut et Trung Tran, Paris, Classiques Garnier, 2012.

LAW John, « Le prince de la Renaissance », *L'homme à la Renaissance*, p. 21-47.

LE YONDRE Christian, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme « Aut regem aut fatuum nasci oportere »*, mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Alain Jolidon, Rennes, Université de Rennes II, 1991.

LECOQ Anne-Marie, *François Ier imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, préface de Marc Fumaroli, Paris, Macula, 1987.

LEGRAND Sandrine, « Hector au Moyen Âge- Définition et évolution d'un personnage épique et romanesque », *Perspectives médiévales*. Revue d'épistémologie des langues et littérature du Moyen Âge [en ligne], 38, 2017, mis en ligne le 1 janvier 2017, consulté le 15 novembre. URL : <https://peme.revues.org/12962#quotation> DOI : 10.4000/peme.12962.

LEHMBERG E. Stanford, « Henry VIII king of England », CE, vol. 2, p. 178-181.

LIECHTENHAN R., « Die politische Hoffnung des Erasmus und ihr Zusammenbruch » dans *Gedenkschrift zum 400. Todestage des Erasmus von Rotterdam*, Basel, 1936, S. 144-165.

LOBSIEN Eckhard, « Odysseus », DNP, *Supplemente 5, Mythenrezeption, Die antike Mythologie in Literatur, Musik und Kunst von den Anfängen bis zur Gegenwart*, éd. Maria Moog-Grünwald, Weimar, Stuttgart, J.B. Metzler, 2008, p. 485- 499.

LOWRY M. J. C., « Aldo Manuzio », CE, vol. 2, p. 376-380.

MAÏER Ida, *Ange Politien : la formation d'un poète humaniste*, Genève, Droz, 1966.

MANN PHILLIPS Margaret, « Comment s'est-on servi des Adages », *Érasme*, p. 325- 336.

- « Érasme et Montaigne I. Adages et Essais », *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 479-490.
  - « Erasmus and the Classics », *Erasmus*, ed. T.A. Dorey, London : Routledge and Kegan Paul, 1970, p. I-30.
  - *Erasmus on his Times: A Shortened Version of the 'Adages' of Erasmus*, London, Cambridge University Press, 1967, reissued in 1980.
- « Quelques pensées sur Rabelais lecteur des 'Adages' », *Hommages à Marie Delcourt*, Bruxelles, coll. Latomus, 1970, 114, p. 333-342.
- *The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964.
- « La 'philosophia Christi' reflétée dans les 'Adages' d'Érasme », *Courants Religieux et Humanisme à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1959, p. 53-71- Colloquy at Strasbourg, May 3-11, 1957.



- « Ways with 'Adages', *Essays on the Works of Erasmus*, ed., Richard L. De Molen, New Haven; Yale University Press, 1978, p. 51-60.

MARGOLIN Jean-Claude, « Angleterre », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXVI-LXVIII.

- « Censure », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXXXVII- LXXXIX.

- « Commentaire », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. XCV-XCVII.

- « Érasme entre Charles-Quint et Ferdinand I<sup>er</sup>, et le modèle érasmien du prince chrétien », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, tome 99, n°1 1987, p. 275-301. Persée [en ligne]. Consulté le 12 juin 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/mefr\\_0223-5110\\_1987\\_num\\_99\\_1\\_2910](http://www.persee.fr/doc/mefr_0223-5110_1987_num_99_1_2910) DOI : 10.3406/mefr.1987.2910.

- *Érasme par lui-même*, Paris, Éditions du Seuil, 1965.

- *Érasme, précepteur de l'Europe*, Paris, Julliard, 1995.

- « Érasme, son public et sa publicité. À propos de quelques préfaces de ses traductions françaises et italiennes du XVI<sup>e</sup> siècle », *L'écrivain face à son public*, p. 15-37.

- « Folie », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXVI-CXVII.

- « Guerre et paix », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXXIV-CXXVII.

- « Henri VIII », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXXVIII-CXXIX.

- « Platon », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXCIV- CXCVII.

- « Rabelais, fils spirituel d'Érasme », *Académie des sciences, arts et belles lettres de Touraine*, 1994, p. 27-53.

- « Turcs », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXI- CCXXXII.

MAUPEU Philippe, « Les aventures de Prudence, personnage allégorique, V<sup>e</sup> –XV<sup>e</sup> siècle », *La Vertu de prudence*, p. 33-53.

MÉNAGER Daniel, « Bâle », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. LXXVII-LXXIX.

- « Cicéron », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. XCII-XCIV.

- « François I<sup>er</sup> », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXIX - CXX.
- « Politique », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXCVIII-CC.
- « Protecteurs », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCVIII-CCX.
- « Tyrannie », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXIII
- « Voyages », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CCXXXVIII-CCXL.

MESNARD Pierre, *L'essor de la philosophie politique au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1969.

MOLINS Marine, « L'Antiquité comme source d'inspiration et matière à réflexion chez les traducteurs de la Renaissance. Les choix de Charles Fontaine », dans *Translatio : traduire et adapter les Anciens*, p. 71-92.

MONSACRÉ Hélène, *Les larmes d'Achille. Le héros, la femme et la souffrance dans la poésie d'Homère*, préface de P. Vidal-Naquet, Paris, Albin Michel, 1984.

MORANTIN Patrick, *Lire Homère à la Renaissance. Philologie humaniste et tradition grecque*, Genève, Droz, 2017.

MOSS Ann, *Les recueils de lieux communs. Apprendre à penser à la Renaissance*, traduit de l'anglais par Patricia Eichel-Lojkine, Monique Lojkine-Morelec, (Marie-Christine Munoz-Teulié) et Georges-Louis Tin, Genève, Droz, 2002.

MOSSÉ Cl., « Ithaque ou la naissance de la cité », *AION*, 1980, p. 7-20.

NATIVEL Colette, « Peter Paul Rubens, 'L'Homère de la peinture'? », *Homère à la Renaissance*, p. 399-422.

NAUWELAERTS Marcel A., « Les « Adages » d'Érasme, magasin de Minerve, livre de chevet, trait d'union entre correspondants », *Hommages à Marie Delcourt*, Revue d'Études latines, Bruxelles, Latomus, 1970, p. 299-306.

NEUWIRTH Markus, « *Plus Ultra – Ursprung und Wirkung der Imprese Kaiser Karls V* », (Hg.) Stefan Bidner, Thomas Feuerstein, *Plus ultra, Jenseits der Moderne ?/ Beyond Modernity ?* Frankfurt am Main, Verlag Revolver, 2005.

OLIVA P., « The Early tyranny », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 8, 1982, p. 363-380. Per-sée [en ligne]. Consulté le 6 juin 2016. URL : [www.persee.fr/doc/dha\\_0755-7256\\_1982\\_num\\_8\\_1\\_1594](http://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_1982_num_8_1_1594) DOI : <https://doi.org/10.3406/dha.1982.1594>.

PABEL Hilmar Matthias, *Herculean labours : Erasmus and the edition of St Jerome's letters in the Renaissance*, Brill, 2007.

PELLEGRIN Élisabeth, « Léonce Pilate et les premières traductions latines d'Homère », *Scriptorium*, Tome 21, n°2, 1967, p. 321-326.

PFEIFFER Rudolf, *History of Classical Scholarship 1300-1850*, Oxford, Clarendon Press, 1976.

POLLET Maurice, « Érasme en Angleterre », *Colloquia Erasiana Turonensia*, p. 161-174.

PROSPERI Valentina, « Il paradosso del mentitore : ambigue fortune di Ditti e Darete », *Homère à la Renaissance*, p. 41-57.

- *Omero sconfitto : Recherche sul mito di Troia dall'antichità al Rinascimento*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2013.

REBICHON Noëlle-Christine, « L'Hector homérique et les Neuf Preux à la Renaissance », *Homère à la Renaissance*, p. 59-73.

RENAUDET Auguste, « Érasme et Juan de Valdés, d'après une publication récente », *Bulletin Hispanique*, tome 29, n°3, 1927, p. 293-298. Persée [en ligne]. Consulté le 2 octobre 2018. URL : [https://www.persee.fr/doc/hispa\\_0007-4640\\_1927\\_num\\_29\\_3\\_2280](https://www.persee.fr/doc/hispa_0007-4640_1927_num_29_3_2280) DOI : <https://doi.org/10.3406/hispa.1927.2280>.

- *Études érasmiennes (1521-1529)*, Paris, Droz, 1939.

REYNOLDS L.D. et N.G. Wilson, *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*. Nouvelle édition revue et augmentée traduite par C. Bertrand et mise à jour par P. Petitmengin, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1991.

RIBHEGGE Wilhelm, *Erasmus von Rotterdam. Gestalten der Neuzeit*, Darmstadt, WBG, 2010.

- « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani* (1516) » dans Chantal Grell, Werner Paravicini, Jürgen Voss (Hgg.), *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, « Pariser Historische Studien », Bd. 47, Bonn, 1998, S. 373-401.

ROCH Jean-Louis, « Le roi, le peuple et l'âge d'or : la figure de Bon Temps entre le théâtre, la fête et la politique (1450-1550) », *Médiévales* n°22-23, 1992, p. 187-206. Persée [en ligne]. Consulté le 17 septembre 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/medi\\_0751-2708\\_1992\\_num\\_11\\_22\\_1248](http://www.persee.fr/doc/medi_0751-2708_1992_num_11_22_1248) DOI : 10.3406/medi.1992.1248.

ROUKHOMOVSKY Bernard, *Lire les formes brèves*, Paris, Nathan, 2001.

RUBINSTEIN Alice Levine, « Imitation and Style in Angelo Poliziano's *Iliad* Translation », *Renaissance Quarterly*, Vol. 36, No1 (Spring 1983), p. 48-70. Published by the university of Chicago Press on behalf of the Renaissance Society of America. URL : : <http://www.jstor.org/stable/2860829>. Consulté le 5 février 2018.

RUMMEL Erika, *Erasmus as a translator of the classics*, Toronto, Buffalo, Toronto press, 1985.

RUZÉ Françoise, « Basileis, tyrans et magistrats », *Mètis, Anthropologie des mondes grecs anciens*, vol. 4, n° 2, 1989, p. 211-231. Persée [en ligne]. Consulté le 3 octobre 2017, URL : [http://www.persee.fr/doc/metis\\_1105-2201\\_1989\\_num\\_4\\_2\\_936](http://www.persee.fr/doc/metis_1105-2201_1989_num_4_2_936) DOI : 10.3406/metis.1989.936.

SCHEID-TISSINIER Évelyne, *Les usages du don chez Homère*, Vocabulaire et pratiques, Presses universitaires de Nancy, 1994.

SCREECH M. A., « Comment Rabelais a exploité les travaux d'Érasme. Quelques détails », *Colloquia Erasmi Turonensia*, p. 453- 461.

- *L'extase et l'éloge de la folie*, traduit de l'anglais par J. Chambert, Paris, coll. « Bibliothèque de Théologie », Desclée, 1991.

SEGAL Ch. P., « The Pheacians and the Symbolism of Odysseus' Return », *Arion*, 1, 4, 1962, p. 17-68.

SERRANO CUETO Antonio, « Revisión de una vieja polémica : Polidoro Virgilio y Erasmo sobre la primacía de los *Adagia* », *Humanimo y pervivencia del Mundo Clásico*, III.3 (2002), p. 1613-1621.

SICARD Claire, « Picrochole au miroir de Charles Quint », *Le Verger – bouquet 1* [revue en ligne du site Cornucopia], janvier 2012, p. 1-18. Consulté le 30 septembre 2018. URL : [https://clairesicard.files.wordpress.com/2015/08/picrochole\\_au\\_miroir\\_de\\_charles\\_quint\\_1.pdf](https://clairesicard.files.wordpress.com/2015/08/picrochole_au_miroir_de_charles_quint_1.pdf)

SKINNER Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*, Paris, Albin Michel, 2009.

SMITH W.-F., « Rabelais et Érasme », *Revue des Études rabelaisiennes*, tome VI, 1908, Paris, Honoré Champion, 1908.

*Sottise et ineptie, de la Renaissance aux Lumières. Discours du savoir et représentations romanesques*. Colloque organisé par le Centre d'Études du Roman et du Romanesque U. P. J. V. Amiens, et le Centre des Sciences de la Littérature Française Université Paris X-Nanterre (25-27 mars 2004). Études réunies et présentées par Nicole Jacques-Lefèvre et Anne-Pascale Pouey-Mounou, Littérales n° 34/35, Université Paris X-Nanterre, U. P. J. V. Amiens, 2004.

STRUBEL Armand, « Brunetto Latini : la prudence, mère de toutes les vertus », *La Vertu de prudence*, p. 13-31.

*The Reception of Erasmus in the Early Modern Period*, edited by Karl. A. E. Enenkel, Leiden, Boston, Brill, 2013.

TOSI Renzo, « Gli *Adagia* di Erasmo e la presenza di topoi classici nella letteratura europea » *Erasmus da Rotterdam e la cultura europea*. Millenniomedievale 79. Atti di convegni 24. Atti dell'incontro di Studi nel V centenario della laurea di Erasmo all'Università di Torino (Torino, 8-9 settembre 2006), éd. Enrico Pasini, Pietro B. Rossi, Florence, Sismel, Edizioni del Galuzzo, 2008, p. 43-59.

TRACY James D., *Erasmus of the Low Countries*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California press, 1996.

- *The Politics of Erasmus. A Pacifist Intellectual and His Political Milieu*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1978.

TURCHETTI Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

VALLESE Giulio, « Érasme et Cicéron (Les lettres-préfaces au « *De officiis* » et aux « *Tusculanes* ») », *Colloquia Erasmiana Turonensia*, p. 241-246.

- « Érasme et le *De duplici copia verborum ac rerum* », *Colloquia Erasmiana Turonensia*, p. 233-239.

VANAUTGAERDEN Alexandre, *Érasme typographe*, THR, Genève, Droz, 2012.

- « L'index thématique des 'Adages' d'Érasme (1508-1536) » dans Jean-François Gilmont et Alexandre Vanautgaerden (dir.), *Les instruments de travail à la Renaissance*, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, Brepols, 2010, p. 241-268.

- « Le philologue et ses imprimeurs ou Érasme et les 'anciennes technologies' » dans Perrine Galland-Hallyn, Fernand Hallyn, Gilbert Tournoy (dir.), *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, actes du colloque de Gand (novembre 2002), Genève, Droz, 2005, p. 253-276.

VANDEN BRANDEN Jean-Pierre, *Érasme et les papes de son temps*, Colloquia in Museo Erasmi IX, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, 2004.

VIGNES Jean, *Mots dorés pour un siècle de fer. Les Mimes, enseignements et proverbes de Jean-Antoine de Baïf : texte, contexte et intertexte*, Paris, Honoré Champion, 1997.

- « Parémiologie et philologie humaniste dans les épîtres liminaires des *Adages* d'Érasme (1500- 1536) », *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, actes du colloque de Gand (novembre 2002), sous la direction de P. Galland-Hallyn, F. Hallyn, G. Tournoy, Genève, Droz, 2005, p. 277-296.

VIDAL-NAQUET P., « Valeurs religieuses et mythiques de la terre et du sacrifice dans l'*Odyssée* », *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, M. I. FINLEY (éd.), Paris – La Haye, 1973, p. 269-292, repris dans *Le chasseur noir*, Paris, 1981, p. 39-68.

VLACHOS Georges C., *Les sociétés politiques homériques*, Paris, P. U. F., 1974.

WALTER Hermann, « Die Säulen des Herkules – Biographie eines Symbols », *Wolfenbütteler Forschungen. Die Allegorese des antiken Mythos*, Band 75, Wiesbaden, 1957, p. 169-213.

WEBER Henri, *Histoire des idées et des combats d'idées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles de Ramon Lull à Thomas More*, Paris, Honoré Champion, 1997.

WEILER A. G., « La *Consultatio de Bello Turcis inferendo* : une œuvre de piété politique », *Érasme*, p. 99-108.

WESSELING Ari H., « Devices, proverbs, emblems : Hadrianus Junius' 'Emblemata' in the light of Erasmus' 'Adagia' », *Con parola brieve e con figura : emblemata e imprese fra antico e moderno*, eds. L. Bolzani & S. Volterrani, Pisa, Ed. della Normale, 2008, p. 87-133.

WILSON Nigel G., *De Byzance à l'Italie. L'enseignement du grec à la Renaissance*, traduit de l'anglais par Henri-Dominique Saffrey, Paris, Les Belles Lettres, coll. « L'Âne d'or », 2015.

WINTERHAGER Wilhelm E. et GALLE Christoph, « Wie breit war die Erasmus-Rezeption bis 1518/19? Zur sozialpsychologischen Wirkung des Humanismus vor der Reformation – eine Problemskizze », *Erasmus-Rezeption im 16. Jahrhundert*, p. 1-21.

WOLFE Jessica, *Homer and the question of strife from Erasmus to Hobbes*, University of Toronto Press, 2015.

ZUMTHOR Paul, « L'épiphonème proverbial », *Revue des Sciences Humaines* CLXIII, 1976, p. 313-328.

### III. Usuels

ARNOLD Thomas F., *Atlas des guerres de la Renaissance*, traduit de l'anglais par Sébastien Marty, revu et préfacé par Laurent Henninger, collection « Atlas des guerres » dirigée par John Keegan, Éditions Autrement, 2002.

*Boccaccio. A Critical Guide to the Complete Works*, éds. Victoria Kirkham, Michael Sherberg and Janet Levarie Smarr, Chicago and London, The University of Chicago Press, 2013.

BRUMBLE David H., *Classical Myths and Legends in the Middle Ages and Renaissance. A Dictionary of Allegorical Meanings*, Greenwood Press, 1998.

CASSAN Michel, *La France au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, SEDES (coll. Campus), 2005.

*Centuriae latinae: cent et une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à J. Chomarat*, éd. Colette Nativel, Genève, Droz, 1997.

CHAIX Gérald, *La Renaissance des années 1470 aux années 1560*, Cned-Sedes, 2002.

CHEVALIER Jean et GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Éditions Robert Laffont/ Jupiter, 1997<sup>19</sup>.

*Contemporaries of Erasmus (CE)*. A biographical register of the Renaissance and reformation, (eds.) Peter G. Bietenholz, Thomas B. Deutscher, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1987.

*Der Neue Pauly (DNP), Enzyklopädie der Antike*, éd. Hubert Cancik, Helmuth Schneider, Manfred Landfester, Brigitte Egger, Jochen Derlien, Stuttgart-Weimar, J.B. Metzler, 1996-1999.

*Der Neue Pauly (DNP) Supplemente 5, Mythenrezeption, Die antike Mythologie in Literatur, Musik und Kunst von den Anfängen bis zur Gegenwart*, éd. Maria Moog-Grünwald, Weimar, Stuttgart, J.B. Metzler, 2008.

*Dictionnaires des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, sous la direction d'Yves Bonnefoy, Paris, Flammarion, 1999.

DUVAL Frédéric, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge : petite anthologie commentée de succès littéraires*, Genève, Droz, 2007.

*Epitheta Hominum apud Homerum, The Epithetic Phrases for the Homeric Heroes. A Repertory of Descriptive Expressions for the Human Characters of the Iliad and the Odyssey*, collegit disposuit edidit James H. Dee, Hildesheim, Zürich, New York, Olms-Weidmann, 2000.

ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1967<sup>4</sup>.

GUIRAND Félix et SCHMIDT Joël, *Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996.

HENKEL Arthur und SCHÖNE Abrecht, *Emblemata, Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. Und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart- Weimar, Metzler, 1967-1976.

*Homers Ilias*. Gesamtkommentar, éd. Joachim Latacz, t. I, Fasc. 2, Munich, Leipzig, K : G. Saur, 2002<sup>2</sup>.

*Le Grand Bailly, Dictionnaire grec-français d'Anatole Bailly*, rédigé avec le concours d'E.Egger. Édition revue par L. Séchan et P. Chantraine, Paris, Hachette, 2000.

*Le Grand Gaffiot, Dictionnaire latin-français de Félix Gaffiot*. Nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

LE ROUX Nicolas, *Les guerres de religion*, ouvrage dirigé par Joël Cornette, Collection « Histoire de France » sous la dir. de Joël Cornette, Paris, Belin, 2010.

*Lexicon Homericum*, éd. H. Ebeling, Leipzig, B. G. Teubner, Londres, Williams & Nordgate, Paris, F. Klincksieck, 1880.

MALOUX Maurice, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse-Bordas, 1998.

NICKEL Rainer, *Lexikon der antiken Literatur*, Düsseldorf, Zürich, Artemis und Winkler, 1999.

ROSCHER Wilhelm, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, B.G. Teubner, 1884.

*The Oxford Dictionary of the Renaissance*, dir. Gordon Campbell, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003.

TERVARENT Guy de, *Attributs et symboles dans l'art profane (1450-1600) : Dictionnaire d'un langage perdu*, Genève, Droz, 1958- 1964.

TOSI RENZO, *Dictionnaire des sentences latines et grecques*, Trad. de l'italien (*Dizionario delle sentenze latine e greche*, Milano, RCS Rizzoli Libri S.p.A., 1991) par Rebecca Lenoir. Grenoble, Editions Jérôme Millon, 2010.

VIGOUROUX François, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey et Ané, 1908.

WALDE Alois et HOFMANN Johann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Carl Winter's Universitätsbuchhandlung, 1938<sup>3</sup>.

#### **IV. Ressources numériques**

Antiquité grecque et latine du Moyen Âge. Site de Philippe Remacle

<http://remacle.org>



Bayerische Staatsbibliothek (BSB) – Verzeichnis der Drucke des 16. Jahrhunderts (VD 16)  
<https://www.bsb-muenchen.de/en/>

Bibliothèques Virtuelles Humanistes (BVH)  
<http://www.bvh.univ-tours.fr>

[Catalogus Translationum et Commentariorum](http://www.catalogustranlationum.org)  
<http://www.catalogustranlationum.org>

[Gallica](http://gallica.bnf.fr)  
<http://gallica.bnf.fr>

Glasgow University Emblem Website  
<http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/>

[Itineraria Electronica](http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itineraria)  
<http://pot-pourri.fltr.ucl.ac.be/itineraria>

[Karlsruher Virtueller Katalog \(KVK\)](http://kvk.bibliothek.kit.edu)  
<http://kvk.bibliothek.kit.edu>

[Open Access Publishing in European Networks \(OAPEN\)](http://www.oapen.org/home)  
<http://www.oapen.org/home>

Persée  
<http://www.persee.fr>

[Perseus Digital Library](http://www.perseus.tufts.edu)  
<http://www.perseus.tufts.edu>

Rursus – Poïétique, réception et réécriture des textes antiques  
<https://rursus.revues.org>

Thesaurus Linguae Graecae (TLG)  
<http://stephanus.tlg.uci.edu/>

## INDICES

### 1. ADAGES

- n° 1 *Amicorum communia omnia* A 38, 49, 50, B 81, 124
- n° 2 *Amicitia aequalitas. Amicus alter ipse* A 50, B 69
- n° 2.3 *Choenici ne insideas* B 25
- n° 2.4 *Ne cuivis dextram injeceris* A 31
- n° 2.36 *A piscibus abstineto* A 164
- n° 7 *Dodonaeeum aes* A 31
- n° 12 *Qui circa salem et fabam* A 32
- n° 28 *Sero sapiunt Phryges* B 43
- n° 31 *Malo accepto stultus sapit* B 43
- n° 60 *Irritare crabrones* B 219
- n° 68 *Deus ex improviso apparens* A 120, 135, 146, B 5, 46
- n° 69 *Homo homini deus* A 120, B 5
- n° 70 *Homo homini lupus* A 120
- n° 88 *Aderit Temessaeus genius* A 20
- n° 91 *Servire scenae* B 12
- n° 92 *Uti foro* B 12
- n° 93 *Polypi mentem obtine* A 148, 149, 151, 152, 158, 159, 167, 168, B 12, 154, 245
- n° 94 *Cothurno versatilior* A 20, 142, 143, 149, 151, 152, 158, 162, 167, 168, 171, B 16, 20
- n° 99 *Scindere paenulam* A 39
- n° 102 *Multae regum aures atque oculi* A 116, B 49
- n° 103 *Longae regum manus* A 116
- n° 109 *Oleum camino addere* B 191
- n° 115 *Suum cuique pulchrum* B 23
- n° 116 *Patriae fumus igni alieno luculentior* A 64, 150, 160, 163, B 23
- n° 122 *Semper similem ducit deus ad similem* B 16
- n° 129 *Cretiza cum Cretensi* B 155
- n° 144 *Corycaeus auscultavit* B 191
- n° 165 *Foras Cares, non amplius anthisteria* B 138
- n° 193 *Quem fortuna pinxerit* A 32
- n° 195 *Barbae tenus sapientes* B 30
- n° 198 *Piscis repositus* A 135, 140, B 24

- n° 201 *Aut regem aut fatuum nasci oportere* A 13, 15, 20, 57, 59, 63, 67, 73, 74, 75, 76, 77, 80, 81, 82, 86, 87, 91, 92, 93, 106, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 134, 138, 140, 141, 146, 162, 164, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 187, 191, 192, 196, 199, B 3, 26, 27, 40, 49, 50, 58, 91, 112, 166, 181, 182, 183, 187, 212, 248, 249
- n° 226 *Ilias malorum* A 116
- n° 236 *Davus sum, non Oedipus* A 35
- n° 242 *Columen familiae* A 142
- n° 244 *Nullus sum* A 148, 150, 152, B 52
- n° 267 *Midas auriculas asini* A 116, B 49
- n° 270 *In spem frustratam* A 188
- n° 296 *Porro a Jove atque a fulmine* A 12, B 174, 190
- n° 342 *Penelopes elam retexere* A 64
- n° 404 *Evitata Charybdi in Scyllam incidi* A 151
- n° 414 *Acanthia cicada* A 54
- n° 427 *Non absque Theseo* B 69
- n° 440 *Unus vir nullus vir* A 64
- n° 457 *Stellis signare. Obelo signare* B 254
- n° 474 *Momo satisfacere, et similia* A 35, 143, B 38
- n° 488 *Amussis alba* B 55
- n° 490 *Ad amussim* A 148, 149, 150, 154, B 54
- n° 502 *Copiae cornu* A 64
- n° 514 *In Cares periculum* A 25, B 138
- n° 519 *Nostro Marte* A 143
- n° 528 *Haec potior* A 175, 177, 182, 196, B 57, 59
- n° 602 *Duabus sedere sellis* A 142, 143, B 21, 158
- n° 621 *Etiam corchorus inter olera* B 211
- n° 631 *Telluris onus* A 135, 139, B 66
- n° 641 *Alter Hercules* A 135, 136, 142, B 69, 254, 256
- n° 652 *A teneris unguiculis* B 190
- n° 663 *Omnium rerum vicissitudo est* A 144
- n° 669 *Intempestiva benevolentia nihil a similitate differt* A 32
- n° 670 *Nosce tempus* A 29
- n° 692 *Frater viro adsit* A 142
- n° 730 *Ex eodem ore caldium et frigidum efflare* A 54

- n° 747 *Faciem perfricare, frontis perfrictae* A 181
- n° 789 *Tertius Cato* B 72
- n° 804 *Diomedea necessitas* A 148, 149, 150, 157, B 74
- n° 827 *Lemnium malum* A 54
- n° 842 *Atticus aspectus* A 181
- n° 849 *Fuere quondam strennui milesii* B 132
- n° 856 *Aquilae senecta* A 101, B 188
- n° 871 *Aquila thripas aspiciens* B 193, 194
- n° 927 Πανολεθρία B 221
- n° 933 *Inexplebile dolium* B 184
- n° 935 *Boni ad bonorum convivia ultro accedunt* A 175, 176, 184, B 77
- n° 957 *Lepus dormiens* A 121, 149, 150, 156, B 82
- n° 966 *Indus elephantus haud curat culicem* B 156
- n° 1001 *Festina lente* A 20, 53, 54, 67, 69, 89, 90, 91, 92, 106, 109, 111, 112, 115, 134, 135, 138, 140, 146, 147, 175, 176, 177, 179, 188, 191, 199, B 3, 32, 46, 83, 91, 92, 125
- n° 1018 *Pedibus trahere* A 135, 138, B 99
- n° 1039 *Bos ad praesepe* A 176, 177, 179, 180, 196, B 102
- n° 1054 *Lynceo perspicacior* B 191
- n° 1070 *Pudor in oculis* A 181
- n° 1079 *Megarenses neque tertii, neque quarti* B 132
- n° 1138 *Deum sequere* A 135, 138, 140, 146, 147, B 104
- n° 1143 *In nocte consilium* B 234
- n° 1165 *Sybaritica mensa* A 165, B 48
- n° 1177 *Lydius currus* A 135, 136, B 106
- n° 1196 *Perdidisti vinum infusa aqua* A 149, 150, 154, B 108
- n° 1239 *Optimum aliena insania frui* A 150, 154, B 111
- n° 1262 *Daedali opera* B 254
- n° 1277 *Leonis catulum ne alas* A 115
- n° 1294 *Non omnia possumus omnes* A 142
- n° 1332 *Apologus Alcinoi* A 148, 149, 150, 159, 164, B 48, 114, 257
- n° 1340 *Saxum volvere* B 201
- n° 1366 *Pardi mortem adsimulat* A 32
- n° 1370 *Antequam incipas, consulto* B 87

- n° 1401 *Spartam nactus es, hanc orna* A 20, 57, 67, 70, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 106, 117, 160, 176, 177, 195, 196, 199, B 3, 39, 116, 122, 178
- n° 1404 *Annus est* A 57
- n° 1447 *Ne e quovis ligno Mercurius fiat* B 215
- n° 1450 *Ne nimium callidum hoc sit modo* A 135, B 128
- n° 1461 *Primum Aegina optimos pueros alit* A 135, 136, B 131
- n° 1463 *Agamemnonis hostia* A 32, 175, 177, 184, 189, B 133
- n° 1479 *Tragicus rex* B 175
- n° 1507 *Pro beneficentia Agamemnonem uli sunt Achivi* A 32, 175, 177, 184, 185, 189, 191, B 134
- n° 1518 Ἄμουςοι B 212
- n° 1522 *Admeti naenia* A 54
- n° 1525 *Timidi numquam statuerunt tropaeum* A 143
- n° 1560 *Agamemnonii putei* A 175, 177, 184, 185, B 136
- n° 1607 *Multitudo imperatorum Cariam perdidit* A 106, 150, 160, 163, B 137
- n° 1636 *Cervinus vir* A 175, 177, 180, 181, B 139
- n° 1662 *Lotum gustavit* A 151
- n° 1669 *Optimum condimentum fames* A 29
- n° 1675 *Tamquam heros in clypeo excipere* B 213
- n° 1695 *Non decet principem solidam dormire noctem* A 177, 178, 185, 196, B 141
- n° 1697 *Numquam enim meos boves abegerunt nec equos* A 135, 138, B 148
- n° 1706 *Etiam si lupi meminisses* A 57
- n° 1721 *Chironium vulnus* A 135, 139, 140, B 151
- n° 1746 *Jecit Achilles duas tesseras et quatuor* A 20, 134, 135, 136, 142, B 153
- n° 1779 *Ulysseum commentum* A 148, 149, 151, 153, 167, 168, 173, B 154
- n° 1800 *Quam curat testudo muscam* A 177, 184, B 156
- n° 1833 *Praesentem fortunam boni consule* B 127
- n° 1862 *Oderint, dum metuant* A 117, B 199
- n° 1866 *Phormionis thori* A 149, 150, 155, 171, B 157
- n° 1913 *Melanione castior* A 57
- n° 1938 *Lydi mali, post hos Aegyptii, etc.* B 138
- n° 1947 *Linua bellare* A 143
- n° 1951 *Labyrinthus* A 31
- n° 1962 *Ulysseum remigium* A 148, 165

- n° 2001 *Herculei labores* A 14, 32, 53, 54, 76, 90, 143, B 254
- n° 2012 *Duplices viros* A 135, 136, 137, 149, 151, 158, B 158, 246
- n° 2051 *Duobus pariter euntibus* A 148, 149, 151, 154, 172, B 161
- n° 2053 *A fronte atque a tergo* A 175, 177, 178, 179, 192, B 163, 249
- n° 2060 *Vestis virum facit* A 148, 149, 151, B 166
- n° 2085 *Morsus aspidis* A 32
- n° 2110 *Amicus usque ad aras* A 29
- n° 2111 *Codali choenix* B 25
- n° 2142 *Cantharo astutor* B 204
- n° 2165 *Aquila non captat muscas* B 193
- n° 2193 *Quid Achivos a turre iudicatis?* A 175, 184, 192, B 168
- n° 2201 *Sileni Alcibiadis* A 57, 58, 59, 100, 116, 171, B 203
- n° 2408 *Camelus desiderans cornua etiam aures perdidit* A 32
- n° 2441 *Rex aut asinus* A 164
- n° 2555 *Lex et regio* B 15
- n° 2561 *Ipsa horreo* B 25
- n° 2585 *Dictum ac factum* A 135, 138, B 170
- n° 2601 *Scarabeus aquilam quaerit* A 20, 57, 58, 67, 74, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 150, 156, 175, 177, 182, 183, 196, B 3, 30, 32, 38, 41, 48, 49, 50, 59, 62, 121, 172, 187, 190, 202, 204
- n° 2603 *Panicus casus* B 212
- n° 2613 *Lucri bonus est odor ex re qualibet* B 194
- n° 2614 *Lucrum pudori praestat* B 194
- n° 2642 *Lingua seorsum inciditur* A 54
- n° 2700 *Canes timidi vehementius latrant* A 149, 152, 153, 155, B 222
- n° 2701 *Non probantis* A 119, 120, 122, 175, 177, 183, 196, B 59, 223
- n° 2702 *Refutantis laudem immodicam* A 148, 149, 151, 155, B 225
- n° 2703 *Caventis clancularias insidias* A 148, 149, 151, 156, B 226
- n° 2705 *Pollicentis se promissa re prestiturum* A 121
- n° 2707 *In spem frustratam* A 121, 122
- n° 2708 *Inanis conatus* A 121, 188
- n° 2717 *Diu dissimulatum aperientis* A 148, 151, B 228
- n° 2734 *Nullus delectus* A 177, 182, B 229
- n° 2742 *In formidolosum* A 122, 181, 184, B 231

- n° 2743 *Blandius alloqui* A 181, 184, B 232
- n° 2744 *Inexorabilis* A 134, 135, 139, B 233
- n° 2746 *Non statim decernendum* A 134, 135, 137, 140, 146, B 234
- n° 2762 *Elucet egregia virtus* A 119
- n° 2762a *Mutua defensatio* A 119
- n° 2779 *A fronte simul et occipitio* A 179, B 163
- n° 2795 *Improbilas muscae* A 34, 121, B 204
- n° 2801 *Alia dantur, alia negantur* A 134, 135, 138, B 235
- n° 2823 *Auctor omnium et fons* A 128
- n° 2843 *Mors optima rapit, deterrima relinquit* A 143
- n° 2847 *Prior occupat* A 120, 134, 135, 136, 139, B 237
- n° 2848 *Sacra celerius absolvenda* A 120
- n° 2880 *Conviva non conviva* A 34, 122
- n° 2892 *Fortuna reddit insolentes* A 121, 148, 149, 151, 157, B 238
- n° 2896 *Non abjicit animum* A 148, 149, 151, 155, 171, B 239
- n° 2900 *Munus exiguum, sed opportunum* A 119
- n° 2902 *Suo quisque studio gaudet* A 119
- n° 2906 *Locupletum reditus* A 165
- n° 2908 *Aliud cura* A 33
- n° 2911 *Nemo cogendus officii causa* A 164
- n° 2924 *Cum amico non certandum aemulatione* A 122, 148, 149, 151, 155, B 240
- n° 2925 *Rejicientis culpam* A 175, 177, 182, B 242
- n° 2929 *Non possum non dicere* A 148, 151, 156, B 243
- n° 2931 *Abhorrentis ac detestantis* A 136, 137, B 246
- n° 2932 *Sui dissimilis* A 168
- n° 2934 *Iro, Codro pauperior* B 16, 17
- n° 2951 *Pauper sed ingeniosus* A 148, 149, 151, 153, 171, B 16, 245
- n° 2964 *Verisimiliter mentiens* A 135, 136, 137, 148, 149, 151, 158, B 246
- n° 2969 *Mortuis non conviciandum* A 148, 151, 155, B 247
- n° 2975 *Imperator bonus, et idem robustus miles* A 119, 136, 176, 179, 185, 187, 188, B 248
- n° 2995 *Fortis in alium fortiorem incidit* A 135, 142, B 250
- n° 3001 *Dulce bellum inexpertis* A 14, 57, 58, 59, 60, 63, 70, 143, B 38
- n° 3004 *Mars rex* A 143
- n° 3023 *Canis vivens e magdalia* B 73, 254

- n° 3057 *Qua dolent, ea molestum est contingere* A 32
- n° 3126 *Non ut prior laedam, sed ut injuriam retaliem* A 32
- n° 3127 *Non navigamus ad hippolaitas* A 32
- n° 3156 *Asini cauda* A 32, 39
- n° 3207 *Ceram auribus obdis* A 121, 148, 149, 151, 152, 156, B 252
- n° 3244 *Plurimum calculus vincit* B 61
- n° 3346 *Non filius Achillis* A 134
- n° 3347 *Ulysses pannos exuit* A 148
- n° 3366 *Cur cessatum est ?* A 143
- n° 3564 *Sacer piscis* A 164
- n° 3587 *Arietis ministerium* B 134
- n° 3591 *Bos in stabulo* B 102
- n° 3649 *Mars communis* A 142, 143
- n° 3650 *Lex in manibus* B 64
- n° 3669 *Roscius* A 135, 136, 142, B 73, 253
- n° 3778 *Sine canibus et retibus* A 143
- n° 3794 *Scarabeo citius persuaseris* B 202
- n° 3884 *Capillis trahere* A 138
- n° 3913 *Ferrum et flamma* B 64
- n° 3919 *Fors domina campi* A 142, B 65
- n° 3931 *Meis auspiciis* A 143
- n° 3991 *Aeacidinae minae* A 134, 135, 137, 138, 142, B 254, 255
- n° 4075 *Cicadae sibi canent* B 258
- n° 4082 *Apologus Alcinoi* A 148, 149, 151, 159, B 257
- n° 4103 *Cor calidum in re frigida* B 130
- n° 4106 *Civitas non civitas* A 112, 114
- n° 4134 *Bene natis turpe male vivere* A 33



## 2. NOMS

Acharniens B 64

Achéens A 139, 145, 150, 156, 174, 175, 176, 178, 180, 182, 184, 188, 189, 191, 195, B 134, 168, 169, 237

Achille A 19, 20, 97, 100, 119, 129, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 151, 158, 159, 160, 162, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 186, 187, 188, 192, 194, 196, 200, 201, B 8, 9, 24, 46, 47, 63, 66, 72, 73, 97, 98, 100, 105, 130, 131, 139, 143, 148, 149, 151, 152, 153, 163, 170, 171, 182, 219, 223, 227, 229, 233, 234, 235, 237, 246, 251, 254, 255, 256

Acragas A 110

Adolphe de Veere A 130

Adrien Barlande A 58

Aelius Aristide A 49, 176

Agamemnon A 19, 20, 93, 97, 100, 119, 133, 135, 137, 138, 139, 140, 145, 146, 147, 151, 162, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 196, 197, 200, 201, B 45, 46, 61, 62, 63, 65, 79, 80, 97, 98, 102, 125, 127, 133, 134, 135, 136, 139, 143, 144, 148, 156, 163, 182, 219, 221, 223, 224, 229, 231, 232, 233, 234, 242, 248, 255

Aigos Potamos B 21

Ajax B 47, 112, 113, 131, 220, 222

Albert von Stade B 111

Alciat, André A 106, 154, 193, 194, 205, B 90, 91, 122, 180

Alcibiade B 15, 16, 203

Alcidamas B 223

Alcide B 71

Alcinoos A 33, 34, 150, 151, 159, 164, 165, B 48, 114, 115, 240, 257, 258

Alde Manuce A 48, 49, 52, 55, 56, 60, 90, 92, 124, 127, 128, 130, B 86, 89, 90, 93, 97, 152, 258

Alexandre le Grand A 28, 93, 141, 162, 176, 187, 192, B 41, 42, 98, 186, 194, 195, 222, 248

Alexandre Stuart A 70, 93

Allemagne A 73

Allemands B 78, 79, 123

Alpes A 43, 119, B 97, 124

Alphonse de Naples A 125

Amasis B 181  
Amphilochos B 14  
Amphitryon B 9, 72  
Anatolie A 110  
Anaxagoras B 7, 8  
André Cratander A 59  
Andronodore B 99  
Aneau, Barthélémy B 5, 33, 209, 210  
Anedius Cassius B 15  
Ange Politien A 47, 126, 127, 130, 132  
Anglais A 70  
Angleterre A 25, 42, 50, 68, 69, 130, 205  
Antée B 71  
Anténor A 151, 154  
Antévorta A 193, B 164, 165  
Antione B 130  
Antisthène A 167, 170  
Antoine de Berghes A 70  
Antonia A 73  
Anvers A 130, 163  
Aphrodite B 122  
Apollodore B 57, 58  
Apollon A 110, B 7, 8, 46, 48, 49, 103  
Apostolios A 32, 149, 152, 175, 176, 177, B 14, 74, 108, 131, 137, 252  
Appelt, Theodor Charles A 15, 42  
Apulée A 149, 154, B 162  
Arès A 142, 143, B 81  
Aretinus B 229  
Arezzo B 229  
Argus A 35  
Ariane B 23  
Aristarque B 153, 254  
Aristias A 150, 155, B 108  
Aristide B 42, 168, 169

Aristophane A 28, 49, 89, 99, 100, 120, 129, 135, 195, B 14, 64, 74, 75, 79, 125, 128, 129, 153,  
157

Aristote A 24, 33, 37, 44, 49, 84, 86, 00, 111, 112, 113, 120, 149, 172, 189, B 6, 7, 18, 19, 69, 73,  
94, 108, 109, 110, 114, 137, 139, 178, 182, 186, 197, 198, 229, 256, 257, 258

Arménios B 114, 115

Artaxerxès II B 155

Assarii A 73

Até A 177, 182, B 242

Athéna A 34, 138, 146, 147, 150, 154, 169, 201, B 75

Athénée A 33, 49, 175, B 10, 13, 17, 52, 67, 68, 77, 79, 80, 81, 102, 103, 108, 236

Athènes A 85, 110, B 15, 16, 23, 29, 134, 155, 249

Athéniens B 21, 131, 157, 222, 248, 249

Atrée A 35, B 143

Atride A 146, 174, 175, 177, 180, 183, 184, 185, 187, 188, B 144, 223, 224

Atticus B 99, 161

Augias B 207, 208

Augustin B 194

Augustine Vincent A 130

Aulis A 135, B 65, 133, 136

Aulu-Gelle A 22, 48, 90, 119, 120, 135, B 54, 63, 72, 87

Ausone A 22, 120, B 55

Avidius Cassius B 15

Bacchus B 109, 110, 153, 203, 242

Bacchylide B 77

Bactriens B 222

Baehrens, Emil A 123

Baïf, Jean-Antoine A 66

Bailly, Anatole A 170

Bâle A 13, 15, 54, 55, 58, 59, 60, 68, 73

Barker, William A 14

Barreste, Eugène A 169, 170

Basile le Grand B 12, 13, 48, 55, 106

Bassionia A 73

Battista Boerio A 48

Bietenholz, Peter G. A 202  
Bizer, Marc A 161, 162  
Boccace A 124, 125, 189, 190  
Boèce A 189  
Brabant A 67, 68  
Brescia A 126  
Bretagne A 69  
Briarée B 70  
Briséis A 179, B 46, 63, 97  
Brunetto Latini A 171, 172  
Brutus B 16, 17, 253  
Bruxelles A 4, 13, 70, 131  
Buchanan, George A 74, 96  
Budé A 46, 47, 173, 204  
Buffière, Felix A 155, 156, 157, 158, 162  
Busiris B 212  
Cacus B 100, 101  
Cadmée B 118  
Calchas A 179, B 170, 221  
Caligula B 186, 187, 199  
Calypso A 150, 151, 154, 157, 163  
Cantorbéry A 56  
Cappellen, Raphaël A 4  
Carie B 16, 137  
Cariens B 138  
Carlo Marsuppini A 126, 129  
Carnéade B 40  
Carthage B 86  
Cassandre A 176, 190, 191  
Catherine d'Aragon A 205  
Catilina B 15  
Caton B 72, 207, 208  
Caton d'Utique B 104  
Céard, Jean A 15, 16, B 26

Cécrops B 29  
César Borgia B 183  
Céyx B 77  
Chaméléon A 150, B 108  
Charès A 187, 192, B 248, 249  
Charles V (de Habsbourg) A 13, 67, 68, 71, 96, 97, 98, 107, 108, 161, 195, 202, 203, 204, 205, B  
37  
Charles VIII de France A 93  
Charles le Téméraire A 93  
Chéréas B 128, 129  
Chevrolet, Teresa A 126  
Chiron A 135, 139, 140, 141, 144, B 151, 152  
Chomarat, Jacques A 14, 16, 22, 25, 37, 52, 144, B 26  
Chrémès B 222  
Christ A 38, 39, 95, 112, 145, 167, 203, B 16, 17, 121, 183, 184, 203  
Christine de Pizan A 172  
Christoph Plantin A 164, 194  
Chryséis A 179, B 46, 97  
Chrysès B 224  
Chrysothémis A 33, B 46  
Chypre B 206  
Cicéron (Marcus Tullius) A 24, 28, 33, 35, 38, 44, 53, 93, 120, 131, 172, B 5, 6, 64, 65, 99, 104,  
105, 112, 161, 164, 207, 208, 253  
Cilicie B 196  
Circé A 132, 159, 162, 169, B 114, 215, 242  
Claude (l'empereur) A 73  
Cléanthe B 69, 70  
Cléarque B 13, 69, 70  
Cléitos B 98  
Clément VII A 13, 71  
Clèves A 109  
Clitiphon B 170  
Clotho A 73  
Clytemnestre A 33, 185, 186, 189, B 65, 135

Codrus B 29  
Cologne A 58  
Coluccio Salutati A 125, B 230  
Côme I de Médicis B 92  
Constantinescu-Bagdat, Élise A 70  
Constantinople A 48  
Corinthe B 67, 201  
Corneille B 6  
Cornelius Nepos A 124, B 118  
Cornet, Sophie A 4  
Cornutus A 128  
Corse A 73  
Corybantes B 82  
Coryciens B 191  
Corycos B 191  
Cottier, Jean-François A 3  
Crassus A 73  
Cratinos B 81  
Cratyle B 6  
Créon A 112  
Crète A 123, 124, 162  
Crétois B 155  
Criton B 105  
Cronide B 145  
Cybèle B 82  
Cyclades B 131  
Cyclope(s) A 148, 149, 150, 152, 154, 155, 157, 159, 161, 163, 164, B 53, 114, 115  
Cyrus A 93, 141, B 184  
Cytowska, Maria A 126, 127, 128, 130, 131, 132  
Damon A 139, 140, 141, B 151, 152  
Danaé B 50  
Danaéens B 144, 168, 224  
Danaïdes B 184  
Dante A 163

Darès le Phrygien A 123, 124  
Darius II A 141, B 155  
Dave (Davus) A 35  
David B 16, 17  
Dédale B 253, 254  
Deiphobus A 142  
De La Gorce, Mathieu A 16, 66  
De Landtsheer, Jeanine A 3, 4, 13, 14, 66, 67  
Delphes B 70  
Démarata B 99  
Déméa B 112  
Démétrios Chalcondyle A 127  
De Michelis Pintacuda, Fiorella A 74  
Démocrite B 189  
Démosthène A 120, 125  
Denis Janot A 193  
Denys B 99  
Détienne, Marcel A 167  
Deventer A 43  
Didon B 151  
Dictys de Crète A 123, 124  
Diego de Saavedra Fajardo B 210  
Dingremont, François A 171  
Dinon de Tarente B 57, 58  
Diodore de Sicile B 98, 210  
Diogène Laërce A 120, B 60, 61, 69, 73, 226  
Diogénien A 32, 149, 177, B 14, 20, 82, 106, 108, 114, 133, 193, 194  
Diomède A 23, 139, 150, 151, 154, 156, 158, 188, 190, B 74, 75, 161, 162, 226, 233  
Dion B 137, 138  
Dionysos B 67  
Diop, Sidy A 124  
Dioscoride A 120  
Dirk Martens A 59  
Diu, Isabelle A 15

Donat A 23, 48, B 128, 170  
 Éacide A 134, 135, 137, 138, 140, B 255  
 Éaque B 131, 255, 256  
 Échénos B 250  
 Égine A 135, 136, B 131, 132  
 Égisthe A 176, 180, 185, 186, 189, B 135  
 Éinètes B 132  
 Égée B 250  
 Égypte A 124, B 49, 209, 212  
 Égyptiens B 32, 217  
 Électre A 33, B 46  
 Élien A 124, B 70, 114, 121  
 Élis A 158, B 122  
 Elpénor B 242  
 Emilius Probus B 138  
 Énée B 141, 142, 151, 239  
 Ennius B 63  
 Éole A 151  
 Épaminondas B 118, 119, 142  
 Éphésiens B 38, 95  
 Er B 114, 115  
 Érasme A 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 34,  
 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59,  
 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 76, 77, 79, 80, 81, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92,  
 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114,  
 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 128, 130, 131, 132, 134, 135, 137, 140, 141,  
 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162,  
 163, 165, 166, 167, 168, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183,  
 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, B 3, 4,  
 5, 6, 8, 14, 15, 16, 20, 24, 25, 28, 29, 30, 33, 34, 37, 38, 40, 45, 47, 48, 49, 50, 58, 59, 66,  
 67, 69, 70, 73, 74, 75, 77, 79, 80, 82, 89, 90, 91, 92, 97, 98, 104, 106, 112, 114, 116, 117,  
 119, 121, 122, 127, 131, 134, 135, 141, 143, 144, 145, 150, 172, 173, 174, 175, 177, 178,  
 180, 183, 186, 187, 193, 194, 195, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 207, 208, 209, 211,  
 212, 213, 214, 215, 223, 230, 238, 239, 247, 248, 249, 252, 256, 257, 258



Ernest de Bavière A 141  
Eschyle B 153  
Ésope B 172, 198, 204  
Espagne A 13, 68, 108,  
Espagnols B 123  
Étéocle B 89  
Éthiopiens A 86  
Étienne B 131  
Étienne de La Boétie A 205  
Eumée A 151, 157  
Euphorbe B 80  
Eupolis B 17, 79  
Euripide A 28, 38, 43, 49, 93, 120, 129, 135, 136, 149, 159, 176, 177, 194, 195, B 7, 8, 9, 10, 19,  
52, 64, 89, 106, 107, 126, 127, 153, 170  
Europe A 13, 19, 43, 55, 59, 60, 70, 71, 86, 94, 95, 97, 98, 124, 129, 174, 195, 202, B 50  
Euryclée B 247  
Eurypontide A 94  
Eustathe A 49, 124, 128, 129, 132, 149, 153, B 74, 75, 79  
Eutrapelus A 97, 106  
Fabius Maximus (Cunctator) A 89, B 86, 128  
Faunus B 207  
Fausto Andrelini A 37, 42, 65  
Federico Montefeltro B 183  
Ferdinand A 13, 71, 76, 97, 98, 204  
Fernández Álvarez, Manuel A 203  
Ferrari, Franco A 167, 169  
Festus B 54  
Fetkenheuer, Klaus A 15  
Ficin, Marsile A 119, 126, B 6  
Florence A 124, 125, 127, B 230  
Florentius Schoonhovius A 164  
Ford, Philip A 126, 129  
Fortune A 77, 81, 142, 157, 189, 190, B 9, 238  
France A 12, 93, 96, 97, 101, 129, 203, 204, 205

Francesco Aretino A 126  
Francesco Colonna B 92  
François I A 13, 71, 96, 97, 204, 205, B 92  
Freantles (Φρέαντλης) B 69, 70  
Froben A 13, 15, 47, 54, 55, 58, 59, 60, 68, 73, B 97  
Gabriel Giolito di Ferrarii A 59, 66  
Ganymède B 50, 174, 200  
Gargantua B 203  
Georges de Trébizonde B 258  
Georges Hermonyme A 43  
Georg Spalatin A 59  
Germania A 73, 97, 99  
Gertraud, Christian A 13, 68  
Géryon B 101  
Gilles de Gourmont A 49  
Glycon A 95  
Gordeziani, Levan A 4  
Gordeziani, Rismag A 4  
Grèce A 143, 185, B 48, 72, 118, 131, 136, 207  
Grecs A 48, 110, 119, 127, 143, 155, 156, 160, 162, 170, 174, 181, 195, B 12, 20, 24, 41, 63, 64,  
78, 82, 104, 128, 129, 134, 135, 137, 168, 173, 174, 200, 201, 222, 232, 234, 257  
Grégoire de Nazianze A 165, B 48, 106, 258  
Grégoire de Trébizonde A 149  
Guillaume de Croÿ, Segnieur de Chièvres A 67  
Guillaume de La Perrière A 11, 146, 193, 194, 205  
Guillaume Grocyn A 43  
Guillaume Rouille A 106, 154, B 91, 92, 122, 180  
Guillaume Warham A 56, 68  
Gygès A 110  
Hadès A 137, B 160  
Hahn, Ulrich B 7  
Halkin, Léon-Ernest A 42, 202  
Hannibal B 86  
Hartog, François A 162

Hector A 135, 136, 139, 141, 142, 172, 179, 191, B 80, 100, 163, 227, 237, 251  
Hécube A 159, B 19  
Heinimann, Felix A 14, 59, B 3  
Heinrich von Köln A 126  
Hélène B 47, 168  
Hellespont A 164, B 155  
Hémon A 112  
Henkel, Arthur A 193, 194  
Henri VII A 48, 69, 205  
Henri VIII A 13, 43, 69, 70, 71, 91, 205  
Héphaïstos A 124, B 61  
Héra B 61, 219  
Héraclée B 108  
Héraclide B 138  
Héraclite du Pont A 128  
Hercule A 35, 90, 96, 137, 171, 189, B 29, 48, 69, 70, 71, 72, 77, 100, 101, 106, 151, 207, 208,  
245, 250, 254, 255  
Hérodote A 49, 141, B 107  
Hésiode A 52, 100, 120, 129, B 27, 48, 84, 125, 164, 182  
Hésychios B 74  
Hippias A 158, 166, 169, B 160  
Hippocrate B 71  
Homère A 19, 34, 49, 52, 53, 100, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132,  
133, 134, 135, 136, 138, 140, 142, 144, 148, 149, 150, 152, 156, 158, 160, 162, 163, 164,  
165, 166, 167, 168, 169, 171, 175, 176, 178, 179, 180, 182, 183, 186, 187, 188, B 8, 12, 21,  
22, 23, 24, 45, 46, 47, 48, 53, 55, 60, 61, 62, 66, 78, 79, 80, 83, 104, 105, 109, 114, 130,  
131, 137, 138, 139, 141, 143, 148, 149, 154, 157, 159, 160, 161, 162, 164, 166, 170, 171,  
173, 182, 186, 197, 204, 207, 208, 211, 222, 223, 226, 235, 238, 240, 246, 247, 252, 255,  
257  
Horace A 46, 53, 120, 165, B 8, 9, 14, 47, 58, 59, 174, 176  
Horapollon B 90  
Huizinga A 201  
Hyllos B 250  
Idoménée A 123, 158, B 47

Illyrie B 71, 72  
Inde B 49  
Innsbruck A 4  
Iphianassa B 46  
Iphicrate B 249  
Iphigénie A 176, 177, 184, 186, 189, B 9, 10, 46, 52, 64, 133  
Iros/ Irus A 151, 153, B 245  
Isis B 209  
Ismène B 130  
Italie A 47, 48, 69, 98, 101, 127, 129, 201, 204, B 97, 207  
Italiens B 123  
Ithaque A 34, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 158, 159, 162, 165, 170, 171, 173, 179, B 82  
Jacopin, Paul A 61  
Jacques IV d'Écosse A 70, 93  
Janus A 11, 193, 194, B 164, 165  
Jean Bouchet A 192  
Jean Colet A 43  
Jean Chrysostome B 94  
Jean Hartung A 129  
Jean Lascaris A 48  
Jean Leclerc A 60  
Jean Lemaire A 172  
Jean Meschinot A 172  
Jean Molinet A 172  
Jean de Roquetaillade (Johannes de Rupescissa) B 206  
Jean Philippi A 42  
Jean Prael A 58, 66  
Jean le Sauvage A 67, 68, 70  
Jérôme B 94  
Jérôme Aléandre A 48  
Jérôme Busleyden A 47  
Johann II Prüß A 59  
Johann Knobloch A 59  
Josse Bade A 25, 42, 43, 54, 68

Jouanno, Corinne A 156, 161  
Juan de Valdés A 205  
Jules César A 141, B 41, 42  
Jules II A 69, 70, 101, B 183, 204  
Julien l'Apostat B 156  
Julius Pollux B 114  
Jupiter B 9, 48, 49, 50, 61, 62, 70, 99, 145, 174, 187, 189, 190, 200, 219  
Justin B 98  
Juvénal A 37, B 62, 71, 100, 101, 177, 194  
Kakridis, Ioannis A 174  
Kazantzákis, Níkos A 174  
Kétos B 77  
Kienzle, Emanuel A 13, 60, B 3  
Klinger-Dollé, Anne-Hélène A 3  
Knecht, Theodor A 14  
Kohler, Alfred A 202  
Lacédémoniens B 15, 16, 118, 154, 155, 222  
Laërte B 208  
Lafond, Jean A 26  
Lagrée, Jacqueline A 61  
Laodamas A 151, 155, B 240  
Laodice B 46  
Lapithes B 223  
Lapo (Lapus) da Castiglionchio B 152  
Lasserre, Eugène A 174, 179  
Latins A 46, 47, B 20, 71, 196, 197, 201  
Latinus B 239  
Latomies B 196  
Laurent de Médicis A 126  
Léda B 50  
Legrand, Marie-Dominique A 17, 66  
Lelio Carani A 59  
Léon X A 13  
Leonardo Bruni (Léonard l'Arétin) A 125, 129, B 229, 230

Léonce Pilate A 124, 125  
Lestrygons A 159  
Le Yondre, Christian A 15, 68  
Lestrygons B 114, 115  
Londres A 25, 43  
Lotophages A 159, B 114  
Louis XII A 48, 93, 101  
Louis d'Orléans A 172  
Louise de Savoie B 92  
Louvain A 13, 59  
Lucain B 104  
Lucien A 43, 49, 52, 53, 56, 120, 130, 145, 149, 153, 175, B 9, 10, 12, 21, 23, 63, 114, 202, 214, 223, 225, 245  
Lucilius B 252  
Lucius Sicinius Denatus B 72  
Lucrece B 46  
Lucullus A 35  
Luigi Marliani A 96  
Luis Carvajal A 98  
Luis Méndez de Torres B 119  
Lyaeus B 242  
Lydie A 110, B 16  
Lydiens B 107  
Lyncée B 191  
Lyon A 58, 106, 146, 154, 193  
Lysandre B 6, 7, 21, 154, 155  
Macé Bonhomme A 106, 146, 154, 193, B 34, 91, 92, 122, 180, 210  
Machiavel A 18, 86, 107, 141  
Macrobe A 22, 33, 48, 90, 119, 131, 193, B 69, 71, 72, 87, 141, 165, 207  
Magnus A 73  
Mainz A 59  
Maloux, Maurice A 22, 28  
Mammon B 97  
Manuel Chrysoloras B 230

Marathon B 42  
Marc Aurèle B 15  
Marc Musurus A 48  
Margolin, Jean-Claude A 14, 39, 59, 66, 71, 145  
Mars A 35, 142, 143, 161, B 21, 22, 71, 211  
Martianus Capella B 194  
Matthias Schürer A 49  
Matthieu B 97  
Maxime de Tyr A 150  
Maximilien I A 99, 100, B 29  
Mazon, Paul A 174  
Méditerranée B 197  
Mégare B 132, 195  
Meineke, Augustus B 79  
Méléagre B 109  
Ménandre A 37, 135, B 104  
Ménélas A 34, 93, 175, 177, 181, 184, 195, B 12, 64, 65, 78, 79, 80, 81, 127, 232  
Mercure A 35, 162, 170, B 134, 194, 214, 215  
Mercurino Gattinara A 203  
Mesnard, Pierre A 12, 19, 69, 86, 103, 106, 107, 111, 115, B 198  
Mésoromasdès B 146  
Midas A 30, 75, 116, B 48, 49  
Milésiens B 132  
Milon B 70  
Minerve B 49, 55  
Momus B 38  
Montaigne A 58, 66  
Mountjoy, Charles A 58  
Mountjoy, Guillaume A 31, 43, 45, 50, 58  
Mycènes A 162, 174, 177, 186, 187, 189, 190, 194, B 127  
Myrmidons B 132  
Mytilène A 110  
Nativel, Colette A 16  
Nausicaa A 151, B 167

Nauwelaerts, Marcel A 15  
Néoptolème A 136, B 131  
Neptune A 157, 191, B 50, 51  
Néron A 73, B 186, 187  
Nestor B 143  
Nicias B 21, 22, 107  
Nicolas (Nicolaus) A 35  
Nicolas V A 125, 129  
Nicolas Prou des Carneaux (Nicolaus Prustus) A 129  
Niloxenus B 178, 181  
Nisus B 195  
Nonius B 54  
Octave Auguste A 73, 89, 90, 92, 109, B 87, 90  
Œdipe A 35, B 63  
Œnomaos B 106  
Œnone B 131  
Ogygie A 150  
Oïlée B 47  
Olms A 60  
Olympe B 49, 50, 100, 167, 220  
Orcus B 103  
Oreste A 38, 54, 128, 132, 189, B 7, 8, 46  
Origène A 44  
Osques A 143  
Osiris B 49, 209, 210, 212  
Othéa A 172  
Ovide A 120, 150, 155, B 49, 120, 195, 220  
Oxford A 45, 56  
Oxyrhynque A 124  
Padoue A 124  
Palladas B 158  
Pallas A 132, 138, 142, 145, 146, 147, 19, B 8, 9, 48, 98, 105, 113, 255  
Pan B 49, 211, 212  
Pantin, Isabelle A 16



Paris A 3, 15, 16, 17, 25, 42, 43, 47, 130, 196  
Pâris B 47  
Parménon B 128, 129  
Patrocle A 34, 135, 136, 138, 139, B 47, 80, 130, 131, 235  
Paul A 25, 39, 168, B 16, 17, 38, 95, 121  
Paul IV A 59  
Paul Manuce A 60  
Pausanias B 122  
Payr, Theresia A 14  
Pays-Bas A 96, 100  
Pellegrin, Élisabeth A 124  
Pélopidas B 118  
Péloponnèse B 22, 154, 157  
Pélops B 106  
Pénélope A 34, 151, 158, 164, 165, 168, 170, 171, B 159, 257, 258  
Pénia B 128, 129  
Périclès A 139, 141, B 152  
Perse B 54, 55  
Perses B 131, 145, 184  
Peter Schöffner A 59  
Petitmengin, Pierre A 17  
Pétrarque A 123, 124, 125  
Phaeton A 132,  
Phalaris A 110  
Pharnabaze B 154, 155  
Phéaciens A 149, 150, 151, 152, 156, 159, 164, 165, 166, 170, B 48, 82, 114, 240  
Phénix A 129, 138, 144, B 171, 234  
Phidias B 122  
Philautie A 81  
Philippe Béroalde A 46, 47  
Philippe le Beau A 13, 68, 70, 76, 79, 93, 94, 131, B 117  
Philippe II A 204  
Phillips, Margaret Mann A 14, 15, 42, 52, 53, 57, 58, 107  
Philostrate A 149, 176, 180, B 23, 102

Philoxène B 196, 197  
Phormion A 155, B 157  
Photios A 124  
Phrygie B 49, 155  
Phthie B 149  
Pie IV A 60  
Pierio Valeriano B 210  
Pierre (Petrus) A 35  
Pierre Michault A 172  
Pietro Bembo B 89  
Pindare A 120, 129, B 14, 18, 107, 135, 146, 147, 171  
Pisistrate A 110  
Pison B 64, 65  
Pittacos A 110  
Platon A 33, 38, 39, 46, 49, 52, 74, 86, 92, 99, 116, 120, 135, 137, 149, 158, 162, 169, 175, 177,  
184, B 5, 6, 30, 52, 60, 67, 74, 79, 80, 105, 114, 127, 146, 160, 161, 164, 181, 203, 246  
Platon le Comique A 139, 140, 141, B 151, 152  
Plaute A 55, 120, 135, 138, B 9, 16, 17, 61, 62, 112, 214  
Pline l' Ancien A 46, 120, B 10, 11, 12, 18, 19, 71, 72, 82, 108, 111, 119, 121, 178, 188, 193, 194,  
197, 201, 207, 208, 214  
Pline le Jeune A 44, 120, B 60, 61, 111, 235  
Ploutos B 129  
Plutarque A 32, 49, 93, 94, 120, 135, 140, 147, 149, 156, 167, 176, 187, 192, B 6, 7, 13, 14, 18,  
19, 21, 22, 24, 40, 57, 58, 61, 63, 69, 82, 104, 106, 107, 122, 126, 130, 143, 145, 148, 151,  
152, 154, 155, 181, 189, 198, 209, 210, 211, 212, 225, 248, 249  
Pluton B 50, 51  
Plutus B 14  
Politès A 20  
Pollux B 71, 79,  
Polybe A 88  
Polydamas A 142, 179, B 163  
Polydore Virgile A 16, 46, 47, 64, B 112  
Polynice B 89  
Polyphème A 150, 152, 154, 155, 157, 161, 162, B 16, 108

Polyxène A 150, 159, B 19  
Pompée A 73  
Pompeia A 73  
Porphyrion A 48, B 58, 59  
Poséidon A 149, 151, 157, 165  
Postvorta A 193, B 164, 165  
Précilius B 164  
Priam A 135, 140, 184, 190, 191, 192, B 24, 47, 168  
Prodicos de Chios B 20, 21  
Properce B 151  
Protée A 132, B 12, 14  
Prudence B 207  
Pseudo-Démosthène B 6  
Pseudo-Platon B 5  
Ptolémée B 93  
Publilius B 112  
Publius B 232  
Publius Baebius Italicus A 123  
Puig, Ramón A 14  
Pylade A 38, 54, 128, 132  
Pyrgopolynices B 214  
Pyrrhus B 63  
Pythagore B 24  
Quinte-Curce B 222  
Quintilien A 24, 28, 44, 45, 130, 149, B 166  
Quintus B 232  
Quintus Septimus A 124  
Rabelais, François A 66, 205, B 203  
Raffaello de Volterra A 126  
Régulus B 111  
Reusner, Nikolaus A 161  
Richard (Ricardus) A 35  
Richard Charnock A 45  
Richard Pace A 47

Romains A 13, 67, 80, 89, 101, 113, 143, 193, B 16, 45, 173, 188, 202, 203  
Rome A 85, 100, 113, 124, B 45, 89, 175, 182  
Roscius B 253, 254  
Roukhomovsky, Bernard A 26  
Rubens, Pierre Paul A 144  
Rudolph Agricola A 54  
Ruticellus B 71  
Sabins A 143  
Sagonte B 86  
Saint Bertin A 70  
Saint-Pierre B 204  
Saladin, Jean-Christophe A 14, 66, 73, 144, B 3,  
Salamine B 131  
Salluste B 87  
Salomon A 75, 76  
Sardanapale B 98  
Saturne B 207  
Schaffenrath, Florian A 4  
Schérie A 151, 167  
Schöne, Albrecht A 193  
Scipion A 22  
Scribonia A 73  
Scylla B 195  
Sébastien Gryphe A 58, 60, 65  
Sénèque A 53, 73, 107, 120, 174, B 178, 252  
Servais Roger A 48  
Servius B 72  
Silène A 100, 105, 116, B 202, 203  
Sirrhénus B 108  
Sisyphe B 201, 202  
Socrate A 28, 154, 158, B 127, 203  
Solon B 126, 127  
Sophocle A 28, 33, 49, 110, 120, 129, 150, B 46, 112, 113, 129  
Soranus A 22

Sparte A 43, 94, 162, B 116, 117, 118, 126, 127, 154, 155  
Spartiates B 154, 155  
Staphilius B 108  
Stazio Gallo A 126  
Stercutus (Sterculus) B 207  
Stobée A 31, 120, 177, B 79, 104, 127  
Strabon B 131  
Stratonicos B 67, 102, 103, 235  
Suétone A 90, B 88, 89, 194  
Suidas A 32, 135, 143, 149, 177, B 20, 64, 74, 75, 76, 82, 108, 131, 153, 154, 156, 157, 250  
Suringar, Willem Hendrik Dominicus A 15  
Synesios A 37  
Syracuse B 99, 138, 197  
Tacitus A 73  
Tantale A 38, 128, 132, 190  
Tarquin le Superbe B 45, 183  
Tatishvili, Irine A 4  
Taurus B 196, 197  
Télamon B 47  
Télémaque A 151, 158, B 67, 159, 225  
Térence A 33, 35, 38, 120, B 112, 128, 170, 222  
Tertulien B 207  
Thaïs B 128  
Thébains B 142, 216, 217  
Thèbes B 118, 142, 209, 210  
Thémistocle B 168, 169  
Théocrite A 49, 120, B 70  
Théognis A 168, B 12, 13, 14  
Théophraste A 27, B 57, 60, 61  
Théopompe A 94  
Théramène B 20, 21  
Thersite A 150, 160, 184, B 137, 138, 156  
Thésée B 23, 69  
Thessalonique A 128

Thierry Martens A 130  
Thomas d'Aquin A 88  
Thomas Elyot A 205  
Thomas More A 38, 43, 86, 107, 144, B 38, 97  
Thrace A 143, B 74  
Thraces B 15, 16  
Thrason B 222  
Thucydide A 49, B 12  
Timocréon de Rhodes B 67, 68  
Timothée A 187, 192, B 249  
Tirésias B 173, 174  
Tissapherne B 15, 16  
Titan B 217  
Tite-Live A 120, 141, B 45, 60, 61, 99, 128  
Titornos B 70  
Titus Vespasien A 90, 92, 109, B 86, 87, 89, 90, 91, 92, 194  
Toscane B 92  
Tosi, Renzo B 5  
Trachine B 77  
Tracy, James D. A 68, 99, 100  
Trasimène B 86  
Troie A 124, 143, 150, 151, 156, 169, 174, 185, 190, 195, B 75, 111, 133, 135, 156  
Troyens A 138, 142, 151, 154, 156, B 80, 143, 148, 149, 161, 168, 239  
Tryphon A 100  
Turchetti, Mario A 67, 74, 86, 87, 88, 92, 96, 105, 107, 108, 110, 162  
Turcs A 71, 90, 91, 203, B 94, 95  
Turin A 48  
Turquie B 197  
Tyriens B 20, 158  
Ulpian B 108  
Ulrich Varnbüler A 59  
Ulysse A 3, 19, 20, 34, 95, 119, 129, 133, 137, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157,  
158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176,  
179, 180, 189, 200, 201, B 12, 16, 19, 22, 23, 47, 48, 53, 55, 67, 75, 108, 113, 114, 115,

137, 138, 154, 155, 157, 159, 160, 162, 167, 208, 215, 220, 225, 226, 228, 238, 239, 240,  
243, 245, 246, 247, 252, 257, 258

Urbino A 46

Utrecht A 70

Valla, Laurent A 25, 125, 126, 130

Valladolid A 203

Vanautgaerden, Alexandre A 122

Varron A 22, B 69, 71, 72, 161

Venise A 48, 59, 69, 127, B 258

Vénus B 20, 122

Vernant, Jean-Pierre A 166

Vertumne A 35

Vespasien B 194

Vienne A 204

Vignes, Jean A 4

Virgile A 53, 120, 124, 126, 128, 129, 131, 153, 168, B 20, 50, 55, 71, 87, 88, 100, 104, 141,  
142, 151, 154, 158, 174, 195, 239

Volaterranus A 130

Vomanus B 151

Vulcain B 99, 100, 101

Wilson, Emily A 170

Wittemberg A 59

Wolfe, Jessica A 121, 123, 129, 130, 131, 135, 182

Xénophon A 80, 141, B 42, 44, 119

Xerxès A 93, 141, B 41, 42

York A 69

Zénobe (Zénodote) A 32, 135, 149, 177, 189, B 14, 15, 20, 69, 70, 74, 75, 76, 77, 79, 82, 108,  
133, 136, 151, 158, 193, 204, 250

Zénon B 60, 61

Zeus A 12, 110, 138, 156, 174, 178, 188, B 61, 70, 106, 143

## TABLE DE MATIÈRES

Avant-propos .....	3
Abreviations .....	5
Introduction .....	11
1. Les adages. D'un recueil d'expressions à un ouvrage infini .....	21
1.1. Remarques sur le contenu du recueil.....	22
1.1.1. <i>Adagium</i> : un terme difficile à définir .....	22
1.1.2. La définition érasmienne de l'adage et l'usage de ce mot dans l'ouvrage : des principes de sélection des expressions antiques à la créativité.....	31
1.2. De l' <i>Adagiorum collectanea</i> aux <i>Adagiorum chiliades</i> : évolution, fonctions et usages du recueil .....	42
1.2.1. L'évolution du recueil à travers les éditions.....	42
1.2.2. Fonctions et usages des <i>Adages</i> .....	60
2. Les <i>Adages</i> au service de l'éducation politique.....	67
2.1. De l'adage à la politique.....	73
2.1.1. <i>Aut regem aut fatuum nasci oportere</i> : de l'étude d'un adage paradoxal à la question de l'éducation du prince .....	73
2.1.2. <i>Festina lente</i> : d'un adage prônant la tempérance à la revendication de la protection des Belles Lettres .....	89
2.1.3. <i>Spartam nactus es, hanc orna</i> : adage utilisé en tant que <i>motto</i> pacifiste contre l'idéologie expansionniste .....	93
2.1.4. <i>Scarabeus aquilam quaerit</i> : satire de tyrans ou conseil bienveillant à un prince ? .....	99
2.2. Méthodes érasmienne de l'éducation politique .....	109
2.2.1. Exploitation de l'autorité, de la vertu mnémotechnique et de la concision des adages .....	109
2.2.2. Choix terminologiques .....	110
2.2.3. Élaboration de l'opinion publique .....	114
3. Achille, Ulysse et Agamemnon dans la pédagogie érasmienne .....	119
3.1. Achille : un héros déchu .....	134
3.1.1. Un héros excessif .....	136
3.1.2. Figure antipathique et exemple dangereux .....	140
3.1.3. Le pacifisme érasmien contre l'exaltation guerrière, le conflit	



intérieur et le tyrannicide .....	141
3.2. Ulysse : un modèle pour un prince ? .....	148
3.2.1. Le héros dans toute son humanité .....	152
3.2.2. Figure plutôt sympathique mais non exemplaire .....	160
3.2.3. La problématique ambiguïté de la sagesse ulysséenne .....	163
3.3. Agamemnon : <i>exemplum</i> et <i>monitum</i> en un seul roi .....	174
3.3.1. Dévoreur ou pasteur de son peuple ?.....	178
3.3.2. Modèle et contre-modèle .....	186
3.3.3. Du roi au tyran .....	191
Conclusion .....	199
Bibliographie .....	207
Indices .....	233
Tables de Matières .....	263

Thèse de doctorat de  
L'Université Sorbonne Paris Cité  
Préparée à l'Université Paris Diderot  
**École doctorale Langue, littérature, image : civilisation et sciences humaines,**  
**ED 131**  
Centre d'Études et de recherches Interdisciplinaires en Lettres Arts Cinéma,  
CERILAC

Trois rois pour un prince :  
les *Adages* au service de la pédagogie érasmienne

Volume B

**Par Lika GORDEZIANI**

Thèse de doctorat de Lettres

Dirigée par Jean-François COTTIER

Présentée et soutenue publiquement à Paris le 7 janvier 2019

Président du jury : Laigneau-Fontaine, Sylvie, / professeur / Université de Bourgogne  
Rapporteurs : Leroux, Virginie/ Directeur d'études / École Pratique des Hautes Études ;  
Vanautgaerden, Alexandre/ membre de l'Académie Royale de Belgique  
Examineurs : Vignes, Jean / professeur/ Université Paris Diderot ;  
De Landtsheer, Jeanine/ Chercheuse / KU Leuven.  
Directeur de thèse : Cottier, Jean-François / professeur / Université Paris Diderot





## NOTES PRÉLIMINAIRES

Ce volume réunit les soixante-dix adages de notre corpus d'étude. Les commentaires de la plupart de ces adages sont proposés dans l'intégralité. Dans le cas des adages accompagnés de longs commentaires (n°201, 1001, 1401 et 2601), nous avons sélectionné les passages qui sont en rapport avec notre problématique.

Nous nous appuyons sur l'édition critique dirigée par Felix Heinimann et Emanuel Kienzle, occupant les volumes II-VIII du second *ordo* des *Opera omnia* d'Érasme (ASD), qui tient compte de dix versions des *Adages*, celles des années 1508, 1513, 1515, 1517/1518, 1520, 1523, 1526, 1528, 1533 et 1536 parues du vivant d'Érasme, ainsi que des éditions posthumes et des variantes. Afin d'éviter de surcharger le texte, nous avons décidé de nous abstenir de distinguer les différentes phases de l'évolution du recueil, dans la mesure où la question de l'enrichissement progressif n'a pas d'importance cruciale pour notre enquête principale. Toutefois, dans notre étude, nous nous intéressons à l'histoire éditoriale des *Adages* (dans le premier chapitre), et nous nous penchons sur le contexte de la préparation de l'édition de 1515 (dans le second chapitre), puisque c'est ici qu'apparaissent les réflexions politiques et que cette version précède de peu et semble nourrir l'*Institution du prince chrétien* (1516). En ce qui concerne l'orthographe, nous avons opté pour celle utilisée dans le dictionnaire de Gaffiot.

Les textes de notre corpus sont munis de traductions françaises, présentées en miroir. Pour ces traductions nous nous appuyons sur la récente édition bilingue dirigée par Jean-Christophe Saladin (Paris, Les Belles Lettres, 2011) qui est la seule à nous offrir la traduction intégrale des *Adages* en français. Cependant, à certains endroits nous proposons nos propres traductions dans lesquelles nous avons voulu rester le plus près possible du texte latin, dans la mesure où la traduction servait pour nous à une étude spécifique, et que la précision était particulièrement utile à la partie consacrée à la terminologie. Pour la même raison, dans le cas où nous avons une citation grecque, nous n'avons pas traduit le texte grec, mais la version latine fournie par Érasme, en signalant, s'il y a lieu, la différence avec l'original grec. Là, où les passages grecs ne sont pas traduits par l'humaniste, nous indiquons leur signification en notes. En ce qui concerne les noms, nous les avons traduits selon leur usage actuel. Nous avons mis entre chevrons les éléments sous-entendus, que nous avons décidé de restituer pour une meilleure compréhension du texte. Les passages pour lesquels nous proposons nos propres traductions sont en gras. À certains endroits il nous a paru utile de signaler dans les annotations la différence et/ou de justifier notre choix.

Les adages sont présentés dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans notre édition de référence. La disposition des extraits des longs commentaires correspond principalement au

cheminement argumentatif d'Érasme. Toutefois, dans certains cas nous avons privilégié le classement thématique. À chacun de ces extraits nous avons attribué un nom, placé dans les annotations, qui indique son lien avec la problématique de notre recherche et explique la raison pour laquelle il a été sélectionné.

## ADAGES DE LA PREMIÈRE CHILIADE

n°68

<i>Deus ex improviso apparens</i>	Un dieu apparaissant à l'improviste
<p>(ASD II-1, p. 176-179)</p> <p>Θεὸς ἀπὸ μηχανῆς ἐπιφανείς, <i>id est Deus ex improviso apparens. In eos dicitur, quibus in rebus perplexis praeter spem exoritur aliquis, qui salutem adferat negotiique difficultatem expediat. Sumptum est a consuetudine tragoediarum, in quarum plerisque machinis quibusdam deus aliquis ostendebatur, idque non in scena ipsa, sed e sublimi, qui repente commutatis rebus fabulae finem imponeret. Id quod testatur et M. Tullius libro De natura deorum primo, ut cum sic ait : Quod quia quemadmodum natura efficere sine aliqua</i></p>	<p><b>Θεὸς ἀπὸ μηχανῆς ἐπιφανείς, c'est-à-dire Un dieu apparaissant à l'improviste, se dit de ceux auxquels dans des situations embrouillées apparaît de manière inespérée quelqu'un qui apporte le salut et les tire de l'embarras<sup>1</sup>. L'adage est tiré de la pratique adoptée dans la plupart des tragédies, suivant laquelle un dieu se montrait par le moyen de quelques machines, non sur la scène elle-même mais suspendu en l'air à la hauteur, qui changeant soudain radicalement le cours des choses, mettait fin à la pièce<sup>2</sup>. Cicéron en témoigne dans le premier</b></p>

<sup>1</sup> Notons que l'adage *Deus ex improviso apparens* est immédiatement suivi par *Homo homini deus* (n°69). Qu'Érasme insiste sur l'idée de la "divinisation" de l'homme qui sauve de manière inattendue son prochain ne saurait nous étonner, puisque cette idée correspond à la foi que les humanistes ont en l'homme. Il est à remarquer cependant que dans l'emblème intitulé *Principum potentia* de la *Picta poesis* de Barthélémy Aneau, dont l'épigramme se termine par la citation de la version grecque de *Homo homini deus* – Ἄνθρωπος ἀνθρώπου θεός –, le ton est plutôt pessimiste. Pour cet emblème voir ci-dessous (adage n° 201, texte d, annotation n° 14).

<sup>2</sup> Il est à noter qu'il existe également une autre adage renvoyant à cette pratique: *Deus ex machina*, attesté dans le dictionnaire de Renzo Tosi (*Dictionnaire des sentences latines et grecques*, Trad. de l'italien (*Dizionario delle sentenze latine e greche*, Milano, RCS Rizzoli Libri S.p.A., 1991 par Rebecca Lenoir. Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2010, p. 893-894, n° 1203). C'est probablement une version simplifiée de *Veluti e machina tragica deus*, traduction ficinienne (1499) de l'expression grecque ὡσπερ ἐπὶ μηχανῆς τραγικῆς θεός, dont la source est, comme l'indique Tosi, le *Clitophon* du Pseudo-Platon (Ps. –Plat., Clit., 407a). Tosi signale en outre l'usage métaphorique de cette expression dans le *Cratyle* de Platon (Plat., *Crat.*, 425d), référence fournie aussi par Érasme, de la version ὡσπερ ἀπὸ μηχανῆς dans les discours du

<p><i>mente possit, non videtis, ut tragici poetae cum explicare argumenti exitum non potestis, confugitis ad deum, cujus operam profecto non desideraretis, si immensam et interminatam in omneis partes magnitudinem regionum videretis. Nec dubium est, quin Tullius imitatus hic sit illud ex Platonis Cratylō : Εἰ μὴ ἄρα δὴ ὥσπερ οἱ τραγωδοποιοί, ἐπειδάν τι ἀποφῶσιν, ἐπὶ τὰς μηχανὰς ἀποφεύγουσι Θεοῦς αἴροντες, id est Nisi sane quemadmodum tragoediarum scriptores, sicubi haeserint, ad machinas confugiunt deos sustollentes. Quem Platonis locum ob ignoratum proverbium Latinus interpres perperam aut certe obscure vertit. Nimirum hunc in modum : Nisi forte quemadmodum tragici, quoties ambigunt, commentitiis quibusdam machinamentis ad deos confugiunt. Ad eundem lapidem impegisse videtur, qui Lysandri vitam transtulit e Plutarcho. Cum enim Lysander instituisset innovare rempublicam perpenderetque</i></p>	<p>livre de <i>La Nature des dieux</i><sup>3</sup> lorsqu'il dit : <b>puisque vous ne voyez pas comment la nature a pu être créée sans intervention d'une intelligence, vous faites comme les poètes tragiques qui ne peuvent trouver un dénouement à la pièce, vous avez recours à un dieu, dont vous n'auriez certainement pas besoin de soin, si vous voyiez la grandeur immense et infinie des espaces. Cicéron a sans doute imité ici ce que Platon avait écrit dans le <i>Cratyle</i><sup>4</sup> : Εἰ μὴ ἄρα δὴ ὥσπερ οἱ τραγωδοποιοί, ἐπειδάν τι ἀποφῶσιν, ἐπὶ τὰς μηχανὰς ἀποφεύγουσι Θεοῦς αἴροντες, c'est-à-dire, Ou, si tu préfères, comme les écrivains de tragédies, qui, s'ils sont embarrassés, ont recours à des machines élevant des dieux dans les airs. Un traducteur latin<sup>5</sup>, parce qu'il ne connaissait pas ce proverbe, a traduit de travers ou du moins de manière obscure, ce passage de Platon. En effet, il l'a traduit ainsi : à moins que par</b></p>
--	--

Pseudo-Démosthène (Ps.-Demosth., *Orat.*, 40, 59) et de son équivalent latin *ex machina* dans une épître du pape Corneille (*Ep.*, 9, 2 [PL 3, 738a]). Notons que l'expression ἀπὸ μηχανῆς apparaît aussi dans la *Poétique* d'Aristote (Aristot., *Poet.*, III, 15, 9), mais au sens direct, dans le contexte du dénouement des tragédies. Il est à remarquer qu'Érasme ne mentionne pas la version attestée dans le *Clitophon* et traduite par Ficin, alors qu'il cite la traduction ficinienne du *Cratyle*, du moins si l'on estime que c'est l'humaniste florentin qui est désigné par *Latinus interpres* (voir l'annotation n° 5). Or quand Érasme critique cette traduction en tant qu'obscur, voire erronée, il suppose que cela est due à l'ignorance de l'expression.

<sup>3</sup> Cic., *Nat.*, 1, 10, 53-54.

<sup>4</sup> Plat., *Crat.*, 425d.

<sup>5</sup> Comme le signale l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 106, note n° 1), il s'agit très probablement de Marsile Ficin.

*negotium esse difficilius quam ut vulgaribus consiliis posset expediri, fecit quod poetae solent in tragoediis : fictis oraculis ac deorum religione studuit quod constituerat efficere. Graeca sic habent : Ὡσπερ ἐν τραγωδίᾳ μηχανὴν αἴρων πρὸς τοὺς πολίτας λόγια πυθόχρηστα καὶ χρησμοὺς συνετίθει καὶ κατεσκεύαζεν, id est Quemadmodum in tragoedia machinam tollens apud cives responsa velut a Pythio reddita et oracula componebat apparabatque. Idem sub obscure, sed sane quam eleganter indicat Aristoteles libro Τῶν μετὰ τὰ φυσικὰ primo, Ἀναξαγόρας τε γάρ, inquiens, μηχανῆ χρῆται τῷ νῶ πρὸς τὴν κοσμοποιίαν. Ὄταν γὰρ ἀπορήσῃ διὰ τίνα αἰτίαν ἐξ ἀνάγκης ἐστί, τότε ἔλκει αὐτόν. Ἐν δὲ τοῖς ἄλλοις πάντα μᾶλλον αἰτιᾶται τῶν γινομένων ἢ νοῦν. Quae quidem verba sic licebit vertere : Nam Anaxagoras mente perinde quasi deo quopiam tragico, qui repente solet ostendi, utitur ad condendum mundum. Etenim cum haeret in explicanda causa, quare necessario sit, tum illam adducit. Porro reliquis in rebus, quidvis potius causam facit eorum quae fiunt quam mentem. Unde in Graecorum tragoediis illud pene solenne est : Πολλὰ μορφαὶ τῶν δαιμονίων, id est Multae formae deorum, etc. Cum inducto numine fabulam explicant, veluti in Oreste Euripidis*

hasard comme les tragiques, toutes les fois qu'ils sont dans l'incertitude, ils n'invoquent les dieux par le moyen de machines imaginaires. Il semble que celui qui a traduit *La vie de Lysandre*<sup>6</sup> de Plutarque ait trébuché sur le même écueil<sup>7</sup>. En effet, quand Lysandre a entrepris de rénover la République et considéré le travail comme trop difficile pour en venir à bout par des méthodes simples, il fit ce que les poètes ont l'habitude de faire dans les tragédies : il s'efforça d'exécuter ce qu'il avait entrepris par le moyen de faux oracles et de la croyance religieuse. En grec, c'est formulé ainsi : Ὡσπερ ἐν τραγωδίᾳ μηχανὴν αἴρων πρὸς τοὺς πολίτας λόγια πυθόχρηστα καὶ χρησμοὺς συνετίθει καὶ κατεσκεύαζεν, c'est-à-dire Comme dans la tragédie, élevant une machine auprès des citoyens, comme si c'était la réponse donnée par < Apollon > Pythien, il composait et arrangeait des oracles. La même histoire, Aristote la mentionne de manière obscure, mais vraiment très élégante dans le premier livre de ses *Métaphysiques*<sup>8</sup> quand il dit : Ἀναξαγόρας τε γάρ, μηχανῆ χρῆται τῷ νῶ πρὸς τὴν κοσμοποιίαν. Ὄταν γὰρ ἀπορήσῃ διὰ τίνα αἰτίαν ἐξ ἀνάγκης ἐστί, τότε ἔλκει αὐτόν. Ἐν δὲ τοῖς ἄλλοις πάντα μᾶλλον

<sup>6</sup> Plut., *Lys.*, 25, 1-2.

<sup>7</sup> La note de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p.106) suggère qu'il pourrait s'agir ici de la traduction d'Ulrich Hahn, publiée à Rome aux alentours de 1470.

<sup>8</sup> Aristot., *Met.*, 1, 4 (985a 18-21).



<p><i>Apollo in mediis tumultibus apparens res turbatissimas subito componit. Hujus rei exemplum videtur ab Homero ductum, qui quemadmodum Iliados primo Palladem inducit, ut ferocientem Achillem compesceret, ita compluribus aliis locis numen aliquod allegat. Quod quidem Horatius in Arte poetica vetat in comoediis fieri, nisi rerum difficultas major sit quam ut possit humana ope explicari :</i></p>	<p><b>αἰτιᾶται τῶν γινομένων ἢ νοῦν. Ces mots, il sera permis de les traduire ainsi : En effet, Anaxagore<sup>9</sup> use de l'intelligence à la manière d'un dieu de la tragédie qui a l'habitude d'apparaître soudainement, lorsqu'il parle de la création du monde. S'il introduit l'intelligence, c'est qu'il tient absolument à expliquer la cause du phénomène, sachant que cela est nécessaire. Pour ce qui est des autres questions, il préfère donner n'importe quelle explication plutôt que d'impliquer l'intelligence. Voilà donc pourquoi on rencontre presque régulièrement l'expression Πολλὰ μορφαὶ τῶν δαιμονίων, c'est-à-dire Les multiples apparences divines, et d'autres expressions de ce type dans les tragédies. C'est par l'introduction d'une divinité que l'on dénoue l'intrigue de la pièce, comme c'est le cas dans l'<i>Oreste</i><sup>10</sup> d'Euripide, où Apollon, apparaissant au milieu des troubles, arrange subitement les affaires les plus tumultueuses. C'est sur cette pratique que semble prendre l'exemple Homère<sup>11</sup> qui, dans le premier livre de l'<i>Iliade</i><sup>12</sup>, introduit de cette manière</b></p>
--	--

<sup>9</sup> Il s'agit du philosophe présocratique athénien (500 av. J. –C – 428) qui soutenait que l'intelligence était la cause de l'univers.

<sup>10</sup> Eur., *Or.*, 1625sq.

<sup>11</sup> Érasme n'est probablement pas conscient du fait que le théâtre naît deux siècles après la création de l'*Iliade*.

<sup>12</sup> Hom., *Il.*, I, 197sq.

*Nec deus intersit, nisi dignus vindice  
nodus  
Inciderit.*

*Qua ratione Plautus in Amphitryone Jovem  
induxit eoque tragicocomoediam vocat.  
Lucianus in Philopseude : Καὶ τοῦ λόγου θεὸν  
ἀπὸ μηχανῆς ἐπεισκληθῆναί μοι τοῦτον ὧμεν  
ἀπὸ τῆς τύχης, id est Ac juxta proverbium  
arbitrabar hunc mihi perinde quasi deum  
quempiam repente apparentem a fortuna fuisse  
adductum. Allusit eodem in libro De mercede  
servientibus : Οἰκεῖοι γὰρ τῆς τοιαύτης  
τραγωδίας οὗτοί γε, ἢ τιν' ἄλλον ἐκ μηχανῆς  
θεὸν ἐπὶ τῷ καρχεσίῳ καθεζόμενον, id est  
Nam hi peculiariter a hujusmodi tragoediam  
pertinent ; aut alium deum quempiam de  
repente exortum atque in antennis  
considentem. Huc respexit Euripides in  
Iphigenia Aulidensi : Θεὸς ἐγὼ πέφηνά σοι*

Pallas, afin qu'elle retienne le fougueux  
Achille<sup>13</sup> et invoque ainsi une divinité à  
beaucoup d'autres endroits. C'est ce  
qu'Horace, dans l'*Art poétique*<sup>14</sup>, interdit  
dans les comédies, sauf dans les cas où  
l'intrigue est tellement compliquée qu'elle ne  
peut être dénouée par des moyens humains :

Et que le dieu ne surgisse, à moins que  
le nœud de l'intrigue ne mérite telle  
intervention.

C'est pour cette raison que Plaute a  
introduit Jupiter dans son *Amphitryon*<sup>15</sup> et  
appelé cette pièce une tragicomédie. Lucien  
dit dans les *Amis du mensonge*<sup>16</sup> : Καὶ τοῦ  
λόγου θεὸν ἀπὸ μηχανῆς ἐπεισκληθῆναί μοι  
τοῦτον ὧμεν ἀπὸ τῆς τύχης, c'est-à-dire Et je  
pensais qu'il m'avait été envoyé par la  
Fortune, à la manière d'un dieu  
apparaissant soudainement, comme dit le  
proverbe. C'est à la même chose qu'il fait  
allusion dans le livre intitulé *Sur ceux qui  
sont aux gages des grands*<sup>17</sup> : Οἰκεῖοι γὰρ τῆς  
τοιαύτης τραγωδίας οὗτοί γε, ἢ τιν' ἄλλον ἐκ  
μηχανῆς θεὸν ἐπὶ τῷ καρχεσίῳ καθεζόμενον,  
c'est-à-dire Ceux-ci, ou bien un autre dieu  
quelconque paraissant soudainement assis

<sup>13</sup> Pour la signification et l'importance de cet épisode récurrent voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.1.3).

<sup>14</sup> Hor., *Ars Poet.*, 191-192.

<sup>15</sup> Plaut., *Amph.*, 50-63.

<sup>16</sup> Lucian., *Philops.*, 29.

<sup>17</sup> Lucian., *M. cond.*, 1.

μέγιστος, *id est Equidem deus tibi maximus apparui. Lucianus in Sectis* : Ἐπιστάς, τὸ τῶν τραγωδῶν τοῦτο, θεοὺς ἐκ μηχανῆς ἐπιφανείς, *id est Assistens juxta tragoedorum proverbium, deus ex improviso ostensus. Apud Athenaeum libro sexto lurconem quendam querentem facit poeta nescio quis, quod piscium venditores vix ostensos pisces statim subducerent* :

Καὶ θᾶττον ἀποπέμπουσι τοὺς ὠνημένους

Ἀπὸ μηχανῆς πωλοῦντες ὥσπερ οἱ θεοί,  
*id est*

*Et venditos mox eximunt aspectui*

*Venduntque tanquam e machina ritu deum.*

*Proinde quoties salus ex insperato ostenditur, id deo solet ascribi. Ita Plinius libro vices imo quinto : Quippe etiam in repertis alias invenit*

sur des plateformes, conviennent particulièrement à ce type de tragédie. Euripide y a eu recours dans l'*Iphigénie en Aulide*<sup>18</sup> : Θεὸς ἐγὼ πέφηνά σοι μέγιστος, c'est-à-dire Moi, je te suis apparu comme un dieu très grand. Lucien dit dans l'ouvrage intitulé *Sur les Sectes*<sup>19</sup> : Ἐπιστάς, τὸ τῶν τραγωδῶν τοῦτο, θεοὺς ἐκ μηχανῆς ἐπιφανείς, c'est-à-dire Survenant, pour reprendre le proverbe des auteurs de tragédies, comme un dieu se montrant à l'improviste. Chez Athénée, dans le livre 6<sup>20</sup>, un poète, je ne sais lequel, présente un goinfre se plaignant des vendeurs de poissons qui à peine avoir montré les poissons, les retirent aussitôt :

Καὶ θᾶττον ἀποπέμπουσι τοὺς ὠνημένους

Ἀπὸ μηχανῆς πωλοῦντες ὥσπερ οἱ θεοί,  
c'est-à-dire

Et, une fois vendus, ils les ôtent de devant les yeux

Et ils les vendent comme si c'était un dieu accroché traditionnellement sur une plateforme.

Par conséquent, chaque fois que le salut se présente de manière inespérée, on l'attribue

<sup>18</sup> Eur., *Iph. Aul.*, 973-974.

<sup>19</sup> Lucian., *V. auct.*, 86.

<sup>20</sup> Athen., *Dipnosoph.*, 6, 226c.

<p><i>casus, alias, ut vere dixerim, deus. Idem libro vicesimo septimo : Hic ergo casus, hic est ille, qui plurima invenit in vita deus.</i></p>	<p><b>habituellement à un dieu.</b> Ainsi, Pline, écrit au livre 25<sup>21</sup> : « Car même les plantes connues doivent leur découverte les unes au hasard, les autres, pour dire vrai, à une divinité ». <b>De même, dans le livre 27<sup>22</sup> : « C'est donc le hasard, oui, c'est bien lui, le dieu qui a inventé la plupart des choses que l'on rencontre dans la vie ».</b></p>
--	--

---

<sup>21</sup> Plin. maj., *Nat. Hist.*, 25, 6, 16-17.

<sup>22</sup> Plin. maj., *Nat. Hist.*, 27, 3, 8.

<i>Polypi mentem obtine</i>	Aie l'esprit d'un poulpe <sup>1</sup>
(ASD II-1, p. 198-202) <i>Exstat apud Graecos adagium in hunc ordinem referendum: Πολύποδος νόον ἴσχε, id est Polypi mentem obtine. Quo jubemur pro tempore alios atque alios mores, alium atque alium vultum sumere. Quod in Ulysse videtur Homerus laudare, qui eum πολύτροπον appellat, id est moribus versatilibus. Adagium natum est a piscis hujus ingenio, de quo meminit Plinius libro nono capite vigesimo nono, praeterea Lucianus in sermone Menelai ac Prothei, scribuntque colorem mutare maxime in metu. Nam persequentibus piscatoribus, petris affigit sese, et cuicumque petrae adhaeserit, ejus colorem corpore imitatur, videlicet, ne queat deprehendi. Quin,</i>	<b>Il existe chez les Grecs<sup>2</sup> encore un adage que l'on peut rattacher à cette catégorie<sup>3</sup> : Πολύποδος νόον ἴσχε, c'est-à-dire Aie l'esprit d'un poulpe, qui nous invite à adopter des principes différents et à changer d'expression selon de la situation. C'est cette capacité qu'Homère semble louer chez Ulysse quand il l'appelle πολύτροπον<sup>4</sup>, c'est-à-dire « aux principes changeants »<sup>5</sup>. Ce qui a donné l'origine à l'adage, c'est le pouvoir de ce poisson<sup>6</sup>, dont parle Pline dans le chapitre 29 du livre 9 &lt; de l'<i>Histoire naturelle</i> &gt;<sup>7</sup>, et aussi Lucien dans le dialogue entre Ménélas et Protée<sup>8</sup> : ils écrivent qu'il change de couleur, quand il a peur. En effet, lorsque les pêcheurs le poursuivent, il</b>

<sup>1</sup> Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p.124 : « Faire le poulpe ».

<sup>2</sup> Voir l'annotation n° 14 de cet adage.

<sup>3</sup> Cet adage a le même sens que les deux adages précédents *Servire scenae* – « Plaire à la galerie » (n° 91) et *Uti foro* – « Suivre le marché » (n° 92).

<sup>4</sup> Hom., *Od.*, 1, 1.

<sup>5</sup> C'est ainsi que l'on a généralement interprété cette épithète, en y voyant la souplesse de l'esprit, s'appuyant probablement sur Thucydide (Thuc., *Hist.*, III, 83e), Platon (Plat. *Hip. Min.*, 364e3) et Théognis (Theogn., *Eleg.*, 213-18). Cependant, certains chercheurs aujourd'hui préfèrent rattacher l'épithète non à l'esprit de l'héros, mais aux parcours qu'il a fait avant de pouvoir rentrer chez lui. Sur les différentes interprétations de cette épithète voir le 3ème chapitre de notre étude (3.2.3).

<sup>6</sup> En réalité il s'agit d'une pieuvre. Mais n'oublions pas qu'à l'époque de Pline, ainsi qu'à celle d'Érasme on appelait indifféremment poissons divers animaux de la mer.

<sup>7</sup> Plin. maj. *Nat. Hist.*, 9, 48.

<sup>8</sup> Lucian., *D. mar.*, 4, 3.

<p><i>ut refert Basilius Magnus, pisces imagine falsa decepti, nonnunquam adnatant ultro sese praedoni offerentes. Porro proverbium sumptum est ex Theognide, cujus hoc distichon est de polypo. Citaturque a Plutarcho in libello</i></p> <p>Περὶ πολυφιλίας :</p> <p>Πολύποδος νόον ἴσχε πολυπλόκου, ὃς ποτὶ πετρῇ  Τῇ προσομιλίζει, τοῖος ἰδεῖν ἐφάνη, <i>id est</i>  <i>Mentem habeas vafri polypī, qui protinus ille</i>  <i>Se quibus admorit, saxa colore refert.</i></p> <p><i>Clearchus in proverbiiis teste Athenaeo citat hoc distichon tacito auctoris nomine :</i></p> <p>Πολύποδός μοι, τέκνον, ἔχων νόον,  Ἀμφίλοχ' ἦρωσ,  Τοῖσιν ἐφαρμόζων, ὧν καὶ πρὸς δῆμων</p>	<p><b>s'accroche aux roches, et chaque fois, il prend la couleur de celle à laquelle il s'est accroché, sans doute pour que l'on ne puisse pas le capturer.</b> Et même, comme le rapporte Basile le Grand<sup>9</sup>, des poissons induits en erreur par son apparence trompeuse nagent parfois dans sa direction, s'offrant ainsi eux-mêmes comme proie. <b>Du reste, le proverbe est emprunté à Théognis</b> dont il nous reste un distique au sujet du poulpe<sup>10</sup>. Il est cité par Plutarque dans son traité Περὶ πολυφιλίας<sup>11</sup> :</p> <p><b>Πολύποδος νόον ἴσχε πολυπλόκου, ὃς ποτὶ πετρῇ  Τῇ προσομιλίζει, τοῖος ἰδεῖν ἐφάνη, c'est-à-dire</b>  <b>Aie l'esprit de l'astucieux poulpe, qui reproduit immédiatement la couleur de la roche à laquelle il s'accroche.</b></p> <p>Dans ses proverbes, Cléarque, que cite Athénée<sup>12</sup>, donne ce distique, sans indiquer le nom de l'auteur :</p> <p><b>Πολύποδός μοι, τέκνον, ἔχων νόον,  Ἀμφίλοχ' ἦρωσ,  Τοῖσιν ἐφαρμόζων, ὧν καὶ πρὸς δῆμων</b></p>
---	---

<sup>9</sup> Bas. M., *Homil.*, 7, 3.

<sup>10</sup> Theogn., *Eleg.*, 215-216.

<sup>11</sup> « Sur le grand nombre d'amis ». Voir *Mor.* 2, 7, 96f. Cf. les *Questions naturelles* (*Mor.*, 11, 59, 916c) et *Les animaux* (*Mor.* 12, 63, 978e).

<sup>12</sup> Athen., *Dipnosoph.*, 7, 317a.

<p>ἵκηε, <i>id est</i>,  <i>Pulypi ingenio mihi sis, nate Amphiloche heros,</i>  <i>Ut temet populo, quemcumque accesseris, aptes.</i></p> <p><i>Citat idem carmen Plutarchus ex Pindaro. Unde et versus ille proverbialis celebratur :</i></p> <p>Ἄλλοτε δ' ἄλλοῖον τελέθειν καὶ χώρα ἔπεσθαι, <i>id est</i>  <i>Proque loco nunc hunc fieri, nunc expedit illum.</i></p> <p><i>Qui nos admonet, uti nos ad omnem vitae rationem accomodemus ac Proteum quendam agentes, prout res postulabit, in quamlibet formam transfiguremus. Plutarchus item ἄλλοῖος γένομαι dixit, pro eo, quod est in diversam eo sententiam. Quod quidem notat et Aristophanes in Pluto, qui monet vivendum esse τρόποις ἐπιχωρίοις, id est moribus regionis ac vernaculis. Eodem pertinet et illud, Νόμος καὶ χώρα, id est Lex etiam ipsa regio. Quo significatum est unicuique regioni quaedam peculiaris esse instituta, quae</i></p>	<p>ἵκηε, c'est-à-dire  <b>Amphilochos, mon fils, héros, fais preuve de l'ingéniosité du poulpe, Adapte-toi aux mœurs du peuple, quel qu'il soit, que tu auras abordé.</b></p> <p>Plutarque cite le même poème en l'attribuant à Pindare<sup>13</sup>. C'est de là que l'on connaît ce vers proverbial<sup>14</sup> :</p> <p>Ἄλλοτε δ' ἄλλοῖον τελέθειν καὶ χώρα ἔπεσθαι, c'est-à-dire  <b>Être prêt à devenir, selon le lieu, tantôt ceci tantôt cela.</b></p> <p>Il nous invite à nous adapter à tous les modes de vie, et à nous comporter à la manière de <b>Protée, en nous métamorphosant et en prenant telle ou telle apparence en fonction de ce que la situation exige. De même, Plutarque<sup>15</sup> a dit ἄλλοῖος γένομαι, c'est-à-dire « Je suis devenu un autre » entendant par là qu'il a changé d'avis. De fait, c'est ce que signifie aussi ce qu' Aristophane dit dans le <i>Plutus</i><sup>16</sup> nous avertissant qu'il faut vivre τρόποις ἐπιχωρίοις, c'est-à-dire en tenant compte de la région et en respectant</b></p>
--	--

<sup>13</sup> Comme le signale l'édition dirigée par J. –C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 735), il s'agit d'une erreur de la part d'Érasme : Plutarque cite Théognis.

<sup>14</sup> Érasme a probablement trouvé ce vers chez Zénobe (*Prov.*, 1, 24), Diogénien (*Diogenian.*, *Prov.*, 1, 23) et Apostolios (*Apost.*, *Par.*, 2, 39).

<sup>15</sup> *Plut.*, *Brut.*, 40, 8.

<sup>16</sup> *Aristoph.*, *Plut.*, 47.

*hospites non damnare, sed pro virili nostra imitari atque exprimere debeamus. Neque quisquam existimet hoc adagio doceri foedam adulationem, qua quidam omnibus omnia assentantur aut vitiosam morum inaequalitatem, quam Horatius eleganter taxat in Sermonibus quamque historici notant in Catilina atque in Anedio Cassio Imperatore ; denique litterae divinae in quovis improbo, cum aiunt stultum perinde atque lunam immutari, cum sapiens solis exemplo sui semper sit similis. Nam in Alcibiade dubites vitione an laudi danda sit ; certe felicissima quaedam et admiranda fuit morum et ingenii dexteritas, qui sic polypum agebat, ut Athenis dicteris et salibus luderet, equos aleret, comiter et eleganter viveret. Idem apud Lacedaemonios radebatur, pallium gestabat, frigida lavabat. Apud Thraces belligerabatur ac potabat. Ubi vero pervenisset ad Tisaphernem, deliciis, mollicie fastuque iuxta gentis morem est usus. Sed est quaedam difficilis ac prae fracta morosaque simplicitas imperitorum, qua postulant, ut omnes ubique ipsorum duntaxat moribus vivant, et quicquid*

**les coutumes indigènes. C'est dans la même optique que nous devons envisager l'expression Νόμος καὶ χώρα, c'est-à-dire « La loi, c'est la région elle-même »<sup>17</sup>, par laquelle nous entendons qu'à chaque région sont propres certaines coutumes, qu'en tant qu'hôtes nous ne devons pas blâmer, mais plutôt les observer, dans la mesure de nos possibilités, et les imiter. Et que personne ne considère que cet adage prône la basse flatterie qui incite certains à approuver n'importe quelle attitude chez n'importe qui ou qu'il enseigne une versatilité répréhensible dans les comportements, celle qu'Horace condamne avec délicatesse dans les *Satires*<sup>18</sup>, que les historiens<sup>19</sup> signalent chez Catilina et chez l'empereur Ane dius Cassius<sup>20</sup> et les textes saints<sup>21</sup> contre n'importe quel effronté, lorsqu'ils affirment que « l'insensé est aussi inconstant que la lune » ou que « le sage, comme le soleil, est toujours semblable à lui-même ». Chez Alcibiade, on se demande si cette capacité est présentée comme louable ou condamnable ; il avait assurément une très heureuse et admirable faculté de caractère et de**

<sup>17</sup> Cf. l'adage *Lex et regio* – « la loi et le pays » (n° 2555) qu'Érasme semble avoir trouvé chez Zénobe (*Prov.*, 5, 25).

<sup>18</sup> Hor., *Serm.*, 2, 7, 6-20.

<sup>19</sup> Sall., *Cat.*, 5, 4 ; Vulcat. Gallic. *Hist. Aug.*, Avid. I.

<sup>20</sup> Érasme écrit Ane dius au lieu d'Avidius. Il s'agit de l'usurpateur Avidius Cassius (130-175). qui fut sénateur, consul et général romain de l'empereur Marc Aurèle, et qui profite de la rumeur de la mort de ce dernier pour se proclamer empereur.

<sup>21</sup> *Eccl. (AT)*, 27, 11.



<p><i>aliis placet, id damnant. Rursum est honesta quaedam ratio, qua boni viri nonnunquam alienis moribus obsecundant, ne vel odiosi sint vel prodesse non possint, aut ut e magnis periculis semet aut suos eximant. Quemadmodum fecit Ulysses apud Polyphemum multa simulans, apud procos mendicum agens. Item Brutus adsimulata stoliditate, David etiam simulata insania. Quin et divus Paulus apostolus sancta quadam jactantia gloriatur hac pia vafricie sese usum esse, atque omnia factum omnibus, ut omnes Christo lucrifaceret. Quamquam nihil vetat in notandis vitiis usum adagii latius trahere, nempe in homines versatili quodam ingenio natos, qui talem ubique personam induunt, quales sunt ii, cum quibus contigit agere. Quod genus eleganter descripsit Plautus in Bacchidibus :</i></p>	<p>comportement qui le faisait se conduire comme le poulpe ; de sorte qu'à Athènes il s'amusait à faire des plaisanteries et des saillies, qu'il entretenait des chevaux et vivait comme un homme accueillant et élégant ; tandis que chez les Lacédémoniens il avait la tête rasée, <b>portait le pallium<sup>22</sup>, se lavait à l'eau froide</b> ; chez les Thraces, il se montrait <b>belliqueux et s'adonnait à la boisson</b> ; mais une fois aux côtés de Tissapherne<sup>23</sup>, il goûta les plaisirs, la vie douce et le luxe dont jouit ce peuple. <b>Toutefois, il y a une sorte de sottise opiniâtre, inflexible et déplaisante chez les personnes inexpérimentées, qui les incite à exiger que tous, en tous lieux, se comportent uniquement comme elles et condamnent tout ce qui plaît aux autres. D'autre part, il y a aussi une attitude honnête qui incite parfois les gens de bien à se conformer à des mœurs qui ne sont pas les leurs, soit pour ne pas être déplaisants ou inutiles, soit pour se mettre eux-mêmes et les leurs à l'abri de grands dangers. C'est ainsi que fit Ulysse, ayant eu plusieurs fois recours à la simulation chez Polyphème<sup>24</sup>, et jouant le mendiant devant les prétendants<sup>25</sup>. Brutus</b></p>
---	---

<sup>22</sup> Long manteau grec adopté par les Romains.

<sup>23</sup> Satrape perse de Lydie et de Carie, allié d'Alcibiade.

<sup>24</sup> Hom., *Od.*, IX, 252sqq.,

<sup>25</sup> Hom., *Od.*, XVII, 336sqq ; XVIII, 10sqq. Sur la capacité d'Ulysse à changer selon les circonstances voir également l'adage *Cothurno versatilior* (n° 94). Ulysse déguisé en mendiant est une image récurrente chez Érasme. Elle est derrière l'adage *Pauper sed ingeniosus* (n° 2951), mais elle apparaît aussi dans les commentaires des adages *Semper similem ducit deus ad*

<p><i>Nullus, inquiens, frugi esse potest homo, Nisi qui et bene et male facere tenet. Improbis cum improbis sit, harpaget, furibus furetur quod queat. Versipellem frugi convenit esse hominem,  Pectus cui sapit : bonus sit bonis, malus sit malis. Utrumque res sit, ita animum habeat. Eupolis apud Athenaeum :</i></p>	<p><b>et David agirent de même, l'un feignant la stupidité, l'autre la folie<sup>26</sup>. Bien plus, le divin apôtre Paul<sup>27</sup> se glorifie avec une certaine ostentation sacrée d'avoir eu recours à cette pieuse ruse et de « s'être fait tout à tous » afin de les gagner tous pour le Christ. Du reste, rien n'empêche d'élargir la portée de l'adage en l'utilisant dans la dénonciation des défauts, l'appliquant évidemment aux individus dotés d'un caractère versatile, qui, en tout lieu, revêtent le masque de ceux auxquels ils ont affaire. Plaute décrit plaisamment ce genre d'individus dans <i>Les Bacchis</i><sup>28</sup> :</b></p> <p>Nul homme n'aura de valeur S'il ne sait pas faire et le bien et le mal, Être malhonnête avec les malhonnêtes, voleur avec les voleurs, Savoir changer de peau sied à l'homme de cœur Et de sens. Bon aux bons, méchant pour les méchants, Qu'en toute circonstance il sache s'adapter.</p> <p>Eupolis chez Athénée<sup>29</sup> :</p>
--	---

*similem* – « Le dieu rassemble toujours ceux qui se ressemblent » (n° 122), *Iro, Codro pauperior* – « Plus pauvre qu'Irus, ou que Codrus » (n° 576) et *Quod adest, boni consule* – « Prend la vie du bon côté » (n° 2934). Sur l'interprétation de ce passage de *l'Odyssée* voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.2.3).

<sup>26</sup> Pour Brutus voir Liv., *Hist.*, I, 56, 8. En ce qui concerne David, voir 1 *Sm*, 21, 13-15.

<sup>27</sup> 1 *Cor.*, 9, 19-22.

<sup>28</sup> Plaut., *Bacch.*, 654-662.

<sup>29</sup> Athen., *Dipnosoph.*, 7, 316c.

Ἄνῆρ πολίτης πωλύπους ἐς τὸν τρόπον,  
*id est*

*Urbanus homo, qui moribus sit polypus.*

*Plutarchus in Causis naturalibus citat ex Pindaro versus hos : Ποντίου θηρὸς χρωτὶ μάλιστα τὸν νόον προσφέρων ταῖς πάσαις πολίεσσιν ὁμιλεῖ, id est Marinae belluae colori maxime mentem accommodans cum omnibus civitatibus consuetudinem habet. Atque eodem in loco causam reddit, cur id huic accidat pisci. Similem quandam metaphoram Aristoteles a chamaeleonte duxit primo Moralium libro. Ait enim, si quis a fortuna pendeat, illa subinde mutetur, futurum, ut veluti chamaeleon quispiam identidem varietur, nunc felix, nunc miser ; utcumque fors alio, atque alio vultu respexerit, ita hunc quoque vultum atque animum mutare. De chamaeleonte meminit Plinius libro vigesimo octavo, capite octavo scribens hoc animal magnitudine ferme par esse crocodilo, caeterum spinae acutiore curvatura et caudae amplitudine distare. Nullum, inquit, animal pavidius existimatur ; et ideo versicoloris esse demutationis. Plutarchus in commentario De adulatione scribit chamaeleontem quemvis imitari colorem praeterquam candidum. Idem in Symposiacis*

Ἄνῆρ πολίτης πωλύπους ἐς τὸν τρόπον,  
**c'est-à-dire**

**Un homme à l'esprit fin** qui ait les mœurs du poulpe.

Plutarque, dans les *Questions naturelles*<sup>30</sup>, cite Pindare : Ποντίου θηρὸς χρωτὶ μάλιστα τὸν νόον προσφέρων ταῖς πάσαις πολίεσσιν ὁμιλεῖ, c'est-à-dire « **Conformant autant que possible son esprit à la couleur de l'animal marin, il s'adapte à toutes les cités** ». Et au même endroit, il explique pourquoi cela se produit pour ce poisson. **Aristote tire une métaphore semblable du caméléon au livre 1 des Œuvres morales**<sup>31</sup>. Il affirme en effet que **quiconque est soumis à la fortune, doit changer soudain avec elle, en gré de ses caprices, il doit faire comme une sorte de caméléon, être tantôt heureux, tantôt malheureux, selon les aléas de la fortune changer de visage et d'état d'esprit. Le caméléon est mentionné par Pline au livre 28, chapitre 8 < de l'Histoire naturelle >**<sup>32</sup>, en tant qu'animal qui par sa taille égale presque un crocodile, mais en diffère par son épine dorsale, qui est plus tranchante, et sa queue, qui est plus large. **Aucun animal, dit-il, n'est considéré comme plus peureux ; et c'est pour cette raison qu'il change de**

<sup>30</sup> Plut., *Mor.*, 11, 59, 916b.

<sup>31</sup> Il s'agit de l'*Éthique à Nicomaque* (Aristot., *Eth. Nic.*, 1, 11).

<sup>32</sup> Plin.maj., *Nat. Hist.*, 28, 112-113.

<p><i>conatur causam reddere de polypo, quamobrem non tantum mutet colorem, quod et hominibus accidit in metu, verumetiam sese ad saxi, quodcumque id fuerit, colorem accommodet. Sunt et aves quaedam, quae colorem pariter et vocem mutant pro temporibus anni, ut auctor est idem Plinius libro X capitulo XXIX et Aristoteles libro De natura animantium nono. In voce mutanda principatum obtinet luscinia. Unde et apud Euripidem Hecuba Polyxenam imitari lusciniam iubet seseque in omnem vocem vertere, si quo modo queat Ulyssi persuadere, ne perimatur.</i></p>	<p><b>couleur.</b> Plutarque, dans son traité <i>De la flatterie</i><sup>33</sup>, écrit que le caméléon peut revêtir n'importe quelle couleur excepté le blanc. Il essaie également, dans les <i>Propos de table</i>,<sup>34</sup> d'expliquer pourquoi le poulpe ne se contente pas de changer de couleur, ce qui arrive également aux hommes lorsqu'ils ont peur, mais même se conforme à la couleur du rocher quelle qu'elle soit. Il y a aussi certains oiseaux qui changent de couleur et de chant selon la saison, comme l'indiquent le même Pline au livre 10, chapitre 29 &lt; de l'<i>Histoire naturelle</i> &gt;<sup>35</sup> et Aristote au livre 9 <i>De la nature des animaux</i><sup>36</sup>. Dans le registre des modulations de voix, <b>c'est le rossignol qui tient le premier rang.</b> C'est pourquoi, chez Euripide<sup>37</sup>, Hécube enjoint à Polyxène d'imiter le rossignol et de s'essayer à tous les tons pour trouver le moyen de persuader Ulysse de ne pas la tuer.</p>
---	---

<sup>33</sup> Plut., *Mor.*, 1, 4, 53d. Il s'agit du traité intitulé *Comment distinguer le flatteur de l'ami*.

<sup>34</sup> Comme le signalent l'ASD (II, 1, p. 203) et l'édition dirigée par J. –C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 736), il s'agit des *Questions naturelles*, passage qu'il vient de citer plus haut (voir l'adage n° 93, annotation n° 11) et non des *Propos de table*.

<sup>35</sup> Plin., *maj.Nat. Hist.*, 1à, 80.

<sup>36</sup> Aristot., *Hist. an.*, 9, 150, 632b.

<sup>37</sup> Eur., *Hec.*, 336-338.

<i>Cothurno versatilior</i>	Plus changeant que le cothurne
<p>(ASD II-1, p. 202-204)</p> <p>Εὐμεταβολώτερος κοθόρνου, <i>id est, Versatilior cothurno, dictum est in hominem parum constantem, lubricaque fide, quive incertae et ancipitis esset factionis : similitudine ducta a calciamento, quod Graeci κόθορνον, Latini mutata litterula cothurnum vocant, quo mos erat uti tragoediarum actoribus. Erat autem, τετράγωνον καὶ ἀμφοτεροδέξιον, hoc est, quadrangulum et utrilibet conveniens pedi, quodque vel dextro vel sinistro pedi poterat accommodari. Suidas addit ejusmodi fuisse, ut viris pariter ac mulieribus congrueret. Quod idem testatur illud Maronis : Alte suras vincire cothurno. Proverbium autem duobus effertur modis, per comparationem εὐμεταβολώτερος κοθόρνου et per denominationem, ut hominem ipsum, qui se diversis applicat partibus, κόθορνον appellemus. Sic enim vocatus est Theramenes rhetor Atheniensis, Prodicti Chii discipulus propterea quod quasi duabus sederet sellis, idem et populi et triginta virum</i></p>	<p>L'expression Εὐμεταβολώτερος κοθόρνου, c'est-à-dire « Plus changeant que le cothurne » <b>se dit<sup>1</sup> d'un homme peu fiable</b> et dont la parole fluctue ou qui appartiendrait à un parti douteux et ambigu, métaphore tirée de la chaussure que les Grecs nomment κόθορνον, et les Latins, en changeant une simple lettre, <i>cothurnum</i>, chaussure qu'avaient coutume de porter les acteurs tragiques. <b>En effet, il était τετράγωνον καὶ ἀμφοτεροδέξιον, c'est-à-dire carré et compatible avec chacun des deux pieds, il pouvait donc être adapté soit au pied droit, soit au pied gauche. Suidas ajoute qu'elle était faite de telle façon à pouvoir s'adapter aussi bien aux hommes qu'aux femmes.</b> Ce qu'atteste également Virgile<sup>2</sup> : Serrer bien haut leurs mollets d'un cothurne. <b>Quant au proverbe, il apparaît sous deux formes : comme une comparaison, εὐμεταβολώτερος κοθόρνου, et comme une métonymie, par laquelle nous appelons κόθορνον l'homme même qui travaille pour</b></p>

<sup>1</sup> Érasme a trouvé cet adage chez Zénobe, Diogénien et Suidas (Zenob., *Prov.*, 3, 93 ; Diogenian., *Prov.*, 4, 72; Suid., κόθορνος 1909).

<sup>2</sup> Verg., *Aen.*, I, 337. Il s'agit des femmes tyriennes. C'est l'endroit où Vénus décrit à son fils les coutumes des habitants du royaume punique où il s'est retrouvé. Voici le passage dont Érasme cite une partie : *... virginibus Tyriis mos est gestare pharetram, purpureoque alte suras vincire cothurno* (« ... les jeunes Tyriennes ont coutume de porter un carquois et de lacer haut leurs mollets des cothurnes pourpres »). Pour le texte latin et la traduction, nous nous appuyons sur le site *Bibliotheca Classica Selecta*. Il s'agit de la nouvelle traduction commentée d'Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet). URL : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>.

<p><i>partibus studens, et nunc hujus, nunc illius factionis esse videretur vel potius utriusque. Plutarchus in Praeceptis civilibus : Ἄλλ' ἐνταῦθα δεῖ μάλιστα τὸν Θηραμένους κόθορνον ὑποδοῦμνον ἀμφοτέροις ὀμιλεῖν καὶ μηδετέροις προστίθεσθαι, id est Sed hic oportet maxime Theramenis cothurnum induentem, cum utrisque versari et neutris accedere. Lucianus in Amoribus : Ὡς καὶ ἔγωγ' ἂν εὐξαίμην, εἴπερ ἦν ἐν δυνατῶ, γενέσθαι Θηραμένης ἐκεῖνος ὁ κόθορνος, ἵνα ἄμφο νενικηκότες ἕξισοι βαδίζοιτε, id est Itaque optarim sane, si modo fieri possit, Theramenes ille fieri, qui cothurnus est dictus, ut ambo ex aequo victores discederetis. Idem in Pseudologista : Καὶ ὁ μὲν κόθορνόν τινα εἶπεν, εἰκάσας αὐτοῦ τὸν βίον ἀμφίβολον ὄντα τοῖς τοιούτοις ὑποδήμασιν, id est Et alius ei cothurni nomen imposuit, nimirum mores hominis inconstantes et ancipites id genus calciametis conferens. Plutarchus indicat et Niciae duci ob morum vafriem cothurni cognomen fuisse vulgo tributum. Male audiit hoc nomine Marcus etiam Tullius. Homerus Martem, ni fallor, subinde mutantem parteis, novo verbo ἄλλοπρόσαλλον appellat. Nihil autem vetat quominus adagium in bonam</i></p>	<p><b>plusieurs partis.</b> C'est ainsi que l'on appela Thérāmène<sup>3</sup>, le rhéteur athénien, disciple de Prodicos de Chios, parce que, comme s'il était <b>assis sur deux chaises</b><sup>4</sup>, s'intéressant à la fois au parti du peuple et à celui des Trente, il semblait appartenir tantôt à l'une, tantôt à l'autre faction, ou plutôt aux deux en même temps. Plutarque écrit dans ses <i>Préceptes politiques</i><sup>5</sup> : Ἄλλ' ἐνταῦθα δεῖ μάλιστα τὸν Θηραμένους κόθορνον ὑποδοῦμνον ἀμφοτέροις ὀμιλεῖν καὶ μηδετέροις προστίθεσθαι, c'est-à-dire « C'est là qu'il est particulièrement important de chausser le cothurne de Thérāmène, <b>de se mêler aux deux partis, et de ne rejoindre aucun d'eux</b> ». Lucien dit dans les <i>Amours</i><sup>6</sup> : Ὡς καὶ ἔγωγ' ἂν εὐξαίμην, εἴπερ ἦν ἐν δυνατῶ, γενέσθαι Θηραμένης ἐκεῖνος ὁ κόθορνος, ἵνα ἄμφο νενικηκότες ἕξισοι βαδίζοιτε, c'est-à-dire « C'est pourquoi j'aimerais vraiment, si seulement c'était possible, <b>devenir ce fameux Thérāmène qu'on a surnommé</b> « le cothurne », afin que chacun d'entre vous reparte à égalité avec la palme du vainqueur. Le même auteur dans <i>Le Pseudologiste</i><sup>7</sup> : Καὶ ὁ μὲν κόθορνόν τινα εἶπεν, εἰκάσας αὐτοῦ τὸν βίον ἀμφίβολον ὄντα τοῖς τοιούτοις</p>
---	--

<sup>3</sup> En effet, après la défaite des Athéniens à Aigos Potamos, Thérāmène négocie avec Lysandre et devient l'un des Trente, mais à cause de son comportement il sera condamné à mort.

<sup>4</sup> Cf. l'adage *Duabus sedere sellis* – « Être assis sur deux chaises » (n° 602).

<sup>5</sup> Plut., *Mor.*, 10, 52, 824b.

<sup>6</sup> Lucian., *Amor.*, 50.

<sup>7</sup> Lucian., *Pseud.*, 16.

<p><i>trahatur partem, ut si quis hominem facilibus moribus, et quadam ingenii dexteritate, cum quovis hominum genere congruentem κόθορνον appellet ; quam ob causam Homerus Ulysses πολύτροπον dixit, quod quamvis personam apte gereret, ducis, mendici, patris familias.</i></p>	<p>ὕποδήμασιν, c'est-à-dire « Et un autre lui a appliqué le nom de ‘cothurne’, <b>comparant sans doute les mœurs changeantes et équivoques de l’homme avec ce genre de chaussure</b> ». Plutarque<sup>8</sup> indique que le surnom de « cothurne » a été attribué également<sup>9</sup> au général Nicias<sup>10</sup>, en raison de l’ambiguïté de ses attitudes. Même la réputation de Cicéron a pâti de ce surnom. Quant à Homère<sup>11</sup>, si je ne me trompe, il appelle Mars d’un nouveau nom quand il change soudain de camp : ἀλλοπρόσαλλον<sup>12</sup>. <b>Rien n’interdit pourtant de prendre l’adage en bonne part et d’appeler κόθορνον un homme d’une attitude souple, doté d’une certaine agilité d’esprit, capable de s’accorder avec n’importe quel type d’homme ; c’est pour cette raison qu’Homère appelle Ulysse πολύτροπον<sup>13</sup>, car il pouvait parfaitement exercer n’importe quel rôle : du chef, du mendiant<sup>14</sup>, du père de famille.</b></p>
---	---

<sup>8</sup> Plut., *Nic.*, 2.

<sup>9</sup> La « conjonction *et* est omise dans la traduction de l’édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 127).

<sup>10</sup> Ce général avait en effet essayé de mettre fin aux combats de la guerre du Péloponnèse.

<sup>11</sup> Hom., *Il.*, V, 831.

<sup>12</sup> « qui-va-de-l’un-à-l’autre ».

<sup>13</sup> Pour la signification de cette épithète voir l’adage n° 93, annotation n° 5.

<sup>14</sup> Sur Ulysse déguisé en mendiant, voir l’adage n°93, annotation n° 25.

<p><i>Patriae fumus igni alieno luculentior</i></p>	<p>La fumée de la patrie brille plus qu'un feu étranger</p>
<p>(ASD II-1, p. 232)</p> <p><i>Proverbii faciem habet atque ad eandem pertinet sententiam, quod eleganter scripsit Lucianus in Encomio patriae : Καὶ ὁ τῆς πατρίδος αὐτῷ καπνὸς λαμπρότερος ὀφθήσεται τοῦ παρ' ἄλλοις πυρός, id est Ac patriae fumus luculentior homini videtur, quam ignis alibi.</i></p> <p><i>Philostratus in Ariadne : Ὁ Θησεὺς δὲ ἐρᾷ μὲν, ἀλλὰ τοῦ τῶν Ἀθηνῶν καπνοῦ · Ἀριάδνην δὲ οὐδὲ οἶδεν ἔτι, οὐδὲ ἔγνω ποτέ, id est Theseus vero amat quidem, sed Athenarum fumum; nam Ariadnen neque vidit adhuc, neque et jam dum cognovit. Apud Homerum terrae natalis fumum Ulysses optat videre surgentem, unde et ductum proverbium. Sic enim legitur Odysseae A :</i></p> <p>Ἰέμενος τὸν καπνὸν ἀποθρόσκοντα νοῆσαι Ἰης γαίας, id est <i>Exoptans oculis surgentem cernere fumum Natalis terrae.</i></p>	<p>Elle a l'allure d'un proverbe et revient au même sens<sup>1</sup>, l'élégante phrase de Lucien dans l'<i>Éloge de la patrie</i><sup>2</sup> : <b>Καὶ ὁ τῆς πατρίδος αὐτῷ καπνὸς λαμπρότερος ὀφθήσεται τοῦ παρ' ἄλλοις πυρός, c'est-à-dire « Et la fumée de la patrie paraît à l'homme plus brillante qu'un feu luisant ailleurs »</b>. Philostrate écrit dans <i>Ariane</i><sup>3</sup> : « Thésée aime assurément, mais il aime la fumée d'Athènes ; quant à Ariane, il ne la connaît plus et ne l'a jamais connue ». Chez Homère, Ulysse souhaite <b>voir s'élever la fumée de sa terre natale, et c'est de là précisément que vient le proverbe</b>. En effet, on lit dans le chant 1 de l'<i>Odyssee</i><sup>4</sup> :</p> <p>Ἰέμενος τὸν καπνὸν ἀποθρόσκοντα νοῆσαι Ἰης γαίας, c'est-à-dire Désirant vivement de ses yeux apercevoir la fumée Montant de sa terre natale.</p>

<sup>1</sup> Voir l'adage précédent *Suum cuique pulchrum* – « Chacun est épris de ce qui lui appartient » (n° 115). Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p.144) : « Chacun est épris de ses propres œuvres ».

<sup>2</sup> Lucian., *Patr.*, 11.

<sup>3</sup> Philostr., *Icon.*, 317, 10.

<sup>4</sup> Hom., *Od.*, I, 58.



<i>Piscis repositus</i>	Un poisson de réserve
<p>(ASD II-1, p. 300)</p> <p>Ἀποκείμενος ἰχθύς, <i>id est Repositus piscis, in proverbium abiisse videtur adversus eos, qui nihil servant in posterum. Nam pisces olim in deliciis erant. Et prudentis est e cibis semper aliquid habere sepositum, quo subitum excipiat hospitem, nec Achillem Homericum imitari, ad quem cum accedunt oratores aut Priamus domum inanem ac famelicam offendunt. Videtur autem sic efferendum adagium</i> : Τὸν ἀποκείμενον ἰχθὺν οὐ δεῖ ἐς τὸ μέσον ἔλκειν, <i>id est Piscem repositum non oportet in medium retrahere. Plutarchus in Symposiacis</i> : Ἐγὼ δὲ γελάσας, ἐκεῖνον δὲ, εἶπον, ὦ ἑταῖρε, τὸν ἐκ τῆς παροιμίας ἀποκείμενον ἰχθὺν οὐχ ἐλκόμενον εἰς μέσον μετὰ τῆς Πυθαγορικῆς κοίνικος, <i>id est At ego ridens Quin illum, inquam, de quo proverbium fertur, repositum piscem, qui in medium non trahitur una cum choenice Pythagorica. Licebit accomodare ad sermonem aut fabulam per se non admodum venustam, quae tamen iteretur non sine taedio. Conveniet in parcum ac de crastino sollicitum.</i></p>	<p>Ἀποκείμενος ἰχθύς, c'est-à-dire « Un poisson de réserve » <b>semble être devenu un proverbe s'adressant à ceux qui ne mettent rien de côté pour le futur. En effet, le poisson jadis faisait partie des mets raffinés. Et il appartient à l'homme prudent de mettre toujours quelque nourriture de côté qu'il puisse offrir à un hôte imprévu, et de ne pas imiter Achille d'Homère chez lequel, lorsqu'ils arrivent, les hérauts ou Priam sont choqués de trouver une maison vide, sans vivres<sup>1</sup>. Mais il me semble que l'adage devrait être formulé ainsi</b> : Τὸν ἀποκείμενον ἰχθὺν οὐ δεῖ ἐς τὸ μέσον ἔλκειν, c'est-à-dire « Il ne faut pas exposer au regard de tous le poisson de réserve ». Plutarque dit dans ses <i>Propos de table</i><sup>2</sup> : Ἐγὼ δὲ γελάσας, ἐκεῖνον δὲ, εἶπον, ὦ ἑταῖρε, τὸν ἐκ τῆς παροιμίας ἀποκείμενον ἰχθὺν οὐχ ἐλκόμενον εἰς μέσον μετὰ τῆς Πυθαγορικῆς κοίνικος, c'est-à-dire « <b>Et moi, je dis en riant : Et ce proverbial poisson de réserve, pourquoi ne pas le sortir en même temps que la chénice<sup>3</sup> de Pythagore ?</b> »<sup>4</sup>. <b>Il</b></p>

<sup>1</sup> Érasme s'appuie sur Plutarque (Plut., *Mor.*, 8, 46, 703f) qui insiste sur le fait qu'Achille, n'ayant rien mis de côté pour un hôte imprévu, est obligé de cuisiner à nouveau lorsqu'il accueille l'ambassade des Grecs (Hom., *Il.*, IX, 182-217) et Priam, venu chercher le cadavre de son fils (*Il.*, XXIV, 468-642). Il faut dire cependant que dans aucun de ces deux épisodes, les hôtes d'Achille ne sont choqués de cet accueil (*Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 200, note ° 1).

<sup>2</sup> Plut., *Mor.*, 8, 46, 703e.

<sup>3</sup> Rappelons que le mot *choenix* (χοῖνιξ), souvent traduit par « boisseau », est une mesure attique pour les grains (= 1, 08 litre). On appelait « chénice de Pythagore » la ration quotidienne d'un

	<p><b>sera permis d'appliquer cet adage à un discours ou à une histoire pas très agréable que l'on répète toutefois, non sans ennui. Il conviendra à un homme avare et à celui qui s'inquiète du lendemain.</b></p>
--	---

---

homme, qui était sans doute proposé à un hôte imprévu (Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 200, note n° 2). Pour la chénice voir les adages *Choenici ne insideas* – « Ne t'assieds pas sur une chénice » (n° 2. 3), *Codali choenix* – « Une chénice de Codalos » (n° 2111) et *Ipsa horreo* – « Du grenier même » (n° 2561).

<sup>4</sup> Érasme, omet dans sa traduction ὃ ἐταῖρε, ce qui est restitué dans la traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 200).

<i>Aut regem aut fatuum nasci oportere</i>	Qu'il faut naître roi ou sot <sup>1</sup>
--	---

<sup>1</sup> Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 201: « Il faut naître roi ou fou ». Voir aussi M. M. Phillips (*The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 213): « Kings and fools are born, not made »; L. -E. Halkin, *Érasme parmi nous*, Paris, Fayard, 1988, p. 151: « Naître roi ou fou »; *Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de Jacques Chomarat, Paris, Librairie générale française, 1991, p. 340: « Il faut naître ou Roi ou bouffon »; *Adagios del poder y de la guerra y teoría del adagio*, edición, traducción y presentación de Ramón Puig de la Bellacasa, revisión y asesoramiento filológicos de Charles Fantazzi, asesoramiento y colaboración de Alexandre Vanautgaerden, Madrid, Biblioteca Valenciana, 2000, p. 130: « Para rey o para necio se nace »; Jeanine De Landtsheer, « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: ACMRS, 2019), p. 180: « One ought to be born a king or a fool ». Dans notre traduction « Qu'il faut naître roi ou sot » nous avons voulu garder la proposition infinitive et rendre l'ambiguïté du mot *fatuus* qui signifie en même temps « stupide » et « fou » et désigne aussi le bouffon du roi. Il s'agit ici dans la plupart des cas de la folie en tant que manque de bon sens, d'absurdité, de bêtise, de la *fatuitas* en tant que synonyme de la *stultitia* (« sottise », « déraison », « niaiserie », « folie »); dans le commentaire, on voit souvent apparaître effectivement l'adjectif *stultus* et l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere* se retrouve dans l'index thématique sous la rubrique *In stupidos*. Le *fatuus* s'y oppose au *sapiens*. Sur le terme de la *sapientia* et la manière dont on doit le comprendre lorsque l'humaniste l'emploie en parlant du bon roi voir *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, Paris, Classiques Garnier, 2015, introduction, p. 79-81. En choisissant le mot « sot », nous avons voulu accentuer cette opposition et éviter la connotation de la folie furieuse dans le sens de la folie inspirée. Il faut dire que la *stultitia* dont il s'agit ici se rapproche de celle louée par le personnage de *Moria* dans la première partie du *Moriae encomium* ou *Stultitiae laus*, qu'il serait plus convenable, selon J. Chomarat et J. Céard, de traduire par l'« Éloge de la Sottise » (*Œuvres choisies*, présentation, traduction et annotations de Jacques Chomarat, Paris, Librairie générale française, 1991, p. 106; J. Céard, « La sottise, la stupidité dans les *Adages* d'Érasme », *Sottise et ineptie*, p. 25, 32). Comme le note J. Céard, l'humaniste ne considère pas la folie comme une possession, mais comme un manque de jugement (J. Céard, « La sottise, la stupidité dans les *Adages* d'Érasme », *Sottise et ineptie*, p. 24). J. Céard attire l'attention sur le fait que les nourrices de *Moria* sont Μέθη

<p>a. (ASD II-1, p. 304 - 306)<sup>2</sup></p> <p><i>Jam si vere scripsit Hesiodus non omnino de nihilo esse quod populari sermone celebratur, fortassis haud abs re fuerit vestigare, quae res huic proverbio dederit occasionem, quod duo tam dissimilia nempe regem et fatuum ita conjugit, ut utrunque alteri simillimum videri velit, praesertim cum haec sit peculiaris regum laus solaque vere regia, sapientia, prudentia, vigilantia caeteros antecellere. Consentaneum est igitur priscos illos reges maxima ex parte insigni stultitia praeditos fuisse, id quod partim e poetarum fabulis partim ex</i></p>	<p><b>Si Hésiode<sup>3</sup> avait raison de dire que ce qui est couramment répété et cité en tant que proverbe populaire n'est pas tout à fait dénué de fondement, peut-être faudrait-il rechercher l'occasion qui donna lieu à ce proverbe qui unit deux choses si dissemblables, à savoir un roi et un sot, avec l'intention de montrer leur similitude, surtout si l'on tient compte du fait que c'est le mérite propre aux rois, le seul mérite véritablement royal, que de se distinguer des autres par sa sagesse, prudence et vigilance. Eh bien, il convient de constater que ces</b></p>
---	--

(« ivresse ») et Ἀπειρία (« inculture ») (J. Céard, « La sottise, la stupidité dans les *Adages* d'Érasme », *Sottise et ineptie*, p. 27). Ainsi, l'humaniste semble rompre avec la vision médiévale de la folie, encore assez répandue au XVI<sup>ème</sup> siècle. Sur la folie comme une maladie venue du Diable voir entre autres J. Céard, « Folie et démonologie au XVI<sup>e</sup> siècle », *Folie et déraison à la Renaissance*. Colloque international tenu en novembre 1973 sous les auspices de la Fédération Internationale des Instituts et Sociétés pour l'Étude de la Renaissance, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1976, p. 130-147 ; Jean-Claude Margolin, « Folie », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXVI ; Marcel De Greve, « Le discours rabelaisien, ou la raison en folie », *Folie et déraison à la Renaissance*, 1976, p. 149-159. Pour revenir à la *stultitia* dont il s'agit dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, elle est donc le contraire de la *sapientia* et semble désigner à la fois le manque de bon sens, de prudence, de mesure (conduisant à l'orgueil et à la philautie et à l'audace excessive) et de qualités morales. Sur ces plusieurs aspects de la *stultitia* dans le commentaire de cet adage voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1). Sur le sens de la *stultitia* dans la pensée érasmienne voir J. Céard, « La sottise, la stupidité dans les *Adages* d'Érasme », *Sottise et ineptie*, p. 19-32. Cf. *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, Paris, Classiques Garnier, 2015, introduction, p. 81. En ce qui concerne l'acception du mot *fatuum* comme « bouffon », voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1).

<sup>2</sup> L'étrange et triste réalité du lien entre un roi et un fou.

<sup>3</sup> Hes., *Op.*, 763-764.

<p><i>historiographorum monumentis licet cognoscere... Sed ego jure videar ineptus, qui catalogum hunc ingrediar et aquam, ut aiunt, quaeram in mari. Quin omnes potius et veterum et neotericorum annales evolve, nimirum ita comperies vix seculis aliquot unum aut alterum extitisse principem, qui non insigni stultitia maximam perniciem invexerit rebus humanis.</i></p>	<p><b>fameux rois anciens étaient pour la plupart, d'une stupidité remarquable, ce que l'on peut apprendre en partie des fables des poètes, en partie des œuvres des historiographes...</b> Mais c'est moi qui pourrais à juste titre paraître sot de poursuivre ce catalogue et de chercher, selon l'expression, l'eau dans la mer<sup>4</sup>. <b>Parcours plutôt toutes les annales des Anciens et des Modernes : c'est avec peine, très certainement, que tu y trouveras à travers les siècles un ou deux princes<sup>5</sup> qui n'aient pas complètement ruiné les affaires humaines par une sottise insigne.</b></p>
<p>b. (ASD II-1, p. 306)<sup>6</sup></p> <p><i>Siquidem princeps aut magno orbis totius malo stultus est aut magno omnium bono sapit ; tametsi proclivius est laedere quam prodesse, et citius serpit vel pervadit potius pernicies quam utilitas. At nunc videmus nonnullos principes quidvis expetere potius quam id, quod unum principis vocabulo dignos reddit, et stultam plebeculam omnia potius suspicere in regibus quam id, quod solum requirendum. Juvenis est : isto pacto sponsum commenda sponsae, non principem reipublicae. Formosus est : recte hoc nomine laudetur foemina. Bonis est lacertis aut lateribus : probe dixisti, si laudas atletam. Robustus est et tolerans</i></p>	<p><b>En effet, s'il est vrai qu'un prince, s'il est sot, il l'est pour le grand malheur du monde entier, en revanche, s'il est sage, il l'est pour le grand bien de tous,</b> il est toutefois plus aisé de nuire que d'être utile, et la ruine s'insinue ou pénètre plus rapidement que l'utilité. De nos jours, nous voyons certains princes convoiter n'importe quoi sauf ce qui les rend dignes du nom de prince, et la populace stupide admirer tout chez les rois, sauf ce qu'il faudrait exiger d'eux. « Il est jeune ! » : fais ainsi valoir le fiancé à la fiancée, pas le prince à l'État. « <b>Il a de belles formes !</b> » : <b>c'est une femme qu'il convient de louer ainsi.</b> « Il est bien musclé, il est costaud ! » : bien parlé, si tu fais l'éloge</p>

<sup>4</sup> Voir l'adage *In mari aquam quaeris* – « Tu cherches de l'eau dans la mer » (n° 875)

<sup>5</sup> Érasme emploie systématiquement le terme *princeps* pour désigner le roi, et non seulement dans le contexte de l'éducation de celui-ci mais aussi dans celui de l'exercice du pouvoir. Ainsi, il insiste sur l'idée que cette personne est en tête de son royaume, qu'elle est la plus importante.

<sup>6</sup> La sagesse : qualité primordiale chez un roi et pourtant la plus négligée.

<p><i>laborum : isto titulo calones ac lixae commendantur. Multum auri congestum habet : foeneratorem diligentempraedicas. Facundus est : sic admiror sophistam. Belle canit, belle saltat : histrionum ac tibicinum laus ista est, non regum. Invictus est bibendo (nam hac quoque laude veteres delectati sunt principes) : apte, si spongiam mihi laudas. Procerus est ab humeris inter omnes eminet : praeclarum, si quid ex alto detrahendum sit. Jam illa Scite ludit alea, scite laterunculis laus est cum infimis nebulonibus communis ac pudenda principi.</i></p>	<p>d'un athlète. « Il est robuste et résistant aux travaux ! » : <b>par cette qualité ce sont les valets d'armée et les vivandiers que l'on fait valoir.</b> « Il a accumulé beaucoup d'or ! » : tu vantes un usurier consciencieux. « Il est disert ! » : c'est ainsi que j'admire un sophiste. « Il chante magnifiquement, il danse magnifiquement ! » : cette louange convient aux histrions et aux joueurs de flûte, non aux rois. « Il n'a pas son pareil pour boire ! » (les anciens princes se sont aussi plu à cette louange !) : très bien, si tu me fais l'éloge d'une éponge. « Il est grand, il les dépasse tous d'une tête ! » : parfait, s'il faut décrocher quelque chose. <b>Enfin</b>, le compliment « Il joue bien aux dés, il joue bien aux échecs », il le partage avec les derniers des vauriens, mais le prince doit en avoir honte.</p>
<p>c. (ASD II-1, p. 306- 308)<sup>7</sup>  <i>Omnia congeras, cultum, aurum, gemmas, imagines, ab Hercule deductum genus<sup>8</sup> aut si mavis a Codro Cecropeve, nisi pectus mihi</i></p>	<p><b>Peu importe que tu accumules les louanges, si tu vantes la parure, l'or, les pierres précieuses, les portraits des ancêtres, la famille descendant d'Hercule ou, si tu préfères, de Codrus ou de Cécrops<sup>9</sup> ; tant</b></p>

<sup>7</sup> La sagesse du roi : mépris pour ce que le commun du peuple convoite ou craint.

<sup>8</sup> On pourrait penser qu'il s'agit ici d'une allusion à l'Empereur Maximilien I<sup>er</sup>. Sur Hercule comme ancêtre revendiqué de Maximilien I<sup>er</sup> voir Alfred Auer, *Vorbil-Abbild. Zur Selbstdarstellung des Renaissancefürsten*, Innsbruck, Kunsthistorisches Museum Sammlungen Schloss Ambras, 1988, p. 5. En effet, les allusions critiques visant Maximilien sont fréquentes dans les écrits d'Érasme (Inge Friedhuber, « Maximilian I », *Contemporaries of Erasmus*, vol. 2, p. 413-414). Toutefois, comme une telle revendication était courante chez les chefs d'État depuis l'Antiquité (Alfred Auer, *Vorbil-Abbild. Zur Selbstdarstellung des Renaissancefürsten*, p. 4), il est possible aussi que l'humaniste renvoie à cette tendance en général.

<sup>9</sup> Cécrops (Κέκρωψ) est, d'après les récits mythologiques, le premier roi d'Athènes, Codrus (Κόδρος) le dernier. C'est sans doute une sorte de pointe contre la monarchie héréditaire,

*narras longe a vulgi stultitia semotum, liberum a sordidis humilium rerum cupiditatibus, a falsissimis multitudinis opinionibus, non audio laudem rege dignam. Neque enim temere divinus ille Plato scripsit non aliter felices fore respublicas, nisi si aut philosophis committeretur imperium aut quibus imperium contigisset, philosophiam sequerentur. Porro philosophiam sequi non est pallium aut peram circumferre, barbam demittere. Quid igitur ? Ista quae vulgus stulte miratur, contemnere deque rebus longe secus sentire quam hominum multitudo sentit. Nec video qui fieri possit, ut qui putet sibi licere quicquid libet, qui divitias ut magnum quiddam admiretur, qui pro imperio quodvis etiam jusjurandum violandum putet, qui inani salutarem principem agere possit. Ac primum quidem est recte de singulis judicare, propterea quod infectis opinionibus ceu fontibus, unde omnes vitae scatent actiones, omnia perperam gerantur oportet. Proximum est, ut abhorreant a turpibus, ferantur ad honesta. Nam vera sapientia non solum complectitur veri cognitionem, verumetiam studium et amorem honesti. Siquidem liceat fortassis invenire, qui perspiciat bellum sine gravi rerum humanarum*

**que tu ne me parles pas d'un cœur bien éloigné de la sottise de la populace, libre de vils désirs des choses basses et des opinions complètement fausses de la multitude, je n'entends pas de louange digne d'un roi. Et ce n'est pas à la légère en effet que le divin Platon<sup>10</sup> a dit que les États ne peuvent être heureux que si l'on confie le gouvernement aux philosophes ou si ceux auxquels il est échu de gouverner s'attachent à la philosophie. D'ailleurs, s'attacher à la philosophie, ne signifie pas porter le manteau et la besace, se laisser pousser la barbe<sup>11</sup>. Qu'est-ce donc ? C'est mépriser ce que le commun du peuple admire sottement et d'avoir des opinions bien différentes de celles de la multitude. Je ne vois pas comment un homme qui pense pouvoir faire ce qu'il veut, qui admire les richesses comme un grand bien, qui pense qu'il est légitime de violer n'importe quel serment pour garder le pouvoir, qui est entraîné par une vaine gloire, qui est l'esclave d'une sensualité honteuse, qui craint violemment la mort, je ne vois pas comment cet homme peut se comporter en prince bienfaisant. Tout d'abord, ce qu'il lui faudrait faire en effet, c'est porter un jugement juste sur chaque**

---

régime que l'humaniste n'approuve pas, dans la mesure où il entraîne l'impossibilité de choisir le roi qui a les vertus véritablement royales. Sur ce sujet voir le texte e de cet adage.

<sup>10</sup> Plat., *Resp.*, V, 473cd. Cette idée, à laquelle Érasme adhère complètement, est reprise dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* (adage n°2601, texte b) et l'*Institution du prince* (ASD IV-1, p. 144-145). Sur ce point voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1 ; 2.1.4).

<sup>11</sup> Voir l'adage *Barbae tenus apientes* – « Sages jusqu'à la barbe » (n° 195).

*pernicie suscipi non posse nec esse tanti veterem aliquem et obsoletum ditionis titulum; verum impellit ambitio, ut misceat armis. Et est fortassis qui videat hinc maximam reipublicae pestem nasci, quod ad gerendos magistratus asciscuntur non qui prudentia, rerum usu, vitae integritate, plurimum prodesse reipublicae possint, sed qui maxima pecuniae summa licitentur ; verum huc pertrahit avaritia, ut neglecto publico malo fisci negotium agat. Et non deest qui intelligat principis esse munus, sicut ab omnibus accipit vectigal, ita omnium consulere rebus, praesidere in judiciis, excludere maleficia, magistratus observare, corrigere leges inutiles. Verum ab hoc studio revocant voluptates, per quas non est otium curis principe dignis vacare. Est qui sentiat se plurimum prodesse posse rebus mortalium, verum id quidem non sine vitae discrimine. Hic deseret rempublicam quisquis existimabit infelicissimum esse mori.*

**chose, car des opinions corrompues, comme si elles étaient des fontaines d'où découlent toutes les actions de la vie, font nécessairement que tout aille de travers. Ensuite, il faut que les princes se détournent avec horreur des vilenies et qu'ils soient portés vers l'honnête.** En effet, la vraie sagesse ne consiste pas seulement dans la connaissance de la vérité, mais aussi dans le goût et l'amour de l'honnête. **Certes, on peut trouver un prince qui reconnaît qu'une guerre ne peut être entreprise sans causer un grand tort aux affaires humaines, et qu'un titre ancien tombé en désuétude n'a pas beaucoup de valeur,** mais c'est l'ambition qui le pousse à tout bouleverser par les armes. Peut-être y a-t-il un prince qui voit que la plus grande ruine de l'État découle de l'attribution des magistratures non à ceux qui peuvent le mieux servir l'État par leur sagesse, leur expérience et l'intégrité de leur vie, mais à ceux qui peuvent donner le plus d'argent ; **mais ici c'est l'avarice qui le pousse à négliger le dommage porté à l'État et à s'occuper du trésor public. Et il ne manque pas de ceux qui comprennent** que la fonction du prince, qui reçoit un impôt de tous, consiste à veiller aux intérêts de tous, à présider les procès, à empêcher les méfaits, à surveiller les magistrats, à réformer les lois inutiles, **mais de ce dévouement ce sont les plaisirs qui les détournent, qui ne leur laissent pas de temps libre pour des occupations dignes d'un prince.** Tel comprendra qu'il peut servir les



<p><i>Proinde primum omnium principis animus omnibus erroribus liberandus est, ut perspiciat quid vere honestum, quid vere gloriosum, quid vere magnificum. Deinde instillandum turpitudinis odium et amor honesti, quo videlicet perspiciat quid principem deceat, et nihil appetat, nisi quod sit bono ac salutari principe dignum, ut honestum ubi sit, videat et hoc uno metiatur omnia nec unquam ab hoc aberret scopo. Atque hanc vocant sapientiam, qua necesse est, ut princeps tanto caeteros antecellat mortales, quanto dignitate, opibus, ornatu potentiaque antecedit.</i></p>	<p>affaires humaines, mais <b>non sans mettre sa vie en péril</b>. Quiconque pensera que mourir est le plus grand malheur délaissera l'État à ce moment-là.</p> <p>Par conséquent, avant toute chose, il faut que l'esprit du prince soit affranchi de toutes les erreurs de façon à considérer ce qui est vraiment honnête, ce qui est vraiment glorieux, ce qui est vraiment sublime. Ensuite, il faut lui inculquer la haine de ce qui est honteux et l'amour de ce qui est honnête, de sorte qu'il puisse envisager ce qui convient à un prince, ne rechercher que ce qui est digne d'un prince bon et bienfaisant, savoir discerner ce qui est vraiment honnête et mesurer toute chose avec cet unique but, sans jamais s'en détourner. Voilà ce que qu'on appelle la sagesse, et c'est en cela que le prince doit dépasser les autres hommes, autant qu'il l'emporte sur eux en dignité, en richesse, en splendeur et en puissance.</p>
<p>d. (ASD II-1, p. 308-310)<sup>12</sup></p> <p><i>... Aegyptii simulachrum principis ita repraesentabant, ut oculum pingerent cum sceptro. Nimirum quod oculus in corpore, id verus princeps in republica. Quod sol in coelo, id princeps in populo. Sol oculus mundi,</i></p>	<p>... Les Égyptiens représentaient symboliquement le prince en peignant un œil à côté du sceptre<sup>13</sup>. <b>Ce que l'œil est pour un corps, le vrai prince l'est certainement pour un État. Ce que le soleil est pour le ciel, le prince est pour le peuple. Le soleil est l'œil du</b></p>

<sup>12</sup> L'éminente responsabilité du roi envers son peuple : le soleil pour le ciel, l'œil pour le corps, l'âme pour l'homme, l'image de Dieu sur terre.

<sup>13</sup> Il s'agit, bien entendu, des hiéroglyphes, tels qu'ils étaient conçus à la Renaissance, c'est-à-dire comme des images allégoriques. Sur ce sujet voir l'adage n°1001, texte b, annotation n° 23. Sur l'interprétation du symbole de l'œil et du sceptre voir l'adage n° 2601, texte e, §2, annotation n° 124.

*princeps oculus multitudinis. Quod animus in homine, id princeps in civitate. Animus sapit, corpus obtemperat ; et imperat quidem animus corpori, sed corporis bono nec sibi gerit regnum veluti tyrannus, sed ei cui praesidet. Denique Dei moderantis universa salutaris princeps vivam imaginem refert. Atque eo magnificentior est princeps, quo proprius ad archetypi sui formam accessit. Deus nihil non perspicit, nihil non sentit, nullis corrumpitur affectibus. Ita potentissimus est, ut idem sit optimus. Omnibus bene facit etiam indignis. Non punit nisi raro, idque coactus. Nobis administrat hunc mundum, non sibi. Hoc illi praemii loco est, si profuit ; contra qui pestilens est princeps, is cacodaemonis simulachrum ac vicem reddere videtur. Aut non sapit aut si sapit, in publicam perniciem sapit. Quod habet potentiae, in reipublicae*

monde, le prince l’œil de la multitude. Ce que l’âme est à l’homme, le prince l’est à la cité. L’âme sait, le corps obéit ; certes, l’âme commande au corps mais pour le bien du corps, elle ne règne pas pour elle-même, comme le tyran, mais pour ce qu’elle dirige. **Enfin, un bon prince représente l’image vivante de Dieu dirigeant l’univers.** Et plus le **prince** est proche de son modèle, plus il est **noble**. Il n’est rien que Dieu ne voie, il n’est rien qu’il ne comprenne, il n’est corrompu par aucune passion. **Il excelle à la fois en puissance et en bonté. Il est bienfaisant envers tous, même envers ceux qui n’en sont pas dignes.** Il ne punit que rarement, et **s’il le fait, c’est parce qu’il y est obligé. C’est pour nous qu’il dirige ce monde, non pour lui-même. Ce qui lui tient lieu de récompense, c’est d’avoir rendu service**<sup>14</sup>. En revanche, **un prince pernicieux**

<sup>14</sup> Comme nous le voyons dans ce passage, si Érasme dit que le prince représente Dieu sur terre, c’est pour insister sur l’éminente responsabilité du prince envers son peuple. En outre, ce qu’il voudrait souligner, c’est que le prince est l’image de Dieu, uniquement si dans son comportement il prend Dieu comme modèle et s’il “excelle à la fois en puissance et en bonté” (*Ita potentissimus est, ut idem sit optimus*). Quelques années plus tard, Barthélémy Aneau aura recours à cette image pour insister sur la toute-puissance des rois. Dans son ouvrage *Picta poesis* (1552), l’épigramme de l’emblème intitulé *Principum potentia* (E3r, p. 70) rappelle en effet que le prince détient le pouvoir de vie et de mort sur ses sujets : *MAGNORUM in orbe Principum/ Nae magna maiestas, Deum/ Accedit ad potentiam!/ Quorum in manu mors, aut salus./ Nam verbulo, vel nutibus/ Quod imperant : fit illico./ En Rex homo throno sedet./ Armata circumstat cohors./ Homo sed alter supplicans/ Adest praehensus, qui suae/ Vitae, necisve pendulam/ Procumbit ad sententiam./ O QUANTUM HOMO PRAESTAT HOMINI !/ O veritas proverbij!/ Ἄνθρωπος ἀνθρώπου θεός.*

<p><i>pestem abutitur. Et cum plurimum noceat omnibus, plus tamen vult nocere quam possit.</i></p> <p><i>Nihil est bono rege praeclarius, nihil melius, nihil Deo proprius ; rursus nihil malo principe foedius, nihil pejus, nihil cacodaemoni similis. Numen quoddam est princeps salutaris, at nulla belua nocentior tyranno. Tyrannus est autem quisquis sibi gerit imperium, quocunque nomine pingatur aut sculpatur. Non est nostrum de summis proceribus veluti pronuntiare, sed tamen cogimur non sine suspiriis hanc quam dixi sapientiam, in Christianis principibus desiderare.</i></p>	<p><b>est l'image de l'Esprit Malin et semble s'acquitter du rôle de ce dernier<sup>15</sup>. Soit il n'est pas intelligent, soit il l'est pour la ruine publique. C'est pour détruire l'État qu'il utilise son pouvoir.</b> Et, quoiqu'il nuise déjà beaucoup à tous, il veut nuire plus qu'il ne le peut.</p> <p>Rien n'est plus éclatant, rien n'est meilleur, rien n'est plus proche de Dieu que le bon roi ; en revanche, rien n'est plus honteux, rien n'est pire, rien ne ressemble davantage à l'<b>Esprit Malin</b> que le mauvais prince. <b>Le bon prince est comme une sorte de divinité, alors que nulle bête n'est plus nuisible qu'un tyran.</b> Or le tyran est celui qui gouverne pour lui-même, quel que soit le nom sous lequel il est peint ou sculpté. Il ne nous appartient pas de nous prononcer, pour ainsi dire, sur les plus éminents de ce monde, mais nous sommes contraints de regretter l'absence, <b>chez les princes chrétiens</b>, de la sagesse dont j'ai parlé.</p>
<p>e. (ASD II-1, p. 310)<sup>16</sup></p> <p><i>Alioqui, unde tot rerum novationes, tot toties icta et rescissa foedera, tam crebi tumultus, tot</i></p>	<p><b>D'où viennent du reste tant de changements radicaux<sup>17</sup>, de traités si souvent conclus et rompus, de tumultes, de carnages, de</b></p>

Nous nous appuyons sur l'édition lyonnaise de 1552 réalisée par Macé Bonhomme, disponible sur Glasgow University Emblem Website, French Project, Glasgow University Library, cote SM96, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/emblem.php?id=FA060>.

<sup>15</sup> Si, Érasme dit que le mauvais roi est l'image de l'Esprit Malin et remplit son rôle, c'est plutôt par le résultat de sa sottise et non parce qu'il est directement possédé par une puissance démoniaque.

<sup>16</sup> La monarchie héréditaire comme source du malheur.

<sup>17</sup> Dans l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 206) l'expression *rerum novationes* est traduite par « révolutions ». Nous avons opté pour une traduction plus neutre.

<p><i>strages, tot pugnae, tot minae, tot dissidia, nisi a stultitia proficiscuntur ? Et haud scio an nonnulla hujus mali pars nobis ipsi sit imputanda. Clavum navis non committimus nisi ejus rei perito, quod quatuor vectorum aut paucarum mercium sit periculum; et rempublicam, in qua tot hominum milia periclitantur, cuivis committimus. Ut auriga fiat aliquis, discit artem, exercet, meditatur ; at ut princeps sit aliquis, satis esse putamus natum esse. Atqui recte gerere principatum, ut est munus omnium longe pulcherrimum, ita est omnium etiam multo difficillimum. Deligis, cui navim committas ; non deligis, cui tot urbes, tot hominum capita credas ? Sed esto, receptius est quam convelli possit. Nascuntur principes, et cuicumque sors faverit, sive probus sit ille sive improbus, sive stultus sive sapiens, sive sanus sive motae mentis, modo figuram habeat hominis, ei summa rerum credenda est. Hujus arbitrio mundus bellis et caedibus miscebitur, sacra ac prophana omnia perturbabuntur.</i></p>	<p><b>batailles, de menaces, de divisions, si ce n'est de la folie. Et je me demande si nous ne sommes pas nous-mêmes en partie responsables de ce malheur. Nous ne confions le gouvernail du navire qu'à celui qui a de l'expérience en navigation, parce que quatre passagers ou une maigre marchandise courent un danger ; et l'État, où tant de milliers d'hommes sont mis en péril, nous le confions au premier venu. Celui qui veut devenir aurige, il en apprend la technique, il s'y exerce, il s'y prépare; mais, pour devenir prince, nous estimons que la naissance suffit. <b>Pourtant, s'il est indiscutable que bien remplir la fonction du prince est la plus belle tâche entre toutes, il faut dire aussi qu'elle est de loin la plus difficile. Tu choisis celui à qui tu dois confier un navire et tu ne choisis pas celui à qui tu remets tant de villes, tant de vies humaines ? Mais soit, cette pratique est trop ancrée dans les mœurs pour que l'on puisse l'ébranler. On naît prince et, quel que soit le favori du Destin, qu'il soit honnête ou malhonnête, sot ou sage, sain d'esprit ou insensé, pourvu qu'il ait figure humaine, on doit lui remettre la tâche la plus importante. Selon son bon vouloir le monde sera troublé par des guerres et des massacres, tout, que ce soit sacré ou profane, sera bouleversé de fond en comble.</b></b></p>
<p>f. (ASD II-1, p. 310-314)<sup>18</sup></p>	<p><b>Mais si cet état de fait ne peut être changé, le</b></p>

<sup>18</sup> Le choix d'un bon précepteur comme solution au problème posé par la monarchie héréditaire.

*Sed ea res si minus mutari potest, proximum tamen erat diligenti institutione succurrere et, si non licet idoneum imperio deligere, enitendum est, ut idoneum imperio faciamus eum, quemcunque fortuna nobis dedit. Videmus qua sollicitudine, qua cura, qua vigilantia paterfamilias educat puerum, unius fundi dominum futurum. Quanto igitur majori cura instituendus est is, qui vel magno omnium bono futurus sit bonus, aut magno omnium exitio malus e de cujus unius nutu salus aut perniciēs pendebit orbis ? Quibus decretis, quibus philosophiae praeceptis, hoc pectus erit praemuniendum non solum adversus tantas rerum tempestates, quae solent in civitatibus exoriri, verumetiam adversus fortunae indulgentiam, quam arrogantia et stultitia fere solet comitari, adversus delicias, quibus vel optima natura corrumpi possit, multo maxime vero adversus adulatorum pestiferas assentationes et illud venenatissimum euge, quod illi tum potissimum occinunt, cum princeps insanit maxime. Hic mihi jam tum infantulo adhibendus erat artifex quispiam egregius. Non enim recte fingitur princeps, nisi cum se nondum intelligit esse principem. Statim, inquam, asciscendus formator, in quo deligendo conveniet et hoc esse diligentiores, quod principem deligere non licet, instituere licet. Hic mihi in pectusculum adhuc vacuum ac sequax instillet opiniones principe dignas, muniat optimis de honesto decretis, ostendat*

**mieux serait encore de recourir à une éducation consciencieuse, et s'il n'est pas permis de choisir celui qui est digne du pouvoir, il faut s'efforcer de rendre digne du pouvoir celui, quel qu'il soit, que le sort nous a donné.** Nous voyons avec quelle inquiétude, quel soin, quelle vigilance le père de famille éduque son enfant qui deviendra le maître d'un seul domaine. Par conséquent, avec quel plus grand soin faut-il former celui qui sera bon pour le grand bien de tous, ou mauvais pour la grande perte de tous, et du moindre signe duquel le salut ou la ruine du monde dépendra. Par quels principes, quels préceptes philosophiques faudra-t-il fortifier ce cœur non seulement contre les troubles si nombreux qui éclatent habituellement dans les cités, mais aussi contre la complaisance de la Fortune **qu'accompagnent presque toujours l'arrogance et la sottise**, contre les plaisirs qui peuvent corrompre même la meilleure nature, et, par-dessus tout, contre les flatteries désastreuses des flagorneurs et ce « Bravo ! » si venimeux qu'ils entonnent surtout lorsque le prince déraisonne complètement. **Pour cela, il aurait fallu, à mon avis, lui attacher, dès sa prime enfance, quelque maître remarquable.** Car nul ne peut devenir bon prince avant d'avoir compris qu'il est prince. **Très tôt, dis-je, il faut désigner celui qui sera chargé de la formation et dans le choix de celui-ci nous devons être d'autant plus scrupuleux qu'il**

*discrimen veri principis ac tyranni, subjiciat oculis, quam Deo propinqua res salutaris rex, quam tetra belua quamque abominanda tyrannus. Admoneat eum, qui sibi gerit imperium non reipublicae, praedonem esse non principem, nihil interesse inter piratas et principes piratarum animo praeditos, nisi quod hi, quo sunt potentiores, hoc majorem adferunt perniciem rebus humanis. Inculcet quam multis hominum milibus, imo quam universo mundo prodesse queat, si is unum sapientem ac bonum praestiterit virum. Doceat apud Christianos homines imperium nihil aliud esse quam reipublicae administrationem, non dominium. Imperium quidem appellari, sed meminere se imperatorum et liberis et Christianis, hoc est bis liberis. Ad hoc ut princeps sit aliquis, non satis esse natum fuisse, non satis esse vetustas imagines, non sceptrum, non diadema. Animus sapientia praecellens, animus pro publica incolumitate semper sollicitus et nihil spectans, nisi commune bonum, principem facit. Praemoneat, ne sese vel applausibus stultae plebeculae vel adulatorum laudibus metiatur. Ne quid agat impulsu odii, amoris, irae, aut ullius affectus*

**n'est pas permis de choisir le prince mais qu'il est permis<sup>19</sup> de l'éduquer. Il doit, à mon sens, instiller dans ce petit cœur encore vide et docile des idées dignes d'un prince, le fortifier par de meilleurs préceptes sur l'honnête, lui montrer la différence entre un vrai prince et un tyran, lui mettre sous les yeux combien un roi bienfaisant est proche de Dieu, et quelle affreuse et odieuse bête est un tyran. Qu'il attire l'attention de son disciple sur le fait que celui qui dirige l'État pour lui-même est un pillard, non un prince, qu'il n'existe aucune différence entre des pirates et des princes dotés d'une âme de pirate<sup>20</sup>, sauf que ces derniers sont plus puissants et causent de ce fait une plus grande ruine des affaires humaines. Qu'il lui inculque combien il peut être utile à des milliers d'hommes, bien plus, au monde entier s'il se comporte à la fois en homme sage et bon. Qu'il lui enseigne que, chez les chrétiens, le pouvoir **n'est autre chose que l'administration d'un État, et que celui-ci n'est pas une propriété.** Certes, cela s'appelle « pouvoir », mais qu'il se rappelle qu'il commandera à des hommes libres**

<sup>19</sup> Nous pourrions nous demander ici si Érasme, en tant que conseiller attitré de Charles de Habsbourg, ne fait pas ici allusion au fait que l'éducation des princes doit être confiée aux humanistes.

<sup>20</sup> Cf. Sen. Benef., II, 18, 6: ...eodem loco latronem pone, piratam, regem animum latronis ac piratae habentem (Voir ASD II-1, p. 311).

<p><i>instinctu. In creandis magistratibus, in condendis legibus, in caeteris muniis unicum tantum spectet scopum, nempe honestum et publicam utilitatem. Non satis esse, si ipse nemini faciat injuriam, officialium quoque suorum integritatem praestandam esse principi. Non esse sitam in hoc principis laudem, si ditionis terminos proferat, si finitimos submoveat armis, verum si quam forte nactus est ditionem justitia, frugalitate caeterisque pacis artibus efficiat florentiorem. Doceat, ut ad benemerendum de bonis sit propensissimus, ad ignoscendum facilis, ad puniendum non aliter accedat quam amicus medicus membrum deploratum amputaturus</i></p>	<p>et à des chrétiens, c'est-à-dire à des hommes deux fois libres<sup>21</sup>. <b>Qu'il ajoute qu'il ne suffit pas d'être né pour être prince, que les vieux portraits<sup>22</sup> ne suffisent pas non plus, ni le sceptre, ni le diadème. Un esprit qui excelle en sagesse, un esprit qui se soucie toujours du salut de son peuple et qui n'a en vue rien d'autre que le bien commun<sup>23</sup>, voilà ce qui fait le prince.</b> Que le précepteur avertisse son élève de ne pas se juger à l'aune des applaudissements <b>de la sottise populace</b> ou de louanges de flagorneurs<sup>24</sup>, de ne pas agir sous l'impulsion de la haine, de l'amour, de la colère ou sous le coup d'une passion. Dans la désignation des magistrats, dans la création des</p>
--	---

<sup>21</sup> L'humaniste fait ici allusion à la délivrance des chrétiens du péché et de la mort dont il s'agit dans la première épître de Paul aux Éphésiens (*Eph.*, 1, 5-7). Voir *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 207, note n° 1.

<sup>22</sup> Il s'agit des portraits des aïeux dont les nobles garnissaient les galeries de leurs palais afin de montrer l'ancienneté de la famille, imitant en cela les patriciens romains qui exposaient les bustes de leurs ancêtres. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 288, note n° 1.

<sup>23</sup> Sur la notion du bien commun, récurrente chez Érasme, très importante également dans l'*Utopie* de Thomas More voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1).

<sup>24</sup> Ce principe est développé dans le second chapitre (*De adulatione vitanda principi*) de l'*Institution du prince chrétien*. Des remarques critiques concernant les flatteurs et ceux qui les écoutent apparaissent à plusieurs dans les *Adages*. Voir notamment le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* (adage n°2601, texte d, §5), et ceux des adages *Momo satisfacere, et similia* – “Donner satisfaction à Momus et autres proverbes semblables” (n° 474) et *Dulce bellum inexpertis* – “La guerre paraît douce à ceux qui n'en ont pas l'expérience” (n° 3001). Cf. Jeanine De Landtsheer “Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani*”, Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: ACMRS, 2019), p. 185-186.

*aut inustus, ut omnia studiose vitet, unde perspiciat reipublicae magnum malum fore. Super omnia vero bellum modis omnibus declinet, quod aliis e rebus alia atque alia mala nascuntur, at bellum universum malorum agmen semel effundit. Haec atque hujusmodi decreta sunt animo puerili sapientum apophthegmatis et laudatorum principum exemplis infigenda.*

*At nunc videmus vix ullos homines educari vel*

lois ou dans les autres fonctions, il ne doit tendre qu'à un seul but, à savoir l'honnête et l'utilité publique. Il ne suffit pas de ne faire injure à personne, le prince doit aussi se porter garant de la droiture de ses ministres. **La gloire d'un prince ne consiste pas à étendre les frontières de l'empire, à repousser les voisins par les armes, mais à réussir par la justice, la modération et les autres arts de la paix à rendre plus florissant de l'empire obtenu par hasard<sup>25</sup>. Le précepteur doit instruire le prince de telle façon que ce dernier soit porté à récompenser les hommes de bien, qu'il soit prêt à pardonner facilement ; qu'à la manière d'un médecin amical, qui se décide à amputer ou à cautériser un membre incurable, il n'ait recours à la punition que pour éviter soigneusement tout ce qui peut, à son avis, être la source d'un grand malheur pour l'État.** Mais c'est par-dessus tout de la guerre que le prince doit s'abstenir, autant qu'il lui est possible : tels ou tels maux découlent de telle ou telle situation, mais la guerre déverse d'un coup une armée entière de maux. Ces principes, et d'autres de ce type, doivent être fixés dans l'esprit de l'enfant par des apophtegmes de sages et des exemples de princes estimés.

---

<sup>25</sup> Ce point, auquel l'humaniste attache beaucoup d'importance, est développé notamment dans le commentaire de l'adage *Spartam nactus es, hanc orna*, et plus tard, dans le chapitre III intitulé *Artes pacis* (ASD IV-1, p. 184-185) et dans le chapitre X intitulé *De principum occupationibus in pace* (ASD IV-1, p. 210-213) de l'*Institution du prince*. Sur ce sujet voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.3).



*corruptius vel indiligentius iis, quos tanti refert omnium quam optime institutos fuisse. Infans hic orbi imperaturus stultissimis mulierculis committitur, quae adeo nihil instillant in animum illius principe dignum, ut etiam si quid recte moneat praeceptor aut si suapte sponte videatur ad mansuetudinem propensior, dehortentur et principem, hoc est tyrannum, agere doceant. Denique nemo non blanditur, nemo non assentatur. Applaudunt proceres, obsecundant ministri, adulatur et praeceptor non hoc agens, ut patriae salutarem reddat principem, sed ut sibi magnificam paret fortunam. Adulatur et theologus, quem vulgo confessorem vocant, episcopem aliquam aucupans. Assentatur magistratus, assentantur qui colludunt, qui convivunt, ut rectissime dixerit Carneades a regibus nullam artem recte disci praeter artem equitandi ; propterea quod solus equus, quoniam non sentit principis ac plebei discrimen, nesci adulari regi, sed excutit, quicumque is fuerit, qui non apte norit insidere tergo.*

**Mais de nos jours nous constatons que l'on trouverait à peine deux ou trois hommes qui soient élevés de manière plus corrompue et plus négligée que ceux qu'il aurait tellement mieux valu pour tout le monde d'élever de la meilleure manière possible. Cet enfant destiné à gouverner le monde, on le confie à des femmelettes complètement stupides, qui n'instillent dans son esprit rien qui soit digne d'un prince, au point qu'elles le détournent de sa fonction si le précepteur donne un sage conseil ou que l'enfant semble naturellement enclin à la bienveillance, et qu'elles lui enseignent à agir en prince, c'est-à-dire en tyran. Enfin, on ne trouve personne qui oserait ne pas le flatter, personne qui oserait lui contredire. Les nobles applaudissent, les ministres se montrent favorables, le précepteur, lui aussi, se fait obséquieux, agissant ainsi non pour rendre le prince bon pour servir sa patrie, mais pour se procurer une belle fortune. Même le théologien que la foule nomme son confesseur se montre obséquieux, à l'affût d'un évêché<sup>26</sup>. Les magistrats donnent leur assentiment, ses camarades de jeux et ses convives aussi. Ainsi, Carnéade<sup>27</sup> avait tout à fait raison de**

<sup>26</sup> La critique des théologiens est un des motifs récurrents dans l'œuvre érasmienne. Voir Christian Le Yondre, *Traduction et commentaire de l'adage n° 201 d'Érasme « Aut regem aut fatuum nasci oportere »*, mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Alain Jolidon, Rennes, Université de Rennes II, 1991, p. 60-61.

<sup>27</sup> Il s'agit du philosophe grec probabiliste du II<sup>ème</sup> siècle avant J. – C. Voir *Comment distinguer le flatteur de l'ami* de Plutarque (Plut. *Mor.*, 1, 1, 59a).

*Statim docetur fastum, docetur arrogantiam, admonetur licere quicquid libet. Audit omnes omnium possessiones est principis, principem esse superiorem legibus, in pectore principis omnem legum et consiliorum mundum reconditum. Audit sacras majestates, serenitates, divinitates, terrestre numen et hujusmodi magnificos titulos. In summa, dum adhuc puer est, nihil aliud discit ludere quam tyrannidem. Mox rapitur ad puellas, invitant, laudant, inserviunt omnes. Hic adest aequalium effoeminatissima turba, nullus risus, nullus sermo nisi de puellis. Sub haec alea, choreae, convivium, citharae, discursus, in his aetatis optima pars conteritur. Quod si quando libeat litteris oblectare otium, leguntur aniles fabulae aut his perniciosiores historiae. Ex his animus nulla praemunitus antidoto imbibit admirationem et zelum, ut Graeci vocant, alicujus pestilentissimi ducis, puta Julii Caesaris aut Xerxis aut Alexandri Magni. Atque in his ipsis quae pessima sunt, maxime placent. Ab his impetus dementes, ab his exemplum pessimum sumunt. Pone nunc, si placet, ingenium non delectum e multis, quod oportuit, sed quaecunque contigit ; pone tam*

**dire qu'il n'y a pas d'art que les rois apprennent convenablement, si ce n'est l'art équestre, parce que** seul le cheval ne sait pas flatter le roi, puisqu'il ne fait pas la différence entre un prince ou un homme du peuple, mais met à terre quiconque ne sait pas tenir en selle.

**D'emblée, on l'habitue au faste, on lui apprend à être arrogant, on lui montre qu'il lui est permis de faire tout ce qui lui plaît.** Il entend dire que toutes les propriétés de tous ses sujets appartiennent au prince, que le prince est au-dessus des lois, que tout l'attirail des lois et des décisions politiques se trouve enfoui dans la poitrine du prince. Il entend parler de majesté sacrée, de grandeur sérénissime, de nature divine, de divinité terrestre et d'autres titres ronflants de ce genre<sup>28</sup>. **En somme, encore enfant, il n'apprend à jouer à rien d'autre qu'à la tyrannie.** Bientôt, il est attiré vers des jeunes filles, toutes l'invitent, le louent, sont aux petits soins pour lui. Voilà une troupe très efféminée de jeunes gens du même âge, et ils n'ont d'autre sujet de rire ou de conversation que les filles. Ensuite viennent les jeux de hasard, les danses, les banquets, les cithares, les discussions, et voilà passées les meilleures années de sa vie. S'il aime passer son temps à lire, il lit des histoires de vieilles femmes ou des récits historiques plus pernecieux encore. Son esprit n'est prémuni d'aucun antidote et s'y imprègne d'admiration et d'enthousiasme (ce

<sup>28</sup> L'idée de la vanité des titres apparaît également dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* (n°2601, texte c).

*corruptam educationem, quae vel Aristidis ingenium posset corrumpere ; pone tot adulationis venena ; pone delicias, quibus male convenit cum sapientia ; pone voluptates ; pone fortunae splendorem; pone potestatem; pone aetatem ferocem et suapte sponte proclivem ad pessima ; super omnia pone pectus falsissimis infectumopinibus : et miraris si hic ab his profectus rudimentis ad gerendam rempublicam parum, sapienter administrat ? Sed juvenis, inquiunt ; sapiet aliquando rerum usu. At principem non oportet juvenem, etiam si juvenis fuerit. Et cum misera est omnis prudentia, quae colligitur usu rerum, tum in principe miserrima est. Nimum constabit reipublicae principis sui prudentia, si gerendo bello discet bellum rem esse modis omnibus fugiendam; si non prius intelligat magistratus integris viris esse committendos, quam improborum temeritate rempublicam labefactam conspexerit. Nec est committendum ut, sicuti qui cithara discunt canere prius quam artem assequantur, citharas aliquot obterunt ac perdunt, quemadmodum scripsit Xenophon,*

que les Grecs nomment « zèle ») pour quelque général très pernicieux, comme Jules César, Xerxès ou Alexandre le Grand<sup>29</sup>. **Et c'est ce qu'il y a de pire en eux qui lui plaît le plus**<sup>30</sup>. Et ce qu'il en retient, ce sont leurs élans insensés, l'exemple le plus funeste. Imagine maintenant, s'il te plaît, un caractère qui n'a pas été choisi parmi de nombreux autres, ce qu'il aurait fallu, mais un caractère ordinaire ; imagine une éducation si corrompue qu'elle pourrait corrompre le caractère d'un Aristide<sup>31</sup> ; imagine le venin de la flatterie, les délices qui ne vont pas de pair avec la sagesse, les plaisirs, le faste, la puissance, un âge impitoyable et naturellement enclin au pire ; imagine par-dessus tout un cœur infecté par les idées les plus fausses ; et tu t'étonnes **qu'après avoir été ainsi préparé à l'administration de l'État il ne puisse gouverner avec suffisamment de sagesse?** Mais il est jeune, dit-on ; **la sagesse viendra un jour, de l'expérience.** Mais le prince ne doit pas être jeune d'esprit, même s'il est jeune en âge. **Et s'il est vrai que toute prudence que l'on acquiert par l'expérience**

<sup>29</sup> L'idée que la lecture des récits historiques peut s'avérer funeste pour un prince, dans la mesure où ils comportent de très mauvais exemples, d'autant plus dangereux qu'ils sont fascinants, apparaît également dans le premier chapitre intitulé *Nativitas et educatio principis* de l'*Institution du prince* (ASD IV-1, p. 179). Sur ce sujet voir le 2<sup>ème</sup> chapitre (2.1.1) et le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.1.3).

<sup>30</sup> Cette phrase n'est pas traduite dans l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 208).

<sup>31</sup> Il s'agit d'Aristide le Juste (530-467 av. J.-C.), homme d'État athénien, stratège lors de la bataille de Marathon en 490. Il était considéré comme modèle de l'honnêteté. V. Plut. *Aristid.* 3, 5. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 208, note n° 1.

<p><i>ita princeps reipublicae pernicie discat rempublicam administrare. Non mirum igitur si quando videmus evenire, ut praepostere res geratur, nimirum ut cum affectus e corpore orti ab animo coerceri debeant, ab animo perturbationes proficiscantur in corpus, ut oculus minus perspiciat quam reliquum corpus, ut omnibus noxius sit ac pestilens, qui Dei vicem gerens omnibus debuit esse salutaris. An non videmus egregia oppida a populo condi, a principibus subverti ? Rempublicam civium industria ditescere,</i></p>	<p><b>est misérable, combien plus misérable elle doit être chez un prince<sup>32</sup>! La prudence du prince coûtera trop cher à l'État, si c'est en menant la guerre que le prince apprendra que la guerre est une chose à éviter par tous les moyens, si c'est seulement après s'être rendu compte que l'État a été ruiné par l'audace des hommes malhonnêtes qu'il comprendra qu'il doit confier les charges publiques à des hommes intègres. Et le prince ne doit pas apprendre à gouverner l'État par sa ruine à la manière de ceux qui</b></p>
--	---

<sup>32</sup> Sur la sagesse acquise par la mauvaise expérience voir également l'adage *Sero sapiunt Phryges* – « Les Phrygiens sont sages trop tard » (n° 28) et *Malo accepto stultus sapit* – « Le malheur assagit le sot » (n° 31). L'idée qu'il ne faut pas se montrer indulgent envers les erreurs du prince sous prétexte que ces erreurs sont dues à la jeunesse et au manque d'expérience est également développée dans le premier chapitre de l'*Institutio principis christiani* : *In aliis non nihil conceditur adolescentiae, aliquid donatur senectuti, error illi, huic otium et cessatio. At qui principis munus suscepit, quandoquidem omnium agit negotium nec adolescentem esse licet nec senem, propterea quod non nisi magno plurimorum malo errat nec sine gravissima pernicie cessat in officio. Miseram prudentiam dixere veteres, quae rerum experimentis comparatur, propterea quod hanc suo quisque malo consequitur. Hanc igitur oportet quam longissime abesse a principe, quae ut serius ita non sine immensis totius populi malis contingit* (« Chez les autres, on fait quelque concession à la jeunesse, quelque cadeau à la vieillesse : l'erreur à la première, le loisir et le repos à la seconde. Mais quant à celui qui a assumé la charge de prince, puisqu'il gère les affaires de tous, il ne lui est permis de se comporter ni en adolescent ni en vieillard. Car il ne peut pas se tromper sans causer un grand tort à beaucoup de gens, ni manquer à son devoir sans que les plus graves malheurs en résultent. C'est une misérable sagesse, au dire des anciens, que celle qui s'acquiert par l'expérience de la vie, parce que tout un chacun l'obtient à ses dépens. Il faut donc tenir loin du prince le plus longtemps possible une sagesse de cet acabit, qui arrive trop tard pour éviter d'immenses malheurs à tout le peuple »). Voir ASD IV-1, p. 148 ; *Formation du prince chrétien*, éd. M. Turchetti, p. 186-187, § 1.31- 1.32.

<p><i>principum rapacitate spoliari ? Bonas leges ferri a plebeis magistratibus, a principibus violari, populum studere paci, principes excitare bellum?</i></p>	<p><b>apprennent à jouer de la cithare, et qui avant de parvenir à maîtriser cet art, abîment et détruisent un certain nombre de cithares, comme l'a écrit Xénophon<sup>33</sup> ; un tel risque ne doit pas être pris.</b> Ne nous étonnons donc pas si les choses se passent contrairement à ce qu'elles devraient être : les perturbations de l'âme se transmettent au corps, plutôt que les maladies du corps soient contenues par l'âme, comme il se doit ; l'œil voit moins distinctement que le reste du corps ; celui qui aurait dû se montrer bienveillant à l'égard de tous, agissant à la place de Dieu, est nuisible et funeste à tous. Ne voyons-nous pas des villes remarquables construites par un peuple et anéanties par des princes ? un État s'enrichir grâce au travail de ses citoyens et être spolié par la rapacité des princes ? des magistrats issus du peuple créer de bonnes lois, et des princes les violer ? un peuple aspirer à la paix, et des princes provoquer des guerres ?</p>
<p>g. (ASD II-1, p. 314)<sup>34</sup>  <i>Haec, opinor, dederunt occasionem adagio quod retulimus, a quo quidem, nescio quo pacto, longius sumus digressi, sed jam ad id redimus. Dictum est igitur : Aut fatuum aut regem nasci oportere, quod hujusmodi ferme fuerint barbari reges apud veteres, quorum utinam nostrae tempestatis principes sint dissimillimi. Namet fatuis ob inopiammentis omnia permittuntur, et regibus ob potentiam</i></p>	<p>Voilà, à mon avis, ce qui a donné lieu à <b>l'adage que nous avons mis de côté et dont, je ne sais comment, nous nous sommes trop éloignés. Mais nous y revenons maintenant.</b> On a donc dit qu'il faut naître roi ou fou parce que, chez les Anciens, les rois barbares étaient en général tels – puissent les princes de notre époque être très différents ! En effet, tout est permis aux fous du fait de leur faiblesse d'esprit et tout est objet d'éloge pour les rois du fait de leur</p>

<sup>33</sup> Xen., *Œcon.*, 2, 13.

<sup>34</sup> L'égale félicité des rois et des fous.

<p><i>omnia laudi quoque tribuuntur. Possimus et de pari regum ac fatuorum felicitate dictum interpretari, quod regibus quicquid volunt, fortuna suppeditet, fatui vero non minus felices sint sua philautia, per quam sibi putant nihil bonarum rerum deesse. Porro proverbium apud Romanos natum videtur, apud quos regis cognomen erat invisum ceu barbarum ac tyrannicum et pugnans cum publica libertate, quam illi vel in primis tum sectabantur.</i></p>	<p>puissance. <b>Nous pouvons aussi penser que le proverbe fait allusion à l'égale félicité des rois et des fous<sup>35</sup>. En effet, la Fortune fournit en abondance aux rois tout ce qu'ils veulent et les fous ne sont sûrement pas moins heureux croyant dans leur philautie<sup>36</sup> que rien de bon ne peut leur manquer.</b> En outre, le proverbe est né, semble-t-il, chez les Romains, chez qui le terme « roi » était aussi odieux que « barbare » et « tyrannique » s'opposant à la liberté publique, à laquelle ils étaient alors<sup>37</sup> par-dessus tout attachés.</p>
<p>***</p>	<p>***</p>
<p>(ASD II-1, p. 304-306)<sup>38</sup> <i>Siquidem Agamemnonem suum Homerus et hunc imitati tragici ambitiosum potius quam</i></p>	<p>« <b>Il est vrai qu'Homère<sup>39</sup>, suivi des auteurs tragiques, fait de son Agamemnon un roi plus ambitieux qu'avisé. Quoi de plus insensé en</b></p>

<sup>35</sup> Ici, il nous a paru plus convenable de traduire *fatui* par « fous », puisque dans ce contexte ce mot pourrait, à notre avis, se référer également aux Fous des rois. Sur ce point voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1).

<sup>36</sup> Sur le lien entre la folie et la philautie voir le 2<sup>ème</sup> chapitre (2.1.1).

<sup>37</sup> Érasme fait sans doute allusion à la révolution républicaine de 509 av. J. –C qui mit fin à la monarchie romaine. Il s'appuie probablement sur Tite-Live (Liv., *Hist.*, I. XLIX-LX). L'historien latin y dépeint le dernier roi, Tarquin le Superbe, comme un véritable tyran grec, lui reprochant de s'être emparé du trône de manière perfide, d'avoir été hostile aux sénateurs et aux aristocrates et de gouverner seul et arbitrairement en méconnaissant les lois. Sur la monarchie tyrannique à Rome voir M. Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 126-128, sur la dictature et la liberté voir M. Turchetti, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 129-164. Sur le terme *rex* dans le contexte négatif voir Nathalie Catellani-Dufrêne, « Tyran et tyrannicide dans l'œuvre de George Buchanan », *Le tyran et sa postérité dans la littérature latine*, p. 354-355.

<sup>38</sup> Agamemnon en tête de la liste des rois insensés.

<sup>39</sup> Érasme s'appuie notamment sur le chant 1 de l'*Iliade* (Hom., I, 21-32 ; I, 352-427).

<p><i>cordatum faciunt. Quid autem stultius quam unice filiae crudelissima caede imperatoris mercari titulum? Quid ineptius quam pro barbara puellula tam juveniliter digladiari, ut, quod suos amores retinere non posset, Achillem sua spoliaret amicula, nec id sane sine summo totius exercitus discrimine. Tum autem quam inepte stomachatur Achilles orbatus suis amoribus, quam pueriliter deplorat apud matrem. At hunc unum nobis poeta velut absolutum egregii principis</i></p>	<p><b>effet que</b> d'acheter un titre de commandant en chef par le très cruel sacrifice de sa fille unique ?<sup>40</sup> <b>Quoi de plus absurde que de se combattre comme un jeune homme pour une gamine barbare et d'être incapable de maîtriser ses désirs au point de spolier Achille de sa petite amie, non sans mettre toute l'armée en danger</b><sup>41</sup>? <b>Et Achille privé de ses amours ! Comme il s'irrite sotttement ! Comme il pleure puérilement auprès de sa mère</b><sup>42</sup>! C'est pourtant le seul que le poète</p>
--	---

<sup>40</sup> Érasme s'appuie ici sur l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide. Dans cette pièce en effet Iphigénie a un petit frère, Oreste, mais pas de sœur (Eur., *Iph. Aul.*, 414sq). En revanche chez Homère, Agamemnon, lorsqu'il veut réconcilier Achille, il lui propose de choisir comme épouse une de ses trois filles, Chrysothémis, Laodice (généralement identifiée à l'Électre des Tragiques) et Iphianassa (Hom., *Il.*, IX, 145 et 287). Cf. ASD II, 1, p. 305 ; *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 201, note n° 3. Mais qui est cette Iphianassa mentionnée dans ce passage de l'*Iliade*? Chez certains auteurs tragiques et chez Lucrèce (Lucr., *de Nat. rer.*, I, 86), les noms Ιφιάνασσα et Ιφιγένεια désignent la même personne, tandis que Sophocle, dans son *Électre* (Soph., *El.*, 157 et 531-541) distingue Iphianassa d'Iphigénie. Homère fait, semble-t-il, la même distinction, car Iphigénie ne peut plus être dans le palais d'Agamemnon au moment où celui-ci la promet à Achille, à moins que l'on n'admette qu'Homère ignore la légende du sacrifice (Homère, *Iliade*, introduction, traduction et notes par Eugène Lasserre, Paris, Garnier Frères, 1965, p. 427, note n° 164). La seconde hypothèse nous semble plus plausible, car curieusement nulle part dans l'*Iliade* il ne s'agit du sacrifice d'une fille d'Agamemnon. Nous pouvons également émettre l'hypothèse qu'Homère connaît cette légende, mais l'omet pour certaines raisons. Sur ce sujet voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.3.2).

<sup>41</sup> Érasme renvoie au chant 1 de l'*Iliade* où Agamemnon furieux de devoir rendre Chryséïs à son père, prêtre d'Apollon, prend Briséis qu'Achille avait eue comme récompense (Hom., *Il.*, I, 182-187).

<sup>42</sup> Érasme attaque ici la colère d'Achille sur laquelle s'ouvre l'*Iliade*. De manière générale, l'emportement d'Achille est plus d'une fois critiqué par l'humaniste. Sur ce sujet voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.1.1). Voir aussi les adages n° 68 et n°1001. Mais Érasme critique

<p><i>exemplar proposuit. Ad haec : quam non sapienter indignatur Ajax. Quam seniliter delirat Priamus, dum Helenam prostitutae pudicitiae mulierculam amplectens ac filiam appellans negat se poenitere belli, in quo tot clades acceperat, tot orbatus liberis, toties luctu funestatus, ne Paris non potiretur amica. Quid multis ? Tota Ilias, quam est longa, nihil aliud quam quod eleganter scripsit Horatius :</i></p> <p><i>Stultorum regum et populorum continet aestus.</i></p>	<p>nous a proposé comme exemple parfait du prince accompli <sup>43</sup>! Et comme Ajax manque de discernement dans ses emportements<sup>44</sup>, comme le délire de Priam est sénile lorsqu’il embrasse Hélène, cette femme de petite vertu, la nomme sa fille et déclare qu’il ne regrette pas la guerre<sup>45</sup> qui lui a apporté tant de désastres, l’a privé de tant de fils, l’a affligé tant de fois de deuils, et tout cela pour que Pâris ne soit pas dépossédé de sa petite amie ! <b>Pourquoi donner de nombreux exemples ?</b> Toute l’<i>Iliade</i>, si longue soit-elle, n’est rien d’autre que ce qu’Horace<sup>46</sup> a écrit avec élégance :</p> <p><b>Bouillonnement de folles passions de rois et de peuples.</b></p>
--	--

également ici l’aspect puéril du héros qui va pleurer auprès de sa mère et lui demander de l’aide (Hom., *Il.*, I, 348-429). Sur les larmes d’Achille voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.1.2).

<sup>43</sup> Notons toutefois que chez Homère l’image que nous avons d’Achille est plutôt celle d’un guerrier que d’un prince. Sur ce sujet voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.1.2).

<sup>44</sup> Érasme ne précise pas de quel Ajax il s’agit, mais comme il parle de l’*Iliade*, il s’agirait plutôt d’Ajax fils d’Oïlée. Selon l’ASD (II-1, p. 305), l’humaniste s’appuie sur le chant XXIII de l’*Iliade* où, dans les jeux organisés en l’honneur de Patrocle, Ajax, fils d’Oïlée s’emporte contre Idoménée (Hom. *Il.*, XXIII, 473*sqq*), puis contre Ulysse (Hom. *Il.*, XXIII, 473*sqq*), mais aussi sur le chant XI (Νέκυνια) de l’*Odyssée* (Hom., *Od.*, XI, 543*sqq*), où il s’agit de l’esprit d’Ajax, fils de Télamon, qui continue à en vouloir à Ulysse pour l’obtention de l’armure d’Achille.

<sup>45</sup> Il s’agit de l’entretien entre Priam et Hélène qui a lieu au chant 3 de l’*Iliade* (Hom., *Il.*, III, 161*sqq*), où Priam dit que comme responsable de la guerre il considère les dieux et non Hélène : Οὐ τί μοι αἰτή ἐσσί · θεοί νύ μοι αἴτιοί εἰσιν (Hom., *Il.*, III, 164).

<sup>46</sup> Hor., *Epist.*, I, 2, 8.



<p><i>Quaquam et Odyssea suos habet procos et Alcinoos, crassos et stupidos. Quin et Herculem ipsum robustum faciunt et animosum, sed hebetis crassique animi. Jam Hesiodus, quem nonnulli volunt antiquiorem Homero esse, principes δωροφάγους ac νηπίους appellat. Opinor quod et parumsaperent in administranda republica et opibus per fas nefasque cumulandis inhiarent potius quam communibus populi commodis. Cujusmodi fingunt et Midam illum ob animi stoliditatem asininis auriculis insignitum. Et haud scio an huc pertineat et illud, quod prisci theologi, nimirum poetae, sapientiam Apollini tribuunt ac Palladi, Jovi deorum et hominum</i></p>	<p>Du reste, l'<i>Odyssee</i> a aussi ses hommes grossiers et stupides avec les prétendants<sup>47</sup> et Alcinoos<sup>48</sup>. <b>Bien plus, même Hercule<sup>49</sup> est représenté comme un homme certes robuste et courageux, mais à l'esprit obtus et grossier.</b> Déjà Hésiode<sup>50</sup>, que certains considèrent comme plus ancien qu'Homère, <b>désigne les princes comme δωροφάγους<sup>51</sup> et νηπίους<sup>52</sup>.</b> Je suppose que c'est à la fois parce qu'ils manquent de sagesse dans la gestion des affaires publiques et qu'ils aspirent à l'accumulation de richesses par tous les moyens, licites ou illicites, plutôt qu'à l'intérêt général du peuple<sup>53</sup>. De la même façon, les</p>
--	--

<sup>47</sup> Pour la grossièreté et la stupidité des prétendants voir en particulier les chants n° IV, XVI, XVII et XVIII de l'*Odyssee*.

<sup>48</sup> L'humaniste ne voit pas d'un bon œil le peuple des Phéaciens, décrit aux chants VI, VII, VIII et XIII de l'*Odyssee*. Dans le commentaire de l'adage *Apologus Alcinoi* (n° 1332) les Phéaciens sont ignorants et incultes, ce qui fait qu'ils croient aux histoires fabuleuses que leur raconte Ulysse. À la fin du commentaire de l'adage *Sybaritica mensa* – « Une table de Sybarite » (n° 1165), qui désigne une table au luxe débordant, Alcinoos et son peuple sont présentés comme des gens luxurieux, vivant dans une opulence excessive, puisqu'Érasme cite « Table d'Alcinoos », tirée d'une lettre de Grégoire de Nazianze à Basile (Greg. Naz., *Epist.*, 5, 2), comme expression semblable. Cf. ASD II-1, p. 305. Sur l'attitude négative d'Érasme envers les Phéaciens voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.2.3).

<sup>49</sup> Sous-entendu : Lui qui est pourtant le héros le plus vénéré dans la Grèce antique.

<sup>50</sup> Hes., *Op.*, 38-40.

<sup>51</sup> « dévoreurs-de-présents ». Sur cette épithète voir le commentaire de l'adage n°2601, texte c et le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.4).

<sup>52</sup> « niais ».

<sup>53</sup> Sur la cupidité des mauvais princes voir également l'adage n°2601, textes c et d (§3 et 5) et le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.4).

<p><i>monarchae fulmen duntaxat trisulcum et nutum illum ac supercilium, quo totum Olympum tremefacit, relinquunt. Alioqui quis nepos, quis balatro unquam nugatus est nugacius aut nequius nequam fuit quam hic, cui regnum mundi dederunt ? Technis fallit uxorem, nunc cygnus, nunc taurus, nunc aurum factus, insidias struit mulierculis, subornat</i></p>	<p>poètes<sup>54</sup> imaginent que les petites oreilles d'âne de l'illustre Midas sont la marque de sa stupidité<sup>55</sup>. Et je ne sais s'il est pertinent d'ajouter que les anciens théologiens, sans doute des poètes, <b>attribuent la sagesse à Apollon et Minerve, et ne laissent à Jupiter, monarque des dieux et des hommes, que la triple foudre, ce signe de tête<sup>56</sup> et ce sourcil</b></p>
---	--

<sup>54</sup> Érasme pense sans doute avant tout à Ovide (Ov., *Met.*, XI, 153-193).

<sup>55</sup> Voir l'adage *Midas auriculas asini* (n° 267). Après avoir brièvement raconté l'histoire de Midas, ce roi de Phrygie, affublé d'oreilles d'âne par Apollon pour avoir préféré la flûte de Pan à la lyre, Érasme note dans le commentaire que cet adage peut s'appliquer aussi bien aux rois stupides qu'aux tyrans, car ceux-ci ont de longues oreilles apprenant tout par leurs espions. Il s'agirait ici d'une interprétation érasmiennne, les oreilles d'âne symbolisant en général l'ignorance et la balourdise. Notons toutefois que sur les statues romaines l'âne symbolise aussi l'inertie et la débauche, et dans certaines civilisations c'est un animal maléfique : dans l'Égypte ancienne l'âne est associé au meurtrier d'Osiris, en Inde il sert de monture aux divinités funestes, chez les musulmans, c'est un animal de mauvaise augure. L'image du tyran aux longues oreilles ressemble à celle de la figure monstrueuse du tyran aux mille yeux, oreilles, de serres, de becs et de ventres que l'humaniste présente dans le commentaire de l'adage n°2601, texte d, §6. Sur ce point voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.2.3). Cf. *Multae regum aures atque oculi* – « Les rois ont beaucoup d'oreilles et d'yeux » (n°102). D'autre part, notons que cet adage est une occasion de plus pour l'humaniste pour rapprocher la stupidité du roi de la tyrannie, même si ici il semble distinguer les rois stupides et les tyrans. Ce rapprochement est particulièrement développé dans le commentaire de l'adage n°201, mais il est aussi suggéré dans le commentaire de l'adage 2601, texte d, §10, où l'humaniste insiste sur le fait que le tyran est haï de tous. Cette idée est développée dans l'*Institution du prince* (ASD IV-1, 162), où il dit qu'étant redouté de tout le monde, le tyran doit aussi redouter tout le monde et vivre dans la crainte et que le tyran court à sa propre perte. Voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.2.3). Il est donc non seulement méchant, mais il manque de bon sens.

<sup>56</sup> L'image de Jupiter faisant trembler tout l'Olympe par la triple foudre (*fulmen trisulcum*) et par le hochement de tête (*nutus*) semble être empruntée aux *Métamorphoses* d'Ovide (Ov. *Met.*, II, 848-849). Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 202, note n° 3.

<p><i>Ganymedes ac coelum nothis implet. Ad eundem modum Neptunum et Plutonem feroces et inexorabiles fingunt, sapientiam non tribuunt.</i></p>	<p><b>dressé qui font trembler tout l'Olympe</b><sup>57</sup>. De plus, quel rejeton, quel vaurien ne dit de niaiseries plus niaisement ou ne fut libertin avec plus de libertinage que celui à qui les poètes attribuèrent le royaume du monde ? Par des ruses, il trompe sa femme, se métamorphosant tantôt en cygne, tantôt en taureau, tantôt en or<sup>58</sup> ; il dresse des embûches aux faibles femmes, séduit Ganymède et</p>
---	--

<sup>57</sup> C'est une allusion à l'*Énéide* de Virgile (Verg., *Aen.*, IX, 106) : *adnuit et totum nutu tremefecit Olympum* (« Il fit un signe de tête, et par ce geste fit trembler tout l'Olympe »). Ce vers, légèrement modifié, apparaît également dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* (ASD II-6, p. 398, 423). Pour la modification du vers par Érasme voir ASD II-6, p. 399. L'idée que Jupiter, bien qu'il soit le roi tout puissant des dieux n'est pas forcément le plus sage est développé également dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*. L'humaniste y constate avec étonnement que l'aigle est nommé roi des oiseaux alors qu'il ne se distingue des autres oiseaux que par sa cruauté et sa rapacité (ASD II-6, p. 410-411), il fait la même constatation pour le lion, roi des quadrupèdes (ASD II-6, p. 411), puis, il en vient à Jupiter, *Sed minus jam mirum leonem in quadrupedum genere regnare, cum deis etiam poeticis Jupiter administrando regno potissimum visus sit idoneus, impius exacto et exacto patre, incestus sororis conjugio, tot stupris, tot adulteriis, tot raptibus exornatus et post haec κτανέοις ὄφρυσι καὶ ψολόεντι κεραυνῶ territans universa* (ASD II, 6, p. 411). « Mais il n'y a rien d'étonnant à ce que le lion règne sur l'espèce des quadrupèdes, puisque, parmi les dieux chantés par les poètes, c'est Jupiter qui est apparu comme le plus apte à exercer la royauté, lui qui commit le sacrilège de châtrer et de chasser son père, qui épousa incestueusement sa soeur, qui s'illustra par tant de débauches, d'adultères et de viols, et qui ensuite terrorisa la terre entière *küanéοiς ophrüsi kaï psoloénti kérainō* [= de ses noirs sourcils et des flammes de sa foudre] » (*Adages*, dir. J. -C. Saladin, vol. 3, p. 299). Par ces exemples Érasme s'en prend aux critères de l'appréciation d'un roi. Pour la critique des valeurs selon lesquelles le peuple apprécie son prince voir également l'adage n°201, textes b et c et le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1 et 2.1.4).

<sup>58</sup> Érasme fait bien entendu allusion aux mythes de Léda (Ov., *Met.*, VI, 109), d'Europe (Ov., *Met.*, VI 103-104) et de Danaé (Ov., *Met.*, IV, 610-611 ; VI, 113).

	remplit le ciel de bâtards. De la même façon, les poètes imaginent Neptune et Pluton cruels et inflexibles, sans leur attribuer la sagesse.
--	---

<p><i>Nullus sum</i></p>	<p>Je suis anéanti<sup>1</sup></p>
<p>(ASD II-1, p. 358)</p> <p><i>Proverbiales sunt et illae apud comicos hyperbolae : nullus sum et occidi, perii, quibus desperationem et ingens malum significamus.</i></p> <p><i>Euripides ex Iphigenia in Tauris :</i></p> <p>Δειλοί δ' εἰσὶν οὐδὲν οὐδαμοῦ, <i>id est</i> <i>Timidi atque inertes sunt nihil videlicet.</i></p> <p><i>Rursum in Iphigenia Aulidensi :</i></p> <p>Οὐδὲν ἦσθ' ἄλλ' ἐξεπλήσσου τῇ τύχῃ, <i>id est</i> <i>Nihil eras, sed perditum fortuna consternaverat.</i></p> <p><i>Opinor hoc ipsum esse quod ex Platone citat Athenaeus libro decimo :</i></p> <p>Ὑμεῖς γὰρ οὐδέν, καθάπερ ἡ παροιμία, <i>id est</i></p>	<p><b>Proverbiales aussi sont ces hyperboles que l'on trouve chez les auteurs de comédies, « Je suis anéanti » et « Je suis mort », « J'ai péri », par lesquelles nous exprimons le désespoir et un immense malheur. Voici les mots d'Euripide qui viennent de l'<i>Iphigénie en Tauride</i><sup>2</sup> :</b></p> <p>Δειλοί δ' εἰσὶν οὐδὲν οὐδαμοῦ, <b>c'est-à-dire</b> <b>Les hommes lâches et sans énergie ne représentent absolument rien !</b></p> <p><b>De même, il écrit dans <i>Iphigénie à Aulis</i><sup>3</sup> :</b></p> <p>Οὐδὲν ἦσθ' ἄλλ' ἐξεπλήσσου τῇ τύχῃ, <b>c'est-à-dire</b> <b>Tu étais anéanti, perdu, le destin t'avait accablé.</b></p> <p>Je crois que c'est ce proverbe même qu'Athénée trouve chez Platon et qu'il cite au livre 10<sup>4</sup> :</p> <p>Ὑμεῖς γὰρ οὐδέν, καθάπερ ἡ παροιμία, <b>c'est-à-dire</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 243 : « C'en est fait de moi ».

<sup>2</sup> Eur., *Iph.Taur.*, 115.

<sup>3</sup> Eur., *Iph. Aul.*, 351.

<sup>4</sup> Athen., *Dipnosoph.*, 10, 441c.

<p><i>Vos quippe nihil, ut dicitur proverbio</i></p> <p><i>quamquam hoc non ad exitium, sed contemptum pertinet. Sumptum videri potest ab Homero, apud quem Odysseae libro nono Ulysses fingit sibi nomen Οὔτις, id est Nullus, innuens se propemodum perisse. Atque hujus nominis commento deceptus est Cyclops.</i></p>	<p><b>Car vous êtes anéantis, comme dit le proverbe.</b></p> <p><b>Toutefois, cela ne renvoie pas à la mort, mais au mépris<sup>5</sup>.</b> Ce proverbe peut sembler emprunté à Homère, chez qui, au chant 9<sup>6</sup> de l'<i>Odyssée</i>. Ulysse imagine pour lui-même le nom de Οὔτις, c'est-à-dire « Personne », indiquant ainsi qu'il était presque perdu. Et c'est grâce à l'invention de ce nom que le Cyclope fut trompé.</p>
---	--

---

<sup>5</sup> Il s'agit du mépris dont font l'objet les femmes.

<sup>6</sup> Hom., *Od.*, IX, 366-367.

<i>Ad amussim</i>	Au cordeau
<p>(ASD II-1, p. 560-562)</p> <p><i>Frequens est apud auctores Ad amussim, examussim, examussatim, amussatim pro eo, quod est : exquisita diligentia atque exactissima cura. Gellius libro primo, capite quarto : Ad haec omnia scripta antiquiora tam curiose spectabat aut virtutes pensabat aut vitia rimabatur, ut iudicium factum esse ad amussim diceret. Et amussitata pro examinatis apud Nonium. Translatum a fabris lapidariis aut lignariis, qui funiculo illo regulari operis aequalitatem explorant. Quamquam Festus in dictione examussim testatur amussim quibusdam esse non lineam neque regulam, sed ferramentum quo fabri in poliendo utantur. Persius de poeta absoluta carmina componente, quod modo citavimus,</i></p>	<p><b>On rencontre souvent chez les auteurs les expressions « au cordeau », « aligné au cordeau », « aussi exactement comme si c'était aligné au cordeau » à propos de quelque chose faite avec une diligence extrême, avec le soin le plus précis. Aulu-Gelle, au livre 1, chapitre 4 &lt; des <i>Nuits attiques</i> &gt;<sup>1</sup> : « De plus, il mettait tant de soin dans l'étude de toute la littérature ancienne, il appréciait si bien leurs mérites, il découvrait si bien leurs défauts qu'on aurait dit que l'opinion qu'il s'en faisait était mesurée au cordeau ». Et chez Nonius<sup>2</sup> « tiré au cordeau » signifie « examiné avec précision ». Cela vient des tailleurs de pierre et des menuisiers, qui se servent de cette petite corde, comme d'une règle, pour vérifier l'alignement de leur ouvrage. Cependant, Festus<sup>3</sup> affirme que dans l'expression « au cordeau » le mot « cordeau » pour certains ne désigne pas une ligne ni une règle, mais l'outil de fer que les artisans utilisent pour polir. Perse<sup>4</sup>, au sujet d'un poète composant des vers d'une</b></p>

<sup>1</sup> Aul. Gell., *Noct. attic.*, I, 4.

<sup>2</sup> Non., *Instr.*, I, 9, *examussim*.

<sup>3</sup> Fest., *de verb. sign.*, *examussim*.

<sup>4</sup> Pers., *Sat.*, 1, 65-66.

<p><i>Scit tendere versum, Non secus, inquit, ac si oculo rubricam dirigat uno.</i></p> <p><i>Item in carmine de viro bono, quod Vergilio tribunt :</i></p> <p><i>Ne quid hiet, ne quid protuberet, angulus aequis Partibus ut coeant, ne quid deliret amussis.</i></p> <p><i>Usurpat idem Basilius ad nepotes, cum jubet unamquamque disciplinam ad finem felicitatis referre perinde quasi lapides juxta Doricum proverbium ad amussim dirigentes. Natum videri potest apud Homerum Odyssea ε, cum loquitur de Ulysse navem sibi fabricante :</i></p> <p>Ξέσσε δ' ἐπισταμένως καὶ ἐπὶ στάθμην ἴθουνε, <i>id est</i></p>	<p><b>extrême perfection, dit ce que nous avons déjà cité<sup>5</sup> :</b></p> <p>Il sait tirer son vers D'un coup d'œil, comme s'il l'alignait au cordeau rouge.</p> <p>De même dans le poème sur l'homme de bien, qu'on attribue à Virgile<sup>6</sup> :</p> <p>Que l'angle ne présente ni fente ni saillie, Formé d'égales lignes, sans dévier du cordeau.</p> <p><b>Basile<sup>7</sup> emploie la même expression dans son discours adressé aux jeunes gens, lorsqu'il recommande que chaque science soit dirigée en vue du bonheur, de la même façon que les pierres, sont, d'après le proverbe dorien, dirigées au cordeau. Il semble que le proverbe pourrait être né chez Homère, dans le chant 5 de l'<i>Odyssee</i><sup>8</sup>, lorsqu'il dit au sujet d'Ulysse construisant son navire :</b></p> <p><b>Ξέσσε δ' ἐπισταμένως καὶ ἐπὶ στάθμην ἴθουνε, c'est-à-dire</b></p>
---	---

<sup>5</sup> Pour la citation de ce passage des *Satires* de Perse voir la dernière phrase du commentaire de l'adage *Amussis alba* – « Un cordeau blanc » (n° 488). Le « cordeau rouge » dont il s'agit dans cette phrase, s'oppose au « cordeau blanc » qui désigne le manque de discernement.

<sup>6</sup> Comme le signalent l'ASD (II, 1, p. 563) et l'édition dirigée par J. –C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 772), les vers cités par Érasme sont d'Ausone (Auson., *Ecl.*, XIII, II, 10-11).

<sup>7</sup> Basil. M., *Ad adulesc.*, 4, 10.

<sup>8</sup> Hom., *Od.*, V, 245.



*Expoliit multa arte superque induxit  
amussim.*

*Rursus Iliados O :*

Ἄλλ' ὥς τε στάθμη δόρυ νήιον ἐξιθύνει  
Τέκτονος ἐν παλάμησι δαήμονος, ὅς ῥα  
τε πάσης

Εὖ εἰδῆ σοφίης ὑποθημοσύνησιν Ἀθήνης,  
*id est*

*Materiam veluti navalem exaequat  
amussis*

*Ducta fabri docti digitis, qui calleat  
artem*

*Quaecunque est teneatque probe  
monitrice Minerva.*

*Est apud eundem et aliis aliquot locis.*

**Avec beaucoup d'art il les polit  
entièrement, et les aligna en haut.**

**Et encore dans le chant 15 de l'*Iliade* :**

Ἄλλ' ὥς τε στάθμη δόρυ νήιον ἐξιθύνει  
Τέκτονος ἐν παλάμησι δαήμονος, ὅς ῥα  
τε πάσης

Εὖ εἰδῆ σοφίης ὑποθημοσύνησιν Ἀθήνης,  
c'est-à-dire

Mais comme le cordeau dresse un mât de  
navire

Dans les mains d'un habile ouvrier, qui  
connaît

À fond son art par les conseils de  
Minerve.

**Chez le même poète, on retrouve cet adage  
dans un certain nombre d'autres passages<sup>9</sup>.**

<sup>9</sup> Voir Hom., *Od.*, XVII, 341 ; XXI, 44 et 121 ; XXIII, 197.

<i>Haec potior</i>	C'est elle qui fait la loi <sup>1</sup>
<p>(ASD II-2, p. 54-56)</p> <p><i>Plutarchus in Problematibus Graecanicis proverbium quoddam refert ad hunc modum : Ἀπὸ τίνος ἐρρέθη τὸ παροιμιῶδες Αὔτα κυρία ; Δίνων ὁ Ταραντῖνος στατηγῶν, ἀνὴρ δὲ ὦν ἀγαθὸς ἐν τοῖς πολεμικοῖς, ἀποχειροτονησάντων αὐτοῦ τινα γνώμην τῶν πολιτῶν, ὡς ὁ κῆρυξ ἀνεῖπε τὴν νικῶσαν, αὐτὸς ἀνατείνας τὴν δεξιάν, ἅδε, εἶπε κρείσσων · οὕτως γὰρ ὁ Θεόφραστος ἰστόρηκε. Προσιστόρηκε δὲ καὶ ὁ Ἀπολλόδορος ἐν Ρυτίνῳ τοῦ κῆρυκος, αὗται πλείους, εἰπόντος, ἀλλ' αὗται, φάναι, βελτίους, καὶ ἐπικυρῶσαι τὴν τῶν ἐλαττόνων χειροτονίαν. <i>Horum verborum hic ferme sensus. Unde fluxit illud, quod proverbii vice dicitur, Haec victrix ? Dinon Tarentinus, ductor exercitus, vir apprime fortis, reique bellicae sane quam peritus, cum in contione dixisset sententiam eaque civium suffragiis esset rejecta : deinde praeco pronuntiaret sententiam, quae vinceret, sublata dextera, Haec, inquit, potior. Nam ad hunc modum retulit Theophrastus. Ceterum Apollodorus in Rhytino illud adjunxit : cum praeco respondisset, At hae sententiae numero plures sunt, Dinonem protinus subjecisse, Sed</i></i></p>	<p><b>Plutarque, dans les <i>Questions Grecques</i><sup>2</sup>, rapporte ce proverbe de la manière suivante : Ἀπὸ τίνος ἐρρέθη τὸ παροιμιῶδες Αὔτα κυρία ; Δίνων ὁ Ταραντῖνος στατηγῶν, ἀνὴρ δὲ ὦν ἀγαθὸς ἐν τοῖς πολεμικοῖς, ἀποχειροτονησάντων αὐτοῦ τινα γνώμην τῶν πολιτῶν, ὡς ὁ κῆρυξ ἀνεῖπε τὴν νικῶσαν, αὐτὸς ἀνατείνας τὴν δεξιάν, ἅδε, εἶπε κρείσσων · οὕτως γὰρ ὁ Θεόφραστος ἰστόρηκε. Προσιστόρηκε δὲ καὶ ὁ Ἀπολλόδορος ἐν Ρυτίνῳ τοῦ κῆρυκος, αὗται πλείους, εἰπόντος, ἀλλ' αὗται, φάναι, βελτίους, καὶ ἐπικυρῶσαι τὴν τῶν ἐλαττόνων χειροτονίαν. Voilà ce que signifie à peu près ce passage : « D'où vient le fait qu'on dit à la manière d'un proverbe ' C'est elle qui triomphe ' ? Quand Dinon de Tarente, chef de l'armée, homme de singulière vaillance et on ne peut plus expert en l'art de la guerre, s'était exprimé à l'assemblée, quand son avis fut rejeté par les votes de ses concitoyens, et quand le héraut eut annoncé l'idée qui avait prévalu, Dinon leva la main et dit : « la mienne vaut mieux ». C'est ainsi que Théophraste<sup>3</sup> a</b></p>

<sup>1</sup> Sous-entendu : bien qu'elle ne représente qu'une minorité Cf. *Adages* dir. J.- C. Saladin, vol. 1, p. 425 : « La minorité l'emporte ».

<sup>2</sup> Plut., *Mor.*, 4, 19, 301c.

<sup>3</sup> Théophraste cité par Plutarque (annotation n° 2).

<p><i>hae meliores. Atque ita pauciorum sententiam fuisse promulgatam. Quibus ex verbis conijcere licet, ita vulgo dici solere, si quando significaretur consilium aliquod esse praestantius et conducibilius, etiamsi pluribus secus videretur. Aut ubi qui numero pauciores essent, facultate praeponderarent. Quod genus fuerit, ut rem exemplis demonstrem : Maxima pars hominum voluptate, lucrisque felicitatem metitur, perpauci virtutem amplectuntur. Cave, ne quid te moveat multitudinis exemplum, αὔτη γὰρ κρείσσων. Item Nemo pene est in toto principis famulatio, qui tibi non bene velit. Sed unus tibi refragatur, qui tantum ubique valet, ut in ipsum fere principem agat tyrannum. Quare, si res e suffragiis penderet, viceras. Sed αὔτη κυρία. Porphyrius leviter ceu digito proverbium indicat exponens eum locum in Horatianis Epodis :</i></p>	<p>raconté l’histoire. Apollodore, d’autre part, a ajouté dans son <i>Rhytinos</i><sup>4</sup> : « comme le héraut avait répondu que les avis opposés étaient supérieurs en nombre, Dinon rétorqua aussitôt : <b>‘Mais les miens sont meilleurs !’</b> Ce fut donc la proposition de la minorité qui fut adoptée ». <b>D’après ces paroles, on peut supposer que l’on disait cela généralement quand on voulait faire comprendre qu’une décision avait prévalu et avait rassemblé plus de suffrages, même si la majorité en jugeait autrement, ou bien quand ceux qui étaient inférieurs en nombre l’emportaient par leur pouvoir.</b> Pour faire mieux voir la chose par des exemples, les phrases suivantes seraient de cette espèce : « La plus grande partie des hommes mesure son bonheur à l’aune du plaisir et du profit, seul un petit nombre embrasse la vertu. <b>Prend garde à ce que tu ne sois tenté de suivre l’exemple de la foule, αὔτη γὰρ κρείσσων</b><sup>5</sup>. <b>On dira de même, « Il n’y a</b></p>
---	--

<sup>4</sup> Le *Rhytinos* d’Apollodore cité par Plutarque dans le passage indiqué ci-dessus (annotation n° 3 de cet adage).

<sup>5</sup> « elle est plus puissante ». Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 426 : « Évite de suivre l’exemple de la foule, *hautê gar kreïssôn* [= c’est ton avis qui est le meilleur] ». Il nous semble qu’ici l’expression αὔτη γὰρ κρείσσων se rapporte à la *multitudo* (« la foule ») et non à la personne qui devrait s’en distinguer, contrairement à la logique de cet adage. En effet, Érasme est ici en train de mettre en garde son lecteur contre la tentation de suivre l’exemple de la foule, qui est d’autant plus dangereuse qu’elle est puissante. À notre avis, ce passage fait écho à la définition de la sagesse que doit avoir un prince que nous trouvons dans le commentaire de l’adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere* (adage n°201, texte c) À ce sujet voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1). Si on respecte davantage la logique de l’adage, nous pouvons penser que l’expression αὔτη γὰρ κρείσσων se rapporte à l’attitude de la minorité qui embrasse

<p><i>Eamus omnis exsecrata civitas, Aut pars indocili melior grege.</i></p> <p><i>Quamquam depravate, sicut opinor, legitur in</i></p>	<p>presque personne dans le cercle de tes serviteurs qui ne te veuille du bien. L'un d'eux pourtant s'oppose-t-il à toi, celui qui à tous égards est assez puissant pour faire le tyran, fût-ce avec le prince lui-même ? Si cela dépendait des suffrages, on pourrait dire que tu aurais eu le dessus, mais <i>αὐτῆς κυρία</i> »<sup>6</sup>. Porphyrius fait discrètement allusion à ce proverbe – comme s'il l'effleurait du doigt – dans un commentaire de ce passage des <i>Épodes</i> d'Horace<sup>7</sup> :</p> <p><b>Que toute notre maudite cité s'en aille, Du moins la meilleure partie d'un troupeau indocile.</b></p> <p><b>D'ailleurs, l'expression <i>κυρόνων νίκα</i>, telle</b></p>
---	--

la vertu, et qui serait donc l'exemple à suivre ; dans ce cas, on devrait la traduire par « elle vaut mieux ». Toutefois, nous n'avons aucun mot que le pronom *haec* pourrait remplacer, à moins que nous supposions que l'humaniste sous-entend *sententia perpaucorum*. Dans tous les cas, nous pouvons dire qu'Érasme détourne en quelque sorte l'adage *Haec potior* en transformant en une mise en garde bienveillante ce qui était une constatation d'une réalité plutôt triste. On pourrait dire aussi que nous avons un changement de point de vue. Jusqu'ici, le point de vue adopté était celui de la majorité dont la volonté unanime est confrontée à celle d'une personne puissante et dans cette optique *Haec potior* est à rapprocher de *Non probantis* (n° 2701). Mais ici, Érasme est en train d'avertir le prince de ne pas se laisser tenter de suivre l'exemple de la foule (*Cave, ne quid te moveat multitudinis exemplum*) et l'exhorte à en être différent.

<sup>6</sup> « c'est elle qui passe par-dessus tout ». Sous-entendu : une cause, si elle est juste, passe par-dessus le nombre de suffrages. L'humaniste invite ainsi les princes à tolérer l'opinion différente. Cf. le commentaire de l'adage n°2601, texte d, §9, où l'humaniste compare les tyrans aux aigles et dit que de même que l'aigle hait le cybindis, l'oiseau nocturne, le tyran hait celui qui s'écarte de l'opinion de la foule. À ce sujet, voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.4).

<sup>7</sup> Porph., *ad. Hor. Epod. 16, 37-38*.

*multis exemplaribus κερρόνον νικά. Castigate legetur, ni fallor, κερρόνων νικά, hoc est praestantiorum victoria. Nam Oda contionalis est ac fugam decerni jubet communibus omnium suffragiis. Quod si fieri non queat, ut id quod est optimum, multitudini probetur, saltem vincat ea sententia, quae sit potior, etiamsi paucioribus suffulta suffragiis. Ad id faciunt, quae Plato scripsit libro De legibus I, pulcherrimum esse victoriae genus, cum turba cedit potioribus et in decernendo magis spectatur pondus suffragiorum quam numerus. Verba Platonis ex eo, quem dixi libro sunt haec : Ἐν ὁπόσαις μὲν γὰρ οἱ ἀμείνονες νικῶσι τὸ πλῆθος καὶ τοὺς χεῖρους, ὀρθῶς ἂν αὕτη κρείττων τε αὐτῆς λέγοιθ' ἢ πόλις, ἐπαινιτό τε ἂν δικαιοτάτα τῇ τοιαύτῃ νίκη · τοῦναντίον δέ, ὅπου τάναντία, id est, Quibuscumque siquidem in civitatibus meliores qui sunt, ii vincunt multitudinum ac deteriores, ibi res publica seipsa superior recte dicitur et hujus victoriae nominemeritissimo laudabitur. Secus autem, ubi secus accidit. Eodem respexit Plinius, cum queritur in Epistolis numerari sententias, non expendi. Huc pertinet Livianum etiam illud : Major pars vicimeliorem. Indicat idem Homerus Iliados libro primo : Ἐπεὶ τὰ χερείονα νικῶ, id est Quando superant jam deteriora. Neque vero praetereundum hoc loco, quod de Zenone philosopho memorat Diogenes*

**qu'on la retrouve dans de nombreuses copies, à mon avis, contient une erreur. Mieux vaudrait lire, si je ne m'abuse, κερρόνων<sup>8</sup> νικά, c'est-à-dire « la victoire est aux plus puissants ». Cette ode est en effet de caractère délibératif, et exige que l'on vote unanimement pour la fuite. Si toutefois la foule n'est pas en état d'opter pour la meilleure solution, qu'au moins le meilleur avis l'emporte, même s'il est soutenu par un vote moins nombreux! C'est dans la même optique que Platon, au livre 1 des Lois<sup>9</sup>, écrit que la plus belle victoire est celle que la foule remporte quand elle cède la place aux plus compétents et que lorsqu'il s'agit de prendre une décision le poids des suffrages est davantage respecté que leur nombre. Voici les mots de Platon tirés de l'ouvrage que je viens de citer : Ἐν ὁπόσαις μὲν γὰρ οἱ ἀμείνονες νικῶσι τὸ πλῆθος καὶ τοὺς χεῖρους, ὀρθῶς ἂν αὕτη κρείττων τε αὐτῆς λέγοιθ' ἢ πόλις, ἐπαινιτό τε ἂν δικαιοτάτα τῇ τοιαύτῃ νίκη · τοῦναντίον δέ, ὅπου τάναντία, c'est-à-dire « Car partout où les bons citoyens l'emportent sur la multitude et sur les méchants, il est juste de dire que l'État se montre supérieur à lui-même, et c'est à très juste titre qu'on le louera d'une telle victoire. Et inversement si l'inverse se produit ». C'est**

<sup>8</sup> Forme dorienne de κρείσσων.

<sup>9</sup> Plat., Leg., 1, 627a.

*Laertius. énon cum videret Theophrastum magnifieri laudarique, quod plures haberet auditores, ad hunc respondit modum : Ἐκείνου μὲν χορὸς μείζων, οὐμὸς δὲ συμφωνότερος, id est Major quidem est illius chorus, at meus melius consonans. Itaque locus fuerit adagio, sive cum negabimus spectandum, quam multis placeamus, sed quam bonis : sive cum suadebimus, id sequi oportere, non quod plurimis placeat, sed quod per se sit optimum factu, etiamsi paucissimorum calculis approbetur. Sive cum dicemus, unius, aut alterius studium pluris aestimandum, qui vel opibus, vel gratia, vel auctoritate praepolleat, qua multitudinis benevolentiam, quae numero tantum superior sit, reliquis omnibus inferior. Quemadmodum apud Plautum quispiam contemnere se dicit minutos illos deos, modo Jovem unum sibi propitium habeat. Nec absurde trahetur in usum, quoties una vis plus potest reliquis omnibus : ut si quis dicat : Haec causa pluribus probatur, pluribus fulcitur rationibus, nititur aequo, dictatur a legibus, verum altera κυρία. Sic enim volo, sic jubeo.*

**précisément à cela que songe Pline quand, dans ses *Lettres*<sup>10</sup>, il regrette que l'on compte les suffrages au lieu de les peser<sup>11</sup>. On peut aussi rattacher ce propos au texte de Tite-Live<sup>12</sup>: « Le parti le plus nombreux l'emporta sur le meilleur »<sup>13</sup>. Homère exprime la même idée au chant 1 de l'*Iliade* : Ἐπεὶ τὰ χερεῖονα νικᾷ, c'est-à-dire « **Puisque ce sont les pires qui l'emportent** »<sup>14</sup>. Sur ce point, on ne devrait pas non plus omettre ce que Diogène Laërce<sup>15</sup> raconte au sujet du philosophe Zénon. Quand Zénon se rendit compte qu'on vantait l'importance de Théophraste et qu'on faisait ses louanges **juste parce qu'il avait plus d'auditeurs, il réagit ainsi** : Ἐκείνου μὲν χορὸς μείζων, οὐμὸς δὲ συμφωνότερος, c'est-à-dire « **Son chœur est plus nombreux, mais le mien chante plus harmonieusement** ». Il conviendra donc de recourir à cet adage dans les cas suivants : **quand nous dirons qu'il ne faudrait pas tenir compte du nombre de ceux à qui on plaît mais de la qualité de ceux-ci ; quand nous conseillerons de suivre non ce qui plaît****

<sup>10</sup> Plin. min., *Ep.*, 2, 12, 5.

<sup>11</sup> Cf., l'adage *Plurimum calculus vincit* « Le vote de la majorité l'emporte » (n° 3244).

<sup>12</sup> Liv., *Hist.*, 21, 4, 1.

<sup>13</sup> Cf. l'adage n° 3244.

<sup>14</sup> C'est Héphaïstos qui le dit à Héra quand il lui conseille d'éviter de mettre Zeus en colère, afin que leurs repas ne soient pas troublés.

<sup>15</sup> Comme le signalent l'ASD (II-2, p. 55) et l'édition dirigée par J.- C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 525), il ne s'agit pas des *Vies* de Diogène Laërce, mais du traité intitulé *Sur les moyens de connaître* de Plutarque (Plut., *Mor.*, 1, 5, 78e).

*Nam omnia cedant necesse est, quoties rex  
hujusmodi promit oraculum, quale profet apud  
Homerum Agamemnon :*

**à la plupart mais ce qui est objectivement meilleur en soi, même si cela n'est approuvé que par un petit nombre de suffrages ; quand nous dirons que le zèle de tel ou tel individu, qui l'emporte par sa fortune, son charme ou son autorité compte plus que le dévouement de la foule, supérieure seulement en nombre, inférieure pour tout le reste. Ainsi, chez Plaute<sup>16</sup>, quelqu'un dit qu'il ne tient aucun compte des dieux inférieurs, sauf si l'un d'entre eux s'est concilié les faveurs de Jupiter. Et il ne sera pas absurde d'user de cet adage chaque fois que l'influence d'un seul homme aura plus de poids que celle de tous les autres, comme lorsqu'on dit : « Certes, cette cause est approuvée par un plus grand nombre de gens, soutenue par un plus grand nombre d'arguments, fondée sur l'équité, prescrite par les lois, mais c'est l'autre qui est κούρια<sup>17</sup>, celle disant « Tel est mon désir, tel est mon ordre »<sup>18</sup>. Car tout doit plier quand un roi rend un oracle, comme celui d'Agamemnon chez Homère<sup>19</sup> :**

---

<sup>16</sup> Plaut., *Cas.*, 331--332.

<sup>17</sup> « qui domine ».

<sup>18</sup> Les derniers mots de ce passage, *Sic enim volo, sic jubeo*, constituent la paraphrase d'une partie d'un vers de Juvénal : *Hoc volo, sic jubeo ; sit pro ratione voluntas* (Juv. *Sat.*, VI, 223). Cf. le commentaire de l'adage n°2601, texte a. Notons que le point de vue change de nouveau et l'adage retrouve une connotation négative, dans la mesure où la cause qui domine n'est pas nécessairement la meilleure, mais celle d'une personne puissante.

<sup>19</sup> Hom., *Il.*, I, 324.

<p>Εἰ δέ κε μὴ δώησιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι, <i>id est</i>  <i>Ipse equidem eripiam, si tradere forte graventur.</i></p> <p><i>De cuiusmodi Lucianus in captivo, καὶ τὸ δίκαιον ἐν τῇ χειρὶ τιθεμένων, id est Qui jus in manu reponunt, quique jus in manu posuerunt. Pyrrhum e liberis quidam adolescens admodum, interrogabat, cuinam esset relicturus regnum. Is respondit : Ὅς ἄν, inquit, ὑμῶν τὴν μάχαιραν ὀξυτέραν ἔχη, id est Quicumque vestrum acutiorem habet gladium. Id dictum Plutarchus in ejus vita non arbitratur multum abesse ab illa tragica execratione.</i></p> <p>Θηκτῷ σιδήρῳ δῶμα διαδοχεῖν τοὺς ἀδελφοὺς, <i>id est</i>  <i>Fratres acuto dividant ferro domus Vices habendae.</i></p> <p><i>In hos igitur, qui vi rem gerunt, et quibus, ut Ennius ait, ferro geritur res, quibus jus est in</i></p>	<p><b>Εἰ δέ κε μὴ δώησιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι, c'est-à-dire</b>  <b>C'est moi qui la prendrai de force, si jamais ils se refusent à me la remettre<sup>20</sup>.</b></p> <p>De la même manière Lucien dans <i>Le Captif</i><sup>21</sup> : καὶ τὸ δίκαιον ἐν τῇ χειρὶ τιθεμένων, c'est-à-dire « Ceux qui placent ou ont placé le droit du côté de la force ». <b>Un des fils de Pyrrhus, qui n'était encore qu'un adolescent, demanda à qui le royaume allait être remis. Pyrrhus répondit</b> : Ὅς ἄν, <i>inquit</i>, ὑμῶν τὴν μάχαιραν ὀξυτέραν ἔχη, c'est-à-dire « À celui d'entre vous qui a le glaive le plus tranchant ». Plutarque, dans la <i>Vie de Pyrrhus</i><sup>22</sup>, pense que cette parole n'est pas très éloignée de la malédiction qu'on trouve dans cette fameuse tragédie<sup>23</sup> :</p> <p>Θηκτῷ σιδήρῳ δῶμα διαδοχεῖν τοὺς ἀδελφοὺς, c'est-à-dire  Que les frères se taillent leur part d'héritage par le fer aiguisé.</p> <p><b>Ainsi donc, à ceux qui dirigent une affaire par la force, ou comme dit Ennius<sup>24</sup> par le</b></p>
---	---

<sup>20</sup> Il s'agit bien entendu de Briséis qu'Agamemnon va reprendre à Achille.

<sup>21</sup> Comme le signalent l'ASD (II-2, p. 57) et l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 776), il s'agit en réalité du *Pêcheur* du même auteur (Lucian., *Pisc.*, 10).

<sup>22</sup> Plut., *Pyrrh.*, 9, 5-6.

<sup>23</sup> Eur., *Phoen.*, 68. Il s'agit de la malédiction qu'Œdipe prononça à l'encontre de ses fils (*Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 428, note n° 1).

<sup>24</sup> Enn., *Ann.*, 268 cité dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle (Aul. Gell., *Noct. attic.*, 20, 10, 4).



<p><i>armis, et quibus leges inter arma silent, per ironiam recte torquebitur</i> αὔτη κρείσσων καὶ αὔτη κυρία. <i>Nam Graecis κύριος non solum dominum significat, verum etiam eum, qui praevalet auctoritate. Et Suidas indicat contionem illi κυρίαν dici, in qua soliti sint creati magistratus. Aristophanes in Acharnensibus κυρίαν ἐκκλησίαν appellat, in qua ἐκύρουν τὰ ψηφίσματα, id est vincebant suffragia. Nonnumquam ad rem refertur, ut apud Euripidem in Iphigenia Aulidensi,</i></p> <p>Οὐμὸς οὐχ ὁ τοῦδε μῦθος κυριώτερος λέγειν, <i>id est</i> <i>Plus valere nostra debet, quam hujus hic oratio.</i></p> <p><i>Significat enim servus, quamquam esset conditione inferior Menelao, tamen hoc se potioem esse, quod justioem haberet causam.</i></p>	<p><b>fer<sup>25</sup>, pour qui les lois reposent sur les armes<sup>26</sup>, qui pensent que les lois doivent se taire face aux armes, on aura raison d'appliquer de manière ironique l'expression αὔτη κρείσσων καὶ αὔτη κυρία<sup>27</sup>. En effet, pour les Grecs κύριος désigne non seulement le maître mais aussi toute personne dont l'autorité prévaut. Suidas indique aussi que l'on appelait κυρία l'assemblée où l'on choisissait habituellement les magistrats<sup>28</sup>. Aristophane, dans les Acharniens<sup>29</sup>, nomme κυρία ἐκκλησία<sup>30</sup> l'assemblée où ἐκύρουν τὰ ψηφίσματα, c'est-à-dire où « ils remportaient les suffrages ». Quelquefois κύριος se réfère à une chose, comme chez Euripide dans Iphigénie à Aulis<sup>31</sup> :</b></p> <p>Οὐμὸς οὐχ ὁ τοῦδε μῦθος κυριώτερος λέγειν, c'est-à-dire Notre propos doit l'emporter sur celui de cet homme.</p> <p><b>Ce que le serviteur entend par là en effet, c'est que, bien qu'il soit d'une condition inférieure à celle de Ménélas, il a toutefois</b></p>
---	--

<sup>25</sup> Cf. l'adage *Ferrum et flamma* – « Fer et flamme » (n° 3913).

<sup>26</sup> Cf. l'adage *Lex in manibus* – « La loi dans les mains » (n° 3650).

<sup>27</sup> Litt. « Elle est plus forte et elle est plus importante », c'est-à-dire la voix du plus fort est celle qui prévaut et qui fait la loi.

<sup>28</sup> Suid., κυρία ἐκκλησίας 2760.

<sup>29</sup> Aristoph., *Ach.*, 19.

<sup>30</sup> « L'assemblée décisive ».

<sup>31</sup> Eur., *Iph. Aul.*, 318.

<p><i>Non abhorret hinc, quod M. Tullius dixit in Pisonem : Sed omitto, ut sit factus uterque nostrum. Sit sane fors domina campi.</i></p>	<p>l'avantage sur lui, car il défend une cause plus juste<sup>32</sup>. Ce que dit Cicéron<sup>33</sup> dans le <i>Contre Pison</i> n'est pas éloigné non plus de notre propos : « Je me tais sur la manière dont nous avons été élus l'un et l'autre. <b>Eh oui, que le hasard soit maître sur le champ de bataille !</b><sup>34</sup> »</p>
--	---

<sup>32</sup> En réalité, c'est Ménélas, et non le serviteur, qui prononce ces paroles adressées à Agamemnon, quand ce dernier demande pourquoi son frère s'en prend à son serviteur. Ménélas est en colère, puisque le serviteur d'Agamemnon était chargé de transmettre une lettre à Clytemnestre, dans laquelle le roi disait de ne plus envoyer sa fille à Aulis.

<sup>33</sup> Cic., *Pis.*, 3.

<sup>34</sup> Cf. l'adage *Fors domina campi* – « Au Champ de bataille, le hasard qui est maître » (n° 3919). Cicéron fait ainsi allusion au fait qu'il a accédé au consulat non par sa naissance mais grâce à ses qualités. Cf. *Adages* dir. J. –C. Saladin, vol. 1, p. 428, note n° 2.

<i>Telluris onus</i>	Un fardeau de la terre <sup>1</sup>
<p>(ASD II-2, p. 156-158)</p> <p>Γῆς βάρος, <i>id est Terrae onus. De homine vehementer inutili, qui nihil aliud quam terram suo pondere gravet. Refertur inter adagia Graecanica natum ex Homero, apud quem Achilles Iliados Σ hoc pacto loquitur indigne ferens otium et quod non ineat praelium cum reliquis copiis :</i></p> <p>Ἄλλ' ἦμαι παρὰ νηυσὶν ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης, <i>id est</i> <i>Navibus assideo telluris inutile pondus.</i></p> <p><i>Rursum in Odysseae Y :</i></p> <p>Οἷον μὲν τινα τοῦτον ἔχεις ἐπίμαστον ἀλήτην Σίτου καὶ οἴνου κεχρημένον οὐδέ τι ἔργων Ἔμπαιον οὐδὲ βίης, ἀλλ' αὐτως ἄχθος ἀρούρης, <i>id est</i> <i>Quem tandem nobis erronem adducis</i></p>	<p>Γῆς βάρος, c'est-à-dire « Un fardeau de la terre » se dit d'un homme complètement inutile, qui ne fait rien d'autre qu'alourdir la terre de son propre poids. <b>Cette expression est répertoriée parmi les adages grecs<sup>2</sup> venant d'Homère. En effet, voici comment parle Achille au chant 18 de l'Iliade<sup>3</sup>, supportant mal d'être inactif et de ne pas aller au combat avec les autres troupes :</b></p> <p>Ἄλλ'<sup>4</sup> ἦμαι παρὰ νηυσὶν ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης, c'est-à-dire <b>Je suis assis auprès des navires, immobile, poids inutile de la terre.</b></p> <p><b>De même, on lit au chant 20 de l'Odyssee<sup>5</sup> :</b></p> <p>Οἷον μὲν τινα τοῦτον ἔχεις ἐπίμαστον ἀλήτην Σίτου καὶ οἴνου κεχρημένον οὐδέ τι ἔργων Ἔμπαιον οὐδὲ βίης, ἀλλ' αὐτως ἄχθος ἀρούρης, c'est-à-dire <b>Tu nous amènes enfin un vagabond<sup>6</sup></b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 497 : « Un fardeau sur terre ».

<sup>2</sup> Diogenian., *Prov.*, 3, 90.

<sup>3</sup> Hom., *Il.*, XVIII, 104.

<sup>4</sup> Érasme omet Ἄλλ' dans sa traduction, sans doute pour éliminer un connecteur qui attacherait ce vers proverbial à son contexte. Sur ce sujet voir le 1<sup>er</sup> chapitre de notre étude (1.1.2).

<sup>5</sup> Hom., *Od.*, XX, 377-379.

<p><i>edacem</i>  <i>Enectumque fame vinique et panis</i>  <i>egenum,</i>  <i>Artibus edoctum nullis neque viribus ullis</i>  <i>Pollentem ac tantum telluris inutile</i>  <i>pondus.</i></p> <p><i>Utitur eo Plato in Theaeteto : Οἴονται γὰρ ἀκούειν ὅτι οὐ λῆροί εἰσιν γῆς ἄλλως ἄχθη, id est Existimant enim se non haberi pro nugis et inutilibus terrae oneribus. Nec illepidum nec prorsus, ni fallor, ἀπροσδιόνυσον est, quod memorat Athenaeus libro octavo : Stratonicus quidam citharoedus Corinthi peregrinabatur. Hunc cumanacula quaedam fixis oculis intueretur idque diu, tandem, Quid, inquit, tibi per deos vismater aut quidme sic continenter intueris ? Demiror, inquit illa, si matris uterus te decem menses ferre potuit, cum civitas angatur unum duntaxat diem te portans. In tales quadraret epitaphium, quod Timocreontis Rhodii poetae, caeterum voracis ac bibacis, sepulchro inscriptum indicat Athenaeus libro X :</i></p>	<p><b>vorace,</b>  <b>Affamé, réclamant du pain et du vin,</b>  <b>Dépourvu de tout talent et de toute</b>  <b>force,</b>  <b>Et qui n'est qu'un poids inutile de la</b>  <b>terre.</b></p> <p>Platon utilise cet adage dans le <i>Théétète</i><sup>7</sup> : Οἴονται γὰρ ἀκούειν ὅτι οὐ λῆροί εἰσιν γῆς ἄλλως ἄχθη, c'est-à-dire « <b>Ils croient ne pas passer pour des farceurs et des fardeaux inutiles de la terre</b> »<sup>8</sup>. Ce n'est ni dénué de charme et ni tout à fait ἀπροσδιόνυσον<sup>9</sup>, si je ne m'abuse, ce que rapporte Athénée au livre 8 &lt; du <i>Banquet des philosophes</i> &gt;. Un certain Stratonicos, joueur de cithare, séjournait à Corinthe. <b>Un jour, une petite vieille le fixa si longuement du regard qu'il finit par lui demander : « Par les dieux, que veux-tu, mère ? Pourquoi me fixes-tu ainsi ? Tu ne me quittes plus des yeux ! »</b> – C'est que je m'étonne, répondit-elle, que le ventre de ta mère ait pu te porter dix mois, alors que l'État a du mal à te supporter tout juste un seul jour ». <b>C'est à de tels hommes que conviendrait bien l'épithaphe inscrite, d'après ce</b></p>
--	---

<sup>6</sup> Il s'agit d'Ulysse déguisé en mendiant vagabond. Ce sont les prétendants qui s'adressent ainsi à Télémaque.

<sup>7</sup> Plat., *Theaet.*, 176d.

<sup>8</sup> Érasme omet dans sa traduction le verbe ἀκούειν qui est restitué dans la traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 497).

<sup>9</sup> Litt. « Sans rapport avec la fête de Dionysos », d'où « sans à-propos », « à contre - temps ».

<p>Πολλὰ πίων καὶ πολλὰ φαγὼν καὶ πολλὰ  κάκ' εἰπὼν  Ἀνθρώπους κεῖμαι Τιμοκρέων Ῥόδιος, <i>id est</i>  <i>Multum edi multumque bibi, mala plurima dixi in</i>  <i>Mortales, jaceo hic Timocreon Rhodius.</i></p>	<p><b>qu'indique Athénée au livre 10 &lt; du <i>Banquet des philosophes</i> &gt;<sup>10</sup>, sur la tombe de Timocréon de Rhodes, poète, mais aussi un goinfre et un ivrogne :</b></p> <p>Πολλὰ πίων καὶ πολλὰ φαγὼν καὶ πολλὰ  κάκ' εἰπὼν  Ἀνθρώπους κεῖμαι Τιμοκρέων Ῥόδιος,  c'est-à-dire  J'ai bien mangé et j'ai bien bu, j'ai  beaucoup médité,  Je gis désormais ici, moi, Timocréon de  Rhodes.</p>
--	---

---

<sup>10</sup> Athen., *Dipnosoph.*, 10, 415f.

<i>Alter Hercules</i>	Un second Hercule
(ASD II-2, p. 168-170) <i>Proverbialis hyperbole Οὔτος ἄλλος Ἡρακλῆς, id est Hic alter Hercules. De viro praestrenuo ac laborum tolerantissimo. Extat hoc titulo fabula quaequam ex Menippeis Terentii Varronis, mirum ni proverbiali. Aristoteles libro Moralium Eudemiorum VII. : Ὁ γὰρ φίλος βούλεται εἶναι, ὥσπερ ἡ παροιμία φησὶν, ἄλλος Ἡρακλῆς, ἄλλος οὔτος, id est Nam amicus cupit esse, sicuti proverbio dicitur, alter Hercules, alter hic. Plutarchus scribit id cognominis vulgo Theseo attributum, quod multa fortiter patraret exemplo Herculis. Laertius in vitis philosophorum ostendit et Cleanthem philosophum alterum Herculem vulgo dictum fuisse, quod esset omnium laborum patientissimus, adeo ut noctu hauriendo e puteo aquam victum diurnum pararet, unde et Φρέαντλης dictus pro Cleanthe et nihilo tamen segnius egregiam operam interdiu navaret philosophiae. Clearchus apud Zenodotum aliam fabulam</i>	<b>L’hyperbole proverbiale Οὔτος ἄλλος Ἡρακλῆς, c’est-à-dire « C’est un second Hercule », se dit d’un homme particulièrement énergique et dur à la peine. Il existe une fable des <i>Satires ménippées</i><sup>1</sup> de Varron portant ce titre, évidemment proverbial. Aristote, au livre 7 de l’<i>Éthique à Eudème</i><sup>2</sup>, écrit : Ὁ γὰρ φίλος βούλεται εἶναι, ὥσπερ ἡ παροιμία φησὶν, ἄλλος Ἡρακλῆς, ἄλλος οὔτος, c’est-à-dire « Car un ami veut être, comme on le dit sous forme de proverbe, un second Hercule, un <i>alter ego</i><sup>3</sup>. Plutarque<sup>4</sup> écrit que Thésée a reçu, dans le langage courant, ce surnom, pour avoir accompli de nombreux exploits, à l’exemple d’Hercule<sup>5</sup>. Diogène Laërce, dans ses <i>Vies des philosophes</i><sup>6</sup>, montre que le philosophe Cléanthe fut aussi appelé couramment un second Hercule, parce qu’il avait très patiemment enduré des peines de toutes sortes, au point de puiser de l’eau dans un puits de nuit</b>

<sup>1</sup> Érasme s’appuie sur Macrobe (Macr., *Sat.*, 3, 12, 6).

<sup>2</sup> Aristot., *Eth. Eud.*, 7, 1245a l. 29-30.

<sup>3</sup> Cf. l’adage *Amicitia aequalitas. Amicus alter ipse* – « L’amitié, c’est l’égalité. Un ami est un autre soi-même » (n° 2).

<sup>4</sup> Plut., *Thes.*, 29, 3.

<sup>5</sup> Cf. l’adage *Non absque Theseo* – « Non sans Thésée » (n° 427).

<sup>6</sup> Diog. Laert., *Vit.*, 7, 5 (Cléanthe), 168, 170.

*adfert, unde hoc sit natum adagium. Ait enim Briareum, qui et ipse Hercules dictus est, profectum Delphos sublatis inde thesauris aliquot ac monumentis ex iis, quae eo in loco servabantur, juxta veterem quandam consuetudinem ad columnas, quas Herculis cognominant, sese contulisse atque itidem illis, quae illic erant, fuisse potitum. Deinde Tyrium Herculem venisse Delphos, ut oraculum consuleret, deumque respondisse Οὔτος ἄλλος Ἡρακλῆς, id est Hic alter Hercules, atque oraculum in adagionem abiisse. Nec desunt, qui hujus dicti originem referant ad Titormum quendam bussequam, qui multis exemplis Milonem superarit. Is se profitens superatum sublatis in coelum manibus dixit : ὦ Ζεῦ, μὴ τοῦτον Ἡρακλῆν ἡμῖν ἕτερον ἔσπειρας ; id est O Jupiter, num hunc nobis Herculem alterum genuisti ? Huc pertinet illud Theocriti in Pastoribus :*

Φαντί νιν Ἡρακλῆι βίην καὶ κάρτος

pour se procurer sa nourriture de la journée : de là vient qu'on l'a appelé Φρέαντλης<sup>7</sup> au lieu de Cléanthe ; **pourtant, il n'a pas mis moins d'énergie et de zèle à produire** pendant le jour une remarquable œuvre de philosophe. Cléarque, chez Zénodote<sup>8</sup>, rapporte **une autre histoire, d'où proviendrait cet adage**. Il dit que Briarée, qui lui aussi fut appelé Hercule, partit pour Delphes, qu'il y déroba quelques trésors et objets commémoratifs parmi ceux qui, selon l'antique habitude, étaient conservés dans ce lieu, qu'il se rendit aux colonnes dites d'Hercule », et s'empara, de la même façon, de ce qu'il y avait là ; qu'ensuite Hercule Tyrien vint à Delphes consulter l'oracle, que le dieu répondit : Οὔτος ἄλλος Ἡρακλῆς c'est-à-dire « Voici un second Hercule », et que la réponse de l'oracle se transforma en adage. **Il y en a aussi<sup>9</sup> qui** rapportent l'origine de l'expression à un certain Titornos, un bouvier, **qui avait surpassé** Milon en de nombreuses occasions. Ce dernier, reconnaissant sa défaite, dit en levant les mains au ciel : ὦ Ζεῦ, μὴ τοῦτον Ἡρακλῆν ἡμῖν ἕτερον ἔσπειρας ; c'est-à-dire « Ô Jupiter, nous as-tu engendré un second Hercule ? » À cela se rattache ce vers de Théocrite dans ses *Pâtres*<sup>10</sup>:

Φαντί νιν Ἡρακλῆι βίην καὶ κάρτος

<sup>7</sup> « Le puiseur d'eau »

<sup>8</sup> Zenob., *Prov.*, 5, 48.

<sup>9</sup> Selon l'ASD (II-2, p. 169) et l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 787), la source d'Érasme serait ici les *Histoires diverses* d'Élien (Aelian., *Var. hist.*, 12, 22).

<sup>10</sup> Theocr., *Id.*, 4, 8-9.

<p>ἐρίσδεν, <i>id est</i>  <i>Viribus Alcidae hunc certare et robore dicunt.</i>  <i>Subjicitque pastor :</i></p> <p>Κῆμ' ἔφαθ' ἃ μάτηρ Πολυδεύκεος ἦμεν  ἀμείνω, <i>id est</i>  <i>Me quoque Pollucem mater praecellere dixit.</i></p> <p><i>Erat enim hic excellens in pugilum certamine. Et Graeculus adulator apud Juvenalem divitem imbecillum Herculi aequat Antaeum procul a tellure tenenti. Macrobius libro Saturnalium III scribit in hunc modum: Salius autem Herculi propter ubertatem doctrinae altioris assignat, quia is deus et apud pontifices idem qui et Mars habetur. Et sane ita Menippea Varronis affirmat, quae inscribitur Ἄλλος οὗτος Ἡρακλῆς quia, cum de Hercule multa loqueretur, eundem esse ac Martem probavit. Apud Latinos quoque Rutillo cuidam prodigiosis viribus Herculis nomem attributum. Is mulum suum tollebat, ut scribit M. Varro citante Plinio libro vii. At Hippocrati medico, quod pestilentiam ab Illyriis venientem praedixisset, dimissis ad auxiliandum circa urbem discipulis, Graecia ob meritum eosdem decrevit honores quos Herculi ; nam et is</i></p>	<p>ἐρίσδεν, <b>c'est-à-dire</b>  <b>Par sa force et sa vaillance, il pourrait, dit-on, tenir tête à l'Alcide.</b></p> <p><b>Et le pâtre renchérit :</b></p> <p><b>Κῆμ' ἔφαθ' ἃ μάτηρ Πολυδεύκεος ἦμεν ἀμείνω, c'est-à-dire</b>  <b>Ma mère disait aussi que j'étais supérieur à Pollux.</b></p> <p><b>Ce dernier excellait en effet au pugilat.</b> Et chez Juvénal<sup>11</sup> un petit Grec flagorneur met un homme riche mais débile au même rang qu'Hercule <b>tenant Antée loin du sol.</b> Macrobe, au livre 3 des <i>Saturnales</i><sup>12</sup>, écrit en ces termes : « S'il<sup>13</sup> attribue des Saliens<sup>14</sup> à Hercule, c'est en raison de la richesse et de la profondeur de sa science, parce que ce dieu est, chez les pontifes, <b>identifié à Mars</b> ». <b>Et c'est bien aussi ce que confirme Varron, dans la Ménippée intitulée Ἄλλος οὗτος Ἡρακλῆς, car en effet tout en parlant beaucoup d'Hercule, il a prouvé que Mars et lui ne faisaient qu'un.</b> Chez les Latins, le nom d'Hercule a aussi été donné à un certain Rutilcellus, doté d'une force prodigieuse. <b>Il soulevait son mulet, comme l'écrit Varron, cité par Pline l'Ancien au livre 7 &lt; de l'Histoire naturelle &gt;</b><sup>15</sup>. Quant à Hippocrate,</p>
---	---

<sup>11</sup> Juv., *Sat.*, 3, 88-89.

<sup>12</sup> Macr., *Sat.*, 3, 12, 5-6.

<sup>13</sup> Il s'agit de Virgile.

<sup>14</sup> Il s'agit bien entendu des prêtres Saliens dévoués à Mars.

<sup>15</sup> Plin maj., *Nat. Hist.*, 7, 83.



ἀλεξίκακος *habitus est. Auctor idem Plinius eodem libro. Quin nomen hoc Herculis videtur vulgari sermone ad omnes viros egregie fortes transferri solere non aliter quam Catonis ad graves et sapientes. Nam Varro quadragintatres Hercules enumerat additque hoc nomine honoratos fuisse omnes, qui fortiter quippiam egissent. Testatur et Macrobius in Saturnalibus hoc nominis compluribus fuisse commune et ante Amphitryonis privignum. Sic et Achilles appellabantur insigni fortitudine duces, quorum de numero fuit Lucius Sicinius Dentatus ob ingentem fortitudinem Romanus Achilles appellatus, quod centum et viginti praeliis cum hoste pugnasset nec ullam haberet cicatricem aversam. Auctor A. Gellius libro secundo, capite undecimo. Denique rationem aut argumentum Achilleum vocant, quod sit insuperabile et insolubile.*

parce qu'il avait prédit une peste venant d'Illyrie et envoyé ses élèves dans les villes à la ronde pour soigner les malades, la Grèce, pour ce service, lui décerna les mêmes honneurs qu'à Hercule : en effet, lui aussi fut tenu pour un ἀλεξίκακος<sup>16</sup>. C'est encore Pline<sup>17</sup> qui **l'atteste dans le même livre**. Bien plus, il semble que ce nom d'Hercule s'applique habituellement, dans le langage courant, à tous les hommes dotés d'un courage remarquable, **comme celui de Caton aux austères et avisés**<sup>18</sup>. Varron<sup>19</sup>, en effet, recense quarante-trois Hercules et ajoute que tous ceux qui avaient accompli quelque prouesse étaient honorés sous ce nom. Macrobe atteste aussi dans ses *Saturnales*<sup>20</sup> que ce nom fut commun à de très nombreux individus, **et avant même la naissance du beau-fils d'Amphitryon**. C'est ainsi également qu'on appelait Achille les chefs dotés d'un courage insigne, parmi lesquels fut Lucius Sicinius Dentatus, appelé l'Achille romain en raison de son immense courage ; après cent vingt combats livrés contre l'ennemi, il n'avait aucune cicatrice dans le dos. C'est Aulu-Gelle qui atteste ce fait au livre 2, chapitre 11 < des *Nuits attiques* ><sup>21</sup>. Enfin, on appelle « Achille » une

<sup>16</sup> « Repousseur de fléaux ». C'est une épithète d'Hercule. Voir entre autres Lucian., *Alex.*, 4.

<sup>17</sup> Plin. maj., *Nat. Hist.*, 7, 123.

<sup>18</sup> Cf. l'adage *Tertius Cato* – « Un troisième Caton » (n° 789).

<sup>19</sup> Varron cité par Servius (*Serv.*, *Comm. Aen.*, 8, 564).

<sup>20</sup> *Macr.*, *Sat.*, I, 20, 6.

<sup>21</sup> *Aul. Gell.*, *Noct. attic.*, 2, 11, 1.

	<b>méthode ou un argument qui serait irréfutable ou incontestable<sup>22</sup>.</b>
--	---

---

<sup>22</sup> Cf. les adages *Roscius* (n° 3669) et *Canis vivens e magdalia* – « Chien nourri de raclures ! » (n° 3023). Pour Achille en tant qu'argument incontestable, l'ASD (II-2, p. 171) indique qu'Érasme se serait appuyé sur Diogène Laërce (Diog. Laert, *Vit.*, IX, 29) et Aristote (Aristot., *Phys.*, 239b14-16). Sur ce sujet voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.1.3).

<i>Diomedea necessitas</i>	L'impératif diomédique
<p>(ASD II-2, p. 326)</p> <p>Διομήδειος ἀνάγκη, <i>id est Diomedea necessitas. De iis, qui vi adacti non sponte quid faciunt. Usurpatur a Platone libro de republica sexto</i> : Διομηδεΐα λεγομένη ἀνάγκη ποιεῖν αὐτῶ πάντα ἃ ἂν οὔτοι ἐπαινῶσι, <i>id est Diomedea, ut dicitur, necessitas est facere omnia, quaecunque isti probarint. Quidam originem adagii referunt ad Thracium illum Diomedem, qui solitus fertur hospites suos compellere, ut filiabus suis deformissimis rem haberent, quo facto eosdem interimebat. Unde fabula spargit Diomedis equas homines pabuli vice esitare solitas, videlicet filias a viris agitata equas appellans. Et sane in hunc sensum interpretatur Aristophanis enarrator in Concionatricibus, ubi versus hic habetur</i> :</p>	<p>Διομήδειος ἀνάγκη, c'est-à-dire « L'impératif diomédique » <b>se dit de ceux qui n'agissent pas selon leur volonté, mais qui sont contraints par la force</b><sup>1</sup>. L'expression est utilisée par Platon, dans le livre 6 de la <i>République</i><sup>2</sup> : Διομηδεΐα λεγομένη ἀνάγκη ποιεῖν αὐτῶ πάντα ἃ ἂν οὔτοι ἐπαινῶσι ? c'est-à-dire « Un impératif diomédique, comme on dit, le pousse à faire tout ce que <b>ceux-ci</b><sup>3</sup> approuvent ». Certains font remonter l'origine de l'adage au fameux Diomède de Thrace, qui avait coutume, dit-on, de contraindre ses hôtes à s'unir avec ses filles – lesquelles étaient parfaitement hideuses – puis de les tuer. De là s'est propagée la légende selon laquelle les juments de Diomède se nourrissaient régulièrement de chair humaine en guise de foin ; bien entendu, les filles de Diomède avaient reçu le sobriquet de « juments » en raison des hommes qui les montaient<sup>4</sup>. Et c'est bien en ce sens que le commentateur</p>

<sup>1</sup> Érasme semble avoir trouvé cet adage chez Zénobe (*Prov.*, 3, 8), Suidas (Διομήδειος 1164) et Apostolios (*Par.*, 6, 15). Voir ASD II-2, p. 327.

<sup>2</sup> *Plat., Resp.*, 6, 493d.

<sup>3</sup> Dans ce passage, il s'agit de la place de l'art dans la cité. Par οὔτοι sont désignés les gens du peuple qu'il faut satisfaire en leur proposant quelque chose de conforme à leur goût.

<sup>4</sup> Érasme s'appuie sur Suidas et Zénobe (voir la note n° 2), mais encore sur Eustathe (*Eustath., Ad Il.*, 822, 24-27 sur *Hom., Il. X*, 531) et Hésychios (*Hesych., Lex.*, Διομήδειος ἀνάγκη 1881). Voir ASD II-2, p. 327.

<p>Καὶ ταῦτ' ἀνάγκη μούστι ; Διομήδειά γε.</p> <p><i>Quaerit adolescens, num qua sit necessitas sibi sectari anum. Respondet illa esse et quidem Diomedeam. Alii referunt ad Diomedem, ducem Graecorum, hujusmodi commentum adferentes : cum Diomedes et Ulysses communi opera sublato Palladio redirent noctu, Ulysses, quo facti gloriam in se unum transferret, destinabat occidere Diomedem praecedentem ac Palladium secum portantem. Itaque cum ensem in caput illius a tergo vibrasset, Diomedes animadversa ad lumen lunae gladii umbra subtraxit se plagae correptumque Ulysses vinctis manibus praecedere compulsi gladio lato subinde caedens illius tergum. Hinc Diomedea necessitas. Hujusmodi fere Suidas ac Zenodotus.</i></p>	<p>d'Aristophane interprète ce vers de l'<i>Assemblée des femmes</i><sup>5</sup> :</p> <p>Καὶ ταῦτ' ἀνάγκη μούστι ; Διομήδειά γε<sup>6</sup>.</p> <p><b>C'est un jeune homme qui demande</b> à une vieille femme s'il y a nécessité à la suivre ; celle-ci répond qu'il y en a une, et même qu'elle est diomédique. <b>D'autres auteurs<sup>7</sup> font remonter l'origine de l'adage au chef grec Diomède, en nous renvoyant à son stratagème<sup>8</sup> : Alors que Diomède et Ulysse, qui avaient uni leurs forces pour dérober le Palladium<sup>9</sup>, rentraient de nuit dans leur camp, Ulysse, projetait de tuer Diomède qui marchait devant lui avec le Palladium, afin d'être le seul à en retirer la gloire. Voilà qu'il brandit l'épée derrière le dos de son compagnon et le lève au-dessus de sa tête, mais Diomède aperçoit l'ombre du glaive, projetée par la lumière de la lune, et esquive le coup. Après quoi, ayant attrapé Ulysse, et</b></p>
---	---

<sup>5</sup> Schol., Aristoph., *Conc.*, 1029.

<sup>6</sup> « Est-ce impératif pour moi de faire cela ? – Oui, assurément, et un impératif diomédique ! » Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 607 : « Est-ce vraiment impératif ? – Oui, et diomédique en plus ! ».

<sup>7</sup> Érasme s'appuie sur les commentaires de Suidas et de Zénobe (voir la note <sup>2</sup>), où les autres auteurs sont désignés par οἱ δέ, et aussi sur Eustathe (Eustath., *Ad Il.*, 822, 20-23 sur Hom., *Il.* X, 531). Voir ASD II-2, p. 327.

<sup>8</sup> Il s'agit du stratagème auquel il a recours pour se venger d'Ulysse.

<sup>9</sup> Il s'agit de la statue sacrée d'Athéna qui rendait Troie inexpugnable. Pour cet épisode voir Hom. *Il.*, X, 531.

	<p><b>lui ayant attaché les mains, il le force à marcher devant en lui frappant régulièrement le dos du plat de son épée.</b></p> <p>D'où l'impératif diomédique. C'est à peu près ce que rapportent Suidas<sup>10</sup> et Zénodote<sup>11</sup>.</p>
--	--

---

<sup>10</sup> Suid., Διομήδειος ἀνάγκη 319.

<sup>11</sup> Zenob., *Prov.*, 3, 8.

<i>Boni ad bonorum convivia ultro accedunt</i>	Entre eux, les gens de bien s'invitent au repas même sans cérémonie <sup>1</sup>
<p>(ASD II-2, p. 442)</p> <p>Αὐτόματοι δ' ἀγαθοὶ ἀγαθῶν ἐπὶ δαΐτας ἴενται, <i>id est</i>  <i>Sponte bonis mos est convivia adire bonorum.</i></p> <p><i>Hexameter proverbialis tum usurpandus, ubi vir bonus fiducia virtutis et amicitiae, quae generalis inter omnes probos intercedit, ad sui similem accedit non expectatis vulgaribus istis invitatiunculis. Quidam natum putant ab Hercule, qui cum Ceti Trachenii domum invocatus inviseret, hunc versiculum primus dixerit. Fertur et trimeter iambicus in eandem sententiam :</i></p>	<p>Αὐτόματοι δ' ἀγαθοὶ ἀγαθῶν ἐπὶ δαΐτας ἴενται, <b>c'est-à-dire</b>  <b>Entre eux, les gens de bien s'invitent spontanément aux repas.</b></p> <p><b>Hexamètre proverbial<sup>2</sup> à utiliser dans le cas où un homme de bien, confiant en sa valeur et en l'amitié qui unit généralement les hommes honnêtes, se rend chez son pareil sans attendre ces petites invitations ridicules auxquels le commun des hommes a recours.</b> Certains pensent que l'adage vient d'Hercule, <b>qui, s'étant rendu à la maison de Kétos<sup>3</sup> de Trachine sans y avoir été invité, aurait été le premier à prononcer ce petit vers<sup>4</sup>.</b> On</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 682 : « Entre eux, les gens de bien s'invitent sans carton ».

<sup>2</sup> Zenob., *Prov.*, 2, 19.

<sup>3</sup> C'est une erreur. En réalité, le roi de Trachine et l'ami d'Hercule était nommé Céyx.

<sup>4</sup> Ce vers trouvé chez Zénobe est une version modifiée d'une partie d'un fragment de Bacchylide. D'après l'ASD (II-2, p. 443), la source principale d'Érasme semble être le *Banquet des philosophes* d'Athénée (Athen., *Dipnosoph.*, V, 178b). Cependant, Érasme fait la même erreur que Zénobe en ce qui concerne le nom de l'hôte d'Hercule, erreur qui n'est pas présente chez Athénée. Chez Zénobe on lit en effet Κήτους τοῦ Τραχηνίου. Voici l'extrait du *Banquet des philosophes*, dont il est question : Βακχυλίδης δὲ περὶ τοῦ Ἡρακλέους λέγων ὡς ἦλθεν ἐπὶ τὸν τοῦ Κήρκος οἶκόν φησιν· Ἔστη δ' ἐπὶ λαίνον οὐδόν, τοὶ δὲ θοΐνας ἔντυον, ὧδέ τ' ἔφα· αὐτόματοι δ' ἀγαθῶν δαΐτας εὐοχθοὺς ἐπέρχονται δίκαιοι (« Bacchylide dit, en parlant de la maison de Céyx : 'Il s'arrêta au seuil de pierre ; mais ceux-là préparaient les mets : quant à lui, il dit : Les gens irréprochables peuvent venir d'eux-mêmes aux repas des gens de bien, où l'on est bien traité » ). Pour le texte grec, comme pour la traduction nous nous appuyons sur les

<p>Ἀκλητὶ κωμάζουσιν εἰς φίλους φίλοι, <i>id est</i>  <i>Conviva amico amicus ultro etiam venit.</i></p> <p><i>Tacite notavit adagium Homerus in secundo Iliados :</i></p> <p>Αὐτόματος δέ οἱ ἦλθε βοῆν ἀγαθὸς  Μενέλαος, <i>id est</i>  <i>Illi vocalis Menelaus venerat ultro.</i></p> <p><i>Scholias tes indicat hoc verbo fuisse significatam Menelai fortitudinem in bello. Exilis enim vox formidolosum arguit et βοή apud Graecos interdum bellum declarat quemadmodum et hodie apud Germanos.</i></p>	<p>rapporte aussi un trimètre iambique<sup>5</sup> qui va dans le même sens :</p> <p><b>Ἀκλητὶ κωμάζουσιν εἰς φίλους φίλοι, c'est-à-dire</b>  <b>C'est sans y être invité que l'on se rend au festin de son ami.</b></p> <p><b>C'est à cet adage qu'Homère fait implicitement allusion au chant 2 de l'Iliade :</b></p> <p>Αὐτόματος δέ οἱ ἦλθε βοῆν ἀγαθὸς  Μενέλαος, c'est-à-dire  Vint chez lui Ménélas, au puissant cri de guerre,  Sans qu'on l'eût invité.</p> <p><b>Le scholiaste<sup>6</sup> indique que cette expression<sup>7</sup> laissait entendre que Ménélas était intrépide à la guerre. En effet, une voix faible trahit la peur, tandis que le mot βοή chez les Grecs,</b></p>
---	--

numérisations disponibles sur le site de Philippe Remacle. La traduction est celle de de M. Lefebvre de Villebrune (Paris, Lamy, 1789), numérisée par Marc Szwajcer. URL pour le grec : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/athenee/livre5gr.htm>. URL pour la version française : <https://www.bing.com/search?q=google&form=EDGEAR&qs=HS&cvid=019e543b2ea9475da72d47c967cec2e2&cc=FR&setlang=fr-FR>.

<sup>5</sup> Diogenian., *Prov.*, I, 60 ; Zenob., *Prov.*, 2, 46 ; Suid., ἀκλητὶ 898 ; Apost., I, 92. Voir ASD II-2, p. 443.

<sup>6</sup> Eustath., *Ad Il.*, II, 408.

<sup>7</sup> Il s'agit de l'expression βοῆν ἀγαθὸς.

<p><i>Zenodotus in collectaneis diversa sententia citat hoc adagium ex Eupolidis comoedia, cui titulus Chrysogenes :</i></p> <p>Αὐτόματοι δ' ἀγαθοὶ δειλῶν ἐπὶ δαΐτας ἴασιν, <i>id est</i>  <i>Ultero adeunt hominis timidi convivia fortes.</i></p> <p><i>Idem ferme significat Plato in Symposio :</i> Ἴνα καὶ τὴν παροιμίαν διαφθείρωμεν μεταβαλόντες, ὡς ἄρα καὶ ἀγαθῶν ἐπὶ δαΐτας ἴασιν αὐτόματοι, <i>id est</i> <i>Ut et proverbium perdamus hunc admodum invertentes : Boni ad bonorum convivia ultro veniunt. Sentire videtur Plato Homerum fecisse Menelaum deteriores ad praestantioris accessisse convivium, quod Agamemnon bello valuerit, Menelaus fuerit imbellis. Citatur hic locus et ab Athenaeo libro quarto. Tametsi non hanc opinor Homerum fecisse, cum virtutis addat elogium</i></p>	<p>désigne la guerre, comme aujourd'hui encore chez les Allemands<sup>8</sup>. Zénodote, lorsque dans son recueil il cite cet adage d'après la comédie d'Eupolis<sup>9</sup> intitulée <i>Chrysogenes</i>, il lui attribue un sens différent<sup>10</sup> :</p> <p>Αὐτόματοι δ' ἀγαθοὶ δειλῶν ἐπὶ δαΐτας ἴασιν, c'est-à-dire  <b>Aux repas des peureux, les valeureux vont sans y être invités.</b></p> <p>C'est à peu près à la même chose que pense Platon quand il dit dans le <i>Banquet</i><sup>11</sup> : Ἴνα καὶ τὴν παροιμίαν διαφθείρωμεν μεταβαλόντες, ὡς ἄρα καὶ ἀγαθῶν ἐπὶ δαΐτας ἴασιν αὐτόματοι, c'est-à-dire « Nous pouvons modifier aussi le proverbe lui donnant cette tournure : « Les bons de bien s'invitent au repas même sans cérémonie ». Platon semble penser qu'Homère a représenté un homme inférieur, Ménélas, venant au dîner d'un homme meilleur que lui, puisque Agamemnon excellait à la guerre alors que Ménélas était un piètre guerrier. Ce passage est</p>
---	---

<sup>8</sup> Érasme s'appuie sur les commentaires d'Eustathe (ASD II-2, p. 443).

<sup>9</sup> Il s'agit du poète comique du Vème siècle av. J.-C. (446-411), rival d'Aristophane, dont l'œuvre nous est parvenue sous forme de fragments cités entre autres par Zénobe, Stobée, Athénée, Pollux, puis recueillis plus tard (1829) par Augustus Meineke dans *Fragmenta comicorum graecorum*.

<sup>10</sup> Voir Zenob., *Prov.*, 2, 19.

<sup>11</sup> Plat., *Conv.*, 174b.



	<p>également cité par Athénée, au livre 4 &lt; du <i>Banquet des philosophes</i> &gt;<sup>12</sup>. <b>Cependant, je ne pense pas qu'Homère ait eu cela à l'esprit, puisqu'il attache au nom de Ménélas une formule de louange où il rend hommage à sa bravoure</b><sup>13</sup></p>
--	--

<sup>12</sup> En réalité, comme le signale l'édition dirigée par J. Ch. Saladin (*Adages*, vol. 1, p. 813, n° 935), il ne s'agit pas du livre 4 mais du livre 5 (chapitre traitant des banquets) du *Banquet des philosophes* (Athen., *Dipnosoph.*, 5,177c-178d. Cf. ASD II-2, p. 443). Commentant le vers II, 408 de l'*Iliade*, Athénée soutient d'abord que si Ménélas n'a pas attendu l'invitation d'Agamemnon c'est parce qu'il savait que celui-ci était préoccupé par des soucis et que du reste il n'avait pas besoin d'invitation en tant que son frère. Puis, il cite le passage du *Banquet* de Platon (Plat., *Conv.*, 174b) et note que c'est Homère qui avait altéré le proverbe, puisqu'il avait introduit Ménélas au repas d'Agamemnon après avoir représenté le premier comme brave guerrier et le second comme un lâche. D'autre part, Athénée s'étonne de ce que Ménélas ait été considéré comme lâche par Platon, puisque si ce personnage apparaît comme tel, c'est dans les propos d'un ennemi, et Homère loue plus d'une fois son courage. Pour cette remarque voir la note suivante ci-dessous.

<sup>13</sup> Ici Érasme semble s'appuyer sur le commentaire d'Athénée (178b-178e) : « Quoi qu'il en soit, Platon représente mal à-propos comme un lâche Ménélaüs, qu'Homère appelle ainsi des combats ; qui seul, se comporta en brave pour défendre le corps de Patrocle, et qui, malgré la grande infériorité de ses forces, osa combattre seul contre Hector, avant tous les autres : Ménélaüs enfin, seul à qui Homère donne cet éloge, parmi tous les autres guerriers : 'Il s'avança fièrement plein de confiance dans sa valeur'. Si donc Platon l'a réellement regardé comme un homme pusillanime, parce que l'ennemi injurieux l'appelle un lâche combattant, pourquoi n'a-t-il pas mis auparavant au rang des laches, Agamemnon (que le même appelle brave guerrier) ; puisqu'on a dit ce vers contre lui : 'ivrogne qui as l'œil aussi impudent qu'un chien, et le cœur d'un cerf'. Il fallait encore observer que ce n'est pas Homère qui dit tout ce qui est écrit dans son *Poème*. En effet, comment Ménélaüs serait-il un homme timide, lui qui seul éloigna Hector du corps de Patrocle, et qui après avoir tué Euphorbe, le dépouilla au milieu même des Troyens ? Il est absurde de n'avoir pas fait attention à tout le vers qui paraît contenir le blâme, mais dans lequel Ménélaüs est vraiment qualifié de *boeen agathos* (βοῆν ἀγαθός), brave à la guerre. Or, c'est l'épithète qu'Homère a coutume de donner aux gens du

<p><b>Βοὴν ἀγαθὸν Μενέλαος, <i>id est</i></b> <b><i>Voce bonus Menelaus,</i></b></p> <p><i>et cum aliquot locis illum fortissime rem gerentem inducat, alicubi etiam ἀρηιφίλου cognomento honestet. Apud Athenaeum libro primo ex Cratino quidam, qui invocatus ad convivium accesserat, ita loquitur : Ἀγαθὸς ἂν πρὸς ἀγαθοὺς ἄνδρας ἐστιασόμενος ἦκον. Κοινὰ γὰρ τὰ τῶν φίλων, id est Bonus enim ad bonos viros convivaturus veni. Nam res amicorum communes.</i></p>	<p>Βοὴν ἀγαθὸν Μενέλαος, c'est-à-dire Ménélas au puissant cri de guerre</p> <p>et qu'il le représente dans un certain nombre de passages se comportant avec le plus grand courage ; il le gratifie même quelque part du surnom ἀρηιφίλος<sup>14</sup>. <b>Chez Athénée, qui cite Cratinos<sup>15</sup>, au livre 1, quelqu'un qui était venu à un banquet sans avoir été invité parle ainsi : Ἀγαθὸς ἂν πρὸς ἀγαθοὺς ἄνδρας ἐστιασόμενος ἦκον. Κοινὰ γὰρ τὰ τῶν φίλων c'est-à-dire « En effet, je suis venu en tant qu'homme de bien chez des hommes de bien. Car entre amis tout est commun »<sup>16</sup>.</b></p>
---	--

---

courage le plus mâle ». Nous nous appuyons sur le site de Philippe Remacle. La traduction est celle de M. Lefebvre de Villebrune (Paris, Lamy, 1789), numérisée par Marc Szwajcer. URL : <https://www.bing.com/search?q=google&form=EDGEAR&q=HS&cvid=019e543b2ea9475da72d47c967cec2e2&cc=FR&setlang=fr-FR>.

<sup>14</sup> « Chéri d'Arès ».

<sup>15</sup> Il s'agit du poète comique athénien très estimé (520-423 av. J.-C.) auquel on attribue l'invention du drame satyrique. De son œuvre il ne reste que des fragments conservés dans des miscellanées, puis réunis dans les *Fragmenta comicorum graecorum*.

<sup>16</sup> Cf. *Amicorum communia omnia* – « Entre amis, tout est commun » (n° 1), un des adages préférés de l'humaniste. Sur la place qu'occupe cet adage dans la pensée érasmienne voir le 1<sup>er</sup> chapitre de notre étude (1.2.1).

<i>Lepus dormiens</i>	Un lièvre endormi
(ASD II-2, p. 458-460) <i>Λαγῶς καθεύδων, id est Lepus dormiens. Quadrat in eum, qui, quod non facit, id facere sese adsimulat, aut quod facit, id se facere dissimulat. Qualem quidam arbitrantur fuisse Ulyssis somnum, cum a Phaeacibus in Ithacam insulam exponeretur auctore Plutarcho. Nam leporem patentibus genis dormire cum alii permulti tradunt auctores tum Plinius libro undecimo, capite trigesimo septimo, id quod etiam hominibus nonnullis ait accidere, quos Graeci Κορυβαντιῆς appellant. Neque perperam, opinor, dictetur et in timidus. Adagium a multis auctoribus refertur.</i>	Λαγῶς καθεύδων <sup>1</sup> , c'est-à-dire « Un lièvre endormi ». <b>L'expression convient à celui qui fait semblant de faire ce qu'il ne fait pas, ou dissimule ce qu'il fait<sup>2</sup>. Certains pensent que tel fut le sommeil d'Ulysse quand les Phéaciens le débarquaient sur l'île d'Ithaque<sup>3</sup>, comme l'atteste Plutarque<sup>4</sup>. En effet, le lièvre dort les yeux ouverts. De très nombreux auteurs le rapportent, notamment Pline au livre 11, chapitre 37 &lt; de son <i>Histoire naturelle</i> &gt;<sup>5</sup>. Il dit que cela arrive même à certains hommes, à ceux que les Grecs appellent Κορυβαντιῆς<sup>6</sup>. Et on n'aura pas tort, je pense, de désigner ainsi les personnes craintives<sup>7</sup>. L'adage est rapporté par beaucoup d'auteurs.</b>

<sup>1</sup> D'après l'ASD (II-2, p. 459), Érasme se serait appuyé pour cette expression sur les parémiographes et lexicographes grecs : Diogénien (*Prov.*, 6, 1), Zénobe (*Prov.*, 4, 84) et Suidas (Suid., Λαγῶς 29).

<sup>2</sup> D'après l'ASD (II-2, p. 459), Érasme suit ici presque mot à mot le commentaire de Diogénien.

<sup>3</sup> Hom., *Od.*, XIII, 79-80 et 119-120.

<sup>4</sup> Plut., *Mor.*, 27e (*Comment lire les poètes*).

<sup>5</sup> Plin., *Nat. Hist.*, 11, 147.

<sup>6</sup> Les Corybantes (Οἱ Κορυβαντες) sont des prêtres associés à différentes divinités à cultes orgiaques, en particulier à Cybèle. Le nom est dérivé du verbe κορυβαντιάω-ῶ (« être transporté par un délire », « dormir les yeux ouverts »). Érasme retient le second sens de ce verbe.

<sup>7</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 694 : « Et on pourra le dire aussi avec justesse, à mon avis, de personnes timides ». Nous avons préféré traduire *timidos* par « craintives », car ici il s'agit de l'inquiétude causée par la crainte, qui empêche de dormir profondément, et non du manque d'assurance.

## ADAGES DE LA DEUXIÈME CHILIADE

n° 1001

<p><i>Festina lente</i></p>	<p>Hâte-toi lentement</p>
<p>a. (ASD II-3, p. 7-10)<sup>1</sup></p> <p><i>Etenim si vim ac sententiam aestimes, quam haec tam circuncisa vocum brevitatis in se complectitur, quam sit fecunda, quam gravis, quam salutaris, quam ad omnem vitae rationem late patens, profecto facile discesseris in hanc sententiam, ut in tanto proverbiorum numero non arbitraris ullum aliud esse perinde dignum, quod omnibus incidatur columnis, quod pro templorum omnium foribus describatur, et quidem aureis notis, quod in principalium aularum valvis depingatur, quod primatium insculpatur anulis, quod regis in sceptris exprimitur, denique quod omnibus ubique monumentis repraesentetur, propagetur, celebretur, ut quod tantopere expediat semper cujusque observari animo, nusquam non occurrat oculis, nulli quidem mortalium non maximo futurum usui, praecipue tamen principibus et iis, quibus, ut verbis dicamus Homericis,</i></p> <p>Λαοί τ' ἐπιτετράφαται καὶ τόσσα μέμηλε, <i>id est</i></p>	<p><b>En effet, si tu considères la force et la portée qu'il y a dans cette brièveté de paroles, dans cette concision, si tu vois combien l'expression est riche de sens, importante, utile, comme elle embrasse tous les domaines de la vie, tu n'auras sûrement pas de peine à reconnaître que dans une telle masse de proverbes aucun n'est aussi digne d'être gravé sur toutes les colonnes, tracé, et même en lettres d'or, sur les portiques de tous les temples, peint sur les portes des palais princiers, incrusté sur les anneaux des personnages de haut rang, reproduits sur les sceptres royaux, digne enfin d'être représenté, diffusé, publié partout, sur tous les monuments de façon qu'il soit toujours ainsi exposé qu'il attire l'attention de chacun, qu'il n'y ait pas d'endroit où il ne tombe sous les yeux de quelqu'un, qu'il n'y soit pas un seul mortel pour lequel il ne soit de la plus grande utilité, en particulier parmi les princes et ceux auxquels, pour le dire en termes homériques<sup>2</sup>,</b></p> <p>Λαοί τ' ἐπιτετράφαται καὶ τόσσα μέμηλε, c'est-à-dire</p>

<sup>1</sup> Insouciance et témérité : vices particulièrement dangereux et pourtant très courants chez les princes.

<sup>2</sup> Hom., *Il.*, II, 25.

<p><i>Commissi populi, ac tam multa negotia curae.</i></p> <p><i>Quandoquidem a plebeiae sortis hominibus, si quid forte sit vel praetermissum socordia, vel admissum temeritate, quemadmodum jactura levior, ita et incommodum, quod acceptum est, faciliore remedio sarcitur ; at vero principis vel unica cessatio semelve praecipitatum consilium, Deum immortalem, quas tempestates nonnumquam excitat, quantas rerum humanarum ruinas secum trahit ! Rursum si adsit τὸ σπεύδειν βραδέως, hoc est maturitas quaedam, ac moderatio simul ex vigilantia lenitudineque temperata, ut neque per temeritatem quicquam faciat poenitendum, neque per socordiam quidquam praetereat, quod ad reipublicae commodum pertinere videatur, quaeso te, quid esse possit hoc imperio felicius, firmitus stabiliusque ? Quanquam haec felicitas haudquaquam ipsis Imperii terminis circumscribitur : quin undique longe lateque ad finitimos populos dimanat, nec usquam aequae locum habet Hesiodium illud :</i></p> <p>Πῆμα κακὸς γείτων, ὅσσον τ' ἀγαθὸς μέγ' ὄνειαρ.</p>	<p><b>'sont confiés des peuples et le soin de tant d'autres affaires'.</b></p> <p><b>C'est que si par hasard quelque chose est oubliée par insouciance ou commise de manière irréfléchie par des hommes d'humble condition, le dommage que cela a causé est d'autant plus facilement réparé que la conséquence en est légère ; en revanche, quand il s'agit d'un prince, mon Dieu, quelles tempêtes sont parfois déclenchées et quelle ruine des affaires humaines est entraînée par un seul retardement ou une seule décision précipitée ! Au contraire, s'il y a le τὸ σπεύδειν βραδέως, c'est-à-dire une certaine maturité doublée d'une modération tempérée par la vigilance et la patience qui fait que l'on ne commet rien de tel par irréflexion qui puisse donner sujet de repentir et que l'on n'omet rien par indolence qui puisse contribuer au bien public, je te le demande, que peut-il y avoir de plus heureux, de plus solide et de plus stable qu'un tel empire ? Du reste, un tel bonheur n'est pas limité aux frontières de l'empire, mais s'étend largement aux peuples voisins, et il n'y a rien d'aussi juste que cette remarque d'Hésiode<sup>3</sup> :</b></p> <p>Πῆμα κακὸς γείτων, ὅσσον τ' ἀγαθὸς μέγ' ὄνειαρ<sup>4</sup>.</p>
---	---

<sup>3</sup> Hes., *Op.*, 346.

<sup>4</sup> « Un mauvais voisin est un malheur tout comme un bon voisin constitue une grande richesse ». Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 2) : « Mauvais voisin est catastrophe, bon voisin bénédiction ».

*Proinde sic equidem existimo, proverbium hoc, si quod aliud, optimo jure, βασιλικόν, id est regium appellari debere, non tantum ob eam, quam modo diximus, causam, verumetiam quod duobus his vitiis ingenia principum fere peculiariter videantur esse confinia. Nam fortunae favor, rerum affluentia, tam paratae voluptatum illecebrae, praeterea protinus licere quicquid collubitum fuerit, denique pestilentissimum illud assentatorum εὖγε semperque parati, quicquid quocunque modo dictum factumve fuerit, arrisus, applausu, adgratulatio, haec, inquam, atque id genus alia non mirum, si quibusdam socordiam concilient ; maxime, si his omnibus fomentis aetas juvenata contigerit et hujus comes rerum imperitia. At e diverso fit nonnunquam, ut insitus ille principum ingeniis vigor et impetus quidam, ut ita dixerim, leoninus, adauctus amplitudine fortunae, excitatus rerum maximarum successibus, inflammatus vel iracundia, vel ambitione, vel aliis hujusmodi cupiditatibus, extimulatus consiliis praeferocibus, transversos rapiat aliquoties ac tum ipsos, tum omnem imperii molem in praecipitium auferat. Quanquam si quidem in alterutram partem peccandum sit, non paulo prastiterit regem impendio lentum esse quam plus aequo praecipitem... Quin utriusque generis innumerabiles invenire liceat, qui vel hujus inertiam, vel illius ferociam referant...*

**Par conséquent, je pense que, s'il y a un proverbe qui doit être à bon droit appelé βασιλικόν, c'est-à-dire « royal », c'est celui-ci, non seulement pour la raison que je viens de donner tout à l'heure, mais aussi parce que le tempérament des princes semble presque toujours particulièrement enclin à ces deux défauts. En effet, la faveur de la fortune, l'abondance de biens, les tentations des plaisirs d'autant plus grandes que ces plaisirs sont aisément disponibles, ce à quoi s'ajoute le pouvoir de faire immédiatement tout ce qui pourrait venir à l'esprit, enfin ce très funeste εὖγε<sup>5</sup> que les flagorneurs ont toujours à la bouche, peu importe ce qui a été dit ou fait, ce sourire d'approbation, cet applaudissement, cette félicitation, il n'est pas étonnant, dis-je, que tout cela et d'autres choses semblables rendent certains princes négligents, surtout si à tous ces encouragements vient s'ajouter la jeunesse et sa compagne l'inexpérience. À l'inverse, il arrive parfois qu'une force et une fougue léonine, pour ainsi dire, présentes naturellement dans le tempérament des princes, accrues par l'ampleur de la fortune, stimulées par les succès eus dans les affaires publiques les plus importantes, enflammées par la colère, l'ambition ou d'autres passions semblables, aiguillonnées par les conseils bouffis d'arrogance les entraînent**

<sup>5</sup> « bravo ».

	<p>sur de mauvais chemins et les mènent vers le précipice, et avec eux le royaume tout entier. Et si l'on doit absolument faire preuve de l'un de ces deux défauts, il sera bien préférable qu'un roi soit trop lent plutôt que trop emporté... Il serait sans doute possible de trouver d'innombrables exemples pour chacun des deux cas, c'est-à-dire se rapportant à l'indolence ou à la fougue.</p>
<p>b. (ASD II-3, p. 10-11)<sup>6</sup>  <i>...perpaucos autem reperias, qui proverbium hoc secuti tempestivam celeritatem cum prudenti tarditate recte miscuerint, nisi quod pro multis unus sufficit, Fabius ille Maximus, cui cognomen etiam additum Cunctatori ; qui cum sibi laudem peperit immortalem, tum Romano Imperio cunctando restituit rem aliorum ducum inauspicata celeritate jam ad extrema redactam.</i>  <i>Itaque non sine causa video factum, ut hoc</i>  <i>σπεῦδε βραδέως intantum arriserit duobus</i></p>	<p>... tandis que l'on en découvrirait très peu <b>qui suivant ce proverbe ont su trouver le juste équilibre entre une rapidité opportune et un délai prudent, dont un seul suffit tenant lieu de plusieurs. C'est Fabius Maximus auquel on a donné le surnom de <i>Cunctator</i><sup>7</sup> ;</b> il n'a pas seulement obtenu la gloire immortelle pour lui-même, mais, en temporisant, il a sauvé l'État romain que la funeste rapidité d'autres généraux avait mis en grand danger<sup>8</sup>.  Je vois donc que ce n'est pas sans raison que ce <b>σπεῦδε βραδέως<sup>9</sup> plût tellement aux deux</b></p>

<sup>6</sup> Adage respecté par de grandes personnalités : de la monnaie de l'empereur Titus à la marque de l'imprimeur Alde.

<sup>7</sup> « Le Temporisateur ».

<sup>8</sup> Il s'agit de Quintus Fabius Maximus Verrucosus, dit *Cunctator*, homme politique et militaire romain (275 av. J. –C. – 203 av. J. –C.). En 218, Fabius fait partie de l'ambassade romaine à Carthage et c'est lui qui, formellement, déclare la guerre à la cité punique après la prise de Sagonte par Hannibal. Le Sénat le nomme dictateur en 217 av. J. –C. après le désastre du lac de Trasimène. Conscient de son manque de moyens, le dictateur harcèle Hannibal sans l'attaquer directement, cherchant à l'épuiser dans une guerre d'usure, refusant systématiquement le combat. D'où son surnom de *Cunctator*. (Liv. *Hist.*, 30, 26, 9). Sur Fabius Maximus voir également l'adage *Qui nimium properat, serius absolvit* – « Qui se hâte, se retarde » (n° 2460).

<sup>9</sup> « Hâte-toi lentement ».

<p><i>imperatoribus Romanis omnium facile laudatissimis, Octavio Augusto et Tito Vespasiano, quorum utrique singularis quaedam aderat animi magnitudo cum incredibili quadam lenitate facilitateque conjuncta, ut cum amabili morum popularitate, omnium animos sibi devinxissent, nihilo secius tamen pari diligentia, si quando res virum postuleret, celeriter res maximas confecerint. Octavius igitur hoc dicto tam impense delectatus est, quemadmodum in Noctibus Atticis, libro decimo, capite undecimo, narrat Aulus Gellius et hunc secutus Macrobius Saturnal. lib. VI, ut non in sermonibus modo quotidianis crebrius usurparet, verumetiam epistolis suis frequenter insereret, admonens his duabus vocibus, ut ad rem agendam adhiberetur simul et industriae celeritas, et diligentiae tarditas. Quod quidem Gellius Latinis existimat unico verbo dici : matura ; nam Maturari, quod neque praepropere fiat, neque serius, quam oporteat, sed ipso in tempore ; in hunc sensum usurpasse Maronem,</i></p>	<p><b>empereurs romains, de loin les plus loués de tous, Octave Auguste et Titus Vespasien, qui avaient l'un et l'autre une grandeur d'âme si singulière et incroyable doublée d'une bonté et d'affabilité telle que, tout en ayant gagné tous les cœurs par l'aimable popularité due à leur caractère, ils réglèrent rapidement, et avec un soin non moins égal, les affaires publiques les plus importantes, lorsqu'il y avait besoin de la force<sup>10</sup>. Aussi, Octave &lt; Auguste &gt; était tellement charmé par ce précepte que, comme le dit Aulu-Gelle dans le chapitre 11 du livre 10 des <i>Nuits attiques</i><sup>11</sup>, suivi par Macrobe dans le livre 6 des <i>Saturnales</i><sup>12</sup>, non seulement il l'utilisait fréquemment dans les entretiens quotidiens, mais il l'introduisait aussi souvent dans ses lettres, rappelant par ces deux mots, que lorsqu'on entreprend une affaire, on doit avoir recours à la rapidité de l'action et en même temps à la lenteur de la réflexion consciencieuse. Aulu-Gelle pense que cela s'exprime en latin par le seul mot de <i>matura</i><sup>13</sup>,</b></p>
---	--

<sup>10</sup> Octave Auguste apparaît comme une des plus éminentes figures également dans l'*Institution du prince chrétien* (ASD IV-1 notamment p. 181).

<sup>11</sup> Aul. Gell., *Noct. attic.*, 10, 11, 5.

<sup>12</sup> Macr., *Sat.*, 6, 8, 9.

<sup>13</sup> « laisse mûrir ». Il est à noter que c'est ce *matura* d'Aulu-Gelle qui est mis en exergue dans l'*Adagiorum collectanea*. La formule *Festina lente* y figure dans le commentaire, en tant que traduction du *σπεῦδε βραδέως* que l'on trouvait, d'après Aulu-Gelle, dans les discours et les lettres d'Auguste (voir l'annotation n° 11). Le *σπεῦδε βραδέως* augustéen est rapproché du précepte *Antequam incipias, consulto* que l'on trouve chez Salluste (Sallust., *Cat.*, I). Le précepte aura sa propre entrée (n° 1370) dans les *Chiliades*. Cf. CWE, vol. 33, p. 339, note



<p><i>cum ait Aeneidos libro primo, Maturate fugam. Quanquam omnino vox haec apud auctores significat idem, quod festinare, sed ita festinare, ne tempus legitimum antevertas, siquidem festinata recte dixeris etiam praepropera, maturata non dixeris. Neque dissident ab his, quae Suetonius tradit in hujus vita : Nihil, inquiens, minus in duce perfecto quam festinationem, temeritatemque convenire arbitratur. Crebro itaque illa jactabat :</i></p> <p>Σπεῦδε βραδέως, ἀσφαλῆς γάρ ἐστ’ ἀμείνων ἢ θρασὺς Στρατηγός.</p> <p><i>Haec ferme Suetonius. Est autem versus</i></p>	<p>car le verbe <i>maturari</i> se dit pour ce qui se fait ni trop précipitamment, ni trop tard, mais au moment approprié. <b>C’est dans ce sens que Virgile l’emploie lorsqu’il dit dans le premier livre de l’<i>Énéide</i><sup>14</sup> : <i>Maturate fugam</i><sup>15</sup>. Certes, ce mot a en général chez les auteurs<sup>16</sup> le même sens que <i>festinare</i><sup>17</sup>, mais s’emploie dans le cas où l’on se hâte sans pour autant anticiper le bon moment, car tu peux très bien appeler <i>festinata</i> des choses qui sont faites précipitamment, mais tu ne peux pas les appeler <i>maturata</i>. Ce que Suétone rapporte dans sa <i>Vie d’Auguste</i><sup>18</sup> le confirme : il considérait que n’était plus déplacé chez un général accompli que la hâte et la témérité et souvent il répétait ces mots :</b></p> <p>Σπεῦδε βραδέως, ἀσφαλῆς γάρ ἐστ’ ἀμείνων ἢ θρασὺς Στρατηγός<sup>19</sup>.</p> <p>C’est à peu près ce que dit Suétone. Il s’agit</p>
--	---

n° 1. Quant à la traduction érasmiennne du *σπεῦδε βραδέως*, si elle a été mise en exergue à la place du *matura*, c’est sans doute parce qu’elle a été jugée plus frappante par l’humaniste, en raison de l’antithèse qu’elle contient.

<sup>14</sup> Verg., *Aen.*, I, 137.

<sup>15</sup> « Fuyez quand le temps sera mûr ». Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 3 : « ‘Fuyez quand les temps sont mûrs’ ».

<sup>16</sup> Cette précision est omise dans l’édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 2, p. 3).

<sup>17</sup> « se dépêcher ».

<sup>18</sup> Suet., *Div. Aug.*, 25, 4.

<sup>19</sup> « Hâte-toi lentement, car vaut mieux un général sûr plutôt qu’aventureux ». Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 4) : « Hâte-toi lentement, mieux vaut un stratège prudent qu’aventureux ».

<p><i>trochaicus tetrameter catalecticus ex poeta quopiam, ut conjicio, decerptus, cui Caesar de suo subiecit στρατηγός. Cujus haec est sententia : Festina lente, nam qui tuto citraque lapsum remgerit, melior est quam audax et confidens. Tutiora sunt enim, quae lentis consiliis providentur, quam quae calidis consiliis properantur.</i></p> <p><i>Jam vero dictum idem Tito Vespasiano placuisse ex antiquissimis illius nomismatis facile colligitur, quorum unum Aldum Manutius mihi spectandum exhibuit argenteum, veteris planeque Romanae sculpturae, quod sibi dono missum aiebat a Petro Bembo patritio Veneto, juvene cum inter primos erudito, tum omnis litterariae antiquitatis diligentissimo pervestigatore. Nomismatis character erat hujusmodi : altera ex parte faciem Titi Vespasiani cum inscriptione</i></p>	<p>d'un tétramètre trochaïque catalectique emprunté à un poète<sup>20</sup>, je suppose, auquel l'empereur a ajouté<sup>21</sup> le mot στρατηγός de sa propre initiative. <b>Voici ce que cela signifie : Hâte-toi lentement, car celui qui mène une affaire avec prudence, sans commettre des fautes est meilleur que celui qui est audacieux et trop sûr de lui. En effet, ce qui est prévu et planifié sans hâte est plus sûr que ce qui est fait à toute vitesse par des décisions précipitées.</b></p> <p><b>Quant à Titus Vespasien, que ce proverbe lui plaisait, on peut facilement s'en rendre compte en voyant ses anciennes monnaies. Alde Manuce m'en a montré un exemplaire en argent avec une gravure datant de toute évidence de l'Antiquité romaine. Il disait que c'était un cadeau envoyé par Pietro Bembo<sup>22</sup>, un patricien vénitien, un jeune homme qui n'était pas seulement un érudit distingué, mais aussi un explorateur fort diligent de la littérature antique. Voilà quel</b></p>
--	--

<sup>20</sup> Il s'agit d'un vers emprunté aux *Phéniennes* d'Euripide (Eur., *Phoen.*, 599). Ce sont les paroles de Polynice à l'intention d'Étéocle.

<sup>21</sup> En réalité, il ne s'agit pas d'un ajout, mais d'un remplacement d'un synonyme. Le mot στρατηγός remplace στρατηλάτης. Mais comme dans les éditions de Suétone dont nous disposons, nous trouvons également στρατηλάτης, exactement comme chez Euripide, nous pouvons émettre l'hypothèse que d'une part le vers était tronqué dans le florilège où l'humaniste a dû le trouver, et d'autre part, l'édition de Suétone qu'il avait consulté présentait cette version. Il ne faudrait pas oublier non plus que cela pourrait être dû au fait qu'Érasme cite de mémoire.

<sup>22</sup> Érasme avait rencontré ce grand humaniste et codificateur de la grammaire italienne à Rome en 1507 (Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 4, note n° 1).

<p><i>praefert, ex altera ancoram, cujus medium ceu temonem Delphin obvolutus complectitur. Id autem symboli nihil aliud sibi velle quam illud Augusti Caesaris dictum, σπεῦδε βραδέως, indicio sunt monimenta litterarum hieroglyphicarum.</i></p>	<p><b>était l'aspect de la monnaie : d'un côté était représentée l'effigie de Titus Vespasien avec une inscription, de l'autre une ancre avec un dauphin enroulé autour de l'axe central. Ce symbole n'a d'autre signification que ce précepte cher à l'empereur Auguste, σπεῦδε βραδέως. C'est ce qu'indiquent les livres d'hiéroglyphes<sup>23</sup> qui nous sont parvenus.</b></p>
<p>c.<sup>24</sup> §1. (ASD II-3, p. 16)<sup>25</sup> <i>Itaque dictum hoc, σπεῦδε βραδέως, ex ipsis usque priscae philosophiae mysteriis profectum apparet, unde adscitum est a duobus omnium laudatissimis imperatoribus, ita ut alteri adagionis esset loco, alterii insignium vice, utriusque moribus ingenioque mire quadrans. Nunc vero in Aldum Manutium Romanum, ceu tertium heredem, devenit,</i></p>	<p><b>Ainsi donc il est évident que ce proverbe, σπεῦδε βραδέως, provient des mystères mêmes de l'antique philosophie, et que c'est de là qu'il a été emprunté par les deux empereurs les plus loués de tous, tenant lieu d'adage pour l'un et d'emblème pour l'autre, et correspondant admirablement aux mœurs et au caractère de chacun d'eux. Et maintenant, il est passé à Alde Manuce le Romain, comme troisième héritier, et</b></p>

<sup>23</sup> Comme nous le savons, pour Érasme, ainsi que pour les autres humanistes, les hiéroglyphes, ces « dessins énigmatiques » (*aenigmaticae sculpturae*), étaient utilisés par les prêtres et les théologiens égyptiens pour exprimer les mystères sacrés qu'il n'était pas permis d'exprimer dans une écriture ordinaire. Rappelons qu'à l'origine de cette lecture des hiéroglyphes, très en vogue à l'époque, est l'ouvrage d'Horapollon, philosophe alexandrin du V<sup>ème</sup> siècle, (*Les Hiéroglyphica*), qui paraît en grec chez Alde, en 1505. Érasme emploie dans ce contexte également le mot « emblème », bien entendu, comme image symbolique ; il ne désigne pas encore ce genre littéraire jouant sur le rapport du texte et de l'image né avec la parution des *Emblemata* d'Alciat en 1531. Notons que l'humaniste considère l'image du dauphin et de l'ancre indifféremment tantôt comme un hiéroglyphe, tantôt comme un emblème, tantôt comme un symbole.

<sup>24</sup> L'étroit lien entre la politique et les Lettres.

<sup>25</sup> La marque d'Alde Manuce et la nouvelle notoriété du symbole du dauphin et de l'ancre.

<p><i>Haud equidem sine mente reor, sine numine divum.</i></p>	<p>Je pense, non sans la volonté ni la puissance des dieux<sup>26</sup>.</p>
<p><i>Nam hujus eadem, quae quondam Tito Vespasiano placuerunt, celebrantur insignia,</i></p>	<p><b>En effet, grâce à lui, cet emblème<sup>27</sup>, qui autrefois plaisait à Titus Vespasien, connaît</b></p>

<sup>26</sup> Érasme cite Virgile (Verg., *Aen.*, 6, 368).

<sup>27</sup> Ici, le mot emblème est employé dans le sens du symbole, mais il est à noter que quelques années plus tard, ce symbole se retrouve dans les *Emblèmes* d'André Alciat. Nous avons un emblème avec le *motto* suivant : *Princeps subditorum incolumitatem procurans* – « Le prince veillant à la sécurité de ses sujets » (K6v, p. 156). Selon Alciat, le symbole montre que le prince doit tenir le même rôle pour son peuple que l'ancre tient pour les marins, lorsqu'il leur sert à fixer le navire, afin que celui-ci ne soit pas emporté par les vents. Ainsi, le prince assurerait la sécurité de ses sujets, tout comme l'ancre assure celle du navire. Certes, l'on n'y retrouve pas l'idée de la hâte modérée, et Alciat précise que le dauphin, enroulé autour de l'ancre, aide les marins à mieux fixer l'ancre dans les profondeurs de la mer. Néanmoins, l'interprétation que propose Alciat à la fin de l'épigramme nous semble tout à fait conforme à l'esprit érasmien. D'une certaine manière c'est une synthèse des commentaires des adages *Aut regem aut fatuum nasci oportere* et *Festina lente* : le symbole apparaissant dans le commentaire de l'adage n°1001 y est utilisé pour souligner la responsabilité du prince envers ses sujets, dont il s'agit dans le commentaire de l'adage n°201. Pour l'emblème d'Alciat nous nous appuyons sur l'édition lyonnaise de 1551 réalisée par Macé Bonhomme pour Guillaume Rouille, disponible sur Glasgow University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/emblem.php?id=A51a143>. Nous avons aussi un autre emblème avec le titre *Maturandum* – « Il faut laisser mûrir l'affaire » (B5v, p. 26). Cet emblème, de même que l'adage *festina lente* recommande d'éviter aussi bien une grande impétuosité qu'une lenteur excessive et il semble qu'Alciat ait employé le verbe *maturare* dans le sens érasmien (sur le sens de ce mot chez Érasme voir l'annotation n° 13 de cet adage). Il est à noter simplement que nous avons ici une petite inversion de symboles. Ce n'est pas un dauphin qui est enroulé autour de l'ancre, mais le petit poisson *remora* capable de retenir les navires (sur ce poisson voir Plin. maj., *Nat. Hist.*, XXXII, 1, 2-6) et c'est donc le poisson qui symbolise le retardement et l'ancre la vitesse. Notre source est ici aussi l'édition lyonnaise de 1551 réalisée par Macé Bonhomme pour Guillaume Rouille, disponible sur Glasgow

<p><i>non notissima modo, verumetiam gratissima quibuscumque ubi vis terrarum bonae litterae, vel notae sunt, vel charae. Neque vero symbolum hoc tum illustrius fuisse crediderim, cum insculptum imperatorio nomismati negotiatorum manibus terendum circumferretur, quam nunc, cum ubique gentium, vel ultra Christiani imperii terminos, una cum omnigenis utriusque linguae voluminibus propagatur, agnoscitur, tenetur, celebratur ab omnibus, qui liberalium studiorum colunt sacra...</i></p>	<p>une nouvelle célébrité ; il est non seulement très connu, mais il est aussi chéri par tous ceux qui dans le monde connaissent et affectionnent les belles-lettres. <b>Et je dirais même que je ne pense pas que ce symbole était plus illustre quand il était gravé sur la monnaie impériale, destiné à circuler jusqu'à l'usage d'un marchand à un autre, qu'il ne l'est maintenant, alors qu'il est reconnu dans toutes les nations, même au-delà des frontières de l'empire chrétien, diffusé dans toutes sortes d'ouvrages écrits dans les deux langues anciennes, possédé et célébré par</b></p>
---	--

---

University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/emblem.php?id=A51a020>. L'adage *Festina lente* associé au symbole du dauphin et de l'ancre, décliné en plusieurs versions, apparaît plus d'une fois, comme le souhaite Érasme au début du commentaire, en tant que devise d'une personne de haut rang. Nous pensons notamment à Côme Ier de Médicis, grand-duc de Toscane, dont la devise *Festina lente* est marquée sur l'image symbolique représentant une tortue avec une voile (Voir Guy de Tervarent, *Attributs et symboles dans l'art profane (1450-1600)* : Dictionnaire d'un langage perdu, Genève, Droz, 1958- 1964, p. 444, [en ligne] Consulté le 27 mars 2017, URL : [https://books.google.fr/books?id=s\\_BnmrAKRRUC&pg=PA443&lpg=PA443&dq=Le+symbole+de+V%C3%A9nus+avec+le+pied+sur+la+tortue&source=bl&ots=Zt\\_aCXDAVp&sig=87x11VPP7TPLYV76oRAjTvIZRc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjUip3kfTSAhUI7BQKHQpMAs0Q6AEIMDAH#v=onepage&q=Le%20symbole%20de%20V%C3%A9nus%20avec%20le%20pied%20sur%20la%20tortue&f=false](https://books.google.fr/books?id=s_BnmrAKRRUC&pg=PA443&lpg=PA443&dq=Le+symbole+de+V%C3%A9nus+avec+le+pied+sur+la+tortue&source=bl&ots=Zt_aCXDAVp&sig=87x11VPP7TPLYV76oRAjTvIZRc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjUip3kfTSAhUI7BQKHQpMAs0Q6AEIMDAH#v=onepage&q=Le%20symbole%20de%20V%C3%A9nus%20avec%20le%20pied%20sur%20la%20tortue&f=false)) et à Louise de Savoie, mère de François Ier, qui avait adopté l'adage en tant que devise personnelle, ayant été fascinée par l'inscription *Velocitatem sedendo, tarditatem tempera surgendo* (« Tempère la vivacité en t'asseyant et ta lenteur en te levant ») qui accompagne l'image représentant une jeune femme à demi assise et à demi prête à courir. L'hiéroglyphe est emprunté au *Songe de Poliphile* de Francesco Colonna (voir Anne-Marie Lecoq, *François Ier imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, préface de Marc Fumaroli, Paris, Macula, 1987, p. 100).

	<p><b>tous ceux qui se vouent au culte des études libérales...</b></p>
<p>§2 (ASD II-3, p. 18)<sup>28</sup></p> <p><i>Adde iis, quod, quantum libet exaggeres eorum laudem, qui respublicas sua virtute vel tuentur, vel etiam augent, in re certe prophana, tum angustis circumscripta spatiis versantur. At qui litteras collapsas vindicat, nam id pene difficilius quam genuisse, primum rem sacram molitur et immortalem, tum non unius alicujus provinciae, sed omnium ubique gentium, omnium seculorum negotium agit. Postremo quondam principum hoc munus erat, inter quos prae cipua Ptolomaei gloria. Quamquam hujus bibliotheca domesticis et angustis parietibus continebatur, Aldus bibliothecam molitur, cujus non alia septa sint, quam ipsius orbis...</i></p>	<p><b>Ajoutez-y encore ceci</b> : quelle que soit la force avec laquelle vous chantez les louanges de <b>ceux qui par leur bravoure protègent ou même étendent les frontières de leurs États, ils restent dans le domaine nettement profane et leurs exploits s'exercent dans des espaces étroitement limités.</b> Mais celui, qui relève la littérature de ses ruines (c'est presque plus difficile que d'en créer une nouvelle), réalise quelque chose de sacré et d'immortel, car il travaille pour le bénéfice non pas d'une province seulement, mais de toutes les nations, partout et pour tous les âges à venir. <b>Notons enfin que cela était jadis une tâche réservée aux princes et de ce point de vue Ptolémée était particulièrement glorieux.</b> Toutefois, sa bibliothèque était contenue dans les murs étroits de son propre palais, alors qu'Alde, lui, est en train de construire une bibliothèque qui n'a pas de murs, sauf ceux du monde lui-même.</p>
<p>§3 (ASD II-3, p. 19-20)<sup>29</sup></p> <p><i>Ubi terrarum non volitant novorum libellorum examina ? Quorum si singuli adferrent aliquid scitu dignum, tamen ipsa turba studiis vehementer officeret vel ipsa satietate, quae bonis in rebus est multo perniciosissima, vel hoc ipso, quod his velut illecebris animi hominum natura apsicori et novarm rerum</i></p>	<p><b>Y a-t-il un seul endroit sur terre où ces essaims de nouveaux petits ouvrages ne parviennent pas ? Même si, pris un à un, ils apportent quelque chose de digne d'être pris en considération, leur masse fait grandement obstacle aux études, ne serait-ce que par le fait qu'ils sont trop nombreux. Or cela est de loin tout à fait funeste pour les</b></p>

<sup>28</sup> La gloire des hommes de lettres est supérieure à celle des princes.

<sup>29</sup> De la négligence des Belles Lettres à l'établissement de la tyrannie.

*avidī sevocentur a lectione veterum scriptorium, quibus nihil melius proferri potest, etiam si non inficior a neotericis aliquid inveniri posse, quod illos fugerit. Existere potest, verbi causa, qui doceat aliquid, quod latuerit Aristotelem, nullum tamen arbitror exoriturum, qui philosophiae corpus tradat absolutius, quam ille tradidit ; sic erit fortassis, qui in literis sacris videat quadam, quae fefellerint Chrysostomum auctorem Hieronymum, at non arbitror fore, qui in summa praestet, quod illi praesititerunt. Nunc illis propemodum antiquitatis, omnibus omnium naeniis terminus horas. Negligentur interim honestae disciplinae cum suis auctoribus, collabitur auctoritas senatum, conciliorum, scholarum, jureconsultorum ac theologorum. Quod si res pergat, qua coepit, futurum est, ut, summa rerum ad paucos redacta, barbarica quaedam tyranniis sit apud nos, qualis est apud Turcas. Unius aut paucorum libidini parebunt omnia nec erunt politicae civilis ulla vestigia, sed militari violentia gubernabuntur universa. Jacebunt omnes honestae disciplinae, lex una vigebit : sic vult ὁ κοσμοκράτωρ. Religionis antistites aut nullo erunt in precio, auctores si quid habebunt opum dignitatisve, id totum serviet iis, quorum non iudicio, sed nutu ac renutu temperabuntur omnia. Quanto melius consuleretur rebus humanis, si quemadmodum*

**bons livres, simplement parce que les esprits humains par nature attirés par la nouveauté, se laissent tenter, aspirent avidement aux choses nouvelles et se détournent de la lecture des auteurs anciens, qui ne peuvent être surpassés. Pourtant, je reconnais que les modernes peuvent faire certaines découvertes qui ont échappé aux Anciens.** Par exemple, on peut nous apprendre quelque chose qu’Aristote ignorait, mais je ne pense pas qu’on puisse nous donner un corpus philosophique plus complet que le sien. De même dans la littérature sacrée, il peut y avoir quelqu’un capable de voir des choses ignorées de Jean Chrysostome ou de Jérôme<sup>30</sup> ; mais je ne pense pas que ce quelqu’un puisse nous procurer, globalement, ce qu’ils ont procuré. Maintenant, sous prétexte que ces grands hommes seraient dépassés, nous perdons notre temps avec un tas de futilités. Pendant ce temps, on néglige les disciplines libérales avec leurs auteurs ; et l’autorité des magistrats, des conciles, des universités, des juristes et des théologiens tombe en ruine. **En effet, si cette situation perdure, nous devons nous attendre à ce que tous les pouvoirs soient concentrés entre quelques mains et que, par conséquent, nous voyions s’instaurer chez nous une sorte de tyrannie barbare, pareille à celle qui existe chez les**

<sup>30</sup> Rappelons que Jérôme et Jean Chrysostome étaient les Pères de l’Église particulièrement chers à l’humaniste rotterdamois, et que celui-ci en a publié les œuvres complètes (Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 10).

*in elementis mundi alia ab aliis sic temperantur, ut aeterno foedere consistent omnia, sic in republica sua cuique legitima maneret auctoritas : populo tribueretur, quod aequum est, senatui ac magistratui tantum concenderetur, quantum eruditio, leges et aequitas pateretur, episcopis ac sacerdotibus suis maneret honos, nec monarchis negaretur, quod debetur. Horum omnium concors discordia et eodem tendens varietas longe fidelius servaret reipublicae statum quam nunc, dum quisque ad se rapere conatur omnia. Ne familia quidem potest consistere, nisi maritus functionis partem cedat uxori, nisi discrimen sit inter liberos et servos, et nisi servi quoque non pro jumentis habeantur, sed pro hominibus ; postremo nisi discrimen sit inter servum et servum, ut qui liberaliter serviunt, habeantur indulgentius ac praemium officiorum expectent libertatem.*

**Turcs.** Tout sera soumis aux lubies d'un seul homme ou de quelques-uns ; il ne restera aucune trace du pouvoir civil, et tout sera assujetti à la dictature militaire. **Toutes les disciplines honorables seront délaissées et une seule loi sera en vigueur : 'Ainsi le veut ó κοσμοκράτωρ'<sup>31</sup>. Les prélats de l'Église ne seront plus estimés du tout, et s'ils auront quelque pouvoir ou une certaine dignité, cela leur servira à tout diriger selon leurs caprices, et non selon leur jugement. Combien mieux s'occuperait-on des affaires humaines si chaque membre de l'État se contentait de l'autorité qu'il détient légitimement, tout comme les éléments du monde sont équilibrés l'un par l'autre, afin que tout tienne ensemble dans une alliance éternelle !** Le peuple jouirait de ce qui lui revient de droit, les sénateurs et les magistrats obtiendraient tous les privilèges que la culture, les lois et l'équité leur accordent, les évêques et les prêtres seraient toujours honorés comme ils le méritent, et les moines ne se verraient pas dénier ce qui leur est dû. Cette concorde dans la diversité, cette variété qui tend vers une seule fin serviraient le bien public de façon beaucoup plus fidèle qu'aujourd'hui, où chacun ne cherche que son propre intérêt. Aucune maisonnée ne reste unie si le mari ne cède pas une partie de ses fonctions à sa femme, s'il n'y a pas de différence entre libres et esclaves, si les esclaves ne sont pas traités comme des êtres

<sup>31</sup> « Le maître du monde ». C'est un mot emprunté à l'épître de Paul aux Éphésiens (*Eph.*, 6, 12).



	humains et non comme du bétail ; enfin, si l'on ne distingue pas tel esclave de tel autre, de sorte que ceux qui travaillent avec dévouement soient traité avec plus d'indulgence et puissent espérer la liberté comme récompense de leurs services.
<p>§4 (ASD II-3, p.20- 24)<sup>32</sup></p> <p><i>Sed querelae jam dudum satis. Indicandum est remedium. Mitigabitur hoc malum, si principibus ac magistratibus curae fuerit, ut, quantum fieri potest, excludantur ociosi, quo potissimum bella mercenaria nobis progignunt; deinde si improbis, quos nec ratio, nec pudor cohibet, leges ostendant fustem paratum, ni se verterint ad meliora ; deinde conantibus ea, quae faciunt ad publicam utilitatem, si viribus destituantur, succurrant praemia vel a principibus, vel ab episcopis et abbatibus, vel ex aerario publico. Nam a negotiatoribus, qui se plerique mammonae dedicarunt, fortassis</i></p>	<p>Mais assez de ces plaintes : il faut indiquer un remède ! On adoucira le mal, si les princes et les magistrats <b>s'appliquent à réduire, autant que faire se peut, le nombre des désœuvrés qui nous viennent principalement des guerres de mercenaires. Il faudrait ensuite que les lois agitent un gros bâton à l'encontre de ces vauriens que n'arrêtent ni raison ni décence, à moins que ces derniers ne s'amendent. Et enfin, ceux qui se lancent dans des projets utiles au bien public devraient recevoir, en cas de besoin, les subventions des princes, des évêques, des abbés ou du trésor public</b><sup>33</sup>. Car exiger un tel</p>

<sup>32</sup> De la négligence des Belles Lettres à l'importance du mécénat.

<sup>33</sup> La critique des mercenaires est récurrente dans l'œuvre érasmiennne. Dans les *Adages*, ces derniers sont critiqués notamment dans le commentaire de *Dulce bellum inexpertis* (n° 3001). Voir ASD II-7, p. 11-44. Mais ils sont raillés avant tout dans les colloques *Confession du soldat* (1522), *Le Soldat et le chartreux* (1523) et *l'Ichtyophagie* (1526). Pour le colloque *Confession du soldat* voir ASD I-3, p. 154-158, pour *Le Soldat et le chartreux* voir ASD I-3, p. 314-319 et pour *Ichtyophagie* voir ASD I-3, p. 495-536. Voir Jacques Chomar, « Un ennemi de la guerre : Érasme », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettres d'humanité*, n° 33, décembre 1974, p. 445-465. Persée [en ligne]. Consulté le 23 mars 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/bude\\_1247-6862\\_1974\\_num\\_33\\_4\\_3516](http://www.persee.fr/doc/bude_1247-6862_1974_num_33_4_3516) DOI : 10.3406/bude.1974.3516.; L. E. Halkin, « Érasme, la guerre et la paix », *Érasme. Sa pensée et son comportement*, London, Variorum reprints, 1988, XV, p. 447. Notons que les mercenaires

<p><i>improbum sit tale offitium exigere. Qui extracto altari sepulchrove, qui suspensa tabula aut statua posita sibi promittunt nomen apud posteros, quanto vivaciorem famam hac via sibi pararent... Quod si pari candore principes Cisalpini prosequerentur honesta studia cum Italis, Frobeniani serpentes non tantum abessent ab opibus Delphinis Aldini.</i></p>	<p>service de la part d'hommes d'affaires dont la plupart sont dévoués à Mammon<sup>34</sup>, serait sans doute trop audacieux. Ceux qui construisent un autel ou un tombeau, qui accrochent un tableau ou érigent une statue, assurent leur renommée pour la postérité : combien ils s'assureraient une réputation plus vivace par le moyen que je suggère !... <b>Si seulement les princes, de notre côté des Alpes, encourageaient les études honorables aussi ouvertement que ceux d'Italie, les serpents de Froben ne seraient pas dans un tel besoin et ne s'en sortiraient pas moins bien que les dauphins d'Alde.</b></p>
<p>***</p>	<p>***</p>
<p>(ASD II-3, p. 8-10)<sup>35</sup>  <i>Homerus Agamemnoni vitiosam quandam animi molliciem, hoc est τὸ βραδέως, affinxisse videtur, ut ejus nullum egregium facinus adferatur aut animosum, nisi cum ob ereptam Chryseidem stomachatur et Achillem sua spoliat Bryseide ; rursum Achilli parum moderatos impetus, hoc est τὸ σπεύδειν, attribuit, nisi si cui tum σπεύδειν βραδέως</i></p>	<p><b>Homère<sup>36</sup> semble avoir imputé à Agamemnon une certaine mollesse d'âme répréhensible, c'est-à-dire τὸ βραδέως<sup>37</sup>, de sorte qu'on ne lui attribue aucun acte remarquable ou audacieux, sauf quand il s'irrite parce qu'on lui a enlevé Chriséis et quand il dépouille Achille de sa Briséis. À Achille il attribue au contraire une impétuosité débridée, c'est-à-dire τὸ</b></p>

sont également critiqués dans l'*Utopie* de Thomas More (*L'Utopie de Thomas More*, éd. d'André Prévost, présentation, texte original, apparat critique exégèse, traduction et notes d'André Prévost, préface de Maurice Schumann, Paris, Mame, 1969, livre I, p. 385).

<sup>34</sup> L'humaniste fait probablement allusion à ce qui est dit de cette divinité de la richesse matérielle dans l'*Évangile selon Matthieu* (Mt, 6, 24) : « Nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et Mammon » (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 12, note n° 1).

<sup>35</sup> Agamemnon comme exemple de prince trop mou et Achille comme exemple de prince trop impétueux.

<sup>36</sup> Hom., *Il.* I, 101-317.

<sup>37</sup> « la lenteur ».

<p><i>videtur, cum in consilio districto gladio regem impetiturus a Pallade coerchetur admonitus, ut intra convicia duntaxat indignetur. Atqui hoc ipsum erat impotentis animi, in frequenti principum consessu tot probris, tam manifestis conviciis in eum debacchari, penes quem rerum erat summa. Achillem imitatus videtur Alexander ille magnus ac plane vicit, quippe quem eousque praecipitem egerit impetus animi, ut in amicissimos etiam ferrum distrinxerit. Agamemnonem Sardanapalus est aemulatus, sed ita aemulatus, ut longo praecesserit intervallo.</i></p>	<p><b>σπεύδειν, à moins qu'on ne considère qu'il fait preuve de σπεύδειν βραδέως quand après avoir en plein conseil dégainé son épée s'apprêtant à se précipiter sur le roi, il est retenu par Pallas qui lui rappelle qu'il ne faut pas que dans son indignation il aille au-delà des insultes.</b> Cependant, le fait même de s'emporter, dans une assemblée nombreuse de princes, en proférant autant d'injures et d'imprécations contre celui qui détient le pouvoir suprême, est le propre d'un esprit qui ne se maîtrise pas. <b>Le fameux Alexandre le Grand semble avoir imité Achille, et il l'a assurément surpassé, puisque</b> l'impétuosité de son esprit l'a conduit à dégainer l'épée même contre ses meilleurs amis<sup>38</sup>. <b>Sardanapale a cherché à égaler Agamemnon, et il l'a imité avec tant de zèle qu'il l'a dépassé de loin</b><sup>39</sup>.</p>
---	--

<sup>38</sup> Érasme fait sans doute allusion à la mise à mort de Cleitos. Comme nous le savons, Alexandre, sous le coup de la colère, tua de sa propre main son officier et proche compagnon Cleitos, irrité de ce que celui-ci n'ait pas apprécié les flatteries exagérées à son égard. Plut., *Alex.*, 51 ; Sen., *Ir.*, III, 17, 1.

<sup>39</sup> Sardanapale est ici comparé à Agamemnon, probablement du point de vue de la mollesse et du goût pour la luxure. Comme le signale l'ASD (II-3, p. 11), l'humaniste s'appuie probablement sur Diodore de Sicile (Diod., *Hist.*, II, 23) et Justin (Just., *Hist.*, I, 3).

<i>Pedibus trahere</i>	Tirer par les pieds
<p>(ASD II-3, p. 44)</p> <p><i>Pedibus trahere est rem pro suo arbitrato versare. M. Tullius ad Atticum libro quarto : Non recordor, unde ceciderim, sed unde surrexerim. Fratrem meum et te si habebo, per me pedibus ista trahuntur. Idem libro septimo Epistolarum familiarium : Nam de iudiciis quod quereris, multo laboro minus : trahuntur per me pedibus omnes rei. Apud T. Livium tertiae decad. Lib. IV Andronodorum parentem cedere principatu Demarata uxor admonuit vocis, quam Dionysius usurpare solebat, non equo insidentem, sed pedibus tractum debere relinquere tyrannidem, quod facili momento esset, quo quis vellet die, cedere possessionem magnae fortunae facere et parare eam difficile atque arduum esse. Ex his verbis liquet eos pedibus trahi, qui, plane victi, sunt in postestate victoris. Metaphora ducta videri potest vel A Vulcano illo Homeric, quem Jupiter, ut longe viribus praestantior, pedibus tractum, e coelo dejecit, quemadmodum testatur ille :</i></p>	<p>Tirer par les pieds, <b>c'est</b> gérer une affaire à sa guise. Cicéron au livre 4 des <i>Lettres à Atticus</i><sup>1</sup> : « Je ne me souviens pas d'où je suis tombé, mais je me souviens d'où je me suis relevé. Si j'ai près de moi mon frère et toi, <b>je tire cette affaire par les pieds</b> ». Le même au livre 7 des <i>Lettres à ses familiers</i><sup>2</sup> : « Car les jugements dont tu te plains, je m'en soucie beaucoup moins : je tire tous les accusés par les pieds ». Dans la troisième décade de Tite-Live, au livre 4<sup>3</sup>, quand Andronodore<sup>4</sup> se prépare à renoncer au principat, sa femme Démarata lui rappelle les propos que Denys<sup>5</sup> avait l'habitude de tenir : « <b>il ne faut pas renoncer à la tyrannie tant qu'on est à cheval, mais seulement si on est tiré par les pieds, puisqu'il est facile de renoncer à la possession d'une grande fortune, le jour où on désire le faire, il est difficile de l'acquérir</b> ». Il est clair, d'après ces mots, <b>qu'on tire par les pieds ceux qui, étant complètement vaincus, sont au pouvoir du vainqueur. Il semble que l'image pourrait être issue de la scène homérique où Jupiter, l'emportant de loin par sa force,</b></p>

<sup>1</sup> Cic., *ad Att. Epist.*, 4, 18, 2.

<sup>2</sup> Cic., *Epist. fam.*, 7, 32, 2.

<sup>3</sup> Liv., *Hist.*, 24, 22, 9.

<sup>4</sup> Un des derniers rois de Syracuse (214 av. J.-C).

<sup>5</sup> Il s'agit bien entendu du célèbre tyran Denys de Syracuse (431-367 av. J.-C).

Ῥῖψε ποδὸς τετάγων ἀπὸ βηλοῦ  
θεσπεσίῳ, *id est*  
*Protractum pedibus supero dejecit*  
*Olympio,*

*vel ab ejusdem Hectore, cui victor Achilles*  
*libro Illiados vigesimo secundo*

Ἀμφοτέρων μετόπισθε ποδῶν τέτρηνε  
τένοντε  
Ἐς σφυρὸν ἐκ πτέρνης, βοέους δ'  
ἐξῆπτεν ἰμάντας,  
Ἐκ δίφροιο δ' ἔδησε κάρη δ' ἔλκεσθαι  
ἔασεν, *id est*  
*Qua post ambo pedes calcaneus imus*  
*adhaeret*  
*Talo, transfodit nervos ac bubula lora*  
*Inseruit, corpus de curu deligat alto,*  
*Pendulum at interea trahitur caput.*

*Trahitur ad eundem modum et Cacus apud*  
*Maronem lib. octavo ab Hercule victore :*  
*Pedibus informe cadaver / protrahitur.*  
*Juvenalis satyra quinta :*

**précipite Vulcain du ciel après l'avoir tiré  
par les pieds, comme l'atteste ce vers<sup>6</sup> :**

Ῥῖψε ποδὸς τετάγων ἀπὸ βηλοῦ  
θεσπεσίῳ, *c'est-à-dire*  
Μ'ayant traîné par les pieds il me  
précipita du haut de l'Olympe.

**Ou bien de celle que l'on trouve au chant  
22<sup>7</sup>, où Hector est vaincu par Achille :**

Ἀμφοτέρων μετόπισθε ποδῶν τέτρηνε  
τένοντε  
Ἐς σφυρὸν ἐκ πτέρνης, βοέους δ'  
ἐξῆπτεν ἰμάντας,  
Ἐκ δίφροιο δ' ἔδησε κάρη δ' ἔλκεσθαι  
ἔασεν, *c'est-à-dire*  
En attachant, par-derrrière, les deux  
pieds des talons aux chevilles, il perça  
les tendons et il y passa de lanières en  
cuir.  
Il accroche le corps en haut du char,  
Et il laisse traîner par terre la tête  
suspendue.

**C'est de cette manière aussi que, chez  
Virgile, au livre 8 de l'Énéide <sup>>8</sup>, Cacus est  
traîné par le victorieux Hercule : « C'est par**

<sup>6</sup> Hom., *Il.*, I, 591.

<sup>7</sup> Hom., *Il.*, XXII, 396-398.

<sup>8</sup> Verg., *Aen.*, VIII, 264-265.

<p><i>Duceris planta velut ictus ab Hercule Cacus, Et ponere foras, si quid temptaveris umquam Hiscere.</i></p>	<p>les pieds que le cadavre difforme/ est traîné »<sup>9</sup>. Juvénal dans sa cinquième satire<sup>10</sup> :</p> <p><b>Tu seras traîné par les pieds, tel Cacus par Hercule, Et tu seras jeté dehors, si tu tentes ouvrir la bouche pour dire quoi que ce soit.</b></p>
---	--

---

<sup>9</sup> Il s'agit bien entendu du géant Cacus, fils de Vulcain, demi - homme et demi - satyre, qui a volé les bœufs de Géryon à Hercule, lorsque celui-ci s'endormit, et qui fut tué par le héros.

<sup>10</sup> Juv., *Sat.*, V, 125-127.

<i>Bos ad praesepe</i>	Un bœuf à la mangeoire
<p>(ASD II-3, p. 60-62)</p> <p>Βοῦς ἐπὶ φάτνῃ, <i>id est Bos ad praesepe, in emeritos dici consuevit, quique jam ob aetatem otio vitaeque molliori indulgent. Effertur et ad hunc modum</i> : Βοῦς ἐν ἀλλίῳ, <i>id est Bos in stabulo. Congruit et in eos, qui nullis honestis negotiis exercentur, sed turpi otio atque abdomini serviunt. Philostratus in Cassandra</i> : Ἄλλ' ἐν μαιρακίοις καὶ γυναίκοις, βοῦς ἐπὶ φάτνῃ, <i>id est Verum inter adolescentulos ac mulieres, bos ad praesepe. De Agamemnone loquitur voluptariam agente vitam. Effertur item ad hunc modum</i> : Βοῦς ἐπὶ ἀλλίῳ γέρον, <i>id est Bos in stabulo senex ; rursum hoc modo</i> ; Βοῦς ἐν ἀλλίῳ κάθῃ, <i>id est Bos in stabulo desides, de iis, qui molliter et in otio vivunt.</i></p> <p><i>Athenaeus lib. VIII refert quiddam non illepidum nec alienum ab hoc proverbio. Cantor quidam imperitus, cum Stratonicum excepisset convivio, inter pocula ostentabat illi artem. Cum autem esset splendidum ac magnificum convivium ac Stratonicus eo</i></p>	<p><b>Βοῦς ἐπὶ φάτνῃ, c'est-à-dire « Un bœuf à la mangeoire », se disait d'habitude à propos des vétérans et de ceux qui, à cause de leur âge, se permettent de vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse. L'expression apparaît aussi sous la forme suivante : Βοῦς ἐν ἀλλίῳ<sup>1</sup>, c'est-à-dire « Un bœuf à l'étable ». Elle convient aussi à ceux qui n'exercent aucune affaire honorable, et s'adonnent à une honteuse oisiveté et sont esclaves de leur ventre. Philostrate dans <i>Cassandra</i><sup>2</sup> : Ἄλλ' ἐν μαιρακίοις καὶ γυναίκοις, βοῦς ἐπὶ φάτνῃ, c'est-à-dire « Mais entre jeunes garçons et jeunes filles, un bœuf à la mangeoire ». Il parle d'Agamemnon menant une vie de plaisir. L'expression est également attestée sous la forme suivante : Βοῦς ἐπὶ ἀλλίῳ γέρον, c'est-à-dire « Un vieux bœuf dans l'étable », ou encore : Βοῦς ἐν ἀλλίῳ κάθῃ, c'est-à-dire « Tu es assis comme un bœuf à l'étable », de ceux qui vivent dans la mollesse et l'oisiveté.</b></p> <p>Au livre VIII du &lt; <i>Banquet des philosophes</i> &gt;<sup>3</sup>, Athénée rapporte une histoire non sans charme et non sans lien avec ce proverbe. Un chanteur novice, ayant invité Stratonicos<sup>4</sup> au repas, se mit à lui faire une démonstration de son art pendant qu'ils</p>

<sup>1</sup> Voir l'adage n° 3591 qui se dit de celui qui mène une vie oisive et inutile.

<sup>2</sup> Philostr., *Icon.*, 2, 10. Cf. Hom., *Od.*, XI, 411.

<sup>3</sup> Athen., *Dipnosoph.*, VIII, 348-349.

<sup>4</sup> Il s'agit du célèbre cithariste.

*frustraretur non habens alterum, quicum sermocinaretur, confregit poculum ac poposcit majus, multosque cyathos cum accepisset solique calicem ostendisset, affatim bibens obdormiit, caetera fortunae comittens. Cum autem forte comessabundi quidam supervenissent cantori ex notis, Stratonicus illico factus est sobrius. Ii cum audissent, quod semper multum vini bibens fuisset inebriatus, compendio respondit : Insidiator enim et sceleratus ille cantor tamquam bovem ad praesepe data coena occidit. Quod in Athenaei verbis legimus ψαλλόμενος, opinor legendum σφαλλόμενος. Congruet et in illos, qui in suum aluntur exitium, quemadmodum ii, qui se voluptatibus mundi explent. Orco quid aliud quam victimae nutriuntur, veluti bos ad praesepe ?*

**buvaient. Comme le repas était splendide et magnifique, et que Stratonicos était déçu de n'avoir personne à qui parler, il brisa sa coupe et en demanda une plus grande, et après l'avoir vidée à plusieurs reprises et levée en hommage au Soleil<sup>5</sup>, ayant bu tout son soûl, il s'endormit, ne prêtant aucune attention à tout le reste. Mais lorsque soudain certaines des connaissances du chanteur, désireux de prendre part au repas, le surprirent, Stratonicos retrouva aussitôt sa sobriété. Comme ils avaient entendu dire qu'il s'était enivré, lui qui buvait toujours beaucoup de vin, il répondit brièvement : **c'est que ce traître, ce chanteur scélérat m'a assommé comme un bœuf à la mangeoire avec son repas. Je pense qu'au lieu du ψαλλόμενος<sup>6</sup> que nous lisons chez Athénée, nous devrions lire σφαλλόμενος<sup>7</sup>. L'adage conviendra à ceux qui mangent pour leur propre perte, comme ceux qui s'abandonnent aux plaisirs de ce monde. Que font-ils d'autre que s'engraisser pour servir de victimes pour Orcus<sup>8</sup>, comme « un bœuf à la mangeoire » ?****

<sup>5</sup> Il s'agit ici d'Apollon, patron des musiciens et assimilé au dieu du Soleil. Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 41, note n° 1.

<sup>6</sup> « vibrant ».

<sup>7</sup> « déçu ».

<sup>8</sup> Il s'agit de la divinité romaine des Enfers.



<i>Deum sequere</i>	Suis le dieu
<p>(ASD II-3, p. 154)</p> <p><i>Plutarchus in libello De audiendo refert hoc adagium, quod et inter septem Graeciae sapientum oracula celebrator : Ἐπου θεῶ, id est Sequere deum. Putat hunc esse sensum : obtempera rationi ; quasi cuique debeat oraculum esse, quicquid in pectore dictaverit ratio. Unde et Virgilius dixit : An cuique deus sua dira cupido ? Cui versus ille Graecis celebratus astipulatur :</i></p> <p>Ὁ νοῦς γὰρ ἡμῖν ἐστὶν ἐν ἐκάστῳ θεός, <i>id est</i> <i>Inest enim suus cuique animus deus.</i></p> <p><i>Et Menander apud Plutarchum :</i></p> <p>Ὁ νοῦς γὰρ ἡμῶν ὁ θεός, <i>id est</i> <i>Nam noster animus numen est.</i></p> <p><i>Et consimilia quaedam apud Lucanum dicit Cato Uticensis. Sumptum videtur ex Homericæ</i></p>	<p>Plutarque dans son opuscule <i>Comment il faut écouter</i><sup>1</sup>, rapporte cet adage connu aussi comme l'un des oracles des Sept Sages de la Grèce<sup>2</sup> : Ἐπου θεῶ, c'est-à-dire « Suis le dieu ! ». Il pense que le sens en est : Obéis à ta raison. Comme si chacun devait considérer comme un oracle ce que sa raison lui aura dicté en son cœur. <b>Ce qui explique aussi ces mots de Virgile<sup>3</sup> : « Un urgent désir n'est - il pas un dieu pour celui qui le ressent ? », Cette idée est confirmée par ce vers<sup>4</sup>, fameux chez les Grecs :</b></p> <p>Ὁ νοῦς γὰρ ἡμῖν ἐστὶν ἐν ἐκάστῳ θεός, <b>c'est-à-dire</b> <b>Il est vrai que chacun porte en soi son génie, son dieu.</b></p> <p>Et Ménandre cité par Plutarque<sup>5</sup> :</p> <p>Ὁ νοῦς γὰρ ἡμῶν ὁ θεός, <b>c'est-à-dire</b> <b>L'âme qui est en nous est une véritable divinité.</b></p> <p><b>Caton d'Utique chez Lucain<sup>6</sup> tient également des propos semblables. Il semble</b></p>

<sup>1</sup> Plut., *Mor.*, 1, 1, 37d. En réalité, il s'agit du traité intitulé *Sur l'éducation des enfants*.

<sup>2</sup> Comme l'indique l'ASD (II-3, p. 155), Érasme s'appuie sur *Des termes extrêmes* de Cicéron (*de Fin.*, III, 73), *Vetera praecepta sapientum* et le *Florilège* de Stobée (*Stob.*, *Flor.*, III, 1, 173).

<sup>3</sup> Verg., *Aen.*, IX, 185.

<sup>4</sup> Menandr., *Monost.*, 588.

<sup>5</sup> Plut., *Mor.*, 13, 66, 999d (*Questions platoniques*).

*Iliadis libro primo ubi Achilles Palladi obtemperans haec dicit :*

Ὅς κε θεοῖς ἐπιπείθεται, μάλα τ' ἔκλυον  
αὐτοῦ, *id est*  
*Qui diis paruerit, proni hujus vota*  
*receptant.*

*Apud eundem est hoc hemistichium non uno loco positum :*

Καί τις θεὸς ἡγεμόνευε, *id est,*  
*Quin et divum aliquis ductor fuit.*

*Plato in Critone :* Ἔα τοίνυν, ὦ Κρίτων, καὶ πράττωμεν ταύτη, ἐπειδὴ ταύτη ὁ θεὸς ὑφηγεῖται , *id est Sine igitur o Crito, et hoc pacto agamus, quandoquidem hac nos ducit deus. Cicero libro De finibus tertio commemorat inter praecepta veterum sapientum, quae constat proverbiorum vice celebrata : Quaeque sunt, inquit, vetera praecepta sapientum, qui jubent tempori parere, et sequi deum, et se noscere, et nihil nimis.*

**que ce soit un emprunt au premier chant<sup>7</sup> de l'Iliade d'Homère, où Achille, obéissant à Pallas, prononce ces mots :**

Ὅς κε θεοῖς ἐπιπείθεται, μάλα τ' ἔκλυον αὐτοῦ, *c'est-à-dire*  
**Les dieux sont prêts à exaucer les vœux de celui qui leur aura obéi.**

**Chez le même poète on trouve plus d'une fois cet hémistiche<sup>8</sup> :**

**Καί τις θεὸς ἡγεμόνευε, c'est-à-dire**  
**Bien plus, c'est un dieu fut le guide.**

**Platon dans Criton<sup>9</sup> :** Ἔα τοίνυν, ὦ Κρίτων, καὶ πράττωμεν ταύτη, ἐπειδὴ ταύτη ὁ θεὸς ὑφηγεῖται, *c'est-à-dire « Permits donc, ô Criton, que nous agissions de cette manière, puisque c'est un dieu qui nous conduit par cette voie. Cicéron, au troisième livre des Termes extrêmes<sup>10</sup>, mentionne notre expression au nombre des préceptes des anciens sages qui, comme chacun sait, circulaient au titre de proverbes : « Et ce sont, dit-il, les anciens préceptes des sages qui nous invitent à nous soumettre au temps, à suivre le dieu, à nous connaître nous-mêmes, et à ne rien faire de trop ».*

<sup>6</sup> Luc. *Phars.*, 9, 573-576.

<sup>7</sup> Hom., *Il.* I, 218.

<sup>8</sup> Hom., *Od.*, IX, 142 ; X, 141.

<sup>9</sup> Plat., *Crit.*, 54e.

<sup>10</sup> Cic., *de Fin.*, 3, 73.

<i>Lydius currus</i>	Un char lydien
<p>(ASD II-3, p. 190-192)</p> <p>Λύδιον ἄρμα, <i>id est</i>, <i>Lydius currus</i>. <i>Hoc scommate notabantur, qui in certamine quopiam longe ceteris essent inferiores. Et Παρὰ Λύδιον ἄρμα θέεις, id est Juxta Lydium currum curris. Plutarchus in libello, quem inscribit De dignoscendo assentatore ab amico</i> : Τὸν δὲ κρείττονα τρέμει καὶ δέδοικεν, οὐ μὰ Δία παρὰ Λύδιον ἄρμα πεζὸς οἰχνεύων, ἀλλὰ παρὰ χρυσὸν ἐφθόν, <i>id est Caeterum superiorem metuit ac veretur, non hercle ad currum Lydium pedes ingrediens, sed ad aurum purum. Refertur adagium a Diogeniano. Quidam ad Pelopem Lydum referunt, qui suo curru vicerit Oenomaum socerum, in quibus est Gregorius Nazianzenus, sic usurpans, dicat, se tanto esse inferiorem eximiis Basilii virtutibus, quantum pedes abest a Lydio curru. Effertur et ad hunc, ut dixi, modum paroemia</i> : Παρὰ Λύδιον ἄρμα θέειν, <i>id est Praeter Lydium currum currere, aut juxta Lydium currum, ut pedes intelligatur certare cum Lydio curru velocissimo, quod quidem certamen nimis inique comparatum videatur. Achilles apud Euripidem in Iphigenia Aulidensi pedestri cursu certat cum quadriga et vincit. Plutarchus</i></p>	<p>Λύδιον ἄρμα, c'est-à-dire « Un char lydien ».</p> <p><b>Par cette expression on raillait ceux qui dans une lutte étaient bien inférieurs aux autres. Et nous avons aussi Παρὰ Λύδιον ἄρμα θέεις, c'est-à-dire « Tu cours à côté d'un char lydien ».</b> Plutarque dans l'opuscule qu'il a intitulé <i>Comment distinguer le flatteur de l'ami</i><sup>1</sup>: Τὸν δὲ κρείττονα τρέμει καὶ δέδοικεν, οὐ μὰ Δία παρὰ Λύδιον ἄρμα πεζὸς οἰχνεύων, ἀλλὰ παρὰ χρυσὸν ἐφθόν, c'est-à-dire « Il craint et redoute la supériorité de son adversaire, non par Hercule<sup>2</sup> parce qu'il marche à pied à côté d'un char lydien, mais à côté de l'or pur. L'adage est relevé par Diogénianos<sup>3</sup>. Certains le mettent en relation avec le Lydien Pélopes qui vaincut son beau-père Œnomaos dans une course de chars. Grégoire de Nazianze fait partie de ceux-là : il se sert de l'expression pour dire que son infériorité devant les vertus remarquables de Basile équivaut à la différence qui existe entre la marche à pied et un char lydien<sup>4</sup>. Le proverbe apparaît aussi sous la forme que j'ai rapportée plus haut : Παρὰ Λύδιον ἄρμα θέειν, c'est-à-dire « Courir contre un char lydien », ou « à côté d'un char lydien », pour dire qu'on</p>

<sup>1</sup> Plut. *Mor.*, 1, 4, 65b.

<sup>2</sup> Le μὰ Δία (« par Zeus ») grec est rendu par *hercle* (« par Hercule ») commun en latin. Notons qu'Érasme ne gomme pas ces jurements, lorsqu'il les croise dans ses sources.

<sup>3</sup> Diogenian., *Prov.*, 6, 28.

<sup>4</sup> Greg. Naz., *Serm.*, 43, 22.

<p><i>in vita Niciae e Pindaro allegat : Οὐ γὰρ μὰ Δία, inquit, παρὰ Λύδιον ἄρμα πεζὸς οἰχνεύων, ὥς φησι Πίνδαρος, id est, Non enim per Jovem juxta Lydium currum pedes incedens, ut inquit Pindarus. Herodotus libro primo tradit olim Lydios prae ceteris equitatu valuisse nec aliter fere nisi ex equis pugnare.</i></p>	<p>rivalise à pied contre un char lydien, <b>véhicule d'une extrême rapidité, et que la lutte semble donc trop inégale.</b> Dans l'<i>Iphigénie à Aulis</i> d'Euripide<sup>5</sup>, Achille rivalise à pied contre un quadriges et l'emporte. Plutarque dans la <i>Vie de Nicias</i> cite Pindare<sup>6</sup> : <b>Οὐ γὰρ μὰ Δία, dit-il, παρὰ Λύδιον ἄρμα πεζὸς οἰχνεύων, ὥς φησι Πίνδαρος, c'est-à-dire « Il n'approche pas d'eux, Par Jupiter, on croirait en effet qu'il court à côté d'un char lydien ! », comme dit Pindare.</b> Hérodote, au premier livre &lt; des <i>Histoires</i> &gt;<sup>7</sup> rapporte que jadis les Lydiens étaient les meilleurs cavaliers et qu'ils ne combattaient qu'à cheval.</p>
--	--

---

<sup>5</sup> Eur., *Iph. Aul.*, 206-230.

<sup>6</sup> Plut., *Nic.*, 1, 1.

<sup>7</sup> Herodot., *Hist.*, 1, 79.

<p><i>Perdidisti vinum infusa aqua</i></p>	<p>Tu as gâté le vin en y mêlant de l'eau</p>
<p>(ASD II-3, p. 208)</p> <p>Ἀπόλεσας τὸν οἶνον ἐπιχέας ὕδωρ, <i>id est</i>  <i>Vini liquorem perdidisti infusa aqua.</i></p> <p><i>Verba sunt Polyphemi ex tragoedia Aristii, cui titulus Cyclops, teste Chamaeleonte in Satyris. Sic enim increpat Ulysses vinum aqua temperantem. Antiquitus merum bibebant, non sine noxa, donec Staphilius, Sirrheni filius, ostendisset vinum aqua diluere. Nam hujus hoc inventum, teste Plinio libro septimo. Dicitur in eos, qui in initio quaedam recte faciunt, deinde quamvis levi de causa benefacta malefactoris subvertunt. Ulpianus apud Athenaeum in eum, qui βαλλίζουσι dixerat pro κωμάζουσι, idque barbare : Σὺ δὲ ἡμῖν ἐκ γῆς συβούρας ὄνομα πριάμενος ἀπόλεσας τὸν οἶνον ἐπιχέας ὕδωρ, id est Tu vero nobis ex terra subulca vocabulum mercatus perdidisti vinum infusa aqua. Cyclops enim ut barbarus ac temulentus</i></p>	<p>Ἀπόλεσας τὸν οἶνον ἐπιχέας ὕδωρ, c'est-à-dire      Tu as gâté le vin en y versant de l'eau.</p> <p>Ce sont les mots de Polyphème dans une tragédie d'Aristias intitulée <i>Le Cyclope</i>, comme l'atteste Chaméléon<sup>1</sup> dans ses <i>Satyres</i><sup>2</sup>. <b>C'est ainsi, en effet, qu'il blâme Ulysse qui est en train d'adoucir le vin avec de l'eau.</b> Les Anciens buvaient, non sans dommage, le vin pur, jusqu'au jour où Staphilius, le fils de Sirrhénus, <b>montra comment délayer du vin dans de l'eau. C'est en effet à lui que l'on doit cette invention, comme l'atteste Plin au septième livre de l'Histoire naturelle</b><sup>3</sup>. <b>On dira ainsi de ceux qui après avoir bien débuté dans une affaire transforment, pour quelque raison sans importance, leurs succès en échecs. Ulpien cité par Athénée</b><sup>4</sup></p>

<sup>1</sup> Il s'agit Chaméléon d'Héraclée, philosophe péripatéticien du IV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., disciple d'Aristote. Outre son ouvrage *Sur la Comédie*, divers travaux sur les poètes anciens et plusieurs traités moraux, on lui attribue des écrits intitulés *Sur les dieux*, *Sur les Satyres* et *Sur l'ivresse*. Tous ces ouvrages ne subsistent aujourd'hui que sous forme de fragments cités par Athénée, mais aussi par d'autres auteurs.

<sup>2</sup> Le fragment n° 4 du *Cyclope* d'Aristias, cité dans le fragment n°36 des *Satyres* de Chaméléon, cité dans l'encyclopédie de Suidas (Suid., ἀπόλεσας, 3668) et dans le recueil parémiographique d'Apostolios (Apost., *Par.*, 3, 60). Pour ce fragment du *Cyclope* d'Aristias voir également Diogénien (*Prov.*, 2, 32) et Zénobe (*Prov.*, 2,16). Voir ASD II-3, p. 209.

<sup>3</sup> Plin. maj., *Nat. Hist.*, 7, 199.

<sup>4</sup> Athen., *Dipnosoph.*, 8, 362a.

*(talem inducit etiam Homerus) sic existimat vinum aqua corrumpi, cum e diverso sapientum iudicio reddatur melius ac salubrius. Unde et Plato admonet, ut Bacchum, temulentum Deum, Nymphis sobriis deabus, temperemus. Idem docet epigramma Graecum Meleagri. Id est huiusmodi :*

Αἱ Νύμφαι τὸν Βάκχον, ὄτ' ἐκ πυρὸς  
ἦλαθ' ὁ κοῦρος,  
Νίσαν, ὑπὲρ τέφρης ἄρτι κυλιόμενον.  
Τοῦνεκα σὺν Νύμφαις Βρόμιος φίλος.  
Ἦν δέ νιν εἶργης  
Μίσγεσθαι, δέξῃ πῦρ ἔτι καιόμενον, *id est*  
*Bacchus ut e flammis puer exiliisset, in undis*  
*Tinxerunt Nymphae sordidum adhuc*

s'adressa en ces termes à celui qui avait dit βαλλίζουσι<sup>5</sup> au lieu de κομάζουσι<sup>6</sup>, et cela à la manière des barbares : Σὺ δὲ ἡμῖν ἐκ γῆς συβούρας ὄνομα πριάμενος ἀπόλεσας τὸν οἶνον ἐπιχέας ὕδωρ, c'est-à-dire « Quant à toi, avec ton vocabulaire acheté dans une porcherie tu nous as gâté le vin en y mêlant de l'eau ». Le Cyclope, barbare et ivrogne qu'il est (c'est ainsi qu'il est présenté également par Homère<sup>7</sup>), pense donc que l'eau gâte le vin, alors que les sages considèrent au contraire qu'elle le rend meilleur et plus sain. C'est pourquoi Platon<sup>8</sup> conseille de tempérer Bacchus, le dieu ivrogne, par les Nymphes, déesses sobres. La même chose nous est enseignée par l'épigramme grecque de Méléagre que voici<sup>9</sup> :

Αἱ Νύμφαι τὸν Βάκχον, ὄτ' ἐκ πυρὸς  
ἦλαθ' ὁ κοῦρος,  
Νίσαν, ὑπὲρ τέφρης ἄρτι κυλιόμενον.  
Τοῦνεκα σὺν Νύμφαις Βρόμιος φίλος.  
Ἦν δέ νιν εἶργης  
Μίσγεσθαι, δέξῃ πῦρ ἔτι καιόμενον,  
c'est-à-dire  
Quand le jeune Bacchus bondit des flammes, c'est dans les eaux que,  
Barbouillé de cendre, il fut baigné par

<sup>5</sup> « se trémoussent ».

<sup>6</sup> « festoient ».

<sup>7</sup> Hom., *Od.*, IX, 362-374.

<sup>8</sup> Plat., *Leg.*, 6, 773d.

<sup>9</sup> *Anth. Pal.*, 9, 331.

*cinere.*

*Hinc junctus Nymphis est Bacchus  
gratus. At ignem*

*Ardentem capies, hunc nisi miscueris.*

*Quanquam vinum largius dilutum illud habet  
noxae, quod in posterum diem gravius dolet  
caput, qui biberit, quam si merum bibisset.  
Aristoteles id esse putat in causa, quod vinum,  
per se crassius, accessione aquae factum  
subtilius citius penetrat angusta capitis  
foramina, meri noxam, cujus adhuc multam  
vim obtinet, eodem transmittens ; praeterea  
concoctu difficilior est.*

**les Nymphes.**

**Uni aux Nymphes, Bacchus est dès lors  
aimable. En revanche, un feu ardent  
S'emparera de toi, si tu ne le tempères.**

**Toutefois, ajouter trop d'eau au vin a ceci de  
nuisible que le lendemain il provoque des  
maux de tête plus douloureux que si on l'avait  
bu pur. Voici ce qui en est la cause d'après  
Aristote<sup>10</sup> : le vin, par nature assez épais,  
devient plus fluide si on lui ajoute de l'eau,  
et pénètre plus rapidement dans les canaux  
étroits de la tête, transmettant à celle-ci les  
méfaits du vin pur dont il garde encore la  
grande force. En outre, il est difficile à  
digérer.**

---

<sup>10</sup> Aristot., *Prob.*, 3, 873a 4-12.

<i>Optimum aliena insania frui</i>	Le mieux, c'est de profiter de la folie d'autrui <sup>1</sup>
<p>(ASD II-3, p. 248)</p> <p><i>Optimum aliena insania frui Plinius Secundus Naturalis historiae lib. decimo octavo, cap. quinto, nominatim proverbii loco citat, Eodem, inquiens, pertinet, quod agricolam vendacem oportere esse dixit, fundum in adolescentia conserendum sine cunctatione, aedificandum non nisi consito agro, tunc quoque cunctanter. Optimum est, ut vulgo dixere, aliena insania frui, sed ita, ut villarum tutela non sit oneri. Hactenus Plinius. Idem totidem verbis refertur a Plinio juniore in Epistolis de Reguli stultitia loquente, hominis ridicule ambitiosi, sed tamen ad excitanda studia non inidonei. Admonet adagium, ut ex aliorum erratis ipsi cautiores efficiamur et alienis periculis reddamur prudentiores, et aliorum desipientia nobis sapiendi praebeat occasionem. Vulgo jactatus versus est in eandem sententiam :</i></p>	<p>Le mieux, c'est de profiter de la folie d'autrui ». <b>Pline l'Ancien cite cette expression en guise de proverbe au livre 18 de l'Histoire naturelle<sup>2</sup>, là où il dit dans le même esprit qu'il convient que le paysan aime vendre, qu'il faut semer les graines dans la jeunesse, sans hésiter, qu'il ne faut construire sa maison qu'une fois avoir ensemencé la terre, et encore sans se presser.</b> Ce qu'il y a de mieux, comme on dit communément, c'est de profiter de la folie d'autrui, sans que l'entretien des maisons de campagne soit à charge. Voilà pour Pline l'Ancien. La même idée est reprise avec les mêmes mots par Pline le Jeune dans ses <i>Lettres</i><sup>3</sup>, quand il parle de la sottise de Régulus, homme d'une ambition ridicule, mais cependant fort capable d'éveiller les sympathies. L'adage nous invite à nous servir des erreurs d'autrui <b>pour devenir nous-mêmes plus méfiants, et des dangers courus par d'autres pour devenir plus prudents, de sorte que l'égarement des autres nous offre l'occasion d'être avisés. Ce vers<sup>4</sup> souvent répété a le même sens :</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages*, vol. 2, p. 166 : « Profiter de la folie d'autrui, c'est ce qu'il y a de mieux ».

<sup>2</sup> Plin. maj., *Nat. Hist.*, 18, 30-31.

<sup>3</sup> Plin. min., *Ep.*, 6, 2, 3.

<sup>4</sup> D'après l'ASD (II-3, p. 249) il s'agit d'un vers de *Troilus* (IV, 583), poème latin en distiques élégiaques de plus de 5000 vers sur la guerre de Troie rédigé en 1232, d'Albert von Stade,



<p><i>Felix, quem faciunt aliena pericula cautum.</i></p> <p><i>Cicero in epistola quadam bellum esse scripsit, ex aliorum erratis suam vitam in melius instituere. Plautus item : Feliciter sapit, qui alieno periculo sapit. Exstat et hujusmodi quidam mimus, Publianus, uti conijcimus.</i></p> <p><i>Ex vitio alterius sapiens emendat suum,</i></p> <p><i>et Demea Terentianus jubet ex aliis exemplum capere. Potest et in hunc accipi sensum, ut is dicatur aliena frui insania, qui alienis fruitur malis, ipse in tuto consistens. Nulla enim voluptas minoris constat neque ulla solet esse jucundior. Sumptum videri potest proverbium ex Sophoclis tragoedia, cui titulus Ajax flagellifer, apud quem Ajace per insaniam gloriantem, quod hostes sustulisset, cum</i></p>	<p>Heureux celui que les dangers d'autrui rendent méfiants !</p> <p><b>Cicéron écrit dans une lettre<sup>5</sup> qu'il est bien de se servir des erreurs des autres pour mener une meilleure vie.</b> Plaute<sup>6</sup> aussi : <b>« Heureux celui que le péril d'autrui assagit ».</b> Il existe aussi un mime de ce genre, qui, <b>comme nous le supposons, doit être de Publilius<sup>7</sup> :</b></p> <p>Du vice d'un autre, le sage corrige le sien.</p> <p><b>Le Déméa de Térence<sup>8</sup> ordonne aussi de prendre exemple sur les autres. L'adage peut recevoir cette autre acception : on peut dire que profite de la folie d'autrui celui qui profite des malheurs d'autrui, se trouvant lui-même en sûreté.</b> En effet aucune volupté ne coûte moins cher, aucune ne donne plus de plaisir. <b>Le proverbe semble être pris à la</b></p>
--	--

---

abbé du monastère de Stade, auteur d'une Chronique universelle, *Annales Stadenses*, qui a cet intérêt d'utiliser plusieurs sources aujourd'hui méconnues. Cf. Tib., III, 6 (*Felix quicumque dolore/ alterius disces posse cauere tuo*). Sur l'idée qu'il ne faudrait pas apprendre de sa propre expérience, idée récurrente chez Érasme, voir l'adage n° 201, texte f.

<sup>5</sup> Passage non trouvé.

<sup>6</sup> Plaut., *Merc.* (*Hypomnemata* 64, v. n° 73 p. 194, d'après l'édition de Göttingen 1980, passage appartenant à la scène du 4<sup>ème</sup> acte, reconstituée sans doute par Polydore Virgile) : *Vetus id dictum est : Feliciter is sapit, qui periculo alieno sapit*. Voir ASD II-3, p. 249 ; *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 578.

<sup>7</sup> Publ. Syr., *Sent.*, E4 (édition Meyer).

<sup>8</sup> Terent., *Adelph.*, 416.

<p><i>saevisset in pecudes, Pallas Ulysses ad hoc spectaculum invitat his verbis :</i></p> <p>Οὐκοῦν γέλωσ ἥδιστος εἰς ἐχθροὺς  γελᾶν, <i>id est</i>  <i>Ridere de hoste risus est suavissimus.</i></p>	<p><b>tragédie de Sophocle intitulée <i>Ajax porte-fouet</i><sup>9</sup>, où Ajax, se vantant dans sa folie, d’avoir châtié les ennemis, alors qu’il s’était acharné sur des moutons, Pallas invite Ulysse à voir le spectacle, en lui disant ces mots<sup>10</sup> :</b></p> <p>Οὐκοῦν γέλωσ ἥδιστος εἰς ἐχθροὺς  γελᾶν<sup>11</sup>, c’est-à-dire  Rire de l’ennemi, c’est le rire le plus doux.</p>
---	--

---

<sup>9</sup> Soph., *Aj.*, 79.

<sup>10</sup> Pourtant, l’adage ne correspond pas exactement aux paroles prononcées par Pallas dans *Ajax* (Οὐκοῦν γέλωσ ἥδιστος εἰς ἐχθροὺς γελᾶν). Il est à noter que chez Sophocle, l’idée qu’il faut profiter de la folie d’autrui n’est pas développée. Pallas veut rassurer Ulysse, lorsque celui-ci a peur de s’approcher du héros qui a perdu sa raison. Il s’agirait donc d’un adage érasmien qui fusionne plusieurs sources.

<sup>11</sup> Chez Sophocle, il s’agit d’une phrase interrogative (ASD II-3, p. 249).

<i>Apologus Alcinoi</i>	Fable d'Alcinoos
(ASD II-3, p. 344-346) <i>Ἀπόλογος Ἀλκινόου, id est apologus Alcinoi, de longis et anilibus fabulamentis. Redertur a Diogeniano et Julio Polluce libro sexto. Sumptum ex Homeri Odyssea, ubi Ulysses in convivio Alcinoi Phaeacum regis prodigiosas ac deridiculas fabulas et portentuosas mendacia commemorat de Lotophagis, Lestrygonibus, Circe, Cyclopidus atque id genus aliis plurimis miraculis, fretus videlicet Phaeacum inscitia barbarieque. Plato De republica libro decimo : Ἄλλ' οὐ μέντοι σοι, ἦν δ' ἐγώ, Ἀλκινόου ἀπόλογον ἐρῶ, ἀλλὰ ἀλκίμου μὲν ἀνδρός, Ἴηρος τοῦ Ἀρμενίου, τὸ γένος Παμφύλου, id est Haud tibi sum narraturus Alcinoi apologum, sed excellentissimi viri, Eris Armenii, genere</i>	L'adage Ἀπόλογος Ἀλκινόου, c'est-à-dire « Fable d'Alcinoos » se dit de longues affabulations de vieilles femmes. Il est rapporté par Diogénianos <sup>1</sup> Julius Pollux au livre 6 du < <i>Vocabulaire</i> > <sup>2</sup> . Il est emprunté à l' <i>Odyssee</i> <sup>3</sup> d'Homère, où Ulysse, au banquet d'Alcinoos, roi des Phéaciens, raconte des histoires fabuleuses et ridicules, ainsi que des contes pleins de prodiges au sujet des Lotophages, des Lestrygons, de Circé, des Cyclopes et maints autres miracles du même genre, s'appuyant, évidemment, sur l'ignorance et l'inculture des Phéaciens <sup>4</sup> . <b>Platon, au livre 10<sup>5</sup> de la République : Ἄλλ' οὐ μέντοι σοι, ἦν δ' ἐγώ, Ἀλκινόου ἀπόλογον ἐρῶ, ἀλλὰ ἀλκίμου μὲν ἀνδρός, Ἴηρος τοῦ Ἀρμενίου, τὸ γένος</b>

<sup>1</sup> Diogenian., *Prov.*, 2, 86.

<sup>2</sup> Jul. Pol., *Voc.*, 6, 120.

<sup>3</sup> Hom., *Od.*, IX, 19 et XII, 453. Comme l'attestent Élien (Aelian., *Var. hist.*, XIII, 14) et Aristote (*Poet.*, 16. 1455a2 et *Rhet.*, III, 16.1417a13), les livres IX-XII de l'*Odyssee* étaient appelés Ἀλκίνου ἀπόλογοι ou ὁ Ἀλκίνου ἀπόλογος (Commentaires de James Adam sur la *République* de Platon, disponibles sur le site de Perseus, URL : <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus%3Atext%3A1999.04.0094%3Abook%3D10%3Asection%3D614B>).

<sup>4</sup> Comme le signale l'ASD (II, 3, p. 345), Érasme semble s'appuyer ici sur Lucien (Lucian., *Ver. hist.*, I, 3) : ... ὁ τοῦ Ὀμήρου Ὀδυσσεύς, τοῖς περὶ τὸν Ἀλκίνου διηγούμενος ἀνέμων τε δουλείαν καὶ μονοφθάλμους καὶ ὠμοφάγους καὶ ἀγρίους τινὰς ἀνθρώπους, ἔτι δὲ πολυκέφαλα ζῶια καὶ τὰς ὑπὸ φαρμάκων τῶν ἐταίρων μεταβολάς, οἷς πολλὰ ἐκεῖνος πρὸς ιδιότητας ἀνθρώπων τοὺς Φαίακας ἑτερατεύσατο.

<sup>5</sup> Plat., *Resp.*, 10, 614b.

<p><i>Pamphylī. Narrat autem eo in loco fabulam, quae cum Lestrygonum Cyclopumque figmento facile certare possit. Scribit enim, cum hic inter multos cecidisset in praelio decimoque post die cadaver caesorum tollerentur, reliquis putribus hujus unius cadaver integrum atque incorruptum adhuc apparuisse ; domumque deportatum, ut justis ceremoniis sepeliretur, die duodecimo, cum esset imponendus rogo, revixisse ac prodigiosa quaedam narrasse, quae diebus illis decem apud inferos tum iens, tum rediens conspicatus esset.</i></p>	<p><b>Παμφύλου, c'est-à-dire « Ce n'est pas une fable d'Alcinoos que je vais te raconter, mais l'histoire d'un homme tout à fait excellent, Er, fils d'Arménios, de la race pamphylienne ».</b> Or, il raconte en cet endroit une histoire qui pourrait aisément rivaliser avec la fiction des Lestrygons et des Cyclopes. En effet, il écrit que, tandis qu'il était tombé parmi d'autres au combat et qu'après le dixième jour on ramassait les cadavres des morts, seul parmi d'autres corps en putréfaction, apparut intact et sans altération ; on le rapporta chez lui pour qu'il reçut les honneurs funèbres ; le douzième jour, comme il devait être déposé sur le bûcher, il ressuscita et raconta les prodiges qu'il avait aperçus pendant ces dix jours en allant aux Enfers et en en revenant<sup>6</sup>.</p>
--	--

---

<sup>6</sup> Nous pourrions penser qu'en rapprochant ce récit d'Er, considéré comme le premier témoignage d'expérience de mort imminente, des « histoires fabuleuses et ridicules » racontées par Ulysse dans le palais d'Alcinoos, l'humaniste attaque d'une certaine manière la croyance des traditions orphiques et pythagoriciennes dans la réminiscence et la transmigration des âmes. Mais il est étonnant alors qu'il n'ait pas mentionné également l'épisode de la Νέκυια.

<i>Spartam nactus es, hanc orna</i>	C'est Sparte que tu as eu en partage, c'est elle que tu dois faire fleurir ! <sup>1</sup>
a. (ASD II-3, p. 398-400) <sup>2</sup>	<b>C'est donc dans les cours princières que l'on</b>

<sup>1</sup> Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 269 : « Le sort t'a remis Sparte : fais-la resplendir » ; M. M. Phillips (*The « Adages » of Erasmus, A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 300) : « You have obtained Sparta, adorn it » ; J. C. Margolin (*Guerre et paix dans la pensée d'Érasme*, introduction, choix de textes, commentaires et notes par Jean-Claude Margolin, Paris, Aubier Montaigne, 1973, p. 178) : « Tu as obtenu Sparte, gouverne-la » ; *Éloge de la folie, Adages, Colloques, réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Laffont, 1992, p. 141) : « Le sort t'a remis une Sparte : fais-la resplendir » ; *Adagios del poder y de la guerra y teoría del adagio*, edición, traducción y presentación de Ramón Puig de la Bellacasa, revisión y asesoramiento filológicos de Charles Fantazzi, asesoramiento y colaboración de Alexandre Vanautgaerden, Madrid, Biblioteca Valenciana, 2000, p. 130) : « Haz honor a Esparta, la suerte te la otorgó » ; Jeanine De Landtsheer, « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: ACMRS, 2019), p. 180 : « Sparta is your deal, do your best for her ». Dans notre traduction « C'est Sparte que tu as eu en partage, c'est elle que tu dois faire fleurir ! », nous avons tenté de mettre en relief Sparte, puisqu'il nous semble que dans l'adage, comme dans le commentaire érasmien, l'accent est sur l'idée que c'est de Sparte que l'on devrait s'occuper, et non d'une autre cité qu'on aura conquise, puisque c'est Sparte qui nous a été échue par le sort. En outre, étant donné qu'il s'agit également de la prospérité de la ville et non seulement de sa beauté et de son éclat, il nous semble qu'il y a dans le verbe *orno* l'idée d'épanouissement sur plusieurs plans.

<sup>2</sup> L'inextinguible soif de nouveaux territoires et le délassement de celui attribué par le sort : mal répandu chez les princes.

*Hanc igitur sententiam passim in principum aulis insculpi oportuit : Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει. Quorum vix ullum reperias, qui vere cogitet, quid sit principis agere personam, qui ve sua ditione contentus non conetur aliquid imperii suis finibus addere. Principis munus est modis omnibus reipublicae commodis providere, publicam tueri libertatem, alere pacem, excludere quam minimo suorum exitio maleficia, dare operam, ut sanctos et integros habeat magistratus. Cum igitur harum rerum securus ludit alea, saltat, scortatur, musicatur, venatur, negotiatur, berviter : alibi intentus est totus, tum occinendum est adagium : Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει. Rursum ubi neglecta, quae contigit, ditione foris agit, alienis inhians imperiis, suos in summum adducit discrimen, suos exhaurit funditus, seque partier et universam fortunam aleae belli subiicit, ut unum aut alterum oppidulum adiiciat suis finibus, tum suggerendum adagium : Spartam nactus es.*

**devrait voir gravée partout la sentence Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει<sup>3</sup>. En effet, tu auras de la peine à trouver un seul prince qui prenne réellement conscience du rôle que le prince doit exercer, ou qui, se contentant de son empire, ne cherche à étendre tant soit peu ses frontières. Le devoir du prince est de pourvoir par tous les moyens au bien-être de son État, de préserver la liberté publique, d'entretenir la paix, de repousser les actions criminelles en causant le moins de mal possible à ses sujets, d'avoir à cœur de disposer de magistrats intègres et irréprochables. Ainsi donc, lorsque, ne se souciant pas de ces choses, il joue aux dés, danse, fréquente les courtisanes<sup>4</sup>, fait de la musique, chasse, fait du négoce, bref, chaque fois que son esprit est complètement ailleurs, il faut lui rappeler l'adage Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει. De même, lorsque, négligeant le royaume qui lui est échu, il mène des expéditions à l'extérieur, avide de dominer d'autres territoires, met ses sujets en extrême péril et les anéantit complètement exposant sa propre personne ainsi que toute sa fortune au hasard de la guerre pour ajouter une ou deux petites villes à son territoire, c'est le moment de lui mettre sous les yeux l'adage :**

<sup>3</sup> « C'est Sparte que tu as eu en partage, c'est elle que tu dois faire fleurir ». Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 270 : « À cette Sparte que le sort t'a réservée en partage, accorde la splendeur ».

<sup>4</sup> Érasme pense probablement avant tout à Philippe le Beau qui usait de son pouvoir pour organiser des fêtes luxueuses et mener une vie de débauche.

	<b>C'est Sparte que tu as eu en partage !</b>
b. <sup>5</sup> §1. (ASD II-3, p. 400) <sup>6</sup> <i>Nihil principi pulchrius, quam ut hoc, quicquid est regni, quod fortuna dedit, sua sapientia,</i>	Rien n'est plus beau chez un prince que de donner, par sa sagesse, sa vertu, sa diligence, plus de lustre au royaume, quel qu'il soit, que la fortune lui a accordé. Le sort t'a fait hériter d'une bourgade ? Imite Epaminondas <sup>7</sup> : <b>fais en</b>

<sup>5</sup> Le véritable devoir du prince : s'occuper de son état.

<sup>6</sup> Il faudrait que le prince s'attache à faire resplendir le territoire qu'il possède au lieu d'essayer d'étendre les frontières de celui-ci au détriment des voisins.

<sup>7</sup> Il s'agit du général thébain Épaminondas (Ἐπαμεινώνδας). L'ASD II-3, p. 401 indique comme source de l'humaniste la vie d'Épaminondas racontée par Cornélius Nepos. On y apprend en effet qu'Épaminondas considéra comme funeste une victoire qu'il n'aurait remportée qu'au prix du sang de ses citoyens, et qui fit de Thèbes la ville souveraine de toute la Grèce, alors qu'elle était toujours soumise à une domination étrangère. À notre avis, il s'agit du passage suivant : « Dans le temps que les bannis, conduits par Pélopidas, occupèrent Thèbes et chassèrent de la citadelle la garnison des Lacédémoniens, Épaminondas se tint dans sa maison, tant qu'il se fit un carnage de citoyens, ne voulant ni secourir ni combattre les méchants, pour ne pas rougir ses mains du sang des siens ; car il regardait comme funeste une victoire remportée sur des citoyens. Mais quand on commença d'attaquer les Lacédémoniens à la Cadmée, il parut aux premiers rangs. J'aurai assez parlé de ses exploits et de sa vie, si j'ajoute une seule chose que personne ne niera, savoir qu'avant la naissance et après la mort d'Épaminondas, Thèbes fut toujours soumise à une domination étrangère, et qu'au contraire, tant qu'il gouverna la république, elle fut la souveraine de toute la Grèce. D'où l'on peut juger qu'un seul homme valait plus qu'une ville entière » (*Quo tempore duce Pelopida exules Thebas occuparunt et praesidium Lacedaemoniorum ex arce expulerunt, Epaminondas, quamdiu facta est caedes civium, domo se tenuit, quod neque malos defendere uolebat neque impugnare, ne manus suorum sanguine cruentaret. Namque omnem civilem uictoriam funestam putabat. Idem, postquam apud Cadmeam cum Lacedaemoniis pugnari coeptum est, in primis stetit. Cuius de uirtutibus uitaque satis erit dictum, si hoc unum adiunxero, quod nemo ibit infitias, Thebas et ante Epaminondam natum et post eiusdem interitum perpetuo alieno paruisse imperio; contra ea, quamdiu ille praefuerit rei publicae, caput fuisse totius Graeciae. Ex quo intellegi potest unum hominem pluris quam ciuitatem fuisse*) Voir Nep., *Vit.*, 15 (Épaminondas), 10, 3-4. Nous nous appuyons sur l'édition bilingue disponible sur le site

<p><i>virtute, diligentia reddat ornatus. Contigit oppidulum, imitare Epaminondam : fac ut frigidum illud oppidulum tua opera multo reddas celebrius ac locupletius. Contigit fera et intractabilis natio, da operam ut eam paulatim cicurem et legibus obtemperantem reddas. Contigit regnum parum splendidum, noli vexare finitimos, sed hoc, quod habes, citra alienum detrimentum exorna.</i></p>	<p><b>sorte que cette insignifiante petite ville devienne par tes soins beaucoup plus célèbre et riche.</b> Le sort t'a gratifié d'une <b>peuplade farouche et indomptable, efforce-toi de l'apprivoiser peu à peu et de la faire obéir aux lois. Le royaume qui t'est échu n'a pas assez d'éclat ?</b> N'attaque pas tes voisins, mais fais resplendir le territoire que tu possèdes sans causer de tort aux autres.</p>
<p>§2. (ASD II-3, p. 405-406)<sup>8</sup>  <i>Regibus proprius ac pulcherrimus laudum campus intra regni fines est. In apum gente caeterae quidem huc et illuc volatu divagantur, solus rex, ut aculeo caret, ita pro portione corporis alas habet multo minores, ut ad volatum parum sit idoneus. Veteres ita Venerem fingeant, ut pedibus testudinem</i></p>	<p>Pour les rois, le champ de gloire qui leur est propre, et qui est le plus beau, est limité aux frontières de leur royaume. Dans la race des abeilles, tous les membres de la communauté volent de-ci de-là en vagabondant, seul le roi, qui est privé de dard, a des ailes beaucoup plus petites en proportion du corps, si bien qu'il est peu apte à voler<sup>9</sup>. Le Anciens représentaient</p>

Épaminondas apparaît plus d'une fois comme une figure exemplaire également dans l'*Institution du prince* (ASD IV-1 notamment p. 181, 212).

<sup>8</sup> Le roi devrait rester à l'intérieur de son royaume et s'efforcer de résoudre les problèmes qui s'y posent.

<sup>9</sup> Ce qu'Érasme dit ici est valable pour la reine des abeilles. Rappelons que c'est seulement en 1586 que Luis Méndez de Torres, auteur du premier livre sur l'apiculture, affirme que les abeilles n'ont pas de roi mais une reine. Sur cette confusion voir Dominik Berrens, *Soziale Insekten in der Antike. Ein Beitrag zu Naturkonzepten in der griechisch-römischen Kultur*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, Serie « Hypomnemata » n°205, 2018, p. 187-192. Toutefois, Xénophon, dans l'*Économique* parle déjà d'une abeille mère (Xen., *Æcon.*, 7, 33). C'est ce passage qui est indiqué dans l'ASD comme source d'Érasme (ASD II-3, p. 405). Pourtant, compte tenu du fait que l'humaniste parle du roi des abeilles, il semble s'appuyer, à notre avis, sur l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (Plin. maj., *Nat. Hist.*, XI, 16, 4 - XI, 17, 2) : « Les abeilles, dans la crainte de manquer de rois, en élèvent plusieurs; puis, quand la



---

progéniture royale commence à grandir, elles s'accordent unanimement pour mettre à mort les plus mauvais, de peur qu'ils ne soient une cause de discorde... et cependant les auteurs ne sont pas d'accord sur ceci : si le roi seul est sans aiguillon, sans autre arme que la majesté; ou si la nature, lui en ayant donné un, s'est contentée de lui en refuser l'usage. Ce qui est certain, c'est que le roi ne se sert pas de l'aiguillon. Le peuple lui obéit merveilleusement. Quand le roi sort, tout l'essaim est avec lui, se groupe alentour, l'enveloppe, le protège, et ne le laisse pas voir. Le reste du temps, quand le peuple est à l'ouvrage, le roi visite les travaux dans l'intérieur, paraît donner des exhortations, et seul est exempt du travail. Il a autour de lui des espèces de satellites et de licteurs, gardes assidus de son autorité. Il ne sort de la ruche que quand l'essaim doit émigrer » (... *reges plures inchoantur, ne desint. postea ex his suboles cum adulta esse coepit, concordi suffragio deterrimos necant, ne distrahant agmina...ecce in re parva villisque nostris adnexa, cuius adsidue copia est, non constat inter auctores, rex nullumne solus habeat aculeum, maiestate tantum armatus, an dederit quidem eum natura, sed usum eius illi tantum negaverit. illud constat, imperatorem aculeo non uti. mira plebei circa eum obedientia. cum procedit, una est totum examen circaque eum globatur, cingit, protegit, cerni non patitur. reliquo tempore, cum populus in labore est, ipse opera intus circumit, similis exhortanti, solus immunis. circa eum satellites quidam lictoresque, adsidui custodes auctoritatis. procedit foris non nisi migraturo examine).*

Pour la traduction de ce passage nous nous appuyons sur l'édition d'Émile Littré (Paris, Dubochet, 1848-1850), disponible sur le site de Philippe Remacle, URL : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre11.htm>. Pour la version originale, nous nous référons à l'édition de Karl Friedrich Theodor Mayhoff, disponible sur le site de Perseus, URL : <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/searchresults?q=Pliny>. Dans ce passage, l'auteur latin semble considérer comme roi ce que l'on appelle le faux bourdon et confondre certains de ses traits avec ceux de la reine. En effet, rappelons qu'un essaim d'abeilles est constitué d'abeilles ouvrières, d'une reine, mais aussi de faux bourdons, qui sont des mâles des abeilles. Ces derniers naissent des œufs non fécondés, ne possèdent pas de dard et ont une petite trompe, ce qui leur empêche de faire la récolte de nectar et de pollen, et leur rôle se limite essentiellement à l'accouplement avec une reine, auquel ils ne survivent habituellement pas. En revanche, leurs ailes ne sont pas courtes, au contraire, elles sont plus longues que celles des autres abeilles et ils ne sont pas incapables de voler. C'est la reine qui est plus grosse et qui a des ailes plus courtes, de sorte qu'on la voit rarement à l'extérieur de la ruche ; c'est elle qu'on voit entourée et protégée par les abeilles ordinaires. L'image du roi des abeilles restant dans sa ruche ne pouvait manquer de fasciner l'humaniste, puisqu'elle convenait parfaitement à la

---

vision que celui-ci avait du roi idéal s'occupant de son royaume. Cette image est reprise dans le premier chapitre de l'*Institution du Prince chrétien* : « Qui n'écouterait avec plaisir parler du gouvernement des abeilles et des fourmis ? Lorsque l'âme puérile sera sous le charme du récit, que le précepteur en tire ce qui touche à l'éducation du prince : par exemple, que le roi ne vole jamais très loin, qu'il possède des ailes qui sont petites par rapport à la taille de son corps et que lui seul ne possède pas de dard. Le précepteur fera remarquer à son élève qu'un bon prince est celui qui reste toujours à l'intérieur des frontières de son royaume et que ce qui fait sa gloire, c'est sa clémence. Qu'il en use de même avec les autres histoires (car ce traité n'a pas pour but d'énumérer des exemples, mais il fournit une méthode et indique la marche à suivre) » (*Quis non libenter auscultet apum et formicarum politiam? Haec vbi illecebra descenderit in amnum puerilem, tum eliciat institutor, quod ad principis pertineat eruditionem velut illud, quod rex nunquam procul auolat alis quam pro corporis portione minoribus, quod solus aculeo careat, admonens hoc esse boni principis semper intra regni terminos versari et peculiarem huius laudem esse clementiam. Atque ad eundem modum faciat et in caeteris. Neque enim est huius instituti exempla persequi, sed rationem ac viam indicare*). Pour la traduction voir *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 169, §1.17, pour la version originale ASD IV-I, p. 142. Cf. le troisième chapitre intitulé *Artes pacis* (ASD IV-1, p. 185). L'image est reprise également dans les *Paraboles* (ASD I-5, p. 298). Pour ce passage des *Paraboles* voir l'adage n°2601, texte b, annotation n° 25. L'absence de dard est aussi un trait sur lequel Érasme attire plus d'une fois l'attention des lecteurs, en tant que sur le symbole de la clémence du roi (Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 285, note n° 2). Il apparaît notamment dans ce passage de l'*Institution du prince*, et dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* (adage n°2601, texte b). Outre le passage de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien cité ci-dessus, Érasme s'appuie probablement sur la *Nature des animaux* d'Élien (Aelian., *Nat. anim.*, 5, 10). En ayant recours à l'essaim des abeilles pour parler du bon roi et du royaume heureux, l'humaniste pourrait tenir compte de manière générale de l'aspect social du symbolisme de l'abeille. En effet, comme nous le savons, l'abeille symbolise le maître de l'ordre et de la prospérité (Voir Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Éditions Robert Laffont/ Jupiter, 1997<sup>19</sup>, p.1). Mais ce qu'il a surtout à l'esprit, c'est sans doute l'allégorie chrétienne de la communauté d'abeilles où l'ensemble représente l'Église qui, selon l'enseignement de saint Paul, possède à sa tête le Christ-Roi.

<p><i>premeret, id innuentes, matremfamilias ab aedibus nusquam oportere discedere, quippe cujus omne officium intra domesticos parietes contineatur. Atqui multo magis ad rem pertinebat principem hoc admoneri symbolo,</i></p>	<p>Vénus pressant sous ses pieds une carapace de tortue, voulant dire par là que la mère de famille ne doit jamais quitter la maison, puisque tout son office est contenu à l'intérieur des murs du foyer<sup>10</sup>. <b>Et pourtant, compte</b></p>
---	--

<sup>10</sup> Érasme fait sans doute allusion à la statue de Phidias, nommée « Aphrodite à la tortue », se trouvant dans un temple d'Élis consacrée à cette déesse, dont parle Pausanias dans son *Description de la Grèce* (Paus., *Descr.*, 6, 25, 1). En tant qu'animal silencieux qui ne quitte jamais sa maison, la tortue est le symbole de l'épouse idéale qui par amour conjugal s'attache à son foyer et garde le silence. Plutarque en parle dans ses *Préceptes conjugaux* (Plut., *Mor.*, 142, 32). Sur cette statue et ce symbole voir Frantz Cumont, « L' 'Aphrodite à la tortue' de Doura –Europos », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, 27, fascicule 1, 1924, p. 31-44. Persée [en ligne] Consulté le 29 mars 2017. URL : [http://www.persee.fr/doc/piot\\_1148-6023\\_1924\\_num\\_27\\_1\\_1843](http://www.persee.fr/doc/piot_1148-6023_1924_num_27_1_1843). Voir aussi Guy de Tervarent, *Attributs et symboles dans l'art profane (1450-1600) : Dictionnaire d'un langage perdu*, Genève, Droz, 1958- 1964, p. 443, [en ligne] Consulté le 27 mars 2017, URL : [https://books.google.fr/books?id=s\\_BnmrAKRRUC&pg=PA443&lpg=PA443&dq=Le+symbole+de+V%C3%A9nus+avec+le+pied+sur+la+tortue&source=bl&ots=Zt\\_aCXDAVp&sig=87x11VPP7TPLyV76oRAjTvIZRc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjUip3kfTSAhUI7BQKHQpMas0Q6AEIMDAH#v=onepage&q=Le%20symbole%20de%20V%C3%A9nus%20avec%20le%20pied%20sur%20la%20tortue&f=false](https://books.google.fr/books?id=s_BnmrAKRRUC&pg=PA443&lpg=PA443&dq=Le+symbole+de+V%C3%A9nus+avec+le+pied+sur+la+tortue&source=bl&ots=Zt_aCXDAVp&sig=87x11VPP7TPLyV76oRAjTvIZRc&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjUip3kfTSAhUI7BQKHQpMas0Q6AEIMDAH#v=onepage&q=Le%20symbole%20de%20V%C3%A9nus%20avec%20le%20pied%20sur%20la%20tortue&f=false). Le symbole apparaît dans les *Emblèmes* d'André Alciat dans la rubrique *matrimonium* avec le titre *Mulieris famam non formam vulgatam esse* - « Ce n'est pas la beauté de la femme qui doit être connue partout mais sa réputation » (O1v, p. 210). Nous nous appuyons sur l'édition lyonnaise de 1551 réalisée par Macé Bonhomme pour Guillaume Rouille, disponible sur Glasgow University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/emblem.php?id=A51a195>. Il faut dire qu'en dehors des éditions des emblèmes d'Alciat, ce symbole de la tortue est rarement représenté au XVI<sup>e</sup> siècle (Guy de Tervarent, *Attributs et symboles dans l'art profane (1450-1600) : Dictionnaire d'un langage perdu*, Genève, Droz, 1958- 1964, p. 444). L'usage qu'Érasme en fait dans le commentaire de l'adage *Spartam nactus es, hanc orna* ne semble pas être non plus un lieu commun. En revanche, il faut dire que la tortue commence à apparaître sur les devises italiennes en tant que symbole de sage lenteur (Guy de Tervarent, *Attributs et symboles dans*

<p><i>qui si quid peccat, non unius familiae, sed orbis totius malo peccat. An parum est domi negotiorum, ut foris sint accersenda ? Tanta est ubique scelerum sentina, tot sacrilegia, tot latrocinia, tot oppressiones, tot injuriae, tot contumeliae, tot magistratuum corruptelae, tot leges aut a tyrannis institutae, aut in tyrannidis ministerium detortae, ut illa minutiora ne dicam : neglectas oppidorum vias, collabentes aedes sacras, incuratas fluminum ripas. His ita mederi, ut in remedium quam minimum de sanguine tuorum impendas, ut respublica beneficium sentiat, non sentiat impendium, an non egregium principis munus et immortalis laude dignum?</i></p>	<p><b>tenu de la réalité, il vaudrait bien mieux user de ce symbole pour avertir un prince, qui, en commettant une faute, rend malheureuse non seulement une famille mais la terre entière.</b> Ont-ils si peu d'affaires chez eux pour qu'ils aillent en chercher au dehors ? Partout, quels bas-fonds de crimes, que de sacrilèges, que d'actes de brigandage, que de formes d'oppression ou d'injustice, que d'actions infamantes, et toutes ces corruptions de magistrats, tant de lois instituées par des tyrans ou détournées au service d'un tyran, pour ne pas mentionner de moindres malheurs, la négligence de la voirie urbaine, les églises qui menacent ruine, l'incurie des rives fluviales ! Remédier à ces maux, mais le faire en gaspillant le moins possible la vie de tes sujets, de manière que l'État s'aperçoive du bienfait et non de la dépense, n'est-ce pas le devoir suprême d'un prince, digne d'une gloire immortelle ?</p>
<p>c. (ASD II-3, p. 400)<sup>11</sup></p> <p><i>Vix unquam feliciter cessit peregrinae ditionis affectatio. Quosdam nationes ingenium ac linguae sonus discrevit, ut Germanos et Hispanos ; quosdam ipsa natura diduxit ut insulares mari, Italos mari simul et Alpium molibus. Nonnullis casus suos terminos dedit. Si quisque, quod nactus sit, nitatur ornare, nimirum ubique florebut omnia. Et inter</i></p>	<p><b>L'aspiration à la possession d'un territoire étranger n'a presque jamais eu de fin heureuse. Certaines nations se distinguent des autres par leur tempérament et la sonorité de leur langue, comme les Allemands et les Espagnols ; certaines sont tenues à l'écart par la nature, comme les peuples insulaires, qui sont entourés par la mer, ou les Italiens, qui le sont à la fois par la</b></p>

*l'art profane (1450-1600) : Dictionnaire d'un langage perdu, Genève, Droz, 1958- 1964, p. 444). Sur ce point voir l'adage n°1001, texte c, annotation n° 27.*

<sup>11</sup> Désir de dominer une terre étrangère : ambition vaine et fatale.

<p><i>amicos, nempe Christianos, omnia erunt omnium communia. Nunc saepe numero fit, ut dum aliena labefactare nitimur, nostra funditus subvertamus et, ut feliciter cedat res, tanto nostrorum civium sanguine, tantis sumptibus, tot periculis, tot sudoribus, tot orbitatibus, tot denique nunquam enumerandis malis emimus titulum nescio quem inanem et magni nominis fumum.</i></p>	<p>mer et la chaîne massive des Alpes ; d'autres enfin ont dû au hasard le tracé de leurs frontières. Si chacun s'efforce de mettre en valeur le sol que le destin lui a réservé, il est bien certain que la prospérité régnera partout. Et entre amis – assurément entre chrétiens –, tous les biens seront partagés équitablement<sup>12</sup>. <b>Or ce qui se passe souvent de nos jours, c'est qu'en nous efforçant de détruire ce qui est à autrui, nous anéantissons complètement ce qui est à nous, et même si nous en sortons victorieux, tant de sang versé par nos concitoyens, tant de dépenses, tant de dangers, tant de sueurs, tant de vies perdues, tant de maux, enfin, qu'on ne pourra jamais dénombrer, voilà à quel prix nous achetons</b> je ne sais quel titre de possession illusoire et le mirage d'un grand nom.</p>
<p>d. (ASD II-3, p. 406)<sup>13</sup>  <i>Quod si cupis omnino gloriae tuae pomeria ultra ditionis tuae fines extendere, fac, ut, qui finitimi sunt, magnitudinem tuam benefactis, non malefactis, experiantur. Exuris villas, proteris segetes, demoliris urbes, abigis pecora, trucidas homines atque ita denique te magnum declaras. Bellum certamen, si id cum</i></p>	<p>Si tu désires absolument étendre le domaine de ta gloire au-delà des frontières de ton empire, fais en sorte que tes voisins éprouvent ta grandeur à tes bienfaits, et non à tes méfaits. Tu brûles des fermes, tu anéantis des moissons, tu détruis des villes, tu chasses des troupeaux, tu massacres des hommes, et c'est par ces actes, en fin de compte, que tu te proclames grand !</p>

<sup>12</sup> Cf. l'adage *Amicorum communia omnia* – « Entre amis tout est commun » (n° 1). Sur la communauté des biens en tant qu'idéal érasmien partagé par Thomas More voir le 1<sup>er</sup> chapitre de notre étude (1.1.2).

<sup>13</sup> Un bon roi doit entretenir la paix avec ses voisins.

<p><i>latrone suscepisses! Hesiodus scripsit malum vicinum magnam esse noxam, contra, bonum ingens esse commodum. Hoc in te probent finitimi tui : fac ita te mirentur magnum, ut ament benignum.</i></p>	<p>Joli combat, si tu étais entré en compétition avec un bandit ! Hésiode<sup>14</sup> a écrit qu'un mauvais voisin était un grand fléau, et qu'un bon, au contraire, était un grand avantage. Puissent tes voisins en vérifier la justesse à ton propos ; fais en sorte qu'ils admirent ta grandeur, comme ils aiment ta générosité.</p>
<p>***</p>	<p>***</p>
<p>(ASD II-3, p. 398) <sup>15</sup>  <i>Proverbium igitur ad varios usus licebit accommodare : Vel cum admonebimus, ut suam quisque personam, quam suscepit, cum decoro tueatur. Episcopus es, ne satrapamagas, sed episcopum. Maritus es, cura, quaemariti sunt officia. Aulicus es, aulicum age. Iudex es, ne iam amicum aut inimicum, sed iudicem agas. Principatus tibi contigit, principis officio fungere. Privatus es, ut privatum te gere. Sic propemodum usus est Aristophanes, nam huic inscribitur comoedia, cui titulus Θεσμοφοριάζουσαι:</i></p> <p>Χρῆ γὰρ ποιητὴν ἄνδρα πρὸς τὰ δράμματα  Ἄ δεῖ ποιεῖν πρὸς ταῦτα τοὺς τρόπους ἔχειν, <i>id est</i></p>	<p><b>Ce proverbe, il sera donc permis de l'accommoder à divers usages, par exemple, nous pourrions en user quand nous rappellerons que chacun devrait dignement assumer le rôle qu'il a entrepris de jouer. Es-tu un évêque ? N'agis pas en satrape mais en évêque. Es-tu un mari ? préoccupe - toi des devoirs d'un mari. Es-tu un courtisan ? Agis en courtisan. Es-tu un juge ? N'agis donc pas en ami ou en ennemi, mais en juge. Le sort t'a fait prince, accomplis le devoir d'un prince. Es-tu un simple citoyen ? Conduis-toi en simple citoyen. C'est à peu près dans ce sens qu'Aristophane l'utilise, car voici ce qu'il écrit dans cette comédie intitulée <i>Les Thesmophories</i><sup>16</sup>:</b></p> <p>Χρῆ γὰρ ποιητὴν ἄνδρα πρὸς τὰ δράμματα  Ἄ δεῖ ποιεῖν πρὸς ταῦτα τοὺς τρόπους ἔχειν, <i>c'est-à-dire</i></p>

<sup>14</sup> Hes., *Op.*, 346. Il s'agit du vers Πῆμα κακὸς γείτων, ὅσσον τ' ἀγαθὸς μέγ' ὄνειρα cité dans le commentaire de l'adage *Festina lente* (adage n°1001, texte a).

<sup>15</sup> Agamemnon prônant la modération ?

<sup>16</sup> Aristoph., *Thesm.*, 149-150.

*Decet poetam accommodari moribus  
Utcunque ad argumenta, quae  
tractaverit.*

*Vel cum iubebimus unumquemque sua sorte  
contentum esse oportere, quaecunque contigit.  
Quemadmodum enim peritus gubernator in  
omni tempestate bonum praestat nauclerum, ita  
vir sapiens in omni fortuna sapienter se gerit.  
Est ampla res familiaris, sapienter administra.  
Non est, utere paupertatis commodis. Contigit  
eruditio, utere ad bene vivendum. Non contigit,  
ne macereris : sufficit pietas ad consequendam  
salutem. Plutarchus in commentario Περὶ τῆς  
εὐθυμίας admonens, ut suam quisque sortem  
boni consulat,*

*Σπάρτην, inquit, ἔλαχες, ταύτην κόσμει,  
id est  
Sparta tibi obtigit, hanc exorna.*

*In eodem libello monet hoc dictum a Solone  
proditum. Citatur autem ex Euripide :*

**Il convient qu'un poète change de  
manières**

**En fonction du sujet, quel qu'il soit,  
qu'il aura à traiter dans sa pièce.**

**Ou bien nous pourrions user de ce proverbe  
quand nous recommanderons à tout un  
chacun de se contenter du sort, quel qu'il  
soit, qui lui est échu. En effet, comme un  
pilote expérimenté sait par tous les temps  
assurer une bonne navigation, de même le  
sage en toute situation se comporte avec  
sagesse. Disposes-tu d'un riche patrimoine ?  
Administre-le sagement. Tu n'en as pas ? Tire  
parti des avantages de la pauvreté. La chance a  
fait de toi un érudit ? Utilise ton savoir pour  
mener une vie vertueuse. Ce n'est pas le cas ?  
N'en sois pas trop marri : la piété suffit à  
l'obtention du salut. Plutarque, dans son traité  
Περὶ τῆς εὐθυμίας<sup>17</sup>, recommandant à tout un  
chacun de se satisfaire de son sort, écrit :**

**Σπάρτην, inquit, ἔλαχες, ταύτην  
κόσμει, c'est-à-dire  
C'est Sparte que tu as eu en partage,  
c'est elle que tu dois faire fleurir.**

Dans le même opuscule<sup>18</sup>, il indique que ces  
paroles ont été prononcées par Solon<sup>19</sup>.  
**D'autre part, il cite Euripide<sup>20</sup> :**

<sup>17</sup> Plut., Mor. 472d (De la tranquillité de l'âme).

<sup>18</sup> Ibid.

Σπάρτην ἔλαχες, κείνην κόσμει,  
Τὰς δὲ Μυκῆνας ἡμεῖς ἰδίᾳ, *id est*  
*Spartam nactus es, hancce gubernata,*  
*Sors est proprie nostra Mycenae.*

*Videntur esse verba Agamemnonis ad Menelaum. Quod confine est illi Platónico : Τὸ παρὸν εὖ τίθεσθαι, id est Quod praesens est, bene dispone (sive boni consule). Nunc vulgus hominum magis incumbit augendae rei quam bene administrandae, contra quam recte monet Socrates in Theaeteto Platonis : Κρεῖττον γάρ που σμικρὸν εὖ ἢ πολὺ μὴ ἰκανῶς περᾶναι, id est Nam satius est pusillum bene quam multum non, ut oportet, peragere.*

**Σπάρτην ἔλαχες, κείνην κόσμει,  
Τὰς δὲ Μυκῆνας ἡμεῖς ἰδίᾳ, c'est-à-dire  
C'est Sparte que tu as eu en partage,  
c'est donc elle que tu dois gouverner  
Quant à nous, le sort nous a remis  
Mycènes.**

**Il semble que ce soient là les paroles d'Agamemnon à Ménélas, paroles très proches du célèbre précepte platonicien Τὸ παρὸν εὖ τίθεσθαι, c'est-à-dire « Fais bon usage de ce dont tu disposes », ou « Sois satisfait de ce dont tu disposes »<sup>21</sup>. Or dans leur grande majorité, les hommes d'aujourd'hui ont plus à cœur d'accroître leur patrimoine que de le bien administrer, tout à rebours du judicieux conseil de Socrate, dans le *Théétète*<sup>22</sup> de Platon : Κρεῖττον γάρ που σμικρὸν εὖ ἢ πολὺ μὴ ἰκανῶς περᾶναι, c'est-à-dire « Mieux vaut en effet accomplir correctement une tâche très modeste que d'en accomplir une importante en dépit du bon sens.**

<sup>19</sup> En réalité, dans ce passage du traité *De la tranquillité de l'âme* les mots καὶ γὰρ ὁ Σόλων se réfèrent à la citation suivante (voir ASD II-3, p. 399).

<sup>20</sup> Il s'agit d'un extrait du *Téléphe* d'Euripide (*TGF, Tel.*, fr. n° 65) qu'Érasme a probablement vu dans le *Florilège* de Stobée (*Stob., Flor.* 3, 39, 9). Cf. ASD II-3, p. 399.

<sup>21</sup> Cf. l'adage *Praesentem fortunam boni consule* – « Sois heureux de ton sort » (n° 1833).

<sup>22</sup> Plat., *Theaet.*, 187e.



<i>Ne nimium callidum hoc sit modo</i>	Mais qu'il n'y ait pas trop de ruse <sup>1</sup>
<p>(ASD II-3, p. 438-440)</p> <p><i>Terentius in Eunuchio Vide, ne nimium callidum hoc sit modo. Donatus proverbium esse demonstrat, quanquam anceps est lectio, potest enim utrunque legi : et calidum, et callidum, ut prius illud ad festinatum consilium, alterum ad nimis astutum referatur ; siquidem utraque parum feliciter evenire solent, vel quae nimium calent, id est quae praecipitantius instituuntur, vel quae nimium audacibus aguntur dolis. Et sicut, auctore apud Titum Livium Fabio maximo, temeritas non solum stulta, verum etiam infelix plerunque est, ita versutia nonnunquam ad summum discrimen adducit. Qui callidum legunt, respicere videntur ad id, quod paulo superius dixerat Chaerea : Nunquam vidi melius consilium dari. Qui calidum legunt per unicum l, et mea quidem sententia rectius, Graecam figuram agnoscunt, quoniam θερμὸν illi tumsclestum, tum praeceps et audax facinus vocant. Sic enim Penia in Pluto Aristophanica de senibus, qui</i></p>	<p>Térence dans l'<i>Eunuque</i><sup>2</sup> : « <b>Veille seulement qu'il n'y ait pas trop de ruse dans cette affaire</b> ». Donat<sup>3</sup> indique que c'est un <b>proverbe</b>. Du reste, on peut le lire de deux façons : <i>calidum</i><sup>4</sup> et <i>callidum</i><sup>5</sup>, dans le premier cas le conseil s'adressera à quelqu'un de pressé, dans le second on fera référence à quelqu'un de trop rusé, puisque l'issue est d'habitude peu heureuse dans les deux cas, qu'il s'agisse des affaires commencées dans l'emportement, c'est-à-dire dans la précipitation ou de celles où l'on a recours à des ruses trop audacieuses<sup>6</sup>. Et de même que, comme l'atteste l'exemple de <b>Fabius Maximus</b> chez Tite-Live<sup>7</sup>, la témérité est non seulement stupide, mais aussi elle se termine mal la plupart du temps, de même la fourberie amène parfois au plus grand danger. <b>Ceux qui lisent <i>callidus</i>, prennent en considération ce dont Chéréas avait dit peu avant « Jamais je n'ai vu donner un meilleur conseil »<sup>8</sup>. Ceux qui lisent <i>calidus</i>, avec un</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 297 : « Pas trop de ruse dans cette affaire ».

<sup>2</sup> Terent., *Eun.*, 380.

<sup>3</sup> Don., *Ad Eun.*, 308.

<sup>4</sup> « chaud », « bouillant », « inconsidéré », « téméraire ».

<sup>5</sup> « rusé ».

<sup>6</sup> Donat mentionne les deux interprétations, mais préfère celle qui fait référence à la ruse.

<sup>7</sup> Liv., *Hist.*, 28, 42, 7.

<sup>8</sup> Il s'agit du conseil de l'esclave Parménon : celui-ci recommande en plaisantant à Chéréas, épris de la jeune esclave de la courtisane Thaïs, de s'introduire chez celle-ci déguisé en

<p><i>rem novam moliuntur, ut Pluto caeco restituant oculos :</i></p> <p>ὦ θερμὸν ἔργον κἀνόσιον καὶ παράνομον, <i>id est Calidum o facinus et impium, et nefarium!</i></p> <p><i>Interpres exponit θερμὸν : παράδοξον, τολμηρόν, εὐκίνητον, id est inauditum, audax et praeceps ac temerarium. Item Sophocles in Antigone :</i></p> <p>Θερμὴν ἐπὶ ψυχροῖσιν καρδίαν ἔχεις, <i>id est</i></p>	<p>seul <i>I</i>, et cette lecture est à mon sens plus correcte, y reconnaissent l'allusion au mot grec, à savoir que les Grecs qualifient de θερμὸν<sup>9</sup> un acte soit criminel soit inconsidéré et téméraire. C'est ainsi en effet que dans le <i>Ploutos</i><sup>10</sup> d'Aristophane Penia<sup>11</sup> parle des vieillards qui préparent quelque chose de nouveau, afin que l'aveugle Ploutos<sup>12</sup> puisse recouvrer la vue :</p> <p>ὦ θερμὸν ἔργον κἀνόσιον καὶ παράνομον, <i>c'est-à-dire</i>  <b>Ô acte téméraire, impie et criminel !</b></p> <p>Le commentateur<sup>13</sup> présente θερμὸν comme synonyme de παράδοξον, τολμηρόν, εὐκίνητον, <i>c'est-à-dire</i> « inouï, audacieux, inconsidéré et téméraire ». De même, Sophocle dans <i>Antigone</i><sup>14</sup> :</p> <p>Θερμὴν ἐπὶ ψυχροῖσιν καρδίαν ἔχεις,</p>
---	---

eunuque. Mais Chéréas prend le conseil au sérieux et l'approuve. Parménon lui dit d'être prudent et c'est ici qu'il prononce les paroles qui ont donné lieu à l'adage.

<sup>9</sup> « chaud », « ardent », « vif ».

<sup>10</sup> Aristoph., *Plut.*, 415.

<sup>11</sup> « Pauvreté ».

<sup>12</sup> « Richesse ».

<sup>13</sup> Schol. *Plut.* 415. Voir ASD II-3, p. 441.

<sup>14</sup> Soph., *Ant.*, 88.

<p><i>In frigidis tibi mens calet negotiis.</i></p> <p><i>Objurgatur Antigone, quod nimium avide cuperet sepelire fratrem. Et Plutarchus Symposiacion decade quinta significat ζωρότερον quibusdam significare τὸ θερμὸν, ut Achilles apud Homerum jubens Patroclum miscere ζωρότερον exegerit celeritatem ministerii. Quemadmodum nos quoque, inquit, saepenumero jubemus ministris θερμότερον ἄπτεσθαι τῆς διακονίας, id est calidius ac celerius adire ministerium.</i></p>	<p>c'est-à-dire</p> <p>À de froides affaires s'emporte ton esprit<sup>15</sup>.</p> <p>Il blâme Antigone parce qu'elle désirerait trop violemment ensevelir son frère. Et Plutarque, à la cinquième décade de ses <i>Propos de table</i><sup>16</sup>, explique que pour certains ζωρότερον <b>a le sens de τὸ θερμὸν, comme Achille qui ordonnant chez Homère<sup>17</sup> à Patrocle de mélanger du ζωρότερον, exige la rapidité du service.</b> De même que nous aussi, dit-il, souvent nous ordonnons à nos serviteurs de θερμότερον ἄπτεσθαι τῆς διακονίας, c'est-à-dire de remplir leur service avec plus d'emportement et de rapidité.</p>
--	---

<sup>15</sup> Cf. l'adage *Cor calidum in re frigida* – « Un cœur bouillant dans une affaire froide » (n° 4103).

Ce sont les paroles d'Ismène tentant de dissuader sa sœur d'agir avec audace. Ismène appelle « froide » l'affaire qu'elle espère s'achever dans la joie.

<sup>16</sup> Plut., *Mor.*, 8 (*Propos de table*), 46, 677e.

<sup>17</sup> Hom., *Il.*, IX, 203.

<i>Primum Aegina optimos pueros alit</i>	Autrefois, Égine a nourri les meilleurs des enfants
<p>(ASD II-3, p. 446)</p> <p>Τὰ πρῶτ' ἀρίστους παῖδας Αἴγιν' ἐκτρέφει, <i>id est</i></p> <p><i>Aegina primitus optimos pueros alit,</i></p> <p><i>de re quapiam, quae melioribus initiis coepta paulatim ad deterius delabitur, ut pleraque mortalium faciunt. Exortum adagium ob Achillem, Patroclum, Ajacem, Neoptolemum, quod hi virtute praecelluerint, cum essent Aeginetae. Concinit his Strabo libro octavo ostendens ex hac insula profectum Aeacum cum sua posteritate (nam Stephanus insulae nomen inditum putat ab Aegina, Aeaci matre) ; eandem aliquando maris imperium tenuisse, quae ne cum Atheniensibus quidem navali ad Salaminem proelio de principatu certare dubitaverit, cum Persae Graeciam invaderent. Hujus meminit etiam Homerus. Est autem Cycladum nobilissima, quae diu dicta fuit Oenone, ut indicat idem Strabo et Stephanus. Ob laborum autem tolerantiam et industriam frugalitatemque dicti sunt Aeginetae</i></p>	<p>Τὰ πρῶτ' ἀρίστους παῖδας Αἴγιν' ἐκτρέφει<sup>1</sup>, c'est-à-dire</p> <p>À l'origine, Égine nourrit les meilleurs des enfants.</p> <p><b>Cela</b> se dit d'une chose qui, bien commencée, se dégrade peu à peu, comme le font la plupart des affaires des mortels. L'adage est né à cause d'Achille, Patrocle, Ajax et Néoptolème, parce qu'ils l'emportèrent en vertu, alors qu'ils étaient d'Égine<sup>2</sup>. <b>Ce que dit Strabon au livre 8 de sa &lt; Géographie &gt;<sup>3</sup> va dans le même sens : il y montre</b> qu'Éaque partit de cette île avec sa descendance (car Étienne<sup>4</sup> pense que le nom a été donné à l'île par Égine, mère d'Ajax). Cette île posséda jadis un empire maritime au point de ne pas même hésiter à lutter avec les Athéniens, à la bataille de Salamine, pour la suprématie, alors que les Perses envahissaient la Grèce. <b>Homère<sup>5</sup> la mentionne aussi.</b> C'est la plus connue des Cyclades, celle qui fut longtemps appelée Énone, comme l'indiquent Strabon et Étienne.</p>

<sup>1</sup> L'ASD (II-3, p. 447) indique que les sources de ce vers sont Apost., *Par.*, 16, 11 ; Suid., τὰ πρῶτ' ἀρίστους παῖδας 109 ; Diogenian., 8, 38.

<sup>2</sup> L'ASD (II-3, p. 447) indique qu'Érasme suit ici Apostolios et Suidas. Voir l'annotation n° 1.

<sup>3</sup> Strab., *Geogr.*, 8, 6, 16.

<sup>4</sup> Steph. Byz., *Ethn.*, Αἴγιναι.

<sup>5</sup> Hom., *Il.*, II, 562.

<p><i>Myrmidones. Cum enim haberent terram superne lapidosam, inferne frumentis idoneam, fodientes, in cavernis habitare visi sunt formicarum more et asportandis lapidibus quodammodo ejus animantis industriam repraesentare. Deinde, labente morum integritate, male coeperut audire Aeginetae, id quod proverbii aliquot testatum est, quorum est illud : Aeginenses, neque tertii, neque quarti, ut dictum est in proverbio de Megarensibus. Non dissimile illi : Quondam fuerunt strenui Milesii.</i></p>	<p>À cause de leur endurance, de leur zèle et de leur frugalité, on a nommé les Éginètes Myrmidons. En effet, comme ils possédaient une terre pierreuse à la surface mais propice à la culture du blé en profondeur, en creusant la terre, ils parurent habiter dans des cavernes comme des fourmis et, en portant des pierres, reproduire d'une certaine façon le zèle de cette espèce animale. Puis, la probité de leurs mœurs se détériorant peu à peu, les Éginètes commencèrent à avoir mauvaise réputation, ce qu'attestent quelques proverbes, parmi lesquels on peut citer celui-ci : « Les habitants d'Égine ne sont ni les troisièmes ni les quatrièmes », comme on le dit proverbialement des habitants de Mégare<sup>6</sup>. Il n'est pas différent de celui-ci : « Autrefois les Milésiens furent pleins d'empressement »<sup>7</sup>.</p>
---	--

<sup>6</sup> *Megarenses neque tertii, neque quarti* (n° 1079).

<sup>7</sup> *Fuere quondam strenui milesii* (n° 849).

<i>Agamemnonis hostia</i>	Victime d'Agamemnon
<p>(ASD II-3, p. 447-448)</p> <p>Ἀγαμέμνονος θυσία, <i>id est Agamemnonis victima, quondam in duros et persuasus difficiles dicebatur. Inde natum, quod, Agamemnone rem divinam in Troia facturo bos effugerit vixque multo negotio comprehensus reductus est. Tantum Zenodotus. Quadrabit etiamin eos, qui nolentes et adacti quippiam agunt. Olim in sacris spectabatur, ut hostia lenis ac volens adstaret. Quod si refracto fune profugisset, infaustum omen habebatur. Mihi videtur et huc posse referri, quod Agamemnon in Aulide filiam Iphigeniam sacrificavit, sed admodum invitus. Recenserur a Zenodoto.</i></p>	<p>Ἀγαμέμνονος θυσία, c'est-à-dire « victime d'Agamemnon », se disait jadis de gens pénibles et difficiles à persuader. Le proverbe est né du fait qu'Agamemnon, qui s'apprêtait à faire un sacrifice à Troie, laissa échapper un bœuf qui ne lui fut ramené, une fois capturé, qu'à grand-peine et avec maints efforts. <b>Zénodote<sup>1</sup> est le seul à le mentionner.</b> Il s'appliquera aussi à ceux qui agissent malgré eux et sous la contrainte. Jadis, lors des sacrifices, on veillait à ce que la victime reste debout, douce et consentante. Car si elle s'était échappée après avoir rompu la corde, cela aurait été considéré comme un signe de mauvais augure. Il me semble que ce proverbe peut aussi faire référence au fait qu'Agamemnon à Aulis sacrifia sa fille Iphigénie, <b>mais bien malgré lui.</b></p>

<sup>1</sup> Zenob., *Prov.*, 1, 13. Le dictionnaire de Roscher (Wilhelm Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, B.G. Teubner, 1884, « Agamemnon », t. I, col. 96) signale que cette expression est également attestée chez Diogénien (*Prov.*, 1, 6).

<p><i>Pro beneficentia Agamemnonem ulți sunt Achivi</i></p>	<p>Pour récompenser ses bienfaits, les Achéens se vengèrent d'Agamemnon<sup>1</sup></p>
<p>(ASD II-4, p. 24)</p> <p>Ἄντ' εὐεργεσίας Ἀγαμέμνονα τῖσαν      Ἀχαιοί, <i>id est</i>,  <i>Pro meritis male tractarunt Agamemnona Grai.</i></p> <p><i>Quidam ad hunc efferunt modum :</i></p> <p>Ἄντ' εὐεργεσίας Ἀγαμέμνονα δῆσαν      Ἀχαιοί, <i>id est</i>  <i>Pro benefactis vinxerunt Agamemnona Grai.</i></p> <p><i>Dicebatur in ingratos, qui pro summo beneficio summum remetiuntur malefícium. Agamemnon enim tot exhaustis laboribus in expugnanda</i></p>	<p>Ἄντ' εὐεργεσίας Ἀγαμέμνονα τῖσαν      Ἀχαιοί<sup>2</sup>, c'est-à-dire  <b>Pour récompenser ses services, les Grecs maltraitèrent Agamemnon<sup>3</sup>.</b></p> <p>Certains<sup>4</sup> rapportent le vers de cette façon :</p> <p>Ἄντ' εὐεργεσίας Ἀγαμέμνονα δῆσαν      Ἀχαιοί<sup>5</sup>, c'est-à-dire  <b>Pour récompenser ses bienfaits, les Grecs garrottèrent Agamemnon.</b></p> <p><b>Cela se disait des ingrats qui ayant reçu un immense bienfait y répondent par un immense méfait. En effet, Agamemnon,</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 328 : « Pour le remercier de ses bienfaits, les Achéens se vengèrent d'Agamemnon ».

<sup>2</sup> Suid., ἄντ' εὐεργεσίας, 2637. Voir ASD II-4, p. 25.

<sup>3</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 328 : « Pour le remercier de ses mérites, les Achéens maltraitèrent Agamemnon ». La traduction érasmiennne est un peu libre. La traduction littérale serait : « Pour récompenser ses bienfaits, les Achéens punirent Agamemnon ». Nous pourrions penser qu'Érasme souhaite ainsi éviter l'idée de la punition du roi.

<sup>4</sup> Zenob., *Prov.*, 2, 11 ; Diogenian., *Prov.*, 1, 99 ; Apost., *Par.*, 2, 85. Voir ASD II-4, p. 25.

<sup>5</sup> Cette version du vers est également citée dans le commentaire de l'adage *Arietis ministerium* – « Le coup du bélier » (n° 3587) qui se dit également des ingrats. Érasme note qu'il n'a trouvé aucune référence pour ce vers. Il précise toutefois, en s'appuyant sur les scholiastes grecs (voir ASD II-8, p. 69), que le vers était gravé sur l'une des statues de Mercure élevées sous une arche du Portique d'Athènes et que c'est ainsi qu'il était passé en proverbe.

<p><i>Troia pro dignitate Graeciae domum reversus veste inexplicabili involutus interfectus est a Clytaemnestra, auxiliante Aegistho adultero. Annotatum est hoc fere accidere viris de republica bene meritis, ut pro bene factis pessimam gratiam tulerint a populo. Pindarus in Pythiis hymno quarto : Φαντί δὲ ἔμμεν τοῦτο ἀνιαρότατον, καλὰ γινώσκοντ' ἀνάγκῃ ἐκτὸς ἔχειν πόδα, id est Aiunt autem hoc esse molestissimum, qui norit honesta, necessitate foris habere pedem, hoc est non frui bonis, cum ipse bene meritus sit de aliis, sed pro bene factis male audire.</i></p>	<p><b>après avoir dépensé tant d'énergie dans la lutte contre Troie pour défendre l'honneur de la Grèce, fut à son retour à la maison enroulé dans un tissu inextricable et assassiné par Clytemnestre, aidée de son amant Égisthe.</b> On a remarqué qu'il arrive presque toujours aux hommes qui ont rendu de grands services à leur État de recevoir du peuple les pires des remerciements pour leurs belles actions. Pindare dans la quatrième de ses <i>Pythiques</i><sup>6</sup> : Φαντί δὲ ἔμμεν τοῦτο ἀνιαρότατον, καλὰ γινώσκοντ' ἀνάγκῃ ἐκτὸς ἔχειν πόδα, c'est-à-dire « Mais le plus dur des maux est, dit-on, d'avoir connu les honneurs et d'être contraint par la nécessité à mettre le pied dehors », c'est-à-dire de ne pas jouir d'un heureux sort, alors qu'on a soi-même bien mérité d'autrui, mais de subir les critiques des mauvaises langues en récompense de ses belles actions<sup>7</sup>.</p>
---	--

<sup>6</sup> Pind., *Pyth.*, IV, 287-289.

<sup>7</sup> Signalons toutefois qu'il s'agit ici d'une interprétation personnelle d'Érasme, puisque chez Pindare il ne s'agit pas de l'ingratitude mais de l'instabilité de la fortune. Voir L. Gordeziani, « La figure d'Agamemnon dans les *Adagiorum Chiliades* d'Érasme », Actes, *Phasis* n°18 (Actes du colloque international *Topical issues of ancient culture and its heritage*, Tbilissi, 23-27 septembre 2014), Tbilissi, Logos, 2015, p. 93.



<i>Agamemnonii putei</i>	Les puits d'Agamemnon
(ASD II-4, p. 64) <i>Ἀγαμεμνόνεια φρέατα, id est Agamemnonii putei. De novis et admirandis operibus dicebatur. Aiunt enim Agamemnonem et circa Aulidem et passim in omni Graecia puteos effodisse, ne per aestum aquarum inopia laborari posset. Auctor Zenodotus.</i>	Ἀγαμεμνόνεια φρέατα, c'est-à-dire « Puits d'Agamemnon ». Se disait d'ouvrages nouveaux et étonnants. On raconte en effet qu'Agamemnon avait fait creuser des puits autour d'Aulis et aussi partout en Grèce, afin qu'on n'ait pas à souffrir du manque d'eau en été. Source : Zénodote <sup>1</sup> .

---

<sup>1</sup> Zenob., *Prov.*, 1, 6.

<i>Multitudo imperatorum Cariam perdidit</i>	La multitude de généraux a ruiné la Carie <sup>1</sup>
<p>(ASD II-4, p. 92)</p> <p>Πολλοὶ στρατηγοὶ Καρίαν ἀπόλεσαν, <i>id est</i></p> <p><i>Multi duces deperdidere Cariam.</i></p> <p><i>Admonet senarius nihil esse perniciosius licentia multitudinis, dum nulli paretur, sed pro sua quisque libidine rem gerit. Hanc Graeci vocant ἀναρχίαν, malum pene tyrannide pejus, qua nihil potest esse pejus. Par autem malum est πολυαρχία cum eo, quod dicitur ἀναρχία. Idem docet Homericum illud Iliados libro secundo, quod ipsum in proverbium abiit :</i></p> <p>Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω, <i>id est</i></p> <p><i>Multos imperitare malum est, rex unicus esto.</i></p> <p><i>Nam his verbis Ulysses milites tumultuantes, in quibus erat et Thersites, compescit. Eum Homeri versiculum usurpavit Dion, cum</i></p>	<p><b>Πολλοὶ στρατηγοὶ Καρίαν ἀπόλεσαν, c'est-à-dire</b></p> <p><b>Le grand nombre de chefs a perdu la Carie.</b></p> <p><b>Ce sénnaire<sup>2</sup> rappelle que rien n'est plus dangereux que la liberté de la foule, quand on n'obéit à personne, mais chacun agit selon son bon plaisir. Les Grecs l'appellent ἀναρχία<sup>3</sup>, mal presque pire que la tyrannie ; car il ne peut y avoir de mal pire que la tyrannie. Or, la πολυαρχία<sup>4</sup> est un mal égal à celui qu'on appelle ἀναρχία<sup>5</sup>. C'est ce qu'enseigne ce vers homérique issu du chant 2 de l'<i>Illiad</i><sup>6</sup>, vers qui est lui-même devenu un proverbe<sup>7</sup> :</b></p> <p><b>Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω, c'est-à-dire</b></p> <p><b>Le gouvernement de plusieurs n'est pas bon, qu'il n'y ait un seul chef.</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 380 : « La foule des généraux a ruiné la Carie ».

<sup>2</sup> Diogenian., *Prov.*, 7, 72 ; Apost., 14, 51 ; Suid., πολλοὶ στρατηγοὶ, 1935.

<sup>3</sup> « absence de pouvoir ».

<sup>4</sup> Litt. « Le gouvernement de plusieurs ».

<sup>5</sup> Sur ce sujet voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.4). Cf. le 3<sup>ème</sup> chapitre (3.2.3).

<sup>6</sup> Hom., *Il.*, II, 204.

<sup>7</sup> Il est cité par Aristote (Aristot., *Pol.*, IV, 1292a13) et il est répertorié dans le recueil d'Apostolios (Apost. *Par.*, 13, 19b).

<p><i>videret Heraclidem moliri factionem. Auctor Aemilius Probus. Natum adagiuma Caribus quondam florentissimis, postea per civiles seditiones eo redactis, ut etiam in vilitatis proverbium abierint, quemadmodum alio docuimus loco.</i></p>	<p><b>C'est par ces mots, en effet, qu'Ulysse retient les soldats agités</b>, parmi lesquels se trouvait Thersite. Ce petit vers d'Homère, <b>Dion<sup>8</sup> l'employa quand il s'aperçut qu'Héraclide<sup>9</sup> préparait une sécession, comme nous le montre Emilius Probus.</b></p> <p>L'adage vient des Cariens, si florissants auparavant, mais qui, suite aux guerres civiles, furent réduits à un état tel que la bassesse de leur situation devint proverbiale, comme je l'ai montré ailleurs<sup>10</sup>.</p>
---	---

---

<sup>8</sup> Tyran de Syracuse.

<sup>9</sup> Navarque de Syracuse qui menait des dissensions contre le tyran Dion.

<sup>10</sup> Voir les adages *Foras Cares, non amplius anthisteria* – « Dehors Cariens, les fêtes sont terminées » (n° 165), *In Cares periculum* – « Le danger sur un Carien ! » (n° 514), *Lydi mali, post hos Aegyptii, etc* – « Les Lydiens sont malhonnêtes, puis viennent les Égyptiens, etc. » (n° 1938).

<i>Cervinus vir</i>	Un homme au cœur de cerf
<p>(ASD II-4, p. 110-111)</p> <p>Ἐλάφειος ἀνὴρ, <i>id est Cervinus vir, olim dicebatur formidolosus et fugae fidens magis quam viribus. Cervus enim animal cursu pernicissimum et in venatu pedibus sibi quaerit salutem. Unde apud Homerum Iliados primo Achilles, ut vir fortis, Agamemnoni, velut imbelli et ignavo, convicium facit ad hunc modum :</i></p> <p>Οἶνοβαρές, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ' ἐλάφοιο.</p> <p><i>Objicit illi temulentiam, impudentiam in occupandis aliorum praemiis et cor cervinum, quod ad congressum timidus esset. Aristoteles libro De natura animantium nono tradit cervo nativam quamdam inesse prudentiam, ut quod viribus tueri non potest, id efficiat ingenio ; parere<sup>1</sup> enim juxta semitas, quo videlicet tutior sit a beluis propter hominum frequentiam. Deinde postea quam peperit, involucrum statit exedit, ne deprehendatur ; praeterea hinnulum ducens in stabula monstrat ac consuefacit, quo</i></p>	<p>Ἐλάφειος ἀνὴρ, <b>c'est-à-dire « Un homme au cœur de cerf ».</b> Voilà comment on appelait autrefois un homme craintif et plus confiant dans la fuite que dans ses forces. <b>Le cerf est en effet un animal très agile</b> à la course et qui, lorsqu'on le chasse, cherche son salut dans ses pattes. <b>De là vient que chez Homère, dans le premier chant de l'Iliade<sup>2</sup>, Achille, en sa qualité d'homme courageux invective en ces termes Agamemnon, faisant de lui un lâche, un homme inapte à la guerre :</b></p> <p>Οἶνοβαρές, κυνὸς ὄμματ' ἔχων, κραδίην δ' ἐλάφοιο<sup>3</sup>.</p> <p>Il lui reproche son ivrognerie, sa façon éhontée de s'accaparer le butin des autres, et son cœur de cerf pour sa timidité au combat. Aristote, au neuvième livre de l'<i>Histoire des animaux</i><sup>4</sup>, nous raconte qu'il y a une forme de prudence innée chez le cerf, de sorte que ce qu'il ne peut protéger par ses forces, il arrive à le faire par la ruse : la biche met bas à proximité des sentiers dans le but évident d'être plus à l'abri des bêtes féroces grâce à la présence des hommes. <b>Puis, après avoir mis bas, elle mange aussitôt le</b></p>

<sup>1</sup> Il semble y avoir une erreur ici dans le texte. Au lieu de *parere* (« apparaître », se soumettre », « céder ») nous devrions avoir *parire* (« faire naître », « engendrer », « enfanter »).

<sup>2</sup> Hom., *Il.*, I, 225.

<sup>3</sup> « Sac à vin, œil de chien, cœur de cerf ! ».

<sup>4</sup> Aristot., *Hist. an.*, 9, 5, 611a.

<i>debeat refugere, si quod immineat periculum; id ait saxum esse abruptum.</i>	<b>placenta de peur qu'il ne soit découvert ; ensuite, conduisant le faon vers le gîte, elle le lui montre et l'habitue à l'endroit où il doit se réfugier si quelque péril le menace : c'est, dit-il une roche escarpée.</b>
---	---

<i>Non decet principem solidam dormire noctem</i> <sup>1</sup>	Il ne sied pas à un prince de dormir toute la nuit
<p>(ASD II-4, p. 143-145)</p> <p><i>Inter pleraque Homeri carmina, quae quondam proverbiorum vice celebrata fuisse testatur Macrobius, illud vel praecipue annumerarim, quod est Iliados libro secundo :</i></p> <p>Οὐ γρὴ παννύχιον εὔδειν βουλευφόρον ἄνδρα, <i>id est</i></p> <p><i>Haud dignum duce id est, noctem dormire per omnem.</i></p>	<p><b>Parmi les très nombreux vers d’Homère qui, comme l’atteste Macrobe<sup>2</sup>, furent répandus jadis en tant que proverbes, je mentionnerais particulièrement celui-ci qui se trouve au chant 2 de l’<i>Iliade</i><sup>3</sup> :</b></p> <p><b>Οὐ γρὴ παννύχιον εὔδειν βουλευφόρον ἄνδρα, c’est-à-dire</b></p> <p><b>Il ne sied point à un commandant en chef<sup>4</sup> de dormir toute la nuit.</b></p>

<sup>1</sup> Cet adage est repris dans le premier chapitre de l’*Institutio principis* (ASD IV-1, p. 169), à l’endroit où il s’étonne de ce que les princes trouvent assez de temps pour leurs loisirs : *Si vere dixit Homerus non esse principis solidam dormire noctem, cui tot hominum milia, cui tantae negociorum moles commissae sunt, si non sine iudicio talem Aeneam suum fingit Virgilius, vnde, queso, principi sit ocium totos fallendi dies, imo perdendi maximam vitae partem alea choreis venatibus morionibus et his etiam nugacioribus nugis?* (« Si Homère a justement dit qu’un prince, à qui l’on confie des milliers d’hommes et des affaires en quantité, ne doit pas dormir toute la nuit, si Virgile, avec raison, conçoit son Énée sur ce modèle, d’où vient, s’il vous plaît, qu’un prince ait le loisir de tromper des journées entières, voire de perdre la plus grande partie de sa vie en jeux de hasard, danses, chasses, bouffonneries et autres frivolités encore plus frivoles ? »). Pour la traduction voir *La formation du prince chrétien*, trad. dir. M. Turchetti, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 259-261, § 1.86.

<sup>2</sup> Macr., *Sat.*, 5, 16, 6. Cf. le préambule aux « adages homériques » (*Homerici versus aliquot proverbiales*).

<sup>3</sup> Hom., *Il.*, II, 24 et 61.

<sup>4</sup> Notons que le mot *dux* présent dans la version latine n’est pas l’équivalent exact de βουλευφόρον ἄνδρα. Certes, l’épithète βουλευφόρος est chez Homère employé pour parler des chefs d’armée, mais c’est une épithète qui apporte une précision, elle met l’accent sur la responsabilité que le chef assume lorsqu’il prend une décision. Notons également que dans la version présentée comme adage, Érasme ne choisit plus le mot *dux* mais *princeps* (*Non decet*

<p><i>Admonet paroemia vigilantiam ac sollicitudinem maxime convenire principibus, ut qui tantam negotiorum sarcinam sustineant humeris. Unde et Vergilius Aeneam suum aliis dormientibus aut voluptati indulgentibus aut vigilantem facit aur certe excitat fingitque cogitabundum, sobrium et de futuris agitantem animo :</i></p> <p><i>At pius Aeneas per noctem plurima volvens.</i></p> <p><i>Et rursum :</i></p> <p><i>Aenea, potes hoc sub casu ducere somnos?</i></p> <p><i>Atque iterum : Vigilasne deum gens, / Aenea ? Vigila. Hujus rei praeclarum exemplum praebuit Epaminondas ille dux Thebanus. Siquidem cum Thebani cives festis quibusdam diebus solutius computationibus indulgerent licentiusque voluptatibus</i></p>	<p><b>Le proverbe rappelle qu’il importe grandement que les princes veillent et restent sur leur garde</b>, puisqu’ils portent sur leurs épaules le très lourd fardeau des affaires. <b>Voilà pourquoi Virgile<sup>5</sup> représente aussi son Énée en train de veiller, tandis que les autres dorment ou s’adonnent aux plaisirs, ou du moins il le réveille et l’imagine plongé dans ses réflexions, sobre et songeant à l’avenir :</b></p> <p><b>Mais le pieux Énée au milieu de la nuit tourne mille pensées en son esprit.</b></p> <p>Et à nouveau<sup>6</sup> :</p> <p>Énée, peux-tu rêver au milieu du danger ?</p> <p>Et encore<sup>7</sup> : « Veilles-tu, Énée, rejeton des dieux ? Veille ! » Le fameux Épaminondas, chef des Thébains, nous a fourni un remarquable exemple de cette conduite. En effet, alors que ses concitoyens de Thèbes, en temps de fête, s’adonnaient, de manière quelque peu dissolue, à la boisson et aux</p>
--	---

*principem solidam dormire noctem*). Ainsi, le vers homérique inscrit dans un contexte strictement militaire se transforme en un adage qui s’adresserait à un prince, lui recommandant de veiller jour et nuit au salut de son peuple. Ce serait peut-être également un moyen pour l’humaniste de souligner l’idée que le prince est le pasteur de son peuple. Sur ce sujet le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.3.1).

<sup>5</sup> Verg., *Aen.*, I, 305.

<sup>6</sup> Verg., *Aen.*, IV, 560.

<sup>7</sup> Verg., *Aen.*, X, 228-229.

<p><i>fruerentur, illu solus vigil ac sobrius arma lustrabat et urbis ambulabat moenia. Rogatus, cur id faceret, respondit se νήφειν καὶ ἀγρυπνεῖν, ὅπως ἐξῆ τοῖς ἄλλοις μεθύειν καὶ καθεύδειν, id est sobrium esse ac vigilare, quo reliquis liceret temulentos esse ac dormire, quemadmodum refert Plutarchus in libello Adversus ducem imperitum. Porro quae modo retulimus ex Homero, dicuntur ad Agamemnonem sub persona somnii Nestoris speciem imitantis. Integrum carmen sic habet :</i></p> <p>Εὔδεις, Ἀτρέος υἱὲ δαΐφρονος ἵπποδάμοιο ; Οὐ χρὴ παννύχιον εὔδειν βουλευφόρον ἄνδρα, Ἵτι λαοὶ τ' ἐπιτετράφαται καὶ τόσσα μέμηλε, <i>id est</i> <i>Belligeri Atridae proles, dormisne,</i> <i>Agamemnon ?</i></p>	<p>plaisirs avec quelque licence, lui seul, vigilant et sobre, vérifiait les armes et sillonnait les murailles de la ville. Comme on lui demandait pourquoi il agissait ainsi, <b>il répondit qu'il tenait à νήφειν καὶ ἀγρυπνεῖν, ὅπως ἐξῆ τοῖς ἄλλοις μεθύειν καὶ καθεύδειν, c'est-à-dire à « être sobre et éveillé pour qu'il soit permis aux autres de s'enivrer et de dormir »</b>. C'est ce que rapporte Plutarque dans son opuscule <i>Contre un chef incompetent</i><sup>8</sup>. <b>Les mots d'Homère que nous venons de citer sont d'ailleurs adressées à Agamemnon par un songe<sup>9</sup>, sous l'apparence de Nestor. Voici le passage du poème dans son intégralité<sup>10</sup> :</b></p> <p>Εὔδεις, Ἀτρέος υἱὲ δαΐφρονος ἵπποδάμοιο ; Οὐ χρὴ παννύχιον εὔδειν βουλευφόρον ἄνδρα, Ἵτι λαοὶ τ' ἐπιτετράφαται καὶ τόσσα μέμηλε, <i>c'est-à-dire</i> <b>Dors-tu, Agamemnon, rejeton du belliqueux<sup>11</sup> Atrée ?</b></p>
--	---

<sup>8</sup> Plut., *Mor.*, 781cd.

<sup>9</sup> Il s'agit du Songe pernicieux, chargé par Zeus, désireux de satisfaire Achille, de tromper Agamemnon et de lui faire croire que c'est le jour favorable pour enfin triompher des Troyens. Érasme ne précise pas ce détail, puisque ce qui l'intéresse, ce qu'il retient, c'est les propos mêmes du Songe, c'est-à-dire la nécessité chez un prince, qui a d'énormes responsabilités, de rester éveillé. Érasme met souvent l'accent sur les responsabilités du prince. Sur ce sujet voir le 2ème chapitre (notamment 2.1.1) et le 3<sup>ème</sup> chapitre (3.3.3) de notre étude.

<sup>10</sup> Hom., *Il.*, II, 23-25.

<sup>11</sup> Érasme omet dans sa traduction l'épithète ἵπποδάμοιο (« du dompteur de chevaux »). Cette omission peut probablement s'expliquer par le fait que l'épithète ἵππόδαμος, qui a du avoir une



<p><i>Perpetuam noctem dormire haud principe dignum est, Cui populi commissi et tanta negotia curae.</i></p> <p><i>Eundem caeteris dormientibus solum vigilantem facit Iliados K :</i></p> <p>Ἄλλοι μὲν παρὰ νηυσὶν ἀριστῆες Παναχαιῶν Εὖδον παννύχιοι μαλακῶ δεδμημένοι ὑπνω · Ἄλλ' οὐκ Ἀτρεΐδην Ἀγαμέμνονα, ποιμένα λαῶν, Ὕπνος ἔχε γλυκερὸς πολλὰ φρεσὶν ὀρμαίνοντα, <i>id est</i></p> <p><i>At reliqui Danaum proceres noctem usque per omnem Dormibant placido correpti membra sopore ; At non Atridem pastorem Agamemnona</i></p>	<p><b>Dormir toute la nuit, il ne sied à un prince, Auquel on a confié des peuples<sup>12</sup> et le soin de tant d'affaires.</b></p> <p><b>C'est encore lui qui au chant 10<sup>13</sup> est représenté comme la seule personne à être éveillée quand les autres dorment :</b></p> <p><b>Ἄλλοι μὲν παρὰ νηυσὶν ἀριστῆες Παναχαιῶν Εὖδον παννύχιοι μαλακῶ δεδμημένοι ὑπνω · Ἄλλ' οὐκ Ἀτρεΐδην Ἀγαμέμνονα, ποιμένα λαῶν, Ὕπνος ἔχε γλυκερὸς πολλὰ φρεσὶν ὀρμαίνοντα, c'est-à-dire Les autres chefs des Danaéens toute la nuit Dormaient, leurs corps livrés au sommeil paisible. Mais l'Atride Agamemnon, pasteur de son peuple,</b></p>
---	--

grande importance jadis pour les héros de l'*Iliade*, étant donné qu'à l'âge de bronze le combat en char est quelque chose de nouveau et ne va pas de soi, n'a plus du tout la même importance pour les lecteurs d'Érasme, la maîtrise des chevaux n'ayant plus rien d'extraordinaire. De manière générale, l'omission des épithètes était une pratique courante dans les traductions humanistes. Sur ce sujet voir le 3<sup>ème</sup> chapitre (introduction, p. 127).

<sup>12</sup> Ici encore la traduction érasmiennne n'est pas exacte dans la mesure, où le mot grec λαοί désigne aussi bien les peuples que les troupes armées, les soldats, alors que le mot latin *populi* n'a pas cette connotation militaire. Le motif du choix est sans doute le même que dans le cas de la traduction de βουλευφόρον ἄνδρα.

<sup>13</sup> Hom., *Il.*, X, 1-4.

<p><i>plebis</i> <i>Somnus habet dulcis versantem pectore multa.</i></p> <p><i>Consimilem ad modum Jovem vigilantem facit Iliados secundo :</i></p> <p>Ἄλλοι μὲν ῥα θεοὶ τε καὶ ἄνδρες ἵπποκορυσταὶ Εὐδὸν παννύχιοι. Δία δ' οὐκ ἔχε νήδυμος ὕπνος, Ἄλλ' ὃ γε μερμήριζε κατὰ φρένας, <i>id est</i> <i>Tum reliquos omneis divosque virosque tenebat</i> <i>Pernox somnus, at insomnis Saturnius unus</i> <i>Pectore sollicito voluebat.</i></p> <p><i>Narrat Plutarchus in eodem commentario, quem modo citavimus, quiddam nec alienum ab hac paroemia nec indignum memoratu, nimirum regi Persarum hunc fuisse morem, ut</i></p>	<p>roulant mille pensées en son esprit, n'était pas gagné par le doux sommeil<sup>14</sup>.</p> <p><b>C'est d'une manière tout à fait semblable qu'au chant 2<sup>15</sup> de l'<i>Iliade</i> Jupiter est représenté en train de veiller :</b></p> <p>Ἄλλοι μὲν ῥα θεοὶ τε καὶ ἄνδρες ἵπποκορυσταὶ Εὐδὸν παννύχιοι. Δία δ' οὐκ ἔχε νήδυμος ὕπνος, Ἄλλ' ὃ γε μερμήριζε κατὰ φρένας, <b>c'est-à-dire</b> <b>Tous les autres, dieux et hommes<sup>16</sup>, gagnés par un profond sommeil, Dormaient pendant toute la nuit ; seul restait éveillé</b> Le Cronide, à l'esprit occupé.</p> <p><b>Plutarque raconte, dans le traité que nous venons de citer<sup>17</sup> quelque chose qui n'est pas loin de ce proverbe et qui mérite d'être rappelé.</b> En effet, les rois des Perses avaient</p>
--	---

<sup>14</sup> Si l'on suppose que le mot λαοὶ désigne les combattants, la traduction érasmiennne de ποιμένα λαῶν par *pastorem plebis* est relativement libre. La raison d'une telle traduction est très probablement la même que dans le cas que nous avons vu ci-dessus (voir l'annotation n° 4 de cet adage).

<sup>15</sup> Hom., *Il.*, II, 1-3.

<sup>16</sup> Érasme ne traduit pas ἵπποκορυσταὶ (« guerriers couverts d'un casque qui combattent du haut d'un char »). Cette omission a sans doute le même motif que celle de l'épithète ἵπποδάμοιο (Voir l'annotation n° 11 de cet adage).

<sup>17</sup> Plut., *Mor.*, 780cd.

*semper unumquempiam haberet cubicularium, cui hocmuneris erat mandatum, ut mane regium thalamum ingressus his verbis illum expergefaceret : Ἀνάστα, ὃ βασιλεῦ, καὶ φρόντιζε πραγμάτων, ὧν σε φροντίζειν ὁ Μεσορομάσδης ἠθέλησε, id est Surge, rex, ac negotia cura, quae te Mesoromasdes curare jussit. Quod si quis princeps eruditus sit ac prudens, huic nihil opus fuerit ejusmodi cubiculario monitore, sed ipsa ratio semper in pectore tale quiddam insonabit : Φρόντιζε et Οὐ χρή παννύχιον. Plato septimo De legibus libro multis modis vigilantiam commendat, maxime in principe. Ejus verba subscribam : Ἐγρηγορότες δὲ ἄρχοντες ἐν πόλεσιν νύκτωρ φοβεροὶ μὲν κακοῖς, πολεμίοις τε ἅμα καὶ πολίταις, id est Principes, qui noctu vigilant in civitatibus, malis sunt formidabiles, civibus pariter et hostibus. Ac paulo superius eodem in loco : Καθεύδων γὰρ οὐδεις οὐδενὸς ἄξιος, id est Nullus enim dormiens alicujus est rei. Dormiunt autem qui oscitanter agunt, quibus interdum succedit, sed raro. Proin recte Pindarus Olymp. X. : Ἄπονον δ' ἔλαβον χάρμα παῦροι τινες, id est Gaudium citra laborem pauci quidam assequuti sunt.*

pour coutume d'avoir toujours un valet de chambre à qui était confiée la tâche **qui consistait en ceci : le matin il devait rentrer dans la chambre du roi et le réveiller en lui disant Ἀνάστα, ὃ βασιλεῦ, καὶ φρόντιζε πραγμάτων, ὧν σε φροντίζειν ὁ Μεσορομάσδης ἠθέλησε, c'est-à-dire « Lève-toi, roi, préoccupe-toi des affaires dont Mésoromasdès t'a demandé de te préoccuper »**. Or, pour peu qu'un prince soit savant et avisé, il n'aura pas besoin d'un tel valet de chambre pour le conseiller, mais sa propre raison fera retentir dans son cœur ces paroles : Φρόντιζε<sup>18</sup> et Οὐ χρή παννύχιον<sup>19</sup>. Platon, au septième livre des *Lois*<sup>20</sup>, **a recours à plusieurs arguments lorsqu'il appelle à la vigilance, en particulier lorsqu'il s'adresse aux princes**. Je vais rapporter ses propres mots : Ἐγρηγορότες δὲ ἄρχοντες ἐν πόλεσιν νύκτωρ φοβεροὶ μὲν κακοῖς, πολεμίοις τε ἅμα καὶ πολίταις, c'est-à-dire « Les princes qui, la nuit, veillent dans les cités, sont la terreur des méchants, citoyens autant qu'ennemis ». Et un peu plus haut dans le même passage : Καθεύδων γὰρ οὐδεις οὐδενὸς ἄξιος, c'est-à-dire « Car qui dort n'est bon à rien ». **Or, ne dorment-ils pas ceux qui se comportent avec négligence ? Ceux-ci ont certes parfois des**

<sup>18</sup> « Réfléchis ! ».

<sup>19</sup> « Ne dors pas durant toute la nuit ». Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 419 : «... fera retentir dans son cœur ses paroles : *Phrontizé* [= Sois vigilant !] et *ou khrê pannükhion* [=Tiens toute la nuit] ».

<sup>20</sup> Plat., *Leg.*, 7, 808c.

	<p>succès, mais cela arrive rarement. De même, Pindare remarque justement dans la dixième <i>Olympique</i><sup>21</sup>: Ἄπονον δ' ἔλαβον χάρμα παῦροι τινες, c'est-à-dire 'Peu nombreux sont ceux qui accèdent sans peine au bonheur'».</p>
--	--

---

<sup>21</sup> Pind., *Ol.*, 10, 22.

<p><i>Numquam enim meos boves abegerunt nec equos</i></p>	<p>Jamais ils ne m'ont enlevé mes bœufs ni mes chevaux<sup>1</sup></p>
<p>(ASD II-4, p. 146-147)</p> <p>Οὐ γὰρ πωποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ μὲν ἵππους, <i>id est</i></p> <p><i>Non enim equos unquam mihi subduxere bovesve.</i></p> <p><i>Proverbiali figura videtur olim usurpatum pro eo, quod est Nunquamme laeserunt aut affecerunt injuria, cum negamus nibis esse causam, cur illum aut illum odisse debeamus.</i></p> <p><i>Plutarchus in commentario De vitanda usura :</i></p> <p>Καὶ ταῦτα μὴ με οἴεσθε λέγειν πόλεμον ἐξενηνοχότα πρὸς τοὺς δανειστάς · οὐ γὰρ πωποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ μὲν ἵππους, <i>id est Neque vero me existimetis haec dicere, quod bellum mihi sit cum usurariis. Nunquam etenim vel equos mihi subduxere bovesve. Id est : nunquam quicquam mei abstulerunt. Id quo longius traducetur a simplici sermone, hoc magis erit proverbiale. Sumptum est autem ex Iliados Homericæ libro primo, ubi Achilles contendens cum Agamemnone negat sibi causam esse, quamobrem cum Trojanis bellum suscipiat, nisi ut illi morem gerat :</i></p>	<p><b>Οὐ γὰρ πωποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ μὲν ἵππους, c'est-à-dire</b></p> <p><b>Jamais en effet ils ne m'ont enlevé mes chevaux ni mes boeufs.</b></p> <p><b>Ce vers semble avoir jadis été utilisé en tant qu'expression proverbiale pour dire « Jamais ils ne m'ont offensé ou infligé une injure » quand nous disons que nous n'avons pas de raison de haïr tel ou tel. Plutarque, dans son traité <i>Qu'il faut se garder d'emprunter à usure</i><sup>2</sup> : Καὶ ταῦτα μὴ με οἴεσθε λέγειν πόλεμον ἐξενηνοχότα πρὸς τοὺς δανειστάς · οὐ γὰρ πωποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ μὲν ἵππους, c'est-à-dire « Et n'allez pas penser que je dis cela parce que je suis en guerre contre les usuriers. Jamais en effet ils ne m'ont enlevés ni mes chevaux ni mes bœufs », <b>ce qui veut dire « Jamais ils ne m'ont rien pris ». Plus l'adage sera loin d'un simple discours, plus il aura l'allure proverbiale.</b> Il est emprunté au premier chant de l'<i>Iliade</i><sup>3</sup>, quand Achille, en querelle avec Agamemnon, dit qu'il n'a aucune raison de faire la guerre aux Troyens, si ce n'est qu'il se soumet à Agamemnon :</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 420 : « Jamais ils n'ont chassé mes bœufs ni mes chevaux ».

<sup>2</sup> Plut., *Mor.*, 10, 54, 830a.

<sup>3</sup> Hom., *Il.*, I, 152-156 ; XVIII, 523-529.

Οὐ γὰρ ἐγὼ Τρώων ἔνεκ' ἤλυθον  
αἰχμητάων

Δεῦρο μαχησόμενος, ἐπεὶ οὐ τί μοι αἰτιοί  
εἰσιν ·

Οὐ γὰρ πωποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ  
μὲν ἵππους,

Οὐδέποτ' ἐν Φθίῃ ἐριβόλακι βωτιανείρῃ  
Καρπὸν ἐδηλήσαντο. *Id est*

*Haud ego Trojugenum huc accessi  
nomine, quo cum*

*His bellum gerere, neque enim sum  
laesus ab istis.*

*Nunquam etenim vel equos mihi  
subduxere bovesve*

*Nec Phthias unquam segerumque  
virumque feracis*

*Sunt populati agros.*

*Dictum est autem ex antiqui saeculi ritu, quo  
cum vita mortalium adhuc esset pastoralis,  
prima belli causa erant abacta pecora,  
quemadmodum eleganter indicat Homerus  
Iliados σ depingens Achillis clypeum :*

Τοῖσι δ' ἔπειτ' ἀπάνευθε δύο σκοποὶ  
εἶατο λαῶν,

Δέγμενοι ὀππότε μῆλα ἰδοίατο καὶ ἔλικας  
βοῦς.

Οἱ δὲ τάχα προγένοντο, δύο δ' ἄμ'  
ἔποντο νομῆες

Οὐ γὰρ ἐγὼ Τρώων ἔνεκ' ἤλυθον  
αἰχμητάων

Δεῦρο μαχησόμενος, ἐπεὶ οὐ τί μοι  
αἰτιοί εἰσιν ·

Οὐ γὰρ πωποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ  
μὲν ἵππους,

Οὐδέποτ' ἐν Φθίῃ ἐριβόλακι  
βωτιανείρῃ

Καρπὸν ἐδηλήσαντο, c'est-à-dire

Je ne suis point venu ici pour  
combattre les Troyens,

Jamais en effet je n'ai été par eux  
offensé.

Et jamais vraiment ils ne m'ont enlevé  
mes chevaux ou mes bœufs,

Et pas une seule fois ils n'ont ravagé  
les terres de Phthie,

fertiles en moissons comme en héros.

L'expression est issue d'un ancien rituel :  
quand les hommes menaient encore la vie de  
bergers, la première cause de guerre était le vol  
de troupeaux, comme le montre avec élégance  
Homère au chant 18 de l'*Iliade*<sup>4</sup> quand il décrit  
le bouclier d'Achille :

Τοῖσι δ' ἔπειτ' ἀπάνευθε δύο σκοποὶ  
εἶατο λαῶν,

Δέγμενοι ὀππότε μῆλα ἰδοίατο καὶ ἔλικας  
βοῦς.

Οἱ δὲ τάχα προγένοντο, δύο δ' ἄμ'  
ἔποντο νομῆες

<sup>4</sup> Hom., *Il.*, XVIII, 523-529.

Τερπόμενοι σύριγξι, δόλον δ' οὔ τι  
προνόησαν.

Οἱ μὲν τὰ προῖδόντες ἐπέδραμον, ὄκα δ'  
ἔπειτα

Τάμνον δ' ἀμφὶ βοῶν ἀγέλας καὶ πώεα  
καλὰ

Ἀργεννῶν οἴων, κτεῖνον δ' ἐπὶ  
μηλοβοτῆρας.

*Et reliqua quae sequuntur. Quos versus ne quis  
omnino contemptos queratur, ita vertimus :*

*Dehinc procul his speculatores populi  
unus et alter*

*Observant, si fors videant oviumve  
boumve*

*Agmina. At haec confestim adsunt, quae  
pone sequuntur*

*Pastores duo demulcentes pectora  
cannis,*

*Ignari fraudis. Contra illi ex composito  
mox*

*Accurrunt, armenta boum niveosque  
bidentum*

*Concedere greges, caesis pastoribus  
ipsis.*

Τερπόμενοι σύριγξι, δόλον δ' οὔ τι  
προνόησαν.

Οἱ μὲν τὰ προῖδόντες ἐπέδραμον, ὄκα δ'  
ἔπειτα

Τάμνον δ' ἀμφὶ βοῶν ἀγέλας καὶ πώεα  
καλὰ

Ἀργεννῶν οἴων, κτεῖνον δ' ἐπὶ  
μηλοβοτῆρας.

**Et cela se poursuit dans les vers suivants.  
Ces vers, afin que personne ne se plaigne de  
les voir dédaignés, nous les traduisons  
comme suit :**

**Chacune des troupes dispose d'un  
guetteur qui, se tenant un peu à l'écart  
des campements,**

**Épie l'arrivée des troupeaux de  
moutons ou de bœufs<sup>5</sup>.**

**Mais voilà qu'ils arrivent déjà, suivis  
de deux bergers**

**Jouant doucement de la flûte pastorale,  
Ignorants de ce piège perfide. Mais les  
autres, étant aux aguets, aussitôt**

**Accourent et massacrent les bandes de  
bœufs et les blancs troupeaux de  
brebis,**

**Après avoir tué les bergers.**

<sup>5</sup> Érasme ne traduit pas ἔλικας (« courbés »).

<i>Chironium vulnus</i>	Une blessure chironienne <sup>1</sup>
<p>(ASD II-4, p. 162-164)</p> <p>Χειρώνειον ἔλκος, <i>id est Chironium vulnus, immedicabile malum appellabant. Chiron in bello adversus Centauros ictus ab Hercule vulnus immedicabile accepit in pede, unde et periit. Hinc natam paroemiam auctor Zenodotus. Vergilius autem noster (nam huic carmen inscribitur) Chironiam manum medicam vocat :</i></p> <p><i>Vivit pectore sub dolente vulnus, Quod Chironia nec manus levaret.</i></p> <p><i>Ab hoc Chirone Centauro fertur educates Achilles. Unde Plato comicus Damonem, qui sub obtentu tradendae musices putabatur Periclem instituisse ad tyrannidem, taxat his</i></p>	<p>On appelait Χειρώνειον ἔλκος, c'est-à-dire « blessure chironienne » un mal incurable. Chiron, frappé par Hercule au cours de la guerre contre les Centaures, reçut au pied une blessure mortelle et il en mourut. Selon <b>Zénodote<sup>2</sup></b> c'est de cette histoire que le <b>proverbe est né</b>. Mais notre grand Virgile (c'est à lui en effet qu'on attribue les vers suivants)<sup>3</sup> appelle « chironienne » une main qui fait guérir<sup>4</sup> :</p> <p><b>Dans son cœur affligé vit une blessure</b> Que la main de Chiron ne saurait soulager.</p> <p><b>C'est ce centaure Chiron qui, comme on le raconte, éleva Achille.</b> D'où ce reproche qu'adresse l'auteur de comédies Platon<sup>5</sup> à</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 433 : « Une blessure de Chiron ».

<sup>2</sup> Zenob., *Prov.*, 6, 46.

<sup>3</sup> Ces vers n'appartiennent pas à Virgile, mais à Vomanus (*Anth. Lat.*, I, 2, n° 636, épigramme sur la jalousie). Voir ASD II, 4, p. 163 ; *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 616, n° 1721. Toutefois le premier des deux vers ressemble à la fin d'un vers virgilien de l'Énéide, où il s'agit de la passion que Didon nourrit pour Énée : *quid delubra juvant ? Est mollis flamma medullas interea et tacitum vivit sub pectore vulnus* (Verg., *Aen.*, IV, 66). Chiron en tant que médecin apparaît également chez Properce (Prop., *El.*, II, 1).

<sup>4</sup> Comme le rappelle l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 2, p. 433, note n° 3), certains mythes présentaient en effet le savant centaure Chiron comme inventeur de la médecine.

<sup>5</sup> Platon le Comique cité par Plutarque (Plut., *Pericl.*, 4, 3).



<p><i>versibus :</i></p> <p>Πρῶτον μὲν οὖν μοι λέξον, ἀντιβολῶ σὺ γάρ,  Ὡς φασιν, ὁ Χείρων ἐξέθρεψας Περικλέα, <i>id est</i>  <i>Primum quidem illud obsecro dicas mihi:</i>  <i>Tu quippe Chiron educasse diceris Periclem.</i></p> <p><i>Quem locum ita reddidit Lapus : Tu enim, ut aiunt, pessime Periclem educasti. Quin et in aeditione Aldina geminum vicium est : Primum enim versus perperam distinctus est, deinde ut pro ὦ Χείρων, legamus ὁ Χείρων, id est tu ille Chiron, metri cogit ratio. Per tropum siquidem appellat Damonem Chironem, quod id fuerit Pericli, quod Chiron fuit Achilli, quem docuit quidem fidibus canere, sed ad Centauricam ferociam eduxit. Hoc, licet alienore loco, visum est studiosis indicare, ne quis imprudens ad eum impingat lapidem.</i></p>	<p>Damon, soupçonné, sous couvert de leçons de musique, d'avoir formé Périclès à la tyrannie<sup>6</sup> :</p> <p>Πρῶτον μὲν οὖν μοι λέξον, ἀντιβολῶ σὺ γάρ,  Ὡς φασιν, ὁ Χείρων ἐξέθρεψας Περικλέα, c'est-à-dire  Mais d'abord, je te prie, dis-moi donc ceci :</p> <p>On dit que, tel Chiron,  De Périclès tu fus le maître.</p> <p>Passage que Lapus<sup>7</sup> a traduit ainsi : « Car, à ce que l'on dit, c'est toi qui as si mal éduqué Périclès ». <b>Mais qui plus est, dans l'édition aldine<sup>8</sup> on trouve deux erreurs : en effet, il faut dire d'abord que la coupe du vers est mauvaise, et ensuite que la mesure du mètre exige que nous lisions ὁ Χείρων au lieu de ὦ Χείρων c'est-à-dire « Toi, ô fameux Chiron ».</b> Usant d'un trope, Platon appelle ainsi Damon, Chiron, <b>parce que celui-ci fut pour Périclès ce que Chiron fut pour Achille</b> : s'il lui apprit à jouer de la lyre, il l'initia surtout à la violence des Centaures. <b>Bien que nous nous éloignons ainsi de notre sujet, il m'a semblé utile d'indiquer cela aux lecteurs studieux, afin qu'aucun ne trébuche sur cet écueil par ignorance.</b></p>
--	---

<sup>6</sup> Damon, le maître de musique, précepteur et conseiller de Périclès, fut banni en effet pour avoir voulu se mêler des affaires d'État, alors qu'il était censé de ne s'occuper que de la musique.

<sup>7</sup> Comme le signale l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 2, p. 434, note n° 1), il s'agit de Lapo da Castiglionchio (1405-1438) qui fut l'un des traducteurs des *Vies* de Plutarque. Nous préférons garder, dans la mesure du possible, la manière érasmienne d'écrire les noms.

<sup>8</sup> C'est celle sur laquelle il s'appuie pour la citation.

<i>Jecit Achilles duas tesseras et quatuor</i>	Achille a fait deux et quatre < aux dés > <sup>1</sup>
<p>(ASD II-4, p. 178)</p> <p>Βέβληκ' Ἀχιλλεὺς δύο κύβω καὶ τέσσαρα, <i>id est</i>  <i>Duas Achilles quatuorque tesseras / Jecit.</i></p> <p><i>Hunc versum Suidas ex Euripide citat. Quid autem sibi velit adagium, nullus explicat, nisi quod conjectare licet dictum fuisse de iis, qui in omni re vincerent, propterea quod is tesserarum jactus felix esset. Interpres Aristophanis in Ranis Aristarchum citat, qui scripserit hunc senarium Euripidis nomine circumferri solitum, sed falso, cum sit ἀδέσποτος. Apud Aristophanem usurpat Bacchus in Aeschylum, victorem Euripidis, unde apparet in faustis acclamationibus hujus esse usum proverbii.</i></p>	<p>Βέβληκ' Ἀχιλλεὺς δύο κύβω καὶ τέσσαρα, c'est-à-dire  <b>Achille a fait deux et quatre au jeu de dés<sup>2</sup></b></p> <p><b>C'est Suidas<sup>3</sup> qui cite ce vers ; il s'agit d'un vers tiré d'Euripide.</b> Mais ce que signifie cet adage, nul ne l'explique, si ce n'est qu'il est permis de conjecturer qu'il était employé au sujet de ceux qui sortaient vainqueurs de toutes les épreuves, précisément parce que leur lancer de dés avait été heureux. <b>Le scholiaste d'Aristophane, en commentant les Grenouilles<sup>4</sup>, cite Aristarque, qui avait écrit que ce sénaire</b> circulait habituellement sous le nom d'Euripide, mais à tort puisqu'il est ἀδέσποτος<sup>5</sup>. Chez Aristophane<sup>6</sup>, Bacchus l'emploie pour qualifier Eschyle qui vient de l'emporter sur Euripide, ce qui montre que ce proverbe peut être utilisé pour féliciter le vainqueur.</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 444 : « Achille a gagné aux dés ».

<sup>2</sup> = il a eu de la chance au jeu de dés.

<sup>3</sup> Suid., τρις ἐξ 1006. Cf. Zenob., *Prov.*, 2, 85 (ASD II, 4, p. 179).

<sup>4</sup> Schol. Aristoph., *Ran.*, 1400.

<sup>5</sup> « anonyme ».

<sup>6</sup> Aristoph., *Ran.*, 1400.

<i>Ulysseum commentum</i>	Une invention ulysséenne <sup>1</sup>
(ASD II-4, p. 200) Ὀδύσσειος μηχανή, <i>id est Ulyssem inventum, callidum, astutum et vafrum dicebatur. Ulyssem Homerus ubique versutum facit ac dissimulantem simulantemque. Unde eum statim initio Odysseae πολύτροπον appellat. Vergilius item : Scelerumque inventor Ulysses. Refertur apud Suidam. Plutarchus in Lysandri vita declarat, quid sit Ulysseum commentum : Lysandrum Lacedaemonii missa scytala domum revocarant. Is metuens accusationes Pharnabazi regis, qui graciosus erat Lacedaemoniis, dedit operam, ut cum illo veniret in colloquium. Ab eo multis precibus</i>	<b>Ὀδύσσειος μηχανή, c'est-à-dire « Une invention ulysséenne » se disait d'une invention habile, astucieuse et subtile. Partout Homère représente Ulysse comme astucieux, en train de dissimuler et de simuler quelque chose. C'est pourquoi il le surnomme dès le début de l'<i>Odyssee</i><sup>2</sup> πολύτροπον<sup>3</sup>. Et Virgile<sup>4</sup> fait de même : « Ulysse auteur de scéleratesses ». C'est ce que rapporte Suidas<sup>5</sup>. Plutarque, dans la <i>Vie de Lysandre</i><sup>6</sup>, donne un exemple clair d'une invention ulysséenne. Les Lacédémoniens avaient renvoyé Lysandre<sup>7</sup> chez lui, en lui envoyant une scytale<sup>8</sup>. Lui, redoutant les accusations du roi</b>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 460 : « Une ruse d'Ulysse ».

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, 1, 1.

<sup>3</sup> « aux mille tours ». Nous privilégions ici cette traduction, puisqu'il s'agit de la ruse d'Ulysse. Pour d'autres traductions possibles de cette épithète d'Ulysse voir l'adage n° 93, annotation n°5 et le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.2.3).

<sup>4</sup> Verg., *Aen.*, 2, 164.

<sup>5</sup> Suid., Ὀδύσσεια 63.

<sup>6</sup> Plut., *Lys.*, 20, 4.

<sup>7</sup> Il s'agit du commandant de Sparte, qui mit fin à la guerre du Péloponnèse.

<sup>8</sup> On appelait « scytale » (gr. σκυτάλη ; lat. *scytala/scytale*) un message secret rédigé sur un parchemin que l'on composait et déchiffrait à l'aide de d'un bâton autour duquel on l'enroulait. On s'en servait à Sparte.

Les Spartiates en voulaient à Lysandre pour le faste excessif auquel il se laissait aller, à cause de son arrogance et de sa cruauté qu'il exerçait dans les provinces qu'il gouvernait. C'est le satrape Pharnabaze (voir la note suivante ci-dessous) qui par des ambassadeurs les avaient

*impetravit, ut scriberet magistratui se nullis ab ipso laesum injuriis. Pharnabazus cum Cretensi, quod aiunt, cretissans conscripsit epistolam ex Lysandri sententia, quam illi legendam tradidit ; sed clam scripserat aliam ex sui animi sententia sigillo et inscriptione tam simili, ut dinosci non quirent altera ab alteris, eamque tradit Lysandro. Is nihil suspicans reddit ; quam lectam cum illi commonstrassent ephori, Lysander intellexit non solum Ulyssem versutum fuisse. In hanc ferme sententiam Plutarchus.*

Pharnabaze<sup>9</sup> qui avait la faveur des Lacédémoniens, s'arrangea pour avoir un entretien avec lui. Par maintes prières Lysandre obtint de celui-ci d'adresser une lettre au magistrat dans laquelle il était écrit que le roi n'avait reçu aucune offense de sa part. Pharnabaze, faisant le Crétois avec un Crétois, comme on dit<sup>10</sup>, composa une lettre telle que lui demandait Lysandre et la lui fit lire ; mais il en avait écrit une autre en cachette, correspondant au fond de sa pensée, avec un sceau et une adresse si conformes qu'il était impossible de les distinguer l'une de l'autre et c'est celle qu'il confie à Lysandre. Ce dernier la remet ne se doutant de rien. Quand les éphores, une fois l'avoir lue, montrèrent la lettre à Lysandre, celui-ci comprit qu'Ulysse n'était pas le seul homme rusé. C'est à peu près en ces termes que Plutarque rapporte cette histoire.

---

tenus au courant de son comportement. Les magistrats de Sparte ont alors aussitôt envoyé à Lysandre une scytale de rappel.

<sup>9</sup> Il s'agit du satrape perse de Phrygie et de l'Hellespont sous Darius II et Artaxerxès II qui pratique une politique d'équilibre entre Athènes et Sparte. À ce moment, il est l'allié des Spartiates.

<sup>10</sup> Voir l'adage *Cretiza cum Cretensi* – « Jouer au Crétois avec un Crétois » (n° 129) recommandant d'avoir recours aux mensonges face à un menteur.

<i>Quam curat testudo muscam</i>	On s'en soucie comme la tortue de la mouche <sup>1</sup>
<p>(ASD II-4, p. 212-213)</p> <p>Ὅσον μέλει τῇ χελώνῃ μυιῶν, <i>id est Quam curat testudo muscas. Suidas ex auctore nescio</i><sup>2</sup> <i>quo refert haec verba</i> : Τῶ δὲ Ἀγαμέμνονι τῆς Θερσίτου παρρησίας ἤττον ἔμελεν ἢ χελώνῃ μυιῶν, τὸ τῆς παροιμίας, <i>id est Agamemnon autem minoris faciebat Thersitae maledicentiam, quam testudo muscas, quemadmodum proverbio dicitur. Testudini nihil nocere possunt muscae propter testam, qua munita est. Confine illi, quod alibi memoravimus</i> : <i>Non curat culicem elephantus. Lepidius erit ad res animi detortum. Animus virtute ac philosophia munitus nihil plus timet fortunae incursum quam testudo muscas.</i></p>	<p>Ὅσον μέλει τῇ χελώνῃ μυιῶν, c'est-à-dire « On s'en soucie comme la tortue des mouches ».</p> <p><b>Suidas<sup>3</sup> rapporte ces mots, dont j'ignore l'auteur</b> : Τῶ δὲ Ἀγαμέμνονι τῆς Θερσίτου παρρησίας ἤττον ἔμελεν ἢ χελώνῃ μυιῶν, τὸ τῆς παροιμίας, c'est-à-dire « Or Agamemnon faisait moins de cas des invectives de Thersite<sup>4</sup>, que la tortue des mouches, comme dit le proverbe ». <b>Les mouches ne peuvent nullement nuire à une tortue, car elle est protégée par sa carapace.</b> Cet adage se rapproche de cet autre que j'ai mentionné ailleurs : « L'éléphant n'a cure du moustique »<sup>5</sup>. <b>Il aura plus de charme</b> si on le détourne pour l'appliquer au domaine de l'esprit : ce dernier, protégé par la vertu et la philosophie, ne redoute pas plus les coups du sort que la tortue ne redoute les mouches.</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J-C. Saladin, vol. 2, p. 469 : « S'en soucier comme la tortue des mouches ».

<sup>2</sup> Selon l'ASD (II, 4, p. 213), il s'agirait d'une citation d'une lettre de Julien l'Apostat (Iul. Epist. 82, p. 106 (Bidez 1922), p. 138 (Bidez 1924)).

<sup>3</sup> Suid., χελώνῃ μυιῶν 191.

<sup>4</sup> Guerrier grec, participant au siège de Troie, qui se signale par sa laideur et ses invectives.

<sup>5</sup> Voir l'adage *Indus elephantus haud curat culicem* – « L'éléphant d'Inde n'a cure du moustique » (n° 966).

<i>Phormionis thori</i>	Lits de Phormion <sup>1</sup>
<p>(ASD II-4, p. 254-256)</p> <p>Στιβάδες Φορμίωνος, <i>id est Thori Phormionis</i>.  <i>De stratis sordidis ac frugalibus minimeque delicatis, qualia sunt cubilia militaria et quale sibi apud Homerum parat Ulysses ex arborum congestis frondibus ac ramis humi substratis. Refertur a Suida. Phormio dux quispiam militum fuit, in perferendis militiae incommodis notae, sicut conjicio, patientiae. Poterit et longius deflecti ad quamvis tractationem duriusculam. Extat in Pace Aristophanis :</i></p> <p>Ei γάρ μοι γένοιτ' ἰδεῖν ταύτην ἡμέραν ποτέ.  Πολλὰ γὰρ ἠνεσχόμην  Πράγματά τε καὶ στιβάδας, ἅς ἔλαχε Φορμίων.</p> <p><i>Id est Utinam mihi contingat videre hunc diem. Multas enim sustinui tum molestias tum culcitrās, quas sortitus est Phormio. Versus sunt Choricī, eoque prosa vertimus.</i></p>	<p>Στιβάδες Φορμίωνος, c'est-à-dire « Lits de Phormion » se dit des couches grossières, austères et qui ne présentent aucun confort, telles que les couches militaires et le lit que se prépare Ulysse <b>chez</b> Homère<sup>2</sup> après avoir entassé des feuilles d'arbres et jonché le sol de branches. <b>C'est Suidas<sup>3</sup> qui le rapporte. Phormion était un certain général<sup>4</sup>, connu, je suppose, pour sa capacité à supporter patiemment les inconvénients d'une vie militaire. On pourra aller encore plus loin et appliquer l'adage à toute forme de traitement un peu rude.</b> On trouve dans <i>La Paix</i> d'Aristophane<sup>5</sup> :</p> <p>Ei γάρ μοι γένοιτ' ἰδεῖν ταύτην ἡμέραν ποτέ.  Πολλὰ γὰρ ἠνεσχόμην  Πράγματά τε καὶ στιβάδας, ἅς ἔλαχε Φορμίων.</p> <p>Ce qui veut dire « Puissé-je voir un si beau jour : J'ai enduré bien des peines et des lits de camp qui furent le lot de Phormion ». Ce sont des vers récités par le chœur, c'est pourquoi je les traduis en prose.</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 497 : « Lits de camp de Phormion ».

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, V, 482.

<sup>3</sup> Suid., στιβάδες 1097.

<sup>4</sup> Stratège athénien du V<sup>ème</sup> siècle av. J. - C, qui pendant la guerre du Péloponnèse a plus d'une fois apporté la victoire aux Athéniens.

<sup>5</sup> Aristoph., *Pac.*, 346.

# ADAGES DE LA TROISIÈME CHILIADE

n° 2012

<p><i>Duplices viros</i></p>	<p>Hommes doubles<sup>1</sup></p>
<p>(ASD II-5, p. 46-48)  <i>Διπλοῦς ἄνδρας, id est Duplices viros proverbiali joco vocabant qui essent lubrica et insincera fide, quos nunc vulgo bilingues appellant. Et Vergilius Tyrios bilingues appellat. Dictum est autem per allusionem, quod pleraque virorum nomina dissyllaba sint, praesertim servorum, quorum gens vafrum et fraudulentum habetur. Unde sensus ambiguus est : potest enim accipi vel de eo qui duabus sederit sellis, vel cui nomen sit dissyllabum. Zenodotus hujusmodi citat epigramma :</i></p> <p>Μισῶ τὸν ἄνδρα τὸν διπλοῦν πεφυκότα,  Χρηστὸν λόγοισι, πολέμιον δὲ τοῖς  τρόποις, <i>id est</i>  <i>Equidem virum odi duplicem, sermonibus</i>  <i>Probis amicum, ceterum hostem moribus.</i></p>	<p><b>Διπλοῦς ἄνδρας, c'est-à-dire « hommes doubles », c'est ainsi que par plaisanterie proverbiale on appelait ceux dont la loyauté est incertaine et douteuse, ceux que maintenant on appelle communément « hommes au double langage ». Virgile<sup>2</sup> aussi dit des Tyriens qu'ils sont des hommes au double langage ». C'est un jeu de mots, parce que la plupart des noms de personnes ont deux syllabes, surtout ceux des esclaves, dont l'espèce est considérée comme fourbe et trompeuse. D'où le sens ambigu du mot : celui-ci peut en effet concerner soit celui qui est assis sur deux chaises<sup>3</sup>, soit celui dont le nom est dissyllabique. Zénodote<sup>4</sup> cite l'épigramme suivante<sup>5</sup> :</b></p> <p><b>Μισῶ τὸν ἄνδρα τὸν διπλοῦν πεφυκότα,  Χρηστὸν λόγοισι, πολέμιον δὲ τοῖς  τρόποις, c'est-à-dire</b>  <b>En ce qui me concerne, je hais</b>  <b>l'homme double,</b>  Ami aux beaux discours, mais dans les faits hostile.</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 19 : « Des agents doubles ».

<sup>2</sup> Verg., *Aen.*, I, 661.

<sup>3</sup> Voir l'adage *Duabus sedere sellis* (n° 602).

<sup>4</sup> Zenob., *Prov.*, 3, 23.

<sup>5</sup> Il s'agit d'une épigramme de Palladas (*Anth. Pal.*, X, 95).

<p><i>Est aliquoties et apud Homerum, Odysseae Σ :</i></p> <p>Οἳ τ' εὖ μὲν βάζουσι, κακῶς δ' ὄπιθεν φρονέουσιν, <i>id est</i> <i>Qui bene cum dicant, retro mala mente</i> <i>volutant.</i></p>	<p>Cette idée, on la retrouve également quelquefois chez Homère, dans le chant 18 de l'<i>Odyssée</i><sup>6</sup> :</p> <p><b>Οἳ τ' εὖ μὲν βάζουσι, κακῶς δ' ὄπιθεν φρονέουσιν, c'est-à-dire Dont les discours sont gentils, mais les arrière-pensées méchantes.</b></p>
<p><i>Rursum Odysseae Π :</i></p> <p>Ἔσθλ' ἀγορεύοντες, κακὰ δὲ φρεσι βυσσοδόμευον, <i>id est</i> <i>Qui bene cum loquerentur, atrociam mente</i> <i>premebant.</i></p>	<p><b>De nouveau dans l'<i>Odyssée</i>, dans le chant 17<sup>7</sup> :</b></p> <p><b>Ἔσθλ' ἀγορεύοντες, κακὰ δὲ φρεσι βυσσοδόμευον, c'est-à-dire En parlant gentiment, ils couvraient d'atroces pensées.</b></p>
<p><i>Iterum ejusdem operis Σ :</i></p> <p>Θέλγε δὲ θυμὸν Μειλιχίοις ἐπεεσσι, νόος δὲ οἱ ἄλλα μενοίνα, <i>id est</i> <i>Pectora blandis</i> <i>Lenibat dictis, at mens diversa parabat.</i></p>	<p>Encore une fois dans le même ouvrage au chant 18<sup>8</sup> :</p> <p><b>Θέλγε δὲ θυμὸν Μειλιχίοις ἐπεεσσι, νόος δὲ οἱ ἄλλα μενοίνα, c'est-à-dire Elle amadouait les cœurs par des propos mielleux, Mais son esprit songeait à bien d'autres projets.</b></p>

<sup>6</sup> Hom., *Od.*, XVIII, 168. Il s'agit de l'hypocrisie des prétendants envers Télémaque.

<sup>7</sup> Hom., *Od.*, XVII, 66. Ici aussi, il s'agit de l'hypocrisie des prétendants envers Télémaque.

<sup>8</sup> Hom., *Od.*, XVIII, 282-283. Il s'agit de la fausse gentillesse de Pénélope envers les prétendants, qui fait plaisir à Ulysse.



<p><i>Apud Platonem in Hippia minore citat aliquis hos Homeri versus qui dicuntur ab Achille ad Ulyssem :</i></p> <p>Χρῆ μὲν δὴ τὸν μῦθον ἀπηλεγέως ἀποειπεῖν  Ὡσπερ δὴ φρονέω τε καὶ ὡς τετελέσθαι οἴω.  Ἐχθρὸς γάρ μοι κείνος ὁμῶς Αἴδαο πύλησιν,  Ὅς γ' ἕτερον μὲν κεύθη ἐνὶ φρεσίν, ἄλλο δὲ εἶπη, <i>id est</i>  <i>Nam decet ingenue quod sentis voce profari.</i>  <i>Haud secus atque Orci portas hominem exsecror illum</i>  <i>Quisquis corde aliud celans, aliud sonat ore.</i></p>	<p><b>Chez Platon, dans l'<i>Hippias mineur</i><sup>9</sup>, un personnage<sup>10</sup> cite ces vers d'Homère, paroles d'Achille adressées à Ulysse :</b></p> <p><b>Χρῆ μὲν δὴ τὸν μῦθον ἀπηλεγέως ἀποειπεῖν  Ὡσπερ δὴ φρονέω τε καὶ ὡς τετελέσθαι οἴω<sup>11</sup>.  Ἐχθρὸς γάρ μοι κείνος ὁμῶς Αἴδαο πύλησιν,  Ὅς γ' ἕτερον μὲν κεύθη ἐνὶ φρεσίν, ἄλλο δὲ εἶπη<sup>12</sup>, c'est-à-dire</b></p> <p><b>Il convient de dire franchement ce que l'on pense.  Et les portes de l'Hadès me font autant horreur  Que l'homme qui dissimule une idée en son coeur  Et en fait entendre une autre.</b></p>
---	---

<sup>9</sup> Plat., *Hipp. Min.*, 365a.

<sup>10</sup> Il s'agit d'Hippias.

<sup>11</sup> Hom. *Il.*, IX, 309-310.

<sup>12</sup> Hom. *Il.*, IX, 312-313.

<i>Duobus pariter euntibus</i>	En faisant équipe à deux
<p>(ASD II-5, p. 67 - 68)</p> <p><i>M. Tullius Epistolarum ad Atticum libro nono : Una fuissemus, consilium certe non defuisset, σύν τε δύ ' ἐρχομένω. Idem Epistolarum familiarium libro nono ad M. Varronem : Volebam prope alicubi esses, si quid bonae salutis, σύν τε δύ ' ἐρχομένω. Apposite citatur apud Platonem in Protagora docens opinionem reddi firmiorem, si fuerit ab altero comprobata. Locus est apud Homerum Iliados K. ubi Diomedes iturus exploratum quid agant Troiani comitem postulat. Id enim fore tum jucundius, tum tutius. Carmen sic habet :</i></p> <p>Ἄλλ ' εἶ τίς μοι ἀνήρ ἄμ ' ἔποιτο καὶ ἄλλος, Μᾶλλον θαλπωρὴ καὶ θαρσαλεώτερον ἔσται, Σὺν τε δύ ' ἐρχομένω καὶ, τέ πρὸ ὁ τοῦ ἐνόησεν, Ὅπως κέρδος ἔη · μούνος δ ' εἶ πέρ τε</p>	<p>Cicéron au livre 9 des <i>Lettres à Atticus</i><sup>1</sup> : « Nous aurions été ensemble, je n'aurais assurément pas manqué de conseils, σύν τε δύ ' ἐρχομένω<sup>2</sup>. <b>Le même au livre 9 des Lettres à ses familiers</b><sup>3</sup> écrit à Varron : <b>Je voulais t'avoir quelque part à proximité, afin de pouvoir, en cas de bonne santé, σύν τε δύ ' ἐρχομένω.</b> L'expression est citée avec à-propos chez Platon dans le <i>Protagoras</i><sup>4</sup> pour montrer qu'une opinion est renforcée quand elle est approuvée par une autre personne. <b>La source en est le chant 10 de l'Iliade</b><sup>5</sup> d'Homère, où <b>Diomède, sur le point d'aller épier les Troyens, souhaite être accompagné. C'est qu'il veut rendre ainsi la mission plus agréable et plus sûre. Voilà comment se présente ce passage :</b></p> <p>Ἄλλ ' εἶ τίς μοι ἀνήρ ἄμ ' ἔποιτο καὶ ἄλλος, Μᾶλλον θαλπωρὴ καὶ θαρσαλεώτερον ἔσται, Σὺν τε δύ ' ἐρχομένω καὶ, τέ πρὸ ὁ τοῦ ἐνόησεν, Ὅπως κέρδος ἔη · μούνος δ ' εἶ πέρ τε</p>

<sup>1</sup> Cic., *ad Att. Epist.*, 9, 6, 6.

<sup>2</sup> Litt. « y allant à deux avec toi ».

<sup>3</sup> Cic., *Epist. fam.*, 9, 7, 1.

<sup>4</sup> Plat., *Prot.*, 348c-d.

<sup>5</sup> Hom., *Il.*, X, 222-226.

νοήση,

Ἀλλά τε οἱ βράσσων δε νοός, λεπτή δέ  
τε μήτις, *id est*

*At mihi si qui alius veniat comes, ille  
futurus*

*Solamen, fueritque simul fiducia maior,  
Si duo conjuncti veniant. Dein hic prior  
illo,*

*Si quid opus facto videt. At qui solus et  
unus,*

*Quamvis perspiciat, tamen est mens  
segnior illi et*

*Consilium tenue.*

*Apuleius in libello De daemonio Socratis, autumat allegoriam non infrugiferam huic Homericō subesse figmento, videlicet periculosus in rebus adhibenda duo, consilium et opem. Ulysses, quoniam prudentissimus fingitur, consilii symbolum habet. Diomedes utpote juvenis viribus antecellens auxilii sustinet imaginem. Apulei ex eo loco verba sunt haec : Itidem cum rebus creperis et afflictis speculatores deligendi sunt qui nocte intempesta castra hostium penetrent, nonne Ulysses cum Diomede deliguntur veluti consilium et auxilium, mens et manus, animus et gladius ?*

νοήση,

Ἀλλά τε οἱ βράσσων δε νοός, λεπτή δέ  
τε μήτις, *c'est-à-dire*

**Mais si j'avais un compagnon, il serait  
pour moi**

**Un réconfort, et l'assurance sera  
d'autant plus grande**

**Que nous irons à deux. Et puis, l'un  
avant l'autre**

**Voit ce qu'il faudrait faire ; or un  
homme seul, isolé,**

**Si perspicace qu'il soit, est moins vif  
d'esprit**

**Et peu prudent.**

Apulée, dans l'opuscule *Du dieu de Socrate*<sup>6</sup>, affirme qu'il y a une allégorie assez féconde sous cette fiction homérique : dans le danger, il est besoin de deux choses, la prudence et la force. Ulysse, puisqu'il est représenté comme très prévoyant, symbolise la prudence. Diomède, jeune homme de force supérieure, porte l'image de la force. Les mots d'Apulée dans ce passage sont les suivants : « De même, dans les situations critiques et désespérées, lorsqu'il faut choisir des éclaireurs pour pénétrer en pleine nuit dans le camp ennemi, ne choisit-on pas Ulysse et Diomède comme incarnant la prudence et la force, l'esprit et la main, la volonté et l'épée ?

---

<sup>6</sup> Apul., *Socr.*, 18.

<i>A fronte atque a tergo</i>	Devant et derrière
<p>(ASD II-5, p. 68-69)</p> <p>Πρόσω καὶ ὀπίσω, <i>id est A fronte atque a tergo</i>.  <i>Proverbii vice receptum pro eo quod est diligenter inspicere et praeterita cum praesentibus ac futuris conferre. Sumptum est autem ex Iliados libro primo, ubi Achilles Agamemnonis incogitantiam accusans sic ait :</i></p> <p>Οὐδέ τι οἶδε νοῆσαι ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω, <i>id est</i>  <i>Nec novit simul a tergo atque a fronte videre.</i></p> <p><i>Rursum in ejusdem operis libro tertio : Ἄμα πρόσσω καὶ ὀπίσω λεύσει, id est A tergo simul atque a fronte videbit. Iterum Iliados Σ :</i></p> <p>Ὁ γὰρ οἶος ὄρᾳ πρόσσω καὶ ὀπίσω, <i>id est</i>  <i>Solus enim hic a fronte simul tergoque tuetur.</i></p>	<p><b>Πρόσω καὶ ὀπίσω, c'est-à-dire « Devant et derrière ».</b> Recueillie comme proverbe signifiant un examen scrupuleux de la situation actuelle, ainsi que la comparaison du passé avec le présent et le futur, cette expression vient du chant 1 de l'<i>Iliade</i><sup>1</sup>, où Achille dénonce l'irréflexion d'Agamemnon en disant :</p> <p><b>Οὐδέ τι οἶδε νοῆσαι ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω, c'est-à-dire</b>  <b>Et il ne sait regarder en même temps devant et derrière</b><sup>2</sup>.</p> <p><b>De nouveau, au chant 3<sup>3</sup> de la même œuvre on trouve : Ἄμα πρόσσω καὶ ὀπίσω λεύσει, c'est-à-dire « Il regardera à la fois devant et derrière »</b><sup>4</sup>. Encore une fois, au chant 18<sup>5</sup> :</p> <p>Ὁ γὰρ οἶος ὄρᾳ πρόσσω καὶ ὀπίσω, c'est-à-dire  C'est qu'il<sup>6</sup> est le seul à voir et devant et derrière.</p>

<sup>1</sup> Hom., *Il.*, I, 343.

<sup>2</sup> Cf. l'adage *A fronte simul et occipitio* – « Par le front et l'occiput à la fois » (n° 2779).

<sup>3</sup> Hom., *Il.*, III, 109-110.

<sup>4</sup> Il s'agit ici de la prudence de vieillard, opposée à l'étourderie propre aux jeunes gens.

<sup>5</sup> Hom., *Il.*, XVIII, 250.

<sup>6</sup> Il s'agit ici de Polydamas, compagnon d'Hector.

*M. Tullius proverbii vice usurpavit libro Familiarum epistolarum decimo tertio : Quem versum senex Praecilius laudat egregie et ait posse eundem ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω videre. Huic affine videtur illud Hesiodum :*

Πάντα μάλ' ἄμφις ἰδών, μὴ γείτοσι  
χάρματα γήμη, *id est*  
*Cuncta bene undique dispiciens, ne*  
*gaudia ducas*  
*Vicinis.*

*Plato in Cratylo monens ea quae dicta fuerant, etiam atque etiam, qualia sint, dispici usurpat hoc Homeri dictum βλέπειν ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω. M. Tullius Philippica tertia usurpat pro undique : A tergo, a fronte, a lateribus tenetur. Hoc sermonis colore non semel utitur et alias. Antiquitas Janum bifrontem fingens regum prudentiam indicabat, quorum est et praeterita meminisse perpendereque et futura prospicere. Quamobrem et divinitati duas comites addebant, Antevortam et Postvortam, quas olim religiose colebant Romani, ut indicat*

Cicéron a utilisé l'expression comme un proverbe au livre 13 des *Lettres à ses familiers*<sup>7</sup> : Ce vers, que loue hautement le vieux Précilius, dit qu'un même homme peut voir ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω<sup>8</sup>. Ce vers d'Hésiode<sup>9</sup> en paraît proche :

Πάντα μάλ' ἄμφις ἰδών, μὴ γείτοσι  
χάρματα γήμη, *c'est-à-dire*  
**Examinant de tous côtés tout ce qu'il y**  
**a autour, afin que tu ne deviennes un**  
**objet de risée**  
**Pour les voisins.**

Platon, dans le *Cratyle*<sup>10</sup>, invitant à examiner maintes et maintes fois les propos que l'on a tenus, quels qu'ils soient, se sert de cette expression homérique : βλέπειν ἅμα πρόσσω καὶ ὀπίσω. Cicéron, dans la troisième *Philippique*<sup>11</sup>, l'utilise pour dire « de tous côtés » : « par derrière, par devant, des deux côtés, il est cerné ». Il use de cette figure du discours plus d'une fois également à d'autres endroits. Les Anciens, en représentant

<sup>7</sup> Cic., *Epist. fam.*, 13, 15, 2.

<sup>8</sup> « à la fois devant et derrière ».

<sup>9</sup> Hes., *Op.*, 701.

<sup>10</sup> Plat., *Crat.*, 428d.

<sup>11</sup> Cic., *Phil.*, 3, 13.

<p><i>Macrobius In somniun Scipionis libro primo.</i></p>	<p>Janus avec deux visages, indiquaient la prudence des rois, dont le devoir est de se souvenir du passé, de l'évaluer et de prévoir le futur<sup>12</sup>. C'est pourquoi ils adjoignaient deux compagnes à cette divinité, Antevorta<sup>13</sup> et Postvorta<sup>14</sup>, que les Romains vénéraient autrefois religieusement, comme l'indique Macrobe au livre 1 du <i>Songe de Scipion</i><sup>15</sup>.</p>
---	---

---

<sup>12</sup> Sur Janus en tant que figure de la prudence voir le 3<sup>ème</sup> chapitre (3.3.3).

<sup>13</sup> « Prévision ».

<sup>14</sup> « Réflexion ».

<sup>15</sup> En réalité, Macrobe en parle dans les *Saturnales* (Macr., *Sat.*, 1, 7, 20). Cf., Ov., *Fast.*, I, 633 et Aul. Gell., *Noct. attic.*, XVI, 16.

<i>Vestis virum facit</i>	L'habit fait l'homme
<p>(ASD II-5, p. 73-74)</p> <p>Εἵματα ἀνήρ, <i>id est Vestis vir. Id hodie quoque vulgo tritissimum est. Aiunt enim ad hunc modum :</i></p> <p><i>Vestitus virum reddit ; qui habet induat.</i></p> <p><i>Idem affirmat Quintilianus libro Institutionum octavo : Et cultus, inquiens, concessus atque magnificus addit hominibus, ut Graeco versu testatum est, auctoritatem. Hunc autem versum quem citat Fabius opinor esse illum apud Homerum Odysseae Z :</i></p> <p>Ἐκ γάρ τοι τούτων φάτις ἀνθρώπους ἀναβαίνει Ἐσθλή, <i>id est</i> <i>Quippe homini ex istis surgit bona fama decusque.</i></p>	<p><b>Εἵματα ἀνήρ, « L'habit, c'est l'homme ». Cet adage est encore aujourd'hui fortement usité par le bas peuple. On le dit ainsi :</b></p> <p><b>L'habit représente l'homme ; qui l'a doit le porter.</b></p> <p><b>Quintilien affirme de même au livre 8 des <i>Institutions</i><sup>1</sup> : Un habillement raffiné, digne et imposant donne plus d'autorité aux hommes, comme l'atteste un vers grec. Le vers que cite Quintilien est, à mon avis, celui que l'on trouve chez Homère, au chant 6 de l'<i>Odyssée</i><sup>2</sup> :</b></p> <p>Ἐκ γάρ τοι τούτων φάτις ἀνθρώπους ἀναβαίνει Ἐσθλή, c'est-à-dire <b>Car c'est des &lt; vêtements &gt; que viennent à l'homme honneur<sup>3</sup> et bonne renommée.</b></p>

<sup>1</sup> Quint., *Inst. or.*, 8, 20.

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, VI, 29-30.

<sup>3</sup> Notons que nous n'avons pas d'équivalent du mot *decus* (« honneur ») chez Homère et qu'il est rajouté par l'humaniste. L'idée que l'honneur vient des apparences est une idée récurrente chez Érasme, elle est notamment développée dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere* (voir l'adage n°201, textes b et c). Sur ce sujet voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.1).

<p><i>Pauloque inferius in eodem libro quantum momenti cultus vestium adferat ad conciliandam homini formam dignitatemque, satis indicat, cum Nausicaam puellam ita de Ulysse loquentem facit :</i></p> <p>Πρόσθεν μὲν γὰρ δὴ μοι ἀεικέλιος δόατ' εἶναι,  Nŷn δὲ θεοῖσιν ἔοικε, τοῖ οὐρανὸν εὐρὺν ἔχουσιν, <i>id est</i>  <i>Ante videbatur specie foedissimus esse,</i>  <i>Nunc divis similis magnus quos pascit Olympus.</i></p> <p><i>Nam ante nudus, jam vestes nitidas induerat Ulysses ac protinus alius esse visus est :</i></p> <p>Ἔζετ' ἔπειτ' ἀπάνευθε κιῶν ἐπὶ θῖνα θαλάσσης,  Κάλλει καὶ χάρισι στίλβων, <i>id est</i>  <i>Deinde procul veniens ad litora pontica sedit</i>  <i>Fulgescens forma atque leporibus.</i></p>	<p>Et un peu plus loin, dans le même chant<sup>4</sup>, l'importance d'une mise soignée pour conférer à un homme beauté et dignité est assez marquée par le discours que le poète prête à la jeune Nausicaa parlant d'Ulysse :</p> <p><b>Πρόσθεν μὲν γὰρ δὴ μοι ἀεικέλιος δόατ' εἶναι,</b>  <b>Nŷn δὲ θεοῖσιν ἔοικε, τοῖ οὐρανὸν εὐρὺν ἔχουσιν, c'est-à-dire</b>  <b>Avant, il me semblait avoir un aspect repoussant,</b>  <b>Mais à présent, il est semblable aux dieux nourris au grand Olympe.</b></p> <p>Car, d'abord nu, Ulysse avait depuis revêtu des vêtements éclatants et aussitôt il a paru être un autre homme :</p> <p><b>Ἔζετ' ἔπειτ' ἀπάνευθε κιῶν ἐπὶ θῖνα θαλάσσης,</b>  <b>Κάλλει καὶ χάρισι στίλβων<sup>5</sup>, c'est-à-dire</b>  <b>S'éloignant ensuite, il s'assit au bord de la mer</b>  <b>Resplendissant de beauté et de charme.</b></p>
---	--

<sup>4</sup> Hom., *Od.*, VI, 242-243.

<sup>5</sup> Hom., *Od.*, VI, 236-237.



<i>Quid Achivos a turre judicatis?</i>	Qu'allez-vous juger les Achéens du haut de la tour ? <sup>1</sup>
<p>(ASD II-5, p. 154)</p> <p>Τί τοὺς Ἀχαιοὺς ἀπὸ τοῦ πύργου κρίνετε ; <i>id est</i></p> <p><i>Cur judicatis Danaidas de moenibus ?</i></p> <p><i>Dici conveniet, quoties quis pronuntiat de re non satis accurate considerata. Aristides in Themistocle : Τί ταῦτα τοὺς Ἀχαιοὺς ἀπὸ τοῦ πύργου κρίνομεν ; id est Quid in his Achivos de turre judicamus ? Sumptum apparet ex Iliados Γ, quo loco Priamus in moenibus Trojanorum accersitam Helenam percunctatur, quinam essent, quos procul in Graecorum exercitu conspiceret, et Agamemnonis formam laudat ad hunc modum :</i></p> <p>Ὅς τις ὄδ' ἐστὶν Ἀχαιὸς ἀνὴρ ἠΰς τε μέγας τε ;</p> <p>Ἦτοι μὲν κεφαλῇ καὶ μείζονες ἄλλοι ἔασι,</p> <p>Καλὸν δ' οὕτω ἐγὼν οὐ πω ἴδον ὀφθαλμοῖσιν,</p>	<p>Τί τοὺς Ἀχαιοὺς ἀπὸ τοῦ πύργου κρίνετε<sup>2</sup> ; c'est-à-dire</p> <p><b>Pourquoi jugez-vous les Danéens du haut des remparts ?</b></p> <p><b>Il conviendra de dire ceci chaque fois que quelqu'un s'exprimera sur une question sans l'avoir assez soigneusement examinée. Aristide, dans le &lt; panégyrique de &gt; Thémistocle<sup>3</sup> : Τί ταῦτα τοὺς Ἀχαιοὺς ἀπὸ τοῦ πύργου κρίνομεν ; c'est-à-dire « Qu'allons-nous en ces choses juger les Achéens du haut de la tour ? ». C'est évidemment un emprunt au chant 3 de l'Iliade<sup>4</sup>, au passage où Priam s'enquiert auprès d'Hélène, qu'il a fait venir en haut des remparts, de l'identité de ceux qu'il aperçoit au loin dans l'armée des Grecs, et loue ainsi la beauté d'Agamemnon :</b></p> <p>Ὅς τις ὄδ' ἐστὶν Ἀχαιὸς ἀνὴρ ἠΰς τε μέγας τε ;</p> <p>Ἦτοι μὲν κεφαλῇ καὶ μείζονες ἄλλοι ἔασι,</p> <p><b>Καλὸν δ' οὕτω ἐγὼν οὐ πω ἴδον ὀφθαλμοῖσιν,</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 102 : « Qu'allez-vous juger les Achéens du haut de la muraille ? ».

<sup>2</sup> *Apost., Par.*, 16, 71.

<sup>3</sup> *Ael. Aristid. Orat.*, 46.

<sup>4</sup> *Hom., Il.* III, 167-170.

Οὐδ' οὕτω γεραρόν, βασιλῆϊ γὰρ ἀνδρὶ  
ἔοικεν, *id est*

*Ille quis est, cedo, Graius homo  
magnusque bonusque ?*

*Sunt alii hunc, fateor, superantes vertice  
plures ;*

*Verum aequae pulchrum memini me  
cernere nunquam*

*Nec reverendum aequae ; regem praeferre  
videtur.*

*Nec inconcinne torquebitur ad eos, qui in tuto  
constituti de iis judicant, qui in periculo  
versantur. Quemadmodum faciunt ii, qui in  
turre aut vallo sedentes otiosi spectant  
judicantque proeliantes ac in multis animi  
robur aut consilium desiderant, quod ipsi  
nequaquam praestaturi forent, si in eodem  
discrimine versarentur. Aristides in  
Themistocle : Οὐ μὴν, οὐχ ὅμοιον ἐν μέσῃ  
θαλάσῃ περὶ τῶν ἐν τῷ πλοίῳ λέγειν καὶ τὴν  
εὐψυχίαν τὴν αὐτοῦ δεικνύναι, καὶ καθήμενον  
ἔξω τῆς ζάλης ὑπὸ τῷ τειχίῳ, *id est Atqui non  
parvi refert, si quis medio in mari de iis  
loquatur, qui in navi sunt, animique  
praesentiam demonstrat, sedensque procul a  
procella intra parietes.**

Οὐδ' οὕτω γεραρόν, βασιλῆϊ γὰρ ἀνδρὶ  
ἔοικεν, c'est-à-dire

**Dis, qui est cet Achéen, cet homme  
grand et noble ?**

**Certes, nombreux sont ceux qui le  
dépassent en hauteur,**

**Mais je ne me rappelle pas avoir  
jamais vu un aussi bel homme,**

**ni aussi digne d'être révééré ; c'est  
manifestement un roi.**

**Il ne sera pas inapproprié de le détourner  
pour l'appliquer à ceux, qui étant installés  
en lieu sûr, jugent ceux qui se trouvent en  
danger, agissant comme les spectateurs  
tranquillement assis dans une tour ou dans  
un retranchement, qui observent et jugent  
les combattants, et déplorent chez nombreux  
d'entre eux le manque de courage ou de  
sagesse, qualités dont eux-mêmes ne  
pourraient nullement faire preuve s'ils se  
trouvaient dans une situation aussi critique.  
Aristide dans le < panégyrique de >  
Thémistocle<sup>5</sup> : Οὐ μὴν, οὐχ ὅμοιον ἐν μέσῃ  
θαλάσῃ περὶ τῶν ἐν τῷ πλοίῳ λέγειν καὶ  
τὴν εὐψυχίαν τὴν αὐτοῦ δεικνύναι, καὶ  
καθήμενον ἔξω τῆς ζάλης ὑπὸ τῷ τειχίῳ,  
c'est-à-dire « Eh bien, il y a une différence  
assez importante entre celui qui donne son  
avis sur ceux qui sont dans le navire, en  
étant lui-même en plein milieu de la mer et  
faisant preuve de courage, et celui qui le fait  
loin de l'orage, assis entre quatre murs ».**

<sup>5</sup> Ael. Aristid. Orat, 46.

<i>Dictum ac factum</i>	Aussitôt dit, aussitôt fait
<p>(ASD II-6, p. 383-384)</p> <p>Ἐρχθὲν καὶ πραχθὲν, <i>id est Dictum ac factum. Proverbialis figura, qua nihil in negotio procurando praetermissum significamus. Terentius : Dictum ac factum reddidi. Donatus in Andria indicat esse proverbium celeritatis : Dictum ac factum invenerit aliquam causam. Rursum in Seipsum excruciante : Dictum ac factum huc abiit Clitipho. Sane quam familiaris est hic sermonis colos Graecis poetis : Οὔτε ἔπος οὔτ' ἔργον, id est Neque dictum neque factum, pro eo, quod est nulla ratione. Homerus Iliados libro primo :</i></p> <p>Ἐσθλὸν δ' οὐδέ τί πω εἶπας ἔπος οὐδ' ἐτέλεσσας, <i>id est</i>  <i>Nec dictum factumque probum ex te prodiit unquam.</i></p> <p><i>Euripides in Hecuba : Σὺ δ' ἡμῖν μηδὲν ἐμποδὼν γίνῃ / Λέγουσα μηδὲ δρῶσα, id est Tu</i></p>	<p>Ἐρχθὲν καὶ πραχθὲν, c'est-à-dire « Aussitôt dit, aussitôt fait » est une figure proverbiale, par laquelle nous faisons entendre que rien n'a été négligé dans le soin accordé à une affaire. Térence dit : « Je me suis acquitté de ma tâche, aussitôt dit, aussitôt fait ». <b>Donat<sup>1</sup>, dans &lt; les commentaires sur &gt; l'Andrienne, indique que c'est un proverbe sur la promptitude : « Il aura trouvé quelque raison, aussitôt dit, aussitôt fait ».</b> À nouveau, dans le <i>Bourreau de soi-même</i><sup>2</sup> : « Clitiphon s'y est réfugié, aussitôt dit, aussitôt fait ». Cette figure de discours est tout à fait familière aux poètes grecs : Οὔτε ἔπος οὔτ' ἔργον, c'est-à-dire « Ce n'est ni dit ni fait » pour parler de ce qui n'est d'aucune façon. <b>Homère, au chant 1 de l'Iliade<sup>3</sup> :</b></p> <p>Ἐσθλὸν δ' οὐδέ τί πω εἶπας ἔπος οὐδ' ἐτέλεσσας, c'est-à-dire  <b>Jamais rien de bon n'a été dit ou fait par toi<sup>4</sup>.</b></p> <p><b>Euripide dans Hécube<sup>5</sup> : Σὺ δ' ἡμῖν μηδὲν ἐμποδὼν γίνῃ / Λέγουσα μηδὲ δρῶσα, c'est -</b></p>

<sup>1</sup> Don., *Ad Andr.* (Terent. *Andr.*, 382).

<sup>2</sup> Terent., *Heaut.*, 760, 904.

<sup>3</sup> Hom., *Il.*, I, 108.

<sup>4</sup> Il s'agit des paroles d'Achille adressées au prophète Calchas.

<sup>5</sup> Eur. *Hec.*, 372-373.

<p><i>vero ne quid obsistas mihi / Verbove factove. Diversum in sensum, qui modis omnibus dextri strennuisque sunt, dictis ac factis valere dicuntur. Ita Phoenix docuerat Achillem juxta Homerum :</i></p> <p>Μύθων τε ῥητῆρ ᾿ ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων.</p> <p><i>Itidem Pindarus in Nemeis hymno primo : Σέο δὲ ἀμφὶ τρόπῳ τῶν τε καὶ τῶν χρήσιες, id est Tui vero mores et in his et illis usui sunt. Praecessit enim : Πράσσει γὰρ ἔργῳ μὲν σθένος, βουλῆσι δὲ σφῆν, id est Agit enim facto quidem robur, consiliis autem mens.</i></p>	<p><b>à - dire « Quant à toi, ne me résiste pas, ni en parole ni en acte ».</b> Dans un sens opposé, on dit que ceux qui sont dans tous les cas adroits et diligents sont forts dans les mots et dans les actes. <b>C'est ainsi que, d'après Homère<sup>6</sup>, Phénix avait enseigné à Achille :</b></p> <p>Μύθων τε ῥητῆρ ᾿ ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων<sup>7</sup></p> <p><b>De même, Pindare dans l'ode 1 des Néméennes<sup>8</sup> : Σέο δὲ ἀμφὶ τρόπῳ τῶν τε καὶ τῶν χρήσιες, c'est-à-dire « Ton caractère est éprouvé des deux manières ». En effet, ce qui précède<sup>9</sup>, c'est : Πράσσει γὰρ ἔργῳ μὲν σθένος, βουλῆσι δὲ σφῆν, c'est-à-dire « Car dans l'action c'est le courage qui guide, dans les conseils c'est la sagesse ».</b></p>
--	--

<sup>6</sup> Hom., *Il.*, IX, 443.

<sup>7</sup> « Être à la fois celui qui parle et qui agit ». Nous suivons la traduction de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 275).

<sup>8</sup> Pind., *Nem.* I, 29-30.

<sup>9</sup> Pind., *Nem.* I, 26-27.

<i>Scarabeus aquilam quaerit</i>	Un scarabée pourchasse un aigle <sup>1</sup>
<p>a. (ASD II-6, p. 398-400)<sup>2</sup></p> <p><i>Sed erit fortassis, qui Aesopicarum fabularum rudis et ἀνήκοος admiretur, quid tandem negotii sit cum aquila scarabeo, quae cognatio, quae vicinitas, quae affinitas usqueadeo dissimilibus intercedat ; nam inter hos, qui vinculis ejusmodi copulantur, potissimum dissidia solent oriri, praesertim inter principes. Ad haec, quatenus tam atrocis odii causae, postremo unde tantum animorum scarabeo, ut cum aquilarum populo bellum suscipere non dubitarit. Rursum, qua contumelia tantopere fuerit offensus aquilae θυμός ἀγῆνωρ, ut</i></p>	<p><b>Mais peut-être se trouvera-t-il quelqu'un d'ἀνήκοος<sup>3</sup> en fables ésopiques, qui, n'y connaissant rien, s'étonnera :</b> quelle affaire un scarabée peut-il donc avoir avec un aigle, quelle parenté, quel voisinage, quelles relations pourraient bien exister entre des créatures si dissemblables ? Car c'est le plus souvent entre ceux qu'unissent de tels liens que s'élèvent les dissensions, en particulier entre les princes. De plus, quelles peuvent donc être les causes d'une haine aussi terrible ? Enfin, où le scarabée a-t-il trouvé un tel courage qu'il n'a pas hésité à <b>entreprendre une guerre contre le peuple</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 282) : « Un scarabée qui pourchasse un aigle » ; M. M. Phillips (*The « Adages » of Erasmus. A Study with translations*, Cambridge, 1964, p. 229) : «The beetle searches for the eagle»; L.-E. Halkin, *Érasme parmi nous*, Paris, Fayard, 1988, p. 151 : « Le scarabée tenant tête à l'aigle » ; *Éloge de la folie, Adages, Colloques, réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris, Laffont, 1992, p. 155 : « Le scarabée au pourchas de l'aigle » ; *Adagios del poder y de la guerra y teoría del adagio*, edición, traducción y presentación de Ramón Puig de la Bellacasa, revisión y asesoramiento filológicos de Charles Fantazzi, asesoramiento y colaboración de Alexandre Vanautgaerden, Madrid, Biblioteca Valenciana, 2000, p. 218 : « El escarabajo acecha al águila » ; Jeanine De Landtsheer, « Erasmus's Political Thoughts: The *Adagia* as a Breeding Ground for the *Institutio Principis Christiani* », Michael Cichon, Richard L. Harris and Yin Liu (eds), *Words by the Northern Way, Medieval and Renaissance Texts and Studies*, 542 (Tempe Ar: ACMRS, 2019), p. 180 : « A dung-beetle hunting an eagle ».

<sup>2</sup> L'aigle : du protagoniste de l'apologue ésope à l'oiseau royal.

<sup>3</sup> « ignorant »

*hostem tam humilem non contempserit ac suo vel odio judicari indignum... Sed quo res cognitu fiat illustrior, prius quam ad ipsum negotii caput veniam, ducis utriusque mores, formam, indolem, ingenium quam potero paucissimis perstringam.*

*Primum igitur illud succurrit, admirari, quid olim Romanis viris alioqui sapientibus venerit in mentem, qui cum hujus alitis symbolo sese praeter ceteras nationes jactent ac diis proximos ducant cumque hujus auspiciis tot victorias reportarint, tot egerint triumphos, tantum abest, ut benemeritae gratiam referant, ut non toleranda etiam afficiant contumelia. Nam avem unam omnium maxime masculam et invicti roboris emasculant evirantque ac propemodum Tiresiam reddunt ipsi non admodum mares, siquidem apud Graecos plane*

**des aigles** ? Et quel outrage offensa le θυμός ἀγήνωρ<sup>4</sup> de l'aigle<sup>5</sup>, au point qu'il ne dédaigna pas d'affronter un adversaire aussi insignifiant et ne le jugea même pas indigne de sa haine ?...

**Mais pour que ce soit plus clair, avant que j'en vienne au cœur de l'affaire, j'esquisserai le plus rapidement possible le portrait de chacun des deux commandants en chef<sup>6</sup> : ses mœurs, son apparence, ses penchants, son tempérament.**

Mais je songe d'abord à quelque chose : je me demande bien quelle idée a pris les Romains, hommes sages à d'autres égards, de parader aux yeux de toutes les autres nations avec cet oiseau comme symbole<sup>7</sup>, et de se croire tout proches des dieux ; et pourquoi, après sous ses auspices remporté tant de victoires, connu tant de triomphes, loin de lui marquer la reconnaissance qu'il méritait, ils lui ont infligé un affront intolérable. **Car cet oiseau le plus masculin de tous, cet oiseau d'une force**

<sup>4</sup> « le cœur fier »

<sup>5</sup> Érasme emprunte l'expression θυμός ἀγήνωρ à Homère (Hom., *Il.*, XII, 300).

<sup>6</sup> Cette manière d'aborder et de présenter le conflit entre l'aigle et le scarabée n'est pas sans rappeler la *Batrachomyomachie* attribuée à Homère (Cf. Franz Bierlaire, « L'exemplum chez Érasme : théorie et pratique » dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, T. 107, N°2, 1995, p. 537. Persée [en ligne]. Consulté le 24 juillet 2015. URL : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr\\_11239891\\_1995\\_num\\_107\\_2\\_43\\_95](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_11239891_1995_num_107_2_43_95). DOI : 10.3406/mefr.1995.4395.).

<sup>7</sup> Érasme fait sans doute allusion à l'aigle qui accompagne souvent l'acronyme d'état romain (*SPQR*).

<p><i>mas est ἀετός. Idque, ni fallor, longe magis quadrat in eum, cui summus ille pater et rex Hominumque deumque Regnum in aves vagas Permisit, expertus fidelem Iuppiter in Ganymede flavo. Tum ei, qui ceteris deis procul absistentibus solus irato Jovi trisulca tela porrigat, nihil etiam proverbio deterritus Πόρρω Διός τε καὶ κεραυνοῦ. Neque vero sine gravi ratione factum arbitror, ut inter tam multas avium nationes tamque numerosas tribus aquila potissimum sit visa idonea, cui non solum avium φρήτραι, verum etiam senatus populusque poeticus suffragiis omnibus monarchiam decerneret. Nam quantum ad avium iudicium attinet, ad hanc partem pleraeque propendebant, ut pavoni rerum summam committerent. Siquidem hujus pulchritudini, splendori, sublimitati fastuique plane regio regnum deberi videbatur. Ac</i></p>	<p><b>invincible, ils l'émasculent, lui ôtent sa virilité<sup>8</sup>, et en font presque un Tirésias<sup>9</sup>, eux qui de ce fait ne sont pas eux-mêmes tout à fait mâles, tandis que chez les Grecs, le mot ἀετός est parfaitement masculin. Et cela convient bien mieux, si je ne me trompe, à celui à qui Jupiter, le souverain père et roi « des hommes et des dieux<sup>10</sup> » accorda le pouvoir sur les oiseaux vagabonds, après avoir éprouvé sa fidélité dans l'enlèvement de Ganymède<sup>11</sup> le blond<sup>12</sup>.</b></p> <p><b>Il est le seul, quand tous les autres dieux se tiennent à distance de Jupiter lorsqu'il est en colère, à lui tendre ses éclairs à triple pointe, nullement effrayé ; même le proverbe Πόρρω Διός τε καὶ κεραυνοῦ<sup>13</sup> ne le fait pas fuir. Et ce n'est certainement pas sans bonne raison, à mon avis, que c'est l'aigle qui, parmi tant de races d'oiseaux et leurs nombreuses</b></p>
--	---

<sup>8</sup> L'humaniste fait ici allusion au fait que le mot latin désignant un aigle (*aquila*) est un mot du genre féminin. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 283, note n° 4.

<sup>9</sup> C'est une allusion à la métamorphose du célèbre devin en femme. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 283, note n° 5.

<sup>10</sup> L'expression est empruntée à Virgile (Virg., *En.*, I, 229).

<sup>11</sup> Rappelons que pour enlever le bel adolescent troyen Jupiter s'était transformé en aigle. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 284, note n° 1.

<sup>12</sup> Érasme cite ici Horace (Hor., *Carm.*, 4, 4, 2-4). Voici la strophe en entier : *Qualem ministrum fulminis alitem, / cu rex deorum regnum in avis vagas/ permisit expertus fidelem/ Iuppiter in Ganymede flavo* (nous suivons ici l'édition de Paul Shorey et Gordon Lang disponible sur le site de Perseus, URL : <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus%3Atext%3A1999.02.0024%3Abook%3D4%3Apoem%3D4>).

<sup>13</sup> Voir l'adage *Porro a Jove atque a fulmine* (n° 296).

<p><i>prorsum in hanc sententiam itum fuisset, nisi quaedam longo rerum usu callidae, cujusmodi sunt cornices corvique, perpendissent futurum ut, si pavonem rebus praefecissent, eveniret, quod complures jam annos in monarchis quibusdam videre datum est, nimirum ut solo nomine strepituque regem ageret, aquila nihilo secius vel sine populi suffragiis regnum gereret. Ceterum poetas, viros sapientissimos, illud arbitror perspexisse, non alia magis imagine regum mores ac vitam effingi potuisse. Loquor de plerisque, non de omnibus. In quovis enim rerum genere semper fuit eritque bonorum paucitas. Et aliud seculum alios gignit. Sed paucis, si videtur, hinc atque hinc contentionem admoveamus. Jam primum si quid ominis est in vocabulo, ut certe est, apte profecto Graecis ἀετός dicitur παρὰ τὸ ἀΐσσω, quod est propemodum ravior impetu et concitus feror. Quaedam aves natura placidae</i></p>	<p>tribus, parut mériter le plus le titre de roi, ce titre qui lui a été décerné non seulement par les φρῆτραι<sup>14</sup> des oiseaux, mais aussi par le sénat et le peuple<sup>15</sup> des poètes à l'unanimité des suffrages. En fait, pour ce qui est l'avis des oiseaux, la plupart penchaient à accorder la suprématie au paon, considérant que la royauté était due à sa beauté, à sa splendeur, à son allure hautaine et à sa fierté on ne peut plus royale<sup>16</sup>. Et cet avis l'aurait emporté si certains oiseaux, qu'une longue expérience avait rendus avisés, comme les corneilles et les corbeaux, n'avaient pas fait valoir que, s'ils mettaient le paon à la tête de l'État, il allait se passer ce qu'on a pu voir pendant nombre d'années dans certaines monarchies : le paon ne serait roi que de nom<sup>17</sup>, et par les cris qu'il pousserait<sup>18</sup>, mais ce serait l'aigle qui, même sans les suffrages du peuple, exercerait réellement le pouvoir<sup>19</sup>. <b>Du reste, en ce qui concerne les poètes, les plus</b></p>
---	---

<sup>14</sup> « phratries ». L'humaniste utilise pour les oiseaux le terme qui désignait les groupes de citoyens entrant dans la composition des tribus qui constituaient la cité athénienne (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 284, note n° 2).

<sup>15</sup> Il s'agit d'une reprise parodique de la célèbre formule *Senatus populusque romanus (SPQR)*, symbole de la puissance politique et militaire de Rome (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 284, note n° 3).

<sup>16</sup> C'est une occasion pour Érasme d'égratigner la trop grande fierté des rois.

<sup>17</sup> Cf. l'adage *Tragicus rex* – « Un roi tragique » (n° 1479). Voir l'ASD II, 3, p. 458.

<sup>18</sup> Le paon, en tant que oiseau symbolisant la vanité permet à l'humaniste d'égratigner ici la vanité du pouvoir qui n'est du qu'aux apparences. Pour les cris désagréables des rois voir également ci-dessous (le texte d, §1 de cet adage).

<sup>19</sup> Étant donné que le paon est le symbole du pape, nous pourrions nous demander si ce n'est pas une allusion au déclin du pouvoir papal qui va de pair avec l'essor de l'absolutisme royal.



*sunt acmites, tumquae ferae sunt, tamen arte cultuque cicurantur ac mansuescunt. Sola aquila nec est habilis ad ullam disciplinam nec ullo studio potest mansuescere. Tantum impetu naturae praeceps fertur, et quicquid valde libuit, idem postulat sibi licere. Libetne spectare pullum animo vere aquilino? Graphice depinxit Horatius :*

**intelligents des hommes**, il me semble qu'ils avaient clairement vu qu'aucun autre emblème que celui de l'aigle ne pouvait mieux représenter les mœurs et la vie des rois. Je parle de la majorité des rois, pas de tous<sup>20</sup>. Car, en tout domaine, il n'y eut et n'y aura toujours qu'un petit nombre d'hommes de bien. **Et, à époques différentes, hommes différents. Mais venons-en au conflit < entre l'aigle et le scarabée >, si tu es bien d'accord, lecteur, et considérons-le brièvement des deux côtés.** Tout d'abord, si tout nom révèle quelque chose, ce qui est certainement le cas, les Grecs ont eu tout à fait raison de nommer l'aigle ἀετός d'après le verbe ἀΐσσω, qui se traduit à peu près par « je m'emporte violemment » et « je m'élance impétueusement ». Certains oiseaux sont par nature doux et placides ; d'autres, quoique sauvages, se domestiquent et s'appriivoisent tout de même par un habile dressage. **L'aigle est le seul à ne se plier à aucune discipline, à ne pouvoir être apprivoisé par aucun effort.** Il ne fait se laisser emporter, poussé par un élan naturel, et tout ce qui est son bon plaisir, il prétend en avoir le droit. Veut-on se représenter un aiglon au cœur vraiment aquilin ? **Horace<sup>21</sup> en a dressé un portrait parfaitement bien réussi :**

<sup>20</sup> Il nous semble que ce soit là plutôt une manifestation de la prudence érasmiennne. Avant de se livrer à une satire des tyrans, en s'aidant du portrait de l'aigle, il prend soin, par précaution, de noter que la satire ne concerne pas tous les rois.

<sup>21</sup> Hor., *Carm.*, 4, 4, 5-12.

<p><i>Qualem ministrum fulminis alitem Olim juvenas et patrius vigor Nido laborum propulit inscium Vernique jam nimbis remotis Insolitos docuere nisus Venti paventem, mox in ovilia Demisit hostem vividus impetus, Nunc in reluctantes dracones Egit amor dapis atque pugnae.</i></p> <p><i>Melius intelligunt hoc enigma regiones expertae, quantis malis sibi constiterint hujusmodi indomiti juvenum principum impetus. Philosophorum est moderari affectibus ac rationis ductum in omnibus sequi. At nihil est, ait Satyra, violentius aure tyranni. Cui illud semper in promptu :</i></p>	<p><b>L’oiseau qui porte la foudre, Sa jeunesse, un jour, et la vigueur innée Le jetèrent hors du nid, inconscient des malheurs qui le menaçaient. Les vents printaniers, ayant chassé les nuages, l’ habituèrent, troublé qu’il était, à d’étranges élans. Bientôt il se mit à abattre l’ennemi lançant son premier assaut ardent sur les bergeries. Et maintenant, voilà que le désir de faire ripaille et le goût du combat l’amène à lutter contre d’indomptables serpents.</b></p> <p><b>Cette allégorie un peu obscure sera mieux comprise dans les pays où l’on sait, par expérience, combien de maux coûte cette ardeur indomptable des jeunes princes<sup>22</sup>. Car, si les philosophes se font un devoir de régler leurs passions et de suivre en toutes choses la raison, il n’y a rien de plus impatience, comme dit la satire<sup>23</sup>, qu’une</b></p>
--	---

<sup>22</sup> Selon James D. Tracy (*The Politics of Erasmus. A Pacifist Intellectual and His Political Milieu*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1978, p. 33), Érasme fait ici allusion au caractère belliqueux du jeune roi Henri VIII.

<sup>23</sup> Il s’agit des paraphrases des vers des *Satires* de Juvénal : ... *sed quid violentius aure tyranni* (Juv., *Sat.*, 4, 86) et de *Hoc volo, sic jubeo ; sit pro ratione voluntas* (Juv., *Sat.*, 6, 223). Il est à noter que le vers tiré de la sixième satire ne concerne pas un souverain tyrannique. Il s’agit de la tyrannie des femmes adultères. Ces mots empruntés à Juvénal apparaissent également dans

<p><i>Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.</i></p> <p><i>Deinde cum sex opinor aquilarum genera commemorentur, tamen illud inter omnes convenit, quod rostro sunt vehementer adunco nec minus aduncis unguibus, ut vel ex ipso corporis habitu possis intelligere carnivoram esse avem, quietis ac pacis inimicam, pugnis, rapinis ac praedationibus natam. Et quasi parum sit carnivoras esse, sunt et quae ossifragae dicantur et sint.</i></p>	<p><b>oreille d'un tyran, qui est toujours prêt à dire :</b></p> <p><b>« Tel est mon désir, tel est mon ordre et que ma volonté tienne lieu de raison ! ».</b></p> <p>Enfin, alors que l'on répertorie six espèces d'aigles différentes<sup>24</sup>, je crois, elles ont toutes en commun de posséder un bec fortement crochu et des serres non moins crochues, de sorte qu'à sa seule conformation physique on peut comprendre que cet oiseau est carnivore, qu'il est ennemi de la quiétude et de la paix, et qu'il est né pour les luttes, les rapines et les pillages. Et, comme si c'était encore trop peu qu'elles soient carnivores, on appelle même certaines espèces « briseuses d'os », et il est très possible qu'elles le soient effectivement.</p>
<p>b. (ASD II-6, p. 400)<sup>25</sup></p> <p><i>Sed hic protinus tacite mihi dicis, optime lector, quid haec imago ad regem, cujus propria laus est clementia, cumque plurimum possit, nulli tamen velle nocere ac solum aculeo carere seseque totum in populi sui commoditates impendere, adeo ut Niloxenus</i></p>	<p>Mais ici, excellent lecteur, je devine immédiatement ta remarque silencieuse : 'Quel rapport entre ce symbole de l'aigle et un roi ? Le vrai titre de gloire de ce dernier n'est-il pas la clémence ? Il détient la toute-puissance, mais se refuse à nuire à quiconque ; il est le seul, dans la ruche, à ne pas avoir de dard<sup>26</sup> ; il se</p>

le premier chapitre de l'*Institution du prince*, en tant que paroles tyranniques que le prince devrait éviter (ASD IV-1, p. 173).

<sup>24</sup> L'humaniste s'appuie sur Aristote et Plin l'Ancien (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 285, note n° 1). Voir Aristot., *Hist. an.*, IX, 618b18sq ; Plin. maj., *Nat. Hist.*, X, 6.

<sup>25</sup> L'aigle : image du tyran et contraire du bon roi clément et soucieux de son peuple.

<sup>26</sup> Pour l'usage du trait physiologique du « roi des abeilles », qui est en réalité celui du faux bourdon (voir l'adage n°1401, texte b, §2, annotation n° 9), en tant que symbole de la clémence royale, Érasme s'appuie sans doute essentiellement sur la *Clémence* de Sénèque (Sen. *De*

---

*clem., I., 19): Excogitare nemo quicquam poterit, quod magis decorum regenti sit quam clementia, quocumque modo is et quocumque iure praepositus ceteris erit. Eo scilicet formosius id esse magnificentiusque fatebimur, quo in maiore praestabitur potestate, quam non oportet noxiam esse, si ad naturae legem componitur. Natura enim commenta est regem, quod et ex aliis animalibus licet cognoscere et ex apibus ; quarum regi amplissimum cubile est medioque ac tutissimo loco ; praeterea opere vacat exactor alienorum operum, et amisso rege totum dilabitur, nec umquam plus unum patiuntur melioremque pugna quaerunt ; praeterea insignis regi forma est dissimilisque ceteris cum magnitudine tum nitore. Hoc tamen maxime distinguitur : iracundissimae ac pro corporis captu pugnacissimae sunt apes et aculeos in volnere relinquunt, rex ipse sine aculeo est ; noluit illum natura nec saevum esse nec ultionem magno constaturam petere telumque detraxit et iram eius inermem reliquit. Exemplar hoc magnis regibus ingens ; est enim illi mos exercere se in parvis et ingentium rerum documenta minima largiri. Pudeat ab exiguis animalibus non trahere mores, cum tanto hominum moderatior esse animus debeat, quanto vehementius nocet. Utinam quidem eadem homini lex esset et ira cum telo suo frangeretur nec saepius liceret nocere quam semel nec alienis viribus exercere odia ! Facile enim lassaretur furor, si per se sibi satis faceret et si mortis periculo vim suam effunderet. Sed ne nunc quidem illi cursus tutus est; tantum enim necesse est timeat, quantum timeri voluit, et manus omnium observet et eo quoque tempore, quo non captatur, peti se iudicet nullumque momentum immune a metu habeat. Hanc aliquis agere vitam sustinet, cum liceat innoxium aliis, ob hoc securum, salutare potentiae ius laetis omnibus tractare ? Errat enim, si quis existimat tutum esse ibi regem, ubi nihil a rege tutum est ; securitas securitate mutua paciscenda est. Non opus est instruere in altum editas arces nec in adscensum arduos colles emunire nec latera montium abscidere, multiplicibus se muris turribusque saepire : salvum regem clementia in aperto praestabit. Unum est inexpugnabile munimentum amor civium. Quid pulchrius est quam vivere optantibus cunctis et vota non sub custode nuncupantibus ? si paulum valetudo titubavit, non spem hominum excitari, sed metum ? nihil esse cuiquam tam pretiosum, quod non pro salute praesidis sui commutatum velit ? O ne ille, cui contingit, ut sibi quoque vivere debeat ; in hoc adsiduis bonitatis argumentis probavit non rem publicam suam esse, sed se rei publicae. Quis huic audeat struere aliquod periculum ? Quis ab hoc non, si possit, fortunam quoque avertere velit, sub quo iustitia, pax, pudicitia, securitas, dignitas florent, sub quo opulenta civitas copia bonorum omnium abundat ? Nec alio animo rectorem suum intuetur, quam, si di immortales potestatem visendi sui faciant, intueamur venerantes colentesque. Quid autem ? Non proximum illis locum tenet is, qui se ex deorum natura gerit, beneficus ac largus et in melius potens ? Hoc adfectare, hoc imitari*

<i>ille sapiens rogatus, quid esset utilissimum,</i>	consacre tout entier au bien-être de son peuple’.
--	---

---

*decet, maximum ita haberi, ut optimus simul habere.* Nous suivons l’édition de John W. Basore disponible sur Perseus Digital Library, URL : <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/text?doc=Perseus%3Atext%3A2007.01.0015%3Abook%3D1%3Achapter%3D19>. Cette image apparaît aussi dans les *Paraboles* (ASD I, 5, p. 298) : « Le roi des abeilles n’a pas de dard, ou bien il ne l’utilise pas. En outre, son corps est plus grand et d’un aspect plus décent que celui des autres abeilles, mais ses ailes sont plus petites. De même, le prince doit être particulièrement clément et ne doit jamais s’envoler loin de sa cité » (*Rex apum solus aculeum non habet, aut non utitur : ad haec grandior est corpore et specie decentior, sed alis quam caeterae minoribus. Ita principem oportet esse clementissimum, et a sua civitate nusquam avolare longius*). Cf. *l’Institution du prince* (ASD IV, I, p. 142). Pour cet extrait voir l’adage n°1401, texte b, §2, annotation n°9. Cf. l’emblème d’André Alciat qui a pour titre *Principis clementia* – « La clémence du prince » (L1r, p. 161), dont la gravure représente un nid de guêpes et dont l’épigramme explique que le fait que le roi des guêpes n’ira jamais attaquer personne avec son dard est le symbole d’un souverain qui règne avec clémence et modération et de l’inviolabilité d’une loi confiée aux bons juges (*Vesparum quod nulla unquam Rex spicula figet:/ Quodque aliis duplo corpore maior erit. / Arguet imperium clemens, moderataque regna, / Sanctaque iudicibus credita iura bonis*). Nous nous appuyons sur la version numérisée de l’édition lyonnaise de 1551 réalisée par Macé Bonhomme pour Guillaume Rouille, disponible sur Glasgow University Emblem Website, Alciato Project, Glasgow University Library, cote SM34A, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/alciato/emblem.php?id=A51a148>. Étant donné le contexte dans lequel Alciat utilise cette image, à savoir un royaume bien organisé dirigé par un souverain clément où les lois sont confiées à de bons juges, il nous semble qu’il l’a puisée chez Érasme. Sur les interprétations de cette particularité du « roi » des abeilles, de ne pas avoir ou de ne pas user de dard voir Dominik Berrens, *Soziale Insekten in der Antike*, p. 63sqq.

<p><i>responderit Rex, id esse proprium veri principis indicans, ut, quantum in ipso sit, nemini noceat, prosit omnibus sitque magis optimus quam maximus. Quamquam non alia ratione potest esse maximus, nisi ut sit quam optimus, hoc est beneficentissimus in omnes. Equidem exemplar laudo non inscite depictum a philosophis, et haud scio an ejusmodi principes administrant rempublicam in urbe Platonica.</i></p>	<p>C'est tellement vrai que le sage Niloxenus<sup>27</sup>, à qui l'on demandait ce qui était le plus utile au monde, répondit : 'Le roi'. Il voulait dire par là que le propre d'un vrai souverain est, autant qu'il est en son pouvoir, de ne nuire à personne, d'être utile à tous, et d'être le meilleur plutôt que le plus grand. <b>Du reste, il ne peut être le plus grand qu'en étant le meilleur possible, c'est-à-dire le plus bienfaisant à l'égard de tous. En ce qui me concerne, j'approuve le modèle décrit, non sans finesse, par les philosophes, et je suppose que ce sont les souverains de ce type qui dirigent les affaires publiques dans la cité de Platon<sup>28</sup>.</b></p>
---	---

<sup>27</sup> En réalité, la réponse est « Dieu » et il s'agit d'une réponse d'un roi éthiopien dans une anecdote racontée par Niloxenus dans le *Banquet des Sept Sages* de Plutarque (Plut., *Sept. sap. conv*, IX, 2). Niloxenus n'est pas un sage, mais l'ambassadeur d'Amasis. Il est présent au banquet pour consulter les protagonistes sur une question politique. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 285, note n° 3. Est-ce une erreur due au simple fait que l'humaniste cite de mémoire ? C'est possible. Mais nous pourrions également émettre l'hypothèse que c'est une transformation volontaire, que cette réponse lui convenait dans son argumentation.

<sup>28</sup> Il s'agit de la cité idéale décrite dans la *République* (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 286, note n° 1. Cf. l'adage n°201, texte c. Cette idée est reprise également dans la lettre dédicatoire de l'*Institutio principis christiani* (Allen, *Ep.* n°393), qui s'ouvre sur le rôle éminent de la sagesse : *Proinde Plato non alia in re diligentior est quam in instituendis reipublicae suae custodibus, quos non opibus non gemmis non cultu non imaginibus non satellitio, sed sola sapientia caeteros vult antecellerenegans unquam beatas fore respublicas, nisi aut philosophi gubernaculis admoveantur aut ii, quibus forte contigit administratio, philosophiam amplectantur* (Plat., *Resp.*, VI 503B). Voir ASD IV-1, p. 133-134 ; *Formation du prince chrétien*, éd. M. Turchetti, p. 134. Cette idée réapparaît dans le premier chapitre de l'*Institution* : *Ne putaris temere dictum a Platone et a lauditissimus laudatum viris ita demum beatam fere rempublicam, si aut philosophentur principes aut philosophi capessant*

<p>c. (ASD II-6, p. 400-402)<sup>29</sup></p> <p><i>Verum in annalibus vix unum aut alterum reperias, quem ausis cum hac imagine componere. Porro si quis recentiorum temporum principes expendat, vereor, ne non ita passim reperiat, in quem non quadret foedissimum illud convitium, quod apud Homerum Achilles torquet in Agamemnonem, δημοβόρος βασιλεύς. Nam Hesiodus δωροφάγους appellat, rectius tamen παμφάγους appellaturus. Et cum Aristoteles evidentissima nota distinxerit regem et tyrannum, quod hic suum ac privatum commodum spectat, ille populi rebus consulit, tamen quibusdam regis appellatio, quae priscis illis ac tantis principibus Romanis immodica visa est et ob invidiam refugienda, vix etiam satis est, nisi longam splendidissimorum</i></p>	<p>Mais dans les annales de l'Histoire, c'est à peine si l'on en découvrirait un ou deux qu'on oserait comparer avec un tel portrait. Mieux : si l'on examinait les princes des époques récentes, je crains que l'on ne trouve partout que <b>ceux à qui conviendrait bien ce très ignominieux reproche que, chez Homère<sup>30</sup>, Achille lance à Agamemnon, l'appelant δημοβόρος βασιλεύς<sup>31</sup>. Hésiode<sup>32</sup>, quant à lui, emploie le terme δωροφάγους<sup>33</sup>, mais παμφάγους<sup>34</sup> aurait été plus approprié. Certes, Aristote<sup>35</sup> a très clairement distingué le roi du tyran<sup>36</sup> : ce dernier ne cherche que son propre intérêt, alors que le premier se soucie du bien de son peuple.</b> Cependant, ce titre de roi, que les anciens grands personnages de Rome, pourtant si éminents, ont jugé</p>
--	---

---

*principatum*. Voir ASD IV-1, p. 144-145 ; *Formation du prince chrétien*, éd. M. Turchetti, p. 174, §1.22.

<sup>29</sup> La plupart des rois sont des aigles.

<sup>30</sup> Hom., *Il.*, I, 231.

<sup>31</sup> « roi dévoreur-de-son-peuple ».

<sup>32</sup> Hes., *Op.*, 39, 264.

<sup>33</sup> « dévoreurs-de-présents ».

<sup>34</sup> « dévoreurs-de-tout ».

<sup>35</sup> Aristot., *Eth. Nic.*, 8, 1160b5.

<sup>36</sup> La différence entre le roi et le tyran, qui est évoquée aussi dans le commentaire de l'adage *Aut regem aut fatuum nasci oportere*, est longuement développée dans le premier chapitre (*Nativitas et educatio principis*) de l'*Institutio principis christiani* (ASD IV, 1, p. 150-162 ; *Formation du prince chrétien*, éd. M. Turchetti, p. 194-228, § 1.37-1.64).

<p><i>mendaciorum addas coronidem : ut divi cognominentur, qui vix sunt homines ; invicti, qui numquam non victi discesserunt e proelio ; augusti, quibus angusta sunt omnia ; serenissimi, qui belli tempestatibus et insanis rerum motibus orbem concutiunt ; illustrissimi, qui profundissima omnium bonarum rerum ignorantia caligant ; catholici, qui quovis spectant potius quam ad Christum. Atque his divi, inclitis, triumphatoribus si quid est otii ab alea, a poculis, a venatu, a scortis, id omne jam vere regis cogitationibus dicant. Nec est ullum aliud studium, nisi ut leges, edicta, bella, paces, foedera, consilia, judicia, sacra</i></p>	<p>démessuré et qu'ils veillaient à éviter pour ne pas attirer sur eux l'hostilité<sup>37</sup>, <b>eh bien, certains s'en satisfont à peine, si tu n'y ajoutes une longue suite d'épithètes on ne peut plus éclatantes et toutes illusoires : il faudrait que l'on surnomme « divins » ceux</b> qui sont à peine hommes, « invincibles » ceux qui n'ont jamais quitté la bataille sans avoir été vaincus, « augustes » ceux qui ne sont que mesquinerie, « sérénissimes » ceux qui ébranlent la terre entière de leurs tempêtes guerrières et de leurs troubles politiques insensés<sup>38</sup>, « illustrissimes » ceux que leur très profonde ignorance du Bien plonge dans les</p>
---	---

<sup>37</sup> C'est sans doute une allusion au roi Tarquin le Superbe chassé lors de la révolution républicaine. Voir l'adage n° 201, texte g.

<sup>38</sup> L'humaniste vise ici très probablement le pape guerrier Jules II (M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, A Study with translations, Cambridge, 1964, p. 104-105) dont il dénonce souvent les pratiques belliqueuses, par exemple dans l'*Éloge de la Folie* (1511), mais notamment dans la satire *Iulius exclusus* (1518) écrite sous forme d'un dialogue (Daniel Ménager, « Jules II », *Éloge de la folie, Adages, Colloques*, p. CXLIX-CXLVIII). D'autres prototypes des tyrans-aigles pourraient être les princes italiens comme César Borgia et Federico Montefeltro (M. M. Phillips, *The « Adages » of Erasmus*, p. 104-105). Sur le caractère belliqueux de ce pape voir entre autres Jean-Pierre Vanden Branden, *Érasme et les papes de son temps*, Colloquia in Museo Erasmi IX, Bruxelles, Musée de la Maison d'Érasme, 2004, p. 49sq ; D. S. Chambers, « Pope Julius II », *Contemporaries of Erasmus*, vol. 2, p. 250-252. Sur la mauvaise impression que le pape Jules II fit sur Érasme lors de son entrée triomphale à Bologne voir entre autres Wilhelm Ribhegge, *Erasmus von Rotterdam. Gestalten der Neuzeit*, Darmstadt, WBG, 2010, p. 58 et « Erasmus von Rotterdam und der burgundische Hof : *Institutio principis christiani*' (1516) » dans Chantal Grell, Werner Paravicini, Jürgen Voss (Hgg.), *Les princes et l'histoire du XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, « Pariser Historische Studien », Bd. 47, Bonn, 1998, p. 377. Cf. P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1969, p. 113.



<p><i>prophanaque eo conferant, ut omnes omnium fortunas in suum converrant fiscum, hoc est in dolium pertusum congerant, et aquilarum in morem innoxiarum avium visceribus se suosque saginent pullos.</i></p>	<p>ténèbres, « catholiques » ceux dont les regards se tournent partout ailleurs que vers le Christ. <b>Et ces dieux, ces célébrités, ces triomphateurs, s'il leur reste un peu de temps libre après le jeu de dés, les beuveries, la chasse, les courtisanes, ils le consacrent enfin entièrement à des cogitations vraiment royales ! Leur seule préoccupation consiste alors à faire en sorte que les lois, les édits, les guerres, les moments de paix, les traités, les assemblées, les procès, les affaires tant sacrées que profanes ne leur servent qu'à rafler les richesses collectives et les détourner dans leur cassette personnelle, autant dire dans un tonneau percé<sup>39</sup>, et de s'engraisser eux et leurs rejetons, à la manière des aigles, avec les viscères d'inoffensifs oiseaux.</b></p>
<p>d.<sup>40</sup> §1. (ASD II-6, p. 402)<sup>41</sup> <i>Age, si quis mihi jam physiognomon non omnino malus vultum ipsum et os aquilae diligentius contempletur, oculos avidos atque improbos, rictum minacem, genas truculentas, frontem torvam, denique illud, quod Cyrum Persarum regem tantopere delectabat in principe γρυπόν, nonne plane regium quoddam</i></p>	<p><b>Allons, qu'un physionomiste tant soit peu compétent considère attentivement ne serait-ce que l'aspect de l'aigle et son expression, son regard avide et mauvais, sa gueule menaçante, les cernes cruels de ses yeux, son air farouche et, enfin, ce γρυπόν<sup>42</sup> que Cyrus, roi des Perses, aimait tellement voir chez un prince : ne reconnaîtra-t-il pas que c'est là un portrait parfaitement royal, magnifique</b></p>

<sup>39</sup> Il s'agit d'une allusion au tonneau percé des Danaïdes, symbole d'une tâche infinie. Cf. l'adage *Inexplebile dolium* – « Un tonneau impossible à remplir » (n° 933).

<sup>40</sup> Les rois ressemblent aux aigles mais sont pires qu'eux.

<sup>41</sup> L'aspect de l'aigle rappelle celui des tyrans, son cri les menaces redoutables des princes. Le pouvoir de ce « cri d'aigle » est étonnamment grand.

<sup>42</sup> « bec crochu ».

*simulacrum agnoscet, magnificentum ac majestatis plenum? Accedit huc et color ipse funestus, teter et inauspicatus, fusco squalore nigricans. Unde etiam quod fuscum est ac subnigrum, aquilum vocamus. Tum vox inamoena, terribilis, exanimatrix, ac minax ille querulusque clangor, quem nullum animantium genus non expavescit. Jam hoc symbolum protinus agnoscit, qui modo periculum fecerit aut viderit certe, quam sint formidandae principum minae vel joco prolatae, et quantopere contremiscant omnia, quoties hujusmodi vox intonuit aquilina... Ad hunc, inquam, aquilae stridorem ilico pavitat omne vulgus, contrahit sese senatus, observit nobilitas, obsecundant judices, silent theologi, assentantur jureconsulti, cedunt leges, cedunt instituta : nihil valet nec fas nec pietas nec aequitas nec humanitas. Cumque tam multae sint aves non ineloquentes, tam multae canorae tamque variae sint voces ac modulatus, qui vel saxa possint flectere, plus tamen omnibus valet insuavis ille et minime musicus unius aquilae stridor.*

**et plein de majesté ? À cela s'ajoute cette couleur sinistre, repoussante, de mauvais augure, d'un noirâtre sale et sombre. Raison pour laquelle nous appelons « aile d'aigle »<sup>43</sup> une couleur sombre et presque noire. Il y a aussi cette voix désagréable, effrayante, épouvantable à couper le souffle, et ce cri à la fois terrifiant et plaintif** que redoutent toutes les espèces vivantes sans exception. Cette caractéristique est immédiatement reconnaissable, pour peu qu'on ait directement éprouvé, ou du moins observé, combien sont redoutables les menaces des princes, même lancées en plaisantant, et comme tout se met à trembler chaque fois qu'une voix d'aigle gronde ainsi... À ce cri d'aigle strident, dis-je, aussitôt **la foule toute entière** se met à trembler, le Sénat se fait tout petit, la noblesse se met au garde-à-vous, les juges courbent le dos, les théologiens se taisent, les jurisconsultes opinent, les lois s'inclinent, les institutions s'inclinent : plus rien ne tient, ni lois divines, ni devoirs humains, ni justice, ni humanité. **Et alors qu'il existe tant d'oiseaux qui ne manquent pas d'éloquence, une si grande variété de chants mélodieux et des modulations qui pourraient émouvoir même les rochers, c'est le cri strident, désagréable et très peu musical d'un aigle qui l'emporte sur tous les chants.**

<sup>43</sup> Il s'agit du brun foncé (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 287, note n° 1).

§2. (ASD II-6, p. 402)<sup>44</sup>

*Quamquam est unum aquilarum genus, quod impense placuit Aristoteli, fortassis ob id, quod talem optarit pullum suum Alexandrum, haud multo minus praedabundum ac vorax, at paulo tamen tum modestius tum taciturnius et omnino plusculum habens humanitatis, quippe quod pullos etiam suos educet ; nam ceterae faciunt, quod impii solent parentes, qui foetus suos exponunt, cum tigrides etiam catulos tollant suos. Atque eam ob causam γνήσιον appellant, quasi germanum ac vere ingenuum dicas. Vidit hoc genus Homerus et oculis captus. Nam μελάνωτον appellat ac θεραπευτήν, id est nigro tergo ac venatricem, videlicet epithetis aptissime quadrantibus in tales principes, qualis fuit Nero, qualis Caligula aliique nimium multi. At horum aliquot quanto per*

**Certes, il existe une espèce d'aigle, plaisant fortement à Aristote<sup>45</sup>, – peut-être parce qu'il aurait souhaité que son poussin, Alexandre, y appartînt – qui, quoique non moins pillarde et vorace, est un peu plus retenue et discrète ; elle a simplement un peu plus de tendresse<sup>46</sup> dans la mesure où elle élève ses oisillons. En effet, les autres font ce que les parents indignes ont l'habitude de faire : ils abandonnent leurs propres rejetons, alors que même les tigres élèvent leurs petits. C'est pour cette raison que l'on appelle cette espèce γνήσιον<sup>47</sup> comme pour dire qu'elle est noble de naissance et qu'elle est douée d'un bon naturel. Cette espèce a été remarquée également par Homère<sup>48</sup>, lui qui était**

<sup>44</sup> Les aigles, comme les mauvais princes, se comportent de manière indigne. Pourtant, il existe une espèce d'aigle qui a un peu plus de retenue et qui est nommée « noble ». En revanche, les mauvais princes, même les plus nobles sont capables de se comporter de manière la plus indigne.

<sup>45</sup> Voir Aristot., *Hist.an.*, 9, 618b 26-31, 619a 27-29 et 619 a 8.

<sup>46</sup> Il est à noter qu'Érasme utilise ici le mot *humanitas*, par quoi il semble insister sur la bestialité des hommes. De manière générale, il faut dire que, tout au long du commentaire, Érasme parle des animaux comme s'il s'agissait des humains, et des mauvais hommes, que sont les tyrans, comme des monstres. Sur la monstruosité du tyran il insiste également ailleurs. Sur ce sujet voir ci-dessous le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.2.3).

<sup>47</sup> Le sens premier de ce mot, comme le signale le dictionnaire *Le Grand Bailly* est « authentique », « de naissance légitime ». Mais dans ce cas, il nous semble que l'humaniste insiste sur la noblesse consistant aussi bien dans la naissance mais aussi dans le comportement magnanime.

<sup>48</sup> Voir Hom., *Il.*, XXI, 252.

<p><i>Jovem γνησιώτεροι ac prope dixerim plus quam aquilini, qui cum deis proximi sint ob sceptrum ac maiorum imagines, tamen aliquoties plebeis etiam homunculis blandiri quoque sustinent ac prope dixerim parasitos agere, modo praedae spes sit non aspernandae.</i></p>	<p><b>pourtant privé de la vue. Il l'appelle en effet μελάνωτον et θηρευτήν<sup>49</sup>, c'est-à-dire « noire de corps » et « carnassière », épithètes qui conviendraient sans doute parfaitement aux princes comme Néron, Caligula, et tant d'autres. Mais parmi les princes combien nombreux, par Jupiter, sont ceux qui, tout en étant γνησιώτεροι, et je dirais presque plus aquilins que les aigles, sont certes semblables à des dieux par leur sceptre et par les statues de leurs ancêtres<sup>50</sup>, mais se permettent néanmoins quelquefois de flatter même les pauvres petits hommes de la populace, agissant en parasites, si je puis dire, pourvu que la proie ne leur échappe pas.</b></p>
<p>§3. (ASD II-6, p. 402-404)<sup>51</sup> <i>Jam et vivacem esse aquilam ab auctoribus</i></p>	<p><b>D'autre part, nous savons par les sources &lt; antiques &gt; que l'aigle vit longtemps.</b></p>

<sup>49</sup> Les mots mentionnés en grecs par l'humaniste ne sont pas attestés sous cette forme dans le vers homérique qui semble avoir servi de source ici. En effet, voici ce que nous lisons chez Homère : αἰετοῦ οἰματ' ἔχων τοῦ θηρητῆρος. La forme μελάνωτον, qui n'est pas attestée dans le dictionnaire Le Grand Bailly, pourrait venir du verbe μελανόω-ῶ. Quant au mot θηρευτήν (θηρευτής – « chasseur »), il remplace θηρητῆρος (le génitif singulier de θηρήτωρ, version ionienne du mot θηράτωρ qui a le même sens que θηρευτής). Ces changements sans grande importance pour la signification des mots, pourraient simplement être dus aux erreurs mécaniques glissées dans l'édition des *Adages* ou dans l'édition de l'*Iliade* dont Érasme disposait lors de la rédaction de cette version développée du commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit* pour l'édition de 1515 (sur ce sujet voir ci-dessous), soit au fait que l'humaniste cite de mémoire.

<sup>50</sup> Cf. l'adage n° 201, textes c et f.

<sup>51</sup> Les tyrans, tout comme les aigles, sont voraces, mais la voracité des tyrans, contrairement à celle des aigles, n'a pas de limites.

<p><i>proditum est. Ea tamen cum ad extremam pervenerit senectutem, nihil adhuc sitit nisi sanguinem, cujus suctu vitam omnibus invisam prorogat, nimirum Rostro superiore adeo increscente, ut carnes depasci non possit... Ergo rostro intorto natura...reliquis animantibus utcumque consuluisse videtur et inexplebili voracitati modum aliquem imposuisse... Atque per hos ipsos dies, quibus incubat, incubat autem ferme tricenos, naturae providentia Cibum illis negavit, inversis interim et unguibus, Ne videlicet omnium ferarum ftus raperentur... Verum hoc in Romanis aquilis optare magis licet quam cernere, quibus omnino nullus est compilandae plebis neque finis neque modus. Nam et aetate crescit exigendi sitis, et numquam incumbunt gravius, quam cum pullus exclusus est. Tum vero populus alio atque alio feritur munere.</i></p>	<p>Pourtant, lorsqu'il a atteint l'extrême vieillesse, il n'a plus soif que de soif que de sang<sup>52</sup> ; en le suçant, il prolonge une vie odieuse à tous. C'est apparemment parce que « la partie supérieure de son bec s'est tellement allongée » qu'il ne peut se repaître des chairs... Donc, en le dotant de ce bec recourbé, la nature ... semble avoir, en quelque sorte, pris soin des autres créatures vivantes et avoir fixé une forme de limite à sa voracité insatiable... <b>Et pendant tout le temps de la couvaison, c'est-à-dire pendant presque trente jours, la providence de la nature le prive de nourriture, en tournant alors ses serres en sens inverse, sans doute pour qu'il ne puisse pas ravir les petits d'autres animaux. Mais chez les aigles romains<sup>53</sup>, cela, on ne peut pas le voir, on ne peut que le souhaiter</b> : il n'existe chez eux absolument aucune borne ni mesure au pillage du peuple, <b>car avec l'âge leur soif d'exactions devient même plus intense</b>, et jamais ils n'exercent oppression plus pesante que lorsqu'un aiglon a éclos. <b>C'est à ce moment-là surtout que les charges viennent frapper le peuple l'une après l'autre.</b></p>
<p>§4. (ASD II-6, p. 404)<sup>54</sup> <i>Super haec omnia plurimos hostes opposuit</i></p>	<p><b>En outre</b>, la nature a opposé à ce seul oiseau un très grand nombre d'ennemis, dont allons</p>

<sup>52</sup> Érasme s'appuie sur l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (Plin. maj., 10, 4, 15). Cf. l'adage *Aquilae senecta* – « Vieillesse de l'aigle » (n° 856).

<sup>53</sup> Pour les tentatives d'explication de cette allusion voir le 2<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (2.1.4).

<sup>54</sup> L'inimitié entre l'aigle et toutes les autres espèces d'oiseaux, tout comme celle entre le tyran et le peuple, est extrême. Pourtant, contrairement aux aigles, les tyrans n'épargnent même pas leur entourage.

*uni, de quibus mox dicturi sumus ... et haud scio an vel Democrito auctore credendum insatiabilis aviditatis argumentum, etiam si ceu compertum et confessum narrat Plutarchus, auctor cum primis gravis. Nempe aquilarum pennas quoque, si ceterarum avium plumis admisceantur, eas devorare ac paulatim extenuatas conficere. Tanta vis nativae rapacitatis. Equidem arbitror idem eventurum, si tyrannorum ossa cum plebeiorum ossibus commisceantur, ne sanguinem quidem magis misceri posse quam aegithi et flori... Verum illud fortasse non perinde congruit, quod avis haec tantopere rapax non tamen Praedatur in proximo, videlicet ne vices injuriarum in ipsius aliquando caput retorqueantur, sed e longinquo magis praedas in nidum convehit, cum interim tyranni nec ab intimis temperent nec a maxime cognatis ac domesticis rapaces abstineant unguis, imo hoc quisque magis sit obnoxius periculo, quo principi ceu Jovi ac fulmini propior.*

bientôt parler... et je ne sais s'il faudrait se fier au témoignage de Démocrite au sujet de l'insatiable avidité de l'aigle, même si Plutarque<sup>55</sup>, l'auteur le plus fiable, en parle comme si c'était certain et avéré. En effet, d'après ce témoignage, les plumes d'aigle, si elles se trouvent mélangées avec celles d'autres oiseaux, elles les dévorent, les exténuent peu à peu et finissent par les réduire à néant. Voilà combien puissante est cette rapacité innée ! Quant à moi, je pense que la même chose se produirait si l'on mêlait les ossements des tyrans avec ceux des gens du peuple ! Et que, de même, leur sang ne pourrait pas davantage se mêler que ne pourraient le faire celui de l'*aegithus* et celui du *florus*<sup>56</sup>... **Mais voici peut-être un point sur lequel la concordance n'est pas aussi grande : cet oiseau tellement rapace ne chasse néanmoins pas dans son voisinage immédiat, sans doute parce qu'il craint que la réponse à ses méfaits ne lui retombe un jour sur la tête, et c'est de loin qu'il ramène ses proies dans son nid ; les tyrans, eux, n'épargnent pas leur entourage ni ne s'abstiennent de porter leurs ongles rapaces sur leurs plus proches parents et familiers, au contraire, plus on est**

<sup>55</sup> Plut., *Mor.* 46, 9, 680e (*Propos de table*, 5).

<sup>56</sup> On ne sait pas exactement ce que désigne exactement un *aegithus*. Ce pourrait être une mésange ou un petit épervier. Mais ce pourrait être également un insecte de l'espèce de la coccinelle. Quant au *florus*, c'est une sorte de passereau (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 289, note n° 3).

	<p>proche du prince, autant dire de Jupiter et de ses foudres<sup>57</sup>, plus on est exposé au danger.</p>
<p>§5. (ASD II-6, p. 404)<sup>58</sup>  <i>Atque insitam hanc et a parentibus ingenitam rapiendi famem non nihil auget et educatio. Quandoquidem aquilam ferunt pullos vixdum satis volucres ad praedandum e nidis extrudere, quo statim et a teneris, ut aiunt, unguiculis consuescant rapto suisque ipsorum unguibus vivere. At in nonnullis principibus, deum immortalem, quam multi accedunt ad rapacitatem stimuli : praeter corruptissimam educationem tantum assentatorum examen, tot officiales perdit, tot corrupti consultores, tot stultissimi familiares, tot nequissimi congerrones, qui publicis incommodis vel gratis delectantur. Adde his fastum, voluptates, luxum, delicias, quibus nullae rapinae satis esse possint. Adde stultitiam et imperitiam, qua nihil intractabilius, si cum felicitate copuletur. His itaque rebus cum vel benignissima corrumpi queant ingenia, quid censes futurum, si haec ad avidam et improbam naturam velut oleum ad caminum accesserint ?</i></p>	<p>En outre, cette faim de rapines, innée et héritée des géniteurs est quelque peu stimulée aussi par l'éducation, puisque l'on rapporte que l'aigle expulse ses petits du nid, alors qu'ils savent encore à peine voler, et les poussent à aller à la recherche des proies, afin qu'ils s'habituent le plus tôt possible, dès leurs premiers ongles<sup>59</sup>, comme on dit, à vivre de leur propre butin et de leurs propres serres. Mais chez nombre de princes, Dieu immortel ! que d'aiguillons viennent s'ajouter à leur rapacité naturelle : <b>en plus de l'éducation on ne peut plus négligée, quelle nuée de flatteurs, de ministres dépravés, de conseillers corrompus, quel entourage sot, en guise de compagnons quelle foule de vauriens qui nuisent à l'intérêt public ne serait-ce que gratuitement, pour le plaisir ! Ajoutes-y le faste, les plaisirs, le luxe, les voluptés : choses auxquelles aucune rapine ne pourrait suffire ! Ajoute la sottise et l'inexpérience qui deviennent des maux les plus incurables, si la chance vient s'y joindre.</b> De telles incitations pourraient corrompre jusqu'aux caractères les mieux disposés : alors que</p>

<sup>57</sup> L'humaniste fait de nouveau allusion à l'adage n° 296. Cf l'adage n°2601, texte a.

<sup>58</sup> La rapacité des aigles, tout comme celle des tyrans est innée et accrue par l'éducation ; chez les tyrans à cela s'ajoute l'aiguillon des flatteurs, les mauvais exemples, le luxe et les débauches.

<sup>59</sup> Voir l'adage *A teneris unguiculis* – « Depuis les premiers ongles » (n° 652).

	<p>pensez-vous qu'il arrivera si elles viennent s'ajouter à une nature avide et malhonnête, comme de l'huile jetée sur le feu<sup>60</sup> ?</p>
<p>§6. (ASD II-6, p. 404-405)<sup>61</sup>  <i>Sed parum βασιλικῶς erat instructa aquila, si tantum adunco rostro, si tantum aduncis unguibus ad praedandum esset armata, nisi additi fuissent oculi plus quam Lyncei et nec ad clarissimum solem conniventes, quo quidem experimento foetus suos, an legitimi sint, explorare dicuntur. Itaque praedam quamvis e longinquo speculantur, quam destinant invadere. Quamquam avium regi bini dumtaxat sunt oculi, rostrum unicum, ungues pauci, venter item unicus. At nostris aquilis, papae, quam multae sunt Corycaeorum aures, quot exploratorum oculi, quot officialium ungues, quot praefectorum rostra, quot iudicum et advocatorum ventres fame prorsus inexplebili, ut neque satis esse quicquam nec tutum ab his esse possit, ne ea quidem, quae in intimis penetralibus aut abditissimis etiam scriniis sunt abstrusa.</i></p>	<p><b>Mais l'aigle n'aurait pas été outillé assez βασιλικῶς, s'il n'avait été armé pour la chasse que d'un bec recourbé et des serres crochues, s'il n'avait pas aussi des yeux plus perçants que ceux de Lyncée<sup>62</sup>, qui ne se ferment même pas face à la très éblouissante lumière du soleil, ce qui sert de preuve, dit-on<sup>63</sup>, pour vérifier que ses rejetons sont bien légitimes. Ainsi, la proie qu'ils décident d'assaillir, ils peuvent l'épier même de très loin. Cependant, le roi des oiseaux n'a que deux yeux, un seul bec, un petit nombre de serres, et un unique estomac. En revanche, nos aigles, oh combien nombreuses oreilles de Coryciens<sup>64</sup> ils ont, combien d'yeux d'espions, de serres de ministres, de becs de préfets, d'avidés ventres absolument insatiables de juges et d'avocats, que rien ne peut les rassasier ni leur échapper, pas même ce qu'on a caché tout au fond des maisons ou dans</b></p>

<sup>60</sup> Voir l'adage *Oleum camino addere* – « Jeter de l'huile sur le feu » (n° 109)

<sup>61</sup> Les tyrans sont mieux outillés que les aigles.

<sup>62</sup> Voir l'adage *Lynceo perspicacior* – « Plus clairvoyant que Lyncée » (n° 1054). Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 2, p. 50) : « Une vue plus perçante que Lyncée ». Il s'agit du pilote du navire Argo qui se distinguait par une vue particulièrement perçante.

<sup>63</sup> Aristot., *Hist.an.*, 9, 618b 28 ; Plin. maj., *Nat., Hist.*, 10, 10.

<sup>64</sup> Voir l'adage *Corycaeus auscultavit* – « Un Corycien a écouté en cachette » (n° 144). Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 1, p. 167 : « Un Corycien écoutait ». Cet adage, qui se dit lorsqu'on croit dissimuler quelque chose et qu'on est surpris par un indiscret, a pour origine l'habileté des habitants de la montagne Corycos à tendre des embuscades.



	les coffrets les mieux dissimulés.
<p>§7. (ASD II-6, p. 405-406)<sup>65</sup></p> <p><i>Verum tamen esset eadem fortassis aliquanto minus noxia, nisi ad arma dotesque corporis astus accederet ingenii, hoc est nisi nocens per se ferrum veneno tingeretur. Ungues suos, quoties ingreditur, contrahit, ne videlicet aciem deterat minusque valeant in praedando, id quod habet cum leonibus commune. Neque quemvis impetit, sed eum dumtaxat, quo se credat viribus esse superiorem. Neque se repente praecipitem dat in terram more ceterarum, cum praedam appetit, sed sensim demittit, ne impetu illisa offendatur. Ne leporem quidem, nam hunc maxime petit, aggreditur, nisi viderit in plana descendisse. Neque quovis grassatur tempore, ne quis opprimat fatigatam; sed A prandio ad meridianum ad praedandum provolat, reliquis horis otiosa sedet, Donec hominum conventu fora compleantur. Tum quod occiderit, non inibi statim devorat, ne quis subitus hostium incursus incautam deprehendat in praeda, sed exploratis prius ac subinde reffectis viribus praedam in nidum velut in castra devehit ... Atqui si quis secum perpenderit, quam variis artibus, quot technis, quot machinis, quot praestigiis improbi principes instructi sint ad expilandam plebem, quaestuosis legibus, mulctis, fucatis titulis, simulatis bellis,</i></p>	<p><b>Et pourtant, l'aigle serait peut-être considérablement moins nuisible, si à ses armes et à ses qualités physiques ne s'ajoutait l'esprit astucieux, c'est-à-dire si le fer, en soi meurtrier, n'était trempé de poison.</b> Chaque fois qu'il se déplace sur le sol, l'aigle replie ses serres, sans doute<sup>66</sup> pour ne pas en user le tranchant ni risquer de les rendre moins puissantes quand il chasse, précaution qu'il partage avec les lions. Et il n'attaque pas n'importe quel animal, mais uniquement celui auquel il se croit supérieur en force. <b>Il ne se précipite pas non plus brusquement vers la terre, lorsqu'il convoite une proie, comme le font les autres oiseaux prédateurs, mais il descend insensiblement pour ne pas causer de l'effroi par un mouvement trop vif. Même le lièvre qu'il poursuit le plus souvent, il ne cherche pas à le saisir, s'il ne l'a pas vu s'engager sur un terrain plat. Et ce n'est pas à n'importe quel moment qu'il se hasarde à lancer l'attaque, de peur qu'on ne le surprenne lorsqu'il est fatigué ; mais ayant pris son vol le matin il ne chasse que jusqu'à midi, et se repose le reste de la journée, tandis que les forums s'emplissent de foules humaines. La proie qu'il aura tuée alors, il ne la dévore pas sur-le-champ, craignant qu'un de ses ennemis survenu à l'improviste</b></p>

<sup>65</sup> Les aigles, comme les tyrans, sont rusés, mais les tyrans sont beaucoup plus rusés que les aigles.

<sup>66</sup> « Sans doute » a été ajoutée par nous pour traduire *videlicet*.

<p><i>delationibus, affinitatibus, indignam propemodum fatebitur aquilam, cui regni nomen tribuatur.</i></p>	<p><b>ne la lui saisisse, alors qu’il n’est pas sur ses gardes ; il s’assure plutôt d’avoir recouvré ses forces avant de l’emporter dans son nid, qui est un vrai camp fortifié ... Eh bien, si l’on considère combien variés sont les procédés, les tromperies, les artifices, les tours de passe-passe auxquels les mauvais princes ont recours pour dépouiller le peuple, c’est-à-dire des lois établies uniquement dans leur intérêt, les amendes, les faux titres, les guerres simulées<sup>67</sup>, les délations, les alliances, on reconnaîtra que l’aigle est presque indigne que l’on lui attribue le nom de roi !</b></p>
<p>§8. (ASD II-6, p. 406)<sup>68</sup>  <i>Nam verum est illud, quod proverbii dicitur, aquilam non captare muscas nec aspicere</i></p>	<p><b>En effet, il est vrai ce que disent les proverbes : l’aigle n’attrappe pas les mouches et n’aperçoit pas les vers à bois<sup>69</sup>.</b></p>

<sup>67</sup> Une guerre simulée servait de prétexte au prince de percevoir des taxes exceptionnelles (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 291, note n° 2).

<sup>68</sup> Les aigles, comme les tyrans, ne s’attaquent pas à ceux qu’ils jugent comme ennemis indignes.

<sup>69</sup> Il s’agit des adages *Aquila non captat muscas* – « L’aigle n’attrapent pas des mouches » (n° 2165) et *Aquila thripas aspiciens* – « L’aigle apercevant des thrips » (n° 871). Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 92, vol. 1, p. 648 : « L’aigle ne chasse pas la mouche » (n° 2165) et « Les aigles se moquent bien des thrips ». En ce qui concerne le thrips, Érasme note dans le commentaire de l’adage n° 871 en s’appuyant sur les commentaires des auteurs grecs, qui sont en fait, comme le signale notre édition de référence (*Adages*, vol. 1, p. 808), Zénobe (*Prov.*, 2, 53) et Diogénien (*Prov.*, 1, 71) que c’est une sorte d’oisillon, mais qu’il ne sait pas s’il doit y croire (*Ad hunc quidem modum invenio invenio in commentariis Graecorum, verum haud scio an mendose*). Plus loin, il dit qu’il a lu quelque part que c’est une sorte de vermisseau. D’après les indications de la même édition (*Adages*, vol. 1, p. 808), il s’agit de l’*Histoire naturelle* de Pline l’Ancien (Pline maj., 16, 80), mais, aucun commentateur ou auteur ne semble avoir dit avant Érasme que le thrips soit un oiseau (*Adages*, vol. 1, p. 648, note n° 1). Le dictionnaire *Le Grand Gaffiot* indique également que les *thripes, um* (θρίπες) sont des vers, plus exactement

<p><i>thripas. Negligit, si qua praeda videatur regis unguibus indigna, nisi si quae sint cognatae Vespasiano, cui visus est Lucri bonus odor ex re qualibet. Sunt enim degeneres aquilae, quae piscatu vivunt et quas non pudeat cadaver alienum tollere. Sed quae generosiores sunt, veluti tyranni quaedam piratis ac latronibus concedunt, a quibus, ut apud Alexandrum Macedonem nobilis ille dixit pirata, nihil differunt, nisi quod ipsi majore classe majoreque manu magnam orbis partem suis divexant latrociniiis, minutulas illas praedas</i></p>	<p><b>Il néglige la proie si elle lui semble indigne des serres royales, sauf celle qui aurait quelque lien de parenté avec Vespasien pour qui « l'argent a bonne odeur d'où qu'il vienne »<sup>70</sup>. Certes, il existe aussi des aigles dégénérés qui vivent de la pêche<sup>71</sup> ou qui n'ont pas honte de s'emparer d'un cadavre laissés par les autres.</b> Mais ceux qui sont plus racés font comme des tyrans. Ces derniers concèdent quelques miettes aux pirates et aux voleurs, desquels, comme l'a dit ce fameux pirate<sup>72</sup> devant Alexandre de Macédoine<sup>73</sup>, ils</p>
---	--

les vers qui rongent le bois et donne comme source l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, mais un autre passage (Plin. maj., 16, 220). Le dictionnaire indique aussi que ce mot désigne simplement les choses de rien et que cette signification est attestée dans les *Noces de Philologie et de Mercure* de Martianus Capella (Capel., *Nupt.*, 2, 164). Dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, quand l'humaniste fait allusion à l'adage *Aquila thripas aspiciens* dans le contexte de l'orgueil de l'aigle qui fait que celui-ci n'attaque pas n'importe quel être animal mais choisissant un ennemi plus ou moins digne, il pourrait jouer précisément sur plusieurs sens du mot.

<sup>70</sup> Voir l'adage n° 2613 qui est un vers de Juvénal (Juv., *Sat.*, 14, 204sq) faisant allusion à la réponse de Vespasien à son fils Titus qui lui reprochait d'avoir imposé des taxes sur les urinoirs publics, taxes qui ont été communément appelées depuis « vespasiennes ». Cette anecdote, racontée par Suétone (Suet., *Vesp.*, XXIII, 2), a donné lieu également à un adage grec κέρδος αἰσχύνῃς ἄμεινον répertorié chez Diogénien (*Prov.*, 5, 42 ; 364) qu'Érasme traduisit par *Lucrum pudori praestat* (n° 2614). Voir *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 291, note n° 3 et Renzo Tosi, *Dictionnaire des sentences latines et grecques*, Trad. de l'italien (*Dizionario delle sentenze latine e greche*, Milano, RCS Rizzoli Libri S.p.A., 1991) par Rebecca Lenoir. Grenoble, Editions Jérôme Millon, 2010, p. 1300-1301, n° 1779.

<sup>71</sup> Érasme fait allusion au balbuzard que l'on appelle aussi « aigle pêcheur » (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 291, note n° 4).

<sup>72</sup> Comme l'indique l'ASD (II-6, p. 407) la source d'Érasme semble être la *Cité de Dieu* d'Augustin (Aug. *Civ.*, IV, 4): « C'est une spirituelle et juste réponse que fit à Alexandre le

<p><i>accipitribus ac Nisis relinquentes cum quadrupedibus belligerantur, nec id sane sine periculo nec rursum citra victoriae spem, sicuti strenuo duce dignum est.</i></p>	<p>ne diffèrent en rien, sinon que les tyrans disposent <b>d'une plus grande flotte et d'une troupe plus puissante pour persécuter une plus grande partie de la terre par leurs actes de brigandages</b>. Les aigles laissent donc les toutes petites proies aux éperviers et aux aigles de mer<sup>74</sup>, alors qu'eux-mêmes font la chasse aux quadrupèdes, ce qui n'est assurément ni sans péril ni sans espoir de victoire, comme il sied à un chef <b>courageux</b>.</p>
<p>§9. (ASD II-6, p. 408)<sup>75</sup> <i>Neque vero jam mirum, quod illi parum</i></p>	<p><b>Quant au fait que l'aigle s'entend peu avec les cygnes, eh bien, cela ne doit plus nous</b></p>

Grand ce pirate tombé en son pouvoir. "A quoi penses-tu, lui dit le roi, d'infester la mer"? — "A quoi penses-tu d'infester la terre"? répond le pirate avec une audacieuse liberté. "Mais parce que je n'ai qu'un frêle navire, on m'appelle corsaire, et parce que tu as une grande flotte, on te nomme conquérant" » (*Eleganter enim et ueraciter Alexandro illi Magno quidam comprehensus pirata respondit. Nam cum idem rex hominem interrogaret, quid ei uideretur, ut mare haberet infestum, ille libera contumacia: Quod tibi, inquit, ut orbem terrarum; sed quia <id> ego exiguo nauigio facio, latro uocor; quia tu magna classe, imperator*). Nous nous appuyons sur l'édition bilingue avec la traduction de L. Moreau, disponible sur le site d'*Itinera Electronica* URL :

[http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/augustin\\_civ\\_dei\\_04/lecture/default.htm](http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/augustin_civ_dei_04/lecture/default.htm).

<sup>73</sup> Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 291: « ce célèbre pirate devant Alexandre le Grand ».

<sup>74</sup> En écrivant le mot *Nisis* avec une « n » majuscule, Érasme fait allusion à Nisus (Νῆσος), roi de Mégare et père de Scylla, métamorphosé en un aigle de mer. Son histoire est racontée dans les *Métamorphoses* d'Ovide (Ov., *Met.*, 8, 8) et dans les *Géorgiques* de Virgile (Verg., *Georg.*, 1, 404). Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 292, note n° 1 : Nisus a été métamorphosé en un épervier. Cette allusion rapproche encore une fois les humains des oiseaux.

<sup>75</sup> Ennemis communs aux aigles et aux tyrans : ceux qui n'ont pas peur de s'exprimer librement, ceux qui souhaitent choisir leur chef, ceux qui pourraient les détrôner par l'habileté et l'ingéniosité, et ceux qui s'écartent de l'opinion publique.

*convenit cum oloribus, ave nimirum poetica ; illud mirum, ab iis saepenumero vinci tam pugnacem beluam. Nec admodum gratum esse consuevit poeticum genus male sibi consciis monarchis, utpote liberum et loquax quodque nonnumquam cum Philoxeno in latumias reduci malit quam silere. Nam si quid dolet, id chartis illinunt atris et regum mysteria ad ipsos etiam posteros evulgant. Nec cum gruibus satis convenit (opinor ob id, quod illis impendio placeat democratia, vehementer invisam monarchis), a quibus tamen ingenio superantur. Etenim cum grues e Cilicia demigrantes montem Taurum aquilis plenum parant transmittere, ingentibus lapidibus, quo vocem cohibeant, in os sumptis noctu tacite transvolant atque ita deceptis aquilis tuto trajiciunt. Sed peculiaris quaedam cum trochilo, nam id est avi nomen, simultas intercedit, non ob saliud, ut autumat magnus ille deambulator, nisi quod huic quoque regis ac βουληφόρου nomen tribuitur, idque potissimum apud Latinos. Proinde ceu regni affectatorem extremo persequitur odio. Quamquam non is hostis est, cujus vires metuat aquila. Nam trochilus imbecillis est ac fugax, solertia tamen et ingenio praeditus fruticetis et cavis abdit sese, ut quamvis a potentiore facile capi non possit. Quin olim cum certamen volandi cum aquila suscepisset, vicit astu magis quam viribus. Denique cum cybindo bellum gerit internecinum<sup>76</sup>, adeo ut*

**surprendre, ce dernier étant certainement un oiseau poétique par nature<sup>77</sup>. Ce qui est surprenant, en revanche, c'est qu'une bête aussi belliqueuse que l'aigle soit souvent vaincue par un cygne. Depuis longtemps déjà la race des poètes n'est pas vue d'un très bon œil par les monarques, qui n'ont pas bonne conscience, ce qui est naturel, puisque cette race est libre et loquace, qui préfère parfois être réduite à descendre dans les Latomies<sup>78</sup> avec Philoxène<sup>79</sup> plutôt que de se taire. En effet, s'ils ont quelque motif de doléances, ils en barbouillent leurs feuilles assassines et révèlent les secrets des rois, n'hésitant pas à faire cela même sous les yeux de ces derniers et de leurs descendants. L'aigle ne s'entend pas bien non plus avec les grues (je pense que c'est parce qu'elles sont de trop ferventes adeptes de la démocratie<sup>80</sup>, que les monarques voient d'un très mauvais œil). Les grues sont d'ailleurs plus intelligentes que les aigles. En effet, quand, migrant de Cilicie, elles doivent passer au-dessus du mont Taurus<sup>81</sup>, où les aigles abondent, elles le font de nuit et munies d'énormes pierres<sup>82</sup> qu'elles tiennent dans leurs becs pour s'empêcher de pousser des cris et voler silencieusement ; ainsi, trompant les aigles, elles traversent le mont en sécurité. Mais l'aigle s'en prend particulièrement au trochile, car tel est son nom, sans autre motif**

<sup>76</sup> = *internecivum*. Voir ASD II-6, p. 409.

<p><i>Saepe numero cohaerentes prendantur. Est autem cybindus Nocturnus accipiter. Nec tyrannis est ullum hominum genus magis invisum quam horum, qui a vulgi sententia</i></p>	<p><b>d’hostilité, comme l’affirme ce grand Promeneur<sup>83</sup>, que le fait qu’on donne à cet oiseau également des noms de roi<sup>84</sup> et de βουλήφορος<sup>85</sup>, surtout chez les Latins<sup>86</sup>.</b></p>
---	--

<sup>77</sup> Aristote parle de cette mésentente dans son *Histoire des animaux* (*Hist. an.*, XIII, 4).

<sup>78</sup> Il s’agit des carrières de pierres de Syracuse qui servaient de prison (*Adages*, vol. 3, p. 293, note n° 1). Cf., l’adage *In lapicidas* – « Aux carrières » (n° 1031).

<sup>79</sup> Il s’agit du poète syracusain Philoxène qui ne voulut pas saluer les vers du tyran Denys en acceptant plutôt de descendre dans les carrières, et qui donna lieu à l’adage *Philoxeni non* – « Le ‘non’ de Philoxène » (n° 2195) se disant à propos d’un refus obstiné. Cf., *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 293, note n° 2.

<sup>80</sup> Érasme fait probablement allusion au fait que les grues décident ensemble du moment du départ et surtout, qu’elles choisissent le chef qu’elles doivent suivre (Plin.maj., *Nat. Hist.*, X, 30). L’humaniste en parle dans le commentaire de l’adage n° 2568 (voir l’annotation n° 81).

<sup>81</sup> Il s’agit du mont Taurus qui se trouve au sud de la Turquie actuelle, au bord de la mer Méditerranée (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 293, note n° 3).

<sup>82</sup> Cf. l’adage *Grues lapidem deglutientes* – « Des grues avalant une pierre » (n° 2568). Cependant, dans le commentaire de cet adage il ne s’agit pas de la précaution prise pour passer inaperçues des aigles. D’après le commentaire de cet adage, où il s’appuie sur Pline l’Ancien (Plin.maj., *Nat. Hist.*, X, 30), les pierres que les grues laissent tomber quand elles sont fatiguées permettent de vérifier si elles se trouvent au-dessus de la terre ou au-dessus de la mer et de savoir ainsi si elles peuvent s’arrêter pour se reposer ou si elles doivent continuer leur chemin.

<sup>83</sup> Érasme s’amuse à latiniser le surnom περιπατητικός d’Aristote, qui donnait ses leçons en se promenant, surnom qui finit par devenir un adjectif désignant tout ce qui se rapporte à ce philosophe grec (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 293, note n° 4).

<sup>84</sup> L’humaniste s’appuie ici sur l’*Histoire des animaux* (*Hist.an.*, IX, 615 a 19) : Καλεῖται δὲ (ὁ τρόχιλος) πρέσβυς καὶ βασιλεύς, διὸ καὶ τὸν ἀετὸν αὐτῶ φασι πολεμεῖν. En latin cet oiseau est appelé *regulus* (*Anth. Lat.*, I, 762). Voir ASD II-6, p. 409. En français il est connu sous le nom de roitelet. Cf. esp. reyezuelo, gr. χρυσοβασιλίσκος.

<sup>85</sup> « qui décide », « qui dirige ». Il s’agit d’une épithète qu’Homère emploie pour désigner les chefs (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 293, note n°5). Pour cette épithète voir également l’adage n°1695, annotation n°4.

<p><i>longe lateque dissentientes nimium acute cernunt per tenebras.</i></p>	<p><b>C'est pourquoi l'aigle le poursuit d'une haine extrême, comme si celui-ci prétendait à son trône.</b> Ce n'est pourtant pas un adversaire dont l'aigle doit redouter la force, car, le trochile est faible et fuyard. <b>Toutefois, il est doté d'habileté et d'ingéniosité et se cache dans les taillis et dans les arbres creux, afin qu'un être plus fort que lui ne puisse l'attraper facilement<sup>87</sup>.</b> Mais il y a mieux : le jour où dans une compétition de vol il entreprit de rivaliser avec l'aigle, c'est plus par sa ruse que par sa force qu'il remporta la victoire<sup>88</sup>. Enfin, l'aigle mène une guerre sans merci contre le cybindis, au point que souvent on les capture accolés. <b>Or le cybindis est un épervier nocturne<sup>89</sup>.</b> Et il n'est pas d'espèce d'hommes plus haïe des tyrans que ceux qui, s'écartant fort loin de l'opinion de la</p>
--	---

<sup>86</sup> Sur le roitelet et l'aversion que l'aigle a pour cet oiseau voir Aristote (*Hist. an.*, XI, 4).

<sup>87</sup> Aristot. *Hist. an.*, IX, 615 a 19.

<sup>88</sup> Érasme renvoie à la fable d'Ésope, où le roitelet triomphe de l'aigle dans le concours de vol en se cachant dans les plumes de celui-ci jusqu'au moment où il franchit la ligne du vainqueur (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 294). D'après l'ASD (II-6, p. 409), il s'agit d'une fable sur le roitelet et l'aigle, attribuée à Ésope (n° 434 dans l'édition de Perry) que l'on trouve également chez Plutarque (*Plut., Mor.*, 806e).

<sup>89</sup> Pour l'inimitié entre cet oiseau et l'aigle voir Aristote (*Hist. an.*, XIII, 6). Mais il faut dire que chez Aristote, c'est l'oiseau nommé Hybris, souvent confondu avec un autre appelé Ptnyx, qui est présenté comme oiseau nocturne. Érasme le confond probablement avec l'oiseau dont Aristote parle dans le paragraphe précédent (Aristot. *Hist. an.*, XIII, 5), qui est désigné par le nom Cymindis, qui paraît très rarement aussi, qui est une sorte d'épervier et que l'on appelle aussi Tue-pigeon. Pierre Mesnard pense que cet oiseau nocturne, dont parle Érasme, pourrait être un épervier de nuit (P. Mesnard, *L'essor de la philosophie politique au XVI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1969, p. 126).

	foule, voient trop clair au milieu des ténèbres...
<p>§10. (ASD II-6, p. 408 - 410)<sup>90</sup></p> <p><i>Uni aquilae cum nullo prorsus animante nec amicitia nec affinitas nec sodalitas nec consuetudo nec foedus nec indutiae. Hostis est omnibus et neminem non habet hostem. Siquidem non potest non omnium esse hostis, qui omnium malo vivit ac saginatur. Proinde sibi conscia non nidulatur in plano, sed in praeruptis et excelsis rupibus, aliquoties et arboribus, sed prealtis, videlicet tyrannicum illud secum volvens : Oderint, dum metuant... in aquilas ubique gentium eadem lex est quae in lupos et tyrannos, ut praemium sit, qui communem omnium hostem occiderit. Ergo nec amat ullum nec amatur ab ullo animante aquila, non magis profecto quam mali principes, qui magno reipublicae malo sibi gerunt imperium. Fortasse privatorum sunt affectus istiusmodi ; magni satrapae usqueadeo sunt ab his alieni, ut interdum nec liberos ament nisi emolumentum causa, saepenumero suspectos habeant et invisos.</i></p>	<p><b>L'aigle est le seul qui n'est attaché à absolument aucun être vivant ; pour lui, il n'y a pas de lien qui tienne, que ce soit amitié, parenté, camaraderie, intimité, alliance ou trêve. Il est l'ennemi de tous, et il n'est personne qui ne soit pas son ennemi. Comment ne peut-il pas être l'ennemi de tous, en effet, celui qui vit et s'engraisse du malheur de tous ?! Aussi, en étant conscient lui-même, il ne niche pas en terrain plat, mais sur des rochers escarpés et très élevés, parfois sur des arbres aussi, mais s'ils sont très hauts, se répétant sans doute perpétuellement cet adage de tyran : 'Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent !'<sup>91</sup>... pour les aigles, partout, chez tous les peuples, la loi est la même que pour les loups et les tyrans : on récompense celui qui aura tué l'ennemi commun. Ainsi donc, l'aigle n'aime aucun être vivant, et n'est aimé d'aucun, et ce n'est certainement pas moins vrai pour les mauvais princes qui exercent leur pouvoir dans leur propre intérêt et au grand dam de l'État. C'est chez de simples particuliers que l'on devrait peut-être chercher les sentiments d'affection. Les grands satrapes<sup>92</sup> y sont tellement étrangers</b></p>

<sup>90</sup> Les aigles, comme les mauvais princes, n'aiment aucun être vivant, et ne sont aimés d'aucun.

<sup>91</sup> En effet, il s'agit d'une phrase prononcée par Caligula. Voir l'adage n° 1862.

<sup>92</sup> Ce mot est ici employé au sens large, désignant les grands personnages menant une vie fastueuse et exerçant une autorité despotique (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 295, note n° 1).



	parfois ils n'ont même pas d'amour pour leurs propres enfants, sauf s'ils ont l'espoir d'en tirer quelque parti, et le plus souvent ils les suspectent et les haïssent.
<p>§11. (ASD II-6, p. 410)<sup>93</sup></p> <p><i>Et tamen in tam multis vitiis est, quod laudare possis. Minime bibaces sunt minimeque salaces, quae maxime sunt rapaces. Nam quod Ganymedem rapuit aquila, Jovi rapuit, non sibi. At videas nonnullos nostros ἀετούς, qui sibi rapiant, nec unum Ganymedem, sibi virgines, sibi matronas abducant, ut hac parte propemodum intolerabiliores sint quam rapinis, quibus maxime sunt intolerandi.</i></p>	<p>Et pourtant, parmi tant de vices, il est une chose qu'on peut louer &lt; chez les aigles &gt;<sup>94</sup>. <b>Eux qui sont les créatures les plus rapaces, ne sont absolument pas attirés par la boisson, ni par la luxure. En effet, si l'aigle a enlevé Ganymède, c'était pour Jupiter, non pour lui-même. En revanche, tu peux voir plusieurs de nos ἀετούς à commettre des rapt pour eux, et ce n'est pas un seul Ganymède, mais des jeunes filles vierges, des femmes mariées qu'ils enlèvent, et de telle manière que l'acte même de l'enlèvement est plus insupportable encore que l'enlèvement lui-même, déjà tout à fait insupportable.</b></p>
<p>e.<sup>95</sup></p> <p>§1. (ASD II-6, p. 412-413)<sup>96</sup></p> <p><i>Habes e ducibus alterum, nunc ad scarabeum veniam. Est animal, ac vix etiam animal, quippe cui sensus aliquot desint, ex insectorum infima gente, quod infami sane vocabulo</i></p>	<p>Voilà, lecteur, tu as déjà le portrait de l'un des deux chefs ; j'en viendrai maintenant au scarabée. C'est un animal – et même à peine un animal, puisqu'il lui manque plusieurs sens – qui appartient à la plus basse espèce des insectes. <b>Les Grecs le désignent en effet d'un nom tout à fait ignominieux, κάθαρρος<sup>97</sup>, les</b></p>

<sup>93</sup> Les tyrans ont un vice que les aigles n'ont pas : la luxure.

<sup>94</sup> Comme nous ne proposons pas le texte intégral, mais uniquement des extraits, nous avons ajouté « chez les aigles » pour indiquer qu'il s'agit bien de l'aigle.

<sup>95</sup> Le personnage ambigu du scarabée.

<sup>96</sup> L'aspect repoussant du scarabée.

<sup>97</sup> Érasme semble faire allusion au mot κάθρων, ωνος, qui aurait donné lieu au mot κάθαρρος, qui désigne en même temps un scarabée et une bête de somme, un âne. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 298, note n° 1.

<p><i>Graeci κάθαρρον, Latini scarabeum appellant, aspectu tetrum, odore tetrius, sonitu terrimum, alis crustacea vagina obtectis. Quin magis totus ipse scarabeus nihil est nisi crustum. Nascitur in excrementis, hoc est animantium stercoribus, in eisdem vivit, versatur, oblectatur, deliciatur. Praecipuum huic studium pilas quam maxime potest ingentes componere, ceu pastillos, non ex odoribus, sed stercore, potissimum caprino ; nam id illi prorsus amaracinum olet. Eas miro conamine volvit aversus, pedibus posterioribus, quos habet longiores, superne injectis, capite in terram prono. Quod si quando contingat, ut adversus collem aliquem onus protrudant, elapsis subinde pilis ac deorsum recurrentibus, putes te Sisyphum volventem saxum videre. Nec defatigantur nec conquiescunt. Tantus operis ardor, donec in antrum suum devexerint. In his pilis, ut ipsi nati sunt, ita foetus etiam suos educant et teneros adhuc adversus hiemis rigorem nidulantes fovent. Equidem scio nulli non esse notum scarabeum, ut qui passim sit obvius, nisi sicubi nulla omnino sunt stercora...</i></p>	<p>Latins l'appellent <i>scarabeus</i><sup>98</sup>. <b>Il a un aspect<sup>99</sup> repoussant, une odeur plus repoussante encore, et le son qu'il émet est on ne peut plus désagréable, ses ailes étant recouvertes d'une enveloppe écailleuse. Nous pouvons même dire que le scarabée tout entier n'est rien d'autre qu'une carapace. Il naît dans les excréments, c'est-à-dire la fiente des animaux, il y séjourne, il y passe sa vie, il y trouve du plaisir et de la distraction. Sa principale occupation est de faire des boules, les plus grosses possibles, comme des pastilles qui seraient fabriquées non pas à base d'aromates, mais de bouse, de préférence de chèvre, car pour lui cela a aussi bonne odeur que la marjolaine. Ces boules, au prix d'un effort prodigieux, il les fait rouler en arrière, avec ses pattes postérieures, qui sont plus longues, posées dessus et la tête inclinée vers la terre. Si, parfois, il arrive qu'il doive pousser son fardeau en haut d'une colline, et que les boules lui échappent et retombent en bas, on croirait voir Sisyphe roulant son rocher<sup>100</sup>. Les scarabées ne se fatiguent ni se</b></p>
---	--

<sup>98</sup> Érasme semble penser que le mot *scarabeus* est issu du mot *scoria* (« scorie », « partie inutile et mauvaise »).

<sup>99</sup> La description qui suit est tirée de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 298, note n° 2). Voir Plin. maj., *Nat., Hist.*, XI, 34.

<sup>100</sup> L'humaniste fait bien entendu allusion au châtement de Sisyphe, fondateur mythique de Corinthe, condamné à faire rouler éternellement jusqu'en haut d'une montagne un gros rocher qui retombe chaque fois qu'il arrive au sommet. Passé en proverbe, ce châtement, symbolise une tâche inutile et interminable. Cf. l'adage *Saxum volvere* – « Rouler son rocher » (n° 1340).

<p><i>Plerique tetro nigrore horrent... Jam opinor futurum, ut aliquis Romanis ducibus impense favens aquilae vicem deploret, cui cum tam humili tamque plebeio hoste res inciderit, avi tam regali, quem vincere gloriosum non sit, a quo vinci turpissimum et cui abunde multum laudis contingat, quod cum aquila decertarit, etiamsi victus discesserit.</i></p>	<p><b>reposent, tant qu'ils n'ont pas porté la charge jusqu'à leur trou. Telle est leur ardeur à accomplir leur œuvre ! Dans ces boules</b>, de la même façon qu'ils y sont nés eux-mêmes, ils élèvent leur progéniture<sup>101</sup>, et, tant qu'elle est encore toute jeune, la tiennent au chaud dans ce nid contre les rigueurs de l'hiver. Je sais bien que le scarabée est connu de tout un chacun, car on le rencontre en tous lieux, sauf aux endroits totalement exempts de saleté... <b>la plupart font peur par leur affreuse noirceur... Je pense qu'il se trouvera, dès lors, quelque fervent admirateur de généraux romains pour déplorer le sort de l'aigle, qui, étant un oiseau si royal, se retrouve entraîné dans un conflit avec un ennemi si bas et si plébéien, car on ne peut tirer gloire de le vaincre, mais être vaincu par lui est un grand déshonneur ; alors que lui récoltera force mérite d'avoir livré bataille à l'aigle, même s'il quitte le combat sur une défaite.</b></p>
<p>§2. (ASD II-6, p. 413- 418)<sup>102</sup> <i>Verum si quis hunc explicet Silenum et</i></p>	<p><b>Mais ce petit animal méprisé est un Silène<sup>103</sup> : si on l'ouvre et le considère de</b></p>

Dans le commentaire de l'adage *Scarabeus aquilam quaerit*, Érasme semble faire une sorte de parodie du mythe de Sisyphe et se moque également de l'inutilité de l'occupation du scarabée.

<sup>101</sup> Cf. l'adage *Scarabeo citius persuaseris* – « On persuaderait plus vite un scarabée » (n° 3794).

L'habitude du scarabée à élever ses petits dans les excréments est ici érigée en adage s'appliquant à quelqu'un qui est tellement habitué à ce qui est mal que l'on ne peut plus l'en détourner. L'image est de Lucien (Lucian., *Pseud.*, 3), mais la proverbialisation semble être due à Érasme.

<sup>102</sup> Le scarabée est une boîte de Silène.

<p><i>contemptum hoc animalculum propius ac veluti domi contempletur, tam multas in eo dotes haud vulgares animadvertet, ut omnibus diligenter pensitatis propemodum scarabeum se smalit esse quam aquilam. Ne vero mihi reclamet et obturbet quisquam, prius atque rem cognoverit.</i></p> <p><i>Primum in hoc aquilae praestat etiam scarabeus, quod senectam quotannis exuit ac subinde repubescit. Jam hoc ipsum tanti est, ut existimem Romanos etiam pontifices aliquot, cum eis liceat recta in caelum immigrare, quippe cujus clavem gerunt, tamen, ubi perventum est ad inamabilem illam senectutem, quae voluptatibus omnibus abdicat, malle cum scarabeis σῦφαρ abjicere quam pro triplici corona septuplicem accipere. Deinde in tantulo corpore quantum animi robur, quam heroica mentis vis, quantus ad invadendum impetus, ut nihil jam sit ad scarabeum</i></p>	<p><b>plus près, et pour ainsi dire de l'intérieur, on remarquera en lui tant de qualités, du reste assez rares</b>, qu'après avoir tout bien pesé l'on préférera presque être un scarabée plutôt qu'un aigle. Mais que personne ne se récrie contre moi ni m'importune avant d'avoir pris connaissance des faits !</p> <p>Le premier point sur lequel le scarabée l'emporte sur l'aigle, c'est qu'il se dépouille tous les ans de sa vieillesse et retrouve aussitôt sa jeunesse. <b>Et ce pouvoir à lui seul est tellement précieux que je pense même que certains</b> pontifes romains, alors qu'ils pourraient entrer tout droit au Ciel, puisqu'ils en possèdent la clé, préféreraient pourtant, lorsqu'ils sont parvenus à cette vieillesse pleine de désagréments où l'on doit renoncer à tous ses plaisirs, jeter leur σῦφαρ<sup>104</sup> avec les scarabées plutôt que de recevoir la septuple couronne à la place de la triple tiare<sup>105</sup>.</p>
---	--

<sup>103</sup> C'est une allusion aux boîtes de Silène avec des figurines grotesques sur le couvercle et un contenu précieux, qui doivent le nom au vieux maître de Bacchus à l'aspect repoussant, et auxquelles Alcibiade compare Socrate dans le *Le Banquet* de Platon (Plat., *Conv.*, 215a). Cette image de la boîte de Silène en tant que symbole de la différence entre l'aspect extérieur et la richesse intérieure est développée par Érasme dans le long commentaire de l'un de ses plus importants adages *Sileni Alcibiadis* – « Les Silènes d'Alcibiade » (n° 2201) où c'est Christ qui est présenté comme le Silène par excellence (ASD II-5, p. 164). Plus tard, Rabelais récupère cette image dans le prologue de son *Gargantua* pour parler de son œuvre. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 299, note n° 2.

<sup>104</sup> « mue ».

<sup>105</sup> C'est une satire des mauvais papes. Les abus auxquels se laissent aller les princes de l'Église est, ainsi que nous pouvons le constater, un motif récurrent dans les commentaires d'adages, mais c'est aussi un des sujets qu'il aborde souvent dans son œuvre de manière générale. Pour

<p><i>Homerica musca... Jam vero nec ingenium vulgare, nisi quis sine causa vel natum olim vel ubique celebratum existimet Graecum illud proverbium Κανθάρου σοφώτερος, quo nimirum singularis quaedam et incomparabilis tribui videtur sapientia.</i></p> <p><i>Neque mea refert, si quis cavilletur eum parum bene habitare in domicilio deformi. Quamquam</i></p>	<p><b>Ensuite, il faut dire qu’il y a dans le corps du scarabée, pourtant si petit, une telle force d’âme, une telle puissance héroïque de pensée, une telle impétuosité pour se lancer à l’attaque, qu’à côté de lui la mouche d’Homère<sup>106</sup> n’est rien. L’intelligence du scarabée est, elle aussi, peu ordinaire, à moins que l’on considère comme infondé ce proverbe grec si universellement reconnu qui nous vient des temps si anciens : Κανθάρου σοφώτερος, qui semble lui attribuer une sagesse assurément singulière et incomparable<sup>107</sup>.</b></p> <p><b>Et il m’importe que l’on se moque de sa demeure peu convenable et dégoûtante.</b></p>
--	--

l’idée que les papes, même un pape guerrier comme Jules II, croient que quoiqu’ils fassent les portes du Ciel leur sont grandes ouvertes, voir le dialogue lucianesque *Jules II chassé du paradis* (voir l’adage n°2601, texte c, annotation n°37). Nous retrouvons dans ce passage de vrais attributs pontificaux comme la triple tiare et les clés de Saint-Pierre. En revanche, comme le signale l’édition dirigée par J.-C. Saladin, la « septuple couronne » semble être une invention érasmienne qui désignerait une sorte de couronne de vie éternelle (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 299, note n° 3).

<sup>106</sup> Il s’agit de la métaphore homérique comparant le courage d’un héros à la hardiesse de la mouche qui s’acharne à piquer malgré tous les efforts déployés par l’homme pour s’en débarrasser (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 299, note n° 4). Pour cette métaphore voir Hom. XVII, 560-572. Cf. l’adage *Improbitas muscae* – « Opiniâtreté de la mouche » (n° 2795). Sur cet adage, voir le 1<sup>er</sup> chapitre de notre étude (1.1.2).

<sup>107</sup> L’adage *Cantharo astutor* – « Plus malin qu’un scarabée » (n° 2142), dont l’humaniste propose ici la version grecque, se dit effectivement de quelqu’un de particulièrement malin. Certes, dans le commentaire, Érasme, en s’appuyant sur Zénobe (*Prov.*, 4, 65), nous propose également une autre origine pour cet adage : il y aurait un cabaretier nommé Scarabée, qui aurait été puni pour ses impostures. Toutefois, Érasme considère comme plus judicieux de lier cet adage à la fable ésopique du scarabée et de l’aigle où c’est par la ruse précisément que le petit insecte remporte sur le puissant roi des oiseaux.

*quod ad corporis quoque formam attinet, absit modo vulgaris et iudicium occupans imaginatio, non est quod contemni possit scarabeus. Etenim si vere proditum est a philosophis eam figuram, quam vocant sphaericam, non modo pulcherrimam esse, verum etiam modis omnibus optimam nec aliam magis demiurgo illi placuisse, qua caelum hoc, rem omnium multo pulcherrimam, fabricaretur, cur non et formosus videatur scarabeus, qui ad hujus speciem longe propius accedit quam aquila ? Denique si equus in suo genere formosus est, si canis in suo, quiminus in suo placeat scarabeus ? Nisi omnes omnium formas nostrametimur, ut, quicquid ad hominis formam non accesserit, id continuo deforme iudicetur. Nam colorem scarabei nemo puto calumniabitur, ut qui gemmas etiam nonnullas commendat. Porro quod animantium excrementis ad suam commoditatem abutitur, ingenii laus est, non crimen. Quasi vero non idem faciant medici, qui cum multorum animantium tum hominis etiam excrementa non illinunt solum, verum in potione ministrant in morbis. Nec pudet alchimistas, viros plane divinos, ad quintam illam essentiam eliciendam uti fimo, nec agricolas, quo quidem hominum genere nullum fuit olim honoratius, stercoribus arva saginare. Sunt et populi, quibus ad incrustandos domiciliorum parietes fimus pro*

**D’ailleurs, même en ce qui concerne l’apparence physique, pourvu que l’on se garde de cette idée reçue qui envahit notre esprit en entravant notre jugement, il n’y a rien dans le scarabée que l’on puisse mépriser. En effet, si les philosophes ont raison de diffuser l’idée que la forme qu’ils nomment « sphérique » est non seulement la plus belle mais aussi en tous points la plus parfaite<sup>108</sup>, et que c’est celle, et pas une autre, que le Démonstrateur a choisi pour façonner le ciel, de loin la plus belle chose de notre univers, pourquoi le scarabée ne doit-il pas aussi être considéré comme beau, son apparence se rapprochant beaucoup plus de cette forme que celle de l’aigle ? Enfin, si le cheval a une beauté qui lui est propre, si le chien a la sienne également, en quoi le scarabée leur serait-il inférieur et pourquoi n’aurait-il pas tout autant le droit d’avoir une beauté qui lui est particulière, si l’on n’évalue pas toutes les formes de beauté d’après la nôtre, jusqu’à considérer comme difforme tout ce qui n’est pas proche de la beauté humaine ? En réalité, je pense que personne ne cherchera à incriminer la couleur du scarabée, dans la mesure où c’est elle qui fait la valeur de certaines pierres précieuses. D’autre part, le fait qu’il se serve des excréments des animaux, est une preuve**

<sup>108</sup> Sur l’importance de cette forme chez les philosophes voir Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Éditions Robert Laffont/ Jupiter, 1997<sup>19</sup>, p. 904-905.

<p><i>gypso est. Eodem contuso et ad solem exiccato ad ignis alimentum utuntur lignorum vice. Cyprii boves suos humano stercore saginant, nec saginant tantum, sed etiam medentur.</i></p> <p><i>Sed illi, inquis, re tam putida bene olet ...</i></p>	<p><b>que l'on devrait louer son intelligence, et non un grief.</b> Comme si, en vérité, les médecins ne faisaient pas de même, <b>eux qui utilisent les excréments de nombreux animaux, et aussi ceux des hommes, non seulement pour en faire des pommades dont ils enduisent le corps de leurs malades, mais aussi pour en mettre dans les potions qu'ils administrent à ces derniers<sup>109</sup>.</b> Et les alchimistes, ces hommes tout à fait divins<sup>110</sup>, n'ont pas honte non plus d'user du fumier pour obtenir cette fameuse quintessence<sup>111</sup>, ni les agriculteurs, race qui était autrefois la plus honorée entre toutes, à engraisser avec des excréments les terres en labour. Il y a même des peuples chez lesquels, le fumier tient lieu d'enduit dans la construction des murs des maisons, remplaçant le plâtre. Les pilant et les faisant bien sécher au soleil, ils s'en servent également pour alimenter le feu, en guise de bois. Quant aux habitants de Chypre, ils engraisser leurs bœufs avec des excréments humains ; et ils ne font pas que les engraisser, mais les soignent même de cette façon.</p> <p><b>Mais, diras-tu, c'est que, pour le scarabée</b></p>
--	--

<sup>109</sup> Nous pourrions nous demander si, sous couvert du plaidoyer du scarabée, nous n'avons pas ici une critique allusive des méthodes médicales de l'époque.

<sup>110</sup> D'après la note de l'édition dirigée par J. - C. Saladin, il y a ici de l'ironie (*Adages*, vol. 3, p. 300, note n° 1). L'humaniste critique ainsi le goût de la société pour l'alchimie et la sorcellerie.

<sup>111</sup> C'est sans doute une allusion ironique au *De consideratione quintae essentiae* (1350) où l'alchimiste Jean de Roquetaillade (en latin Johannes de Rupescissa) dit que la quintessence, qui peut prolonger la vie, peut être obtenue de toutes choses. Cf. ASD II-6, p. 415.

<p><i>Felicioꝛ itaque nobis scarabeus, non immundioꝛ. Quamquam homines quoque non tam res offendit quam opinio ; nam pꝛiscis illis mortalibus res ipsa non pꝛinde atque nobis visa est abominanda, quam auspꝛicatissimo vocabulo laetamen appellarunt. Nec dubitarunt Saturno deo Sterculei cognomen addere, nimirum honoris causa, siquidem Macrobio credimus. Nam prodidit Plinius Stercutio Fauni filio hinc non nomen solum, verumetiam immortalitatem contigisse in Italia. Porro in Graecia res eadem duobus regibus summam peperit gloriam : Augeae qui excogitarit, Herculi qui divulgavit. Denique numquam abolebitur regii senis memoria, quem Homerus, ut in Catone tradit Cicero, minibus suis laetificantem agros nec alia re quam qua delectatur scarabeus posteritati consecravit. Imperatorem Romanum nihil offendebat lotii putor cum emolumento conjunctus: cur</i></p>	<p><b>une matière si fétide a bonne odeur... Ainsi donc, le scarabée n'est pas plus sale que nous, il est simplement plus chanceux. Toutefois, même en ce qui concerne les humains, il faut dire que s'ils en sont incommodés, c'est plutôt à cause de l'opinion qu'ils en ont qu'à cause de la chose elle-même. En effet, les mortels des premiers âges ne jugèrent pas comme nous que cette chose fût écoeurante, puisqu'ils la désignèrent du plus heureux des noms : <i>laetamen</i><sup>112</sup>. Et ils n'hésitèrent pas à donner au dieu Saturne le surnom de <i>Sterculus</i><sup>113</sup>, comme marque d'honneur assurément, <b>du moins à en croire Macrobe</b>. Pline l'Ancien<sup>114</sup> rapporte que c'est de là que Stercutus, le fils de Faunus<sup>115</sup>, tient son nom et son renom immortel en Italie. En Grèce aussi, c'est de cette même substance que deux rois ont tiré une suprême gloire : Augias,</b></p>
---	--

<sup>112</sup> Érasme joue sur la ressemblance des mots *laetamen* (« engrais », « fumier ») et *laetus* (« joyeux », « plaisant ») et sur la polysémie du verbe *laeto* qui signifie à la fois « fertiliser » et « réjouir ».

<sup>113</sup> « Dieu de la fumure ». Ce surnom du dieu Saturne est attesté dans les *Saturnales* de Macrobe. Il existe aussi la forme *Sterculus* attestée dans l'*Apologétique* de Tertulien (Tert., *Apol.*, 25, 3) et dans le *Peristephanon* de Prudence (Prud. *Perist.*, 2, 449). Sur Saturne en tant que dieu des Semailles voir Félix Guirand et Joël Schmidt, *Mythes. Mythologie : Histoire et dictionnaire*, Paris, Larousse-Bordas, 1996, « Saturne », p. 832-833.

<sup>114</sup> Plin. maj., *Nat., Hist.*, XVII, 46.

<sup>115</sup> Il s'agit du dieu de la fumure, également appelé Sterculus (Tert., *Apol.*, 25, 3 et Prud., *Perist.*, 2, 449).



<p><i>scarabeuma tantis commoditatibus tam leve deterreat incommodum, ut jam demus incommodum esse ? Denique cum videamus scarabeum in stercore purum esse semperque crusta nitida, contra aquilam etiam in aere putere, quaeso uter altero mundior ? Equidem hinc etiam nomen inditum arbitror, ut κάνθαρος veluti καθάρως sit appellatus, nisi si quis malit a Centauris dictum cantharum. Nam ne putes scarabeum ob naturam sordida malautitiis abhorrere ...</i></p>	<p>parce qu'il fut l'inventeur de la fumure, et Hercule parce qu'il en fut le divulgateur<sup>116</sup>. Enfin, jamais ne s'effacera le souvenir de ce vieux roi<sup>117</sup> qu'Homère<sup>118</sup>, comme le rapporte Cicéron dans <i>Caton l'Ancien</i><sup>119</sup>, immortalisa pour la postérité en train de fertiliser ses champs de ses propres mains avec précisément cette substance dont se délecte le scarabée. <b>La mauvaise odeur de l'urine n'incommodait nullement un empereur romain du moment qu'elle lui faisait gagner de l'argent</b> : pourquoi un si léger inconvénient – si seulement c'en est un – détournerait-il le scarabée de si grands avantages ? <b>Enfin, puisque nous voyons que le scarabée demeure propre dans son fumier, et que sa carapace est toujours luisante, et qu'en revanche l'aigle pue même dans l'air, je le demande, lequel des deux est le plus propre ?</b> C'est de là, à mon avis, que vient son nom : il fut appelé κάνθαρος par rapprochement avec καθάρως<sup>120</sup>, à moins qu'on ne préfère faire dériver κάνθαρος du nom des centaures<sup>121</sup>... <b>Aussi, il ne faudrait pas croire</b></p>
--	---

<sup>116</sup> L'humaniste fait bien entendu allusion à l'épisode où Hercule nettoie les écuries du roi Augias.

<sup>117</sup> Il s'agit du roi Laërte, père d'Ulysse (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 301).

<sup>118</sup> Hom., *Od.*, XXIV, 226*sqq.* Mais, comme le signale l'ASD (II-6, p. 415), Érasme semble s'appuyer sur Plin l'Ancien (Plin. maj., *Nat. Hist.*, XVII, 46).

<sup>119</sup> Cic., *Senect.*, 54.

<sup>120</sup> « propre », « pur ». Comme il est indiqué dans notre édition de référence, il s'agit d'une étymologie fantaisiste (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 301, note n° 4).

<sup>121</sup> Là aussi, l'étymologie est fantaisiste (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 301, note n° 4).

<p><i>Quod si quis forte dotes has leves ac vulgares existimet, illud certe nemo, non fatebitur magnificum et ingenti crista dignum, quod antiquitus inter sacras imagines et in vatum mysteriis cum primis habitus est scarabeus, egregii bellatoris aptissimum symbolum. Siquidem, ut refert Plutarchus in commentario de Iside et Osiride, in hieroglyphicis Aegyptiorum picturis regis simulacrum erat oculus addito sceptro, quo videlicet vigilantia cum recta justaque rerum administratione conjuncta significabatur. Nam illis opinor temporibus adhuc ejusmodi reges erant, multumaquilae dissimiles. At Thebis ait idem imagines quasdam fuisse repositas, quae</i></p>	<p><b>qu'à cause de son caractère sordide, le scarabée a de l'aversion pour le luxe...</b></p> <p>S'il se trouvera peut-être quelqu'un qui considère ces dons comme insignifiants et communs, <b>il n'y aura certainement personne pour nier que le scarabée est imposant et qu'il est digne de l'immense crête qu'il porte<sup>122</sup>, parce que dans l'Antiquité il a tenu le premier rang sur les images sacrées et dans les cultes à mystères oraculaires<sup>123</sup>, comme symbole le plus approprié d'un éminent guerrier. En effet, s'il est vrai ce que rapporte Plutarque dans son traité sur Isis et Osiris<sup>124</sup>, dans les hiéroglyphes des Égyptiens, le roi était représenté par un œil sur un sceptre<sup>125</sup>, ce qui signifiait bien sûr l'union</b></p>
--	---

<sup>122</sup> Érasme semble jouer sur la double signification de la crête : proéminence existant sur la tête de certains animaux, dont le scarabée, et un ornement pouvant servir d'instrument ostentation, en critiquant encore une fois de manière discrète cette attention excessive que l'on accorde à certains attributs et titres, et, de manière générale aux apparences (Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 301, note n° 5).

<sup>123</sup> Rappelons en effet que le scarabée était en Égypte le symbole du soleil et de la résurrection (Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Éditions Robert Laffont/ Jupiter, 1997<sup>19</sup>, « scarabée », p. 850-851).

<sup>124</sup> Plut., *de Isid.*, 10.

<sup>125</sup> Comme le signale ASD (II-6, p. 415) cet hiéroglyphe est mentionné également dans *l'Institution du prince* (ASD IV-1, p. 171). Quelques années plus tard, l'hiéroglyphe du sceptre et de l'oeil apparaît également dans la *Picta Poesis* de Barthélémy Aneau sous le titre *Princeps iustitiae advigilans* (F1r, p. 81). La gravure représente un sceptre surmonté d'un œil et l'épigramme explique qu'il s'agit du sceptre d'Osiris, roi d'Égypte qui excellait en justice, que le sceptre est le symbole de la justice tandis que l'œil est celui de la vigilance constante et qu'il rappelle aux rois qu'ils doivent être à la fois justes et vigilants : *SCEPTRUM oculo*

<p><i>manibus carerent ; eae iudices repraesentabant, quos oportet ab omni munerum corruptela quam maxime sejunctos esse. Atque inter has unam oculis quoque carentem, quae iudicii praesidem adumbrabat, quod hunc oporteat omni prorsus affectu vacare antumque rem ipsam spectare, personam non respicere. Aderat non corchorus inter olera, quod proverbio dicunt, sed inter sacras imagines scarabeus sigillo insculptus. Et quid tandem per hoc novum symbolum nobis innuebant sapientissimi theologi ? Rem videlicet haudquaquam vulgarem, nempe belli ducem egregium et invictum. Nam hoc quoque</i></p>	<p>de la vigilance, de la rectitude et de la justice dans l'administration des affaires publiques<sup>126</sup>. Car je pense qu'en ces temps anciens les rois étaient encore de cette sorte, bien différents de l'aigle. <b>Qui plus est, le même auteur dit aussi qu'à Thèbes on avait conservé certaines statues dépourvues de mains ; celles-ci représentant des juges, qui doivent se tenir le plus loin possible de toute forme de favoritisme menant à la corruption. Et, parmi ces statues, il y en avait une qui n'avait pas d'yeux non plus, et qui représentait le président du tribunal, parce que ce dernier doit être absolument libre de</b></p>
--	---

---

*superimposito gestabat Osiris/ Rex Pharius : quo non iustior alter erat./ Sceptrum iustitiae est index, oculus nota sacra/ Mentis, quae nunquam non agit, et vigilat./ REGIBUS exemplum praebens (quo munus eorum est)/ Iustitiam ut vigili distribuunt animo.* Nous nous appuyons sur l'édition lyonnaise de 1552 réalisée par Macé Bonhomme, disponible sur Glasgow University Emblem Website, French Project, Glasgow University Library, cote SM96, URL : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/emblem.php?id=FANa071>. D'après la note de l'anthologie d'Arthur Henkel et d'Albrecht Schöne (*Emblemata, Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. Und XVII. Jahrhunderts*, Stuttgart- Weimar, Metzler, 1967-1976, col. 1266), cet emblème d'Aneau s'appuie outre Plutarque (voir l'annotation n° 121) sur Diodore de Sicile (*Hist.*, 1, 11) et Pierio Valeriano (*Hieroglyph.*, XXXIII, 4 et XLI, 28f). L'hiéroglyphe apparaît environ un siècle plus tard également dans le recueil de devises intitulé *Idea de un príncipe político christiano representada en cien empresas* (1640) de Diego de Saavedra Fajardo. Mais l'écrivain espagnol l'utilise en tant que symbole de la prévoyance. Nous pensons à la devise *His praevide et provide* (n° 55). Voir Arthur Henkel et Albrecht Schöne, *Emblemata*, col. 1267.

<sup>126</sup> Ce passage montre comment l'humaniste profite de la moindre occasion pour introduire une idée, une image qui lui tient à cœur : il rappelle aux lecteurs l'hiéroglyphe du sceptre et de l'œil, qui lui est cher, même si celui-ci n'a pas de lien précis avec le scarabée, sinon le fait que dans les deux cas il s'agit de la symbolique égyptienne.

<p><i>Plutarchus indicat, ne quis sic a me confictum existimet, quemadmodum allegorias aliquoties comminisci solent indocti theologi.</i></p>	<p><b>tout sentiment personnel en ne considérant que l'affaire elle-même sans tenir compte de la personne concernée. Et le scarabée y était présent, non comme un corète au milieu des légumes, comme on le dit proverbiallement<sup>127</sup>, mais gravé sur un sceau entre les images sacrées. Or, que voulaient donc nous indiquer ces très sages théologiens par ce singulier symbole ? Quelque chose qui n'a sûrement rien de banal, eh bien, que le scarabée est un éminent et invincible chef de guerre. Ainsi donc, Plutarque déclare la même chose, et que l'on n'aille croire que c'est moi qui l'ai inventé, comme font d'ordinaire les théologiens ignorants qui forgent de fausses allégories.</b></p>
<p><i>At dixerit imperitior aliquis : Quid scarabeo cumduce belli ? Permulta sane congruunt. Principio vides, ut totus armis luceat scarabeus nullaque pars corporis sit non diligenter crustis ac laminis communita, ut non melius armatus videatur Mavors Homericus, cum illum maxime sua instruit panoplia. Adde nunc militarem assaultum cum horrendo ac Panico bombo cantuque vere militari. Quid enim insuavius classicorum sonitu ? Quid ἀμουσότερον tympanorum strepitu ? Nam</i></p>	<p><b>Mais quelqu'un de plus ignorant encore dira peut-être : « Quel rapport y a-t-il entre un scarabée et un chef de guerre ? Eh bien, il y a de très nombreuses correspondances. Tout d'abord, tu peux voir qu'il est entièrement couvert d'une armure, d'où son aspect luisant, et que chacune des parties de son corps est soigneusement munie d'écailles et de plaques, de sorte que Mars chez Homère, lorsqu'il est le complètement équipé de sa panoplie<sup>128</sup>, n'apparaît pas mieux armé.</b></p>

<sup>127</sup> Érasme fait allusion au proverbe *Etiam corchorus inter olera* – « Le corète aussi fait partie des légumes » (n° 621) qui se dit d'un vaurien qui veut être remarqué en se mettant près des personnes respectables.

<sup>128</sup> Érasme latinise ici le mot grec πανοπλία qui désigne l'équipement complet d'un hoplite grec : bouclier, casque, cuirasse, cuissards, épée, lance, avant d'être généralisé et employé pour tout déguisement, pour tout ensemble d'instruments, voire de tout assortiment de manière générale.

<p><i>tubarum vocem, qua nunc reges tantopere delectantur, olim Busiritae non ferebant, quod asino rudenti videatur adsimilis. At ei genti inter abominanda habebatur asinus. Adde laboris in volvendis oneribus patientiam, invictum animi robur ac vitae contemptum. Ad haec negant in scarabeorum gente feminam inveniri, sed omnes esse mares. Quaeso, quid magis congruere potest in fortem imperatorem? Quin et illud ad rem apte quadrat, ut idem indicat Plutarchus, quod in delicatis illis pilis, de quibus dictum est, ftus suos aedunt, fivent, alunt, educant, nec alius est locus nascendi quam cibi. Verum hoc mysterii mihi non facile sit interpretari. Rectius exponent imperatorii milites, qui norunt, quid sit ἐν ἄσπίδι ξενίζεσθαι, qui norunt χαμευνίας, qui in obsidione nudi duras hiemes, duriozem famem saepenumero pertulerunt, qui vitamae gramnon jam herbarum radicibus, sed foedo victu produxerunt, qui menses aliquot in navibus exegerunt. Si quis hujus vitae sordes perpendat, mundus erit scarabeus ; si quis</i></p>	<p><b>Ajoutes-y maintenant ce saut de guerrier, s'accompagnant d'un son propre à semer une peur panique<sup>129</sup>, bien retentissant et véritablement militaire. Quoi de plus désagréable à l'oreille, en effet, que le vacarme des clairons ? Quoi de plus ἄμουσον<sup>130</sup> que le tintamarre des tambours ?</b> Car le son des trompettes, dont les rois se délectent tant de nos jours, jadis les habitants de Busiris<sup>131</sup> ne le supportaient pas : ils lui trouvaient une ressemblance avec les braiements de l'âne<sup>132</sup>. <b>Or ce peuple avait de l'aversion pour l'âne<sup>133</sup>. Ajoutes-y encore l'endurance du scarabée, qui fait supporter à celui-ci cette vie de labeur consistant à faire rouler des charges, sa force d'âme invincible, et son mépris de sa propre existence.</b> On dit aussi qu'on ne trouve pas de femelle chez les scarabées, et qu'il n'y a que des mâles. Je le demande : qu'est-ce qui peut mieux concorder avec l'image d'un puissant général ? Bien mieux : <b>d'après ce qu'indique Plutarque, même ce qui a été dit à propos de</b></p>
---	--

<sup>129</sup> Voir l'adage *Panicus casus* – « Un accès de panique » (n° 2603), issue de la croyance selon laquelle une crise de peur soudaine et sans fondement était inspirée par le dieu Pan.

<sup>130</sup> Litt. « étranger aux muses », c'est-à-dire « sans art », « sans goût », « discordant ». Voir l'adage ἄμουσοι – « *Amousoi* [ = Étrangers aux Muses ] » (n° 1518) qui se dit des personnes peu raffinées.

<sup>131</sup> Ville d'Égypte.

<sup>132</sup> Comme l'indique ASD (II-6, p. 417) Érasme s'appuie ici sur Plutarque (Plut. *Mor.* 362f). Érasme dénonce ainsi de nouveau le goût exacerbé des rois de son époque pour la guerre.

<sup>133</sup> Dans l'Égypte ancienne l'âne était associé au meurtrier d'Osiris. Sur l'aspect maléfique de l'âne voir l'adage n°201, annotation n°55.

*miseriam, est quod scarabeo invidet. At haec est laudatissimorum imperatorum sors et conditio, ne quis forte contemnat. Sed illud obiter demirari libet, quid acciderit nostris Pyrgopolynicis, ut in suis insignibus, in quibus totam nobilitatem sitam esse putant, pardos malint aut leones aut canes aut dracones aut lupos aut aliud animal, quod vel casus objecit vel ipsi sibi adoptarunt, cum proprium illorum symbolum sit scarabeus, atque id quidem cumaccomodatissimum tum vero ab ipsa antiquitate, quae nobilitatis unica parens est, comprobatum dicatumque.*

ces délicates boules, à savoir le fait que les scarabées y mettent leurs petits au monde, les réchauffent, les nourrissent et les élèvent, qu'ils n'ont ni d'autre lieu de naissance ni d'autre source d'alimentation, ne fait que parfaire cette ressemblance. Il faut dire pourtant que, sur ce point, il ne m'est pas facile de percer le mystère de ses pensées. Les soldats impériaux sauront mieux l'expliquer, eux qui savent ce que c'est être ἀσπίδι ξενίζεσθαι<sup>134</sup> qui ont connu les χαμευνίας<sup>135</sup>, qui pendant un siège ont souvent supporté d'être nu en un rude hiver et d'avoir faim, ce qui est plus dur encore, qui ont passé leur vie de souffrance en se nourrissant pas même des racines de plantes, mais d'aliments dégoûtants, qui ont passé plusieurs mois à bord. Si l'on considère bien le côté sordide d'une telle vie, on reconnaîtra que le scarabée est raffiné ; si l'on voit combien une telle vie est misérable, on comprendra qu'on devrait porter envie au scarabée. Qui plus est, c'est là le sort et la condition des généraux les plus renommés, et que personne n'aille s'en

<sup>134</sup> « être accueilli sur un bouclier ». Érasme fait allusion à l'adage *Tamquam heros in clypeo excipere* – « Recevoir dans son bouclier, comme un héros » (n° 1675), qui vient du fait que les héros de jadis, étaient constamment armés, et vivaient dans leur bouclier, et recevaient leurs amis sur la peau qui recouvrait le bouclier.

<sup>135</sup> « nuits passées à même le sol ».

<p><i>Denique non usquequaque contemnendum existimabit scarabeum, quisquis secum reputarit magos ac medicos maximis hominum malis ab hoc animante remedia petere ... Quid quod in efficacissimis vixque credendis remediis, ni Plinius auctor esset, parem cum aquila vim obtinebit scarabeus ? Siquidem ὁ δεινὸς ἐκεῖνος scarabeus, smaragdo gemmae insculptus, nec enim e quovis ligno fingitur Mercurius juxta proverbium, nec quamvis gemmam se dignatur scarabeus, sed smaragdo</i></p>	<p><b>indigner...</b> À propos, je me demande bien ce qui a pris nos Pyrgopolynices<sup>136</sup> : pourquoi préfèrent-ils représenter sur leurs armoiries, en quoi réside, pensent-ils, toute leur noblesse, des léopards, des lions, des chiens, des fragons, des loups, ou tout autre animal que le hasard ou leur propre choix leur a fait adopter, alors que le symbole qui leur conviendrait vraiment, c'est le scarabée ? <b>Et pourtant, c'est le symbole le mieux approprié, et il est même reconnu et consacré comme tel depuis l'Antiquité, cette unique source de noblesse.</b></p> <p><b>Enfin, on cessera de considérer le scarabée comme méprisable, chaque fois que l'on se rappellera que les mages et les médecins tirent de cet être des remèdes aux plus graves maux des humains...</b> Pourquoi s'étonner qu'en ce qui concerne les remèdes les plus efficaces, et dont on aurait peine à admettre l'existence<sup>137</sup> si Pline l'Ancien ne s'en portait pas garant<sup>138</sup>, le scarabée ait des vertus aussi puissantes que</p>
--	---

<sup>136</sup> Par ce nom, qui est celui du soldat fanfaron dans une comédie de Plaute et qui signifie « vainqueur-des-tours-et-des-villes », Érasme fait allusion ironique aux familles nobles et princières qui accordent une attention exacerbée à la symbolique de leurs armoiries. Cf. *Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 302, note n° 1.

<sup>137</sup> En humaniste et en chrétien, Érasme n'est pas convaincu par certains des arguments qu'en rhétoricien il n'hésite pas à donner pour prouver la supériorité du scarabée, par exemple en ce qui concerne les vertus miraculeuses du scarabée (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 303, note n° 3). De manière générale, il y a quelque chose dans cet éloge du scarabée et du fumier qui relève d'un exercice de rhétorique, quelque chose qui rappelle l'éloge de la mouche de Lucien et la première partie de l'*Éloge de la Folie*.

<sup>138</sup> Plin. maj., *Nat. Hist.*, 37, 124.

*gemmarum omnium nitidissima expressus, ut dixi, si de collo suspendatur, at non nisi cynocephali capillis aut certe plumis hirundinis, adversus omnia veneficia praesentaneum adfert remedium nec omnino minus efficax quam moly, quod Ulyssi quondam dedit Mercurius. Nec solum adversus haec valet, verum etiam non vulgariter confert, si quis quocumque modo regem adire paret, ut hujusmodi anulus in primis gestandus sit his, qui constituerunt a rege sacerdotium aliquod non jejunum aut archidiaconatum aut episcopatum (sic enim vocant) petere ... In his igitur tam mirandis remediis sapientes illi magi nullum faciunt discrimen inter aquilam et scarabeum. Proinde quis ipsum scarabeum despiciat, cujus et imago lapillis insculpta tantam habet vim? Admonet me gemmarum mentio, ut illud etiam adjiciam, si quid aquila sibi placet cognomine gemma aëtite, nec hac laudis portione cedere scarabeum. Nam huic quoque nomen debet cantharias totam animantis speciem mire referens, ut non effigiem expressam, sed vivum ac verum*

celles de l'aigle ? Il en est ainsi du moins pour le scarabée nommé ὁ δεινὸς ἐκεῖνος<sup>139</sup>, qui est gravé dans une émeraude, puisqu'en effet, comme dit le proverbe, on ne fabrique pas une statue de Mercure de n'importe quel bois<sup>140</sup> et n'importe quelle pierre n'est pas digne de représenter le scarabée. Mais si, taillé, comme je l'ai dit, dans l'émeraude, la plus brillante de toutes les gemmes, il est suspendu au cou, non sans être garni de poils de cynocéphale<sup>141</sup>, ou du moins de plumes d'hirondelle, il devient un antidote à effet immédiat, valable contre tous les poisons, et qui est nullement moins efficace que le *moly*<sup>142</sup> que Mercure donna un jour à Ulysse. Et le scarabée n'est pas uniquement un bon remède contre les poisons ; il apporte aussi une aide non négligeable à celui qui se prépare à une audience quelconque avec le roi, si bien qu'un anneau en forme de scarabée doit être avant tout porté par ceux qui sont résolus à solliciter du roi un sacerdoce important, un archidiaconat ou

<sup>139</sup> « ce terrible »

<sup>140</sup> Voir l'adage *Ne e quovis ligno Mercurius fiat* – « Il ne faut pas fabriquer un Mercure en n'importe quel bois » (n° 1447). La comparaison du scarabée avec Mercure est bien entendu ironique.

<sup>141</sup> Ce mot, qui est la forme latinisée du grec κυνοκέφαλος (« à tête de chien ») désigne l'espèce de singe à museau canin incluant les babouins. Érasme se moque ici probablement des superstitions.

<sup>142</sup> La fameuse plante que Mercure a reçue d'Ulysse pour échapper aux sortilèges de Circé (Hom., *Od.*, X, 305) est ici mentionnée comme symbole d'un antidote infallible.



*scarabeum intra gemmam conditum dicas. Postremo, si quid hoc ad rem pertinet, non paucioribus adagiis nobilitatus est ille fimo prognatus scarabeus quam rex avium aquila. Nam si quis aquilae factioni studens neget hac parte cum ea conferendum esse scarabeum, quod olim apud Thebanos crassos homines inter numina habebatur, non admodum refragabor, modo meminerit hoc honoris aquilae cum crocodilis et cercopithecis, denique et cum caepis ac ventris crepitu esse commune, quandoquidem apud Aegyptios haec omnia portenta divinos honores invenerunt. Et si quo calculo dignum est in hac collatione numinis inane vocabulum, non defuerunt, qui scarabeo quoque tribuerint divinitatem.*

**un évêché (ainsi les appelle-t-on en effet)<sup>143</sup>... Pour ce qui est des dons curatifs miraculeux, aucune différence n'est donc faite par les savants entre l'aigle et le scarabée. Qui oserait dès lors dédaigner le scarabée dont l'image seule gravée sur les pierres a un tel pouvoir ? À propos des pierres précieuses, il faudrait que j'ajoute encore ceci : si l'aigle est fier de lui-même pour avoir donné son nom à une pierre, à savoir à l'*aërite*<sup>144</sup>, le scarabée aussi a un tel honneur ; ainsi même sur ce point il n'est pas inférieur à l'aigle. En effet, c'est bien à lui que la *cantharias*<sup>145</sup> doit son nom : celle-ci reproduit admirablement bien l'apparence de l'animal, avec une parfaite exactitude, de sorte qu'elle n'est pas une simple représentation de sa forme, mais on dirait que c'est un véritable scarabée vivant enfermé dans une gemme. Enfin, s'il est pertinent d'en parler ici, ce scarabée issu de la fiente a été célébré par autant d'adages que l'aigle, roi des oiseaux, l'a été. Et si, pour prendre le parti de l'aigle, quelqu'un déclare qu'il est impossible de lui comparer le scarabée**

<sup>143</sup> Voir Plin. maj., *Nat. Hist.*, XXXVII, 187.

<sup>144</sup> C'est le peroxyde de fer que l'on trouvait dans les nids d'aigle, d'où son nom ἀετίτης (« pierre de l'aigle ») et ses formes latinisées *aetites*, *ae* (Plin.maj., *Nat. Hist.*, 30, 130) et *aetitis*, *idis* (Plin.maj., *Nat. Hist.*, 37, 187).

<sup>145</sup> Mot latin (Plin.maj., *Nat. Hist.*, 37, 187) forgé à partir du grec κάνθαρος (« scarabée ») désignant une pierre représentant un scarabée. Il s'agit certainement d'un bijou féminin en forme de cet insecte (*Adages*, dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 304, note n° 2).

	<p>sous prétexte qu'autrefois l'aigle était tenu pour un dieu chez ces balourds de Thébains<sup>146</sup>, <b>je ne le contredirai pas en bloc, qu'il se rappelle seulement</b> que cet honneur l'aigle le partage avec les crocodiles et les cercopithèques<sup>147</sup>, et enfin même avec les oignons et le borborygme du ventre, puisque chez les Égyptiens, toutes ces merveilles reçurent des honneurs divins. Et, si dans cette énumération de vaines divinités, il en est une qui mérite aussi d'être prise en compte, rappelons qu'il n'a pas manqué de gens pour donner au scarabée aussi le titre de dieu.</p>
<p>§3. (ASD II. 6, p. 413- 419)<sup>148</sup>  <i>Stimulabat excelsum ac titanicum animum hinc pudor, quod in causa tam aequa parum sua valuisset auctoritas, hinc misericordia, quod innoxium animal et imbellis tam immaniter esset laniatum, hinc dolor, quod ab aquila tam ferociter atque id tam impune contemptus esset, haudquaquam, ut ipsi videbatur, contemnendus. Siquidem nulli sua levis est auctoritas. Jam succurrebat et illud, fore ut univsum scarabeorum genus in contemptum veniret, si semel id factum aquilae cessisset impune. Ac tum quidem temporis, quoniam</i></p>	<p><b>Ce qui aiguillonnait cette grande âme digne d'un Titan<sup>149</sup>, c'était d'une part la honte que son autorité personnelle ait eu si peu de valeur dans une cause si juste, d'autre part, de la pitié qu'il ressentait pour cet animal inoffensif et pacifique aussi féroce ment déchiré, et enfin le ressentiment d'avoir été si audacieusement méprisé par l'aigle, et cela en toute impunité, lui, qui pensait n'être nullement méprisable. Il est vrai en effet que nul ne considère son autorité personnelle comme légère. En outre, ce qui lui tourmentait l'esprit déjà, c'est que la race</b></p>

<sup>146</sup> Comme le signale l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 304, note n° 3), il semble qu'il y ait une confusion entre les Thébains d'Égypte, qui adoraient l'aigle comme un dieu, et les Thébains de Grèce, où les habitants avaient la réputation d'être balourds.

<sup>147</sup> Ce sont des singes à longues queues.

<sup>148</sup> Le scarabée est orgueilleux et rancunier.

<sup>149</sup> Nous avons de nouveau une comparaison parodique. Le scarabée est comparé à un Titan à cause de son orgueil. Cf. l'adage n°2601, texte e, §1, annotation n° 99.

<p><i>ulciscendi facultas non erat, omnino regium quiddam exhibuit scarabeus...</i></p>	<p><b>entière des scarabées allait devenir un objet de mépris si le crime qu’avait commis l’aigle restait une seule fois impuni. Et c’est à cet instant, en effet, puisqu’il n’avait pas la possibilité de se venger, que le scarabée fit preuve d’un caractère tout à fait royal ...</b></p>
<p>§4. (ASD II. 6, p. 420)<sup>150</sup> <i>Titillabat et blanda quaedam spes, si facinus successisset, futurum ut profligata aquila ipse regno potiretur.</i></p>	<p><b>Ce qui le chatouillait aussi, c’était un espoir séduisant de s’emparer lui-même du trône, dans le cas où, une fois le crime réussi, il aurait abattu l’aigle.</b></p>
<p>§5. (ASD II. 6, p. 420-422)<sup>151</sup> <i>Nec hac tam atroci poena contentus fuit scarabei dolor... Nec modus nec finis fugiendi atque insequendi... Quid non efficit pertinax animi dolor ?</i></p>	<p><b>Même cet affreux châtement<sup>152</sup> ne put satisfaire le scarabée et mettre fin à son amertume... Et aussi bien dans la fuite que dans la poursuite il n’y eut ni relâche ni fin... De quoi une blessure d’âme qui ne guérit pas n’est-elle pas capable ?</b></p>
<p>§6. (ASD II. 6, p. 424)<sup>153</sup> <i>Admonet autem apologus non esse cuiquam contemnendum hostem quamvis infima fortuna. Sunt enim homunculi quidam, infimae quidem sortis, sed tamen malitiosi, non minus atri quam scarabei neque minus putidi neque minus abjecti, qui tamen pertinaci quadam ingenii malitia, cum nulli omnino mortalium prodesse possint, magnis etiam saepenumero viris facessant negotium. Territant nigrore,</i></p>	<p><b>L’apologue nous rappelle qu’aucun ennemi ne doit être tenu pour méprisable, même s’il est de condition très basse. Il y a, en effet, de ces pauvres petits hommes qui, bien qu’étant de la plus basse condition, ne manquent pas pour autant de malignité ; comme le scarabée ils sont noirs, puants, vils, mais ayant un esprit malin et opiniâtre, et tandis qu’ils sont absolument incapables d’être utile à qui que ce soit, ils causent, voire</b></p>

<sup>150</sup> La vengeance du scarabée a également pour but de s’emparer du trône de l’aigle.

<sup>151</sup> La soif de vengeance du scarabée est insatiable.

<sup>152</sup> Le scarabée était monté jusqu’au nid de l’aigle et avait jeté les œufs à terre.

<sup>153</sup> Le scarabée comme un ennemi qu’il faut craindre malgré son aspect abject et sa condition basse.

<p><i>obstrepunt stridore, obturbant foetore, circumvolitant, haerent, insidiantur, ut non paulo satius sit cum magnis aliquando viris similitatem suscipere quam hos lacescere scarabeos, quos pudeat etiam vicisse quosque nec excutere possis neque conflictari cum illis queas, nisi discedas contaminator.</i></p>	<p><b>même souvent, de l’embarras à de grands hommes. Leur noirceur<sup>154</sup> vous épouvante, leurs cris vous importunent, leur puanteur vous accable, ils vous voltigent autour, ils sont à vos trousses, ils vous tendent des pièges, de sorte que parfois il vaut bien mieux être en conflit avec les personnes puissantes, que d’irriter ces scarabées<sup>155</sup>, puisque même dans le cas de victoire on doit être rempli de honte, que l’on ne peut pas s’en débarrasser et que l’on ne peut lutter avec eux sans en ressortir plus ou moins souillé.</b></p>
<p>***</p>	<p>***</p>
<p>(ASD II.6, p. 402)<sup>156</sup>  <i>Jam hoc symbolum protinus agnoscit, qui modo periculum fecerit aut viderit certe, quam sint formidandae principum minae vel joco prolatae, et quantopere contremiscant omnia, quoties hujusmodi vox intonuit aquilina :</i></p> <p>Ei δέ κε μὴ δώωσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι  Ἦ τεὸν ἢ Αἴαντος ἰὼν γέρας, ἢ Ὀδυσῆος</p>	<p>Cette caractéristique est immédiatement reconnaissable, pour peu qu’on ait directement éprouvé, ou du moins observé, combien sont redoutables les menaces des princes, même lancées en plaisantant, et comme tout se met à trembler chaque fois qu’une voix d’aigle gronde ainsi<sup>157</sup>:</p> <p>Ei δέ κε μὴ δώωσιν, ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι</p>

<sup>154</sup> Il faudrait sans doute comprendre ici « la noirceur d’âme ».

<sup>155</sup> Cf. l’adage *irritare crabrones* - « Irriter les frelons » (n° 60) qui nous rappelle également qu’il ne faudrait pas irriter un ennemi qui peut s’avérer dangereux, voire fatal pour nous. Toutefois, ici, l’adage déconseille d’irriter ceux qui sont déjà en colère et que l’on risque d’enflammer davantage et l’accent n’y est pas sur l’inégalité de la condition des ennemis.

<sup>156</sup> Les terribles menaces du tyran.

<sup>157</sup> Des deux citations qui suivent, la première est celle des paroles d’Agamemnon s’adressant à Achille, prononcées dans le chant 1 de l’*Illiade* (Hom. *Il.*, I, 137-139) et la seconde celle des paroles de Jupiter s’adressant à Héra plus loin dans le même chant (Hom. *Il.*, I, 566-567).

<p>Ἄξω ἐλών · ὁ δέ κεν κεχοώσεται, ὄν κεν ἴκωμαι.</p> <p><i>Aut illa non minus βασιλική :</i></p> <p>Μή νύ τοι οὐ χραίσμωσιν, ὅσοι θεοί εἰς ἔν Ὀλύμπῳ, Ἄσσον ἰόνθ ᾿, ὅτε κέν τοι ἀάπτους χεῖρας ἐφείω.</p>	<p>Ἦ τεὸν ἢ Αἴαντος ἰὼν γέρας, ἢ Ὀδυσῆος Ἄξω ἐλών · ὁ δέ κεν κεχοώσεται, ὄν κεν ἴκωμαι<sup>158</sup>.</p> <p>Ou bien ainsi, d'une façon tout aussi βασιλική :</p> <p>Μή νύ τοι οὐ χραίσμωσιν, ὅσοι θεοί εἰς ἔν Ὀλύμπῳ, Ἄσσον ἰόνθ ᾿, ὅτε κέν τοι ἀάπτους χεῖρας ἐφείω <sup>159</sup>.</p>
<p>(ASD II, 6, p. 413)<sup>160</sup></p> <p><i>Apud poetas pudet Ajacem Ulyssis adversarii tam imbellis, et aquila cogitur cum scarabeo conflictari ? Rursum alius magis etiam demirabitur, unde huic insecto vilissimo tantum animorum, tantum audaciae, ut non sit veritum cum ave multo pugnacissima bellum suscipere.</i></p>	<p>Les poètes<sup>161</sup> racontent qu'Ajax avait honte <b>d'avoir pour ennemi un Ulysse, homme si peu belliqueux, et l'aigle doit-il être contraint de se battre avec un scarabée ? Ici encore, il se trouvera quelqu'un pour se demander avec bien plus d'étonnement, d'où vient à cet insecte si vil autant de courage, autant d'audace pour ne pas craindre d'entreprendre une guerre contre l'oiseau de loin le plus combatif.</b></p>
<p>(ASD II. 6, p. 413)<sup>162</sup></p> <p><i>Ac tum quidem temporis, quoniam ulciscendi</i></p>	<p>Et c'est à cet instant, en effet, puisqu'il n'avait pas la possibilité de se venger, que le scarabée</p>

<sup>158</sup> « Si l'on ne me donne pas ma récompense, je saisirai moi-même/ la tienne, ou celle d'Ajax, ou bien d'Ulysse. / J'emporterai mon butin, et il sera irrité celui que j'irai voir ». Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 287 : « ... 'J'irai prendre la tienne, / Celle d'Ajax, ou bien d'Ulysse. / J'emporterai ma prise, / Et il sera fort irrité/ Celui que j'aurai visité' ».

<sup>159</sup> « Personne ne pourra te sauver, même si tous les dieux de l'Olympe/ venaient à ton aide, ils ne pourraient rien faire, si je pose sur toi mes mains redoutables ». Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 287 : « ... 'Tous les dieux de l'Olympe/ Ne pourront te sauver, / Ne pourront empêcher / Que mes mains redoutables / Ne se posent sur toi' ».

<sup>160</sup> Ulysse ennemi peu digne, car peu belliqueux.

<sup>161</sup> Comme l'indique l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 486), Érasme s'appuie probablement sur les *Métamorphoses* d'Ovide (Ov., *Met.*, XIII, 1-20).

<sup>162</sup> La redoutable rancune du tyran.

<p><i>facultas non erat, omnino regium quiddam exhibuit scarabeus, nempe hoc ipsum, quod de Agamemnone ceterisque regibus dixit Calchas:</i></p> <p>Εἵπερ γὰρ τε χόλον γε καὶ αὐτῆμαρ καταπέψη,      Ἀλλὰ γε καὶ μετόπισθεν ἔχει κότον, ὄφρα τελέσση,      Ἐν στήθεσσι ἐοῖσι.</p> <p><i>Omnes igitur artes, omnes dolos in pectus advocat. Nec vulgarem molitur poenam, internecionem ac plane πανολεθρίαν in animo volvit.</i></p>	<p>fit preuve d'un caractère tout à fait royal, <b>celle-là même sans doute dont parle Calchas<sup>163</sup> à propos d'Agamemnon et des autres rois:</b></p> <p>Εἵπερ γὰρ τε χόλον γε καὶ αὐτῆμαρ καταπέψη,      Ἀλλὰ γε καὶ μετόπισθεν ἔχει κότον, ὄφρα τελέσση,      Ἐν στήθεσσι ἐοῖσι<sup>164</sup>.</p> <p>Il médite donc en son cœur toutes sortes de stratagèmes et de ruses. <b>Et ce n'est pas un châtement banal mais un carnage et une véritable πανολεθρία<sup>165</sup> qu'il roule dans son esprit<sup>166</sup>.</b></p>
---	---

<sup>163</sup> Hom., *Il.*, I, 81-83.

<sup>164</sup> « Car quoiqu'aujourd'hui même il ait retenu sa colère/ il garde rancune au fond de son cœur tant qu'il ne l'a pas assouvie ». Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 306 : « Aujourd'hui même il a contenu sa colère, / Mais il garde rancune au tréfonds de son cœur, / Tant qu'il n'a pas satisfait son ressentiment ».

<sup>165</sup> « extermination totale ».

<sup>166</sup> Pour le terme πανολεθρία voir l'adage n° 927.

<i>Canes timidi vehementius latrant</i>	Les chiens craintifs aboient plus fort
<p>(ASD II, 6, p. 479-480)</p> <p><i>Quintus Curtius libro septimo demonstrat hujusmodi proverbium apud Bactrianos vulgo jactatum fuisse : Canis timidus vehementius latrat quam mordet. Thrasonum est turgidis minis dira moliri; at Chremes ad rem gerendam promptior. Sic et Athenienses ad bene dicendum quam ad gnaviter agendum accommodatiores fuisse leguntur. Nec Ajaci promptum fuit dicere nec Ulyssi bellare. Et Lacedaemonii verbis parcissimi virtute longe praecelluerunt. Et apud Homerum Graeci taciti pugnam ineunt, sed vim spirantes, cum barbari immani clamore accurrerent. Denique mulieres lingua melius quam viri belligerantur. Q. Curtius eodem in loco subjicit allegoriam huic similem : Altissima quaeque flumina minimo sono labi.</i></p>	<p><b>Quinte-Curce, au livre 7 &lt; de l’Histoire d’Alexandre &gt;<sup>1</sup> indique que chez les Bactriens on avait coutume de citer le proverbe suivant : « Un chien craintif aboie plus fort qu’il ne mord ». Aux Thrasons de lancer des menaces grandiloquentes et terribles, mais un Chrémès est plus prompt à combattre<sup>2</sup>. Les Athéniens, eux aussi, étaient, dit-on, plus aptes à faire de beaux discours qu’à agir avec empressement. De même, Ajax n’était pas doué pour parler, et Ulysse n’était pas bon au combat. Et les Lacédémoniens, très avars de paroles, furent de loin les plus courageux. Chez Homère<sup>3</sup>, les Grecs vont au combat en silence mais ils respirent la force, pendant que les barbares s’élancent dans une clameur terrible. Enfin, les femmes font, avec leur langue, la guerre mieux que les hommes. Quinte-Curce dans le même passage ajoute une métaphore semblable à celle-ci : « Les fleuves les plus profonds sont ceux qui coulent avec le moins de bruit ».</b></p>

<sup>1</sup> Curt., *Alex.*, 7, 4, 13.

<sup>2</sup> Rappelons que Thrason est un soldat fanfaron dans l’*Eunuque* de Térence. Chrémès est aussi un personnage de cette comédie.

<sup>3</sup> Hom., *Il.*, III, 2-9.

<p><i>Non probantis</i></p>	<p>De qui refuse de donner son approbation</p>
<p>(ASD II, 6, p. 484)</p> <p>Ἀλλ' οὐκ Ἀτρεΐδῃ Ἀγαμέμνονι ἦνδανε θυμῶ, <i>id est</i> <i>At non Atridae sic est Agamemnoni</i> <i>visum.</i></p> <p><i>Usurpatur a Luciano ceu proverbialiter in</i> <i>Lapithis. Recte utemur, ubi rem quidem</i> <i>fatebimur honestam factu, verum diversa</i> <i>placere iis, quorum libido plus valet quam</i> <i>aequitatis ratio. Sive cum quis tyrannico more</i> <i>sequitur non quod dictet aequitas, sed quod</i> <i>animo collubitum sit. Sive cum unus aliquis a</i> <i>caeteris omnibus dissentit. Sumptum est autem</i> <i>ex Iliados Homericæ libro primo, ubi et</i> <i>iteratur hic versiculus.</i></p> <p>Ἐνθ' ἄλλοι μὲν πάντες ἐπευφήμησαν Ἀχαιοί</p>	<p>Ἀλλ' οὐκ Ἀτρεΐδῃ Ἀγαμέμνονι ἦνδανε θυμῶ<sup>1</sup>, c'est-à-dire <b>Mais Agamemnon l'Atride ne fut pas</b> <b>de cet avis.</b></p> <p><b>Ce vers est utilisé en guise de proverbe par</b> <b>Lucien dans les <i>Lapithes</i><sup>2</sup>. Nous</b> <b>l'emploierons correctement quand nous</b> <b>admettrons qu'il est juste de faire telle chose</b> <b>mais que son contraire plaît à ceux dont le désir</b> <b>l'emporte sur l'esprit de justice, ou bien quand</b> <b>quelqu'un, qui a un comportement</b> <b>tyrannique, suit non ce que dicte la justice,</b> <b>mais ce qui plaît à son cœur, ou bien quand</b> <b>l'avis d'une seule personne s'oppose à celui</b> <b>de tous les autres<sup>3</sup>. Il s'agit d'un emprunt au</b> <b>livre 1 de l'<i>Iliade</i> d'Homère, où ce vers est</b> <b>répété plusieurs fois<sup>4</sup> :</b></p> <p>Ἐνθ' ἄλλοι μὲν πάντες ἐπευφήμησαν Ἀχαιοί</p>

<sup>1</sup> Hom., *Il.*, I, 24.

<sup>2</sup> Lucian., *Conv.*, 12.

<sup>3</sup> Chez Lucien, le vers est cité dans le contexte de l'arrivée d'Alcidas le cynique qui arrive au banquet sans être invité, et que les convives détestent. Dans son commentaire, l'humaniste ne tient aucun compte de cet emploi, se contentant de signaler que l'expression est attestée dans les *Lapithes* de Lucien. Son interprétation s'appuie de la source principale (Hom., *Il.*, I, 24).

<sup>4</sup> Outre le passage cité ici par Érasme, le vers apparaît plus loin, dans le discours d'Achille adressé à sa mère (Hom., *Il.*, I, 378).



Αἰδεῖσθαί θ' ἱερῆα καὶ ἄγλαα δέχθαι  
ἄποινα.

Ἄλλ' οὐκ Ἄτρεΐδῃ Ἀγαμέμνονι ἦνδανε  
θυμῷ,

Ἄλλὰ κακῶς ἀφίει, κρατερὸν δ' ἐπὶ μῦθον  
ἔτελλε. *Id est*

*At reliquae Danaum placet haec  
sententia turbae,*

*Sacrificio ut habeatur honos ac splendida  
dona*

*Accipiant ; at idem hoc Agamemnoni non  
ita visum est,*

*Quin male dimittit ac dicta fera insuper  
addit.*

**Αἰδεῖσθαί θ' ἱερῆα καὶ ἄγλαα δέχθαι  
ἄποινα.**

**Ἄλλ' οὐκ Ἄτρεΐδῃ Ἀγαμέμνονι ἦνδανε  
θυμῷ,**

**Ἄλλὰ κακῶς ἀφίει, κρατερὸν δ' ἐπὶ  
μῦθον ἔτελλε<sup>5</sup>. c'est-à-dire**

**Le reste de la troupe des Danaens  
approuve l'idée**

**d'honorer le prêtre et de recevoir de  
splendides cadeaux**

**Mais Agamemnon n'est pas de cet avis,**

**Bien plus, il renvoie < Chrysès >  
violemment et prononce en outre de  
cruelles paroles.**

---

<sup>5</sup> Hom. *Il.*, I, 22-25.

<i>Refutantis laudem immodicam</i>	De qui refuse une louange immodérée
<p>(ASD II, 6, p. 484)</p> <p>Οὐ τοι ἐγὼ θεός εἰμι, τί μ' ἄθανάτοισι  ἐῖσκεις ; id est</p> <p><i>Nullum ego sum numen, quid me  immortalibus aequas ?</i></p> <p><i>Plutarchus in commentario, cui titulus Quo  pacto quis intelligat se profecisse, monet, ut  hoc Homericum carmen semper habeamus in  promptu tanquam pharmacum adversus  venenum adulationis, aut ubi quis nos  magnificentius quam pro merito laudat.  Usurpatur a Luciano in Icaromenippo. Carmen  extat Odysseae II sub persona Ulyssis  loquentis ad Telemachum filium.</i></p>	<p><b>Οὐ τοι ἐγὼ θεός εἰμι, τί μ' ἄθανάτοισι  ἐῖσκεις<sup>1</sup> ; c'est-à-dire</b></p> <p><b>Mais je ne suis point un dieu, pourquoi  me compares-tu aux immortels ?</b></p> <p>Dans son traité intitulé <i>Sur les moyens de  connaître les progrès</i><sup>2</sup>, Plutarque <b>nous exhorte  à avoir toujours à notre disposition ce vers  homérique comme remède contre le poison  de la flatterie, ou bien quand quelqu'un  nous loue trop pompeusement pour notre  mérite.</b> Il est utilisé par Lucien dans  l'<i>Icaroméni</i><sup>3</sup>. Le vers se trouve dans le  chant XVI de l'<i>Odyssee</i><sup>4</sup> dans la bouche  d'Ulysse s'adressant à son fils Télémaque.</p>

<sup>1</sup> Voir l'annotation n° 4.

<sup>2</sup> Plut., *Mor.*, 1, 5, 75a.

<sup>3</sup> Lucian., *Ic.*, 13.

<sup>4</sup> Hom., *Od.*, XVI, 187.

<i>Caventis clancularias insidias</i>	De qui se méfie des pièges cachés
<p>(ASD II, 6, p. 484-485)</p> <p>Μή τίς σοι φεύγοντι μεταφρένω ἐν δόρυ πήξει, <i>id est</i> <i>Ne quis te a tergo fugientem cuspidē</i> <i>figat.</i></p> <p><i>Cum significabimus circumspectius agendum,</i> <i>ne quis noceat imprudenti. Diogenes usurpavit</i> <i>mutata vocula in adolescentem formosum, qui</i> <i>incustodite dormiebat :</i></p> <p>Μή τίς σοι εὐδοντι μεταφρένω ἐν δόρυ πήξει.</p> <p><i>Sunt autem apud Homerum Iliados Θ verba</i> <i>Diomedis Ulysem fugientem revocantis ad</i> <i>pugnam. Item Iliados X :</i></p> <p>Οὐ μέν μοι φεύγοντι μεταφρένω ἐν δόρυ πήξεις,</p>	<p><b>Μή τίς σοι φεύγοντι μεταφρένω ἐν δόρυ πήξει<sup>1</sup>, c'est-à-dire</b></p> <p><b>De peur que pendant que tu fuis l'on ne t'attaque par-derrière et que l'on ne te perce le dos par une lance</b></p> <p>Quand nous voudrions dire à quelqu'un qu'il doit agir avec une circonspection particulière de peur qu'on ne lui nuise s'il est imprudent. Diogène<sup>2</sup> l'employa, en changeant un mot, à l'intention d'un bel adolescent, qui dormait <b>insouciamment :</b></p> <p>Μή τίς σοι εὐδοντι μεταφρένω ἐν δόρυ πήξει<sup>3</sup>.</p> <p>Ces mots se trouvent chez Homère, dans le chant VIII<sup>4</sup>. C'est Diomède qui rappelle ainsi au combat Ulysse qui est en fuite. De même, dans le chant XXII de l'<i>Iliade</i><sup>5</sup> :</p> <p><b>Οὐ μέν μοι φεύγοντι μεταφρένω ἐν δόρυ πήξεις,</b></p>

<sup>1</sup> Voir l'annotation n° 4.

<sup>2</sup> Diog. Laert., *Vit.*, 6, 2 (*Diogène*), 53.

<sup>3</sup> « De peur que pendant que tu dors l'on ne t'attaque par-derrière et que l'on ne te perce le dos par une lance ». Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 364 : « De peur qu'on ne te plante une lance dans ton dos/ Pendant ton sommeil ».

<sup>4</sup> Hom., *Il.*, VIII, 95.

<sup>5</sup> Hom., *Il.*, XXII, 283-284.

<p>Ἄλλ' ἰθὺς μεμαῶτι διὰ στήθεσφιν ἔλασσον, <i>id est</i> <i>Nunquam mi a tergo fugienti infixeris</i> <i>hastam,</i> <i>Sed prompto potius adversa in pectora</i> <i>torque.</i></p> <p><i>Hoc licebit usurpare, cum quis non detractat</i> <i>apertum certamen.</i></p>	<p>Ἄλλ' ἰθὺς μεμαῶτι διὰ στήθεσφιν ἔλασσον, c'est-à-dire <b>Ne me plante jamais une lance par-</b> <b>derrière</b> <b>quand je fuis. Lance-là plutôt en pleine</b> <b>poitrine quand je suis prêt à</b> <b>combattre<sup>6</sup>.</b></p> <p>Il sera permis de l'employer quand quelqu'un ne refuse pas un combat au grand jour.</p>
---	--

---

<sup>6</sup> Cette fois, c'est Hector qui s'adresse à Achille.

<i>Diu dissimulatum aperientis</i>	De qui dévoile un secret longtemps dissimulé
(ASD II, II, 6, p. 490) <i>In eum, qui quod diu dissimulavit tandem irritatus eloquitur, non inconcinne detorquebitur illud, quod in eodem loco dictum est de Ulysse :</i>	À l'égard de celui qui finit par révéler, sous le coup de la colère, ce qu'il a longtemps caché, il ne sera pas sans pertinence de détourner ce qui fut dit dans le même passage <sup>1</sup> à propos d'Ulysse :
Ἄλλ' ὅτε δὴ ῥ' ὄπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος ἴει, <i>id est</i> <i>Ast ubi jam promit praegrandem e pectore vocem.</i>	Ἄλλ' ὅτε δὴ ῥ' ὄπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος ἴει, c'est-à-dire Mais quand sa voix énorme sort de sa poitrine.

---

<sup>1</sup> Hom., *Il.*, III, 221.

<i>Nullus delectus</i>	Aucune distinction
<p>(ASD II, 6, p. 494-495)  <i>Aristoteles libro Politicorum secundo refert hunc versiculum ceu vulgo celebrem :</i></p> <p>Ἐν δ' ἰῆ τιμῆ ἡμὲν κακὸς ἡδὲ καὶ ἐσθλός,  <i>id est</i>  <i>Par honor ignavoque viro et virtute valenti.</i></p> <p><i>Quo licebit uti, si quando significabimus nihil esse discriminis inter eruditum et impostorem, inter benemerentem et malemerentem, inter probum et improbum. Verba sunt Achillis stomachantis, quod sui ratio non esset habita ab Agamemnone, cum esset omnium multo fortissimus. Hoc loco lapsus est interpres Leonardus Aretinus, vir ille quidem tum doctus, tum eloquens, sed homo tamen. Sic enim vertit carmen Homericum : Honori incumbit tam ignavus quam bonus, nimirum deceptus ab eo, qui libros eos illi praelegerat. Nec animadvertit ἰῆ positum pro μίῃ.</i></p>	<p>Aristote dans le livre 2 de ses <i>Politiques</i><sup>1</sup> rapporte ce petit vers<sup>2</sup> comme d'usage courant :</p> <p>Ἐν δ' ἰῆ τιμῆ ἡμὲν κακὸς ἡδὲ καὶ ἐσθλός,  c'est-à-dire  Un honneur égal pour le lâche et pour le brave.</p> <p><b>Il sera permis d'en user si jamais nous voudrions faire entendre qu'aucune distinction n'est faite entre un érudit et un imposteur, entre un homme digne et un bon à rien, entre quelqu'un d'honnête et quelqu'un de malhonnête.</b> Ce sont les mots d'Achille s'irritant de ce que sa valeur n'ait pas été prise en considération par Agamemnon, quoiqu'il ait été de loin le plus courageux de tous. <b>À cet endroit une erreur a été commise par le traducteur Léonard l'Arétin<sup>3</sup>, homme certes savant aussi bien qu'éloquent, mais homme tout de même.</b> Il traduit, en effet, le vers homérique de la façon suivante : Autant le lâche que le brave s'attachent à l'honneur, sans</p>

<sup>1</sup> Aristot., *Pol.*, 2, 4, 7 (1267a2)

<sup>2</sup> Hom., *Il.*, IX, 319.

<sup>3</sup> Il s'agit sans doute de Leonardo Bruni (en latin Leonardus Brunus), appelé Aretinus en raison de son lieu de naissance, Arezzo. Un des premiers humanistes à étudier la littérature grecque, il traduit les *Politiques* d'Aristote en 1420. (Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 372, note n° 1).

	doute trompé par celui qui avait commenté ces livres avant lui <sup>4</sup> . Il ne remarque pas non plus que le ἰῆ est mis à la place de μίᾱ <sup>5</sup> .
--	--

---

<sup>4</sup> Érasme fait probablement allusion à Manuel Chrysoloras, maître de Leonardo Bruni, qui avait enseigné le grec à Florence de 1379 à 1399 sur l'invitation de Coluccio Salutati (*Cf. Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 373, note n° 2).

<sup>5</sup> Érasme semble soupçonner Leonardo Bruni d'avoir confondu la forme ionienne ἰῆ de l'attique μίᾱ (« une seule ») avec la forme ἰῆ du verbe ἰῆμι (« désirer », « souhaiter ardemment »). *Cf. Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 372, note n° 3.

<i>In formidolosum</i>	À l' intention d'un peureux
<p>(ASD II, 6, p. 497)</p> <p><i>In hominem vehementer pavidum animoque consternatum quadrabunt hi versus ex eodem libro :</i></p> <p>Οὐδέ μοι ἦτορ Ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτῃμαι, κραδίη δέ μοι ἔξω Στηθέων ἐκθρόσκει τρομέει δ' ὑποφαίδιμα γυῖα, <i>id est</i> <i>Nec mihi mens constat, sed mota vacillat, et extra</i> <i>Pectus cor salit, et trepidant quoque corporis artus.</i></p> <p><i>Dicuntur autem haec ab Agamemnone populo metuente.</i></p>	<p><b>À un homme fortement effrayé, dont l'âme est épouvantée, conviendront ces vers tirés du même chant<sup>1</sup> :</b></p> <p><b>Οὐδέ μοι ἦτορ</b> <b>Ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτῃμαι, κραδίη δέ μοι ἔξω</b> <b>Στηθέων ἐκθρόσκει τρομέει δ' ὑποφαίδιμα γυῖα, c'est-à-dire</b> <b>Et mon esprit n'est point tranquille, mais agité il vacille,</b> <b>Et mon cœur bondit hors de ma poitrine, et mon corps tremble tout entier.</b></p> <p>Ces mots sont prononcés par Agamemnon craignant pour son peuple.</p>

<sup>1</sup> Hom., *Il.*, X, 93-95.



<i>Blandius alloqui</i>	Adresser des paroles trop doucereuses <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 6, p. 497)</p> <p><i>In eum, qui blandius et honorificentius compellat aliquem, gentilitiis etiam praenomnibus additis, Quinte puta aut Publi, videlicet quo gratiam aliquam ineat apud illum, recte torquebitur illud, quod eodem in libro dictum ab Agamemnone jubente Menelaum blandiri copiis Graecorum :</i></p> <p>Πατρόθεν ἐκ γενεῆς ὀνομάζων ἄνδρα ἕκαστον, <i>id est</i></p> <p><i>Compellans patris ac gentis cognomine quemque.</i></p>	<p><b>À celui qui s'adresse avec trop de douceur et de déférence à quelqu'un, en l'appelant en plus par des noms de famille et des prénoms, comme Quintus ou Publius<sup>2</sup>, bien évidemment pour rentrer dans ses bonnes grâces, s'appliquera avec justesse ce qui dans le même chant<sup>3</sup> est dit à propos d'Agamemnon ordonnant à Ménélas de cajoler les troupes des Grecs.</b></p> <p><b>Πατρόθεν ἐκ γενεῆς ὀνομάζων ἄνδρα ἕκαστον, c'est-à-dire</b></p> <p><b>En appelant chacun par le nom de son père et de sa famille.</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 375 : « Adresser des paroles trop flagorneuses ».

<sup>2</sup> Hor., *Sat.*, 2, 5, 32.

<sup>3</sup> Hom., *Il.*, X, 68.

<i>Inexorabilis</i>	Inflexible
<p>(ASD II, 6, p. 497-498)</p> <p><i>In exoratu difficilem ac prae fractum suoque relinquendum ingenio sive in eum, cujus operam nihil moramur, apposite torquebitur, quod Iliados I Diomedes dixit in Achillem, qui legatos et Agamemnonis dona rejecerat :</i></p> <p>Ἄλλ' ἦτοι κείνον μὲν ἐάσομεν ἢ κεν ἴησιν Ἴη κε μενη, <i>id est</i> <i>Quin magis ipsius hunc animo ingenioque sinamus,</i> <i>Sive venire velit sive hic remanere.</i></p>	<p>À un homme difficile à fléchir et opiniâtre, qu'il faut abandonner à son penchant naturel, ou bien à celui dont la conduite ne nous <b>inquiète nullement, s'appliquera bien ce que dans le chant IX de l'<i>Iliade</i><sup>1</sup> Diomède dit à propos d'Achille qui avait renvoyé les ambassadeurs et refusé les présents d'Agamemnon :</b></p> <p>Ἄλλ' ἦτοι κείνον μὲν ἐάσομεν ἢ κεν ἴησιν Ἴη κε μενη, <i>c'est-à-dire</i> <b>Pourquoi ne pas l'abandonner plutôt à ses idées et à son caractère ?</b> <b>Laissons-le décider s'il préfère venir ou rester ici.</b></p>

<sup>1</sup> Hom., *Il.*, IX, 701-702.

<p><i>Non statim decernendum</i></p>	<p>Il ne faut pas prendre des décisions sur-le-champ<sup>1</sup></p>
<p>(ASD II, 6, p. 498)</p> <p><i>Qui significabit interponendam moram, priusquam decernatur, et rem in posterum diem rejiciendam, accommodabit illud ex eodem libro, quod Phoenici cum legatis ad reconciliandam gratiam misso ab Agamemnone respondit Achilles :</i></p> <p style="text-align: center;">Ἄμ' ἠοῖ φαινομένηφι Φρασσόμεθα, <i>id est</i> <i>Aurora ubi crastina surget,</i> <i>Consultabimus.</i></p> <p><i>Hinc apparet sumptum celebre Graecis proverbium Ἐν νυκτὶ βουλή, id est In nocte consilium, quod alio diximus loco.</i></p>	<p><b>Celui qui voudra dire qu'il faut laisser s'écouler un temps avant de prendre une décision, et remettre l'affaire au jour suivant, adaptera ces paroles qu'Achille prononce dans le même chant<sup>2</sup> en réponse à Phénix qu'Agamemnon, désirant la réconciliation, lui avait envoyé avec une délégation :</b></p> <p style="text-align: center;">Ἄμ' ἠοῖ φαινομένηφι Φρασσόμεθα, c'est-à-dire Quand l'aurore demain se lèvera Nous aviserons.</p> <p><b>C'est de là semble que provenir le proverbe répandu chez les Grecs : Ἐν νυκτὶ βουλή<sup>3</sup>, c'est-à-dire « La nuit porte conseil » dont nous avons parlé à un autre endroit.</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 375 : « Qu'il ne faut pas prendre de décisions hâtives ».

<sup>2</sup> Hom., *Il.*, IX, 618-619.

<sup>3</sup> Voir l'adage n° 1143.

<i>Alia dantur, alia negantur</i>	Certaines choses nous sont accordées, d'autres nous sont refusées <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 6, p. 517)</p> <p><i>Quoties e duabus naturae dotibus altera contigit, altera negata est, veluti si cui formae decus adsit, desit ingenii laus, sive cum e duobus postulatis alterum dumtaxat impetratur, quadraverit illud ex Illiados π :</i></p> <p>Τῷ δ' ἕτερον μὲν ἔδωκε πατήρ, ἕτερον δ' ἀνένευσεν, <i>id est</i></p> <p><i>Annuit hoc illi divum pater, abnuit illud.</i></p> <p><i>Hunc versiculum usurpat Plinius in epistola quadam. Dictus est autem de Achille, qui in votis, quae facit pro Patroclo suis armis inituro praelium, duo quaedam rogarat, alterum ut cum laude pugnaret, alterum ut peracta pugna referret arma, incolumis et ipse. Quorum alterum annuit Juppiter, nempe ut fortissime pugnaret. Caeterum Achillis arma non retulit nec incolumis rediit. Festiviter abusus est hoc carmine Stratonicus citharoedus, qui cum audisset quemdam cithara canentem, subjecit hunc Homeri versum :</i></p>	<p><b>Chaque fois que de deux dons de la nature l'un est accordé et l'autre refusé, que, par exemple, celui qui a la beauté physique ne brille pas par l'intelligence, ou bien chaque fois que de deux vœux seulement un est exaucé, on appliquera ceci tiré du chant 16 de l'<i>Iliade</i><sup>2</sup> :</b></p> <p>Τῷ δ' ἕτερον μὲν ἔδωκε πατήρ, ἕτερον δ' ἀνένευσεν, c'est-à-dire</p> <p><b>Ceci le père des dieux le lui accorda, cela il le lui refusa.</b></p> <p><b>Ce vers, Pline l'utilise dans une lettre. Il s'agit d'Achille : celui-ci, dans ses prières pour Patrocle, qui se préparait à combattre avec les armes empruntés de son ami, avait demandé deux choses : qu'il se battît glorieusement, et que, restant en vie, il rapportât lui-même les armes après le combat. De ces deux vœux Jupiter exauça le premier : Patrocle se battit bien vaillamment, mais ne rapporta pas les armes d'Achille et ne revint pas vivant. C'est avec finesse que le citharède Stratonicos employa ce vers d'Homère, lorsqu'en entendant un homme jouer de la cithare, il dit :</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 391 : « Dons naturels, défauts naturels ».

<sup>2</sup> Hom., *Il.*, XVI, 250.

Τῷ δ' ἕτερον μὲν ἔδωκε πατήρ, ἕτερον δ' ἀνένευσε.

*Ac mox alio quodam rogante, cur ita diceret, Quoniam, inquit, male canere cithara dedit, caeterum bene canere voce abnuit. Ita ferme Athenaeus libro octavo.*

Τῷ δ' ἕτερον μὲν ἔδωκε πατήρ, ἕτερον δ' ἀνένευσε.

**Et répondit ensuite à celui qui lui demandait pourquoi il disait cela : « Parce qu'il lui a accordé le don de faire mal chanter la cithare, mais lui a refusé celui de bien chanter avec sa voix ». C'est à peu près ce que dit Athénée au livre 8.**

<i>Prior occupat</i>	C'est le premier qui a la priorité <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 6, p. 534)</p> <p><i>Ubi quis lucrum celeritate praeripuit cuiquam, conveniet illud ex Iliado X :</i></p> <p>Μή τις κῦδος ἄροιτο βαλῶν, ὁ δὲ δεύτερος ἔλθοι, <i>id est</i></p> <p><i>Ne quis praeriperet jaculans laudemque decusque,</i></p> <p><i>Atque ita serior ipse veniret jamque secundus.</i></p> <p><i>Dictum de Achille, qui reliquis Achivis innuit, ne quis jaculum mitteret in Hectorem, quo sibi gloriam totam servaret.</i></p>	<p><b>Quand quelqu'un gagne un avantage sur un autre par sa rapidité, il conviendra de citer ce vers tiré du chant XXII de l'<i>Iliade</i><sup>2</sup> :</b></p> <p><b>Μή τις κῦδος ἄροιτο βαλῶν, ὁ δὲ δεύτερος ἔλθοι, c'est-à-dire</b></p> <p><b>De peur qu'en lançant le javelot quelqu'un lui ravît la gloire et l'honneur,</b></p> <p><b>Et qu'il ne vînt ainsi trop tard, et qu'il ne vînt second.</b></p> <p><b>Cela est dit à propos d'Achille</b> qui interdit aux autres Achéens de lancer le javelot sur Hector pour garder toute la gloire pour lui-même.</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 404 : « C'est le premier qui gagne ».

<sup>2</sup> Hom., *Il.*, XXII, 207.

<i>Fortuna reddit insolentes<sup>1</sup></i>	La chance nous rend arrogant
(ASD II, 6, p. 548) <i>In eum, qui, posteaquam fortuna secundior affulsit, animos item effert et paulo confidentius gerit sese, quadrabit illud ex eodem libro :</i>	<b>À celui qui, dès que Fortune l'aura favorisé, prend des airs et se comporte avec un peu trop d'assurance, conviendra ce vers tiré du même chant<sup>2</sup> :</b>
Γηθόσυνος δ' οὔρω πέτασ' ἰστία δῖος Ὀδυσσεύς, <i>id est</i> <i>Laetatus ventis pandebat vela secundis.</i>	<b>Γηθόσυνος δ' οὔρω πέτασ' ἰστία δῖος Ὀδυσσεύς, c'est-à-dire Dans la joie, &lt; Ulysse &gt; confiait les voiles aux vents propices.</b>

<sup>1</sup> Notons que la formule mise en exergue n'est pas une traduction du vers ou d'une expression homérique. Il s'agit d'un adage érasmien, librement inspiré du vers homérique proposé dans le commentaire.

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, V, 269.

<i>Non abjicit animum</i>	Son esprit ne se laisse pas abattre <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 6, p. 548)</p> <p><i>De eo, qui ne in afflictissimis quidem rebus spem aut consilium abjicit — quemadmodum apud Maronem Latinus rerumque reliquit habenas — sed de recipiendo se utcumque cogitat, apposite dicitur, quod inibi dictum est de Ulysse :</i></p> <p>Ἄλλ' οὐδ' ὥς σχεδίας ἐπελήθετο τειρόμενός περ, <i>id est</i> <i>At neque sic licet afflictus obliviam cepit</i> <i>Navigii.</i></p>	<p><b>À propos de celui qui même dans la situation la plus désespérée ne perd pas espoir et ne renonce pas à son plan, qui ne « lâche pas les rênes de l'affaire » comme le fit Latinus chez Virgile<sup>2</sup>, mais qui, quoi qu'il arrive, pense à se ressaisir par tous les moyens possibles, il sera approprié de dire ce qui est dit d'Ulysse au même endroit<sup>3</sup> :</b></p> <p>Ἄλλ' οὐδ' ὥς σχεδίας ἐπελήθετο τειρόμενός περ, <b>c'est-à-dire</b> <b>Mais bien qu'abattu par la fatigue, il n'oublia pas le bateau.</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 416 : « Ne pas renoncer ».

<sup>2</sup> Comme le précise la note de l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 416), Érasme fait ici allusion au passage de l'*Énéide* où Latinus abandonne le pouvoir pour ne pas faire la guerre à Énée et aux Troyens (Verg., *Aen.*, VII, 600).

<sup>3</sup> Hom., *Od.*, V, 324.



<i>Cum amico non certandum aemulatione</i>	Il ne faut pas rivaliser avec un ami
<p>(ASD II, 6, p. 559)</p> <p><i>Cum amico et benemerito non est suscipiendum certamen, ne quid obscuretur amicitia propter aemulationem, hujusmodi comitem contentionum. Id innuit Homerus in Odysseae Θ, cum Ulysses excipit Laodamantem, quod hospes esset :</i></p> <p>Τίς ἂν φιλέοντι μάχοιτο ; <i>id est</i>  <i>Quis namque benigno cum hospite pugnet ?</i></p> <p><i>Locum etiam habuerit, ubi dicemus hospitis esse munus cedere iis, apud quos diversatur, etiamsi possit vincere. Nam inibi statim subnectitur hujusmodi sententia :</i></p> <p>Ἄφρων γὰρ κείνός γε καὶ οὐτιδανὸς πέλει ἀνήρ,  Ὅστις ξεινοδόκῳ ἔριδα προφέρηται ἀέθλῳ, <i>id est</i>  <i>Vir siquidem vecors est ille nec unius assis,</i></p>	<p><b>Avec un ami, ou avec celui qui nous rend service, il ne faut pas se permettre d'entrer en compétition, de peur que l'amitié ne s'estompe à cause de la rivalité, compagne d'une telle lutte.</b> C'est ce qu'indique Homère dans le chant 8 de l'<i>Odyssée</i><sup>1</sup> quand Ulysse exclut de se battre contre Laodamas<sup>2</sup> parce que celui-ci est son hôte :</p> <p><b>Τίς ἂν φιλέοντι μάχοιτο ; c'est-à-dire</b>  <b>Qui donc se battrait avec un hôte bienveillant ?</b></p> <p>Ce sera également approprié quand nous disons que le devoir de l'invité est de céder aux hôtes chez lesquels il est <b>logé, même s'il peut avoir le dessus</b>. En effet, dans le même passage est aussitôt ajoutée cette idée :<sup>3</sup></p> <p>Ἄφρων γὰρ κείνός γε καὶ οὐτιδανὸς πέλει ἀνήρ,  Ὅστις ξεινοδόκῳ ἔριδα προφέρηται ἀέθλῳ, c'est-à-dire  Il est vraiment <b>insensé</b><sup>4</sup>, il ne vaut pas un sou,</p>

<sup>1</sup> Hom., *Od.*, VIII, 208.

<sup>2</sup> Il s'agit du fils d'Alcinoos, roi des Phéaciens.

<sup>3</sup> Hom., *Od.*, VIII, 209-210.

<sup>4</sup> Dans l'édition dirigée par J.-C. Saladin (*Adages*, vol. 3, p. 425), *vecors* est rendu par « perfide ». Certes, il est à noter que cet adjectif latin, contrairement à l'adjectif grec ἄφρων,

<p><i>Quisquis ad eventum certaminis evocat illum, Quem penes hospitio fruitur tectoque juvatur.</i></p>	<p>L'homme qui provoque en duel celui chez qui Il jouit de l'accueil et profite d'un toit.</p>
--	--

---

auquel il correspond, ne renvoie pas uniquement au manque de bon sens, à la déraison, mais aussi à la fourberie et à la perfidie. Nous pourrions penser que l'humaniste souhaite, par le choix de ce mot, introduire l'idée de perfidie. Cependant, comme cette idée n'est pas développée, nous avons préféré traduire *vecors* par "insensé", gardant la signification qu'il a en commun avec ἄφρων.

<i>Rejicientis culpam</i>	de qui rejette la faute < sur les autres > <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 6, p. 560)</p> <p><i>Adversus eum, qui mali sui causam alio rejicit, ita ut vulgo factitant, apposite torquebitur illud ex Odysseae Δ dictum ab Elpenoris umbra, qui temulentus perierat apud Circen :</i></p> <p>Ἄσέ με δαίμονος αἴσα κακῆ καὶ ἀθέσφατος οἴνος, <i>id est</i></p> <p><i>Mala facta deum nocuerunt visque Lyaei.</i></p> <p><i>Sic alibi Agamemnon dissidii causam in Aten retorquet.</i></p>	<p><b>Contre celui qui rejette sur autrui la responsabilité du mal qu’il a commis, comme les gens le font souvent, il sera approprié d’user de ces paroles prononcées, dans le chant 11 de l’<i>Odyssee</i><sup>2</sup>, par l’ombre d’Elpénor, qui avait péri ivre chez Circé :</b></p> <p>Ἄσέ με δαίμονος αἴσα κακῆ καὶ ἀθέσφατος οἴνος, c’est-à-dire</p> <p><b>Ce sont les maux divins et la force du vin<sup>3</sup> qui m’ont nui.</b></p> <p><b>C’est ainsi qu’à un autre endroit<sup>4</sup> Agamemnon reporte la responsabilité du conflit sur Até.</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 425 : « Contre celui qui rejette la faute ».

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, XI, 61.

<sup>3</sup> Ici, compte tenu du contexte, Lyaeus ne désigne pas le dieu Bacchus, mais le vin.

<sup>4</sup> Hom., *Il.*, XIX, 90-137.

<p><i>Non possum non dicere</i></p>	<p>Je ne peux pas me taire</p>
<p>(ASD II, 6, p. 560-561)</p> <p><i>Ubi quis negat se reticere posse quod habet in animo, festiviter acomodabit illud ex eodem libro :</i></p> <p>Εὐξάμενός τι ἔπος ἐρέω, οἶνος γὰρ ἀνώγει Ἥλιος, <i>id est</i> <i>Dicam equidem quiddam jactantius, urget enim me Vinum amens.</i></p> <p><i>Eodem in loco, quantum possit vinum, eleganter ostendit Ulysses. Ita enim consequitur :</i></p> <p>Ὅς τ' ἐφέηκε πολύφρονά περ μάλ' ἀεῖσαι Καί θ' ἀπαλὸν γελάσαι καὶ τ' ὀρχήσασθαι ἀνήκεν, Καί τι ἔπος προέηκεν, ὃ πέρ τ' ἄρρητον ἄμεινον, <i>id est</i> <i>Vinum quantumcunque gravem atque prudentem</i> <i>Inciat ad cantum ac tenerum ridere chorosque</i> <i>Ducere compellit, nonnumquam quod tacuisse</i></p>	<p><b>Quand quelqu'un dit ne pas pouvoir taire ce qu'il a à l'esprit, il fera preuve de finesse en citant ce passage tiré du même chant<sup>1</sup> :</b></p> <p>Εὐξάμενός τι ἔπος ἐρέω, οἶνος γὰρ ἀνώγει Ἥλιος, c'est-à-dire Bien sûr que je me vanterai un peu trop, Excité par le vin fou.</p> <p><b>Tout ce que le vin peut faire, Ulysse le montre élégamment au même endroit<sup>2</sup>. En effet, c'est ainsi qu'il poursuit :</b></p> <p>Ὅς τ' ἐφέηκε πολύφρονά περ μάλ' ἀεῖσαι Καί θ' ἀπαλὸν γελάσαι καὶ τ' ὀρχήσασθαι ἀνήκεν, Καί τι ἔπος προέηκεν, ὃ πέρ τ' ἄρρητον ἄμεινον, c'est-à-dire Si sérieux et timide que l'on soit Le vin nous pousse à chanter, il nous fait rire tendrement, esquisser des pas de danse. Parfois alors en parlant à cœur ouvert Il nous arrive de bavarder sur quelque</p>

<sup>1</sup> Hom., *Od.*, XIV, 463-464.

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, XIV, 464-466.

*Praestiterat reserato effutit pectore  
dictum.*

**chose sur quoi**

**Il aurait mieux valu se taire.**

<i>Pauper sed ingeniosus</i>	Pauvre mais intelligent <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 6, p. 567)</p> <p><i>In hominem tenui cultu, sed egregio tamen corpore, quadrabit illud ex Odysseae Σ :</i></p> <p>Οἴην ἐν ῥακέων ὁ γέρων ἐπιγουνίδα φαίνει, <i>id est</i></p> <p><i>Quos profert senior pannis e vilibus armos.</i></p> <p><i>Dictum est de Ulysse certaturo cum Iro. Lucianus in Hercule Gallico, torquet ad senem ingenio facundiaque praecellentem.</i></p>	<p><b>À un homme aux vêtements modestes mais de stature remarquable conviendra ce vers tiré du chant 18 de l’<i>Odyssee</i><sup>2</sup> :</b></p> <p><b>Οἴην ἐν ῥακέων ὁ γέρων ἐπιγουνίδα φαίνει, c’est-à-dire</b></p> <p><b>Ces épaules de vieillard qu’il laisse paraître, les sortant de ses vilains haillons.</b></p> <p><b>Cela est dit à propos d’Ulysse lorsqu’il s’apprête à lutter avec Iros<sup>3</sup>. Dans son <i>Hercule Gaulois</i><sup>4</sup>, Lucien applique ce vers à un vieillard d’une intelligence et d’une éloquence extraordinaires.</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 431 : « Pauvre mais talentueux ».

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, XVIII, 74.

<sup>3</sup> Pour l’image d’Ulysse déguisé en mendiant voir l’adage n°93, annotation n° 25.

<sup>4</sup> Lucian., *Herc.*, 8.

<i>Verisimiliter mentiens</i>	Mentant avec aplomb
<p>(ASD II, 6, p. 570)</p> <p><i>In eum, qui falsum perinde quasi verum sit narret, quadrabit illud ex eodem libro :</i></p> <p>Ἴσκει ψεύδεα πολλὰ λέγων ἐτύμοισι ὅμοια, <i>id est</i>  <i>Plurima narrabat figmenta simillima veris.</i></p> <p><i>Dictum de Ulysse. Notatur et apud Platonem, quod Homerus Ulyssem induxerit mendacem, Achillem contra veracem.</i></p>	<p><b>À celui qui dira un mensonge comme s'il disait la vérité, conviendra ceci tiré du même chant<sup>1</sup> :</b></p> <p>Ἴσκει ψεύδεα πολλὰ λέγων ἐτύμοισι ὅμοια, <b>c'est-à-dire</b>  <b>Il racontait de nombreuses histoires fabuleuses parfaitement semblables aux vraies.</b></p> <p><b>Cela est dit à propos d'Ulysse. Et on lit aussi chez Platon<sup>2</sup> qu'Homère avait présenté Ulysse comme menteur et Achille au contraire comme sincère<sup>3</sup>.</b></p>

---

<sup>1</sup> Hom., *Od.*, XIX, 203.

<sup>2</sup> Plat., *Hipp. Min.*, 365b.

<sup>3</sup> Pour ces paroles d'Achille voir aussi les adages n° 2012 et n° 2931.

<i>Mortuis non conviciandum</i>	Ne pas outrager les morts
<p>(ASD II, 6, p. 572)</p> <p><i>Victo non insultandum nec in mortuum ultra congerenda convicia, quanquam jure sit occisus. Huic suffragatur Homerus in eodem libro :</i></p> <p>Οὐκ ὀσίη καταμέννοισιν ἐπ' ἀνδράσι εὐχετάσθαι, <i>id est</i></p> <p><i>Haud fas est super occisis jactare te ipsum.</i></p> <p><i>Ulysses ita, de procis extinctis.</i></p>	<p><b>Il ne faut pas frapper un vaincu, ni accabler d'injures, quelqu'un une fois qu'il est mort, même s'il a été tué pour de justes raisons. C'est ce qu'Homère<sup>1</sup> confirme dans le même chant<sup>2</sup> :</b></p> <p>Οὐκ ὀσίη καταμέννοισιν ἐπ' ἀνδράσι εὐχετάσθαι, <i>c'est-à-dire</i></p> <p><b>Il n'est pas licite de triompher des abattus.</b></p> <p><b>C'est Ulysse qui parle ainsi des prétendants morts<sup>3</sup>.</b></p>

<sup>1</sup> Plus précisément, la formule mise en exergue est un précepte érasmien forgé à partir du vers homérique cité dans le commentaire.

<sup>2</sup> Hom., *Od.*, XXII, 412.

<sup>3</sup> Par ces paroles Ulysse retient Euryclée, qui pousse des cris de joie en voyant les cadavres des prétendants (Hom., *Od.*, XXII, 407-410).



<i>Imperator bonus, et idem robustus miles</i>	Bon chef autant que soldat vigoureux
<p>(ASD II, 6, p. 573-574)</p> <p><i>Refert Plutarchus in commentario de fortuna Alexandri, si modo is liber illius est : Cum in convivio propositum esset, quinam inter versus Homericos maxime probandus videretur, aliis alios praeferentibus Alexander huic carmini palmam tribuit, quod exstat Iliados Γ :</i></p> <p>Ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής, <i>id est</i></p> <p><i>Dux bonus ac miles praepollens viribus idem.</i></p> <p><i>Nam hoc et Agamemnonis laudem expressit et Alexandri virtutem est vaticinatus. Quamquam nostra quidem sententia non magnum habet momentum in principe corporis robur, plurimum autem consilium et prudentia. Proinde graviter Timotheus, cum rhetores Charetem quendam efferrent laudibus, juvenem corporis viribus insignem censerentque ejusmodi belli ducem Atheniensibus esse quaerendum : Haudquaquam, inquit, nam</i></p>	<p><b>Plutarque rapporte dans son traité <i>Sur la Fortune d'Alexandre</i><sup>1</sup>, si du moins ce livre est de lui, que lorsqu'on demanda pendant un banquet lequel des vers homériques devait être considéré comme le plus estimable, alors que ceux-ci préférèrent tel vers, ceux-là tel autre, Alexandre attribua la palme à celui que l'on trouve dans le chant 3 de l'<i>Iliade</i><sup>2</sup> :</b></p> <p><b>Ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς κρατερός τ' αἰχμητής, c'est-à-dire Bon chef<sup>3</sup>, autant que soldat d'une remarquable force.</b></p> <p><b>En effet, ce choix témoigne de l'estime pour Agamemnon et prédit la vigueur d'Alexandre. À notre avis toutefois, la force physique n'a pas beaucoup d'importance chez un prince, par contre la réflexion et la prudence en ont beaucoup<sup>4</sup>. C'est pourquoi, alors que les orateurs portaient aux nues un certain Charès, un insigne jeune homme plein</b></p>

<sup>1</sup> Plut., *Mor.*, 4, 21, 331c.

<sup>2</sup> Hom., *Il.*, III, 179.

<sup>3</sup> Le fait que l'humaniste traduise βασιλεύς par *dux* et non par *rex* ou *princeps* s'explique sans doute par le fait qu'Érasme ne souhaite pas identifier un bon prince à un soldat vigoureux. Comme il le dit dans son commentaire, la force physique, a selon lui, peu d'importance chez un prince.

<sup>4</sup> Cf. l'adage n° 201, texte b.

<p><i>istiusmodi quidem optarim, qui culcitrans et stragulas sit exercitui deportaturus ; at ducem velim, qui a fronte pariter atque a tergo sit oculatus et quem a perpendendo quid utile factu sit, nulla impediatur animi perturbatio.</i></p>	<p>de vigueur, et qu'ils estimaient que les Athéniens devaient choisir un général comme lui, Timothée<sup>5</sup> dit avec fermeté<sup>6</sup> : « Pas du tout. Je prendrais un tel homme pour porter les lits de camp et les couvertures pour l'armée, mais pour chef je voudrais quelqu'un qui voie aussi bien devant lui que derrière lui, quelqu'un qu'<b>aucune émotion</b> n'empêche de délibérer de ce qu'il est utile de faire »<sup>7</sup>.</p>
---	---

FIN DE LA SÉQUENCE *HOMERICI VERSUS ALIQUOT PROVERBIALES*

<sup>5</sup> Il s'agit du stratège et homme politique athénien du IV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.

<sup>6</sup> Érasme s'appuie sur Plutarque (Plut., *Mor.*, 788de). Il s'agit du traité intitulé *Si un vieillard doit prendre part au gouvernement* (*An seni respublica gerenda sit*). Plutarque écrit que les orateurs d'Athènes voulaient déposséder du commandement Timothée et Iphicrate en faveur de Charès, puisque ce dernier était jeune et vigoureux.

<sup>7</sup> Cf. l'adage n°201, textes b, c et f. Pour l'expression *qui a fronte pariter atque a tergo sit oculatus* (« qui voit aussi bien devant lui que derrière lui ») voir l'adage *A fronte atque a tergo* (n° 2053).

<i>Fortis in alium fortiozem incidit</i>	Un costaud devient la proie de quelqu'un de plus costaud que lui <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 6, p. 584-585)</p> <p>Ἐσθλὸς ἐὼν ἄλλου κρείττονος ἀντέτυχεν, <i>id est,</i> <i>Forti alius potior contigit, ac melior.</i></p> <p><i>Dici solitum, ubi quis nimium fretus suis viribus, aliquando nanciscitur, a quo vincatur. Sumptum putant ab Hyllo Herculis filio et Euchemo Aegeate. Ita Zenodotus. Suidas hujusmodi verba recenset, tacito auctoris nomine : Ἔστι μὲν γὰρ ὅτε καὶ ταυτόματον ἀντέπραξε ταῖς ἐπιβολαῖς τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν · ἔστι δὲ ὅτε πάλιν κατὰ τὴν παροιμίαν</i></p> <p>Ἐσθλὸς ἐὼν ἄλλου κρείττονος ἀντέτυχεν.</p> <p><i>Id est Fit nonnumquam, ut juxta proverbium ipsa per se res bonorum virorum conatibus obsistat. Fit rursus interdum (juxta proverbium) :</i></p> <p><i>Forti ut contingat fortior ac melior.</i></p> <p><i>Sententia potest videri ducta ex Iliados χ ubi</i></p>	<p>Ἐσθλὸς ἐὼν ἄλλου κρείττονος ἀντέτυχεν<sup>2</sup>, c'est-à-dire <b>Un costaud tombe sur quelqu'un de plus fort et de meilleur que lui.</b></p> <p><b>C'est ce que l'on a coutume de dire quand quelqu'un, trop confiant en ses forces, en rencontre un autre et se fait battre par lui.</b> On pense que l'expression vient de la lutte d'Hyllos, fils d'Hercule, et d'Échénos, fils d'Égée<sup>3</sup>. C'est ce que dit Zénodote<sup>4</sup>. <b>Suidas<sup>5</sup>, rapporte ces mots, sans indiquer le nom de l'auteur : Ἔστι μὲν γὰρ ὅτε καὶ ταυτόματον ἀντέπραξε ταῖς ἐπιβολαῖς τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν · ἔστι δὲ ὅτε πάλιν κατὰ τὴν παροιμίαν</b></p> <p>Ἐσθλὸς ἐὼν ἄλλου κρείττονος ἀντέτυχεν.</p> <p><b>C'est-à-dire « Il arrive parfois que, d'après le proverbe, la chose elle-même résiste aux efforts des hommes valeureux. À l'inverse, il</b></p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 3, p. 444 : « Un costaud trouve plus costaud que lui ».

<sup>2</sup> Pour les sources de cette expression voir ci-dessous, les annotations n° 4 et 5.

<sup>3</sup> Le fils d'Hercule fut battu par Échénos.

<sup>4</sup> Zenob, *Prov.*, 86 (édition aldine).

<sup>5</sup> Suid., Ἐσθλά 3141.

<p><i>Hector incidit in Achillem :</i></p> <p>Πρόσθε μὲν ἐσθλὸς ἔφευγε, δίωκε δὲ μιν μὲγ' ἀμείνων, <i>id est</i> <i>Fugit qui prius acer erat, cui jam acrior</i> <i>instat.</i></p>	<p><b>arrive aussi de temps en temps que (d'après le proverbe) « Un costaud tombe sur quelqu'un de plus fort et de meilleur que lui ».</b></p> <p><b>Il semblerait</b> que l'idée soit tirée du chant 22 de l'<i>Iliade</i><sup>6</sup>, où Hector tombe sur Achille :</p> <p><b>Πρόσθε μὲν ἐσθλὸς ἔφευγε, δίωκε δὲ μιν μὲγ' ἀμείνων, c'est-à-dire</b> <b>Il fuit, celui qui était ardent autrefois, pressé par encore plus ardent que lui.</b></p>
--	---

---

<sup>6</sup> Hom., *Il.*, XXII, 158.

## ADAGES DE LA QUATRIÈME CHILIADE

n° 3207

<i>Ceram auribus obdis</i>	Tu bouches les oreilles avec de la cire <sup>1</sup>
(ASD II, 7, p. 144) <i>Κηρὸν τοῖς ὠσὶν ἐπαλείφεις, id est Ceram auribus oblinis. In eos qui recusant audire vel aequa vel iniqua. Natum ab Ulyssis cera, qua suas ac sociorum aures obturat apud Homerum adversus Sirenarum cantilenas.</i>	<b>Κηρὸν τοῖς ὠσὶν ἐπαλείφεις<sup>2</sup>, c'est-à-dire « Tu enduis les oreilles avec de la cire ».</b> Se dit de ceux qui refusent d'entendre ce qui est juste comme ce qui est injuste <sup>3</sup> . <b>L'adage tire son origine de la cire d'Ulysse, c'est-à-dire de la cire avec laquelle Ulysse, chez Homère<sup>4</sup>, bouche ses oreilles<sup>5</sup> et celles de ses compagnons pour se protéger des chants des Sirènes.</b>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 4, p. 104 : « Boucher les oreilles avec de la cire ».

<sup>2</sup> Comme le signale ASD (II-7, p. 145), il s'agit d'un proverbe répertorié dans le recueil parémiographique de Michel Apostolios (*Apost. Par.*, 9, 77), tiré probablement des *Héroïques* de Philostrate (*Philostr., Her.*, II, 717) : ἐπαλείφειν ἡμᾶς κηρὸν τοῖς ὠσὶ. Mais comme souvent, l'humaniste ne dit pas avoir utilisé cette source, puisqu'il la méprise.

<sup>3</sup> Érasme s'appuie sur le commentaire fourni par Apostolios : ἐπὶ τῶν παραιτουμένων ἀκοῦσαι τινῶν εἴτε φαύλων εἴτε σπουδαίων – « sur ceux qui refusent d'écouter quoi que ce soit, aussi bien ce qui est méchant que ce qui est honnête » (ASD II-7, p. 145). Notons que l'interprétation que propose Apostolios, reprise ici plus ou moins exactement par Érasme, diffère de l'interprétation plus répandue de cet épisode de l'*Odyssée*, selon laquelle la cire signifie le refus de se laisser tenter par les voluptés et de tomber dans ses pièges (Berthold Hinz, « Sirenen », *Der Neue Pauly (DNP) Supplemente 5, Mythenrezeption, Die antike Mythologie in Literatur, Musik und Kunst von den Anfängen bis zur Gegenwart*, éd. Maria Moog-Grünwald, Weimar, Stuttgart, J.B. Metzler, 2008, p. 656-659), que l'on trouve par exemple dans la lettre n° 31 de Sénèque adressée à Lucilius (*Sen., Ep.* 31, 2). Sur ce sujet voir le 3<sup>ème</sup> chapitre de notre étude (3.2.1).

<sup>4</sup> *Hom., Od.*, XII, 175-177.

<sup>5</sup> Cependant, comme nous le savons, chez Homère, Ulysse bouche seulement les oreilles de ses compagnons, lui-même se faisant attacher au mât de son navire (Cf. ASD II-7, p. 145 ; *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 4, p. 515). Nous pourrions nous demander s'il ne s'agit pas ici d'une certaine volonté de simplification de la part de l'humaniste.

Roscius	Un Roscius
<p>(ASD II, 8, p. 109-110)</p> <p><i>Roscius histrio tam erat felix in agendis fabulis ut quisquis in arte quapiam insignis esset, Roscius vocaretur. Id indicat M. Tullius libro De oratore primo : Itaque hoc est jam diu consecutus, ut in quo quisque artificio excelleret, is in suo genere Roscius diceretur. Idem in secundo De oratore : Soleo saepe mirari eorum impudentiam qui agunt in scena gestum spectante Roscio. Quis enim se commovere potest, cuius ille vitia non videat ? Rursus in Bruto : Et in scena Roscium esse intelligat. Hic est ille Roscius Ciceronis concertator quem ornavit hoc elogio ut diceret virum fuisset tam bonum ut unus indignus esset qui in scenam prodiret et eundem tam praeclarum artificem ut solus dignus esset qui in scena versaretur. Eodem igitur tropo quo vehementer in consiliis callidum Daedalum vocamus, in laboribus patientem Herculem, in disputando invictum Achillem, in iudicando Aristarchum, patronum in causis agendis egregie dextrum Roscium licebit</i></p>	<p>Le comédien Roscius était tellement doué pour le jeu théâtral que quiconque se distinguait dans un art était appelé un Roscius. C'est ce qu'indique Cicéron dans <i>De l'orateur</i><sup>1</sup>, au livre 1 : « C'est ainsi qu'on en est arrivé à ce qu'aujourd'hui, quiconque excelle dans un art est qualifié de Roscius en son genre. <b>Toujours dans <i>De l'orateur</i>, au livre 2<sup>2</sup> : Je m'étonne souvent de l'impudence de ceux qui jouent sur scène lorsque Roscius est dans l'assistance. Qui peut en effet faire un mouvement sans que ce grand homme n'en voie les défauts ?</b> ». Et de nouveau, dans le <i>Brutus</i><sup>3</sup> : « Et qu'il comprenne que c'est un Roscius qui est sur scène ». <b>Il s'agit de ce fameux Roscius, compagnon de joute de Cicéron, que ce dernier a orné de louange, en disant que c'était un homme si parfait, un si brillant acteur, que personne d'autre ne méritait plus de se produire sur scène, pas même lui, &lt; Cicéron &gt;</b><sup>4</sup>. « Ainsi donc, le même trope qui nous conduit à appeler celui qui se</p>

<sup>1</sup> Cic., *de Or.*, 1, 28, 130.

<sup>2</sup> Cic., *de Or.*, 2, 56, 233.

<sup>3</sup> Cic., *Brut.*, 84, 290.

<sup>4</sup> Il s'agit en effet de Quintus Roscius, excellent acteur comique du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., qui donna des leçons d'élocution à Cicéron, son grand admirateur.

<i>appellare.</i>	montre un conseiller particulièrement habile un Dédale <sup>5</sup> , un homme qui supporte les épreuves un Hercule <sup>6</sup> , un homme qui triomphe dans la discussion un Achille <sup>7</sup> , un autre qui triomphe dans le jugement un Aristarque <sup>8</sup> , ce même trope nous autorisera à qualifier de Roscius celui qui est un maître particulièrement adroit dans l'éloquence judiciaire.
-------------------	---

---

<sup>5</sup> Voir l'adage *Daedali opera* – « Une création de Dédale » (n° 1262).

<sup>6</sup> Voir l'adage *Herculei labores* – « Les travaux d'Hercule » (n° 2001).

<sup>7</sup> Voir les adages *Alter Hercules* – « Un second Hercule » (n° 641), *Canis vivens e magdalia* – « Chien nourri de raclures » (n°3023) et *Aeacidinae minae* – « Les menaces de l'Éacide » (n° 3991).

<sup>8</sup> Voir l'adage *Stellis signare. Obelo signare* – « Marquer de petites étoiles. Marquer d'un obèle » (n° 457).

<i>Aeacidinae minae</i>	Les menaces de l'Éacide
<p>(ASD II, 8, p. 266)</p> <p><i>In eadem ita loquitur mercator :</i></p> <p><i>Siquidem hercle Aeacidinis minis animisque expletus incedit.</i></p> <p><i>Iratus si me tetigerit, iratus vapulabit.</i></p> <p><i>Non sine proverbii specie dictum est pro atrocibus ac superbissimis minis. Versus patitur ut pro Aeacidinis legatur Aeacinis — nam id nonnulli divinant — sed probabilius est poetam sentire de Achille, Aeaci nepote, quem Homerus ubique facit stomachabundum ac minabundum, velut in primo statim Iliados libro, ubi sic incandescit in Agamemnonem ut manum admoveat capulo, a conviciis ad pugnas venturus, nisi Pallas eum capillis revocasset. Quin et ipsum opus ab Achillis ira habet exordium: Μη̃νιν ἄειδε θεά. Quod quidam adferunt de Aeaco manium iudice non video quid ad hunc faciat locum. Quicquid etiam invictum et insuperabile volumus intelligi Achilleum dicimus.</i></p>	<p>Dans la même pièce<sup>1</sup>, le marchand s'exprime ainsi :</p> <p><b>Si vraiment, par Hercule, il vient bouillonnant de courroux, se répandant en menaces d'Éacide, Si sa fureur le fait porter la main sur moi, cette fureur lui apportera une raclée.</b></p> <p>La formule s'emploie assez proverbialement au sens de menaces terribles et très arrogantes. Le vers permet qu'au lieu de <i>Aeacidinis</i><sup>2</sup> on lise <i>Aeacinis</i><sup>3</sup> – c'est ce que d'aucuns présument, en effet – mais il est plus probable que le poète pense à Achille, petit-fils d'Éaque, qu'Homère présente partout furieux et menaçant, et cela dès le premier chant de l'<i>Illiade</i>, où il s'enflamme tellement contre Agamemnon qu'il porte la main à la garde de son épée, s'appêtant à passer des invectives au combat, ce qu'il aurait fait si Pallas ne l'avait pas retenu par les cheveux. L'exorde même du poème, Μη̃νιν ἄειδε θεά<sup>4</sup>,</p>

<sup>1</sup> Il s'agit de la *Comédie des ânes*, qui est aussi la source de l'adage précédent. Pour les paroles du marchand citées dans le commentaire voir Plaut. *As.*, 405-406.

<sup>2</sup> « Du petit-fils d'Éaque ».

<sup>3</sup> « d'Éaque ».

<sup>4</sup> « Chante, déesse, la colère » (Hom., *Il.* I, 1). Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 4, p. 436 : « Chante-moi, Muse, le courroux ».



	<p>est d'ailleurs fourni par la colère d'Achille. <b>Je ne vois pas comment on fait pour trouver un lien entre ce passage et ce que nous savons à propos d'Éaque, juge des Mânes.</b> Par ailleurs, dès que l'on veut laisser entendre que quelque chose est invaincu et invincible, on le dit « achilléen <sup>5</sup>.</p>
--	--

---

<sup>5</sup> Comme l'indique ASD (II-8, p. 267), il est difficile d'identifier la source à laquelle Érasme se réfère exactement ici. Toutefois, il est probable qu'il fasse allusion au paradoxe d'Achille et la tortue, comme à la fin du commentaire de l'adage *Alter Hercules* (n° 641), quand il parle de l'argument incontestable appelé Achille. Mais il pourrait aussi avoir à l'esprit ce que dit Aristote dans son *Histoire des animaux* (Aristot., *Hist. an.*, V, 16, 548a), lorsqu'il parle de différentes sortes de spongiaires et dit que la plus forte est nommée Ἀχιλλεῖον.

<i>Apologus Alcinoi</i>	Fable d'Alcinoos <sup>1</sup>
<p>(ASD II, 8, p. 306)</p> <p>Ἀπόλογος Ἀλκινόου commemoratur in Graecorum collectaneis, ut a nobis antea commemoratus est. Originem autem tum divinavimus ex Homeri Odyssea, apud quem in convivio multa de se mentitur Ulysses. Nec absurdum esset commentum, si Alcinoi apologus dici posset ficta narratio apud Alcinoum habita. Aristoteles tamen Rhetoricorum tercio, cum obiter meminit hujus apologi, sic loquitur ut videri possit notasse scriptorem aliquem qui finxerit orationem ad Penelopen, contexens omnia quae multis annis geri potuerint, ficta narrans pro veris. Fortassis scriptor, cui nomen Alcinous, induxit personam Ulyssis apud Penelopen plurima commemorantem, quasi vel in bello vel in itinere vere passus esset ea. Locus apud Aristotelem sic habet : Ἐτι πεπραγμένα δεῖ λέγειν ὅσα μὴ πραττόμενα ἢ οἴκτον ἢ δεινωσιν φέρει. Παράδειγμα ὁ Ἀλκινόου ἀπόλογος ὅτε πρὸς τὴν Πενελόπην ἐν ἐξήκοντα ἔτεσιν πεποιήται. Trapezontius interpres legisse</p>	<p>Ἀπόλογος Ἀλκινόου est cité dans les recueils des &lt; parémiographes &gt; grecs<sup>2</sup>, comme nous l'avons noté plus haut<sup>3</sup>. Nous y avons présumé que l'expression tirait son origine de l'<i>Odyssee</i><sup>4</sup> d'Homère. C'est là, qu'au cours d'un banquet Ulysse raconte de nombreuses histoires fabuleuses sur lui-même. Et il ne serait pas absurde de désigner le récit fictif tenu chez Alcinoos par « fable d'Alcinoos ». D'ailleurs, Aristote, au livre 3 de la <i>Rhétorique</i><sup>5</sup>, lorsqu'il évoque incidemment ce récit, il en parle de telle sorte qu'il peut paraître avoir noté un narrateur qui aurait imaginé ce discours à l'intention de Pénélope, en tissant un récit de tous les exploits qui auraient pu être accomplis pendant ces nombreuses années, et narrant les faits inventés comme s'ils étaient vrais. Peut-être que ce narrateur, dont le nom est Alcinoos, a introduit le personnage d'Ulysse auprès de Pénélope par l'évocation des nombreux hauts faits qu'il aurait endurés pendant la guerre ou durant</p>

<sup>1</sup> Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 4, p. 473 : « Récit d'Alcinoos ». Nous avons préféré traduire *apologus* par « fable », puisque, comme dans le cas de l'adage n° 1332, dans le commentaire Érasme insiste sur l'aspect fictif du récit qu'Ulysse fait au roi des Phéaciens.

<sup>2</sup> Diogenian., *Prov.*, II, 86.

<sup>3</sup> Voir l'adage n° 1332.

<sup>4</sup> Hom., *Od.*, IX-XII.

<sup>5</sup> Aristot., *Rhet.*, 3, 16.

<p><i>videtur</i> : Ἔτι μὴ πεπραγμένα δεῖ λέγειν ὅσα πραττόμενα <i>et cetera</i>. <i>At ne sic quidem locus videtur vacare mendis. Quare suspendemus hic sententiam, donec vel e Gregorii Nazianzeni commentariis in hos libros vel aliunde compertius aliquid fuerimus nacti.</i></p>	<p><b>son retour. Voici comment se présente ce passage chez Aristote</b> : Ἔτι πεπραγμένα δεῖ λέγειν ὅσα μὴ πραττόμενα ἢ οἶκτον ἢ δεινωσιν φέρει. Παράδειγμα ὁ Ἀλκινόου ἀπόλογος ὅτε πρὸς τὴν Πενελόπην ἐν ἐξήκοντα ἔτεσιν<sup>6</sup> πεποιήται<sup>7</sup>. Le traducteur &lt; Georges de &gt; Trébizonde<sup>8</sup> semble avoir lu : Ἔτι μὴ πεπραγμένα δεῖ λέγειν ὅσα πραττόμενα<sup>9</sup>, <i>etc.</i></p> <p><b>Mais même ainsi ce passage ne semble pas être dénué de fautes.</b> C'est pourquoi nous suspendrons notre jugement jusqu'à ce que, soit dans les commentaires de Grégoire de Nazianze sur ces livres<sup>10</sup>, soit ailleurs, nous tombions sur une source plus sûre.</p>
--	---

<sup>6</sup> Il y a une erreur typographique. Il y a un τ au lieu d'un π. En réalité, il s'agit du mot ἔπος (dans le sens de « vers »). Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 4, p. 473, note n° 1.

<sup>7</sup> « Il faut parler des faits déjà passés dans la mesure où les faits présents ne supportent ni compassion ni exagération. Le récit d'Alcinoos en est un exemple, lorsqu'il est fait devant Pénélope en soixante vers ». Cf. *Adages* dir. J.-C. Saladin, vol. 4, p. 473 : « Il faut raconter des faits passés dans la mesure où des faits présents ne ne suscitent ni pitié ni terreur. Le récit d'Alcinoos en est un exemple, lorsqu'il est fait devant Pénélope en soixante vers ».

<sup>8</sup> Philosophe grec et un des principaux humanistes de la Renaissance italienne, Georges de Trébizonde (1396-1472) fut, comme nous le savons, commentateur critique d'Aristote.

<sup>9</sup> « Il ne faut pas raconter les choses passées autant que les présentes ». Nous suivons la traduction de l'édition dirigée par J.- C. Saladin, (*Adages*, vol. 4, p. 473).

<sup>10</sup> Comme le signale ASD, nous n'avons aucune preuve que Grégoire de Nazianze ait traduit Aristote, et Érasme pense probablement à l'ouvrage intitulé *Aristotelis Rhetorica cum scholiis Gregorii Nazianzeni*, que les humanistes du cercle d'Alde lui auraient montré à Venise (ASD II-8, p. 303), portant sur l'adage *cicadae sibi canent* (n° 4075), à laquelle on est renvoyé par une note portant sur l'adage *Apoliogus Alcinoi* (ASD II-8, p. 307).

## TABLE DE MATIÈRES

NOTES PRÉLIMINAIRES .....	3
ADAGES DE LA PREMIÈRE CHILIADE .....	5
n°68 <i>Deus ex improviso apparens</i> .....	5
n° 93 <i>Polypi mentem obtine</i> .....	12
n° 94 <i>Cothurno versatilior</i> .....	20
n° 116 <i>Patriae fumus igni alieno luculentior</i> .....	23
n° 198 <i>Piscis repositus</i> .....	24
n°201 <i>Aut regem aut fatuum nasci oportere</i> .....	26
n° 244 <i>Nullus sum</i> .....	52
n° 490 <i>Ad amussim</i> .....	54
n° 528 <i>Haec potior</i> .....	57
n° 631 <i>Telluris onus</i> .....	66
n° 641 <i>Alter Hercules</i> .....	69
n° 804 <i>Diomedea necessitas</i> .....	74
n° 935 <i>Boni ad bonorum convivia ultro accedunt</i> .....	77
n° 957 <i>Lepus dormiens</i> .....	82
ADAGES DE LA DEUXIÈME CHILIADE .....	83
n° 1001 <i>festina lente</i> .....	83
n° 1018 <i>Pedibus trahere</i> .....	99
n° 1039 <i>Bos ad praesepe</i> .....	102
n° 1138 <i>Deum sequere</i> .....	104
n° 1177 <i>Lydius currus</i> .....	106
n° 1196 <i>Perdidisti vinum infusa aqua</i> .....	108
n° 1239 <i>Optimum aliena insania frui</i> .....	111
n° 1332 <i>Apologus Alcinoi</i> .....	114
n° 1401 <i>Spartam nactus es, hanc orna</i> .....	116
n° 1450 <i>Ne nimium callidum hoc sit modo</i> .....	128
n° 1461 <i>Primum Aegina optimos pueros alit</i> .....	131
n° 1463 <i>Agamemnonis hostia</i> .....	133
n° 1507 <i>Pro beneficentia Agamemnonem ulti sunt Achivi</i> .....	134
n° 1560 <i>Agamemnonii putei</i> .....	136
n° 1607 <i>Multitudo imperatorum Cariam perdidit</i> .....	137
n° 1636 <i>Cervinus vir</i> .....	139

n° 1695 <i>Non decet principem solidam dormire noctem</i> .....	141
n° 1697 <i>Numquam enim meos boves abegerunt nec equos</i> .....	148
n° 1721 <i>Chironium vulnus</i> .....	151
n° 1746 <i>Jecit Achilles duas tesseras et quatuor</i> .....	153
n° 1779 <i>Ulysseum commentum</i> .....	154
n° 1800 <i>Quam curat testudo muscam</i> .....	156
n° 1866 <i>Phormionis thori</i> .....	157
ADAGES DE LA TROISIÈME CHILIADE .....	158
n° 2012 <i>Duplices viros</i> .....	158
n° 2051 <i>Duobus pariter euntibus</i> .....	161
n° 2053 <i>A fronte atque a tergo</i> .....	163
n° 2060 <i>Vestis virum facit</i> .....	166
n° 2193 <i>Quid Achivos a turre judicatis?</i> .....	168
n° 2585 <i>Dictum ac factum</i> .....	170
n° 2601 <i>Scarabeus aquilam quaerit</i> .....	172
n° 2700 <i>Canes timidi vehementius latrant</i> .....	222
HOMERICI VERSUS ALIQUOT PROVERBIALES .....	223
n° 2701 <i>Non probantis</i> .....	223
n° 2702 <i>Refutantis laudem immodicam</i> .....	225
n° 2703 <i>Caventis clancularias insidias</i> .....	226
n° 2717 <i>Diu dissimulatum aperientis</i> .....	228
n° 2734 <i>Nullus delectus</i> .....	229
n° 2742 <i>In formidolosum</i> .....	231
n° 2743 <i>Blandius alloqui</i> .....	232
n° 2744 <i>Inexorabilis</i> .....	233
n° 2746 <i>Non statim decernendum</i> .....	234
n° 2801 <i>Alia dantur, alia negantur</i> .....	235
n° 2847 <i>Prior occupat</i> .....	237
n° 2892 <i>Fortuna reddit insolentes</i> .....	238
n° 2896 <i>Non abjicit animum</i> .....	239
n° 2924 <i>Cum amico non certandum aemulatione</i> .....	240
n° 2925 <i>Rejicientis culpam</i> .....	242
n° 2929 <i>Non possum non dicere</i> .....	243
n° 2951 <i>Pauper sed ingeniosus</i> .....	245
n° 2964 <i>Verisimiliter mentiens</i> .....	246

n° 2969 <i>Mortuis non conviciandum</i> .....	247
n° 2975 <i>Imperator bonus, et idem robustus miles</i> .....	248
n° 2995 <i>Fortis in alium fortiozem incidit</i> .....	250
ADAGES DE LA QUATRIÈME CHILIADE .....	252
n° 3207 <i>Ceram auribus obdis</i> .....	252
n° 3669 <i>Roscius</i> .....	253
n° 3991 <i>Aeacidinae minae</i> .....	255
n° 4082 <i>Apologus Alcinoi</i> .....	257

Titre : Trois rois pour un prince : les *Adages* au service de la pédagogie érasmienne

Résumé : Les *Adages* d'Érasme, loin d'être un simple dictionnaire d'expressions antiques, constitue un ouvrage complexe et fortement marqué par la personnalité de l'humaniste rotterdamois. D'une part, la volonté d'Érasme de ne pas se contenter de reprendre la matière réunie par les parémiographes et les lexicographes donne naissance à une « fabrique de nouveaux adages ». D'autre part, plusieurs commentaires comportent des citations de sources, des informations encyclopédiques, des conseils pratiques sur l'usage de l'expression étudiée, ainsi que des avis personnels d'Érasme sur des sujets qui le préoccupent particulièrement. Un de ces sujets est la question du bon gouvernement. Certes, le recueil, dans l'ensemble, ne peut être considéré comme un ouvrage politique. Cependant, c'est dans les *Adages* qu'Érasme pose les premiers jalons importants de sa pensée politique. S'il est vrai que ce recueil, appartenant à la lignée d'ouvrages didactiques d'Érasme, n'est pas directement destiné à un prince, il s'adresse néanmoins à l'élite, aux nobles qui côtoient la cour. C'est pourquoi, il nous a paru intéressant d'étudier les *Adages* en tant qu'outil d'éducation politique.

Nous menons une enquête en trois temps. Nous réalisons tout d'abord une analyse préalable de l'ensemble du recueil pour voir à quel point Érasme est créatif dans sa manière de traiter l'héritage antique. Ensuite, nous examinons les commentaires où les idées politiques sont exprimées plus ou moins directement. Nous tenons ici à repérer des éléments de *speculum principis* dans les commentaires des adages n° 201, 1001, 1401 et 2601. Nous nous interrogeons sur la nature du lien qui s'établit entre l'adage et la politique. En outre, nous nous intéressons à la reprise des idées présentes dans les *Adages* dans d'autres écrits d'Érasme, notamment dans *l'Institution du prince chrétien*. Nous nous penchons ici également sur l'aspect méthodologique en étudiant l'usage des adages et de la terminologie, ainsi que les autres moyens auxquels l'humaniste a recours pour inculquer les bonnes valeurs à ses lecteurs. Nous étudions enfin la manière dont les rois légendaires de l'Antiquité sont présentés et traités dans les *Adages*. Nous avons choisi trois figures bien connues de l'épopée d'Homère : Achille, Ulysse et Agamemnon. Si ces figures ne semblent pas avoir une place importante dans les *Adages*, elles sont toutefois intéressantes, la façon dont elles sont présentées correspondant aussi bien aux convictions politiques qu'aux principes pédagogiques de l'humaniste rotterdamois.

Mots clefs : adage ; commentaire ; Érasme ; éducation politique ; monarchie ; responsabilité ; *princeps* ; *respublica* ; esprit critique ; Homère

Title : Three Kings for a Prince : The *Adages* in the Service of the Erasmian Pedagogy

Abstract : The *Adages* of Erasmus, far from being a simple dictionary of ancient expressions, constitutes a complex work, strongly marked by the personality of the Dutch humanist. On the one hand, Erasmus' will not to merely take the material gathered by paremiographers and lexicographers gives rise to a "factory of new adages". On the other hand, many commentaries include quotations from sources, encyclopedic data, practical advices for the use of the studied expression, as well as Erasmus' personal opinions on topics that are of the greatest concern to him. One of these topics is the question of good government. Admittedly, the collection, as a whole, cannot be considered as a political work. However, it is in the *Adages* that we can find the basics of Erasmus' political thought. Although this collection, ranged among the didactic works of Erasmus, is not directly intended for a prince, it is nevertheless addressed to the elite, to the noblemen close to the Court. That is why it seemed interesting to us to study the *Adages* as a tool for political education.

Our study consists of three parts. We first carry out a preliminary analysis of the entire collection to see how creative Erasmus is in the way he deals with the ancient legacy. We then examine those commentaries, where the political ideas are expressed more or less directly. Our purpose here is to identify the elements of a *speculum principis* in the commentaries of the adages n° 201, 1001, 1401 and 2601. We question the nature of the link established between the adage and politics. Furthermore, we are interested in the way the ideas expressed in the *Adages* are developed in Erasmus' other writings, especially in the *Institutio principis christiani*. We also focus here on the methodological aspect, studying the use of the adages and of the terminology, as well as the other means used by the humanist to instill good values in his readers. Finally, we analyse the way the legendary kings of Antiquity are presented and treated in the *Adages*. We have chosen three well-known figures from the epics of Homer: Achilles, Ulysses and Agamemnon. Although these figures do not seem to have an important place in the *Adages*, they are nevertheless interesting, insofar as the way in which they are presented corresponds to the political convictions, as well as to the pedagogical principles of the Dutch humanist.

Keywords : adage ; commentary ; Erasmus ; political education ; monarchy ; responsibility ; *princeps* ; *respublica* ; Homer ; critical mind